



# DICTIONNAIRE

HISTORIQUE ET BIOGRAPHIQUE

DES

# GÉNÉRAUX FRANÇAIS,

DEPUIS LE ONZIÈME SIÈCLE JUSQU'EN 1822.

PAR M. LE CHEVALIER DE COURCELLES,

ANCIEN MAGISTRAT,

CHEVALIER ET HISTORIOGRAPHE DE PLUSIEURS ORDRES, etc.

TOME QUATRIÈME.

CARR — CORS

A PARIS,

Chez { L'AUTEUR, rue Saint-Honoré, n° 290, près l'église Saint Roch;
ARTHUS BERTRAND, libraire, rue Hautefeuille, n° 23.
TREUTTEL et WURTZ, libraires, rue de Bourbon, n° 17.

DE L'IMPRIMERIE DE PLASSAN, RUE DE VAUGIRARD, N° 15.

M. DCCC. XXII.

# DICTIONNAIRE

## HISTORIQUE ET BIOGRAPHIQUE

DES

# GÉNÉRAUX FRANÇAIS,

DEPUIS LE ONZIÈME SIÈCLE JUSQU'EN 1822.



DE L'IMPRIMERIE DE PLASSAN, RUE DE VAUGIRARD, N° 15,
DERRIÈRE L'ODÉON.

# DICTIONNAIRE

## HISTORIQUE ET BIOGRAPHIQUE

DES

# GÉNÉRAUX FRANÇAIS,

DEPUIS LE ONZIÈME SIÈCLE JUSQU'EN 1822.


PAR M. LE CHEVALIER DE COURCELLES,

ANCIEN MAGISTRAT, CHEVALIER ET HISTORIOGRAPHE DE PLUSIEURS ORDRES,

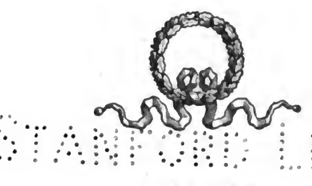
Éditeur de la continuation de l'*Art de vérifier les dates*, et auteur de l'*Histoire généalogique et héraldique des pairs de France, grands-dignitaires de la Couronne*, etc.


Vixere fortes ante Agamemnona
Multi : sed omnes illacrymabiles
Urgentur, ignotique longâ
Nocte, carent quia vate sacro.

HORAT., *Od. IX, lib. IV.*

## TOME QUATRIÈME.

CARR—CORS






A PARIS,

Chez l'AUTEUR, rue Saint-Honoré, n° 290, près l'église Saint-Roch.
ARTHUS BERTRAND, libraire, rue Hautefeuille, n° 23.
TREUTTEL et WURTZ, libraires, rue de Bourbon, n° 17.

M. DCCC. XXII.

# DICTIONNAIRE

## HISTORIQUE ET BIOGRAPHIQUE

DES

# GÉNÉRAUX FRANCAIS,

DEPUIS LE ONZIÈME SIÈCLE JUSQU'EN 1821.

---

CARRIER (Louis), *maréchal-de-camp*, naquit à Saint-Martin-en-Bresse, le 30 mars 1772. Il entra au service, le 1er août 1793, comme lieutenant dans le 11e bataillon du département de l'Ain, où il fut fait capitaine, le 25 septembre suivant. Il passa, en la même qualité, dans la 22e demi-brigade d'infanterie légère, lorsque ce bataillon y fut incorporé, le 8 juillet 1794. Il fit successivement, et sans interruption, les campagnes des armées des Alpes et d'Italie, depuis 1794 jusqu'en 1798; y eut part à plusieurs affaires, et notamment à l'enlèvement des retranchements du col de l'Assiette; à la prise de la Chessal; aux combats devant Mantoue et à la prise de Véronne. La 22e demi-brigade ayant fait partie de l'armée d'Égypte, en 1798, le capitaine Carrier l'y suivit, et fit la campagne dans ce pays, jusqu'en 1801. Il s'était trouvé à la prise d'Alexandrie; aux batailles de Chebreyss, des Pyramides, d'Héliopolis et de Koraim. Un parti considérable de Mamelucks et d'Arabes ayant attaqué, à Benesouef, le 6 février 1799, le bataillon de la 22e demi-brigade d'infanterie légère, dans lequel servait le capitaine Carrier, ce bataillon se vit forcé à une retraite, pendant laquelle le commandant Pouillet fut blessé mortellement, après une heure de combat. Quoique Carrier ne fût pas le plus ancien capitaine de ce corps, il fut désigné, par les acclamations de la troupe, pour en prendre le commandement.

Assailli par une masse considérable de paysans, armés de fusils et de piques, et par plus de 300 cavaliers, tant mamelucks que bédouins, il repoussa avec succès les vives attaques dirigées contre sa petite troupe, qui n'était forte que de 300 hommes au commencement de l'action, et n'avait pour toute artillerie qu'une pièce de campagne. Après s'être battu depuis sept heures du matin jusqu'à la nuit, Carrier parvint à faire rentrer le bataillon dans ses cantonnements, distants de 12 lieues du point où la retraite avait commencé. Le capitaine Carrier n'avait laissé, pendant tout ce trajet, aucun de ses soldats vivants au pouvoir des ennemis, et il avait même sauvé de leurs mains le chef de bataillon Pouillet, en le faisant transporter par 4 soldats, qui se relevaient alternativement. Dans cette affaire, 250 hommes du bataillon furent blessés, et Carrier reçut 2 balles, l'une qui le blessa à l'épaule droite, et l'autre qui enleva une partie de son épaulette et de son habit. Cette action brillante valut au capitaine Carrier les félicitations de tous ses camarades et les éloges du général Vaux. De retour en France avec les débris de l'armée expéditionnaire, Carrier fut employé pendant seize mois à l'armée de l'Océan, dans la division des grenadiers commandés par le général Junot, et passa ensuite à l'armée d'Italie. Le 29 octobre 1805, il commanda huit compagnies de carabiniers, formant l'avant-garde des grenadiers réunis, sous les ordres du général Partouneaux. Ayant reçu de ce général l'ordre de pousser l'arrière-garde ennemie et de la poursuivre, Carrier s'acquitta avec un plein succès de la mission importante qui lui avait été confiée; chassa l'ennemi de Caldiero; lui fit 300 prisonniers, et ne rentra au camp que sur l'ordre du général Partouneaux, qui le combla d'éloges. Le lendemain, 30 octobre, Carrier ayant été chargé de conduire 800 hommes au pas de course pour renforcer les troupes françaises qui venaient d'éprouver un échec auprès des retranchements de Caldiero, il rallia deux fois les carabiniers que la fusillade et la mitraille ennemies avaient dispersés. Sur les 800 hommes qu'il commandait, plus de 350 furent mis hors de combat en moins d'une heure, et lui-même reçut une balle

dans ses habits. Le royaume de Naples ayant été conquis, dans la même année 1806, on tira, des corps qui avaient servi à cette expédition, quatre compagnies d'élite, qui furent désignées pour former la garde du nouveau roi que Napoléon Buonaparte venait de donner à ce pays. La compagnie de carabiniers de la 22ᵉ demi-brigade d'infanterie légère, dans laquelle servait le capitaine Carrier, fut une de celles indiquées, et cet officier passa dès lors, avec sa troupe, au service de Joseph Buonaparte. Pendant les trois années que Carrier fut employé dans l'armée napolitaine, il y obtint le grade de chef de bataillon de voltigeurs, le 12 décembre 1808; celui de major au 4ᵉ régiment de ligne, le 28 août 1809; celui de colonel du régiment de voltigeurs, devenu le 2ᵉ des vélites à pied, le 25 mars 1811; et fut enfin promu au grade de maréchal-de-camp de la garde royale, le 27 janvier 1814. A cette dernière époque, Joachim Murat qui, par suite d'une permutation faite précédemment avec Joseph Buonaparte, était passé du trône d'Espagne à celui de Naples. Murat, disons-nous, venait d'unir sa cause à celle des puissances alliées, qui faisaient la guerre à Napoléon Buonaparte; et, comme il avait été à portée de juger les talents militaires de Carrier, il fit solliciter vivement cet officier de rester à son service. Le grade de maréchal-de-camp, et des offres brillantes, furent les moyens de séduction que l'on crut propres à obtenir le consentement de Carrier; mais celui-ci, indigné qu'on pût le croire capable de servir contre sa patrie, refusa tous les avantages qui lui furent offerts, et s'il eut des imitateurs parmi les autres officiers français qui se trouvaient alors au service de Naples, du moins fut-il des premiers à déclarer hautement que sa résolution était invariable, et à le prouver, en envoyant sa démission du grade éminent qui venait de lui être accordé, sacrifiant à l'honneur et à son devoir l'existence brillante dont il jouissait, et la faveur d'un prince qui lui témoignait autant de considération que de bienveillance. Carrier quitta Naples le 30 janvier 1814, et revint en France, où S. M. Louis XVIII le confirma dans le grade de maréchal-de-camp, par or-

donnance du 9 septembre de la même année. Le maréchal-de-camp Carrier a été créé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 9 novembre 1814; il est aussi chevalier de l'ordre de la Légion-d'Honneur. On le trouve classé parmi les officiers-généraux en non activité. (*Brevets et Etats militaires.*)

CARTEAUX (Jean-François), *général en chef*, naquit à Allevant, dans le Forez, en 1751. Fils d'un dragon du régiment de Thiauges, il fut élevé dans les garnisons, jusqu'à ce qu'il devînt en âge d'être lui-même soldat. Carteaux père ayant eu la jambe emportée par un boulet, fut placé à l'hôtel des Invalides, où son fils le suivit. Ce fut dans cet asile que le jeune Carteaux fortifia son goût pour l'art militaire. Il y puisa aussi celui de la peinture, et ayant été adopté par le peintre Doyen, il fit des progrès rapides sous cet habile maître. Entraîné cependant par son penchant dominant, il servit comme soldat dans plusieurs régiments; revint ensuite prendre la palette et le pinceau, et fit plusieurs tableaux d'histoire généralement estimés. Pour achever de s'instruire dans son art, il parcourut les diverses contrées de l'Europe. Pendant son séjour en Prusse, il consacra une partie de son temps à étudier la théorie de l'art de la guerre. Étant rentré en France, à l'époque de la révolution, il en embrassa les principes avec ardeur, et fut nommé, le 14 juillet 1789. aide-de-camp du général commandant la place de Paris. Il devint ensuite lieutenant dans la cavalerie de la garde nationale parisienne; se fit remarquer à la journée du 10 août 1792, et obtint le grade d'adjudant-commandant. En 1793, il servait comme géneral de division dans l'armée des Alpes, commandée par le général Kellermann. Dans la même année, les Marseillais s'étant armés pour secourir les Lyonnais, Carteaux fut envoyé avec sa division pour soumettre les insurgés provençaux. Il les attaqua et les battit à Orange, le 15 juillet, et les força à rétrograder en toute hâte sur Cadenet, où il les défit de nouveau, le 9 août. Dans cette journée, il se saisit de Darband, chef des insurgés; prit trois canons, des munitions, et fit

des prisonniers. Après avoir dissipé un autre corps d'insurgés, qui s'était réuni à Salons, il s'avança sur Marseille. Arrivé, le 23, devant cette place, il attaqua, dès le 24, l'armée provençale retranchée sur les hauteurs de la ville, et protégée par 17 pièces de canon de tout calibre. Malgré la vigoureuse résistance des Marseillais, Carteaux parvint à s'emparer des retranchements et de leur artillerie; et poursuivant sans relâche ses succès, il fit sommer la ville de se rendre. Les habitants, divisés entre eux, étaient alors en guerre ouverte, et se battaient dans l'intérieur de Marseille, pendant que Carteaux, impatienté du retard que l'on mettait à répondre à sa sommation, faisait jeter quelques obus dans la place. Cependant les chefs des insurgés étaient entrés en pourparlers avec les officiers de quelques bâtiments anglais qui croisaient devant le port, et peu s'en fallut que Marseille ne fût livrée aux troupes britanniques; Mais l'activité que Carteaux mit dans ses opérations, ne laissa pas aux insurgés le temps d'effectuer cette mesure, et les républicains, sous ses ordres, entrèrent en vainqueurs dans Marseille, le 25 au matin (1). Après avoir été retenu quelque temps dans cette ville par les commissaires conventionnels, pour appuyer, avec sa troupe, les mesures rigoureuses développées contre les ennemis du système révolutionnaire, Carteaux marcha, à la tête de 3300 hommes, contre la ville de Toulon, qui s'était rendue aux Anglais. Quoique les forces qu'il commandait fussent insuffisantes pour réduire une place qui, outre ses habitants, renfermait alors plus de dix mille hommes de troupes étrangères, il commença néanmoins ses opérations d'attaque, dès le 7 septembre; força les gorges d'Ollioules, défendues par quelques bataillons anglais, qui s'y étaient fortifiés, et fit replier sur la ville plusieurs détachements, postés pour en défendre les approches. Bientôt après, il fut remplacé au siége de Toulon, et nommé, le 11 septem-

(1) La convention ne tarda pas à tirer une vengeance terrible des efforts que les Marseillais venaient de faire pour se soustraire à son joug.

bre, au commandement en chef de l'armée d'Italie, vacant par l'arrestation du général Brunet (1). Il obtint ensuite le commandement en chef de l'armée des Alpes; mais il ne le posséda pas long-temps. Arrêté à Marseille, par ordre du comité de salut public, il fut amené à Paris, et renfermé à la Conciergerie, le 2 janvier 1794. La révolution du 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794) l'ayant rendu à la liberté, il fut envoyé, en 1795, sur les côtes de la Normandie, pour y commander un corps d'observation faisant partie de la grande-armée de l'Ouest, sous les ordres du général Hoche. Destitué quelque temps après, il s'en plaignit, le 12 septembre, auprès de la convention, à laquelle il protesta de son dévouement, et qu'il servit en effet avec beaucoup de zèle dans l'affaire du 13 vendémiaire an 4 (5 octobre 1795). Réintégré dans son grade depuis cette époque, il resta en activité jusqu'en 1800. Le gouvernement consulaire le nomma, le 2 juillet 1801, l'un des administrateurs de la loterie. Carteaux quitta cette place, en 1804, pour aller prendre celle d'administrateur de la principauté de Piombino : Buonaparte avait disposé de cette principauté en faveur de madame Bacciochi, l'une de ses sœurs. Après un an d'exercice dans ce nouvel emploi, le général Carteaux revint en France, où il se tint dans un éloignement absolu des affaires jusqu'à sa mort, qui arriva quelques années après. (*Moniteur, annales du temps.*)

DE CARVOISIN D'ACHY (François-Philippe, *marquis*), *maréchal-de-camp*, avait commencé à servir en 1652. Il ne manqua aucune action de guerre jusqu'à la paix des Pyrénées. Il se trouva aux siéges de Douai, de Tournay et de Lille, en 1667, et leva, par commission du 15 décembre de cette année, une compagnie de cavalerie, qui fut licenciée au mois de mai 1668. Il en leva une nouvelle

---

(1) Sur la proposition du comité de salut public, la convention avait déclaré, le 7 du même mois de septembre, que Carteaux avait bien mérité de la patrie.

dans le régiment de Bligny, le 9 août 1671; la commanda en Hollande pendant la campagne de 1672; au siége de Maestricht, en 1673; au combat de Seneff; à la bataille de Mulhausen, en 1674; à la bataille de Turkeim, et au combat d'Altenheim, en 1675. Devenu major de son régiment, le 20 novembre de cette dernière année, il se trouva au combat de Kokesberg, sous le maréchal de Luxembourg, en 1676; au siége de Fribourg, sous le maréchal de Créqui, en 1677; à l'attaque du pont de Seckingen; à la prise de Kehl et du château de Lichtemberg, en 1678, et au combat de Minden, en 1679. Son régiment ayant été réformé, le 8 août 1679, on le mit capitaine incorporé dans le régiment Royal-Roussillon cavalerie, par ordre du 15. On lui donna une compagnie en chef dans ce régiment, le 4 octobre 1683, et il servit en cette qualité de capitaine au siége de Luxembourg, en 1684. Créé lieutenant-colonel de son régiment pendant la conquête du Palatinat, en 1689, il servit à la bataille de Fleurus, en 1690, et au siége de Mons, en 1691. On lui accorda, le 25 avril de cette année, une commission pour tenir rang de mestre-de-camp de cavalerie, et il se trouva en cette qualité au combat de Leuze, au mois de septembre suivant; au siége de Namur et au combat de Steinkerque, en 1692; à la bataille de Neerwinde, et au siége de Charleroi, en 1693. Mestre-de-camp d'une brigade du régiment royal des carabiniers, à la formation de ce corps, par commission du 1er novembre 1693, il la commanda à l'armée de Flandre, en 1694, et à l'armée de la Meuse, en 1695. Créé brigadier de cavalerie, le 3 janvier 1696, il servit à l'armée de la Meuse, cette année et la suivante; au camp de Compiègne, en 1698, et à l'armée de Flandre, en 1701. Il se démit de sa brigade, au mois de février 1702; fut employé en qualité de brigadier au combat de Nimègue, la même année; à celui d'Eckeren, en 1702, et à l'armée de Flandre, en 1704. Il obtint le grade de maréchal-de-camp, par brevet du 26 octobre de cette année. Il mourut le 29 novembre 1718, âgé de 84 ans. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 558.)

DE CARVOISIN D'ACHY (Charles-Louis, *comte*), *maréchal-de-camp*, de la même famille que le précédent, entra au service comme cornette au régiment de dragons d'Orléans, le 18 mars 1729; fut fait lieutenant, le 1er mai 1731, et servit en cette qualité au siége de Kehl, en 1733; à l'attaque des lignes d'Ettlingen, et au siége de Philisbourg, en 1734. Devenu capitaine au même régiment, le 14 janvier 1735, il commanda sa compagnie à l'affaire de Clausen, au mois d'octobre suivant; passa deuxième cornette de la première compagnie des mousquetaires, le 17 septembre 1740, et eut, le même jour, une commission pour tenir rang de mestre-de-camp de cavalerie Devenu premier cornette de la même compagnie, le 10 mai 1741, il fit la campagne de Flandre, en 1742; se trouva à la bataille de Dettingen, en 1743; accompagna le roi aux siéges de Menin, d'Ypres, de Furnes, et de Fribourg, en 1744; à la bataille de Fontenoi; aux siéges de Tournay, d'Oudenarde, de Dendermonde et d'Ath, en 1745, et au siége d'Anvers, en 1746. Créé brigadier, le 20 mars 1747, il combattit à Lawfeld, en juillet de la même année, et servit au siége de Maestricht, en 1748. Il devint deuxième enseigne de sa compagnie, le 5 mars 1750; premier enseigne, le 8 décembre 1751; sous-lieutenant, le 7 juillet 1754, et premier sous-lieutenant, le 13 juin 1756. Créé maréchal-de-camp, le 1er mai 1758, il quitta les mousquetaires et le service, au mois d'octobre 1759. (*Chronologie militaire, tom. VII, pag.* 340.)

DE CASABIANCA (Raphaël), *pair de France et lieutenant-général,* naquit à Vescovato en Corse, le 27 novembre 1738. Élevé dans la haine des Génois, il fit contre eux ses premières armes, et concourut long-temps à défendre sa patrie contre leur oppression. Persuadé que la Corse ne serait tranquille et florissante que lorsqu'elle serait réunie à la France, Casabianca prit parti dans les troupes que Louis XV envoya dans cette île; fit les deux campagnes qui en achevèrent la soumission, et fut nommé, en 1770, capitaine dans le régiment d'infanterie de Buttafuoco, levé

en Corse pour servir en France. Le dévouement que Casabianca avait montré aux Français, et l'influence qu'il s'était acquise sur ses compatriotes, dont les esprits étaient encore fiers et indociles, déterminèrent le gouvernement français à le faire repasser en Corse. Il y fut nommé, par le ministre de France, capitaine au régiment Provincial-Corse, le 23 août 1772, et reçut, un an après, le brevet de major de ce régiment. Honoré de la confiance de MM. de Narbonne et de Marbeuf, qui furent successivement gouverneurs de l'île, il reçut d'eux les missions les plus délicates, et leur parut digne de veiller au maintien de la tranquillité parmi les citoyens. Il justifia pleinement la confiance de ces deux gouverneurs, et sut, par son zèle, sa prudence, ainsi que par la bonne discipline et la bravoure de son régiment, ramener la paix et la sécurité dans ce pays, où, pendant long-temps, de furieuses rivalités avaient fait ruisseler le sang. Nommé lieutenant-colonel du régiment Provincial-Corse, en 1779, il le commandait encore dans l'île, lorsque la révolution française éclata, en 1789. La Corse ayant été déclarée, par l'assemblée constituante, partie intégrante du territoire français. Casabianca fut un des quatre députés extraordinaires envoyés à Paris, en 1790, pour remercier l'assemblée à l'occasion de cette déclaration. Le ministère français, qui connaissait les anciens services de Casabianca, l'éleva, le 15 septembre 1791, au grade de colonel-commandant du 49ᵉ régiment d'infanterie de ligne, ci-devant Berri. La guerre ayant été déclarée, le nouveau colonel se rendit avec son régiment à l'armée du Nord, commandée par le maréchal de Rochambeau. Classé dans le corps du général Biron (alors connu sous le nom de duc de Lauzun), le colonel Casabianca conduisit l'aile droite des troupes de cette division à toutes les attaques qui furent dirigées contre la ville de Mons, et combattit constamment à la tête du bataillon de campagne de son régiment. L'intelligence et la bravoure qu'il déploya dans toutes les occasions lui valurent les éloges flatteurs qu'il reçut du général Biron en présence de l'armée. Les forces autrichiennes opposées à Biron ayant été augmentées, elles

obligèrent ce général à une retraite; mais Casabianca, qui avait dû suivre d'abord le mouvement rétrograde, revint sur ses pas, et obligea un corps de hulans, accouru pour investir le camp français, de se réfugier dans Quievrain. Sur l'ordre qu'il reçut de chasser les hulans de cette ville, il part avec son bataillon et 2 pièces de canon; attaque vivement Quievrain; en fait escalader les murs et enfoncer les portes, et met les ennemis en fuite. Cette entreprise hardie eut le plus grand succès; mais comme elle avait paru téméraire, on accueillit facilement dans le camp de Biron la fausse nouvelle de la défaite et de la mort du colonel Casabianca; et alors les 8000 hommes qui composaient ce camp, sourds à la voix de Biron, qui voulut en vain les rallier, se mirent en déroute; prirent la fuite avec toute la violence et le désordre qui caractérisent l'indiscipline, et ne s'arrêtèrent qu'à Valenciennes. Cette lâche fuite mettant le bataillon vainqueur à Quievrain en danger d'être assailli par des forces ennemies auxquelles il lui eût été impossible de résister, Casabianca se détermina à évacuer cette ville; et, s'étant placé à l'arrière-garde de sa troupe, il la ramena saine et sauve au corps d'armée. S. M. Louis XVI récompensa la belle et courageuse conduite du colonel Casabianca, en lui conférant le grade de maréchal-de-camp, le 30 mai 1792. Employé en cette qualité à l'armée des Alpes, sous les ordres du marquis de Montesquiou, il y eut le commandement de l'avant-garde. Étant sorti de Pont-Voisin, il força le passage de la Grotte; se réunit au corps principal de l'armée à Chambéry, et concourut par cette jonction à assurer la conquête de la Savoie. Il continua à poursuivre les Piémontais; leur enleva Chatelard, ainsi que les magasins qui s'y trouvaient; perça dans la Tarentaise; et, après avoir battu et dispersé les ennemis sur plusieurs points, il vint prendre position au pied du petit Saint-Bernard, d'où il força les Piémontais d'évacuer la Maurienne et la Savoie. Après la conquête de ces deux pays, Casabianca se rendit en Corse, où Paoli lui donna le commandement en second de la place d'Ajaccio, avec l'ordre de se tenir prêt, avec des détachements, à s'embarquer

pour la Sardaigne que l'on voulait surprendre. Bientôt après, et en exécution de cet ordre, Casabianca alla joindre devant Cagliari, avec les transports qu'il avait préparés, les bâtiments de guerre commandés par Truguet et Latouche-Tréville. Cagliari, qu'on avait cru pouvoir occuper sans résistance, ayant fait des démonstrations de défense, Casabianca en fit l'investissement pendant quelques jours; mais l'insubordination fomentée dans les troupes par une phalange marseillaise empêcha que l'attaque de cette place pût avoir lieu, et l'on fut contraint de rembarquer les troupes, qui furent ramenées à Toulon. Vers cette époque, Paoli, mécontent du directoire-exécutif de France et des commissaires envoyés dans la Corse, venait d'y appeler les Anglais. Toute l'île, excitée par lui, s'était soulevée, et ses places maritimes étaient au pouvoir des ennemis de la France. Casabianca, qui était retourné en Corse, fut nommé pour remplacer Paoli. Bientôt la place de Calvi, dans laquelle il s'était établi, fut investie par une escadre anglaise, sous les ordres de l'amiral Hood, et par des troupes de terre que commandait le général Stuart. Les nombreux partisans de Paoli s'étaient réunis à ces forces redoutables. Enfermé avec moins de 600 hommes dans la place de Calvi, qui était en très-mauvais état de défense, et mal approvisionnés en vivres, en munitions, Casabianca y soutint cependant 39 jours de siége. Au bout de ce terme, la garnison étant réduite à 80 hommes, et la ville ayant été écrasée et en partie détruite par les bombes, les boulets et les obus des assiégeants, Casabianca accepta la capitulation que lui offrirent les Anglais, et qui fut tout à la fois honorable pour lui et sa troupe, et favorable aux habitants de Calvi. Il s'était cependant réservé de rompre cette capitulation, si dans le délai de dix jours les secours qu'il avait demandés arrivaient. Rien n'ayant paru, il remit la place, et se rendit à Toulon, où sa conduite et celle de sa troupe furent approuvées. Pendant la durée du siége de Calvi, Casabianca avait été élevé au grade de général de division, le 19 mars 1794. Il servit, en 1795, d'abord sous le général Masséna, qui commandait l'avant-

garde de l'armée d'Italie, et ensuite sous le général Buonaparte, commandant en chef de cette armée. Par les ordres de ce dernier, Casabianca conduisit une expédition en Corse. Les Anglais qui occupaient l'île en étant sortis à son approche et sans combattre, il reprit le commandement du département du Liamone. Buonaparte lui confia peu de temps après celui de Gênes, où il parvint à apaiser les factions qui agitaient cette ville. En 1798, il servit dans l'armée de Rome, commandée par le général Championnet. Sa division fut une de celles qui marchèrent vivement sur la droite de l'armée napolitaine et la repoussèrent. Il s'assura, le 6 décembre, de la place de Coni et de la personne du gouverneur de cette place. En 1799, il fut employé à l'armée d'Helvétie, sous le général en chef Masséna, qui l'envoya dans la Haute-Engadine, avec mission de s'emparer du poste de Bormio, que le général autrichien Laudon évacua. Il avait été envoyé, dans la même année, à l'armée de l'Ouest, et s'y occupait à faire fortifier la ville de Saint-Brieux, lorsque Napoléon Buonaparte, devenu premier consul de la république française, récompensa ses services en le faisant nommer membre du sénat-conservateur, le 25 décembre. Le général Casabianca abandonna alors le service militaire. Il fut créé grand-officier de la Légion-d'Honneur, le 14 juin 1804; élevé à la dignité de comte, et pourvu de la sénatorerie d'Ajaccio. En 1814, il adhéra à la déchéance de Buonaparte. S. M. Louis XVIII le nomma pair de France, le 14 juin de cette année, et le fit chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 21 décembre suivant. En octobre de la même année, le comte Casabianca vint à la tête d'une députation de la Corse féliciter S. M., et l'assurer du dévouement de ses compatriotes. En 1815, pendant les *cent jours*, Buonaparte le créa pair de France, par décret du 2 juin; mais au second retour du roi, il fut privé de cette dignité, par ordonnance du 24 juillet. Il a été réintégré dans la pairie, par une autre ordonnance royale du 21 novembre 1819. Il est porté dans le tableau des pensions inscrites au trésor public, à la date du 1er septembre 1817, pour la re-

traite du grade de lieutenant-général, après 36 ans 10 mois et 19 jours de service (1). (*Etats et brevets militaires, Moniteur, annales du temps.*)

DE CASAUX, *voyez* DE BEON.

CASSAGNE (Louis-Victorin, *baron*), *lieutenant-général*, naquit le 5 juin 1774. Il entra au service en qualité de lieutenant dans une compagnie franche, le 1er février 1793, et devint capitaine de la 6e compagnie du 8e bataillon du département de la Haute-Garonne, le 25 mars suivant. Employé avec ce bataillon à l'armée des Pyrénées-Orientales, il se distingua, le 4 avril de la même année, en défendant à la tête de sa compagnie le passage de la rivière de la Teta, au village de Corneilla. Il continua à servir à la même armée, en 1794 et 1795, et passa à celle d'Italie, en 1796. Commandant les éclaireurs de l'aile gauche du corps du général Masséna, il fut chargé de poursuivre les Autrichiens après leur défaite à Lonato, et fut blessé très-grièvement d'un coup de feu à la poitrine, le 3 août, près du lac de Garda. A la tête de ces mêmes éclaireurs, il fit mettre bas les armes à un corps de cavalerie ennemie, le 16 janvier 1797, près de Mantoue. Il

---

(1) Le comte Raphaël Casabianca était oncle de Lucio Casabianca qui s'immortalisa, en 1798, au fameux combat d'Aboukir, où il montait le vaisseau de guerre *l'Orient*, en qualité de capitaine de pavillon de l'amiral Brueys. Cet amiral ayant été tué dans l'action, Casabianca prit le commandement du vaisseau, et le défendit contre les Anglais avec beaucoup d'intrepidité. Bientôt il fut lui-même blessé mortellement. Les batteries de l'escadre anglaise, commandée par Nelson, ayant mis le feu au vaisseau *l'Orient*, ce bâtiment sauta en l'air et s'engloutit dans les flots avec son capitaine et ce qui restait de l'équipage. Ziacomo Jocante, fils de Lucio de Casabianca, enfant de dix ans, de la plus belle espérance, donna dans cette occasion l'exemple de la tendresse filiale la plus héroïque. Ce jeune homme, pressé vivement par son père de se séparer de lui et de chercher son salut dans une prompte fuite, s'y refusa obstinément, et il tenait l'auteur de ses jours pressé dans ses bras, lorsque l'explosion du vaisseau eut lieu. Ce trait sublime a inspiré de beaux vers a deux de nos poètes célèbres, MM. Lebrun et Chénier.

commença l'attaque du camp autrichien à la bataille de Tarvis, le 23 mars suivant, et reçut dans cette affaire un coup de feu à la jambe gauche. Après avoir continué à servir à l'armée d'Italie et en Suisse, il fit partie de l'armée expéditionnaire d'Égypte, qui partit des ports de France, en 1798. Il eut le commandement des éclaireurs de la division du général Bon, et combattit à leur tête aux batailles de Chebreyss et des Pyramides. Employé dans l'expédition de Syrie, il servit au siége de St.-Jean-d'Acre. Chargé, le 29 mai 1799, d'attaquer un des ouvrages des assiégés, il fut obligé de combattre à outrance, et d'égorger les Turcs qui le défendaient. Il reçut dans cette action cinq coups de poignard, dont deux à la main gauche, deux à la cuisse et un dans la poitrine. Il fut élevé au grade de chef de bataillon, le 7 août de la même année; commanda son corps à la bataille de Canope près d'Alexandrie, le 21 mars 1801; pénétra dans le camp des Anglais, et y reçut un coup de feu qui lui traversa la cuisse droite. Il devint colonel du 25ᵉ régiment d'infanterie de ligne, le 29 mai. Après la capitulation signée à Alexandrie, au mois d'août suivant, le colonel Cassagne quitta l'Égypte, et revint en France. Le premier consul Buonaparte récompensa les services distingués de cet officier, en le créant d'abord chevalier de la Légion-d'Honneur, le 11 décembre 1803, puis officier de la même légion, le 4 juin 1804. Le colonel Cassagne fut employé à l'armée des côtes, en 1804 et 1805, et fit ensuite les campagnes de 1806 et 1807 contre les Autrichiens, les Prussiens et les Russes. A la célèbre bataille d'Iéna, livrée le 14 octobre 1806, le colonel Cassagne, dont le régiment faisait l'avant-garde de la division Gudin (au corps du maréchal Davoust), se distingua en enlevant, dans le combat d'Auerstaedt, 2 pièces de canon à la cavalerie légère prussienne. Il eut, à cette affaire, un cheval tué sous lui, un second grièvement blessé, et fut atteint légèrement d'une balle au front. Cité plusieurs fois avec éloges, soit dans les rapports du maréchal Davoust, soit dans ceux des généraux sous lesquels il servait le plus immédiatement, sa conduite valeureuse fut connue de Napoléon, qui lui conféra le grade de général de brigade, le 7

juin 1807, et le titre de baron d'empire, le 8 mars 1808. Employé à l'armée d'Espagne, depuis 1808 jusqu'en 1812, il eut d'abord le commandement d'une brigade de la division Vedel, formant la gauche du corps d'armée commandé par le général en chef Dupont. Un corps d'insurgés du royaume de Grenade s'étant porté sur Jaen, en juin 1808, le général Cassagne fut envoyé pour les disperser. Parti de Baylen, le 1er juillet, il arriva, le 2, à Jaen, et en chassa les Grenadins. Il reçut en cette occasion un coup de feu, qui le blessa au côté gauche. Il eut à soutenir contre le général espagnol Reding plusieurs combats d'avant-garde, d'où il sortit toujours victorieux. Nommé gouverneur de la Sierra-de-Ronda, il y eut des succès marquants dans diverses affaires; enleva aux ennemis plusieurs villes; occupa le camp de Saint-Roch, et observa la place de Gibraltar. Chargé de couvrir la gauche du blocus de Cadix, au poste de Medina-Sidonia, il força à la retraite un corps de troupes anglaises; battit, le 22 janvier 1811, le corps espagnol du général Crux-Mourgon; lui fit des prisonniers, et lui enleva un drapeau. Le général Cassagne conserva le gouvernement de la Sierra-de-Ronda jusqu'au mois de décembre 1811. On le créa commandant de la Légion-d'Honneur, le 23 janvier 1813. Appelé, la même année, à la grande-armée d'Allemagne, il obtint le grade de général de division, le 30 mai; commanda en cette qualité la 1re division du 1er corps d'armée; combattit avec elle le corps russe du général Tolstoy à la bataille de Dresde, le 13 octobre; lui fit bon nombre de prisonniers, et lui enleva 5 bouches à feu et un équipage de pont. Le général Cassagne faisait partie des troupes qui se trouvaient à Dresde, lorsque le maréchal Gouvion-Saint-Cyr conclut, le 11 novembre, avec les généraux des troupes alliées, une capitulation pour l'évacuation de cette place. Cette capitulation ayant été violée, au mépris du droit des gens et des lois de la guerre, les Français furent retenus prisonniers de guerre, et le général Cassagne fut conduit en Hongrie. Il avait été créé chevalier de l'ordre impérial de la couronne d'Autriche, le 29 août précédent, et commandeur

de l'ordre de la Réunion, le 24 septembre aussi de la même année. Rentré en France après le rétablissement des Bourbons sur le trône de France, il fut nommé, par le roi, commandant du département de la Haute-Garonne, en résidence à Toulouse, chef-lieu de la 10e division militaire. Il conserva ce commandement depuis le 1er juin 1814 jusqu'au 15 avril 1815. S. M. l'avait aussi créé chevalier de l'ordre royal et militaire de St.-Louis, le 28 juillet 1814. Le général Cassagne était à Toulouse, lorsque la nouvelle de l'invasion de Buonaparte s'y répandit vers le 9 mars 1815. Il prit aussitôt les mesures les plus promptes pour mettre la garnison et la garde urbaine en état de défendre la cause du roi; mais bientôt après, l'autorité de Buonaparte ayant été de nouveau reconnue à Toulouse, le baron Cassagne se rendit à Paris. Napoléon l'employa pendant les *cent jours* comme inspecteur-général d'infanterie, et le chargea de la défense des Pyrénées-Orientales. Il fut mis en non-activité, par suite de l'instruction ministérielle du 20 novembre de la même année; mais il a été classé de nouveau parmi les officiers-généraux disponibles, en conséquence de l'ordonnance royale du 22 juillet 1818. (*Brevets militaires, Moniteur, annales du temps.*)

DE CASTEJA, *voyez* BIAUDOS.

DE CASTELLAMONT, *voyez* BOTTON.

DE CASTELMORON, *voyez* DE BELSUNCE.

DE CASTELNAU DE ROUVRES (Louis), *maréchal-de-camp*, fut d'abord lieutenant au régiment des gardes-françaises, en 1627, et servit au siége de la Rochelle, qui ne se rendit que l'année suivante. Il fut employé à l'attaque du Pas-de-Suze, aux siéges de Privas et d'Alais, en 1629, et à la conquête de la Savoie, en 1630. Devenu capitaine au même régiment, le 5 mars 1632, il marcha en Lorraine, la même année; se trouva au siége de Nanci, en 1633; au siége de Saint-Mihel; à la prise de Binghen; au secours de Mayence, et au combat de Vaudrevanges, en 1635. Il fut employé aux siéges de Corbie, en 1636; de Landrecies, de Maubeuge

et de la Capelle, en 1637; de Saint-Omer, en 1638; d'Hesdin, en 1639; d'Arras, en 1640; d'Aire, de la Bassée et de Bapaume, en 1641; de Collioure et de Perpignan, en 1642; de Gravelines, en 1644; de Cassel, de Mardick, de Linck et de Bourbourg, en 1645. On lui donna le gouvernement de cette dernière place après sa prise, le 9 août. Il leva, par commission du 14 mars 1646, un régiment d'infanterie de son nom, pour tenir garnison à Bourbon; se démit de sa compagnie aux gardes, au mois de mai, et mérita, par les services qu'il rendit à Bourbourg, le grade de maréchal-de-camp, qu'on lui accorda, par brevet du 2 mars 1649. Nous ne connaissons pas l'époque de sa mort. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag. 249; Histoire de la maison du roi, par l'abbé de Nœufville, tom. III.*)

DE CASTELNAU-MAUVISSIÈRE (Jacques, *marquis*), *maréchal de France,* de la même famille que le précédent, mais d'une autre branche, naquit en 1620. Il fit ses premières armes en Hollande, en 1634, comme volontaire dans la compagnie du sieur de Hauterive, son parent. Le fort de Saint-Philippe étant assiégé par les Espagnols, il se jeta parmi les troupes qui y entrèrent pour le défendre; et à peine y fut-il arrivé, qu'il marcha avec un détachement dans une sortie contre les assiégeants. Ces derniers furent chassés de la tranchée avec perte de 500 hommes, et on les contraignit de lever le siége, le 14 mai 1635. Il accompagna au siége de Louvain François de Castelnau, son frère aîné. Celui-ci était venu en Hollande avec plusieurs jeunes gentilshommes, pour aller ensuite joindre l'armée du roi, qui s'était ouvert une entrée dans le Brabant par la victoire d'Avesnes. Les armées de France et de Hollande furent obligées, faute de vivres, de lever le siége de Louvain, le 4 juillet 1635, en présence des Espagnols. Les deux frères Castelnau se signalèrent en divers combats, pendant la retraite qui se fit sur Nimègue. Le marquis de Castelnau se trouva au siége et à la prise du fort de Schenck, enlevé aux Espagnols par le comte Guillaume de Nassau, le 20 avril 1636. De retour en France,

le roi lui donna, le 10 juillet, une commission pour lever un régiment d'infanterie de son nom, lequel fut composé de 12 compagnies. Ce régiment servit au siége de Corbie, qui capitula, le 10 novembre, et s'y distingua tellement, que le roi l'excepta de la réforme qui fut faite. S. M. daigna même l'augmenter de 8 compagnies, et lui donna le drapeau blanc. Castelnau commanda son régiment au siége de la Capelle, que le cardinal de Laville reprit sur les Espagnols, le 21 septembre 1637. Pendant ce siége, il fut attaqué de la peste; et, aussitôt après sa guérison, il se hâta d'aller rejoindre son régiment à Catteau-Cambrésis. L'impatience qu'il avait de se signaler, le fit tomber dans une embuscade, que lui tendirent les ennemis. Il s'était mis à la poursuite d'un détachement de la garnison de Cambrai; et, emporté par le feu de la jeunesse et par son courage, il avait poussé l'ennemi fort avant, lorsque, dans l'engagement, il eut son cheval tué sous lui; fut fait prisonnier de guerre, et conduit à Cambrai. Aidé par un soldat français, qui passait pour Espagnol, il parvint à s'évader, non sans beaucoup de peine et de péril, à cause de la hauteur extrême des bastions où il descendit, et de celle de la contrescarpe qu'il lui fallut remonter (1). Il gagna Catteau-Cambrésis, d'où il se rendit à la cour. En 1638, il se trouva au siége du Catelet, que l'on reprit sur les Espagnols, le 14 septembre; et comme son régiment n'était point à ce siége, il aima mieux servir comme volontaire que de laisser échapper l'occasion de se distinguer. Il reçut à un assaut deux coups de mousquet dans son armure. Employé, en 1639, au siége d'Hesdin, qui se rendit au roi, le 30 juin, il reçut une mousquetade à l'épaule à la première garde de tranchée qu'il fit. Cette blessure ne l'empêcha pas de repousser une attaque que les assiégés dirigèrent contre son régiment, et de les chasser de la tranchée, où ils perdirent un grand

(1) Pour témoigner l'intérêt qu'il prenait à Castelnau, le cardinal de Richelieu, premier ministre, fit donner cent pistoles de récompense au soldat qui avait aidé Castelnau à sortir de Cambrai.

nombre d'hommes, dont leur commandant faisait partie. Castelnau, poursuivant vivement les fuyards, fut sur le point d'entrer avec eux dans la demi-lune. Huit jours après, il reçut, dans le fossé, un coup de mousquet qui lui cassa l'os d'une jambe. Le roi daigna l'envoyer visiter, et le cardinal de Richelieu lui donna de grandes marques d'estime. Après sa guérison, Castelnau servit, en 1640, sous M. du Hallier (depuis maréchal de France, sous le nom de l'Hospital), au siége et à la prise de Sancy. Il l'accompagna, la même année, dans la conduite d'un grand convoi mené devant Arras, et qui était d'une haute importance pour la prise de cette place. En 1641, il fut employé, sous le maréchal de la Meilleraye, au siége d'Aire, qui capitula le 26 juillet. Castelnau s'était distingué pendant ce siége, en soutenant deux sorties que firent les assiégés pendant qu'il était de garde à la tranchée, et en repoussant vigoureusement l'ennemi dans la ville. En 1642, on le chargea, conjointement avec le sieur de Kargretz, de conduire un secours de 4000 hommes au maréchal de Guébriant, en Allemagne. Cette troupe avait été levée en Bretagne, et mise en qualité de recrue dans les régiments de Castelnau et de Kargretz. Castelnau tomba malade à Cologne, par suite des fatigues du voyage, et revint en France pour rétablir sa santé. Le régiment de Castelnau, étant resté en Allemagne, fut entièrement détruit à la bataille de Rothweil. Pour dédommager Castelnau de cette perte, on le nomma, le 4 février 1644, mestre-de-camp du régiment français du cardinal Mazarin (depuis Bretagne), et il obtint, le même jour, la charge de maréchal de bataille. Employé, la même année, à l'armée commandée par le duc d'Enghien, il se trouva aux combats de Fribourg, les 3 et 5 août. Au premier de ces combats, le marquis de Castelnau, marchant à la tête du régiment de Mazarin, passa par-dessus les abattis de bois faits par les ennemis; s'attacha à la palissade du retranchement d'une redoute; arracha les pieux, et chassa les ennemis. Il était déjà en possession de la redoute, lorsque le duc d'Enghien lui envoya l'ordre de s'en emparer. Au combat du 5, qui dura

depuis onze heures du matin jusqu'à sept heures du soir, le marquis de Castelnau fut toujours avec son régiment à la portée du pistolet de l'ennemi, et reçut cinq coups de mousquet, dont un le blessa grièvement au bras. Malgré ces blessures, il tint ferme à son poste, jusqu'à ce que, sur un ordre réitéré du duc d'Enghien, il commanda la retraite. Il fut détaché, le 9 du même mois, à la tête de 1000 mousquetaires, pour aller engager les ennemis au combat; mais ceux-ci rebutés, et n'osant hasarder une troisième affaire, prirent le parti de se retirer, en abandonnant leur bagage et une partie de leurs canons. Le marquis de Castelnau continua de signaler sa valeur à la prise des places de Philisbourg, Landau, Worms, Spire, Mayence, etc., etc. Employé, en 1645, à l'armée d'Allemagne, sous les ordres du duc d'Enghien, il rendit un service des plus importants à la bataille de Nortlingue, le 3 août. Les Impériaux s'étaient retranchés dans le village d'Alterem, dont ils avaient barricadé les rues et crénelé les maisons. Trois cents de leurs mousquetaires étaient postés dans le clocher de ce village, dont l'église et les carrefours étaient gardés par des cuirassiers, et ces divers moyens de défense étaient appuyés par toute leur infanterie. Le marquis de Castelnau ayant été chargé d'attaquer avec l'infanterie française le village d'Alterem, dont l'occupation était indispensable pour assurer le gain de la bataille, il mena ses troupes à l'ennemi. La résistance qu'il éprouva fut des plus vigoureuses, et l'on se battit de part et d'autre avec un égal acharnement; mais enfin le village fut enlevé. Mercy, qui commandait les Impériaux, fut tué à l'attaque du marquis de Castelnau, qui eut lui-même deux chevaux tués sous lui, et reçut six coups de mousquet sur son corps ou dans ses armes. Une de ces mousquetades lui ayant percé l'aine droite, la vessie et le haut de la cuisse gauche, la blessure fut jugée mortelle; mais il fut assez heureux pour en guérir. En récompense de ses services, il obtint le grade de maréchal-de-camp, que S. M. lui conféra, le 16 du même mois d'août. Il leva, par commission du 14 mars 1646, un régiment d'infanterie de son nom.

Employé, la même année, au siége de Mardick, il fit un logement à sa garde sur la contrescarpe; repoussa avec sa vigueur ordinaire une sortie des assiégés; et quoiqu'il eût reçu deux coups, l'un à la tête et l'autre à la cuirasse, il ne quitta point la tranchée, où le duc d'Enghien le trouva soutenant le choc des assaillants. Mardick fut pris, le 24 août. Au siége de Dunkerque, qui capitula, le 7 octobre suivant, le marquis de Castelnau fit encore sur la contrescarpe un logement, qu'il maintint contre toutes les attaques des assiégés. Chargé de jeter des troupes dans Béthune, il s'acquitta de cette mission avec tant de diligence, que les ennemis, qui menaçaient la place, furent obligés de renoncer à leur dessein. Une maladie le força peu de temps après de quitter l'armée; mais, ayant eu avis qu'il pourrait y avoir un combat vers Landrecies, il s'y fit porter, afin de ne pas manquer une occasion de prouver son zèle pour le service du roi. Ce dévouement fut récompensé par le gouvernement de la Bassée, que le roi lui donna, le 10 juillet de la même année, et auquel on joignit celui de Lens, avec ordre de faire raser cette dernière place. Il fit fortifier la Bassée de manière à mettre cette ville dans un état de défense respectable. Nommé au gouvernement de Brest, en 1648, il se démit alors de celui de la Bassée. Il se démit aussi du régiment du cardinal Mazarin, le 30 mars. Sur les avis que l'on eut des projets de l'ennemi sur Furnes, le marquis de Castelnau reçut l'ordre d'aller servir, seul maréchal-de-camp, et de commander un corps de troupes en Flandre, du côté de la mer, sous les ordres du maréchal de Rantzaw. Pendant qu'on préparait à Dunkerque le secours destiné pour Furnes, le marquis de Castelnau résolut d'enlever une garde de cent chevaux, et se mit en embuscade dans les dunes. Les ennemis, avertis de son dessein par un cavalier allemand qui déserta, firent monter à cheval toute leur cavalerie; mais, afin d'attirer Castelnau dans le piége qu'ils lui tendaient, ils ne lui présentèrent d'abord qu'un escadron de 40 chevaux, à la poursuite duquel il se mit, et dont il prit une partie Il était parvenu à faire rétrograder le reste,

lorsqu'il se vit tout à coup chargé par 1000 cavaliers. Faisant alors bonne contenance, et aidé de 100 chevaux qu'il avait eu la précaution de poster sur une hauteur pour favoriser sa retraite en cas de besoin, il revint au petit pas, tenant toujours tête aux plus avancés. Arrivé dans un défilé, il culbuta 200 ennemis, et parvint à rentrer dans Dunkerque avec ses prisonniers, après une marche de 4 lieues, pendant laquelle on ne put parvenir à l'entamer. Les ennemis, qui s'étaient emparés de Furnes avant que cette place eût pu être secourue, envoyèrent le marquis Sfondrate avec un corps de troupes contre le maréchal de Rantzaw. Ce dernier s'étant mis en mouvement, le marquis de Castelnau, qui commandait son avant-garde, attaqua et prit l'abbaye des Dunes, après une longue et vigoureuse escarmouche. Le lendemain, Sfondrate ayant pris une position avantageuse derrière un canal très-large, où il se trouvait encore couvert par un parapet à banquettes, le maréchal de Rantzaw arrêta de le faire attaquer pendant la nuit. Dans cette affaire, le marquis de Castelnau eut son poste assigné à la droite, avec 2 régiments et 2 petites pièces de canon. Le signal d'attaque donné, il fit, sur le bord du canal que défendaient les Espagnols, un logement pour 100 mousquetaires. Dans cette première action, qui eut lieu sous une grêle de mousquetades, deux gentilshommes et un de ses valets furent tués à côté de lui; son aide-de-camp et un garde y furent blessés. Son retranchement achevé, il se fit apporter des pièces de bois pour établir un pont, et envoya des gens à la nage, pour l'assurer de l'autre côté. Le maréchal de Rantzaw, jugeant cette entreprise impossible et très-meurtrière, manda à Castelnau de se retirer, lorsqu'il le croirait convenable; mais celui-ci s'opiniâtra dans son dessein; et, allant lui-même chercher des hommes pour remplacer ceux tués ou mis hors d'état de travailler, il parvint à passer le canal, et à forcer Sfondrate d'abandonner sa position, et de se retirer à la faveur de la nuit. Par ordre du maréchal de Rantzaw, il investit de suite la ville de Furnes, devant laquelle il fit la ligne de circonvallation, et

ouvrir la tranchée avec la plus grande célérité. Pour faire avancer plus rapidement les ouvrages, il y coucha toutes les nuits, malgré des pluies presque continuelles. Déjà il était parvenu à faire un logement sur la contrescarpe, lorsque les assiégés proposèrent une capitulation, qui leur fut accordée, le 10 septembre. Son régiment d'infanterie fut licencié à la fin de cette campagne. Créé lieutenant-général, le 12 septembre 1650, après la levée du siége de Guise, auquel il s'était trouvé, il eut ordre d'aller servir en Guienne, sous le maréchal de la Meilleraye. De là, il vint avec le cardinal de Mazarin au siége de Rethel, que le maréchal du Plessis prit le 14 décembre. Il combattit, le 15, les Espagnols, près de cette place, et obtint, le 23, un régiment d'infanterie irlandaise, vacant par la mort du sieur Duval. Créé chevalier des Ordres du roi, le 9 février 1651 (1), il alla d'abord servir en Flandre, sous le maréchal d'Aumont, puis il conduisit en Guienne les troupes qui soumirent la Rochelle. On l'employa au siége d'Angers, qui se rendit par capitulation. Il se saisit de Lagny; et, quoique malade, il se trouva à la reprise de Château-Porcien. Il se démit, au mois de septembre, de son régiment irlandais, et en leva, par commission du 5 décembre suivant, un de cavalerie de son nom, qu'il conserva jusqu'à sa mort. Employé au siége de Vervins, sous le maréchal de Turenne, il attaqua et enleva le faubourg de cette place, qui se rendit, au mois de janvier 1653. La ville de Mouzon étant assiégée par M. de Turenne, le marquis de Castelnau, seul lieutenant-général employé à ce siége, joignit aux devoirs et aux périls de sa charge les fonctions d'ingénieur, parce qu'on manquait d'officiers de cette arme. Pendant toute la durée du siége, il ne quitta les ouvrages ni jour ni nuit, et l'on dut en grande partie à ses soins et à ses talents la prise de Mouzon, qui capitula le 26 septembre. Il concourut ensuite à l'investissement de Sainte-Ménéhould, qui se rendit le 26 novembre. A ce dernier siége,

(1) Il mourut avant d'être reçu.

il emporta un ouvrage qui flanquait le fossé. Les assiégés ayant repris cet ouvrage, il le leur enleva de nouveau; attacha le mineur au bastion; y fit un logement qu'on lui disputa long-temps, et s'y maintint. Il avait reçu plusieurs coups dans ses armes, à l'ouverture des tranchées; et deux gentilshommes, ses parents, y avaient été tués près de lui, ainsi que deux de ses domestiques. Il commanda seul le siége de Tanne, dont il se rendit maître, et y fut très-dangereusement blessé au bras, en arrachant une palissade, pour donner l'exemple à ses soldats, parmi lesquels il s'était mêlé. Après cette conquête, il mit ses troupes en quartiers d'hiver, et conclut, par ordre du roi, un traité avec le comte d'Harcourt, qui remit Brisack. Étant guéri de sa dernière blessure, le marquis de Castelnau alla, au commencement de la campagne de 1654, servir au siége d'Arras, où il eut un cheval tué sous lui. Son poste était à l'infanterie, lorsqu'on força devant cette place les lignes des Espagnols. Commandant l'armée, qui fut laissée sur la frontière pendant l'hiver, il surprit la ville basse du Catelet; y tua ou prit tous les hommes composant 3 régiments ennemis: brûla la ville, et rendit libres les chemins du Quesnoy, où il mena, en personne, deux grands convois. En 1655, il fut chargé de la conservation de cette même place pendant le siége de Landrecies. Il s'empara de Bovines; concourut à la prise de Condé, le 18 août, et à celle de Saint-Guilain, le 25. La défense de ces deux dernières places lui ayant été confiée, ainsi que le commandement-général dans le Hainaut, il battit plusieurs postes espagnols, et leur enleva un grand convoi qu'ils menaient à Valenciennes. Nommé, par lettres du roi du 6 juin 1656, pour commander l'armée de Flandre en l'absence du maréchal de Turenne, en qualité de lieutenant-général, et pour donner des ordres aux autres lieutenants-généraux sous lui, il passa trente nuits entières dans la tranchée devant la place de Valenciennes, qui fut investie le 15 du même mois, et qu'on ne put prendre. Il eut, à ce siége, son chapeau percé d'une balle. Il prit la Capelle, le 27 septembre, après trois jours d'un siége, pendant lequel il reçut un coup de mousquet dans ses ha-

bits. M. de Turenne, ayant été obligé de marcher sur la Meuse au secours du maréchal de La Ferté, laissa une partie de son armée sous le commandement du marquis de Castelnau. Celui-ci fit observer les Espagnols avec le plus grand soin; et, ayant été averti par ses coureurs qu'ils revenaient sur Mons, il dépêcha MM. de Hocquincourt et de Rosepaire, avec 500 chevaux chacun pour aller à Ardres. Cette expédition suffit pour rompre les desseins de l'ennemi. Il commanda un quartier au siége de Saint-Venant, qui se rendit, le 27 août 1657; prit la Mothe-aux-Bois, le 13 septembre, et peu de temps après le fort d'Anuin. Au siége de Mardick, qui se rendit le 3 octobre, le marquis de Castelnau se signala dans l'attaque qu'il fit de la contrescarpe, à la tête du régiment de Picardie. Employé comme lieutenant-général au siége de Dunkerque, que l'on investit dans la nuit du 4 au 5 juin 1658, il fut de toutes les attaques et de tous les travaux qui eurent lieu à cette occasion. Le maréchal de Turenne ayant jugé convenable de sortir de ses lignes devant Dunkerque, pour aller offrir le combat aux ennemis, il en résulta la célèbre bataille des Dunes, gagnée sur les Espagnols, le 14 juin. A cette bataille, le marquis de Castelnau, ayant le commandement de l'aile gauche (1), rompit d'abord la cavalerie espagnole, qu'il chassa de la Dune; puis il chargea deux escadrons, dont un appartenait au duc d'York; les repoussa; dégagea un bataillon anglais qui s'était emparé de la Dune, et tomba enfin sur 3 bataillons espagnols, auxquels il fit mettre bas les armes. La valeur que déploya le marquis de Castelnau dans cette journée, où il eut son cheval blessé de deux mousquetades, fut admirée, ainsi que la conduite et le bon ordre qu'il apporta dans la disposition de ses troupes, et particulièrement par-

(1) Par suite de la disposition des rangs, un bataillon anglais qui servait avec l'armée française, se trouva placé sous les ordres du marquis de Castelnau. Les Anglais eurent tant de joie de servir sous sa conduite, qu'ils lui rendirent les mêmes honneurs qu'à leurs princes, et l'accueillirent, en jetant leurs chapeaux en l'air et criant tous ensemble : *Bataille et Castelnau*.

mi la cavalerie qui garda toujours son rang, sans qu'aucun homme se débandât ni pour butiner, ni pour faire des prisonniers. Le vicomte de Turenne fit au marquis de Castelnau l'honneur de vouloir partager avec lui la gloire de cette journée; et ce fut dans ce sens qu'il rendit compte au roi du gain de la bataille des Dunes. S. M. prit alors la résolution d'élever le marquis de Castelnau au grade de maréchal de France. Étant retourné au camp devant Dunkerque, avec l'assurance d'obtenir cette dignité après la réduction de la place, Castelnau voulut en hâter la prise. Il s'empara du fort de Léon, et ordonna des ouvrages qu'il regardait comme très-importants. Pour mieux examiner les ouvrages, il s'y rendit à pied, le 16 juin, et y reçut un coup de mousquet dans le côté gauche, au défaut des côtes. La douleur qu'il ressentit de ce coup lui fit juger qu'il était mortel. Il eut cependant le courage de monter à cheval et de se rendre, en galopant, au fort de Mardick, où il arriva avec une contenance tellement ferme, qu'on l'eût cru en parfaite santé. Il entendit avec beaucoup de calme et de sang-froid prononcer l'arrêt de sa mort par le chirurgien qui fut consulté. On le transporta à Calais, où il mourut, après 29 jours de souffrances (1), le 15 juillet 1658, à l'âge de 38 ans. Le roi l'avait créé maréchal de France, par état donné à Mardick, le 30 juin, et qui fut registré à la connétablie, le 12 décembre suivant. Le marquis de Castelnau fut vivement regretté du roi, de l'armée et de toute la France. Son corps fut embaumé, porté à Bourges, et inhumé dans l'église des religieux de Saint-Dominique (2). (*Chronologie militaire*, *tom. II*, *pag.* 621; *Mémoires de Castelnau, publiés*

(1) La balle qui l'avait blessé étant restée dans son corps, on lui fit les opérations les plus douloureuses pour tâcher de la découvrir; mais on n'y put parvenir. Ce fut seulement après la mort du maréchal qu'on trouva cette balle aplatie contre l'épine du dos qu'elle avait cariée.

(2) Henriette-Julie de Castelnau, comtesse de Murat, l'une des muses françaises, était petite-fille du marechal et héritière de sa maison. Elle mourut en 1716, à l'âge de 45 ans; elle a laissé des chansons et diver-

*par Le Laboureur, Bruxelles*, 1731, *tom. III, in-fol., pag.* 113 *et suivantes; Dictionnaire universel, par Chaudon et Delandine, tom. IV, pag.* 111; *Biographie universelle, ancienne et moderne, tom. VII, pag.* 328; *Gazette de France.*)

DE CASTELNAU, *voyez* D'ALBIGNAC.

DE CASTELNOUVEL, *voyez* D'AUBUSSON.

DE CASTELPERS, *voyez* BORIE.

CASTEX (Bertrand-Pierre, *baron*), *lieutenant-général*, naquit à Pavie en Languedoc, le 24 juin 1771. Il entra au service, le 15 juillet 1792, en qualité de maréchal-des-logis de la compagnie franche du département du Gers; fut nommé sous-lieutenant au 24ᵉ régiment de chasseurs à cheval, le 18 août 1793, et lieutenant au même régiment, le 1ᵉʳ juillet 1795. Il fit les campagnes de 1794 et 1795 à l'armée des Pyrénées-Occidentales, et celles de 1796, 1797, 1798, 1799 et 1800 à l'armée d'Italie. Il avait été nommé capitaine au 24ᵉ régiment de chasseurs à cheval, le 7 janvier 1797, et chef d'escadron au même régiment, le 22 décembre 1800. Employé en cette dernière qualité à l'armée d'Espagne, en 1801 et 1802, il fut fait major du 20ᵉ régiment de chasseurs à cheval, le 29 octobre 1803. En 1806, il fit la campagne contre les Prussiens; se distingua à la bataille d'Iéna, le 14 octobre, et y fut fait colonel du même régiment, sur le champ de bataille. Il servit, en 1807, à la grande-armée d'Allemagne; se signala en différentes occasions, et notamment aux batailles d'Eylau et de Friedland, et obtint, en récompense de ses services, la croix de commandant de la Légion-d'Honneur, qui lui fut accordée, le 11 juillet. Napoléon lui conféra, en 1808, le titre de

---

ses petites pièces de poésie répandues dans différents recueils. On a encore d'elle *les Lutins de Kernosi*, roman plein d'esprit et de grâce; les *Contes des Fées*, en 2 volumes; et *le Voyage de campagne*, écrit avec agrément.

baron avec une dotation. Le colonel Castex commanda son régiment dans la campagne de 1809 contre l'Autriche; et s'étant fait remarquer par des actions d'éclat à la bataille de Wagram, le 6 juillet, il fut créé général de brigade, le 21 du même mois. Il servit, en 1810 et 1811, au camp de Boulogne; fut employé, en 1812, dans la grande-armée de Russie; donna des preuves de valeur et de conduite aux combats d'Ostrowno et de Polotsk, et fut blessé, le 27 novembre, d'un coup de baïonnette à la cuisse, au passage de la Bérésina, pendant la retraite de Moscou. En 1813, il fut fait général-major des grenadiers à cheval de la garde impériale; servit en cette qualité à la grande-armée d'Allemagne; se trouva aux combats sous les murs de Dresde, et fut blessé d'un coup de sabre au genou à l'affaire d'Altembourg. Il obtint le grade de général de division, le 28 novembre de la même année. Vers la fin du mois de décembre suivant, il servait à l'armée du Nord, en Hollande, sous les ordres du général Lefebvre-Desnouettes. Employé à la même armée, en 1814, il reçut en Belgique, vers le 23 janvier, un ordre du général en chef comte Maison, pour commander un détachement de 1200 hommes d'infanterie, 800 chevaux et 2 pièces de canon, et aller reconnaître la position dans laquelle se trouvait le corps d'armée du maréchal duc de Trévise. Chemin faisant, il rencontra près de Saint-Tron 2 régiments de Cosaques russes, qui tournèrent bride à son approche, et se replièrent en toute hâte sur le faubourg de Liége. Les ayant poursuivis vivement, il était prêt de les atteindre et de les sabrer, lorsque le corps entier des Cosaques de Czernichew accourut avec 2 pièces d'artillerie. Les Français furent bientôt tournés par une portion des ennemis et chargés par l'autre. Obligés de se replier à leur tour sur Saint-Tron, ils perdirent une centaine d'hommes; et le général Castex fut lui-même blessé d'un coup de feu à la poitrine. Il continua cependant à servir pendant tout le reste de la campagne; eut part aux diverses opérations de retraite que fit l'armée; battit près de Lielle deux colonnes ennemies, venues par Chornaing et Bouvines; leur fit une

soixantaine d'hommes prisonniers, et leur en mit une centaine hors de combat. Après l'abdication de Buonaparte, le général Castex fit sa soumission à S. M. Louis XVIII, qui le créa chevalier de Saint-Louis, le 13 août 1814. Napoléon Buonaparte étant revenu en France, en 1815, le baron Castex fut employé par lui dans le corps du Jura, sous les ordres du général en chef Lecourbe. Après les *cent jours*, le général Castex fut classé parmi les officiers en non-activité; mais, en 1818, S. M. lui donna le commandement de la 6ᵉ division militaire. Il fut créé commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, en mai 1821. (*Brevets et états militaires, annales du temps.*)

CASTIGLIONE, *voyez* AUGEREAU.

DE CASTILLON (N,...), *baron de Saint-Victor, lieutenant-général*, servit dans la légion royale, et fut ensuite nommé commandant-général des troupes du roi dans les Iles-sous-le-Vent. On le créa brigadier d'infanterie, le 20 février 1761; maréchal-de-camp, le 16 avril 1767, et lieutenant-général, le 1ᵉʳ mars 1784. (*Etats militaires.*)

DE CASTRIES, *voyez* LA CROIX *et* DE BEAUVAU.

LE CAT (Jean-Baptiste-Maximilien-Joseph-Antoine), *baron de Bazancourt, maréchal-de-camp*, né au Bois-de-Molle en Picardie, le 19 mars 1767. On le trouve porté dans le tableau des pensions inscrites au trésor public, à la date du 1ᵉʳ septembre 1817, pour la retraite du grade de maréchal-de-camp, après 46 ans 9 mois et 9 jours de service.

CATHELINEAU (Jacques), *généralissime des armées vendéennes*, naquit au bourg de Pin-en-Mauge dans l'Anjou, le 5 janvier 1759. Il exerça d'abord la profession de maçon, puis devint voiturier et marchand colporteur. Il ne s'était encore distingué que par sa dévotion, sa probité et ses bonnes mœurs, lorsque la révolution française éclata. Il ne tarda pas à s'y montrer opposé. Après l'assas-

sinat du roi Louis XVI, Cathelineau, placé au milieu d'un peuple dévoué à la religion et à la royauté, méditait en silence le dessein de détruire le gouvernement républicain, et de relever le trône et l'autel. L'époque de la levée de 300,000 réquisitionnaires devint d'autant plus favorable à ce dessein, que l'on pouvait compter sur la répugnance des Vendéens à servir la cause des ennemis de Dieu et celle des tyrans de la France. Effectivement 300 jeunes gens du district de Saint-Florent ayant été rassemblés, le 12 mars 1793, à l'effet de procéder à la levée des réquisitionnaires, ils demandèrent à grands cris d'être exemptés de la milice nationale. Vainement les administrateurs du district s'efforcèrent de les ramener à la soumission; des huées couvrirent la voix de ces fonctionnaires, qui alors eurent recours aux armes. Quelques coups de fusil tirés sur les jeunes Vendéens furent le signal d'un combat, qui se termina à l'avantage de ces derniers, et par la prise d'un canon dont ils s'emparèrent. Cathelineau apprend, le lendemain 13, à Pin-en-Mauge, qu'il habite, les événements de Saint-Florent; et, se sentant animé d'une ardeur toute guerrière, il parcourt sa commune, appelle tous les habitants aux armes; les harangue; leur persuade que tout est perdu, si on laisse aux républicains le temps de se venger de la révolte, et que le seul parti à prendre est de s'affranchir par la voie des armes. En vain sa femme veut l'arrêter, en lui représentant qu'il est père d'une nombreuse famille. « Dieu, dit-il, protégera »mes enfants, pendant que je défendrai sa cause. » A sa voix persuasive, 27 jeunes gens de Pin-en-Mauge s'offrent à marcher sous ses ordres. « Marchons à l'instant sur Ja»lais, leur dit-il, la victoire nous donnera des armes et »des munitions (1). » La petite troupe se mit aussitôt en marche, en se dirigeant sur le gros bourg de la Poitevinié-

(1) C'est ainsi que se forma le noyau de l'armée vendéenne, qui souvent se rendit formidable, et que commença la ligue qui fit trembler plus d'une fois la convention nationale et les républicains.

re. Chemin faisant, elle se recrute de tous ceux que Cathelineau parvient à convaincre et à enflammer. Elle arrive enfin devant Jallais, forte d'environ 200 hommes presque tous armés de bâtons, de fourches et de faux emmanchées à l'envers. Jallais avait été occupé par un détachement de 80 républicains, postés avantageusement sur les hauteurs du château, dans un retranchement défendu par un canon de 6, nommé *le Missionnaire*. Arrivé à portée des républicains, Cathelineau s'adresse à sa troupe et lui dit : « Voilà nos plus cruels ennemis ; courons sur eux, et que » tout ce qui résistera soit détruit. » Un coup de canon part; mais la pièce étant mal dirigée, elle ne fait aucun mal à la troupe de l'intrépide Cathelineau. Celui-ci franchit le coteau à la tête des siens; enlève le poste en dix minutes; fait prisonnier tout ce qui résiste; oblige le reste à prendre la fuite, et s'empare de la pièce de canon. Il était midi. Après s'être saisi des armes des vaincus, Cathelineau dit à ses soldats : « Ce beau jour doit être mar» qué par plus d'une victoire »; et, sans perdre de temps, il les dirige sur Chemillé, petite ville située à deux lieues de Jallais, et défendue par 200 hommes et 3 grosses coulevrines (1). A l'approche des insurgés, les républicains du pays se joignent à la troupe soldée, et se préparent à faire une vigoureuse résistance. Cathelineau, sentant que la victoire serait disputée, fait d'abord attaquer les flancs des bleus (2); et, lorsqu'il juge le combat assez engagé, il se précipite en tête du gros de sa colonne sur le centre de la position des ennemis. Devançant les siens, il se bat corps à corps avec un républicain, et est prêt à succomber, lorsqu'un paysan, accouru à son secours, tue son adversaire. Cependant sa colonne avance avec intrépidité sous un feu terrible de mousqueterie et d'artillerie. Toute la tactique

(1) La coulevrine est une pièce d'artillerie, plus longue que les canons ordinaires.

(2) C'est le nom que les Vendéens donnaient aux soldats républicains, dont l'uniforme était effectivement de couleur bleue.

des soldats de Cathelineau consistait à courir sur l'ennemi, aussitôt qu'une décharge avait été faite, et avant qu'un second coup pût être tiré. Ce fut par ce moyen qu'après une demi-heure seulement d'engagement, les Vendéens avaient déjà renversé les défenseurs de Chemillé. Les républicains furent mis en déroute avec perte d'un bon nombre d'hommes tués, d'une centaine faits prisonniers, et des 3 coulevrines qui restèrent au pouvoir des royalistes. Les succès remportés par Cathelineau ayant été bientôt connus dans la contrée, il lui vint de toutes parts de nombreux renforts; et, dès le 14 mars, sa troupe pouvait être forte d'environ 3000 hommes. Après le combat de Chemillé, il avait dit aux siens : « Demain nous serons à Chollet. » Effectivement, il se présente, le 15, devant cette place, défendue par 500 hommes de troupes réglées, auxquels s'étaient joints beaucoup de patriotes, et par 4 pièces d'artillerie. A la vue des insurgés, la garnison de Chollet sort de la place et marche au-devant des royalistes: mais ces derniers, tombant tête baissée et avec une effrayante impétuosité sur les bleus, les enfoncent, les poursuivent, et entrent avec eux pêle-mêle dans Chollet. Les Vendéens restèrent maîtres de cette ville, qui était un chef-lieu de district (1), et où ils trouvèrent des armes, des munitions, et 4 pièces de campagne, dont une, nommée *la Marie-Jeanne*, devint non moins fameuse que *le Missionnaire* dans les guerres de la Vendée. Le 16 mars au matin, Cathelineau rassembla son armée; et, après y avoir incorporé tous ceux qui étaient venus le joindre et s'être fait reconnaître pour chef, il marcha sur Vihiers, où il savait que les républicains se réunissaient en forces pour venir l'attaquer dans Chollet. Il partagea son armée en trois corps, et plaça les prisonniers faits dans les précédentes affaires derrière son artillerie de campagne, qui était au centre. Arrivé en vue de l'ennemi, il fait avancer ce centre, et recommande à ses soldats de

---

(1) Le marquis de Beauveau, l'un des administrateurs de ce district, fut tué du premier coup de canon, parti des rangs vendéens.

marcher éparpillés; de s'approcher furtivement des bleus, et de tomber sur le canon. Cet ordre s'exécute, et l'artillerie républicaine, faisant une décharge, n'est funeste qu'à la colonne des prisonniers (1). Avant qu'une seconde décharge puisse avoir lieu, les Vendéens, qui s'étaient mis ventre à terre, se relèvent, s'élancent sur une pièce de canon appelée *la Rustique*, et s'en emparent (2). Bientôt toutes les colonnes fondent sur l'ennemi, l'enfoncent à coups de bâton, de pique et de baïonnette, tuent ou font prisonniers un bon nombre d'hommes, et forcent le reste à fuir en désordre sur Doué et Saumur. Le lendemain, 17 mars, la troupe de Cathelineau se dirigea sur Chemillé. Le 18, elle poursuivit et mena battant, dans un espace de deux lieues, un corps de 1500 républicains, auxquels elle enleva un convoi de munitions. Le 19, Cathelineau, informé que les bleus se trouvaient en force à Chalonne, Saint-Florent et aux environs, rassembla à la hâte son armée, alors forte d'environ 10,000 hommes, et se fit précéder d'une sommation que deux prisonniers de guerre furent chargés de remettre aux autorités. Celles-ci ayant décidé que Chalonne serait défendu jusqu'à la dernière extrémité, Cathelineau, arrivé à onze heures du soir devant la ville, la fit investir, et donna ses ordres pour l'attaquer le lendemain à la pointe du jour. Ces préparatifs répandirent d'abord l'effroi parmi les gardes nationales; et les troupes de ligne étant elles-mêmes découragées, Chalonne fut évacué et abandonné sans coup férir aux

(1) Vie de Jacques Cathelineau, Paris, 1821, pag. 15.

(2) La manière dont les Vendéens s'emparaient des canons, dans les commencements de la guerre, était pleine d'audace et d'adresse, et nous paraît digne d'être citée. Les paysans, connus par leur force et leur agilité, étaient chargés de cette opération. Précédant la colonne, ils marchaient en désordre, armés seulement de gros bâtons, et s'approchaient furtivement de l'ennemi. Dès qu'ils voyaient mettre le feu à la mèche, ils se jetaient à terre, se relevaient après le coup, et répétaient cette manœuvre, jusqu'à ce qu'ils fussent assez près pour assommer les canonniers ou les mettre en fuite.

Vendéens. Depuis le 19 mars, jour de la reprise de Chalonne, jusqu'aux premiers jours d'avril, l'armée vendéenne n'eut aucun engagement important avec les républicains; mais les royalistes s'emparèrent sans obstacles d'un grand nombre de villes et de bourgs. M. d'Elbée, qui avait le commandement d'une forte division d'insurgés vendéens, ayant voulu attaquer vers Angers les républicains commandés par le général Berruyer, réunit à cet effet plusieurs corps royalistes, parmi lesquels se trouvait celui de Cathelineau. L'attaque contre les bleus eut lieu à Chemillé, le 11 avril; et, dans cette journée, les Vendéens, surtout ceux de la colonne de Cathelineau, obtinrent d'abord des avantages sur l'ennemi; mais plusieurs divisions royalistes ayant été battues, cet échec et le défaut de munitions obligèrent l'armée vendéenne à faire retraite, et à se porter sur Beaupréau, où elle se rallia pour marcher sur Chollet. Chemin faisant, cette armée attaqua une faible division de républicains, commandés par le général Lygonnier, qui occupait Coron et Vezins. Ce général, jugeant qu'il ne pourrait pas tenir contre les forces vendéennes, très-supérieures aux siennes, prit le parti de la retraite; et déjà il commençait à l'effectuer, lorsque Cathelineau, sortant de Vihiers, vint fondre sur les bleus avec une intrépidité qui les étonne et les ébranle. Malgré leur défense courageuse et opiniâtre, les républicains sont bientôt cernés de toutes parts, forcés de fuir pour éviter une mort certaine, et poursuivis par les royalistes qui en font un grand carnage. Toute l'artillerie et les munitions des patriotes tombent au pouvoir des vainqueurs, qui font en outre 600 prisonniers. 160 grenadiers, échappés à ce désastre, s'étant jetés dans le château de Boisgroleau, s'y retranchèrent; mais Cathelineau les y assiégea, et les força à se rendre le troisième jour (1). D'Elbée et Cathelineau résolurent, le 22,

(1) L'épuisement des vivres et une démonstration faite par Cathelineau pour incendier le château, déterminèrent ces braves soldats à capituler.

d'attaquer Beaupréau, défendu par 2 bataillons de la garde nationale d'Angers. L'armée royaliste arrive inopinément, le 23, devant Beaupréau; et Cathelineau, sans perdre un instant, fait réunir des planches, dispose sa troupe en 2 colonnes pour effectuer le passage de la Sèvre, et marche au centre avec 4 pièces de canon. Bientôt il a démonté une des pièces de l'artillerie des républicains; et son attaque étant secondée par celle que la division Bonchamp faisait en même temps sur un autre point, il aborde vivement les gardes nationaux. Ceux-ci, épouvantés par la manœuvre des Vendéens qui se précipitent en aveugles sur les canons (1) et sur les baïonnettes, plièrent en désordre et prirent la fuite. Les royalistes entrèrent à Beaupréau, après avoir ramassé sur le champ de bataille 6 pièces de canon avec leurs caissons, et fait un assez grand nombre de prisonniers, parmi lesquels se trouvait un escadron des dragons de Roussillon, dont les chevaux servirent à remonter la cavalerie vendéenne. Après avoir été battu aux Aubiers, le 25 avril, par Henri de Larochejacquelein, l'un des chefs royalistes, le général républicain Quetineau s'était retiré à Thouars, ville du département des Deux-Sèvres, anciennement fortifiée, située sur une hauteur, et que sa position met à l'abri d'un coup de main. L'armée vendéenne vint cependant attaquer Thouars, le 5 mai, et s'en rendit maîtresse, après un combat qui dura deux heures, et dans lequel Cathelineau se conduisit avec sa bravoure accoutumée. Le général Quetineau fut fait prisonnier de guerre avec toute sa division, forte d'environ 5000 hommes. Plus de 1000 républicains étaient restés morts sur le champ de bataille, où les royalistes s'emparèrent de 5 à 6000 fusils, de 12 pièces de canon et de 20 caissons. Après cette expédition, l'armée vendéenne

(1) Les canonniers du département d'Eure-et-Loir se firent tuer sur leurs pièces qu'ils ne voulurent point rendre. Une compagnie de la garde nationale de Luynes se fit également hacher presque tout entière, en se défendant avec la plus grande intrépidité.

se sépara en deux portions, dont une marcha sous la conduite de d'Elbée et de Cathelineau, et se dirigea sur Parthenay : elle en chassa le général Chalbos, et s'empara de la Chateigneraie et de Vouvant. Chalbos se retira à Fontenay, qu'il se disposa à défendre avec 3000 hommes. Le 16 mai, Cathelineau rassemble sa colonne et la dirige sur Fontenay. Chalbos sort de cette ville, et s'avance contre les royalistes, auxquels il présente le combat. Supérieurs en nombre, ces derniers se précipitent avec force sur l'ennemi et le font plier; mais une charge de cavalerie ordonnée par Chalbos arrête ce mouvement. Chalbos attaque à dos les royalistes, les culbute, et les met en déroute avec perte de 400 hommes, de 24 canons, parmi lesquels se trouvait *la Marie-Jeanne*, et de beaucoup de bagages et de munitions. Cette défaite ne découragea pas Cathelineau. Dans une courte harangue adressée aux troupes, le 24 du même mois, il assura que si elles voulaient le seconder, bientôt elles auraient repris ce qu'elles avaient perdu à Fontenay. Effectivement l'armée royaliste s'étant présentée de nouveau devant cette ville, le 25, y battit complétement le général Chalbos, qui perdit un grand nombre d'hommes tués, blessés ou faits prisonniers. Les vainqueurs s'emparèrent en outre dans cette journée, glorieuse pour les armes vendéennes, de 42 pièces de canon, des bagages de l'ennemi et de sa caisse militaire, contenant 22 millions en assignats. Après la prise de Fontenay, l'armée vendéenne se dispersa momentanément dans la partie qu'on appelle le Bocage. S'étant réunis de nouveau, vers les premiers jours de juin, au nombre d'environ 40,000 hommes, les royalistes marchèrent sur Saumur. La division Cathelineau, qui avait pris sa route par Doué, délogea, le 7 du même mois, le général Lygonnier des hauteurs de Concourson. Dans cette affaire, Cathelineau eut un cheval tué sous lui par un boulet de canon. Dans la nuit du 8, il concourut à la défaite du général Salomon, qui donna dans une embuscade près de Montreuil, et fut obligé de s'enfuir à Niort, après un combat de trois heures, dans

lequel il perdit son canon et ses bagages (1). Le 9, l'armée royaliste se trouva devant Saumur. Sans attendre les ordres de ses chefs, une partie des Vendéens commença l'attaque, en se précipitant sur les postes avancés des républicains. Déjà les colonnes de la droite et de la gauche étaient engagées, lorsque Cathelineau gravit avec sa troupe une hauteur presque en face du château de Saumur; mais ses soldats se trouvant exposés à un feu très-meurtrier, tournent le dos et prennent la fuite. Cathelineau part au galop, gagne la tête des fuyards, leur fait, au nom de la religion, une harangue qu'il termine par ces mots: « Suivez-»moi à l'instant, et ne me quittez plus: il faut vaincre ou »périr en combattant. » Les Vendéens répondent à cet ordre par le cri de *vive le roi quand même!* et reviennent prendre leur poste. Cathelineau s'étant porté seul en avant pour mieux juger la position respective des deux armées, trouva que le plan d'attaque avait été mal conçu; et en ayant adopté un autre, de concert avec M. de Larochejacquelein, il s'empresse de le faire mettre à exécution. Bientôt l'aile gauche des républicains fut mise en déroute, et l'infanterie de leur centre ainsi que leur droite ayant refusé d'appuyer la cavalerie qui avait fourni une belle charge, les Vendéens profitèrent de cette lâcheté d'une partie de leurs adversaires. Ceux-ci prirent la fuite, et furent sabrés par la cavalerie royaliste. Saumur tomba au pouvoir des Vendéens, le 9, et le château, défendu par 1400 hommes, capitula le 10. Dans ces deux journées, les républicains perdirent environ 5000 hommes tués, blessés ou prisonniers (2), 80 pièces de canon, une grande quantité de

(1) L'armée royaliste fit aussi des pertes assez considérables en hommes par le feu de ses propres soldats, qui dans l'obscurité tirèrent les uns sur les autres.

(2) Cathelineau s'entretenant avec un des officiers faits prisonniers, celui-ci, après avoir rendu hommage au courage des Vendéens, ajouta: « En dernier résultat, à quoi réussirez-vous avec une armée sans instruc-»tion ni discipline? » — « Quand nous ne pourrons plus vaincre, répon-»dit Cathelineau, nous réussirons à nous faire tuer. » (*Vie de Jacques Cathelineau*, pag. 73 et 74.)

fusils, des munitions de guerre, et des magasins considérables. La prise de Saumur rendit les Vendéens maîtres d'une place importante et d'un passage sur la Loire. Le 12 juin, M. de Lescure, l'un des chefs de l'armée royaliste, étant blessé, rassembla chez lui les officiers-généraux de cette armée, leur exposa que l'insurrection prenait un tel degré d'importance, qu'il lui semblait convenable de donner un généralissime aux troupes royalistes, et ajouta : « Je donne ma voix à M. Cathelineau. » Cette proposition fut applaudie à l'unanimité, et le brevet de général en chef fut expédié de suite à Cathelineau, qui, plein de modestie, fut plus étonné qu'enorgueilli de cet honneur. L'armée prit dès lors une consistance qu'elle n'avait point encore eue, et toutes les diverses parties du service furent organisées. Les Vendéens s'emparèrent de Chinon, et des magasins que les bleus y avaient laissés. Loudun fut aussi délivré, et Angers fut pris par une colonne de 1200 royalistes. Le quartier-général vendéen se porta, le 17 juin, dans cette dernière ville, où il fut résolu que l'on attaquerait la ville de Nantes. L'armée vendéenne, forte de 50,000 hommes, se dirigea en conséquence sur cette place, et elle n'en était plus qu'à deux lieues, lorsque, le 24, Cathelineau, envoya deux prisonniers nantais porter au conseil de défense de Nantes une sommation de remettre cette ville, dont il serait pris possession au nom de Sa Majesté Louis XVII. Le conseil n'ayant répondu à cette sommation que par un refus formel, Cathelineau fit marcher ses colonnes sur plusieurs points, de manière à investir la ville de tous les côtés, et se mit lui-même à la tête de 12,000 hommes. La place de Nantes, située sur la Loire et au confluent de trois rivières, compte une population d'environ 74,000 âmes. Elle était jadis entourée d'une forte muraille, flanquée de 18 tours; mais, à l'époque que nous citons, elle ne présentait pour tous ouvrages de défense qu'une faible contrevallation de près de deux lieues d'étendue. Les généraux républicains Canclaux et Beysser commandaient alors, le premier en chef l'armée des patriotes, et le second la place de Nantes. A l'approche des

Vendéens, ces deux généraux prirent les mesures les plus énergiques pour assurer la défense de ce poste important. La garnison était peu considérable et l'artillerie très-faible; mais la garde nationale et les patriotes nantais qui étaient en grand nombre et pleins d'enthousiasme, offrirent aux généraux républicains un puissant renfort, dont ils surent profiter. Le 27 juin, Cathelineau fit commencer l'attaque par la colonne en tête de laquelle il se trouvait, et qui était dirigée par d'Elbée. Le bourg de Nort fut enlevé, non sans beaucoup de résistance de la part du 3e bataillon de la Loire-Inférieure (1). Le 28, toutes les colonnes vendéennes marchèrent de concert à une nouvelle attaque. A la vue des nombreux bataillons royalistes, 12,000 hommes, dont plus de la moitié gardes nationaux, sortent de Nantes et se précipitent contre l'ennemi; mais après un engagement opiniâtre et des plus sanglants, ils sont obligés de rentrer dans la place. Nantes est bientôt cerné de toutes parts, et attaqué sur neuf points à la fois. A midi, le combat le plus meurtrier avait lieu aux portes de Paris, de Rennes et de Vannes, et partout l'acharnement des assiégés égalait l'ardeur des assiégeants. Une batterie de Cathelineau ayant abattu la barricade armée de canons, qui défendait la porte dite de Rennes, le généralissime vendéen, qui voit ses soldats exposés à un feu terrible de mousqueterie et d'artillerie, s'écrie : « Je perdrai plus utilement dans la ville les braves qui périraient ici. » Aussitôt il met pied à terre; rassemble 300 hommes, parmi lesquels sont ses frères, ses parents et ses amis; court avec eux sur la brèche; tue tout ce qui s'y rencontre; s'empare de la barricade ainsi que du canon; et, poursuivant, à l'arme blanche les républicains qui fuient devant lui, il arrive avec sa troupe jusque sur la place de Viarme. Là s'engage un combat avec les troupes que commandait le général Beysser, et la victoire semblait ne pou-

(1) Le brave Meuris, commandant ce bataillon, fort de 400 hommes, se fit hacher à son poste avec toute sa troupe, moins 17 soldats qui parvinrent à regagner Nantes, en emportant le drapeau du bataillon.



voir échapper aux Vendéens, dont plusieurs autres colonnes pénétraient également dans Nantes sur d'autres points, lorsque Cathelineau, qui combattait avec son intrépidité ordinaire à la tête des siens, est atteint d'une balle qui lui perce le bras et la poitrine, et le jette aux pieds de son cheval. Cet événement funeste, dont le bruit se répandit avec rapidité, porte le découragement parmi les Vendéens, qui commencent à plier devant les républicains, et finissent par se retirer, en emportant le corps de leur général mourant. A deux heures de l'après-midi, le feu des Vendéens était déjà bien éloigné de la place et très-ralenti. Dans la nuit du 28 au 29 juin, l'armée royaliste se dispersa, et chaque Vendéen retourna dans ses foyers (1). Cathelineau fut porté à Saint-Florent, où il ne cessa point, malgré ses souffrances, de donner ses ordres et de s'occuper de son armée jusqu'au 14 juillet, jour de sa mort (2) (3). (*Vie de Jacques Cathelineau*, *Paris*, 1821, 2[e] *édition*, *annales du temps*.)

---

(1) Les Vendéens en agissaient de même après chaque expédition; mais ils étaient toujours prêts et surtout exacts à se réunir sur un simple ordre des chefs qu'ils s'étaient donnés.

(2) Un de ses parents se présentant au peuple assemblé devant la demeure de Cathelineau, annonça en ces termes la mort de ce général: « Le » bon général a rendu l'âme à qui la lui avait donnée pour venger sa gloi- » re. » Quelles paroles simples et profondes la religion suggère à un paysan! (*Vie de Jacques Cathelineau.*)

(3) Cathelineau était doué d'un caractère tout à la fois doux, généreux, entreprenant et plein de fermeté, d'un esprit vif, pénétrant et juste, et d'un véritable génie militaire. Il servit la cause qu'il avait embrassée avec un dévouement et une simplicité héroïques. Sa probité et son désintéressement furent tels, qu'à sa mort il était plus pauvre qu'au commencement de la guerre. Ni sa famille ni ses parents ne gagnèrent à son élévation; et de trois frères et huit cousins qui servirent avec lui dans la guerre de la Vendée, il n'en employa aucuns que selon la capacité qu'il leur connaissait. C'est ainsi qu'il retint dans un rang obscur Jean, son frère puîné. Ce dernier revenant un jour d'une mission, au moment du combat, demanda ce qu'il avait à faire. « Le bruit du canon te l'apprend, répondit Cathelineau; vas joindre tes camarades, et charge

DE CATINAT DE SAINT-GRATIEN (Nicolas), *maréchal de France,* naquit à Paris, le 1er septembre 1637. Fils du doyen des conseillers au parlement de Paris, sa première éducation fut celle d'un homme destiné à la magistrature; et, lorsqu'elle fut terminée, il se fit recevoir avocat. Choisi pour défendre une cause dont la justice lui paraissait évidente, il la perdit : et ce début malheureux le rebuta à un tel point, qu'il quitta le barreau pour embrasser le parti des armes, plus convenable à son caractère et surtout à son génie. Il entra au service comme lieutenant dans le régiment de cavalerie que commandait M. de Fouville, et fut fait aide-de-camp des armées du roi, le 5 mai 1667. Il servit en ces qualités au siége de Tournay, pris le 24 juin de la même année; à la prise de Douay, le 6 juillet suivant, et à celle de Lille, le 27 août. Louis XIV, témoin d'une action de tête et de courage que fit Catinat, à l'attaque de la contrescarpe de Lille, lui donna, le 2 septembre, pour le récompenser, la lieutenance de la compagnie de Cauvisson, dans le régiment des gardes, corps bien composé, et que le roi regardait comme devant servir de modèle aux troupes et devenir une pépinière de chefs. Catinat continua de servir en Flandre jusqu'à la paix, signée à Aix-la-Chapelle, le 2 mai 1668. Devenu capitaine au régiment des gardes, le 7 janvier 1670, il servit avec ce régiment à l'armée de Flandre, en 1672; se trouva à la première attaque de la ville d'Orsoy, que le roi prit le 3 juin; au passage du Rhin, le 12; à la prise de Doesbourg, le 21, et à celle d'Unna, le 5 février 1673. Il fut blessé, dans la même année, au siége de Maestricht. Il suivit cependant le roi en Lorraine et en Alsace, d'où il revint à Paris avec ce prince. Il se distingua, en 1674, au siége de Besançon, pris le 15 mai; à l'attaque

———

» ferme. » Ce Jean de Cathelineau fut tué au combat de Savenay. Pierre Cathelineau, second frère du général, commanda en plusieurs occasions des corps de paysans, et mourut des suites d'une blessure reçue dans une affaire près de Chollet. Joseph Cathelineau périt sur l'échafaud, à Angers, après avoir été pris et couvert de blessures par les républicains, en revenant d'une mission que Jacques, son frère, lui avait confiée.

du fort Saint-Étienne et de la citadelle, qui capitula, le 21 du même mois, et à la prise de Dôle, le 6 juin. Il combattit avec la plus grande valeur à la bataille de Seneff, le 11 août, et y fut blessé dans l'attaque faite sur le village du Fay (1). Il servit, en 1675, sous le vicomte de Turenne; se trouva au combat de Turckheim, le 5 janvier, et fut employé à l'armée d'observation chargée de couvrir le siége de Limbourg, qui capitula le 21 juin. Créé major-général de l'infanterie, le 10 mars 1776, il servit en cette qualité à l'armée de Flandre, et se trouva à la prise de Condé, le 26 avril. Sur la fin de la campagne, il commanda les troupes placées au Cateau-Cambrésis, pour servir au blocus de Cambrai. Brigadier d'infanterie, par brevet du 25 février 1677, il servit à l'armée de Flandre, comme major-général de l'infanterie; fut employé au siége de Valenciennes, qui se rendit le 17 mars; à celui de Cambrai, pris le 5 avril; à la prise de la citadelle de cette place, le 17, et à celle de Saint-Guilain, le 11 décembre. Il fit, en 1678, les fonctions de major-général de l'infanterie aux siéges de Gand, que le roi prit le 9 mars, et d'Ypres, qui se rendit le 25. On le nomma pour commander à Dunkerque, le même jour, 25 mars. Sur la fin de l'année, la paix étant faite, M. de Louvois, qui connaissait les divers genres de talent de Catinat (2), voulut essayer de s'en servir comme négociateur, et l'envoya à Pignerol, pour traiter, avec le duc de Mantoue, de l'entrée des troupes françaises dans la ville de Casal. La trahison d'un secrétaire du duc fit manquer cette négociation. Catinat revint en France, et fut chargé du soin de préparer les troupes à recommencer la guerre. A son retour, il obtint, le 24 mai 1679, le gouvernement de

(1) Le grand Condé, qui commandait l'armée française à cette bataille, écrivit à Catinat le billet suivant : « Personne ne prend plus de part » que moi à votre blessure; il y a si peu de gens comme vous, qu'on » perd toujours trop quand on les perd. »

(2) Le duc de la Feuillade, qui n'aimait pas Catinat, avait cependant rendu une justice éclatante à son mérite, en disant au roi qu'on pouvait en faire *un général, un ministre, un ambassadeur, un chancelier.*

Longwy. Il se démit, le 26 juillet suivant, de sa compagnie aux gardes; obtint le gouvernement de Condé, le 21 février 1680, et se démit alors de celui de Longwy. Nommé gouverneur des ville et citadelle de Tournay, le 20 mai 1681, il se démit du gouvernement de Condé. Il fut promu au grade de maréchal-de-camp, le 16 août de la même année, et le roi le chargea de l'inspection de l'infanterie. La cour de France, qui n'avait pas renoncé au projet de faire occuper par ses troupes la citadelle de Casal, conclut enfin, avec le duc de Mantoue, un traité par lequel celui-ci s'engagea à livrer cette forteresse. Aussitôt que cette nouvelle fut arrivée à la cour, M. de Louvois donna à Catinat l'ordre de quitter son commandement de Flandre, de prétexter des affaires de famille, et de se rendre secrètement à Pignerol, où M. de Saint-Marc, gouverneur de la place, devait le tenir caché. On prétend que Catinat, pour mieux déguiser son arrivée et son séjour à Pignerol, fit prier M. de Saint-Marc de l'envoyer arrêter la nuit, sur le chemin, et de le faire conduire de suite à la citadelle. Quoi qu'il en soit, il y resta ignoré pendant vingt-quatre jours; et, lorsque les troupes aux ordres de M. de Boufflers furent arrivées à Pignerol, il se mit à la tête de 12 bataillons, marcha sur Casal, et entra dans la citadelle, avant qu'aucune puissance pût en être informée. On lui donna, par provisions du 3 février 1682, le gouvernement de cette place, et il se démit alors de celui de Tournay. Catinat déploya toute la vigueur et la justice qui faisaient la base de son caractère, pour rétablir, parmi les troupes de la garnison de Casal, une discipline et une subordination dont elles manquaient essentiellement. Sans être l'esclave d'aucuns préjugés, il fit adopter à ses troupes les usages et les coutumes du pays, afin que les militaires vécussent en bonne intelligence avec les habitants. Il donna le projet des nouvelles fortifications à faire à Casal, et s'entendit, à ce sujet, avec M. de Vauban. Lorsque sa présence ne fut plus jugée indispensablement nécessaire à Casal, on lui donna, par ordre du 3 février 1686, le commandement des troupes que le roi envoyait au duc de Savoie, pour être em-

ployées contre les calvinistes, et il parvint à soumettre ceux des vallées de Lucerne, de Saint-Martin, de Bobbio et de Villar, qui furent forcés de se rendre à discrétion. En récompense de ce service signalé, le duc de Savoie lui fit don d'une boîte de grand prix, ornée de son portrait. Après cette expédition, il retourna à Casal, où il continua de donner ses soins aux fortifications. Il quitta cette place, en 1687, pour se rendre à Luxembourg, dont le gouvernement lui avait été accordé, le 25 juillet, sur la démission du maréchal de Boufflers. Modeste et désintéressé, Catinat fit son entrée dans cette ville à pied et enveloppé dans son manteau, pour éviter les dépenses qu'occasionait aux villes l'arrivée d'un nouveau commandant. Son premier acte d'autorité dans Luxembourg fut le refus qu'il fit positivement des offres que lui firent les habitants de ce qu'on appelait le *traitement du pays* (1). Il n'accepta, par la suite, ce traitement que par les ordres du roi. Il commanda le camp de la Meuse, par lettres du 8 mai 1688, et leva un régiment de dragons de son nom, par commission du 20 août suivant. Créé lieutenant-général, le 24 du même mois, il alla servir, par lettres du 16, à l'armée d'Allemagne, sous monseigneur le dauphin et le maréchal de Duras. Il leva un régiment d'infanterie de son nom, par commission du 24 octobre de la même année. Le roi ayant dessein d'envoyer des troupes, pour protéger la liberté du chapitre de Cologne dans la nomination d'un nouvel électeur, Catinat fut chargé de reconnaître la ville d'Aix-la-Chapelle et le pays de Juliers. A son retour à Luxembourg, il y trouva ses lettres de lieutenant-général et l'ordre de se rendre en secret devant Philisbourg. On avait résolu le siége de cette place; et c'était M. le dauphin qui devait le commander, ayant pour conseils Catinat et Vauban. Ce siége

---

(1) Ce trait de désintéressement était d'autant plus admirable, que le revenu de Catinat était très-modique. A la fin de l'année, il pria le ministre de lui continuer une gratification de 2000 écus qui, *les années précédentes, lui était de commodité, mais, celle-ci, de nécessité.*

ayant été commencé, Catinat y déploya autant de conduite que de courage et d'activité. Un jour qu'il s'agissait d'attaquer un ouvrage avancé, 12 grenadiers et 12 fusiliers du régiment d'Auvergne y marchèrent sans hésiter : Catinat se mit à leur tête, et chargea le premier l'ennemi, qui, malgré une vigoureuse résistance, fut forcé d'abandonner ce poste. Le gouverneur de Philisbourg fit sortir sa garnison, reprit le poste, et culbuta le régiment d'Auvergne qui gardait la tranchée, et dont les ouvrages n'étaient pas perfectionnés. A la voix de Catinat, ce brave régiment se rallie et repousse l'ennemi derrière ses remparts. Pendant l'action, Catinat tombe, atteint d'un coup de feu qui lui avait effleuré le haut de la tête ; aussitôt la consternation se répand sur tous les visages, mais elle fait place à une joie vive, lorsqu'on apprend que la blessure n'est pas dangereuse. Philisbourg s'étant rendu le 27 octobre, M. de Louvois donna à Catinat l'ordre de mettre à exécution le pays de Juliers et de Limbourg (1). Après cette expédition, qu'il fit en alliant le service de l'état avec les lois sacrées de l'humanité (2), il retourna à Luxembourg, pour s'occuper de la formation de ses deux régiments. Il leva une compagnie franche, sous le nom de volontaires de Luxembourg, par commission du 10 juillet 1689, et fut employé, cette même année, dans l'armée du maréchal de Lorges. On lui

(1) L'ordre de Louvois était conçu en ces termes : « Faites de rudes » exécutions dans le pays de Limbourg; mettez le feu dans les lieux qui » ne voudront point payer les contributions. Le meilleur moyen de faire » retirer chez eux les habitants du pays de Liége, de Limbourg, et des » environs de Maestricht, c'est d'envoyer par les derrières mettre le feu » à leurs villages. »

(2) L'ordre donné par Catinat à ses troupes portait que si, par suite de l'opiniâtreté des habitants, le feu devenait le seul moyen de les soumettre, on eût grande attention de n'enflammer qu'une maison isolée de chaque village, afin que l'incendie ne pût se communiquer. Le gazetier de Hollande rendit compte de l'expédition de Catinat en ces termes : « La province de Juliers a eu le bonheur que les troupes fussent » commandées par ce général ; si c'eût été tout autre, le pays aurait été » brûlé. »

donna le commandement de la province du Dauphiné, par commission du 3 mars 1690; et il se démit alors du gouvernement de Luxembourg et de sa compagnie de volontaires. Le roi voulant punir le duc de Savoie des traités secrets que ce prince avait faits avec les ennemis de la France, donna à Catinat le commandement de l'armée de Piémont, et lui ordonna de mettre à contribution les villes et les campagnes de ce pays. Catinat attaqua Cahours, le 5 août; renversa les retranchements qui couvraient les dehors de cette ville, dont il fit rompre la porte et abattre 30 toises de murailles. On monta alors sur la brèche, malgré le feu violent des assiégés, et en un quart d'heure on l'emporta. Tout fut passé au fil de l'épée, et la ville fut pillée et brûlée. Ceux qui échappèrent à ce massacre se réfugièrent dans le château, qui fut aussi forcé. Dans cette seconde action, 1100 ennemis périrent, et 80 seulement furent faits prisonniers. Catinat avait combattu aux postes les plus périlleux, et un de ses aides-de-camp avait été tué à ses côtés. Pour obliger le duc de Savoie de quitter son camp de Villefranche, où il était fortement retranché, Catinat résolut de tenter quelque entreprise, afin de profiter du mouvement que ferait son ennemi, pour lui livrer bataille. En conséquence, il décampa de Cahours, le 17 août, et marcha sur Saluces, prêtant à dessein le flanc aux ennemis. Le duc de Savoie le suivit, le joignit à Staffarde, le 18, et se plaça dans un lieu avantageux. Catinat, après avoir reconnu cette position hérissée de difficultés, fit ses dispositions en conséquence et ordonna l'attaque. Il fait emporter quelques cassines qui couvraient les Piémontais; pousse l'infanterie ennemie, malgré les obstacles que présentent les haies et les chevaux de frise, et renverse également leurs lignes de cavalerie et de dragons. Maîtres des haies qui bornaient un marais où ces lignes s'étaient avantageusement placées, les Français tombent, l'épée à la main, sur les bataillons qui s'offrent à eux, et qui ne peuvent tenir contre cette charge vigoureuse. L'infanterie piémontaise, à laquelle Catinat ne donna pas le temps de se rallier, fut refoulée dans les bois; se sauva en désordre le long du Pô, ou se réfugia dans les

marais près de l'abbaye de Staffarde. La cavalerie ennemie fut poursuivie, l'épée aux reins, jusqu'à Villefranche. Le duc de Savoie perdit, dans cette journée, 4000 hommes tués, 1200 faits prisonniers, 11 pièces de canon, la poudre et les équipages de son armée, et beaucoup de drapeaux et étendards (1). Catinat, exposé au plus grand feu pendant l'action, avait eu un cheval tué sous lui, et reçu plusieurs coups dans ses habits (2) (3). Après avoir passé la nuit du 18 au 19 sur le champ de bataille, il s'avança vers Saluces, que les milices piémontaises évacuèrent à son approche, et dont les habitants lui ouvrirent les portes. Il séjourna, le 20, dans cette ville, et y établit ses blessés. Il réduisit ensuite plusieurs petites places; vint à Raconis; leva des contributions dans tout le pays, et fit brûler Cerisoles et Autrive, qui avaient refusé de les acquitter. Il emporta Barges, le 1er novembre; brûla Bibiane et Luserne, le 2; et se présenta, le 9, au col de Feneste, que les Piémontais abandonnèrent. Il les chassa également du col de Collet. Suze se soumit et apporta ses clefs, le 12. On se disposait à attaquer la citadelle de cette place, lorsque la garnison, forte de 450 hom-

---

(1) Anquetil, dans son *Histoire de France* (tom. VIII, pag. 148), dit que la perte des Français à la bataille de Staffarde ne s'éleva qu'à 300 hommes.

(2) En rendant compte à la cour de cette journée, Catinat fit valoir les services de tous les officiers qui s'y étaient distingués, et poussa la modestie jusqu'à négliger entièrement de parler de lui. L'historien de sa vie dit qu'un nouvelliste, qui avait écouté la lecture de son rapport, demanda d'un air de curiosité : « *M. de Catinat y était-il?* »

(3) Le lendemain de la bataille, Catinat remercia les troupes des services qu'elles avaient rendus la veille. Étant arrivé au régiment de Grancey, qui s'était particulièrement distingué, il descendit de cheval pour embrasser le colonel. Quelques soldats de ce corps, qui jouaient alors aux quilles à la tête du camp, quittèrent leur jeu pour s'approcher du général, qui leur dit avec bonté de retourner à leur partie. Les officiers lui proposèrent d'en faire une; il l'accepta, et se mit à jouer avec eux. Un officier-général ayant dit qu'il était extraordinaire de voir un général d'armée jouer aux quilles après une bataille gagnée : « Vous vous trompez, » reprit Catinat; cela ne serait étonnant que s'il l'avait perdue. »

mes, se rendit le 13. Catinat lui accorda les honneurs de la guerre (1). Le ministre Louvois ayant adopté le projet de la conquête du comté de Nice, qui lui avait été proposé par Catinat, ce dernier chassa, en 1691, les Vaudois des vallées de Saint-Martin de Prali, et de la Perouse; s'empara de Villefranche et en assiégea le château, qui se rendit le 21 mars. Il prit également Montalban, qui capitula le 23, et Sant-Ospitio, qui en fit autant, le 24. Dès qu'il fut en possession de ces deux dernières places, il y fit débarquer l'artillerie des galères. Ses troupes marchèrent sur Nice, où elles entrèrent le 28. Catinat fit dresser, dès le 29, des batteries contre le château de Nice, sur le même emplacement qu'avait pris autrefois le célèbre Barberousse. Les bombes lancées par les assiégeants ayant fait sauter des magasins à poudre très-considérables, le comte de Froasque, qui commandait dans la place pour le duc de Savoie, demanda à capituler, le cinquième jour de la tranchée ouverte, et se rendit le 2 avril. Catinat continua de commander l'armée d'Italie, par pouvoir du 27 du même mois. Il commença la campagne par la prise de Veillane, qui se rendit à discrétion, le 30 mai. Rivoli,

---

(1) Lorsque M. de Louvois apprit cette capitulation, il fut transporté de fureur, comme si on eût laissé échapper toute l'armée du duc de Savoie. Ce ministre, dur et hautain, oubliant les importants services rendus par Catinat, lui fit essuyer les reproches les plus injustes; et Catinat lui ayant mandé avec sa bonne foi ordinaire que les frais de la campagne avaient rendu son traitement insuffisant, il le priait de continuer de le gratifier de 2000 écus, il en reçut la réponse suivante : « Quoique vous ayez » fort mal servi le roi cette campagne, S. M. veut bien vous continuer la » gratification. » Cette lettre était tout à la fois injuste et inconséquente, puisque, peu de jours auparavant, Louvois avait écrit à Catinat : « Le duc » de Savoie s'aperçoit qu'ayant affaire à vous, il a affaire à plus fort que » lui : ce sera bien autre chose l'année prochaine que vous aurez une » grosse armée à laquelle rien ne manquera. » Cette alternative de compliments et de reproches apprit à Catinat à voir d'un œil philosophique la louange et le blâme. « Quand on réussit, disait-il quelquefois, on a » souvent des louanges à bon marché; quand on ne réussit pas, on trouve que vous avez eu tort. » (*Vie du maréchal de Catinat*, Paris, 1775, pag. 74 et suivantes.)

ayant refusé de contribuer, fut brûlé et livré au pillage, le 3 juin. Carmagnole battit la chamade, le 9, après trois jours de tranchée ouverte. Le siége de Coni, par MM. de Bulonde et de Feuquières, n'ayant eu aucun succès, Catinat, d'ailleurs informé de la jonction d'un corps considérable de troupes du duc de Bavière avec l'armée du duc de Savoie, ce qui rendait cette dernière très-supérieure à l'armée française, Catinat, disons-nous, jugea convenable de se tenir sur la défensive; et, pour cet effet, après avoir fait fortifier Carmagnole, dans lequel il laissa M. Duplessis-Bellièvre, avec une garnison suffisante, il fit repasser le Pô, au mois d'août, par toute son armée. Le prince Eugène, averti de sa marche, le suivit avec un fort détachement, dans le dessein de donner sur son arrière-garde; mais ce prince, étant tombé dans une embuscade que Catinat lui avait dressée, ne put s'en tirer qu'en se faisant jour à travers les Français, qui lui tuèrent environ 300 hommes. L'armée de Catinat campa alors tranquillement à Piobès, de l'autre côté du Pô, d'où elle se porta à Saluces, que les ennemis semblaient menacer. Le duc de Savoie investit Carmagnole, et s'avança vers Suze, dont il projetait de s'emparer. Dès que Catinat eut eu connaissance de cette marche des ennemis, il partit de Pignerol, où il se trouvait alors, prit avec lui 18 bataillons choisis sur toute l'infanterie, et se dirigea sur Suze. Les ennemis, ayant hâté leur marche, étaient déjà au pied du col de Fenestrelles, lorsque Catinat, voyant que ses troupes, qui d'ailleurs étaient excédées de fatigue, ne pourraient arriver à temps, prend le parti de les laisser aux ordres de M. de Langallerie, et d'aller en personne joindre M. de Larray, qui commandait dans Suze. A peine arrivé dans cette place, il voit les ennemis marcher en colonnes, pour s'emparer des hauteurs qui dominent la ville; sort, sans hésiter, à la tête de 12 bataillons de la garnison; attaque l'une après l'autre les colonnes ennemies, qui étaient séparées à de grandes distances, et les poursuit jusque dans leur ancien camp, avec une telle rapidité, que les ducs de Savoie et de Bavière ont à peine le temps de s'échapper, pour re-

gagner leurs quartiers. Cet échec, essuyé par l'armée ennemie, assura la possession de Suze, et donna le moyen de passer en Savoie, où Catinat finit la campagne par l'importante prise du château de Montmélian, qui capitula, le 21 décembre, après trente-cinq jours de tranchée ouverte. Les assiégés avaient perdu 400 hommes. Pendant le siége de cette forteresse, Catinat étant allé visiter le trou de la mine, une grenade lancée par les ennemis vint crever à un demi-pied de son visage. On trouva dans Montmélian 300 milliers de poudre et plusieurs milliers de mousquets. Catinat eut encore le commandement de l'armée d'Italie, par pouvoir du 30 avril 1692 ; et, quoique cette armée eût été réduite, il tint tête à celles du duc de Savoie et de ses alliés, qui étaient numériquement très-supérieures, et parvint, à force de manœuvres et de dispositions habiles, à conserver Pignerol et Suze. L'armée étant entrée dans ses quartiers d'hiver, Catinat se rendit à la cour, afin d'y fixer le plan de la campagne suivante. Il fit tout-à-fait revenir le roi, pour ce moment au moins, du projet d'une guerre offensive (1). Créé maréchal de France (2) (3), le 27 mars 1693, on lui donna de nouveau le commandement de l'armée d'Italie, le 27 août suivant. Sur l'ordre du roi, il se prépara, en septembre, à pénétrer dans le Piémont; fit décamper son armée de Fenestrelles, et passa le col de la

---

(1) A la fin d'une conversation sur ce sujet, Louis XIV dit à Catinat : « C'est assez parler de mes affaires ; en quel état sont les vôtres ? » — « Sire, répondit Catinat, grâces aux bienfaits de V. M., j'ai tout ce » qu'il me faut. » — « Voilà, dit le roi, le seul homme de mon royaume » qui tienne ce langage. »

(2) Louis XIV lisant dans son cabinet la liste des maréchaux de France s'arrêta au nom de Catinat, et s'écria : « C'est bien la vertu cou» ronnée. »

(3) Le gentilhomme chargé de porter cette nomination à Catinat, tomba malade en chemin, et remit le brevet à un courrier, auquel le nouveau maréchal donna mille écus. Le gentilhomme ayant prétendu que cette gratification devait lui appartenir, Catinat lui fit aussi compter mille écus.

Fenestre. Son infanterie et sa cavalerie se joignirent à Suze, où l'on trouva la gendarmerie française qui y était arrivée le 1er octobre. Le 2 du même mois, Catinat se mit en marche de Veillane, et vint camper à Rivalte, où les avis qu'il reçut lui firent penser que les ennemis se porteraient du côté de Pessine, et de là à la Marsaille (*Marsaglia,* plaine entre Pignerol et Turin). Effectivement, l'armée française et celle du duc de Savoie s'étant trouvées en présence à la Marsaille, le 4, Catinat commença l'attaque. Il se porta en personne contre le centre de l'armée ennemie, qui était couvert par une haie, au devant de laquelle était un fossé soutenu par de l'infanterie; et, dès le commencement de la bataille, il força cette importante position. Le duc de Savoie perdit, dans cette journée, 10,000 hommes tués, 200 prisonniers, 30 pièces de canon, et un grand nombre de drapeaux et étendards. Catinat évalua la perte des Français à 2000 hommes environ, tués ou blessés (1). La suite de cette victoire fut le ravitaillement de Casal, et la levée du blocus de cette place par les ennemis, le 6 du même mois. Catinat fit aussi chasser les troupes ennemies qui occupaient encore les châteaux de Rosignan et du pont d'Esture. Elles furent poussées jusqu'à un vieux château, où elles se retranchèrent; mais bientôt on les força de demander quartier, ce qui leur fut accordé. Il leva des contributions de guerre dans presque tout le Piémont; mit garnison dans Saluces et Villefranche; prit Poirin, Deschalanges; fit sauter le château de Sarlemasque; défit, le 3 novembre, la milice piémontaise près de Morelta; ravitailla Pignerol et Suze, et mit enfin ses troupes en quartiers d'hi-

(1) Catinat avait employé une ruse de guerre pour faire croire au duc de Savoie qu'il lui était arrivé des renforts plus considérables que n'étaient ceux qu'il avait effectivement reçus. Il avait donné au dernier bataillon de chaque régiment un nom de province, ou, comme disent les mémoires du temps, un nom en *ois*, comme si c'eût été de nouveaux corps arrivés à l'armée. Par suite de ce stratagème, le duc de Savoie ne manqua pas de croire, d'après le rapport de ses espions, que l'armée française était bien plus forte qu'il ne l'avait d'abord pensé.



ver. Commandant l'armée d'Italie, par pouvoir du 24 avril 1694, il se contenta d'empêcher, pendant cette campagne, que le duc de Savoie ne fît aucune entreprise, et l'obligea de rester dans son propre pays. En 1695, il commanda la même armée, munit des choses nécessaires les places menacées, et fortifia les postes auprès de Pignerol, afin d'en rendre les approches plus difficiles. L'armée ennemie s'étant séparée, le maréchal de Catinat sépara aussi la sienne. Il commanda encore cette armée, par pouvoir du 17 avril 1696, et fut nommé, le 17 août suivant, ministre plénipotentiaire, avec le comte de Tessé, pour convenir de la neutralité de l'Italie. La paix fut signée avec le duc de Savoie, le 29 du même mois. L'empereur ayant refusé la neutralité qu'on lui demandait, le duc de Savoie et le maréchal de Catinat assiégèrent Valence; et ils étaient sur le point d'emporter cette place, après quatorze jours de tranchée ouverte, lorsqu'on reçut, le 7 octobre, l'acquiescement de l'empereur et du roi d'Espagne à la neutralité. La suspension d'armes fut en conséquence signée à Vigevano, le même jour, et le maréchal de Catinat leva le siége de Valence, dès le lendemain. La paix ayant été conclue pour l'Italie, le roi appela Catinat en Flandre, lui donna le commandement de l'armée de la Lys, le 7 mai 1697, et le chargea de faire le siége d'Ath (1). Il prit cette place, le 5 juin, après treize jours de tranchée ouverte, malgré les mouvements que se donnèrent le prince d'Orange et l'électeur de Bavière, pour la secourir (2). Le siége d'Ath avait été couvert par les maréchaux de Villeroi et de Boufflers. La paix

(1) Catinat avait beaucoup étudié la partie de l'art militaire qui a rapport aux siéges.

(2) Pendant le siége d'Ath, la conduite du maréchal fut aussi humaine que savante. Ayant vu les artilleurs tirer sur les maisons, il le leur défendit, et ne souffrit point que les batteries fussent pointées ailleurs que sur les ouvrages. Il avait sévèrement défendu la maraude; et, pour s'assurer de l'exécution de ses ordres à ce sujet, il allait dans les campagnes habillé simplement, et prenait des informations près des paysans, sans qu'on pût le reconnaître.

fut signée, le 30 octobre de la même année. On licencia le régiment de dragons du maréchal de Catinat, le 13 décembre 1698. La guerre pour la succession d'Espagne ayant commencé, en 1701, par l'Italie, le maréchal de Catinat fut nommé, le 23 mars, pour commander l'armée dans ce dernier pays, sous les ordres du duc de Savoie. Il se démit alors de son régiment d'infanterie. Les lenteurs et la mauvaise volonté du duc de Savoie rendirent les commencements de cette campagne défavorables à l'armée qu'il devait commander, et qui, en son absence, était sous les ordres de Catinat. Une intrigue ourdie à la cour, et à la tête de laquelle se trouvait la duchesse de Bourgogne, fille du duc de Savoie, eut alors pour but de faire encourir au maréchal la disgrâce du roi. On imputait à Catinat des torts et des revers qui n'étaient point de son fait. Enfin on envoya le maréchal de Villeroi à l'armée d'Italie, et Catinat eut un ordre, du 13 août, pour y commander, conjointement avec lui (1). Villeroi s'étant persuadé que le prince Eugène était décampé de Chiari pour marcher sur le Mantouan, et qu'il n'avait laissé quelques troupes à Chiari, que pour mieux cacher son mouvement, Villeroi, disons-nous, résolut, contre l'opinion et l'avis de Catinat, d'attaquer ces troupes, le 1er septembre. Catinat se mit à la tête des brigades de Normandie et d'Auvergne, et força rapidement quelques cassines qui servaient de petits postes aux ennemis; mais lorsque l'infanterie française, continuant sa marche, arriva aux véritables retranchements du prince Eugène, elle essuya un feu terrible de mousqueterie et d'artillerie. Catinat, contenant alors les troupes étonnées, se contente de leur dire : « Mon avis n'était pas si sot; messieurs, » je n'en suis pas la cause. » Après ces paroles, il marcha

(1) Lorsque Catinat vit arriver le maréchal de Villeroi à l'armée d'Italie, il écrivit à sa famille : « J'étouffe la disgrâce où j'ai le malheur d'être tombé, pour avoir l'esprit plus libre dans l'exécution des ordres de » M. de Villeroi. Je me mettrai jusqu'au cou pour l'aider; les méchants » seraient outrés, s'ils savaient jusqu'où va mon intérieur sur ce sujet. »

seul aux retranchements. Bientôt les troupes, encouragées par son exemple, montrèrent une telle valeur, que beaucoup de soldats se firent tuer sur les retranchements (1); mais toutes les tentatives ayant été inutiles, l'armée reçut enfin l'ordre de se retirer. Pendant ce combat, dans lequel les Français perdirent 2000 hommes. Catinat avait toujours été au plus grand feu et sans armes. Après quelques détachements faits de part et d'autre, et qui terminèrent la campagne, l'armée des deux couronnes (celles de France et du duc de Savoie) décampa dans la nuit du 12 au 13 novembre, et repassa l'Oglio. Les ennemis s'étant montrés le lendemain, Catinat, après avoir rangé son armée derrière un rideau qui la mettait à l'abri du feu, s'avança seul pour les reconnaître. Il reçut alors un coup de mousquet dans le bras et une contusion à la poitrine (2). Il fut porté à Crémone; et ayant reçu son congé sur la fin de décembre, il se rendit à la cour, où le roi lui donna une audience particulière, à la sortie de laquelle S. M. témoigna au maréchal une bonté qui déconcerta les ennemis de Catinat. Il eut un pouvoir, du 6 mai 1702, pour commander en Allemagne, et se rendit bientôt après en Alsace, d'où il fit connaître au roi l'impossibilité de déposter le prince de Bade, qui s'était avantageusement retranché. Le marquis de Villars ayant été détaché avec une partie de cette armée, pour passer le Rhin, à Huningue, et se joindre à l'électeur de Bavière, le maréchal de Catinat, ne pouvant plus demeurer en campagne avec le peu de troupes qui lui restaient, se rendit sous Strasbourg. Il reçut, peu de temps après, la permission de quitter l'armée; et, de ce moment,

---

(1) Un officier s'adressant à Catinat, lui dit : « Où voulez-vous que » nous allions? à la mort? » — « Il est vrai, répondit le maréchal; la mort » est devant nous, mais la honte est derrière. »

(2) L'armée donna en cette circonstance au maréchal de Catinat toutes les marques d'estime et d'attachement qu'il méritait. Les soldats demandaient à tous ceux qui venaient de Crémone : « Comment se porte » notre père *la Pensée?* » C'était le nom que depuis long-temps ils lui avaient donné, parce qu'on le voyait toujours calme et réfléchi.

il ne servit plus. Il se retira d'abord à Paris, puis à sa terre de Saint-Gratien. Le roi le nomma chevalier de ses ordres, le 2 février 1705; mais il refusa cet honneur, quoiqu'il fût en état de faire les preuves nécessaires (1) pour recevoir cette dignité. Il mourut à Saint-Gratien, le 22 février 1712, âgé de 74 ans, sans avoir été marié (2). (*Chronologie militaire, tom. III, pag.* 104; *Mémoires pour servir à la Vie du maréchal de Catinat, Paris*, 1755; *Dictionnaire universel, par Chaudon et Delandine, tom. IV, pag.* 145; *Histoire de France, par Anquetil, tom. VIII; Biographie universelle, ancienne et moderne, tom. VII, pag.* 396; *Histoire militaire de M. de Quincy, Journal historique du Père Griffet, l'abbé Le Pipre de Nœufville, Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, Gazette de France, Bauclas, le président Hénaut.*)

DE CAULAINCOURT (Marc-Louis, *marquis*), *maréchal-de camp*, né le 6 décembre 1719, entra au service comme cornette au régiment Royal-Cavalerie, le 5 novembre 1733; se trouva à l'attaque des lignes d'Etlingen; au siége de Philisbourg, en 1734, et à l'affaire de Clausen, en 1735.

---

(1) Sa famille s'étant plainte amèrement de ce refus, dont le public, disait-elle, tirera la conséquence que *nous ne sommes que des bourgeois*: « Eh bien! dit le maréchal à ses parents, effacez-moi de votre généalogie. »

(2) Catinat s'était élevé par degrés, sans cabale et sans intrigue, et il ne dut son élévation qu'à son courage, à ses talents, à ses vertus. Philosophe dans la véritable acception du mot, il se montra tel au milieu des grandeurs et de la guerre. Religieux sans austérité, libre de tous préjugés sans affecter d'en mépriser aucuns, ignorant la galanterie et le métier de courtisan, jamais homme ne fut plus simple et plus modeste. Il aimait à être simplement vêtu; mais ennemi de l'affectation, il prenait des habits riches dans les cérémonies publiques. Lorsqu'il se présentait à la cour, il se tirait toujours avec grâce des reproches que le roi lui faisait de ne s'y pas montrer plus souvent. La sévérité de ses principes n'ôtait rien à la noblesse de ses manières. Il avait l'esprit très-cultivé et éminemment juste. Il ne lui a manqué pour écraser les courtisans jaloux de sa gloire, que de vouloir en prendre la peine.

Il obtint dans le même régiment, et par commission du 24 avril 1738, une compagnie qu'il commanda au siége de Prague, en 1741 ; au combat de Sahay; au ravitaillement de Frawemberg; à la défense et à la retraite de Prague, en 1742, et à la bataille de Dettingen, en 1743. Devenu exempt de la compagnie de Charost des gardes-du-corps du roi, le 19 février 1744, il accompagna le roi aux siéges de Menin, d'Ypres, de Furnes et de Fribourg, la même année; à la bataille de Fontenoy et au siége de Tournay, en 1745; obtint, le 31 mai, une commission pour tenir rang de mestre-de-camp de cavalerie; se trouva à la bataille de Lawfeld, en 1747, et au siége de Maestricht, en 1748. Il se démit, le 10 avril de cette année, de sa place d'exempt en faveur de son frère, et fut entretenu mestre-de-camp réformé à la suite du régiment de cavalerie de Berri, par ordre du même jour. Nommé maréchal-général-des-logis de la cavalerie de l'armée d'Allemagne, le 1er mars 1757, il servit au corps séparé que commandait le prince de Soubise, et se trouva à la conquête des duchés de Juliers et de Bergues. Ce corps ayant été réuni à la grande armée, le marquis de Caulaincourt fut nommé maréchal-général-des-logis de la cavalerie de la nouvelle armée qu'on forma sous les ordres du prince de Soubise, par ordre du 15 juin. Il marcha, au mois d'août suivant, avec cette armée, dans les états de Saxe; se trouva à la bataille de Rosback, et obtint le grade de brigadier, par brevet du 22 décembre. Il fut nommé, le 1er mai 1758, maréchal-général-des-logis de la cavalerie de l'armée d'Allemagne, commandée par le même prince; se trouva à la prise de Marbourg; au combat de Sundershausen, et à la bataille de Lutzelberg, où il eut un cheval tué sous lui, et un coup de baïonnette au travers du visage. Créé maréchal-de-camp, par brevet du 20 février 1761, il fut employé en cette qualité à l'armée d'Allemagne, par lettres du 1er mai 1762. On le créa commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, en 1771. Il mourut avant le 1er décembre 1774. (*Chronologie militaire, tom. VII, pag.* 456; *Gazette de France.*)

DE CAULAINCOURT (Louis-Gabriel, *marquis*), *général de division*, fils du précédent, commença à servir dans les chevau-légers de la garde ordinaire du roi. Il était capitaine de cuirassiers, en 1772, et colonel en second du régiment d'infanterie de Medoc, en 1779. On le créa brigadier d'infanterie, le 5 décembre 1781. Il servait, en 1779, comme colonel en second du régiment de Rohan-Soubise. Créé maréchal-de-camp, à la promotion du 9 mars 1788, il fut ensuite pourvu du gouvernement militaire de la province d'Artois. Lorsque la révolution éclata, en 1789, le marquis de Caulaincourt quitta ce gouvernement, et se retira à Paris, où il vécut éloigné des affaires jusqu'au 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799), époque à laquelle Napoléon Buonaparte fut nommé premier consul de la république française. Le marquis de Caulaincourt obtint alors le grade de général de division, et fut choisi, en 1804, pour présider le collége électoral du département de l'Aisne. Élu candidat au sénat conservateur, il en devint membre, le 1er février 1805. Il était alors chevalier de la Légion-d'Honneur. Il mourut à Paris, le 28 octobre 1808. (*Etats militaires, Moniteur, annales du temps.*)

DE CAULAINCOURT (Armand-Auguste-Louis), *duc* de Vicence, *lieutenant-général,* fils du précédent, naquit à Caulaincourt, en Picardie, le 9 décembre 1773. Il entra au service, en 1788, dans le régiment de cavalerie Royal-Étranger, où il était officier, lorsque la révolution française éclata, en 1789. Il n'émigra point, et continua de servir avec son régiment, jusqu'en 1793, époque à laquelle il fut mis en arrestation, comme noble. Après une courte détention, il recouvra sa liberté, et entra, comme réquisitionnaire, dans le 17e bataillon de Paris. Il passa bientôt après dans les grenadiers du 4e bataillon de la même ville, et fut incorporé plus tard dans le 16e régiment de chasseurs à cheval. Il fit sans interruption, dans ces différents corps, les campagnes jusqu'en l'an 3 (1794). Ce fut dans cette année que le général en chef Hoche demanda et obtint, pour Caulaincourt, la réintégration dans le grade de capitai-

ne (1). Devenu aide-de-camp d'Aubert Dubayet, il l'accompagna à Venise, après la défaite de Wurmser, dans la glorieuse campagne des Français en Italie, en 1795. Dubayet ayant été nommé ambassadeur à Constantinople, en 1796, Caulaincourt l'y suivit, et fut chargé, peu de temps après, d'accompagner jusqu'à Paris l'ambassadeur que la Porte ottomane envoyait alors au gouvernement français. Cette mission terminée, il rentra immédiatement dans les rangs de l'armée, et y servit comme chef d'escadron titulaire au 8e régiment de cuirassiers. Il fit, avec ce régiment, les campagnes sur le Rhin, se distingua en différentes occasions, et fut nommé colonel des carabiniers, après la bataille de Stockach, gagnée sur les Autrichiens, le 25 mars 1799. Il commanda ce corps d'élite à la bataille de Moëskirch; au passage du Danube; au combat de Neresheim; à différentes affaires, et notamment à celle de Weinheim, où il fut blessé de deux coups de feu, le 2 novembre de la même année (2). La paix, faite en 1800, ayant ramené l'armée en France, le colonel de Caulaincourt fut envoyé à Saint-Pétersbourg, pour y renouer les relations politiques avec la Russie. Revenu en France, après une mission qui dura six mois, il fut nommé, en 1802, aide-de-camp du premier consul Buonaparte, et devint successivement général de brigade, le 29 août 1803, et général de division, le. . . . . . . 1804. Dans cette dernière année, il fut titré duc de Vicence, et nommé grand-écuyer lors de l'organisation de la maison impériale. Il obtint la

---

(1) Hoche motiva ainsi cette demande en réintégration. « Pour le récompenser (Caulaincourt) d'avoir préféré l'honneur de combattre pour son pays à la facilité qu'on trouvait à se faire mettre en réquisition dans une administration, pour échapper aux dangers et aux fatigues de la guerre. »

(2) Les rapports des généraux, ainsi que les fastes militaires, consacrent les brillants faits d'armes du corps des carabiniers pendant la campagne de 1799; et le colonel Caulaincourt y est cité avec éloges pour la bravoure et la conduite qu'il tint dans toutes les occasions où il combattit à la tête de ce régiment.

croix de grand-officier de la Légion-d'Honneur, le 1$^{er}$ février 1804, à la création de l'ordre (1). Il fut créé grand-cordon de la même légion, le 2 février 1805. Il assista, le 25 juin 1807, comme grand-écuyer, à l'entrevue des empereurs Alexandre et Napoléon sur le Niémen; fut nommé, en novembre suivant, ambassadeur en Russie, où il demeura en cette qualité pendant quatre années, et parvint à maintenir la bonne harmonie entre les cabinets de Paris et de Saint-Pétersbourg. En 1811, il demanda son rappel en France, et l'obtint. Il accompagna Napoléon dans la campagne de Russie, en 1812, ainsi que dans la fatale retraite de Moscou, et revint avec lui à Paris. Il fut créé sénateur, le 5 avril 1813. Pendant la campagne de cette dernière année, il accompagna encore Napoléon à la grande-armée, et fut chargé des négociations qui s'ouvrirent, les 29 et 30 mai, avec les plénipotentiaires russes et prussiens, après les batailles de Lutzen et de Bautzen. Les conférences se terminèrent par un armistice conclu, le 4 juin, et qui devait durer jusqu'au 20 juillet. Le duc de Vicence fut ensuite envoyé comme ministre plénipotentiaire au congrès qui se tint à Prague, dans le courant de ce dernier mois, et qui fut rompu par la reprise des hostilités. Après les batailles de Leipsick et la retraite de l'armée française, le duc de Vicence fut nommé, le 20 novembre, ministre des relations extérieures. L'armée des al-

(1) Ce fut le 17 mars de la même année que le duc d'Enghien, petit-fils du prince de Condé, fut arrêté à Ettenheim, dans le duché de Bade. (*Voyez* les détails de cette arrestation et ceux de la fin tragique de ce prince infortuné, à l'article *Bourbon-Condé*, pag. 98 du III$^{e}$ volume.) Plusieurs historiens contemporains ont attribué l'exécution de cette mesure odieuse, prescrite par Buonaparte, à M. de Caulaincourt. Celui-ci a fait paraître à cet égard, en 1814, une justification de sa conduite, et l'a appuyée sur une lettre de S. M. l'empereur de Russie, dont copie fut alors imprimée dans les journaux. Les explications données par M. de Caulaincourt tendirent à prouver que, lors de l'événement auquel elles se rapportent, il se trouvait effectivement à Strasbourg, mais pour une autre mission, et que le général Ordenner avait été seul chargé de l'arrestation du prince.

liés étant entrée en France, il fut envoyé au congrès qui s'ouvrit à Châtillon, le 5 février 1814. Les négociations entamées furent rompues par l'exagération des prétentions de Napoléon, et malgré les notes que le duc de Vicence lui fit parvenir pour l'engager à conclure la paix. Après la chute de Buonaparte, il se retira à la campagne. En 1815, pendant *les cent jours*, Buonaparte le nomma de nouveau ministre des affaires étrangères, le 21 mars, et le créa pair de France, le 2 juin suivant. Napoléon ayant fait une seconde abdication, la chambre des pairs nomma, dans sa séance du 22 juin, une commission de gouvernement, dont le duc de Vicence fut élu membre. Lors de la seconde rentrée du roi, il s'embarqua pour l'Angleterre, d'où il est depuis revenu pour se fixer dans sa terre de Caulaincourt. Il a été admis à la retraite du grade de lieutenant-général, après 27 ans de service, par suite des dispositions de l'ordonnance du 6 octobre 1815. Le duc de Vicence est chevalier des ordres de Saint-Hubert de Bavière, de la couronne Verte de Saxe, et de la fidélité de Bade; grand'croix de l'ordre de Saint-Joseph de Wurtzbourg, et chevalier des ordres de Saint-André de Russie et de Saint-Léopold d'Autriche. (*Brevets et états militaires*, *Moniteur*, *annales du temps*.)

DE CAULAINCOURT (Auguste-Jean-Gabriel, *comte*), *général de division*, frère puîné du précédent, naquit à Caulaincourt en Picardie, le 16 septembre 1777. Il fut fait sous-lieutenant dans le régiment des cuirassiers du roi, le 14 janvier 1792; devint aide-de-camp du général Aubert Dubayet, le 28 mars 1795; passa lieutenant au 1er régiment de carabiniers, le 21 janvier 1796, et capitaine au 1er régiment de dragons, le 28 février 1797. Il se trouva en cette dernière qualité, le 25 mars, à la bataille de Stockack, où il se distingua. Il fit également preuve de valeur au combat de Muthen-Thal en Suisse, et fut blessé d'un coup de lance, lorsque les Russes, sous les ordres du feld-maréchal Souwaroff, débouchèrent dans ce pays par le Saint-Gothard. Nommé chef d'escadron au 1er ré-

giment de dragons, le 1er février 1800, il servit à l'armée d'Italie; combattit vaillamment à Marengo, le 14 juin, et y fut blessé d'un coup de feu à la tête. Il se distingua, le 13 février 1801, à l'affaire de Vede-Lago, en enlevant, avec un escadron, 400 hommes d'infanterie autrichienne. En récompense de ses services pendant ces deux campagnes, il fut fait colonel du 19e régiment de dragons, le 24 août 1801. Il devint aide-de-camp du maréchal Berthier, connétable de l'empire, le 9 juin 1804, et fut créé général de brigade, le 10 juin 1806. Employé en cette dernière qualité à l'armée d'Espagne, pendant la campagne de 1808, il fut envoyé avec un corps de 5000 hommes de différentes armes pour faire rentrer dans l'obéissance la province de Cuença, qui s'était insurgée, et pour y punir l'attentat commis sur un officier et quelques soldats français que la populace avait assassinés. Étant parti de Tarazona, ville de l'Aragon, il arriva, le 3 juillet, devant Cuença, où il trouva 4000 Espagnols disposés à défendre cette ville avec 4 pièces de canon. Il fit immédiatement attaquer les insurgés; les culbuta; s'empara de leurs canons; leur tua 7 à 800 hommes, et força le reste de se sauver dans les montagnes. Il parvint ensuite à ramener intacte sa troupe à Madrid, à l'époque de la capitulation de Baylen, et quoique ses communications fussent interceptées. Ces deux faits d'armes furent cités avec éloges dans le rapport général de la campagne de 1808. Le général de Caulaincourt se distingua également en Espagne et en Portugal, pendant la campagne de 1809. Les talents militaires dont il avait fait preuve déterminèrent les maréchaux ducs de Dalmatie, de Trévise et d'Elchingen, dont les trois armées venaient de se réunir pour tenter le passage du Tage, à lui confier l'exécution de cette opération importante. Elle eut lieu au pont de l'Arzo-Bispo, le 8 août, et fut effectuée malgré la mousqueterie, la mitraille et les boulets que l'ennemi, très-supérieur en nombre, faisait pleuvoir sur les assaillants (1). Promu au grade de général de division, le 7 sep-

---

(1) Dans son rapport au gouvernement sur les opérations de l'armée

tembre 1809, le comte de Caulaincourt fut employé en cette qualité à la grande-armée de Russie, en 1812, et commanda pendant une partie de la campagne le grand quartier-général impérial. Ami zélé et courageux de l'ordre et de la discipline, il sut les maintenir, et alléger, à leur aide, une partie des maux inséparables de la guerre. A la bataille de la Moskowa, gagnée sur les Russes, le 7 septembre de la même année, il commanda le 2ᵉ corps de cavalerie, composé de trois divisions. Le général Montbrun ayant été tué dans une charge, Napoléon le remplaça par le général de Caulaincourt, auquel il ordonna d'attaquer une division russe et de pénétrer dans la grande batterie ennemie. Le comte de Caulaincourt, s'étant mis à la tête de la division de cuirassiers du général Wathier, culbuta tout ce qui se rencontra devant lui; et, se trouvant bientôt avoir dépassé la batterie russe, il rabattit à gauche et entra dans la redoute par la gorge, suivi du 5ᵉ régiment de cuirassiers. A ce moment, les Russes firent une décharge terrible sur les assaillants, et le comte de Caulaincourt fut tué par un boulet de canon (1). Il fut généralement regretté de l'armée. Il était commandant de la Légion-d'Honneur et grand-cordon de l'ordre de la Réunion. (*États et brevets militaires*, *Moniteur, annales du temps*.)

---

française en Espagne, le maréchal duc de Dalmatie s'exprime ainsi : « Le » passage du Tage au pont de l'Arzo-Bispo fait honneur à la 4ᵉ division de » dragons, commandée, par le général Lahoussaye; mais particulièrement » à la brigade du général Caulaincourt. Ce général a montré dans cette af- » faire autant de sang-froid que de valeur; et il a prouvé qu'il était officier » consommé dans son arme. » (*Moniteur du* 28 *septembre* 18[illegible]9.)

(1) On lit dans le 18ᵉ bulletin de la grande armée, rédigé à Mojaïsk, le 10 septembre 1812, le paragraphe suivant : « Le général de division comte » de Caulaincourt, commandant le 2ᵉ corps de cavalerie, se porta à la tê- » te du 5ᵉ régiment de cuirassiers; culbuta tout; entra dans la redoute de » gauche par la gorge. Dès ce moment la bataille fut gagnée..... Le comte » de Caulaincourt, qui venait de se distinguer par cette belle charge, avait » terminé ses destinées : il tomba mort, frappé par un boulet. Mort glo- » rieuse et digne d'envie! ! ! »

DE CAUMONT (Jacques-Nompar), *marquis*, puis *duc de la Force, maréchal de France*. Après la journée de la Saint-Barthélemi, à laquelle il eut le bonheur d'échapper (1), il intéressa en sa faveur le roi de Navarre, Henri IV, qui, touché des malheurs ainsi que des belles qualités du jeune Caumont, lui donna un emploi dans son armée. Caumont défendit Marans, en 1586, et suivit Henri IV dans ses campagnes de 1587 et 1588. En cette dernière année, ce prince le fit conseiller, chambellan, et son lieutenant-général au gouvernement de Périgord, de Bergerac et de Montflanquin. Il combattit à Arques; se distingua au combat d'Angers, en 1589; se trouva à la bataille d'Ivry; au siége de Paris, en 1590; aux siéges de Chartres et de Noyon, au mois d'août 1591, et à celui de Rouen, commencé en 1591, et levé, le 20 février 1592. Henri IV, qui était devenu roi de France, après l'assassinat de Henri III, en 1589, donna à Caumont (2), par provisions du 20 mars 1592, la troisième compagnie française de ses gardes-du-corps (depuis Luxembourg), vacante par la mort d'Archant, tué au siége de Rouen. Caumont fut établi, le 1er mars 1593, gouverneur et lieutenant-général de Navarre et de Béarn. Il s'empara de Domme en Pé-

---

(1) Il était fils de François de Caumont, qui fut enveloppé dans le massacre des protestants, le jour de la Saint-Barthélemi, en 1572. Caumont père, Armand, son fils aîné, et Jacques, son second fils, qui fait le sujet du présent article, ayant été traînés au lieu des exécutions, les deux premiers tombèrent sous les coups des assassins. Jacques de Caumont, âgé seulement de 9 ans, tout couvert du sang de son père et de son frère, se laissa tomber en criant : « Je suis mort. » Cet acte de présence d'esprit lui sauva la vie. Un malheureux, qui le dépouillait de ses habits l'ayant trouvé vivant, en eut compassion, et le conduisit pendant la nuit chez le maréchal de Biron, oncle de Caumont. Ce dernier, après être resté quelque temps caché dans la chambre des filles de service, se sauva déguisé en page, et se rendit à travers mille dangers au sein de sa famille.

(2) Caumont avait été l'un des premiers à reconnaître Henri IV pour roi légitime, et son exemple avait contribué à ramener plusieurs seigneurs au parti de ce prince, qui honora constamment Caumont de toute sa confiance.

rigord; servit au siége de Laon, en 1594; au combat de Fontaine-Française, en 1595; au siége de la Fère, en 1596, et à la reprise d'Amiens, en 1597 (1). Le roi Louis XIII accorda, le 26 décembre 1610, au fils du marquis de Caumont la survivance de la compagnie des gardes-du-corps. Caumont s'étant opposé, en 1620, à la vérification de l'édit du roi, pour le rétablissement des ecclésiastiques dans le Béarn, se mit à la tête des calvinistes rebelles. On lui ôta le gouvernement de Béarn et la compagnie des gardes-du-corps, le 20 avril 1621. Les calvinistes de la Basse-Guyenne le nommèrent leur général. Il se jeta dans Montauban que l'armée du roi assiégea, et dont elle leva le siége, le 2 novembre. Il prit Tonneins, en 1622; défendit Sainte-Foi; puis rendit cette place, le 24 mai de la même année, et se soumit au roi, qui le créa maréchal de France, par état donné à Sainte-Foi, le même jour (2). Il prêta serment, le 27. Il fut nommé pour commander en Picardie, conjointement avec le maréchal de Chaulnes, par pouvoir donné à Paris, le 19 mars 1625. Il commanda en effet dans cette province, cette année et la suivante. Il présida l'assemblée des notables, sous Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, le 2 décembre 1626. Nommé commandant de l'armée qui s'assemblait au pays de Bresse, par pouvoir donné à Fontainebleau, le 25 septembre 1629, il la conduisit en Piémont, au secours de Casal, en 1630. De concert avec le duc de Montmorency, il prit la ville de Saluces, le 20 juillet, et son château le 21 : la garnison se rendit prisonnière de guerre. Il soumit ensuite le fort de Saint-Pierre et le château de Brézol. Il battit, le 6 août, les Espagnols à Carignan; emporta une demi-lune que les Piémontais avaient

---

(1) Caumont était l'un des seigneurs qui se trouvaient dans le carrosse de Henri IV, lorsque ce grand prince fut assassiné par Ravaillac, le 14 mai 1610.

(2) L'abbé de Nœufville, l'auteur du Dictionnaire des maréchaussées, et quelques autres historiens aussi mal instruits, donnent à cette nomination la date du 27 mai.

construite en-deçà du pont, et passa au fil de l'épée deux régiments espagnols : ce qui échappa de cette troupe alla se noyer dans le Pô. Il était sur le point d'attaquer les ennemis retranchés devant Casal, lorsque Mazarin détermina, le 26 octobre, les Espagnols à rendre la ville et le château au duc de Mantoue, et à sortir du Montferrat. Commandant l'armée de Lorraine, en 1631, il s'empara de Vic et de Moyenvic, le 27 décembre, et investit Marsal. Le duc de Lorraine ayant traité avec le roi, le 31 du même mois, Caumont quitta la Lorraine, et marcha, en 1632, contre l'armée de MONSIEUR, qu'il obligea de se retirer en Auvergne, et de gagner le Languedoc. Il y suivit le prince, et envoya un détachement pour s'emparer de Privas. Le vicomte de l'Estrange ayant voulu s'opposer à ce détachement, on lui tua 300 hommes, et il fut pris lui-même, le 6 août, avec 10 officiers et 50 soldats. Caumont s'avança vers Montpellier; attaqua, le 9 du même mois, 500 chevaux du parti de MONSIEUR; tua 60 cavaliers, et emmena 140 prisonniers. Il mit en fuite, le 5 septembre, l'arrière-garde du duc d'Elbeuf près de Remoulins. Il fut nommé, le 22 octobre, grand-maître de la garde-robe. Il accompagna le roi à la conquête de la Lorraine, en 1633; prit Épinal, et obtint le commandement dans la Lorraine, par pouvoir du 26 septembre. Il prit Haguenau, le 31 janvier 1634, et Saverne, au commencement de février. Dans le courant du même mois, il investit Lunéville; y prit le duc et la duchesse de Lorraine, les conduisit à Nanci, et leur donna des gardes. Il s'empara de Bitche, le 10 mai, et de la Mothe (1), le 26 juillet. Il commanda l'armée d'Allemagne conjointement avec le maréchal de Brezé, par pouvoir du 12 octobre. Cette armée, après avoir passé le Rhin, le 21 décembre, secourut Heidelberg et Philisbourg contre les Impériaux et les Bavarois. Les deux maréchaux continuè-

(1) Ce fut au siége de cette place, dit le président Hénault, que l'on se servit pour la première fois de bombes, quoiqu'elles fussent inventées depuis 1588.

rent de commander sur cette frontière, en 1635. Caumont battit le duc Charles de Lorraine, au mois de mars, près Fresche en Alsace. Il donna l'assaut au faubourg de Spire, le 19 mars. Dans cette action, 300 des assiégés périrent sur la brèche avec le commandant. Spire capitula le 21. Caumont battit ensuite les Lorrains devant Remiremont; défit les troupes du duc de Lorraine, le 24 mai, près du village de Melissay; se rendit maître de la ville et du château de Porentruy, le 13 juin, et défit, le 22 juillet, 400 Croates de l'arrière-garde du duc de Lorraine. Après le départ du maréchal de Brezé, Caumont investit, le 1er décembre, Vaudemont, qui capitula le 23. Commandant l'armée de Picardie, sous MONSIEUR, par pouvoir du 31 août 1636, il servit au siége de Corbie. Les Espagnols, qui défendaient cette place, capitulèrent, le 10 novembre, et en sortirent le 14. Caumont, étant retourné en Lorraine, défit, en 1637, les troupes du duc de Lorraine en plusieurs rencontres. Le roi érigea le marquisat de la Force en duché-pairie, par lettres données à Chantilly, au mois de juillet de cette année, et registrées, le 29, au parlement de Paris, où le maréchal prêta serment, le 3 août. Il commanda l'armée de Flandre et d'Artois, avec le maréchal de Chatillon, par pouvoir du 22 avril 1638, et défit, près de Kolenkowe, 4000 chevaux commandés par Picolomini et le comte Juan de Nassau. Cette action eut lieu, le 8 juillet, pendant le siége de Saint-Omer. Il couvrit ensuite le siége du Châtelet, qu'on reprit sur les Espagnols, le 14 septembre. Après cette opération, il ne servit plus, et se retira à Bergerac, où il mourut, le 10 mai 1652, âgé de 93 ans, (*Chronologie militaire, tom. II, pag.* 450; *Histoire de France, par le Père Daniel; Mézeray et son continuateur, Dupleix, le Vassor, l'abbé Le Gendre, le président Hénaut, Journal de Bassompierre, Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, Histoire de la maison du roi, par l'abbé de Nœufville; Moréri, Gazette de France, Histoire de France, par Anquetil; Biographie universelle, ancienne et moderne, tom. XV, pag.* 247.)

DE CAUMONT (Armand-Nompar), *duc de la Force, maréchal de France*, fils aîné du précédent, fut d'abord nommé capitaine de la 3e compagnie des gardes-du-corps du roi (depuis Luxembourg), en survivance de son père, par provisions du 26 décembre 1610. Cette survivance lui fut ôtée, le 20 avril 1621, lorsque son père, dont il suivit l'exemple, eut pris les armes en faveur des calvinistes rebelles. Il défendit Montauban, dont les troupes du roi levèrent le siége, le 2 novembre. Étant rentré dans le devoir en même temps que son père, qui conclut à ce sujet un traité avec la cour, le 24 mai 1622, il fut créé maréchal-de-camp, le 19 mars 1625, et servit en cette qualité, cette année et la suivante, dans l'armée de Picardie, commandée par les maréchaux de Chaulnes et de la Force. Il fut employé dans l'armée que l'on assembla en Bresse, en 1629, et qui marcha en Piémont au secours de Casal, en 1630. Il se trouva à la prise de Saluces, le 20 juillet, et de son château, le 21; à celle du fort St.-Pierre, de son château et de Brezol. Il se signala à l'attaque des retranchements du pont de Carignan, le 6 août. Il fut nommé maître de la garde-robe du roi, en 1632. Employé dans l'armée d'Allemagne, en 1634 et 1635, il se trouva à la prise d'Haguenau, le 31 janvier 1634; à celle de Saverne, au commencement de février; au siége de la Mothe, qui capitula, le 26 juillet, et servit au secours d'Heidelberg, dont les Impériaux furent forcés de lever le siége, le 23 décembre. Il leva, par commission du 8 juillet 1635, un régiment de cavalerie de son nom, qu'on réduisit en compagnies, par ordre du 30 juillet 1636. Commandant les troupes du roi, en l'absence du maréchal de la Force, son père, il fut informé, au mois de janvier 1636, que Colloredo, général des troupes impériales, conduisait 2000 dragons de l'évêché de Bâle au duc de Lorraine à Sierck. Sur cet avis, il tira des quartiers d'hiver 10,000 hommes d'infanterie et 1500 chevaux, et détacha le colonel Gassion, avec 600 chevaux, pour reconnaître la marche de Colloredo. Gassion, étant arrivé à Raon, à deux lieues de Baccarach, et y ayant appris que l'ennemi venait pour prendre poste en cet endroit, en fit donner avis au marquis de la Force,

et se retrancha dans son logement, qu'il fit fortifier. Cependant le marquis de la Force, se hâta d'arriver, en cachant adroitement sa marche à Colloredo. Celui-ci, comptant n'avoir affaire qu'à la petite troupe de Gassion, se présente pour le combattre. La Force et Gassion divisent alors leur cavalerie en escadrons, et partagent leur infanterie par pelotons, qui, couverts par la cavalerie, ne pouvaient être aperçus. Avant la mêlée, les deux corps de cavalerie s'entrechoquèrent rudement; mais l'infanterie française, chargeant par les intervalles des escadrons qui leur ouvraient un passage, surprit et mit en désordre les hommes et les chevaux des ennemis. Après une seconde décharge, les Impériaux prirent la fuite, laissant 1000 de leurs morts sur la place, et 300 prisonniers, au nombre desquels fut Colloredo, que le marquis de la Force envoya au roi. On leur prit également 12 cornettes et tout leur bagage. Il servit au siége de Corbie, que les Espagnols rendirent par capitulation, le 10 novembre. Il se démit, en 1637, de la charge de maître de la garde-robe du roi. Employé dans l'armée de Guienne, en 1638, il défendit, avec la plus grande intrépidité, les retranchements de M. le prince devant Fontarabie. Les Espagnols forcèrent ces retranchements, le 7 septembre. Créé lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 2 mars 1641, on l'employa, sous M. le prince, à l'armée de Guienne, où il n'y eut, cette année, aucun exploit militaire. On le créa duc de la Force, pair de France, à la mort de son père, le 10 mai 1652. Promu au grade de maréchal de France, par état donné à Compiègne, le 24 août suivant, il prêta serment le 29, et on le reçut duc et pair de France au parlement, le 6 mai 1653. Il se retira dans son château de la Force, où il mourut, le 19 décembre 1675, âgé de 81 ans. (*Chronologie milit., tom. II, pag.* 594; *Mémoires du Père d'Avrigny, Dupleix, l'abbé Le Gendre, le président Hénaut, l'abbé Le Pipre de Nœufville, Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, Bauclas, Gazette de France.*)

DE CAUMONT (Henri-Nompar), *duc de la Force, maréchal-de-camp,* frère puîné du précédent, naquit en 1582, et fut connu sous le nom de marquis de Castelnau-Caumont. Ayant obtenu une compagnie de chevau-légers, il suivit son père à la guerre du Béarn, en 1620. Il se trouva à la prise de Tonneins; à la défaite de Sainte-Foy, en 1622; en Picardie, en 1625; au secours de Casal, en 1629; à la prise des ville et château de Saluces; du fort Saint-Pierre et du château de Bresol; au combat de Carignan, en 1630; à la prise de Vic et de Moyenvic, en 1631; à la prise de Privas; à la défaite du vicomte de Lestranges, près de Montpellier; à la défaite du duc d'Elbeuf à Remoulins, en 1632; à la conquête de la Lorraine; à la prise d'Épinal et de Nanci, en 1633; à la prise d'Haguenau, de Saverne, de Lunéville, de Bitche, de la Mothe; au secours d'Heidelberg et de Philisbourg, en 1634; à la défaite du duc de Lorraine près Fresche, en Alsace; à la prise de Spire et de Vaudemont, en 1635; à la prise de Corbie, en 1636; et enfin à la défaite des troupes du duc de Lorraine, en plusieurs rencontres, en 1637. Créé maréchal-de-camp, le 15 mars 1638, il couvrit, avec l'armée que commandait son père, le siège de Saint-Omer; contribua à la victoire remportée sur Picolomini, le 8 juillet; couvrit le siége du Catelet, et quitta le service, en même temps que son père, à la fin de cette campagne. Il devint duc de la Force, pair de France, à la mort de son frère aîné, le 16 décembre 1675, en prit alors le titre, et mourut au mois de janvier 1678. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 143; *Gazette de France.*)

DE CAUMONT LA FORCE (Pierre), *marquis de Cugnac, maréchal-de-camp,* fils du précédent, fut d'abord lieutenant de la compagnie des chevau-légers du maréchal de la Force, son grand-père, dès 1633. Il se trouva aux siéges de Nanci et d'Épinal; à la prise d'Haguenau, de Saverne, de Lunéville et de la Mothe, et au secours d'Heidelberg et de Philisbourg, en 1634. Il leva un régiment d'infanterie de son nom, par commission du 20 mars 1635,

et le commanda au siége de Vaudemont, sous les ordres du maréchal de la Force. Ce régiment ayant été licencié, le 22 juin 1636, il commanda la compagnie des chevau-légers de la Force au siége de Corbie, la même année; en Lorraine, en 1637; aux siéges de Saint-Omer, en 1638; d'Hesdin, en 1639; d'Arras, en 1640; d'Aire, en 1641, et au combat d'Honnecourt, en 1642. Devenu capitaine d'une compagnie au régiment du colonel-général de la cavalerie, sur la démission du maréchal de la Force, par commission du 20 mars 1643, il servit, la même année, à l'armée de Picardie, sous le duc d'Angoulême, puis sous le maréchal de Chatillon; passa, en 1644, en Italie; se trouva, en 1645, à la prise de Vigevano et de la Rocca, et au combat de la Mora. Créé maréchal-de-camp, par brevet du 7 mars 1646, il resta en Piémont, sous les ordres du marquis de Ville, pendant les siéges de Piombino et de Portolongone, et se trouva au combat de Bozzolo. On lui donna, par commission du 27 janvier 1647, le régiment d'infanterie de son nom (depuis Aquitaine). Ce régiment lui fut ôté, le 2 mars 1649, lorsqu'il prit parti dans les troubles; mais on le lui rendit, le 29 avril suivant, après la pacification de ces troubles. On le lui ôta de nouveau, le 20 janvier 1650, quand il se fut jeté dans le parti du prince de Condé. Nous ignorons ce que le marquis de Cugnac est devenu depuis cette époque. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 198.)

DE CAUMONT LA FORCE (Armand), *marquis de Montpouillan, lieutenant-général,* frère puîné du précédent, entra lieutenant au régiment de Jean-Jacob de Caumont, marquis de Tonneins, son oncle, à la création de ce régiment, le 27 mars 1630. Ce corps ayant été licencié, le 11 janvier 1631, fut rétabli, le 8 juillet suivant; et le marquis de Montpouillan y obtint alors une compagnie. Il servit en Languedoc, en 1632, sous les maréchaux de Vitry et de Chatillon; se trouva au siége d'Epinal, sous le maréchal de la Force, en 1633; à la prise d'Haguenau, de Saverne, de Lunéville, de Bitche, de la Mothe, et au secours d'Hei-

delberg et de Philisbourg, en 1634; au combat de Fresche; à la prise de Spire et de Vaudemont, en 1635, et au siége de Dôle, en 1636. Étant passé en Guienne, en 1637, il se trouva au combat de la Sauvetat; à la prise de cette place et de Bergerac; au combat qui eut lieu pour le passage de la rivière de Bidassoa; à la prise du fort du Figuier et du port du Passage; au siége de Fontarabie, en 1638; aux siéges et à la prise de Salces, de Canet, de Jentavel, en 1639, et au siége d'Elne en Roussillon, en 1641. Employé, la même année, à l'armée de Catalogne, sous le comte de la Mothe, il se trouva à l'assaut donné à Tamarith, dont on s'empara; au secours d'Almenas, dont on fit lever le siége aux Espagnols; aux combats des 19 janvier, 24 et 31 mars 1642; au second assaut de Tamarith, et au secours de Lérida, dont les Espagnols levèrent le siége, après un combat qui dura depuis onze heures du matin jusqu'à la nuit. Il servit aussi au secours de Flix et de Mirabel. en 1643. Devenu lieutenant-colonel de son régiment, par commission du 4 juillet, il marcha, sur la fin de la campagne, au secours du cap de Quiers, dont les Espagnols levèrent le siége. Mestre-de-camp du même régiment, sur la démission du marquis de Tonneins, son oncle, par commission du 15 avril 1644, il se trouva au combat près de Lérida, où le maréchal de la Mothe fut battu, le 15 mai. On se tint sur la défensive le reste de la campagne. Il fut employé à l'armée qui couvrit le siége de Roses; se trouva à la prise d'Agramont et de Saint-Aunais; se distingua au combat de Liorens, et servit au siége et à la prise de Balaguier, en 1645. Il commanda le régiment d'Espenan, à la défaite du régiment ennemi du colonel Gaspard, le 16 avril 1646, et déploya beaucoup de valeur dans cette occasion. Il en donna de nouvelles preuves à la prise du poste d'Algouarre, près de Lérida. On l'employa au premier siége de Lérida, et il fut blessé à la levée de ce siége, qui eut lieu en novembre 1646. Il servit au second siége de cette place; à la prise d'Ager; au secours de Constantin, en 1647, et au siége de Tortose, en 1648. Nommé sergent de bataille, le 23 février 1649, il continua de servir en Catalogne, où l'on se tint

sur la défensive, tout en empêchant les Espagnols de faire le siége de Barcelone. Il continua d'être employé, en 1650, à la même armée, qui couvrit la frontière. Créé maréchal-de-camp, le 11 mai 1651, et employé en cette qualité à l'armée de Catalogne, par lettres du 13, il servit sous le comte de Marchin, avec lequel il passa, au mois de novembre, dans le parti du prince de Condé, auquel il conduisit une partie de son régiment. Il leva un régiment de cavalerie pour le service de ce prince. D'après cette défection, on disposa de son régiment d'infanterie, le 24 mars 1653. Il fut arrêté, en avril suivant, par un parti des troupes du roi, sur la route de Libourne, et on le conduisit à Blaye (1). Étant rentré dans le devoir, on lui donna un régiment d'infanterie, et on lui conserva le régiment de cavalerie qu'il avait levé pour le service du prince de Condé. Il se trouva, en 1655, à la prise de la ville basse du Catelet, par le maréchal de Castelnau, et fut blessé, le 8 juillet, au siége de Landrecies. Créé lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 16 septembre suivant, il finit la campagne, sous le maréchal de Turenne. On licencia son régiment de cavalerie, en 1656, et celui d'infanterie, le 20 juillet 1660. Il quitta la France, en 1685, et se retira en

---

(1) On lit dans le second tome des *Pièces fugitives* pour servir à l'*Histoire de France*, à la première note qui se trouve à la suite de l'*Histoire de Guienne*, par Balthazar : *Montpouillan, qui passa les Pyrénées avec Marchin par la vallée d'Oudorra, doit être François de Caumont, maréchal de-camp, gouverneur de Montbelliard et de Beffort, huitième fils du maréchal de la Force....* De son côté, la gazette de 1653, article de Bordeaux du 17 avril, s'exprime ainsi : « *Le marquis de Montpouillan, petit-fils du feu maréchal de la Force, allant à Libourne conférer avec le comte de Maure pour les affaires du prince de Condé, fut arrêté près de Lusac par Salomon, commandant la compagnie des chevau-légers du duc de Saint-Simon, gouverneur de Blois* (c'est de Blaye que l'on aura voulu dire), *où il fut conduit. Cela convient à Montpouillan, fils du maréchal de la Force, et non son petit-fils.* » Il y a dans ces observations trois erreurs. Le marquis de Montpouillan, qui alla avec Marchin joindre le prince de Condé, n'était point François de Caumont. Ce François, huitième fils du maréchal de la Force, fut connu sous le nom de

en Hollande, où il fut fait gentilhomme de la chambre du prince d'Orange, depuis roi d'Angleterre. Il fut créé lieutenant-général des armées de Hollande, et gouverneur de la ville de Naerden. On reçut, le 2 février 1692, au parlement d'Angleterre, un acte portant naturalisation du marquis de Montpouillan. Il mourut le 16 mai 1701, âgé de 86 ans. (*Chronologie militaire*, *tom. IV*, *pag.* 222; *mémoires du temps*, *Gazette de France*.)

DE CAUMONT (N....), *duc de la Force*, de la même famille que le précédent, fut créé *pair de France*, le 4 juin 1814, et *maréchal-de-camp*, le 1er juillet 1815.

DE CAUMONT (François-Nompar II), *comte de Lauzun*, *maréchal-de-camp*, d'une autre branche de la famille des précédents, fut député de la noblesse de la sénéchaussée d'Agénois aux états-généraux tenus en 1614. Devenu capitaine de la compagnie des cent gentilshommes de la maison du roi, en 1615, il suivit S. M. en Guienne, cette année et la suivante, et se démit de sa compagnie, en faveur de son fils, au mois de novembre 1616. Il obtint, le 28 du même mois, une compagnie de cent hommes d'armes, et un brevet de conseiller-d'état. Il leva, le 26 février 1619, un régiment d'infanterie de son nom, avec lequel il servit

---

marquis de Castelmoron, et mestre-de-camp d'un régiment d'infanterie, qui prit ensuite le nom d'Aquitaine, depuis 1631 jusqu'en 1646, époque à laquelle il s'en démit en faveur du comte de Béthune-Orval, son neveu. Il n'a point servi depuis. La gazette de 1653 ne s'est donc point trompée, en attribuant au petit-fils du maréchal de la Force ce qu'elle dit du marquis de Montpouillan. Celui qui se jeta dans le parti du prince de Condé, était réellement Armand de Caumont, marquis de Montpouillan, quatrième fils de Henri-Nompar de Caumont, qui avait été connu sous le nom de marquis de Castelnau, jusqu'en 1657, époque à laquelle il devint duc de la Force. Jean de Caumont, seigneur de Montpouillan, sixième fils du maréchal de la Force, et seul de ses enfants qui ait porté ce nom, avait été tué, dès le mois d'avril 1622, au siége de Tonneins. Il résulte de tout cela, que ce qui est rapporté par l'historien de la guerre de la Guienne et la gazette de 1653, du marquis de Montpouillan, ne peut convenir qu'à Armand de Caumont, qui fait le sujet du présent article.

à l'armée de Guienne, sous les ordres du duc de Mayenne, qui pacifia la province et l'Angoumois. Ce régiment fut licencié à la fin de la campagne. Créé chevalier des Ordres du roi, le 31 décembre 1619, il rétablit son régiment, le 5 juillet 1620; suivit le roi à l'attaque des retranchements du pont de Cé, puis en Béarn, où il contribua à la soumission de plusieurs places. Il servit, en 1621, aux siéges de Saint-Jean-d'Angély, de Clérac, de Montauban et de Monheurt. Promu au grade de maréchal-de-camp, par brevet du 16 décembre de cette année, et désigné pour servir en Guienne, sous le duc d'Elbeuf, il se trouva, au mois de janvier 1622, au siége du château de la Force; à la défaite du marquis de la Force, qui venait au secours de son château, le 31 du même mois; au siége de Montravel, au mois de février; à celui de Tonneins, qui se rendit au mois de mai; et enfin à celui de Montpellier, qui ouvrit ses portes au mois d'octobre. On licencia son régiment, le 14 février 1623. On ne le trouve plus employé depuis cette époque. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 73; *Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, tom. IV.*)

DE CAUMONT (Antoine-Nompar), *duc de Lauzun, commandant d'armée,* petit-fils du précédent, naquit en Gascogne, au mois de juin 1633. Il entra dans le monde sous le nom de marquis de Puiguilhem (1); débuta dans la carrière militaire par le grade de cornette au régiment de cavalerie de Grammont, en 1654; y fut fait capitaine, en 1655, et marcha à toutes les campagnes que fit ce régiment, jusqu'en 1658. Il devint colonel du régiment de Dragons-Étrangers du roi (depuis Royal-Dragons), le 23 janvier de cette dernière année, lors de la retraite du sieur Oddi. Il se signala à la bataille des Dunes, le 14 juin, et à la prise de Dunkerque, le 23 du même mois. Il fut choisi, en

(1) Le maréchal de Grammont, son parent, le présenta dans la société de la comtesse de Soissons. Louis XIV l'y vit, prit du goût pour lui; et bientôt il en fit son favori et le combla de bienfaits.

juillet, par le vicomte de Turenne, pour commander dans Furnes, ville tout ouverte, qui se trouvait alors au milieu des ennemis. On le fit capitaine de la compagnie des cent gentilshommes de la maison du roi, dits *au bec de corbin*, à la mort de son père, en 1660; et il assista, en cette qualité, à l'entrée de LL. MM. (Louis XIV et l'infante d'Espagne) dans Paris, après leur mariage. Créé maréchal-de-camp, dès 1663, il fut employé, en cette qualité, à l'armée de Flandre, en 1667, et conduisit un détachement au siége de Courtrai, au mois de juillet. La tranchée ne fut ouverte, à son attaque, que la dernière : mais il la poussa avec une si grande vivacité, qu'il se logea sur la contrescarpe, et que les ennemis capitulèrent pour la ville, le 16. Il se porta, le 17, avec le même feu, à l'attaque de la citadelle, qui se rendit le 18. Au siége de Lille, qui capitula le 27, il avait emporté, l'épée à la main, une demi-lune, et y avait fait un logement. Les ennemis s'étant réunis pour secourir Lille, dont ils ignoraient la prise, Lauzun marcha avec 2000 chevaux; se joignit au marquis de Créqui; et, ayant atteint les ennemis, commença un combat opiniâtre, pendant lequel il fut deux fois pris et deux fois dégagé. Ses habits furent percés de plusieurs coups d'épée, et il eut une de ses bottes coupée d'un coup de sabre. Après être revenu plusieurs fois à la charge, il fit glisser ses dragons le long des haies; prit les ennemis de flanc; les chargea ensuite, et les rompit entièrement. Il fut employé, par lettres du 30 mars 1668, à l'armée des Pays-Bas, commandée par le vicomte de Turenne. La paix se fit à Aix-la-Chapelle, le 2 mai suivant. Créé colonel-général des dragons, le 2 avril de la même année, il se démit alors du régiment du Roi-Dragons. On le fit capitaine de la 1re compagnie française des gardes-du-corps, le 28 juillet 1669 (1),

(1) La charge de grand-maître de l'artillerie ayant vaqué en cette même année 1669, par la démission du cardinal Mazarin, le roi la promit à Lauzun, en lui recommandant le secret. Lauzun ayant eu la vanité ou l'indiscrétion d'en parler, Louvois le sut, et supplia le monarque de ne

et il se démit de la charge de colonel-général des dragons. Créé lieutenant-général, le 14 mars 1670, il commanda en chef les troupes de la maison du roi, dans le voyage que fit S. M., pour visiter les conquêtes de Flandre. Il obtint le gouvernement-général du Berri, à la mort du maréchal de Schullembourg, par provisions du 30 mars 1671. La faveur dont Lauzun était l'objet donna de l'ombrage à Louvois, et ce ministre s'unit à Mme de Montespan, qui avait à se plaindre des nombreux outrages que lui faisait journellement le favori (1). Ces deux personnages peignirent

---

point confier cette charge, étroitement liée au ministère de la guerre, à un homme dont il ne pouvait supporter les manières capricieuses et hautaines. Louis XIV paraissait irrésolu : Lauzun le pressa, et osa le sommer de sa promesse; il eut même la témérité de briser son épée sous les yeux du roi, en disant qu'il ne servirait jamais un prince qui manquait à sa parole. Louis XIV indigné, craignant de ne point se contenir, ouvrit la fenêtre, et jeta sa canne, en s'écriant qu'il aurait trop de regret, s'il avait frappé un gentilhomme. Lauzun fut conduit à la Bastille le lendemain. Le roi lui fit cependant offrir la charge de capitaine des gardes, en dédommagement de la grande-maîtrise de l'artillerie. Lauzun osa encore résister quelques jours, et n'accepta enfin la proposition de son souverain, que lorsqu'il sut que l'artillerie venait d'être donnée au comte du Lude. (*Biographie universelle, ancienne et moderne*, tom. XXIII, pag. 451 et 452.)

(1) En 1670, Lauzun avait été sur le point d'épouser, du consentement du roi, Anne-Marie-Louise d'Orléans, connue sous le nom de *mademoiselle de Montpensier*, célèbre par son attachement au parti du grand Condé, et par la hardiesse qu'elle eut de faire tirer le canon de la Bastille sur les troupes du roi, lors du combat du faubourg Saint-Antoine, en 1652. Cette princesse fit, à l'occasion de ce mariage projeté, don de trois duchés à Lauzun, qui, pendant vingt-quatre heures, porta le titre de duc de Montpensier. Ce mariage aurait eu lieu, si Lauzun en eût pressé la conclusion; mais il voulut, dit madame de Caylus dans ses *Souvenirs*, qu'il se fît comme de couronne à couronne, et consomma en vains préparatifs un temps qui ne fut pas perdu pour les princes du sang, et surtout pour madame de Montespan, qui seule eut assez de crédit pour amener Louis XIV à révoquer le consentement qu'il avait d'abord donné. Ce fut là l'origine de la haine que Lauzun ne cessa de manifester à la favorite. Le roi voulut encore consoler Lauzun, en le nommant maréchal de France; mais le favori refusa, en déclarant sèchement qu'il n'accepterait cette charge, que lorsqu'il l'aurait méritée

Lauzun aux yeux du roi, comme un sujet audacieux et dangereux. Arrêté le 25 novembre 1671, il fut conduit au château de Pignerol (1). On le renferma dans un cachot, et toute communication avec les autres prisonniers lui fut interdite pendant cinq années. Au bout de ce temps, on le conduisit au donjon (2), où il jouit d'un peu plus de liberté. En 1681, sa prison fut convertie en exil, et il fut envoyé à Angers. On l'avait dépouillé, lors de son arrestation, du gouvernement de Berri et de la charge de capitaine des gardes-du-corps. Après quatre ans d'exil, il revint à Paris : mais on lui défendit de se présenter devant le roi. En butte à la disgrâce la plus complète, Lauzun demanda et obtint la permission de passer en Angleterre. Il se trouvait dans ce pays, en 1688, lorsque les Anglais se révoltèrent contre leur roi, Jacques II. Le prince d'Orange, à la tête des rebelles, marchait pour détrôner son beau-père; et, dans le soulèvement général de ses sujets, Jacques II, prévoyant les périls qui menaçaient sa personne et sa famille, confia aux soins et à la fidélité de Lauzun, le 19 décembre de la même année, la reine et le prince de Galles, pour les conduire en France. Lauzun parvint, au milieu de mille dangers, à les faire débarquer à Calais, le 21 du même mois.

---

par ses services. Cependant Lauzun et mademoiselle de Montpensier se firent donner secrètement la bénédiction nuptiale. Lauzun paya les bienfaits de *Mademoiselle* par la plus noire ingratitude, et l'on prétend même qu'un jour, revenant de la chasse, il osa lui dire : « Louise d'Orléans, tire-moi mes bottes, » et que la princesse s'étant alors récriée sur cette insolence, il fit du pied un mouvement, qui était le dernier des outrages. Le lendemain, *Mademoiselle* lui défendit de se présenter jamais devant elle. Cette princesse mourut le 5 avril 1693, et Lauzun épousa, le 21 mai 1695, mademoiselle de Durfort, fille du maréchal de Lorges. Il mourut sans postérité.

(1) Chemin faisant pour se rendre à Pignerol, on l'engagea à descendre de voiture dans un endroit périlleux. Lauzun, qu'un changement de fortune aussi prompt qu'inattendu avait jeté dans un sombre désespoir, refusa de prendre des précautions contre les dangers dont on lui parlait, et s'écria : « Ces malheurs-là ne sont pas faits pour moi. »

(2) En entrant dans ce donjon, il s'écria : *In sæcula sæculorum*.

Il écrivit aussitôt à Louis XIV, pour lui retracer l'impossibilité dans laquelle il se trouvait d'accomplir la promesse qu'il avait faite, sous serment, à Jacques II, de ne remettre la reine et son fils qu'au roi de France, puisqu'il était assez malheureux pour être banni de la présence de S. M. Le roi lui écrivit une lettre de sa main, pour l'engager à revenir à la cour (1). En conséquence du service signalé que Lauzun avait rendu au roi d'Angleterre, il fut créé, par ce prince, chevalier de l'ordre de la Jarretière, et on le reçut en cette qualité, à St.-Germain-en-Laye, le 25 février 1689 (2). Choisi, le 1er février 1690, pour commander l'armée que Louis XIV envoyait en Irlande, au secours du roi Jacques, Lauzun partit de Brest, avec 800 hommes, au mois de mars suivant; et ayant joint le roi d'Angleterre en Irlande, il s'empara, sous les ordres de ce prince, de Charlemont, ainsi que de plusieurs autres places considérables qui lui ouvraient le chemin de la Boyne. Il marcha, le 7 juillet, à Dandalke, campa, le 9, à Ardé, et posta, le 10, son armée le long de la Boyne. Le 11, le roi Jacques II livra bataille au prince d'Orange, près de Drogheda, sur la Boyne. Lauzun se battit, dans cette journée, avec beaucoup de bravoure. Le roi Jacques, abandonné par les Irlandais, fut obligé de prendre la fuite. Lauzun, auquel il en coûtait beaucoup de céder le champ de bataille au vainqueur, s'était retranché, avec sa cavalerie, dans un village, d'où il fit enfin sa retraite en bon ordre (3). Jacques II

---

(1) Madame de Sévigné dit à cette occasion, que Lauzun *avait trouvé le chemin de Versailles, en passant par Londres.*

(2) Louis XIV avait fait rendre à Lauzun les grandes entrées, le 3 du même mois. En autorisant Lauzun a accepter la décoration de la jarretière, le monarque français avait dit qu'il n'excluait point l'ordre du Saint-Esprit. Madame de Sévigné écrivait à ce sujet : *Lauzun sera également accablé des grâces du Saint-Esprit et de la protection de Saint-Georges.*

(3) Le maréchal de Berwick, dans ses Mémoires (tom. I, pag. 65 et suivantes), s'exprime de la manière suivante sur la conduite que tint Lauzun à l'armée du roi Jacques II : « Étant passé en Irlande à la tête

le nomma capitaine-général de ses armées, en 1691. Louis XIV le créa duc de Lauzun, par lettres données à Versailles, au mois de mai 1692, registrées au parlement de Paris, le 13 du même mois. Dans ces lettres, le roi déclare qu'en créant Lauzun duc, *il a été bien aise de faire connaître la considération qu'il fait de la recommandation de la reine d'Angleterre, et de satisfaire en même temps l'inclination qu'il a à élever le comte de Lauzun aux dignités convenables à sa naissance, et qu'il a méritées par ses services*. Lauzun quitta le service, et se retira au couvent des Augustins du faubourg Saint-Germain de Paris (1), où il mourut le 19 novembre 1723, âgé de plus de 90 ans, après une maladie longue et douloureuse, dont il supporta les souffrances avec une religieuse résignation (2). (*Chronolo-*

---

» des troupes auxiliaires, il (Lauzun) fit voir que, si jamais il avait su » quelque chose du métier de la guerre, il l'avait totalement oublié. Le » jour de la Boyne, étant avec lui, lorsque les ennemis passèrent la ri- » vière, il me dit qu'il fallait les attaquer; mais à force de chercher un » champ de bataille, il donna le temps aux ennemis de se former dans la » plaine; après quoi il n'y eut plus moyen de les charger. Il ne montra » en Irlande ni capacité ni résolution, quoique d'ailleurs on assure qu'il » était très-brave de sa personne. »

(1) Ce couvent était contigu à sa maison.

(2) Voici le portrait de Lauzun, tel que le duc de Saint-Simon l'a tracé dans ses Œuvres (tom. X, pag. 88). « Le duc de Lauzun était un petit » homme *blondasse*, bien fait dans sa taille, de physionomie haute, » pleine d'esprit, qui imposait, mais sans agrément dans le visage, à ce » que j'ai ouï dire aux gens de son temps; plein d'ambition, de caprices, » de fantaisies; jaloux de tout, voulant toujours passer le but, jamais » content de rien; sans lettres, sans aucun agrément ni ornement dans » l'esprit; naturellement chagrin, solitaire et sauvage; fort noble dans » toutes ses façons; méchant et malin par nature, encore plus par jalou- » sie et par ambition; toutefois bon ami, quand il l'était, ce qui était » rare, et bon parent; volontiers ennemi, même des indifférents, et cruel » aux défauts et à trouver et donner des ridicules; extrêmement brave » et aussi dangereusement hardi; courtisan également insolent, mo- » queur et bas jusqu'au valetage, et plein de recherches, d'industrie, d'in- » trigues et de bassesses pour arriver à ses fins; avec cela dangereux aux » ministres, à la cour redouté de tous; plein de traits cruels et pleins de » sel, qui n'épargnaient personne. »

*gie militaire, tom. I, pag.* 559; *Mémoires de madame de Montpensier, le président Hénaut, le Père d'Avrigny, le continuateur du Père Daniel, Larrey, Histoire militaire de Louis XIV, par M. de Quincy; Abrégé chronologique des troupes de France, par l'abbé de Nœufville; Mémoires de Saint-Simon, Histoire de France, par Anquetil; Gazette de France, Dictionnaire universel, par Chaudon et Delandine, tom. IX, pag.* 569; *Biographie universelle ancienne et moderne, tom. XXIII, pag.* 451.)

DE CAUMONT (N.....), *duc de Lauzun, maréchal-de-camp*, de la même famille que les précédents, était mestre-de-camp du régiment Royal-Dragons, en 1776. On le créa brigadier de dragons, le 1er mars 1780. Il était colonel du régiment de hussards de son nom, lorsqu'on le fit maréchal-de-camp, le 1er janvier 1784. (*Etats militaires.*)

DE CAUMONT (Auguste-Marie), *comte*, né à Aumale, le 28 octobre 1743, fut nommé *lieutenant-général*, le 2 février 1815. Il avait été créé commandeur de l'ordre royal et militaire de St.-Louis, le 3 janvier précédent. Il est aussi commandeur de l'ordre du Phénix de Hohenlohe, grand'-croix et gouverneur-général de l'ordre royal hospitalier et militaire du Saint-Sépulcre de Jérusalem. On le trouve porté dans le tableau des pensions inscrites au trésor-royal, à la date du 1er septembre 1817, pour la retraite du grade de lieutenant-général, après 55 ans et 10 mois de service. (*Etats militaires.*)

DE CAUX (Louis-Victor), *vicomte, maréchal-de-camp*, naquit à Douai, le 23 mai 1775. Il entra, comme élève sous-lieutenant, à l'école du génie, le 1er mars 1793; devint lieutenant dans le même corps, le 1er août suivant, et fut employé en cette qualité à l'armée des Ardennes. Destitué, le 26 novembre de la même année, pour cause de noblesse, il fut réintégré dans ses fonctions, le 5 avril 1795, par un arrêté du comité de salut public, qui l'éleva, par rang d'ancienneté, au grade de capitaine, à dater du 16 décembre 1793. Nommé chef de bataillon sous-directeur

des fortifications, par arrêté du directoire-exécutif du 1er août 1799, il fit les campagnes de 1799 et 1800 à l'armée du Rhin, et s'y distingua aux combats de Derbach et de Dillingen; au passage du Danube, et aux affaires de Korick et de Bourgzieden. Le général en chef Moreau le chargea de faire exécuter, dans les places d'Ulm, Ingolstadt et Philisbourg, les conditions de l'armistice conclu, en 1799, avec l'Autriche. Il servit à l'armée des côtes de l'Océan, pendant les années 1802, 1803, 1804 et une partie de 1805, et fut employé à la grande-armée, pendant les mois d'octobre, novembre et décembre de cette dernière année. En 1806, il fut fait chef de l'état-major du premier inspecteur-général du génie, à l'armée de réserve. En 1807, il fut appelé au ministère de la guerre, pour y diriger la division du génie. En 1809, les Anglais ayant fait une expédition contre la Hollande, il fut nommé commandant du génie à l'armée qui se forma sous Anvers, et qui fut commandée par le prince de Ponte-Corvo. Les divers forts qu'il fit construire, les batteries qu'il fit élever, et enfin les nombreux moyens de défense dus à son zèle et à son activité, signalèrent son habileté, et contribuèrent à faire échouer l'entreprise des ennemis. Après cette campagne, il vint reprendre ses fonctions au ministère de la guerre, où il est maintenant chef de la 2e division. Il fut nommé colonel du génie, le 7 octobre 1810. S. M. Louis XVIII le créa maréchal-de-camp, le 20 août 1814, et conseiller-d'état en mars 1817. Sous le gouvernement de Buonaparte, il avait été nommé chevalier de la Légion-d'Honneur, le 15 juin 1804, et créé baron d'empire. Le roi lui a accordé la croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 27 juin 1814; celle d'officier de la Légion-d'Honneur, le 29 juillet suivant; et enfin celle de commandeur du même ordre, le 18 mai 1820. S. M. lui a également conféré le titre de vicomte, par ordonnance du 12 février 1817. Le vicomte de Caux est chevalier de l'ordre de Sainte-Anne de Russie, 1re classe, et commandeur des ordres de Saint-Léopold d'Autriche, de Saint-Henri de Saxe, et des Guelphes. (*Brevets militaires, Moniteur, annales du temps.*)

DU CAYLA, *voyez* BASCHI.

DE CAYLAR, *voyez* BERMOND.

DE CEBERET (Claude, *marquis*), *lieutenant-général*, commença à servir comme garde-marine, en 1687. Il entra aux mousquetaires, en 1690, et servit, en 1691, au siége de Mons, où il se trouva à l'attaque de l'ouvrage à corne. Nommé capitaine au régiment des dragons de Tessé (depuis Senneterre et Nicolaï), le 14 février 1692, il servit aux siéges et à la prise des ville et château de Namur, et à la bataille de Steinkerque, où il combattit à pied, à la tête de sa compagnie. Passé, en 1693, à l'armée d'Italie, il combattit à la bataille de la Marsaille, où il resta sur le champ de bataille, blessé d'un coup de fusil au travers de la gorge. Il fut employé, les années suivantes, à l'armée d'Italie, où l'on se tint sur la défensive jusqu'en 1696. Il se trouva, en cette dernière année, au siége de Valence, qui fut levé après la paix signée avec la Savoie. Nommé colonel du régiment de Pouthieu, le 1er mars 1697, il le commanda au siége d'Ath. Il passa avec son régiment à l'armée d'Italie, au mois de décembre 1700; se trouva à la bataille de Luzzara et au siége de Guastalla, en 1702; et commanda pendant l'hiver à Rubiera. Au combat de Castelnovo, le 11 janvier 1703, il commanda dix compagnies de grenadiers, avec lesquelles il marcha en tête de l'infanterie, et contribua beaucoup à la défaite du général Stahremberg. A la surprise de Final, en la même année, il força les retranchements ennemis, à la tête de l'infanterie française. Il combattit ensuite près de la Mirandole; se défendit de cassine en cassine pendant plus de cinq quarts d'heure; perça enfin, avec 11 compagnies de grenadiers, la colonne ennemie qui l'avait entouré, et rejoignit l'armée. Il servit, en 1704, aux siéges de Verceil, d'Yvrée et de sa citadelle; puis au siége de Vérue, qui se rendit au mois d'avril 1704. Il combattit à Cassano, au mois d'août suivant, et y commanda la brigade de la marine, en l'absence du brigadier. Il enleva plusieurs drapeaux au combat de la Size. A la bataille de Calcinato, en avril 1706, il commanda la brigade de

Vendôme; et, après le succès de cette affaire, il passa la rivière; attaqua 22 bataillons ennemis qui faisaient leur retraite; les rompit, et les mit dans en tel désordre qu'il fut facile à la cavalerie, qui le suivait, de les détruire presque entièrement. Au combat de Castiglione, le 9 septembre de la même année, il commanda la brigade de Forêt; prit en flanc l'infanterie ennemie; la culbuta, et décida du gain de la bataille. Il marcha ensuite à Castiglione, y attaqua le corps du général ennemi Valles, qui faisait le siége du château, et obligea cette troupe, forte de quinze cents hommes, de se rendre à discrétion et de livrer toute son artillerie de siége. Il fut chargé d'apporter à Paris 33 étendards et 23 drapeaux pris sur les ennemis, à l'affaire de Castiglione. Créé brigadier d'infanterie, le 21 du même mois de septembre, on lui donna le régiment du Perche, le 27 octobre, et il se démit alors de celui de Ponthieu. Il fut employé, en 1707, sous le duc de Vendôme, à l'armée de Flandre, où l'on se tint sur la défensive, et commanda à Commines pendant l'hiver, par ordre du 18 octobre. Servant à la même armée, en 1708, il fut détaché, le 10 juillet, avec 30 campagnies de grenadiers, pour masquer la ville d'Oudenarde. Toute l'armée ennemie l'ayant attaqué dès le lendemain, il fit sa retraite en bon ordre, et rejoignit l'armée française, sans avoir essuyé aucun échec. Il se distingua, le 12 du même mois, à la bataille qui fut livrée sous Oudenarde, et y contint les ennemis assez long-temps pour favoriser la retraite de la gendarmerie. Il marcha sous les ordres du comte de La Mothe, et se trouva au combat de Winendall, où il força les retranchements de l'ennemi. Il attaqua ensuite, avec sa brigade, un corps de 1600 hommes, au camp de Hondscoote; les poussa avec vigueur jusque dans un grand terrain enclos, et les y força de se rendre à discrétion. Parmi les prisonniers faits en cette occasion, se trouvaient un officier-général, et 80 officiers subalternes. On prit également aux ennemis 12 drapeaux et 6 étendards. A la bataille de Malplaquet, le 11 juillet 1709, il favorisa la retraite de l'artillerie, dont aucune pièce montée ne tomba au pouvoir de l'ennemi. Il continua

de servir en France, en 1710, 1711 et 1712. Il eut ordre, dans le courant de cette dernière année, de se jeter dans Landrecies, et réussit à entrer dans cette place, quoiqu'elle fût investie de tous côtés. Après l'affaire de Denain, les ennemis ayant levé le siége de Landrecies, le marquis de Ceberet sortit de cette dernière place, et fut employé à la prise des villes de Douai, du Quesnoy et de Bouchain. Ce fut alors sa dernière campagne en Flandre, où il avait été employé pendant tous les hivers. Employé à l'armée du Rhin, en 1713, il servit au siége de Landau, où, étant de tranchée, le 18 août, il emporta la contregarde de la droite, et s'y logea. Il força ensuite, avec sa seule brigade, les retranchements du général Vaubonne, à Roscopp, près de Fribourg; servit au siége et à la prise de cette place, et y fut employé pendant l'hiver. Détaché, le 25 décembre, pour attaquer un quartier des ennemis, à Neustadt dans le Wirtemberg, il en força les retranchements; obligea les troupes de se rendre à discrétion, et conduisit à Fribourg 400 soldats et 17 officiers, parmi lesquels se trouvait le commandant du quartier ennemi. Pendant cette marche rétrograde sur Fribourg, il fut poursuivi par 200 chevaux, qui étaient accourus des quartiers voisins : mais il n'en effectua pas moins sa retraite dans le plus grand ordre, et sans se laisser entamer. On le fit inspecteur-général de l'infanterie, le 30 mai 1716; et on le créa maréchal-de-camp, le 8 mars 1718. Il se démit, à cette dernière époque, du régiment du Perche. Employé, au mois de février 1719, sur la frontière d'Espagne, il s'empara du fort du Passage, et servit au siége et à la prise de Fontarabie, où il monta la tranchée le 7 juin. Il se trouva aussi aux siéges et à la prise des ville et château de Saint-Sébastien. On lui donna, le 31 mai 1728, le commandement dans les ville et châtellenie de Lille; et il se démit en même temps de son inspection d'infanterie, qui fut supprimée. Il fut créé lieutenant-général, le 22 décembre 1731, et nommé gouverneur d'Aire, le 21 mai 1737, en quittant le commandement de Lille. Employé à l'armée de Flandre, sous le maréchal de Noailles, par lettres du 21 août 1742, il fut chargé de la défense des frontières. Il eut le commandement de

toute la Flandre et des provinces frontières de ce côté, en l'absence du maréchal de Noailles, par ordre du 1er décembre 1742. Il obtint une place de commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 1er janvier 1744, et conserva son commandement en Flandre, jusqu'au 1er avril de la même année. Employé à l'armée de Flandre, sous le roi, par lettres du même jour, il servit au siége et à la prise de Menin, où il commanda l'ouverture de la tranchée; au siége et à la prise d'Ypres. Le roi lui donna le gouvernement de cette dernière place, par provisions du 19 juin, et lui accorda une place de grand'croix de l'ordre de Saint-Louis, le 16 décembre suivant. Le marquis de Ceberet eut, par ordre du 24 du même mois, le commandement dans toute la Flandre, le Hainaut et l'Artois, en l'absence et sous l'autorité du maréchal de Saxe. Il résida à Ypres, et conserva ce gouvernement jusqu'à la paix. La ville d'Ypres ayant été rendue alors à l'impératrice, le marquis de Ceberet obtint du roi, le 10 février 1749, le gouvernement d'Aire, qui vaquait par la promotion de M. de Vallière au gouvernement de Bergue. Il eut aussi le gouvernement en Artois, par ordre du 30 mai suivant, et mourut à Aire, le 25 août 1756, à l'âge de 83 ans et 6 mois. (*Chronologie milit., tom. V, pag.* 107; *Gazette de France.*)

DE CELY, *voyez* EON.

DE CERESTE, *voyez* DE BRANCAS.

DE CÉRIS (Louis-Charles-Thomas, *marquis*), *lieutenant-général honoraire*, naquit le 17 avril 1772. Il entra au service, en 1788, comme officier à la suite du régiment de Champagne infanterie. Il servit dans ce corps jusqu'à la fin de 1791, époque à laquelle il émigra, et passa en Allemagne, pour y rejoindre l'armée des princes français. Il fit, dans cette armée, la campagne de 1792. Lorsque la Vendée s'insurgea, en 1793, le marquis de Céris se rendit dans ce pays, et fut fait officier supérieur dans les armées royales. Ayant été fait prisonnier de guerre par les républicains, dans une affaire où il avait été blessé dangereusement à la

tête, par une balle qu'on ne put extraire que le neuvième jour, il fut conduit à Niort, et condamné à mort : mais il fut assez heureux pour parvenir à s'évader, au moment où l'on venait de dresser l'échafaud pour son exécution. S'étant réuni de nouveau aux Vendéens, le 22 octobre, il assista aux combats sanglants qui précédèrent et suivirent le passage de la Loire, par l'armée royaliste. Après la défaite des Vendéens au Mans, le 12 décembre 1793, le marquis de Céris concourut à la réinsurrection de la Vendée, et fut blessé plusieurs fois dans les différentes actions qui eurent lieu pendant cette campagne. Il fut breveté, le 12 juin 1794, général commandant en second de la division Serisaye, forte de 7000 hommes. Le même jour, il combina l'attaque du camp retranché de l'Argeasse, dont il s'empara sur les républicains, qui y perdirent 2000 hommes. Le 3 juillet suivant, il se trouva à l'attaque de la Châteigneraye; entra l'un des premiers dans le camp des républicains, dont l'armée royaliste s'empara malgré sa forte position et les retranchements qui le défendaient. Ce camp fut pris et repris plusieurs fois dans la même journée, après un combat sanglant, qui dura pendant sept heures. Richard de la Serisaye étant mort, le marquis de Céris fut nommé maréchal-de-camp commandant en chef le même corps, par brevet du 2 juillet 1795. Après la pacification de la Jaunais, signée, le 17 février 1795, entre le chef royaliste Charette et les commissaires de la convention nationale, le marquis de Céris, qui avait refusé de souscrire à cette pacification, se réunit au chef Forestier, et tous deux attaquèrent de concert un corps de 12,000 républicains, qui avaient pris position sur les hauteurs de Chalonne. Les patriotes, poussés avec vigueur, furent défaits, et obligés de repasser la Loire, après avoir essuyé une perte considérable. Le marquis de Céris reçut, en cette occasion, un coup de baïonnette au genou droit, et plusieurs blessures légères à la tête. Les circonstances l'ayant ensuite obligé de souscrire à la paix, il la conclut dans les plaines de Monglonne, et en signa le traité immédiatement après Stofflet. Les hostilités ayant recommencé, en 1796, entre les Vendéens et les républi-

cains, le marquis de Céris attaqua une forte colonne ennemie, qui couvrait Bressuire. Trois fois il parvint à pénétrer dans cette ville; mais, n'ayant pu parvenir à déloger les républicains d'un bâtiment qu'ils avaient fortifié au centre de la ville, il se retira, après leur avoir tué 600 hommes, fait 200 prisonniers, et enlevé une centaine de chevaux. Il livra encore quelques combats aux républicains, jusqu'à l'époque de la pacification définitive, qui eut lieu en août 1796. Il reprit les armes, en 1799; et, après quelques affaires, dont le succès fut balancé, il défit les républicains à Serisaye, où il eut un cheval tué sous lui, et reçut une blessure à la jambe. Il prit encore part à toutes les opérations de cette campagne, qui se termina, en 1800, par l'affaire des Aubiers, où le marquis de Céris soutint pendant long-temps, à la tête d'un faible corps vendéen, les efforts d'une colonne républicaine très-supérieure en forces. Après la rupture du traité d'Amiens, en mai 1803, il fut choisi pour être l'un des principaux chefs de l'agence royale établie à Bordeaux, et dont les opérations, embrassant la Vendée et Nantes, devaient coïncider avec celles de Georges Cadoudal. Le dévouement qu'il déploya dans cette mission lui valut le brevet de lieutenant-général, qui lui fut délivré, le 1er juin 1804, par le conseil vendéen, chargé spécialement de la réorganisation des armées royales. Après la découverte de la conspiration de Cadoudal, le marquis de Céris resta encore à Bordeaux pendant plusieurs mois, puis il s'embarqua pour Londres, et se rendit aux États-Unis d'Amérique, d'où il n'est revenu en France qu'après la restauration de la monarchie. S. M. Louis XVIII a daigné, par son ordonnance du 23 mai 1814, autoriser les officiers des armées royales, qui y avaient obtenu des grades, à porter les marques distinctives de ces mêmes grades. En 1815, pendant les *cent jours*, le marquis de Céris se rendit auprès de S. A. S. Mgr. le duc de Bourbon, dans la Vendée, où il servit sous ce prince. Il a été nommé lieutenant de roi à Dunkerque, le 6 novembre 1817, et il en remplit encore aujourd'hui les fonctions. (*Etats et brevets militaires, annales du temps.*)

**CERVONI** (Jean-Baptiste), *général de division*, naquit à Soeria en Corse, dans l'année 1768. Il servit comme soldat au régiment de Corse, depuis . . . . jusqu'en 1786. Il était sous-lieutenant de cavalerie en 1792. Il fut employé comme adjudant-général au siége de Toulon, en 1793; se distingna par ses talents, son courage et son activité pendant ce siége, et fit preuve du plus grand courage à l'attaque du fort Malbosquet (1). Nommé général de brigade, le 14 janvier 1794, il commanda en cette qualité à l'armée d'Italie; se trouva au combat de Cairo, en Piémont, le 21 septembre, et fut cité avec éloges par le général en chef Dumerbion, pour la belle conduite qu'il y avait tenue. Employé à la même armée, en 1795 (2), il combattit, sous les ordres du général Masséna, à la bataille de Loano, le 23 novembre; et, y ayant été chargé d'aller avec 1500 hommes s'emparer des hauteurs de Bardenetto et de Melegno, il s'en rendit maître, sans que les ennemis lui opposassent une grande résistance. Le général autrichien Beaulieu ayant commençé, le 10 avril 1796, ses opérations contre l'armée française par l'attaque des positions de Voltri, Cervoni, qui les gardait avec 3000 hommes, s'y défendit avec le plus grand courage; mais obligé de céder à des forces supérieures aux siennes, il se replia, d'après les ordres du général en chef Buonaparte, sur la division du général Laharpe, qu'il rejoignit à la Madona-di-Savone. Le 14 du même mois, il passa la Bormida à la tête de la seconde colonne de la division Laharpe; attaqua de front l'aile gauche de l'ennemi, et contribua au succès de cette journée, dans laquelle le général autrichien Provéra se ren-

(1) Dans son rapport au comité de salut public, en date du 10 frimaire an 2 (30 novembre 1793), le général en chef Dugommier cita l'adjudant général Cervoni parmi les officiers qui s'étaient particulièrement distingués dans cette affaire.

(2) Dubois de Crancé, ministre de la guerre, présenta à la convention, au nom du comité de salut public, le 26 avril 1795, un rapport sur les officiers-généraux existants alors, et dans le tableau qui faisait suite à ce rapport, Cervoni fut ainsi signalé : « Jeune officier, intelligent et brave. »

dit prisonnier de guerre à Cossaria avec le corps de troupes qu'il commandait. Cité avec éloges dans les rapports du général en chef, Cervoni reçut du directoire exécutif, sous la date du 23 avril, une lettre conçue en ces termes : « Les »travaux de la dernière campagne avaient trop fait con»naître votre courage au directoire, pour qu'il ne sût pas »d'avance qu'en vous faisant éprouver le premier choc, »les Autrichiens vous ménageaient le premier avantage. » Il se trouva au célèbre passage du pont de Lodi, le 10 mai suivant ; et, lorsque les grenadiers français, écrasés par le feu terrible des ennemis, montrèrent quelque hésitation, Cervoni fut un des généraux qui, calculant toute l'imminence du danger, se précipitèrent avec le plus héroïque dévouement en tête de la colonne d'attaque, et donnèrent aux troupes un exemple que celles-ci s'empressèrent de suivre. Promu au grade de général de division, le 15 février 1798, il fit en cette qualité la campagne de Rome, dans la même année. Ce fut lui que, lors de l'insurrection de Rome, le général en chef Berthier chargea d'aller annoncer au Saint-Père que le peuple venait d'abolir le gouvernement papal, et de le remplacer par un gouvernement républicain. Le général Cervoni remplit cette mission avec les plus grands égards pour le souverain pontife, qu'il s'efforça de rassurer, et auquel il donna une garde nombreuse pour sa sûreté. Il alla ensuite à la *Loggia de Monte-Citorio ;* harangua le peuple ; publia l'installation du gouvernement provisoire, et contribua ainsi à l'établissement de la république romaine. En 1798 et 1799, il eut le commandement en chef de la 2ᵉ division militaire ; et, en 1800, il obtint celui de la 8ᵉ division militaire, composée des départements des Bouches-du-Rhône, des Basses-Alpes, des Alpes-Maritimes, du Var et de Vaucluse. Dans ce poste, aussi important qu'honorable, le général Cervoni déploya beaucoup de sagesse et de fermeté ; sut faire respecter les lois, et se concilia l'estime et l'affection de ses administrés. En 1809, il quitta le commandement de cette division pour aller servir à la grande-armée d'Allemagne, en qualité de chef de l'état-

major du corps commandé par le maréchal Lannes, duc de Montebello. Il fut tué par un boulet de canon au combat d'Eckmuhl, le 23 avril, et emporta les regrets de l'armée, qui le considérait, à juste titre, comme un de ses officiers les plus distingués. En 1810, Napoléon ordonna que la statue de Cervoni serait placée sur le pont de la Concorde (pont de Louis XVI), avec celle de plusieurs autres guerriers célèbres; mais les circonstances politiques retardèrent l'exécution de cette disposition. Le général Cervoni avait été créé commandant de la Légion-d'Honneur, le 14 juin 1804. (*Etats militaires, Moniteur, annales du temps.*)

DE CHABANNES (Jacques), *seigneur* de La Palice, *maréchal de France*, fit ses premières campagnes en 1486 et 1487, et se trouva à la bataille de Saint-Aubin du Cormier, gagnée, le 28 juillet 1488, par Louis de la Trimouille, sur l'armée des princes français, commandée par le duc d'Orléans. En 1494, il suivit le roi Charles VIII, lorsque ce prince marcha à la tête d'une armée, en Toscane, dans le Milanais, à Rome, et dans le royaume de Naples. Il combattit vaillamment à la bataille de Fornoue (à 9 milles de Plaisance), gagnée par Charles VIII, le 5 juillet de la même année. Il accompagna aussi Louis XII à la conquête du Milanais, en 1499, et à celle de presque toute la Calabre, ainsi que de la Pouille, en 1502. Il fut nommé vice-roi de l'Abruzze, et l'administra avec tant de sagesse et de justice, qu'il se concilia l'affection des peuples de cette province. Gonzalve de Cordoue, commandant l'armée espagnole, ayant menacé Tripalda, Chabannes marcha à la défense de cette ville. Il alla ensuite prendre Canose. Le duc de Nemours (1) avait confié à Chabannes la garde du poste de Rouva, petite ville revêtue d'une simple muraille. Gonzalve étant venu attaquer ce poste, Chabannes, par son extrême activité, déjoua long-temps toutes les mesures du général

(1) Louis d'Armagnac, duc de Nemours, vice-roi de Naples, commandait alors l'armée française en Italie.

ennemi, et soutint trois assauts. Au dernier de ces assauts, il fut blessé; combattit, malgré cette blessure; fut renversé de dessus la muraille, et fait prisonnier (1). Il se trouva à la bataille de Cerignoles, où les Français furent battus par Gonzalve de Cordoue, le 28 avril 1503, et fut employé au siége de Bologne, en 1506. Les Génois s'étant révoltés, en 1507, et ayant massacré tous les Français qu'ils purent atteindre, Louis XII marcha contre eux, à la tête d'une forte armée. La Palice en commanda l'avant-garde, sous les ordres du maréchal de Chaumont-d'Amboise. Il dirigea l'attaque du fort de Castellacio; mais, ayant été blessé à la gorge, dès le commencement du combat, et presque étouffé par le sang qu'il perdait, il fut obligé de remettre son commandement à Jean Stuard. En 1509, il fit partie de l'armée que Louis XII envoya contre les Vénitiens, commandés par l'Alviane. Il y servit, sous les maréchaux de Chaumont et de Trivulce, qui conduisaient l'avant-garde à la bataille d'Agnadel, gagnée par les Français, le 14 mai; reçut dans cette affaire un coup de pique

(1) Anquetil, dans son *Histoire de France* (tom. IV, pag. 143), donne les détails de cette affaire de Rouva dans les termes suivants: « La Palice soutint trois assauts. Au dernier, placé sur la brèche comme une » tour inébranlable, écartant avec sa lame, et culbutant dans les fossés » les ennemis qui se présentaient, il y fut précipité lui-même par une ca» que de poudre enflammée, qui le frappa à la tête, et dont le feu pé» nétra tellement son armure que la fumée sortait par toutes les ouver» tures. Il se releva néanmoins, et combattit encore; mais, forcé enfin de » se rendre, il jeta auparavant son épée le plus loin qu'il lui fut possible. » Gonzalve de Cordoue essaya de profiter de ce hasard pour s'emparer de » la ville, et menaça La Palice d'une mort honteuse, s'il ne donnait ordre » à son lieutenant de la livrer. Traîné à cet effet au pied du fort: *Cornon*, » cria La Palice à ce lieutenant, *Gonzalve que vous voyez ici menace de* » *m'ôter un reste de vie, si vous ne vous rendez promptement. Mon ami,* » *vous devez savoir en quel état est la citadelle: regardez-moi comme* » *un homme mort; et, si vous avez quelque espoir de tenir jusqu'à l'ar*» *rivée du duc de Nemours, faites votre devoir.* » Cornon se défendit; mais il était sans munitions, et ne put empêcher que la place fût bientôt prise. Gonzalve se respecta assez pour épargner La Palice; mais il refusa de le mettre à rançon.

au bras, et eut un cheval tué sous lui. Le roi le mit à la tête d'un corps de 4000 hommes de cavalerie, qu'il fournissait à l'empereur Maximilien, et qui était composé presque tout entier de chevaliers, du nombre desquels était Bayard. Avec ce renfort, l'empereur commença le siége de Padoue, le 15 septembre suivant. Cette place avait été fortifiée par tous les moyens que l'industrie et l'art militaire avaient pu fournir, et elle était abondamment pourvue de vivres et de munitions de guerre. La garnison, forte de 18,000 hommes, presque tous échappés à la bataille d'Agnadel, était commandée par Petiliane, qui passait pour un des meilleurs généraux de l'Italie, et qui avait sous ses ordres tout ce que la république de Venise comptait de bons officiers. Maximilien, ayant résolu de faire donner l'assaut à un bastion, proposa cette entreprise à ses gendarmes allemands, qui la refusèrent. Il écrivit alors à Chabannes, et le pria de tenir les hommes d'armes français tout prêts, pour attaquer la brèche, avec quelques bataillons d'infanterie. Les chevaliers français rassemblés par Chabannes, qui leur lut l'ordre de l'empereur, répondirent qu'ils étaient disposés à l'exécuter; mais que, comme il était inconvenant de mettre tous les gentilshommes français à pied, pour donner l'assaut avec les lansquenets, ils suppliaient l'empereur d'ordonner à ses gens d'armes allemands de marcher avec les chevaliers français, qui leur montreraient volontiers le chemin de la brèche. Les gentilshommes allemands ayant refusé de nouveau, sous prétexte qu'ils ne devaient combattre qu'à cheval, l'empereur, irrité, voyant d'ailleurs ses troupes mercenaires déserter par bandes, quitta son camp, et ordonna à ses généraux, ainsi qu'à Chabannes, de lever le siége de Padoue. Cet ordre fut exécuté, et Chabannes retourna dans le Milanais. Il prit d'assaut Montfelice dans le Padouan, le 21 juin 1510. On le fit capitaine de 50 hommes d'armes et grand-maître de la maison du roi, à la mort du maréchal de Chaumont, au mois de mars 1511. Il reçut devant Brescia, le 18 février 1512, un violent coup, à la tête, d'un éclat de pierre, ce qui l'empêcha de se trouver à l'assaut donné le lendemain à cette place. Il se

signala, le 11 avril suivant, à la bataille de Ravenne, gagnée sur les troupes papales, par Gaston de Foix, duc de Nemours, neveu de Louis XII. Ce jeune prince, âgé seulement de 23 ans, et que la rapidité de ses exploits avait fait surnommer le *foudre d'Italie*, s'étant imprudemment mis à la poursuite des vieilles bandes espagnoles, qui seules se retiraient en bon ordre, reçut 14 blessures qui l'étendirent sans vie sur le champ où il venait de remporter une victoire complète. Chabannes, qui lui succéda dans le commandement de l'armée d'Italie, investit la ville de Ravenne, qui se rendit et qui fut pillée, malgré la défense expresse qu'il en avait faite; aussi fit-il punir de mort un capitaine, homme très-brave, à la vérité, mais qui, faisant la guerre en bandit plutôt qu'en soldat, avait excité les troupes au pillage. Quatre jours après la prise de la ville de Ravenne, la citadelle capitula. Il en fut de même de Césène, Rimini, Imola, Forli, et de toute la Romagne, qui se soumirent à Chabannes. Après ces expéditions, Chabannes, qui n'avait accepté le commandement provisoire de l'armée, qu'à la prière de toute la noblesse, et qui, d'ailleurs, ne pouvait remédier aux désordres qui s'étaient introduits dans une armée affaiblie par ses propres succès, mal payée, et se livrant à toutes sortes d'excès; Chabannes, disons-nous, jugea prudent de retourner dans le Milanais, dont il ravitailla les places, et où il attendit les ordres du roi. La victoire de Ravenne avait eu pour résultat de liguer la Suisse et toute l'Italie contre les Français. Une révolte générale éclata au Milanais, dans le même temps qu'un débordement considérable de Suisses, conduits par le cardinal de Sion (Scheiner, surnommé le *général Tondu*), s'avançait pour prêter la main aux révoltés de l'Italie. Chabannes, qui n'avait à sa disposition que 6000 fantassins et 1000 gendarmes, sentit l'impossibilité de se maintenir; et, conformément aux ordres que d'ailleurs il avait reçus du roi, il prit le parti de la retraite, et rentra en France, où il finit la campagne sous le comte d'Angoulême (depuis roi de France, sous le nom de François I$^{er}$), que le roi avait envoyé au secours de Don Juan, roi de Na-

varre. Le roi d'Angleterre Henri VIII, s'étant ligué avec l'empereur Maximilien, fit une descente en Picardie, à la tête de 50,000 hommes; assiégea Therouenne, et surprit la gendarmerie française, le 22 août, auprès d'une montagne appelée Guinegatte. Chabannes s'efforça de mettre quelques gendarmes en bataille, et il y réussit d'abord: mais le reste prit la fuite avec une précipitation qui fit désigner cette journée sous le nom *des éperons*, parce que les Français y mirent plus en usage leurs éperons que leurs lances. Chabannes soutint cependant le premier choc avec la plus grande valeur; mais, accablé par le nombre, il fut fait prisonnier. Bientôt après, il eut l'adresse de se tirer des mains des ennemis. Il fut revêtu, par François Ier, qui venait de succéder à Louis XII, de la charge de maréchal de France, par état du 7 janvier 1515, portant création d'une quatrième charge de ce grade en sa faveur. Il se démit alors de celle de grand-maître de la maison du roi. Aussitôt après son avénement au trône, François Ier, s'étant décidé à reconquérir le Milanais, fit marcher une armée de 63,000 hommes, sous les ordres du connétable de Bourbon. Chabannes fit partie de cette armée, qui passa les Alpes au mois d'août 1515 (1). Elle s'était frayé une route par des chemins tellement difficiles, et si inconnus jusqu'alors, que son avant-garde, commandée par Chabannes, arriva près de Coni, avant que les ennemis eussent avis de sa marche. Sur la proposition qui fut faite d'aller enlever Prosper Colonne, général de la cavalerie ennemie, qui se trouvait alors à Carmagnole avec une partie de la gendarmerie du pape et quelque cavalerie légère, Chabannes se mit à la tête de plusieurs seigneurs, et partit pour cette expédition. Colonne, prévenu de sa marche, se retira à Villefranche; et Chabannes, qui le suivit, s'était déjà approché

---

(1) Ce passage des Alpes par l'armée de François Ier s'exécuta par le col de l'Argentière. Les historiens du temps l'ont comparé à celui d'Annibal. Cette entreprise prodigieuse et étonnante a été renouvelée de nos jours par l'armée française, qui, sous Napoléon Buonaparte, franchit le mont Saint-Bernard, en mai 1800.

à une demi-lieue de cette place, lorsqu'il rencontra une vingtaine de cavaliers ennemis, envoyés pour reconnaître sa troupe. Il charge aussitôt ces cavaliers; les poursuit avec vigueur; arrive en même temps qu'eux aux portes de la ville, et s'en saisit, après en avoir empêché la fermeture. Prosper Colonne, dont la prudence et la circonspection étaient vantées généralement, fut surpris, dînant tranquillement dans Villefranche; il tint ferme dans la maison qu'il occupait, avec une partie de sa troupe, pendant que l'autre se rangeait en bataille sur la place d'armes; mais les Français, ayant rompu cette seconde portion des ennemis, se portèrent sur le quartier-général, qui ne fit plus de résistance. Colonne se rendit avec 1000 cavaliers, et on lui prit 600 chevaux de prix, ainsi que sa caisse, dans laquelle on trouva 150,000 écus. Après s'être reposé un jour dans Villefranche, les vainqueurs en sortaient, lorsque les Suisses, qui avaient cédé aux exhortations véhémentes du cardinal de Sion, se présentèrent inopinément pour fermer aux Français le chemin de Milan. Chabannes fit sa retraite dans le meilleur ordre possible, et mit en sûreté, à Fossano, le butin et les prisonniers faits à Villefranche. Cependant, à mesure que François I^er^ s'avançait, les Suisses abandonnaient leurs postes. Novarre et son château s'étant soumis, le roi en confia le gouvernement à Chabannes. Toujours excités par l'évêque de Sion, les Suisses, contre la foi d'un traité qu'ils venaient de conclure avec François I^er^, pour se retirer dans leur pays, partent précipitamment de Milan, et fondent à l'improviste sur le camp français, dans l'après-midi du 13 septembre 1515. Leur attaque fut terrible, et le combat dura autant que le jour: la nuit seule suspendit les coups, et Suisses et Français restèrent pêle-mêle, chacun dans l'endroit où l'obscurité les avait surpris (1). Mais les premiers rayons de l'aurore du

(1) François I^er^ passa la nuit du 13 au 14 sur un affût de canon, et si près d'un bataillon suisse, que, de peur qu'il ne fût reconnu et assailli, on éteignit une lumière qui se trouvait placée près de lui.

14 septembre réveillèrent leur fureur, et la mêlée recommença. Enfin les Suisses furent complétement défaits, et laissèrent 14,000 hommes sur le champ de bataille. Les Français perdirent de leur côté près de 4000 hommes (1). Cette bataille fut appelée *de Marignan*, du nom d'une ville située sur le Lambro, à 4 lieues de Milan, voisine de l'emplacement où le combat avait eu lieu (2). Le maréchal de Chabannes s'y conduisit avec sa valeur accoutumée, et soutint glorieusement la réputation des armes françaises. En récompense de ses services, il reçut de François Ier le revenu de Compiègne, pour en jouir jusqu'à la fin de sa vie. Le roi le mit, en 1521, à la tête des plénipotentiaires chargés de traiter à Calais, avec l'empereur. Employé en Italie, en 1522, il se trouva au corps de bataille qui fut chargé de l'assaut de la Bicoque, où Odes de Foix, comte de Lautrec, fut battu par les Impériaux, le 22 avril (3). Les Espagnols ayant fait le siége de Fontarabie, le roi envoya au secours de cette place une armée commandée par le maréchal de Châtillon. Mais, ce maréchal étant mort en chemin, Chabannes eut ordre de le remplacer, et partit, à cet effet, sur la fin de 1523. Les ennemis étant campés au-delà de la rivière d'An-

---

(1) Le roi eut son cheval tué sous lui de deux coups de pique, et reçut lui-même de violentes contusions.

(2) Le maréchal de Trivulce, qui s'était déjà trouvé à 17 batailles, appela celle de Marignan un *combat de géants*, et dit que toutes les affaires qu'il avait vues jusqu'alors n'étaient que des jeux d'enfants en comparaison de celle-ci.

(3) Lautrec avait été forcé par les Suisses d'attaquer ce poste, jugé imprenable. Ces auxiliaires, n'étant pas payés depuis long-temps, demandèrent à grands cris : « de l'argent ou le combat. » Ils espéraient que la victoire leur ouvrirait les portes de Milan, et que le pillage suppléerait à la solde qui leur était due. « Eh bien ! combattez donc », leur répondit Lautrec, qui ordonne aussitôt l'attaque. Repoussés des retranchements par une mousqueterie qui leur fait éprouver des pertes considérables, les Suisses quittent le champ de bataille, pendant que la gendarmerie française prenait les ennemis à dos et les mettait en désordre. Les officiers-généraux et Lautrec firent de vains efforts pour retenir les Suisses, qui prirent le chemin de Monza, et retournèrent chez eux.

daye ; il fallait, pour secourir Fontarabie, passer à la vue de leur camp. Chabannes, s'étant décidé à effectuer ce passage, fit faire plusieurs décharges de son artillerie sur l'armée espagnole, que ce feu obligea à s'éloigner des bords de la rivière. Chabannes, profitant alors habilement de ce mouvement, entre dans la rivière, et la passe à la vue des Espagnols et des Allemands, qui, frappés de cette intrépidité, prennent la fuite, et se réfugient dans les montagnes. Il ravitaille la place, et en change la garnison. En 1524, il se saisit de la ville d'Avignon, où le roi assembla son armée. Le connétable de Bourbon, qui servait alors l'empereur Charles-Quint contre la France, ayant été obligé de lever le siége de Marseille, en septembre de la même année, Chabannes fut détaché avec de la cavalerie, pour tomber sur son arrière-garde, à laquelle il prit une partie du bagage, après avoir tué un nombre considérable de soldats. François Ier étant rentré en Italie, à la tête d'une armée, Chabannes en fit partie. Le roi mit le siége devant Pavie, le 28 octobre 1524. Les généraux de l'empereur se présentèrent, en février 1525, avec des forces considérables, pour ravitailler et secourir cette place. En vain La Trimouille, Chabannes, de Foix, et plusieurs autres généraux conjurèrent le roi de lever le siége, et de ne point hasarder une bataille. François Ier, abusé par ses idées chevaleresques, s'indigna de ce conseil, et préféra celui de Bonnivet, qui seul proposait le combat et osait promettre le succès. Le 24 février, fut livrée la bataille de Pavie, perdue par le roi, qui y fut fait prisonnier. Dans cette affaire, Chabannes commandait l'aile droite de l'armée. Attaqué de front par les Italiens et en flanc par le connétable de Bourbon, qui avait percé entre le roi et lui, Chabannes vit bientôt toute sa troupe se dissiper. Démonté lui-même, il se mettait en état de combattre à pied, lorsqu'il fut fait prisonnier par un capitaine italien, nommé Castaldo. Un officier espagnol, Buzarto, homme féroce, qui avait cru pouvoir prendre le maréchal, voyant cette proie prête à lui échapper, et voulant en priver l'Italien, qui refusait de partager avec lui la rançon, s'approche de Chabannes, lui appuie son arquebuse sur le

front, et lui fait voler la tête en éclats. Ainsi périt le brave La Palice, qui avait servi glorieusement sous trois de nos rois, et mérité d'être mis au rang des héros de la chevalerie et des plus grands capitaines de son temps (1). (*Chronologie militaire, tom. II, pag.* 212; *Histoire de Louis XII, par Godefroy; Brantôme, Dupleix, le président Hénaut, Le Gendre, Histoire militaire des Suisses, Histoire de France du Père Daniel; Dictionnaire des maréchaussées, Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, tom. VII, pag.* 129; *Histoire de France par Anquetil, tom. IV; Histoire militaire des Français, Paris,* 1813, *tom. II.*)

DE CHABANNES (Jacques), *marquis de Curton, lieutenant-général*, d'une autre branche de la famille du précédent, entra aux mousquetaires, en 1701, et fut fait aide-de-camp de M. le duc de Bourgogne, par brevet du 29 avril 1702. Il se trouva, la même année, à la défaite des Hollandais, sous Nimègue, et obtint, le 19 juillet, dans le régiment de cavalerie de Vaillac (depuis Saumery), une compagnie, avec laquelle il combattit à Bekeren, en 1703. Devenu mestre-de-camp-lieutenant du régiment de cavalerie d'Anjou (depuis Artois), le 1er mai 1704, il le joignit à l'armée d'Italie, et servit aux siéges de Verceil, d'Yvrée et de sa citadelle. Envoyé par le duc de Vendôme avec deux compagnies de grenadiers pour chercher des fourrages dans la vallée d'Aoste, il repoussa un corps de 600 ennemis, auxquels il fit éprouver une perte considérable. Il se trouva au siége de Vérue, qui se rendit, en avril 1705,

(1) Ce fut sur le maréchal de Chabannes-La Palice qu'on fit dans le temps cette chanson plaisante, où se trouve le couplet suivant, que nous citerons, parce que les deux premiers vers sont marqués au coin de la plus exacte vérité:

« Regretté de ses soldats,
» Il mourut digne d'envie;
» Et le jour de son trépas
» Fut le dernier de sa vie. »

et combattit à Cassano, au mois d'août suivant. Mestre-de-camp-lieutenant du régiment royal des Cravates, par commission du 21 octobre 1705, il continua de commander le régiment d'Anjou au siége et au combat de Turin, en 1706; se démit, au mois de mars 1707, de ce régiment, et commanda celui des Cravates à l'armée de Flandre, la même année. Il servit avec ce corps à la bataille d'Oudenarde, en 1708; à la bataille de Malplaquet, en 1709; à l'armée de Flandre, en 1710 et 1711; à l'attaque des retranchements de Denain; aux siéges de Douai et du Quesnoy, en 1712; au siége de Landau; à la défaite du général Vaubonne, et au siége de Fribourg, en 1713. Créé brigadier de cavalerie, le 1er février 1719, il fut employé en cette qualité à l'armée de la frontière d'Espagne, et se trouva aux siéges de Fontarabie, de Saint-Sébastien et de Roses. Il se démit du régiment royal des Cravates, au mois d'août 1720, et quitta alors momentanément le service. Ayant repris une compagnie au même régiment, le 16 avril 1727, il fut employé à l'armée du Rhin, par lettres du 5 octobre 1733; et se trouva au siége et à la prise du fort de Kehl. Promu au grade de maréchal-de-camp, par brevet du 20 février 1734, il se démit de sa compagnie; fut employé en Flandre, sous les ordres du maréchal de Berwick, par lettres du 30 mars, et commanda en Hainaut, sous les ordres du maréchal de Puységur. Il servit à l'armée du Rhin, par lettres du 1er mai 1735, et obtint le grade de lieutenant-général, le 1er mars 1738. Employé, par lettres du 20 juillet 1741, à l'armée que le roi envoyait en Bavière, il commanda la 4e division des troupes rassemblées au fort Louis, et qui passèrent le Rhin, le 21 août. Il conduisit cette division jusqu'en Bohême, et contribua à la prise de Prague, la même année. Il combattit à Sahay, en 1742; concourut à la défense de Prague, et y mourut de maladie, après la levée du siége, le 9 octobre 1742, à l'âge de 59 ans. (*Chronologie militaire, tom. V, pag.* 207; *Gazette de France.*)

DE CHABANNES-MARIOL (Gilbert-Honoré), *marquis de Chabannes, maréchal-de-camp,* d'une 4e branche de la famille des précédents, naquit le 30 décembre 1682. Il entra page du roi, au mois d'avril 1700, et obtint une compagnie dans le régiment de dragons d'Aubigné (depuis d'Esparre et Grandville), par commission du 26 mars 1704. Il commanda sa compagnie à l'armée de Flandre, cette année et la suivante; à la bataille de Ramillies, en 1706; en Flandre, en 1707; à la bataille d'Oudenarde, en 1708, et en Flandre, en 1709. Exempt de la compagnie de Noailles, des gardes-du-corps du roi, par retenue du 30 juillet, il joignit cette compagnie à la même armée, et se trouva avec elle à la bataille de Malplaquet, le 11 septembre. Il servit en Flandre, en 1711, et aux siéges de Landau et de Fribourg, en 1713; obtint, le 1er décembre 1718, une commission pour tenir rang de mestre-de-camp de cavalerie, du 21 juillet précédent; devint troisième enseigne de sa compagnie, par brevet du 3 juin 1733, et fit la campagne de Philisbourg. Créé brigadier, par brevet du 1er août de cette même année, il devint deuxième enseigne de sa compagnie, le 20 février 1735; premier enseigne, le 11 mai suivant, et troisième lieutenant, le 7 décembre 1738. Promu au grade de maréchal-de-camp, par brevet du 1er janvier 1740, il fut employé en cette qualité en Flandre, par lettres du 21 août 1742, et à l'armée du Rhin, par lettres du 1er avril 1743. Il devint second lieutenant de sa compagnie, le 13 juin, et fut tué, le 27 du même mois, à la bataille d'Ettingen. (*Chronologie militaire, tom. VII, pag.* 175; *Gazette de France.*)

DE CHABANNES (Gilbert), *comte de Pionsac, maréchal-de-camp,* entra d'abord dans la compagnie des gendarmes du roi, et devint ensuite lieutenant de la compagnie du comte de Saint-Géran, dans les mêmes gendarmes. Il servit plusieurs années en Bourbonnais avec cette compagnie, et y contribua à la prise du château de Condemine. Il obtint le grade de maréchal-de-camp, par brevet du 23 août 1650, et servit au siége de Montrond, où Jacques de Cha-

bannes, son père, lieutenant pour le roi en Bourbonnais, fut tué. Il obtint la charge de lieutenant-général en Bourbonnais, vacante par la mort de son père, par provisions données à Pontoise, le 17 août 1652, et un régiment de cavalerie que son père avait levé, par commission du lendemain 18. Il commanda en Bourbonnais, jusqu'au mois d'octobre de la même année, époque à laquelle le marquis de Levis, qui s'était attaché au parti du prince de Condé, rentra dans la charge de lieutenant-général de cette province, en vertu de l'amnistie. Son régiment fut licencié, à la fin de la campagne, et après la prise de Montrond. (*Chron. milit., t. VI, p.* 284; *Gaz. de France.*)

DE CHABANNES-PIONSAC (François-Antoine), *comte de Chabannes*, *lieutenant-général*, petit-fils du précédent, fut créé chevalier de Saint-Lazare, en 1701. Il entra comme sous-lieutenant au régiment de Navarre, en 1703; se trouva aux siéges de Brisack et de Landau, et à la bataille de Spire, la même année. Après la bataille d'Hochstedt, où il fut fait prisonnier, le 13 août 1704, on lui donna une commission de capitaine réformé à la suite du même régiment, avec lequel il servit à l'armée du Rhin, en 1705. Devenu sous-lieutenant de la compagnie colonelle, le 5 mai 1706, il se trouva à la levée du blocus du fort Louis par les ennemis; à l'attaque des retranchements de Drusenheim; à la prise de cette place, de Lauterbourg, d'Haguenau et de l'île du Marquisat. Il obtint, le 10 octobre, une compagnie, qu'il commanda à l'armée du Rhin, sous le maréchal de Villars, en 1707. Il concourut à la prise des retranchements de Stolhoffen, à celle de Schorndorff et à la défaite du général Janus. Il passa à une enseigne au régiment des gardes, le 23 novembre, en quittant sa compagnie. Il combattit en cette qualité à Oudenarde, le 11 juillet 1708 Devenu sous-lieutenant au régiment des gardes, le 16 mars 1709, il déploya beaucoup de valeur à la bataille de Malplaquet, le 11 septembre; fut fait lieutenant au même régiment, le 3 mars 1711; servit en Flandre; se trouva aux siéges de Douai, du Quesnoy et

de Bouchain, en 1712; à ceux de Landau et de Fribourg, en 1713. Il obtint une compagnie au régiment des gardes, le 17 août 1716, et la majorité du même régiment, le 4 janvier 1730. Créé brigadier, le 20 février 1734, et employé en cette qualité à l'armée du Rhin, par lettres du 1er avril, il y remplit les fonctions de major-général de l'infanterie, conjointement avec M. de Salières, par ordre du même jour, et s'en acquitta avec toute la distinction possible, notamment au siége de Philisbourg. Il remplit les mêmes fonctions à l'armée du Rhin, par ordre du 1er mai 1735, et servit en Alsace, pendant l'hiver, sous les ordres du maréchal Dubourg. On le fit commandeur de l'ordre de Saint-Louis, le 1er juillet 1737, et grand'croix du même ordre, le 24 août suivant. Créé maréchal-de-camp, par brevet du 1er mars 1738, et employé à l'armée de Flandre, par lettres du 21 août 1742, il y fut major-général de l'infanterie, par ordre du même jour, et concourut à la défense de la frontière de Flandre, où on l'employa pendant l'hiver, par lettres du 1er décembre. Il remplit les mêmes fonctions de major-général de l'infanterie à l'armée du Rhin, sous le maréchal de Noailles, par ordre du 1er avril 1743, et se trouva à la bataille d'Ettingen, le 27 juin. Employé à l'armée de Flandre, par lettres du 1er avril 1744, il fut fait major-général de l'infanterie de cette armée, par ordre du même jour. Promu au grade de lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 2 mai, il servit comme maréchal-de-camp, et comme major-général de l'infanterie, au siége de Menin. Lieutenant-colonel du régiment des gardes-françaises, par commission du 22 mai, il en quitta la majorité, ainsi que la place de major-général de l'infanterie; fut déclaré lieutenant-général, le 7 juin, et finit la campagne en cette qualité. Il servit au siége d'Ypres, où il monta la tranchée, le 21 juin; à celui de Furnes, où il monta également la tranchée, le 9 juillet; passa de Flandre en Alsace avec la seconde colonne des troupes que le roi y envoya; se trouva à l'affaire d'Haguenau, le 23 août; passa le Rhin, le 30; servit au siége de Fribourg; fut employé à l'armée du Bas-Rhin,

sous le maréchal de Maillebois, par lettres du 1er novembre, et y concourut à la prise de Cronembourg, au mois de mars 1745. Employé à l'armée du roi en Flandre, par lettres du 1er avril, il servit au siége de Tournay; commanda une division à la bataille de Fontenoy, le 11 mai; concourut à la prise de la citadelle de Tournay, et obtint, par provisions du 19 juin, le gouvernement des ville et citadelle de Verdun, qu'il conserva jusqu'à sa mort. Il quitta le régiment des gardes; fut employé à l'armée commandée par M. le prince de Conti, par lettres du 1er mai 1746; servit au siége de Mons, où il monta la tranchée, le 27 juin, et à celui de Charleroi. Il joignit ensuite avec toute cette armée celle de Flandre, couvrit le siége de Namur, et combattit à Raucoux. On lui donna le commandement sur les côtes du Poitou, d'Aunis et de Saintonge, par commission du 29 octobre; et il se rendit alors à la Rochelle, où il résida jusqu'à la paix. Il mourut à Paris, le 23 décembre 1754, dans la 68e année de son âge. (*Chronologie militaire, tom. V, pag.* 284; *Gazette de France*.)

DE CHABANNES-PIONSAC (Thomas, *comte*), *maréchal-de-camp,* frère du précédent, naquit le 6 décembre 1688. Il fut d'abord garde-marine, en 1702, puis sous-lieutenant de grenadiers d'un bataillon de troupes de la marine, et fit plusieurs campagnes sur mer. Devenu lieutenant de la colonelle du régiment de Navarre, le 10 octobre 1706, il servit à l'armée du Rhin, en 1707, et obtint, le 23 novembre, une compagnie dans le même régiment. Il la commanda à la bataille d'Oudenarde, en 1708; à Malplaquet, en 1709; à l'armée de Flandre, en 1710; à l'attaque d'Arleux, en 1711; à l'attaque de Denain, et aux siéges de Douai et du Quesnoy, en 1712. Il obtint, le 21 octobre, une commission de colonel réformé à la suite du régiment de Navarre; quitta sa compagnie, au mois de novembre, et passa en Bavière, où il fut fait, le 31 décembre, lieutenant-colonel du régiment des gardes-grenadiers à cheval de l'électeur, avec rang de colonel du même jour. Il eut, en 1714, un régiment de cuirassiers, qu'il commanda pendant

la guerre contre les Turcs, sous le prince Eugène. Il se trouva au siége de Bellegarde et à la bataille qui se donna sous cette place, en 1717. Après la paix, l'électeur le créa brigadier de ses troupes, en 1719. Rentré en France, au mois de mai 1720, il eut, le 28 juin, une commission de colonel réformé à la suite du régiment de Navarre. Cette commission lui conserva le rang de colonel, à partir du 31 décembre 1712, époque à laquelle il avait obtenu ce grade en Bavière. On le créa brigadier, par brevet du 30 juin 1720, et maréchal-de-camp, par brevet du 1er août 1734. Il mourut le 7 juin 1735, d'un coup de pied de cheval qu'il reçut à Kircheim, au-delà du Rhin, où il commandait pour le roi. (*Chronologie militaire, tom. VII, pag.* 126; *Gazette de France.*)

DE CHABANNES-PIONSAC (Jean-Baptiste), *marquis de Chabannes, maréchal-de-camp,* neveu du précédent, naquit le 3 octobre 1714. Il entra comme gentilhomme à drapeau au régiment des gardes-françaises, en 1729, et y devint deuxième enseigne, le 12 novembre 1731. Il quitta cet emploi, au mois de janvier 1733; et, étant entré cornette dans le régiment de la Reine-Dragons, le 5 novembre suivant, il l'alla joindre à l'armée d'Italie. Il se trouva au siége du château de Milan, au mois de décembre; à ceux de Tortone et de Navarre; à l'attaque de Colorno; aux batailles de Parme et de Guastalla, en 1734. Devenu capitaine au même régiment, le 21 janvier 1735, il commanda sa compagnie aux siéges de Reggio, de Révéré et de Gonzague, et rentra en France après la paix. Deuxième cornette de la seconde compagnie des mousquetaires, par brevet du 11 juin 1740, avec rang de mestre-de-camp de cavalerie, par commission du même jour, il fit la campagne de Flandre, en 1742; se trouva à la bataille de Dettingen, au mois de juin 1743; devint premier cornette de sa compagnie, le 23 juillet; accompagna le roi aux siéges d'Ypres, de Menin, de Furnes et de Fribourg, en 1744; à la bataille de Fontenoy; aux siéges des ville et citadelle de Tournay, d'Oudenarde et de Dendermonde,

en 1745, et se trouva à la bataille de Raucoux, en 1746. Créé brigadier de cavalerie, par brevet du 20 mars 1747, il se trouva à la bataille de Lawfeld, au mois de juillet, et fit la campagne des Pays-Bas, en 1748. Il devint deuxième enseigne des mousquetaires, le 20 mai 1751, premier enseigne, le 15 juin 1753, et deuxième sous-lieutenant, le 1er avril 1754. Il obtint le grade de maréchal-de-camp, par brevet du 1er mai 1758, et quitta les mousquetaires et le service, au mois de février 1759. Il mourut avant le 1er décembre 1781. (*Chronologie militaire, tom. VII, p.* 338; *Gazette de France, états militaires.*)

DE CHABANNES (N...., *comte*), *maréchal-de-camp*. Il avait été colonel du régiment de Bretagne, en 1771. On le créa brigadier, le 22 janvier 1769, et maréchal-de-camp, le 1er mars 1780. (*États militaires.*)

DE CHABANNAIS, *voyez* COLBERT.

DES CHABERTS, *voyez* FAURE.

DE CHABO LA SERRE (Charles-Louis, *comte*), *lieutenant-général*, connu sous le nom de comte de Chabo, entra comme cornette au régiment de cavalerie de Chevreuse, le 5 novembre 1733, et servit en cette qualité au siége de Philisbourg. Il obtint, le 23 mars 1735, dans le régiment de Mestre-de-camp-général des dragons, une compagnie qu'il commanda à l'affaire de Clausen, la même année; au siége et à la prise de Prague, au mois de novembre 1741; au bivouac de Piseck; à l'affaire de Sahay; au ravitaillement de Frawemberg; à la défense et à la fameuse retraite de Prague, en 1742, sous les ordres du maréchal de Belle-Ile. Il rentra en France avec l'armée, au mois de février 1743. Devenu mestre-de-camp du régiment de cavalerie de la Feronaye, qui prit alors le nom de Chabo, par commission du 6 mars de la même année, il le commanda à la bataille d'Ettingen, où il reçut une blessure considérable. Étant passé en Italie, en 1744, il soutint les troupes qui firent les siéges de Nice, de Villefranche, de

Montalban, de Coni, et se trouva à la bataille de la Madona d'el Ulmo. Il servit à l'armée du Bas-Rhin, sous les ordres du prince de Conti, en 1745; fut employé sur la Meuse pendant le siége de Mons, et se trouva au siége de Charleroi et à la bataille de Raucoux, en 1746. Nommé colonel-commandant du régiment des volontaires royaux (depuis légion royale), par commission du 20 janvier 1747, il servit à la tête des troupes d'infanterie de ce corps aux siéges de Nice, de Villefranche, de Montalban et de Vintimille. Les ennemis s'étant mis en marche pour bloquer Vintimille, au mois d'octobre, le maréchal de Belle-Ile s'avança sur eux; les attaqua et les battit, le 18, et ravitailla cette place, dont les ennemis furent obligés de lever le siége. Le comte de Chabo, chargé de porter au roi la nouvelle de ces succès, arriva à Fontainebleau, le 27, et fut créé brigadier, par brevet du même jour. Employé en cette qualité à l'armée d'Italie, il n'eut point d'occasion de se distinguer, la paix ayant été faite. Il commanda son régiment de volontaires royaux à l'armée d'Allemagne, en 1757; marcha en avant à la tête de 300 hommes de ce corps, de 4 compagnies de grenadiers du régiment de Belsunce, et de 8 piquets de cavalerie, et mit en fuite un corps de 1000 à 1200 hommes que les ennemis avaient laissés à Ritsberg, en se retirant de Bielfeld. Il força, peu de jours après, ce dernier poste, avec la plus grande valeur, et s'en empara, ainsi que de plusieurs chariots d'équipage, et d'un magasin de 10 à 12,000 rations de fourages. Il se trouva ensuite à la bataille d'Hastembeck et à la conquête de l'électorat de Hanovre, et commanda pendant l'hiver à Hoya. Attaqué dans ce poste, le 23 février 1758, par des forces très-supérieures à celles qu'il commandait, il fit la plus vigoureuse résistance, et se battit de rue en rue, jusqu'à ce que, forcé de céder au nombre, il se retira dans le château avec le régiment des gardes lorraines, 2 compagnies de grenadiers, 2 piquets du régiment de Bretagne, et 100 dragons du mestre-de-camp-général des dragons. Ayant été obligé de capituler, il obtint les honneurs de la guerre, et les conditions les plus avantageuses. En récompense de ses services, le roi le nomma

maréchal-de-camp, par brevet du 29 mars de la même année, et accorda au régiment des volontaires royaux le titre de légion royale, par ordonnance du 7 mai suivant. Le comte de Chabo se trouva à la bataille de Crewelt, le 23 juin; fut détaché, au mois de septembre, de la grande-armée, pour aller joindre celle que commandait le prince de Soubise, et se distingua, le 10 octobre, à la tête de la légion royale au combat de Lutzelberg, où il repoussa plusieurs fois les ennemis. Il se démit, au mois de mars 1759, de la légion royale, que le roi accorda à son frère, et se trouva à la bataille de Minden, le 1er août. Pour assurer un fourage général, il attaqua, au mois de septembre, tous les postes ennemis, et les obligea de repasser la Lahn. Il investit, au mois de juin 1760, la ville de Marbourg, dont il se rendit maître, ainsi que de son château, après quelques jours de siége, et où il prit 400 hommes. Il se trouva à l'affaire de Corback, le 10 juillet; et, s'étant mis à la tête de 500 chevaux, il attaqua les ennemis dans les bois; les mit en désordre, et joignit un régiment de dragons anglais, qu'il défit presque entièrement. Il continua de se distinguer pendant le reste de la campagne dans différentes actions et dans plusieurs escarmouches de troupes légères. Au mois de juin 1761, il poursuivit l'arrière-garde du corps du général Luckner jusqu'à Beverungen; s'empara de tous les équipages de ce corps; tua ou prit 120 chevaux, et fit une trentaine de prisonniers. Quelques jours après, il prit le château de Dringelbrock et 3 pièces de canon, qui étaient dans l'ancien camp des ennemis. Commandant l'avant-garde de la réserve du comte de Lusace, il fut attaqué, le 13 juillet, au village de Saude, par un corps de 5000 hommes, sous les ordres de Luckner. N'ayant que 1200 hommes à lui opposer, il manœuvra avec tant de célérité, d'intelligence et de valeur, qu'il eut le temps d'attendre un secours qui lui fut envoyé, et avec lequel il obligea Luckner de se retirer jusqu'à Stukeimbrug, après avoir essuyé une perte d'environ 100 hommes tués et 30 faits prisonniers. Le 4 septembre, le comte de Chabo se porta dans le bailliage de Statolden-

dorff; y attaqua les hussards de Brunswick et de Baur; prit 50 hussards, 120 chevaux et beaucoup d'équipages, et enleva les baillis et les bourguemestres des bailliages de Holsmunden et de Statoldendorff. Il continua de servir en Allemagne, en 1762; fut créé lieutenant-général des armées du roi, le 25 juillet; commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 7 janvier 1763, et grand'croix du même ordre, en 1773. Il mourut en 1780. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 24; *Gazette de France.*)

DE CHABO LA SERRE (Antoine), *chevalier de Chabo, maréchal-de-camp,* frère du précédent, naquit le 28 novembre 1716. Il entra aux mousquetaires, le 23 février 1733; fut fait cornette au régiment de cavalerie de Chevreuse, le 5 novembre suivant, et se trouva au siége de Philisbourg, en 1734. Il obtint, le 23 mars 1735, une compagnie dans le même régiment, et la commanda à l'affaire de Clausen, au mois d'octobre; à l'armée de Flandre, qui se tint sur la défensive, en 1742; à la bataille de Dettingen, et sur les bords du Rhin, en 1743; à l'armée de Flandre, commandée par le maréchal de Saxe, en 1744; à la bataille de Fontenoy, et au siége de Bruxelles, en 1746. Ayant été fait aide-maréchal-général-des-logis de la cavalerie de l'armée du roi, par ordre du 1er septembre, il se trouva en cette qualité à la bataille de Raucoux, au mois d'octobre. Aide-maréchal-général-des-logis de la cavalerie de l'armée d'Italie, par ordre du 1er juin 1747, il passa la campagne avec la cavalerie au camp de Valence. Il obtint, le 15 février 1748, une commission pour tenir rang de mestre-de-camp, et servit à l'armée d'Italie jusqu'à la paix. Il fut employé sur les côtes de l'Océan en qualité de mestre-de-camp de cavalerie, par ordre du 1er novembre 1756, et demeura pendant l'hiver en Normandie. Nommé maréchal-général-des-logis de la cavalerie de l'armée d'Allemagne, par ordre du 1er mars 1757, il se démit de sa compagnie, et fut entretenu capitaine réformé à la suite du même régiment, par ordre du 29 avril. Après la bataille d'Hastembeck, il quitta l'armée, et fut nommé pour remplir les fonctions de maréchal-général-

des-logis des troupes qui servaient en Aunis, Poitou, Saintonge et Bretagne, par ordre du 1[er] juin 1758. On le créa brigadier, par brevet du 10 février 1759. Nommé colonel-commandant de la légion royale, sur la démission de son frère, et par commission du 10 mars suivant, il la joignit à l'armée d'Allemagne, où il se distingua, particulièrement le 6 juin, à l'attaque d'Erbefeld par les ennemis. Dans cette affaire, il dirigea si habilement la retraite, qu'il parvint à sauver et à ramener à Dusseldorff un bataillon du régiment de Provence, ainsi que l'infanterie de la légion royale, et plusieurs détachements de différents régiments. Il effectua cette retraite sans beaucoup de perte, quoiqu'il se fût trouvé plusieurs fois entouré de troupes légères ennemies. Il se trouva, le 1[er] août de la même année, à la bataille de Minden, après laquelle on se tint sur la défensive. Il se démit de la légion royale, au mois de mai 1760; servit en Allemagne jusqu'à la paix, et fut créé maréchal-de-camp, par brevet du 20 février 1761. Cette promotion ne fut déclarée qu'au mois de décembre suivant. Il mourut avant le 1[er] novembre 1777. (*Chronologie militaire, tom. VII, pag.* 511; *Gazette de France, états militaires.*)

DE CHABOT (Louis), *comte de Jarnac, maréchal-de-camp,* leva, par commission du 10 octobre 1651, un régiment de cavalerie de son nom. Il fut chargé, dans le même temps, d'assembler la noblesse des environs de Cognac, pour s'opposer aux troupes du prince de Condé. On lui accorda, à cette considération, le grade de maréchal-de-camp, par brevet du 11 novembre, et il commanda dans le pays de Cognac jusqu'après la pacification des troubles, qui eut lieu au mois d'août 1652. Son régiment fut licencié à cette époque. Il mourut vers 1666. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 324.)

DE CHABOT (Charles, *comte*), *maréchal-de-camp* (1), commandait depuis long-temps une compagnie de chevau-

(1) Il était fils aîné de Charles de Chabot, seigneur de Saint-Aulaye,

légers, et servait en Catalogne, lorsqu'il y contribua beaucoup à faire lever aux Catalans le siége d'Almenas, en 1641. Il concourut à la défaite de 5000 Espagnols, aux environs de Valz, le 18 janvier 1642. Il se distingua dans cette affaire, à la tête de la cavalerie qu'il y commandait; agit en homme de cœur et de conduite, en portant, partout où il en était besoin, les ordres du maréchal de La Mothe-Houdancourt; et eut un cheval tué sous lui. Nommé sergent de bataille, le 31 mars 1642, il contribua, le même jour, à la défaite d'un corps de Castillans qui venait au secours de Collioure. Il fut ensuite employé au siége de Tamarit qu'on enleva d'assaut; servit à la défense de Lérida, assiégé par les ennemis, et se trouva, en qualité de maréchal de bataille, à la bataille de Lérida, où le général espagnol Léganès fut défait, le 7 octobre. La conduite qu'il tint dans cette occasion lui mérita des louanges, toutes particulières, de la part du maréchal de La Mothe-Houdancourt. En 1643, il rendit des services importants à la défense de Miravel, en Catalogne, assiégée par les Espagnols. En récompense de ses services, il obtint le grade de maréchal-de-camp, le 26 du même mois. Employé à l'armée de Catalogne, en 1644, il se trouva au combat de Lérida, où le maréchal de La Mothe fut battu par Don Philippe de Selve. Il couvrit, avec l'armée, le siége de Roses; força, en 1645, la ville et le château d'Agrammont de capituler, et donna de grandes preuves de bravoure au passage de la rivière de Sègre. Il commanda l'aile gauche de l'armée, à la bataille de Liorens, gagnée par le comte d'Harcourt, le 22 juin. Il défit 1000 Espagnols devant Flix, et jeta un secours important dans cette place. Chargé du commandement d'un des trois corps de troupes destinés à attaquer Lérida, il emporta d'assaut, le 19 mai, une demi-lune que les ennemis avaient construite au bout d'un pont, vers la plaine d'Urgel. En cet-

tige de la seconde branche de la maison de Chabot, qui succéda, par mariage, en 1645, à tous les biens et titres de la branche ducale de *Rohan*, à la charge d'en porter le nom et les armes, et en les faisant précéder par ceux de Chabot.

te occasion, le comte de Chabot déploya beaucoup de courage : mais il y fut atteint à la tête par un coup de feu, et mourut sur le champ de bataille. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 172; *Gazette de France.*)

DE CHABOT (Guy-Aldonce, *chevalier*), *maréchal-de-camp*, frère puîné du précédent, s'attacha d'abord au duc d'Enghien (depuis le grand Condé), et le suivit dans toutes ses campagnes. Il servit, en qualité d'aide-de-camp de ce prince, à la bataille de Rocroy, le 19 mai 1643, et s'y distingua d'une manière particulière. Il se trouva ensuite au siége de Thionville, où il fut blessé le 4 août suivant. Il servit avec beaucoup de distinction aux quatre journées de Fribourg, où le prince de Condé battit les Bavarois, en août 1644; y eut son cheval blessé, et reçut lui-même quelques mousquetades peu dangereuses. Ayant été employé au siége de Philisbourg, il fut envoyé en cour pour porter la nouvelle de la reddition de cette place. Il se trouva au siége et à la prise de Spire. Les services qu'il avait rendus furent récompensés par le grade de maréchal-de-camp, qui lui fut accordé le 17 septembre de la même année. Il exerça les fonctions de cette charge au siége de Landau, au mois d'octobre suivant. Il déploya la plus grande valeur, le 3 août 1645, à la bataille de Nortlingue, où il commandait le corps de réserve. Il concourut ensuite à la prise de cette ville, ainsi qu'à celle de Dunkerque, d'Hailbronn et de Trèves. Il servit, en 1646, au siége et à la prise de Furnes. Employé, la même année, au siége de Dunkerque, il y monta la tranchée, le 1er octobre; attaqua et emporta, le même jour, après un combat très-vif, la contrescarpe, où il établit un très-bon logement. Il y fut blessé, le 6, en voulant s'assurer de quelques traverses, et mourut, le 11 du même mois, des suites de cette blessure. Il était alors gouverneur de Rosières en Lorraine (1). (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 189; *Gazette de France.*)

---

(1) Le Père Griffet, dans son *Journal du règne de Louis XIV*, donne

DE CHABOT (Guy-Auguste), *comte de Rohan-Chabot*, *lieutenant-général*, petit-neveu de Guy-Aldonce, naquit le 18 août 1683, et fut d'abord connu sous le nom de chevalier de Rohan. Il entra aux mousquetaires en 1700, et fit la campagne de Flandre en 1701. Il obtint une compagnie dans le régiment de cavalerie d'Auvergne, le 15 avril 1702; servit avec ce régiment à l'armée d'Allemagne, et combattit, le 14 août, à la bataille de Fredlingen, gagnée sur le prince de Bade, par le maréchal de Villars. Devenu mestre-de-camp d'un régiment de dragons, qui prit son nom, par commission du 3 février 1703, il le commanda, la même année, aux siéges de Brisach et de Landau, et à la bataille de Spire, le 15 novembre. Il se trouva à la seconde bataille de Hochstedt, perdue, le 13 août 1704, par le maréchal de Tallard, et y fut fait prisonnier avec son régiment. Il servit à l'armée de la Moselle, sous le maréchal de Villars, en 1705; combattit à Ramillies, le 23 mai 1706; continua de servir à l'armée de Flandre, en 1707, et se trouva à la bataille d'Oudenarde, le 11 juillet 1708. Créé brigadier de dragons, le 29 janvier 1709, il fut employé, par lettres du 18 juin suivant, à l'armée de la Moselle, sous le comte d'Harcourt; servit à l'armée de Flandre, en 1710; à celle du Rhin, en 1711, et à Luxembourg, pendant l'hiver de 1711 à 1712. Il se trouva au siége de Landau, à la défaite du général Vaubonne, et au siége de Fribourg, en 1713. Son régiment ayant été réformé, le 15 août 1714, on l'entretint mestre-de-camp réformé à la suite du régiment Royal-Dragons. Il fut créé maréchal-de-camp, le 1er février 1719, prit le nom de comte de Rohan-Chabot, en se mariant, au mois de février 1729, et obtint le grade de lieutenant-général, le 20 février 1734. Il mourut, le 13 septembre 1760, à l'âge de 77 ans. (*Chronologie militaire, tom. V, pag.* 142; *Gazette de France.*)

---

au chevalier de Chabot le grade de lieutenant-général. C'est une erreur, dans laquelle M. de Quincy est également tombé dans son *Histoire militaire* du même prince.

DE CHABOT-ROHAN (Louis-Antoine-Auguste), *duc de Chabot, lieutenant-général,* fils du précédent, naquit le 20 avril 1733. Il entra comme cornette au régiment de cavalerie de Rohan (depuis Henrichemont), le 4 avril 1747; servit, pendant la campagne de cette année, sur les côtes de Normandie, et se trouva au siége de Maestricht, en 1748. Il fut fait colonel à la suite du régiment des grenadiers de France, par commission du 25 août 1749. Nommé mestre-de-camp-lieutenant du régiment Royal-Étranger, le 2 février 1756, il le commanda à la bataille d'Hastembeck, le 24 juillet 1757; à la prise de Minden et d'Hanovre, et aux camps de Clostersevern et de Zell, la même année. Il se trouva, en 1758, à la retraite de l'électorat d'Hanovre, et à la bataille de Crewelt, le 23 juin. Il combattit à Minden, le 1er août 1759; aux affaires de Corback et de Warbourg, et à la bataille de Clostercamps, en 1760. On le créa brigadier, le 20 février 1761, et inspecteur-général des troupes légères, en avril suivant. Il servit sur les côtes de France, en 1761 et 1762; fut déclaré, au mois de mai 1763, maréchal-de-camp, avec rang du 25 juillet 1762, jour de la date de son brevet, et se démit alors du régiment Royal-Étranger. Il obtint le grade de lieutenant-général, le 5 décembre 1781, et fut créé chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, le 1er janvier 1784. Lorsque la révolution éclata en France, en 1789, il en embrassa pendant quelque temps le parti; servit d'abord, à Paris, comme garde national, et devint ensuite aide-de-camp du général Lafayette. Mais il abandonna le parti des novateurs, lorsqu'il vit que la monarchie et la vie même du roi étaient menacées. Le 10 août 1792, il se rendit de son propre mouvement auprès de S. M. Louis XVI, lorsque ce prince se transporta à l'assemblée nationale. Le duc de Chabot, s'étant fait un devoir de veiller sur la personne de son souverain, fit, sans aucun ordre, faction à la porte des appartements du roi, pendant les journées des 11 et 12 août. Bientôt remarqué pour son attachement à l'auguste famille des Bourbons, il fut arrêté dans le jardin des Tuileries, dénoncé comme suspect, et traduit dans les prisons de l'Abbaye, où il périt, l'une des

victimes des massacres du 2 septembre suivant. (*Chronologie militaire, tom. VII, pag.* 597; *Gazette de France, Moniteur, Biographie moderne, tom. III, p.* 195.)

DE CHABOT-ROHAN (Louis-Marie-Bretagne-Dominique), *duc de Rohan, pair de France, lieutenant-général*, neveu de Guy-Auguste qui précède, naquit le 17 janvier 1710, et fut d'abord connu sous le nom de comte de Porhoet. Il fut entretenu lieutenant réformé à la suite du régiment de cavalerie de Lorraine, par lettres du 10 février 1723, et capitaine réformé à la suite du même régiment, le 1er mai suivant. Devenu duc de Rohan sur la démission de son père, le 18 août 1727, il en prit alors le titre. Il se trouva au siége de Kehl, en 1733; obtint le régiment de Vermandois, par commission du 10 mars 1734, et le commanda à l'attaque des retranchements d'Etlingen et au siége de Philisbourg, en 1734, et à l'affaire de Clausen, en 1735. Colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, par commission du 16 avril 1738, il se démit du régiment de Vermandois. Il devint duc de Rohan-Chabot et pair de France, à la mort de son père, le 10 août de la même année. Il commanda son régiment à la bataille de Lintz, au mois de janvier 1742, et fut nommé gouverneur de Lectoure, le 30 janvier 1743. Créé brigadier, le 20 février suivant, il fut employé en cette qualité à l'armée du Rhin, par lettres du 1er avril, et commanda sa brigade à la bataille de Dettingen, le 27 juin. Il la commanda aussi, en 1744, aux siéges de Menin, de Furnes, d'Ypres, et au camp de Courtrai. Il se démit de son régiment au mois de janvier 1745. On le reçut, au parlement, en qualité de pair de France, le 18 février 1751. Il fut nommé maréchal-de-camp, le 25 juillet 1762, et on l'éleva au grade de lieutenant-général, le 5 décembre 1781. Il figurait encore parmi les officiers de ce grade employés en 1791 : mais nous ignorons ce qu'il est devenu depuis cette époque. (*Chronologie militaire, tom. VIII, pag.* 403; *Gazette de France, Etats militaires.*)

DE CHABOT (Louis-Auguste), *vicomte de Rohan, maréchal-de-camp*, frère puîné du précédent, naquit le 10 juin 1722. Il avait servi un an dans les mousquetaires, et s'était trouvé à la bataille de Dettingen, en 1743, lorsqu'il obtint une commission de mestre-de-camp réformé à la suite du régiment de cavalerie de Noailles, le 1er mai 1744. Devenu mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie de son nom, le 8 juin suivant, il servit au siége de Menin, et commanda son régiment au siége d'Ypres, à celui de Furnes et au camp de Courtrai, la même année. Il le commanda aussi, en 1745, à la bataille de Fontenoy, le 11 mai, et aux siéges de Tournay, d'Oudenarde, de Dendermonde et d'Ath. Il servit avec ce corps au siége de Bruxelles et à la bataille de Raucoux, le 11 octobre 1746, et fut chargé de porter au roi les drapeaux pris aux ennemis dans cette bataille. Créé brigadier, par brevet du 19 octobre de la même année, il fut employé, en 1747, sur les côtes de Normandie, et au siége de Maestricht, en 1748. Promu au grade de maréchal-de-camp, le 10 mai de la même année, il fut déclaré tel au mois de janvier 1749. Il se démit alors de son régiment. Il obtint, le 27 mai 1751, des lettres-patentes pour porter le nom et les armes de Chabot seul, en dérogeant à celles du 15 septembre 1746, qui l'obligeaient d'y joindre celui de Rohan, et prit alors le nom de vicomte de Chabot. Il ne servit pas depuis, et mourut le 16 octobre 1753. (*Chronologie milit., tom. VII, pag.* 321 ; *Gazette de France.*)

DE CHABOT DE BRION (Philippe), *comte de Busançais* (1), *amiral de France et commandant d'armée*, fut élevé dans le château d'Amboise avec Charles, comte d'Angoulême (2). Ce prince, étant devenu roi de France, sous le nom

---

(1) Il était né du mariage de Jacques de Chabot, seigneur de Jarnac, avec Magdeleine de Luxembourg, et il fonda la troisième branche de la maison de Chabot.

(2) Ses autres compagnons auprès du comte d'Angoulême étaient An-

de François I<sup>er</sup>, le 1<sup>er</sup> janvier 1515, nomma, dans le même mois, le comte de Chabot-de-Brion capitaine de 50 lances, et le fit ensuite gentilhomme de sa chambre, en 1516. Après l'évasion du connétable de Bourbon, en 1523, François I<sup>er</sup>, qui se trouvait alors à Lyon, craignant que cette défection ne fît éclater quelques troubles dans Paris, y envoya la reine et les princes, ses fils, comme gages de sa confiance et de son affection, et chargea en même temps Philippe de Chabot d'expliquer au parlement, ainsi qu'au corps de l'Hôtel-de-Ville, la trahison du connétable, et la conduite tenue par le roi envers ce sujet rebelle. En 1524, la ville de Marseille étant menacée par les troupes de Charles-Quint, commandées par Pescaire et par le connétable de Bourbon, Chabot se jeta dans cette place avec 200 lances et 3000 fantassins italiens, et força les Impériaux d'en lever le siége, après quarante jours d'attaques non interrompues, que Chabot sut rendre infructueuses. François I<sup>er</sup>, qui l'honorait de ses bonnes grâces, lui donna le gouvernement du pays de Valois, le 28 octobre de la même année. Il passa à l'armée d'Italie avec le roi, en 1525; partagea l'avis de Bonivet pour la bataille de Pavie, et fut fait prisonnier, le 24 février, à cette malheureuse affaire, dans laquelle il avait donné des preuves d'une haute valeur. Il fut employé par la reine-régente à diverses négociations entamées avec l'empereur Charles-Quint, pendant la captivité de François I<sup>er</sup>. Ce monarque, ayant conclu avec l'empereur une convention d'après laquelle il fut rendu à ses états, donna à Philippe de Chabot la charge d'amiral de France, par provisions du 23 mars 1526. Cette charge était vacante par

---

ne de Montmorency, Montchenu et Robert de la Marck, prince de Sedan : « Un jour, dit Brantôme, qu'ils étaient en leurs goguettes et gau» deries, ils vinrent à dire audit comte, quand il serait roy, quels états » il leur donnerait. Montmorency dit qu'il voudrait un jour être conné» table; Chabot de Brion dit qu'il voulait estre amiral, et Montchenu » premier maître d'hostel. Selon le souhait fait, au bout de quelque » temps, le roi les pourvut tous trois, et les appointa desdits états. »

la mort de Bonivet, tué à la bataille de Pavie. Chabot obtint aussi, par provisions du 5 mai suivant, le gouvernement de Bourgogne, vacant par la mort du comte de Guise. Il fut créé, dans le même temps, chevalier de Saint-Michel. Le roi le nomma ensuite ambassadeur en Angleterre. En 1529, il fut envoyé en Italie, pour y faire ratifier par Charles-Quint le traité de Cambrai. Il rappela, par ordre du roi, les Français et les Italiens qui tenaient encore à cette époque une partie du royaume de Naples, et fit évacuer les cinq ports de la Pouille par les Vénitiens. Il fut nommé lieutenant-général en Normandie pour y commander sous François, dauphin de France, et conserva cette charge jusqu'en 1532. Il reçut en Angleterre, et avec l'autorisation du roi, l'ordre de la Jarretière. Sa terre de Busançais fut érigée en comté, par lettres du roi, datées du mois de novembre 1533, et registrées au parlement de Paris, le 2 mars 1534. Il fut nommé, le 21 mars 1535, lieutenant-général commandant l'armée delà les monts, et destinée à faire la guerre contre le duc de Savoie. Le pouvoir qui lui donnait cette charge fut ensuite confirmé pour l'année 1536. Pendant ces deux campagnes, le comte de Busançais s'empara des provinces de Bresse et de Bugey. Chambéry, Montmélian et Turin lui ouvrirent leurs portes. Il assiégeait le duc de Savoie dans Verceil, lorsqu'il se laissa persuader par le cardinal de Lorraine, qui allait négocier la paix à Naples, de ne pas poursuivre ses succès. Ce fut une faute d'autant plus grave, que le cardinal ne lui avait montré aucun ordre à cet égard. François Ier ne le lui pardonna jamais. Chabot, étant rentré en France, se mêla aux intrigues de la cour, qui était partagée entre le dauphin et le duc d'Orléans, et prit parti pour le dernier de ces princes. En 1541, François Ier, ayant ordonné des enquêtes contre ceux qui s'étaient enrichis aux dépens de l'état, le faste qu'étalait Chabot donna matière à des recherches, d'après lesquelles il fut arrêté, constitué prisonnier à Melun, et condamné à un bannissement; mais un arrêt du parlement, daté du 24 mars, le déclara innocent; et il eut

bientôt après la permission de reparaître à la cour (1). Le roi voulant donner, la même année, le gouvernement de Bourgogne à Henri, son fils, devenu dauphin, le comte de Chabot, qui était gouverneur en chef de cette province, donna sa démission de cette charge, et fut nommé gouverneur en second, par provisions du 19 juin. Le roi le rétablit dans toutes ses dignités, par lettres-patentes du 12 mars 1543. Le chancelier Poyet ayant été disgracié, le comte de Busançais et le cardinal de Tournon se partagèrent, par ordre du roi, les fonctions de la chancellerie. Le jugement qui avait été rendu contre le comte de Chabot avait tellement altéré sa santé, qu'il mourut le 1er juin de la même année (2)(3). (*Chronologie militaire, tom I, pag.* 182; *Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, tom. IV, pag.* 571, *et tom. VII, pag.* 181; *Histoire de France du Père Daniel; le président Hénaut, Biographie universelle, ancienne et moderne, tom. VII, pag.* 601.)

DE CHABOT (François), *comte de Brion, maréchal-de-camp,* fils du précédent, fut d'abord gentilhomme ordinaire du roi, et guidon de la compagnie des gendarmes du duc d'Aumale, en 1558. Créé maréchal-de-camp, le 1er

---

(1) Chabot avait défié le roi de trouver matière à lui faire faire son procès; aussi, lorsqu'il reparut à la cour : « Eh bien, lui dit François Ier, » vanterez-vous encore votre innocence ? » — « Sire, répondit Chabot, » j'ai trop appris que nul n'est innocent devant son Dieu et devant son » roi; mais j'ai du moins la consolation de voir que toute la malice de » mes ennemis n'a pu me trouver coupable d'aucune infidélité envers votre majesté. »

(2) Son triomphe sur ses ennemis était devenu complet par la disgrâce qu'avaient encourue le connétable et le chancelier, dont la haine et les intrigues avaient fait rendre contre lui le fatal jugement qui fut cause de sa mort. Le chancelier fut mis en jugement après la mort du comte de Chabot, et les reproches qui lui furent faits, relativement au procès de l'amiral, formèrent seuls 72 chefs d'accusation.

(3) Anquetil, dans son *Histoire de France* (tom. IV, pag. 379), dit que l'amiral Chabot était un brave militaire, mais brusque; fier avec ses supérieurs, et arrogant avec ses égaux.

avril 1577, il fut employé pour les siéges de la Charité et d'Issoire, après lesquels il n'est plus parlé de lui. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 24.)

DE CHABOT-ROHAN (N....), *comte de Jarnac, maréchal-de-camp*, de la même famille que les précédents, avait été mestre-de-camp d'un régiment de son nom, lorsqu'on le fit brigadier de dragons, le 1[er] mars 1780. Il fut créé maréchal de camp, le 5 décembre 1781. (*Etats milit.*)

DE CHABOT-ROHAN (N...., *vicomte*), *maréchal-de-camp* du 30 décembre 1814. Il est premier écuyer de S. A. S. Mgr. le duc d'Orléans. (*Etats militaires.*)

CHABOT (Louis-François-Jean, *baron*), *lieutenant-général*, naquit à Niort en Poitou, le 27 avril 1757. Il entra dans les gendarmes de la garde, avec rang de lieutenant de cavalerie, le 10 avril 1773, et y servit jusqu'au 12 juillet 1776, époque à laquelle il fut réformé avec activité. Il devint porte-drapeau au bataillon de garnison du régiment de Poitou, le 20 juin 1779, et passa, le 5 octobre 1782, sous-lieutenant aux grenadiers du même bataillon, qui firent ensuite partie du régiment des grenadiers royaux d'Orléanais. Il se trouvait avec son corps dans le cantonnement de Saintes, lorsque M. le lieutenant-général La-Tour-du-Pin lui donna une mission de confiance, comme officier permanent, et le chargea du commandement de toutes les troupes employées au desséchement des marais de Rochefort, ainsi que de la surveillance des travaux. En 1790, il commanda une colonne mobile dans le département des Deux-Sèvres (Poitou). Il fut fait lieutenant au 1[er] bataillon de ce département, le 9 octobre 1791, et capitaine au 15[e] régiment d'infanterie, le 20 juin 1792. Il servit, la même année, à l'armée du Nord, sous les ordres des généraux Labourdonnaye et Miranda; prit part à la défense des approches de Lille, avant que les Autrichiens en fissent le siége; fut blessé d'une balle à la cuisse, aux avant-postes, et eut un cheval tué sous lui. Il fut employé comme adjoint du génie au siége de la citadelle à Anvers, et resta

constamment dans la tranchée, pendant toute la durée de ce siége. Employé à l'armée du Nord, en 1793, il se trouva à la retraite que fit cette armée, dans le courant du mois de mars; fut chargé de rallier les avant-postes de la division Lamarlière, et protégea, par ses bonnes dispositions, le passage de la Meuse sous Ruremonde, et l'évacuation de cette place. On lui donna le commandement d'une colonne de l'armée du Nord, envoyée dans la Vendée pour former les bataillons du département du Loiret (Orléans); et il fut nommé lieutenant-colonel du second de ces bataillons, le 24 mai de la même année. Créé général de brigade, le 30 juillet suivant, il fut employé en cette qualité à l'armée des côtes de la Rochelle. Il se distingua en diverses occasions, et particulièrement aux combats de Vihiers et de Laval. Il se trouva au combat et à la prise de Chollet, où, à la tête de sa brigade, il repoussa les Vendéens, auxquels il prit 6 pièces de canon : cet échec, essuyé par les royalistes, détermina la prise de Bressuire. Il déploya beaucoup de valeur et d'expérience aux combats de Châtillon, le 8 octobre de la même année. Nommé général de division, le 29 avril 1794, il reçut, le 4 mai suivant, une lettre des plus honorables que lui adressait le général Kléber, en lui ordonnant de prendre le commandement de la division placée sous les ordres de ce général, qui venait d'être appelé à l'armée du Nord (1). Lors de l'expédition des royalistes à Quiberon, en 1795, le général Chabot reçut du général en chef républicain Hoche l'ordre de rester à Lorient, pour protéger cette ville contre toute attaque de la part de l'ennemi. Employé à l'armée d'Italie, en 1796, il commanda, sous les ordres du général en chef Buonaparte, et ensuite sous ceux du général Kilmaine, la première division des troupes au blocus de Mantoue, et repoussa avec avantage deux sorties faites par la garnison de cette place, et commandées en personne par le feld-maréchal Wurmser, les 13 et 23 novembre. La place de Mantoue

(1) Le général Chabot avait communiqué au général en chef un plan tendant à la destruction des chouans; et, d'après la lettre du général Kléber, il paraît que ce plan fut adopté, au moins en grande partie.

s'étant rendue en février 1797, le général Chabot en reçut la capitulation du général Wurmser. En 1798, il remplaça le général Gentili dans le commandement des troupes envoyées aux îles Ioniennes, et s'occupa avec activité de mettre ces îles en état de défense. Cependant, malgré tous ses soins, le personnel et le matériel étaient fort incomplets, lorsque la nouvelle d'une alliance entre la Russie et la Porte ottomane, et celle de l'arrivée aux Dardanelles d'une flotte composée de deux fortes escadres turque et russe, parvinrent au général Chabot, vers le mois de septembre 1799. Ce général, jugeant que l'attaque des îles Ioniennes serait la première opération des Turco-Russes, se hâta de prendre les mesures qu'il jugea les plus convenables, pour repousser l'invasion dont il était menacé. Il entreprit aussi de visiter les îles et les arrondissements continentaux, et se mit en route pour cette tournée, le 13 septembre, accompagné du général Verrières, commandant l'artillerie de la division du Levant, et de plusieurs officiers d'état-major. Il s'arrêta à la presqu'île de Préveza, qui était la plus intéressante comme point militaire, et ordonna des travaux et des constructions pour la mettre en état de défense. Il se rendit ensuite à Céphalonie; mais, ayant reçu à Lixuri, le 3 octobre, l'avis officiel de la déclaration de guerre de la Porte ottomane à la république française, il retourna immédiatement à Corfou, et visita, sur sa route, les ouvrages du camp retranché de Nicopolis. Pendant que Chabot était absent de Corfou, Ali, pacha de Janina, avait fait rassembler des bandes turques et albanaises, auxquelles il avait donné l'ordre de se préparer à marcher contre les Français, et qu'il fit, en attendant, cantonner dans les villages voisins du fort de Butrinto. L'astucieux pacha avait, dans le même temps, invité l'adjudant-général Roze, qui commandait à Corfou, en l'absence de Chabot, à une conférence au bourg de Filatès en Albanie. L'officier français s'y était rendu sans défiance : mais, aussitôt qu'il avait paru, le pacha l'avait fait saisir, garrotter sur un cheval, et conduire à Janina, où il le fit plonger dans un cachot infect. Lorsque le général Chabot arriva à Corfou, le 17 octobre, il apprit

que le fort de Butrinto (1) était presque entièrement investi par les Turco-Albanais. Il y fit passer immédiatement des renforts, et s'y rendit lui-même, accompagné du général Verrières (2). Après plusieurs combats sanglants, dans lesquels les soldats français firent des prodiges d'intrépidité, Chabot, n'ayant pu parvenir à chasser les Turco-Albanais de leurs positions, repassa à Corfou, où le conseil de défense décida que le fort de Butrinto serait évacué et détruit: ce qui fut exécuté aussitôt. Dans la répartition qui avait été faite de l'administration civile et du régime militaire pour les îles Ioniennes, le général Chabot, commandant en chef la division, s'était réservé la première subdivision, composée du département de Corcyre, et avait établi son quartier-général à Corfou. La seconde subdivision, comprenant les départements d'Ithaque et de la mer Égée, était commandée par le général Lasalcette, qui avait son quartier-général à Zante. Ce dernier fut attaqué dans son camp retranché de Nicopolis, le 22 octobre, par l'armée turco-albanaise du pacha de Janina. Le combat fut terrible, et les féroces soldats d'Ali, bien plus nombreux que les Français, s'étant rendus maîtres de ce camp, ainsi que de Préveza, égorgèrent impitoyablement presque tous ceux de ces derniers qui tombèrent entre leurs mains, et firent les outrages les plus sanglants à une centaine de personnes, qu'ils dirigèrent sur Constantinople, et dont la majeure partie périt en route, par suite du froid, de la faim, de la fatigue et des mauvais traitements. Les événements de Nicopolis et de Préveza déterminèrent le général Chabot à faire évacuer

(1) Le fort de Butrinto était établi sur le territoire de ce nom et sur la rive du canal de Corfou opposée à celle de l'île.

(2) Les deux généraux furent sur le point d'être pris dans une reconnaissance qu'ils firent aussitôt après leur arrivée à Butrinto. Enveloppé subitement par des cavaliers albanais, Chabot était décidé à combattre jusqu'à la mort, et à se tuer lui-même, plutôt que de tomber vivant entre les mains des ennemis, lorsqu'il fut délivré par un peloton de grenadiers, qu'avait rassemblés à la hâte un officier de son état-major.

les deux arrondissements continentaux de Parga et de Vonizza, et à en faire rentrer les garnisons à Corfou et à Sainte-Maure. Sur ces entrefaites, la flotte turco-russe avait attaqué les îles Ioniennes et s'était emparé de Cérigo. Les fortifications de Corfou avaient bien été augmentées par des forts, que le général Chabot avait fait construire sur les hauteurs d'Abraham et de Saint-Sauveur; mais, dans l'état où se trouvait la place, sa défense eût nécessité un armement d'environ 450 bouches à feu, et une garnison d'au moins 7000 hommes. L'artillerie, qui dans le principe n'était composée que de 150 bouches à feu, fut portée plus tard à 450 par la mise en batterie de 300 pièces; mais la garnison, qui, avant le siége, ne comptait que 1500 hommes d'infanterie et 300 artilleurs, sapeurs ou ouvriers, ne put être augmentée. Les approvisionnements en grains pouvaient suffire pour les besoins pendant six mois; ceux en viande salée, légumes, combustibles et médicaments, pour la moitié de ce temps. Quant aux forces maritimes, elles ne se composaient que du vaisseau *le Généreux*, de 74 canons, du *Leander*, qui n'avait pas la moitié de son équipage, d'une corvette, une bombarde, un brick et quatre demi-galères. Outre l'insuffisance de ces moyens pour soutenir un long siége, le général Chabot avait encore à craindre la malveillance des habitants, qui, excités par la noblesse corfiote, et disposés naturellement en faveur des Russes, à cause de la similitude de religion, se montraient prêts à se révolter contre les Français. Une première tentative d'insurrection ayant eu lieu, le général Chabot fit désarmer les habitants de Corfou, le 2 novembre. Malgré cette sage mesure, l'esprit de révolte, après avoir fait de grands progrès dans l'intérieur de l'île, se propagea bientôt jusque dans les faubourgs de Corfou; et les habitants de celui de Manduchio levèrent, les premiers, l'étendard de l'insurrection. Réunis à des paysans, ils se portèrent sur les hauteurs du fort d'Abraham, et occupèrent toutes les avenues de la place. Le général Chabot, sortit de Corfou, à la tête de 800 hommes et de quelques canons; obligea les rebelles à évacuer les postes où ils s'étaient retranchés; fit brûler le faubourg de Mandu-

chio, et somma les habitants de ceux de Saint-Roch et des Castrades de remettre leurs armes; ce qu'ils firent sans résistance. Le 5 octobre au soir, un vaisseau et une frégate russes, avec deux caravelles turques, vinrent mouiller en avant de l'île de Vido; et le général Chabot reçut, le même jour, une première sommation, à laquelle il fit une réponse négative. Il fit continuer ses préparatifs de défense avec la plus grande activité, et organisa deux corps, l'un de *canonniers-francs auxiliaires*, l'autre de *chasseurs-francs auxiliaires*, tous deux composés, avec une centaine d'officiers d'état-major, d'officiers de ligne sans troupes, d'administrateurs et d'employés qui lui avaient offert leurs services. Aucun événement important n'eut lieu jusqu'au 20 du même mois : mais, dans cette journée, l'escadre russe, sous les ordres d'Ouchakow, et celle des Turcs, commandée par Cadir-Bey, vinrent rallier les premiers bâtiments arrivés, et mouillèrent dans le canal de Corfou. La première de ces escadres se trouvait alors composée de 10 vaisseaux, de 4 frégates et plusieurs corvettes et bricks, et portait un assez petit nombre de troupes; la seconde comptait 30 bâtiments, vaisseaux, caravelles ou bricks, et avait 8000 hommes à bord. Le 21 et le 22, le débarquement des troupes turco-russes se fit dans la baie de Calichiapulo, et dès le 23, les alliés établirent des batteries destinées à foudroyer la place. Quoique ces batteries fussent placées à une trop grande distance de la place, et même des forts extérieurs, pour pouvoir y faire une brèche, elles causaient néanmoins beaucoup de dégâts dans la ville; et ce motif détermina le général Chabot à tenter de les détruire : mais, afin de ménager ses munitions de guerre, il se décida à ne faire cette tentative que l'épée à la main; et cette résolution donna lieu à huit sorties, presque toutes heureuses, et qui couvrirent de gloire la faible garnison de Corfou. L'armée de siége, d'abord trop faible pour achever l'entreprise commencée par les Turco-Russes, fut bientôt renforcée par 15,000 Albanais, que fournit le pacha de Janina. Dès lors, la position des assiégés devint de plus en plus critique. Souvent les soldats d'Ali, sortant à l'improviste de leurs li-

gnes, se précipitaient vers les forts avancés. Dans ces attaques soudaines, les Albanais parvinrent deux fois à s'emparer du fort Saint-Sauveur, que les Français leur reprirent, et que ces derniers conservèrent jusqu'à la fin du siége. Le général Chabot attendait depuis long-temps un secours qui lui avait été promis par le gouvernement français : mais ce renfort, si nécessaire, consistant en 3000 hommes de troupes embarquées à Ancône, ayant atteint, vers la fin de décembre, l'île de Fano, située à la pointe septentrionale de Corcyre, il fut décidé, dans un conseil tenu à bord du vaisseau commandant, qu'il était impossible d'aller plus loin : et l'on retourna à Ancône. Le 1er mars 1799, toute la flotte ennemie leva l'ancre, et fut s'embosser à demi-portée de canon du rivage de l'île de Vido (1), pendant que, pour occuper la garnison de Corfou et l'empêcher de se porter au secours de cette île, les batteries ennemies, placées au mont Olivetto, à Saint-Pantaléon et aux Castrades, dirigeaient le feu le plus violent sur les remparts et les forts de Corfou, et que des milliers d'Albanais attaquaient le fort Saint-Sauveur. L'attaque des ennemis sur ce dernier fort fut rendue infructueuse par la valeur des troupes qui le défendaient ; mais le général Chabot, craignant de perdre trop d'hommes en de semblables occasions, qui pouvaient se renouveler, fit évacuer le fort Saint-Sauveur, dont les défenses furent rasées d'après ses ordres. L'occupation de l'île de Vido par les Turco-Russes leur donnait la faculté d'établir des batteries qui, en croisant leur feu avec celui de Saint-Pantaléon, eussent écrasé la partie inférieure de la citadelle et achevé de détruire tous les magasins et établissements militaires : et, en outre, le port de Corfou était devenu plus accessible aux bâtiments ennemis. D'un autre côté, la garnison de Corfou, affaiblie par une suite de combats et par

(1) L'île de Vido est située sur le rivage du canal de Corfou opposé à celui de cette dernière île. Faute d'argent et de matériaux, le général Chabot n'avait pas pu fortifier convenablement Vido, qui n'était alors défendu que par 5 batteries de canon et environ 450 hommes.

quatre mois de fatigues et de privations, se trouvait réduite, dès la fin de février, à 800 hommes (1), et n'était pas par conséquent en état de résister à des attaques, dans lesquelles les généraux ennemis pouvaient sacrifier 10,000 Albanais pour un assaut, qui eût infailliblement entraîné le massacre des assiégés. Ces différentes considérations déterminèrent le conseil de défense à décider, le 3 mars, que l'on se rendrait. La capitulation fut honorable pour la garnison, qui obtint d'être renvoyée en France, à condition de ne point servir, pendant les dix-huit mois qui suivraient la signature de la convention. Il fut stipulé, en même temps, que le transport de la garnison serait effectué sur des bâtimentsque les Turcs et les Russes fourniraient à leurs frais (2). Ce dernier article reçut son exécution, 15 jours après la signature de la capitulation; et le général Chabot, ainsi que tout l'état-major de sa division, furent débarqués à Ancône. Le général Chabot fut employé, en 1800, à l'armée de l'Ouest, sous les ordres du général en chef Brune. Il détruisit ou dispersa, à Meslay, le 8 janvier, un rassemblement de 8000 chouans, commandés par le chef royaliste Bourmont, qui, après cette affaire décisive, fit sa soumission au gouvernement. Le général Chabot fut employé à l'armée d'Italie, pendant les années 1802, 1803 et 1804. On le créa commandant de la Légion-d'Honneur, le 14 juin de cette dernière année. Il fut attaché à la division de réserve en Piémont, en 1805 et 1806, et obtint, en 1807, le commandement de la 9<sup>e</sup> division militaire. Employé, en

(1) Après l'épuisement des approvisionnements en viande salée, on avait mangé les chevaux, les mulets et tous les animaux domestiques, et l'on avait été enfin réduit à se nourrir de rats, dont l'île de Vido était alors heureusement infestée. Un de ces animaux se vendait jusqu'à trois francs.

(2) Les amiraux ennemis, supposant la garnison de Corfou forte au moins de 6000 hommes, et la jugeant ainsi d'après la vigoureuse résistance qu'elle avait faite, refusèrent d'abord d'accepter cette condition. Leur surprise fut des plus grandes, lorsqu'ils apprirent que la place renfermait au plus 800 combattants.

1808, à l'armée de Catalogne, sous le général Gouvion Saint-Cyr, il y commanda la 3e division, formée de régiments napolitains. Il força le passage de Lobregat, le 27 mars, et obtint, dans cette journée, des avantages importants et décisifs sur l'ennemi. Il fut blessé à la cuisse, le 22 mai suivant, dans une affaire d'avant-poste, qui s'engagea à Saint-Heyl. Cette circonstance honorable le fit rentrer dans le commandement de la 9e division militaire, qu'il conserva jusqu'en 1814, époque à laquelle il fut admis à la retraite, après 50 ans 2 mois et 10 jours de service. S. M. Louis XVIII le créa chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 24 août de la même année. Le baron Chabot fut chargé, en janvier 1815, du commandement de la 9e division militaire, et rentra dans la classe des officiers-généraux en retraite, le 1er août suivant. Le roi lui a donné un témoignage de sa satisfaction, en le créant grand-officier de la Légion-d'Honneur, le 10 mai 1817. Le général Chabot avait été nommé baron de l'empire, par Napoléon Buonaparte, le 4 juillet 1811. (*Tableau des pensions inscrites au trésor public, à la date du 1er septembre* 1819; *brevets et états militaires, Moniteur, annales du temps.*)

CHABRAN (Joseph, *comte*), *lieutenant-général*, naquit à Cavaillon, près d'Avignon, le 22 juillet 1763. Il faisait partie d'une corporation consacrée à l'enseignement, lorsque la révolution française éclata en 1789. Son éducation soignée et les connaissances qu'il avait acquises le rendaient très-propre à des fonctions civiles; mais, par l'effet d'une inclination très-prononcée, il embrassa la carrière des armes, au moment où la jeunesse française s'enrôlait volontairement pour marcher à la défense des frontières. Chabran reçut alors de ses compatriotes un témoignage de l'estime qu'il s'était acquise parmi eux, et fut nommé, le 4 août 1792, capitaine au 5e bataillon des Bouches-du-Rhône. Il fit en cette qualité sa première campagne à l'armée d'Italie; devint capitaine-adjoint provisoire à l'état-major de cette armée, le 12 mai 1793, et se distingua par sa valeur et son habileté aux combats de Pérus et de Li-

gnier, le 8 juin suivant. On le fit chef de bataillon-adjudant-général provisoire, le 25 février 1794, et adjudant-général chef de brigade, le 13 juin 1795. Il se trouva en cette dernière qualité au passage du pont de Lodi, le 11 mai 1796, et fut, avec le général Masséna, un des officiers de l'armée française qui osèrent braver le feu d'une artillerie formidable, en se présentant des premiers sur le pont avec les carabiniers commandés par le brave chef de bataillon Dupas. Il passa ce pont au milieu d'un peloton de grenadiers que criblait la mitraille, et donna dans cette occasion des preuves d'une valeur peu commune (1). Il se trouva, le 3 août suivant, à la bataille de Lonato; concourut, le 11 du même mois, à la prise de la Corona et de Montebaldo, et fut cité avec éloge dans le rapport du général Masséna, sous les ordres duquel il servait. Il combattit vaillamment à Roveredo, le 4 septembre de la même année : la conduite qu'il tint dans cette affaire lui valut une mention fort honorable dans le rapport du général en chef Buonaparte, et une nomination provisoire, faite sur le champ de bataille, au grade de général de brigade. Il se trouva à la bataille et à la prise de Bassano, le 8 septembre, et s'y signala. En rendant compte au directoire-exécutif de cette bataille, le général en chef sollicita, en faveur de Chabran, la confirmation du grade de général de brigade. Chabran se trouva au passage du Tagliamento, le 16 mars 1797, et y soutint, avec deux bataillons de grenadiers, le mouvement de la division du général Murat. Il fut confirmé général de brigade, le 23 mai 1797 (2). La ville de Véronne, s'étant

(1) Une balle atteignit un hussard qui se trouvait aux côtés de Chabran. Celui-ci, s'apercevant que le hussard fléchissait, le soutint par le bras, et lui dit avec le plus grand sang-froid : « Allons, mon ami, un » peu de courage, et nous arrivons. »

(2) Le gouvernement français, voulant témoigner au général Chabran combien il était satisfait de sa conduite, lui fit présent d'un sabre d'honneur, sur la lame duquel étaient gravés ces mots : « *A l'adjudant-général Chabran, avec le brevet de général de brigade, pour les batailles de Lodi, Lonato, Roveredo et Trente; le 10 vendémiaire an 10.* »

révoltée contre les Français, le général Chabran fut envoyé pour la soumettre. Il s'en empara de vive force, y entra en vainqueur, et punit les chefs de l'insurrection; mais, quoiqu'il pût, d'après les lois de la guerre, déployer une plus grande sévérité envers les habitants, il sut résister aux insinuations d'un parti qui voulait faire livrer la ville au pillage, et fit observer à ses troupes la plus exacte discipline. La modération et le désintéressement qu'il montra dans cette occasion lui firent le plus grand honneur, et ajoutèrent beaucoup à l'éclat du succès qu'il avait obtenu. Après le traité de paix signé à Campo-Formio, le 17 octobre de la même année, le général Chabran fut employé à réprimer les troubles qui agitaient les départements des Bouches-du-Rhône et des Alpes, et il parvint à rétablir l'ordre, en alliant la fermeté aux moyens de conciliation. Servant, en 1799, à l'armée d'Helvétie, commandée par le général Masséna, il concourut, le 7 mars, au passage du Rhin. Chargé, le même jour, d'attaquer les ennemis qui avaient opéré leur retraite sur Coire, il marcha à la tête de sa brigade, composée des 37ᵉ et 103ᵉ demi-brigades d'infanterie de ligne; enfonça les rangs autrichiens à la baïonnette; et, secondé par une charge brillante du 7ᵉ de hussards, il parvint à mettre les ennemis dans une déroute complète, et fit prisonnier de guerre le général Auffemberg, qui les commandait. Le 1ᵉʳ mai suivant, une colonne ennemie forte de 2000 hommes ayant débouché par Flaich pour tourner Lucisteig, dans la gorge de la Lanquart, le général Chabran, qui était en position à Lucisteig, se mit à la tête d'un bataillon de la 109ᵉ demi-brigade d'infanterie de ligne, et des carabiniers de la 14ᵉ d'infanterie légère; tomba impétueusement sur cette colonne; la força de mettre bas les armes, et fit 1500 hommes prisonniers (1). Chargé d'occuper l'ennemi et de faire

---

(1) *Voyez* les rapports du général en chef Masséna et du général Lorge, dans les *Moniteurs* des 20 et 27 floréal an 7 (9 et 10 mai 1799), numéros 230 et 237.

une diversion pendant que le général Masséna passerait la rivière de Thur, le 25 mai, il obtint des avantages assez considérables, et fit des prisonniers. Il fut promu au grade de général de division, le 23 juin de la même année. Le général en chef lui ayant donné l'ordre de favoriser une attaque générale, qui devait être entreprise par la droite de l'armée d'Helvétie, il s'avança sur la haute Sild, qu'il passa, le 14 août; surprit et fit replier tous les postes autrichiens sur la rive occidentale du lac de Zurich; gravit les hauteurs de Richtenschwyl et d'Hirzel; tourna et attaqua avec avantage un corps assez considérable d'Autrichiens, qui gardait la position entre Lacken et Notre-Dame-des-Hermites, et le détruisit presque en entier : le reste fut pris ou dispersé. Cette opération militaire de la division Chabran favorisa les attaques du général Lecourbe sur Schweitz et sur le cours de la Reuss. Le 15 août, Chabran attaqua le camp retranché des ennemis à Wolrand, l'emporta à la baïonnette, et fut grièvement blessé (1). Lorsque l'armée de réserve fut formée, au commencement de 1800, le général Chabran y eut le commandement de la 6e division, formée des troupes de dépôt de l'armée d'Orient. Cette armée s'étant mise en mouvement pour se porter en Italie, la division Chabran pénétra dans la vallée d'Aoste par le petit Saint-Bernard. Après avoir gravi le grand Saint-Bernard, l'avant-garde française se trouva arrêtée devant la ville et le château de Bard, situés sur le chemin d'Aoste à Yvrée. Le général Alexandre Berthier avait ordonné l'assaut de cette forteresse; mais, cette opération n'ayant point réussi contre le château, on se décida à en faire le siége, et Chabran en fut chargé. Entre autres moyens pris par ce général pour réduire le château de Bard, nous citerons celui-ci : Il fit monter à force de bras, dans le clocher d'une église, 2 pièces de ca-

---

(1) Le prince Charles, commandant en chef l'armée autrichienne, dit à ses officiers, en parlant du général Chabran : « Ce général se mire dans » ses grenadiers. » Effectivement Chabran mettait son orgueil dans la bonne tenue de ses troupes.

non de 12 livres de balle, qui par leur feu ouvrirent une brèche dans l'enceinte du fort. Le commandant du château demanda alors, mais inutilement, deux heures pour délibérer; Chabran ne lui accorda qu'une demi-heure; et dès le même jour, à 9 heures du soir, il se rendit maître du château par capitulation. La garnison, forte de 400 hommes, fut faite prisonnière de guerre, et l'on trouva dans la place 18 bouches à feu et une assez grande quantité de munitions. L'occupation du château de Bard était fort importante, en ce qu'elle assurait les communications de l'armée de réserve avec la France, par la vallée d'Aoste qui conduit aux deux monts St.-Bernard. Après la prise de ce fort, le général Chabran porta de suite sa division à Ivrée et sur la rive gauche du Pô, pour éclairer les mouvements de l'ennemi sur la rive droite de ce fleuve. Il opéra une puissante diversion qui contribua aux résultats brillants de la bataille de Marengo, gagnée par les Français, le 14 juin 1800. La paix ayant été conclue à Lunéville, en 1801, le général Chabran fut nommé commandant-général du Piémont, où il développa les qualités d'un administrateur juste, sage et éclairé. Il y protégea la sûreté des routes, ramena partout l'ordre, et fit renaître la confiance dans les esprits, même les plus prévenus. En 1804, il présida le collége électoral du département de Vaucluse, et fut nommé commandant de la Légion-d'Honneur, le 14 juin. Lorsque, dans la même année, les troupes françaises se portaient en masse vers l'Allemagne, pour s'opposer aux efforts d'une nouvelle coalition entre les puissances du Nord, le premier consul Buonaparte confia à Chabran la défense des côtes de l'Océan et des îles qui en dépendent, depuis Nantes jusqu'à la Gironde. L'activité que ce général déploya et les armements redoutables qu'il forma suffirent pour rassurer la France contre les projets d'attaque manifestés par l'ennemi sur ces divers points. Il commanda ensuite le camp de Saintes. Il passa, en 1806, au commandement de la 10e division militaire; et, lorsqu'il le quitta, il laissa aux Toulousains des souvenirs durables de sa bonne conduite et de son administration toute pater-

nelle à leur égard. Employé en 1808, à l'armée de Catalogne, il entra dans cette province à la tête de sa division, et se distingua par plusieurs succès. Une insurrection générale ayant éclaté en Catalogne, Chabran fut chargé de rétablir l'ordre à Tarragone. Après s'être acquitté de cette mission, il revenait sur Barcelone, lorsqu'il trouva le village d'Arbos occupé par une partie des révoltés, qui avaient été battus sur le Lobreyat par le général Duhesme. Tous les habitants d'Arbos, hommes, femmes et enfants, avaient pris les armes et s'étaient joints aux insurgés. Chabran fut obligé de mettre le feu au village, pour en chasser ce rassemblement qui s'obstinait à lui refuser passage. Il obtint un avantage considérable sur les ennemis à Molinos-del-Rey, sur le Lobregat, où, avec 4000 hommes, il défit un corps de près de 20,000. Il eut le gouvernement de Barcelone, dans un moment de crise et d'agitation qu'il parvint à calmer par une conduite sage et ferme, et en alliant le courage à la modération. Il se concilia l'estime des habitants de cette ville à un tel point, que, lorsqu'il l'eut quittée, le corps municipal lui vota une lettre de remercîments (1) (2). Après cette campagne, le général

(1) Voici un extrait de cette lettre : « Oui, général, nous avons vu » mieux que personne le zèle et le désintéressement que vous avez mon- » trés pour cette ville, tout le temps que vous avez été chargé de son » commandement. Vous avez fait aimer le nom français par une bonne » discipline parmi les troupes de votre division, et par la douceur et l'af- » fabilité de vos mœurs, en même temps que vous avez forcé l'estime » publique par votre probité et votre désintéressement. Vous avez fait le » bonheur de cette capitale, en épargnant des flots de sang : car vous » avez arrêté dans sa source une conspiration atroce, forgée par le parti an- » glais, qui tendait à détruire cette ville; et, par une sévérité parfaite- » ment conforme à la justice, vous lui avez procuré la tranquillité dont » elle jouit encore. Daignez, général, agréer cet hommage comme un » signe éclatant de notre reconnaissance ; c'est une dette que nous acquit- » tons avec plaisir au nom des Barcelonais, qui n'oublieront jamais le dan- » ger éminent dont vous les avez sauvés par votre brillante affaire du pont » de Molinos-del-Rey. »

(2) La ville de Villa-Franca, en Catalogne, envoya aussi au général Chabran une épée portant ces mots : « *A la reconnaissance.* »

Chabran obtint sa retraite. S. M. Louis XVIII l'a créé chevalier de Saint-Louis, le 19 juin 1814, et lui a conféré le titre de comte, le 23 décembre suivant. On trouve le général Chabran classé parmi les lieutenants-généraux disponibles, en 1820 et 1821. (*Etats et brevets militaires, Moniteur, annales du temps.*)

de CHADENAC, *voyez* Blon.

de CHALABRE, *voyez* Bruyères.

de CHAMBON (Pierre), *marquis d'Arbouville, maréchal-de-camp,* entra dans les mousquetaires, en 1695, et fit la campagne de cette année et celle de 1696 en Flandre. Il passa, le 22 janvier 1697, enseigne dans le régiment d'infanterie d'Artagnan, avec lequel il servit encore en Flandre. Ce régiment ayant été réformé, le 30 décembre 1698, le marquis d'Arbouville obtint une enseigne dans le régiment des gardes-françaises, le 26 avril 1699, et servit en Flandre, en 1701. Il se trouva au combat de Nimègue, en 1702, et à celui d'Eckeren, avec les grenadiers de son régiment, en 1703. Il parvint à une lieutenance dans son régiment, sans avoir été sous-lieutenant, le 9 décembre de la même année; continua de servir en Flandre, et fut fait aide-major, le 20 juin 1706, après la bataille de Ramillies. Il combattit à Oudenarde, en 1708, et à Malplaquet, en 1709. Il obtint, le 17 mars 1711, une commission pour tenir rang de colonel d'infanterie, et servit aux siéges de Douai et du Quesnoy, en 1712; à ceux de Landau et de Fribourg, en 1713. On le fit capitaine dans le même régiment, le 6 avril 1716; capitaine d'une compagnie de grenadiers, le 22 mars 1730, et brigadier, le 20 février 1734. Il commanda les grenadiers des gardes-françaises à l'attaque des lignes d'Ettingen, et au siége de Philisbourg, la même année, et à l'affaire de Clausen, en 1735. Créé maréchal-de-camp, le 1er mars 1738, et nommé gouverneur de Schlestadt, le 1er mai suivant, il quitta le régiment des gardes et conserva son gouvernement jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 13 octobre 1753. Le marquis d'Ar-

bouville était alors âgé de 72 ans, et possédait la charge de lieutenant de roi de l'Orléanais. (*Chronologie militaire*, *tom. VII, pag.* 148; *Gazette de France*.)

CHAMBON D'ARBOUVILLE (N....), *maréchal-de-camp* du 21 septembre 1788. (*Etats militaires*.)

CHAMBON DE LA BARTHE (N....), *maréchal-de-camp* du 1er janvier 1784, avait été créé brigadier d'infanterie, le 1er mars 1780. (*Etats militaires*.)

DE CHAMBORS, *voyez* DE LA BOESSIÈRE.

CHAMORIN (Vital-Joachim, *baron*), *général de brigade*, naquit à Bonnelles, en l'Ile de France (actuellement département de Seine-et-Oise), le 16 août 1773. Il entra au service comme soldat dans le 7e régiment d'infanterie de ligne, le 23 décembre 1788; y fut fait caporal, le 27 avril 1792, et fourrier, le 27 mai suivant. Il fit la campagne de cette dernière année en Savoie et à l'armée des Pyrénées-Orientales. Il passa adjudant-sous-officier au 6e bataillon de l'Hérault, le 11 juillet 1793, et y devint sous-lieutenant, le 11 octobre suivant. Employé à l'armée des Pyrénées-Orientales, il se trouva, le 30 avril 1794, à la bataille de Boulou; entra, lui troisième, dans la redoute dite de Montesquiou, s'empara des canons qui la défendaient, et en dirigea le feu sur l'ennemi (1). Il fut blessé d'un coup de feu dans cette action brillante, et obtint le grade de capitaine, sur le champ de bataille. Il passa en cette qualité dans le 8e bataillon de la Côte-d'Or, le 8 septembre suivant, et devint capitaine de grenadiers à la 12e demi-brigade d'infanterie de ligne, où il fut incorporé, le 24 avril 1796. Employé, la même année, à l'armée d'Italie, dans la division du général Dallemagne, il se distingua, le 24 août, à Borgo-Forte, où il entra, après avoir forcé la ligne ennemie à la tête des grenadiers et des éclaireurs de

---

(1) Certificat du général Pérignon.

la 12ᵉ demi-brigade de ligne. Le grade de chef de bataillon fut demandé pour lui par le général de division Girardon (1), comme récompense de la bravoure qu'il avait déployée en cette occasion. Chamorin refusa ce grade, préférant alors commander les braves grenadiers de son corps. Il continua de servir à l'armée d'Italie, en 1797, 1798 et 1799. En décembre 1798, il fit partie de l'expédition de Circeo dans l'État ecclésiastique; entra le premier, à la tête des grenadiers polonais, dans la ville de Frossinone, prise d'assaut, et se conduisit dans cette action avec une telle bravoure, que le grade de chef de bataillon fut demandé une seconde fois pour lui par le général Girardon (2). Il se trouva, le 14 juin 1800, à la bataille de Marengo, s'y distingua particulièrement, et y eut 2 chevaux tués sous lui. Il passa capitaine au 6ᵉ régiment de hussards, le 20 du même mois. Il fut blessé, le 25 décembre suivant, au passage du Mincio, et n'en continua pas moins de rester à la tête des tirailleurs qu'il commandait. La bravoure qu'il montra en cette occasion fut citée avec éloges par le général Dupont, et lui valut le grade de chef d'escadron qu'il obtint sur le champ de bataille. Il compta en cette qualité dans le 11ᵉ régiment de hussards, à partir du même jour. En 1801, il fut attaché comme aide-de-camp au général Watrin, qui avait le commandement de l'île d'Elbe, et se distingua particulièrement lors du débarquement des Anglais dans cette île. Il reçut du général Watrin des félicitations sur sa bonne conduite dans cette circonstance (3), et obtint du général en chef Murat une attestation de la bravoure qu'il avait déployée, ainsi qu'une recommandation à

---

(1) Certificat du général Girardon.

(2) *Idem.*

(3) Le général Watrin le recommanda en ces termes au premier consul : « J'ose prier le premier consul de nommer membre de la Légion-» d'Honneur le chef d'escadron Chamorin, mon aide-de-camp. Cet offi-» cier, rempli d'honneur, réunit à une rare bravoure toutes les connais-» sances qui constituent le véritable officier. Plusieurs actions d'éclat et » une excellente conduite, constamment soutenue, lui donnent des droits » à cette faveur, que je sollicite de la justice du premier consul. »

la bienveillance du premier consul. En 1802 et 1803, le chef d'escadron Chamorin fut employé, sous le général Watrin, et toujours comme aide-de-camp de ce général, dans l'expédition de St.-Domingue, pendant laquelle il donna de nouvelles preuves de ses talents militaires. Après la mort de son général, il revint en France, et passa chef d'escadron au 3e régiment de cuirassiers, le 23 janvier 1804. Il obtint la croix de la Légion-d'Honneur, le 15 juin suivant; fut nommé chef d'escadron aux grenadiers de la garde impériale, le 5 septembre 1805, et décoré de la croix d'officier de la Légion-d'Honneur, le 2 décembre suivant. Il fit les campagnes de 1805, 1806 et 1807, en Autriche, en Prusse et en Pologne, et devint colonel du 26e régiment de dragons, le 14 février de cette dernière année. Il commanda ce régiment à l'armée d'Espagne, en 1808, 1809 et 1810. Nommé général de brigade (1), le 5 mars 1811, il reçut l'ordre de rentrer en France, pour y prendre le commandement d'une brigade de grosse cavalerie, destinée à agir dans la guerre contre la Russie; mais, dans le moment où il se disposait à obéir à cet ordre, il fut invité à retarder son départ, par les maréchaux ducs de Dalmatie et de Trévise, qui lui proposèrent de prendre part à un coup de main qu'ils voulaient faire. Chamorin, ne consultant que son courage et sa valeur, et guidé d'ailleurs par la haine implacable qu'il avait depuis long-temps jurée aux Anglais, consentit à rester, pour saisir une nouvelle occasion de combattre contre eux. Par ordre des maréchaux, la ville de Campo-Mayor fut désarmée, et toute l'artillerie de cette place dut être éva-

(1) Le général de division baron de La Tour Maubourg avait donné sur le colonel Chamorin une note, dans laquelle tous les services importants de cet officier étaient cités en termes honorables, et cette note finissait par le paragraphe suivant : « M. le colonel Chamorin remplira » avec une égale distinction les fonctions du grade de général de brigade, » demandé en sa faveur. » La même note était apostillée par M. le maréchal Victor, duc de Bellune, qui, en déclarant que les éloges donnés au colonel Chamorin étaient mérités, joignait sa recommandation à celle du général de La Tour-Maubourg.

cuée sur Badajoz. Le commandement de l'arrière-garde de la colonne française fut confié au général Chamorin. Un corps de cavalerie ennemie, fort de 4000 hommes, et composé d'Anglais et de Portugais, se présenta devant Campo-Mayor, le 25 mars, au moment où les Français achevaient l'évacuation de cette place. Chamorin n'avait alors sous ses ordres que 200 hommes du 26e régiment de dragons (celui dont il venait de quitter le commandement pour passer général de brigade), 300 chevau-légers espagnols, un bataillon du 100e régiment d'infanterie de ligne et 2 pièces de canon d'artillerie de campagne du calibre de 4. Voulant donner au convoi qu'il couvrait, ainsi qu'à son infanterie et à son artillerie, le temps de s'éloigner, il engagea le combat, avec sa cavalerie seulement, contre celle des Anglo-Portugais; et, quoique très-inférieur en nombre, il fit charger l'ennemi avec autant d'audace que d'intrépidité. Le turban du casque de dragons qu'il portait encore ayant été coupé, il combattit tête nue. S'étant enfoncé dans la mêlée, son cheval y fut tué d'un coup de pistolet, et lui-même, ayant refusé de se rendre aux nombreux ennemis qui l'entouraient, finit par succomber sous leurs coups, et resta mort sur le champ de bataille. Il y fut enterré par les soins du général anglais, qui lui fit rendre les derniers honneurs, en présence d'une députation composée d'officiers et de sous-officiers du 26e régiment de dragons. La France perdit dans le général Chamorin un défenseur zélé et dévoué, et un officier très-distingué (1) (2). Il avait été créé commandant de la Légion-d'Honneur, le 11

(1) En apprenant la mort glorieuse du général Chamorin, le maréchal Soult dit, en présence de plusieurs généraux et officiers supérieurs : « Je » le regrette sincèrement; c'est un brave que je perds. C'était l'un de » mes meilleurs officiers d'avant-garde. »

(2) Le général anglais lord Beresford, qui commandait la cavalerie anglo-portugaise à l'affaire de Campo-Mayor, écrivit lui-même au général de Latour-Maubourg, pour l'informer que le général Chamorin, resté mort sur le champ de bataille, avait, dans cette journée, tenu, avec son petit nombre de troupes, une conduite au-dessus de tout éloge.

décembre 1808, et revêtu du titre de baron en 1809. (*Brevets et états militaires, Moniteur, annales du temps.*)

DE CHAMPCENETZ (N...., *marquis*), a été nommé *lieutenant-général*, le 22 juin 1814. S. M. Louis XVIII lui a confié, en même temps, le gouvernement des châteaux des Tuileries et de Meudon. (*Moniteur, états militaires.*)

CHAMPION, *voyez* DE NANSOUTY.

CHAMPIONNET (Jean-Étienne), *général en chef*, naquit à Valence, en 1762 (1). A l'âge de 14 ans, il s'engagea dans les gardes-wallonnes, et passa ensuite dans le régiment de Bretagne. Il se trouva au siége de Gibraltar, et y servit sous le duc de Crillon, qui l'honora de sa bienveillance. Un caractère belliqueux, une éloquence vive et persuasive, une taille superbe et des traits mâles et fiers, où la douceur trouvait place, tels étaient les dons naturels qui s'étaient développés chez Championnet, lorsque la révolution française vint à éclater. Tourmenté du besoin de la gloire, il saisit avec empressement l'occasion favorable qui se présentait; et, s'étant mis sur les rangs des défenseurs de la patrie, il fut appelé par ses compatriotes au commandement du 6e bataillon du département de la Drôme, en 1791. Envoyé avec son bataillon dans le département du Jura, pour y soumettre les habitants qui avaient pris les armes dans le dessein de venger leurs représentants que la convention avait opprimés, Championnet éluda les ordres sévères qu'il avait reçus, et parvint à apaiser la sé-

(1) Il était fils naturel d'un avocat distingué, nommé Legrand, et d'une jolie paysanne, que M. Legrand épousa à son lit de mort. Le nom de *Championnet*, qui signifie, en langue provençale, *petit champignon*, lui fut donné par analogie avec cette plante qui croît naturellement. L'impatience qu'il éprouvait à s'entendre quelquefois reprocher sa naissance illégitime fut le premier motif qui le porta à s'expatrier, et à entrer dans la carrière militaire. Les ouvrages de tactique devinrent alors sa lecture favorite, et *Plutarque*, qu'il ne quittait plus, acheva de déterminer son goût pour la profession des armes.

dition, sans faire couler une seule goutte de sang. Sa valeur et ses talents militaires le firent passer rapidement par tous les grades, et il obtint celui de général de division, le 10 juin 1794. A cette époque, il avait déjà signalé son courage dans les forêts de Brumpt, de Bischweiller, d'Haguenau et de Weissembourg. Il était entré l'un des premiers dans Landau débloqué; avait concouru à la prise de Spire, Worms et Franckenthal (1), et s'était trouvé aux combats livrés dans les champs d'Arlon. Employé comme général de division à l'armée de Sambre-et-Meuse, sous les ordres du général en chef Jourdan, il se trouva, le 18 juin 1794, au passage de la Sambre; et, ayant joint, le 21, ses troupes à celles du général de division Kléber, il contribua à repousser jusqu'au-delà de Genappe les troupes ennemies, qui s'étaient avancées jusqu'à la chapelle de Herlaymont. A la bataille de Fleurus, gagnée sur les puissances coalisées, le 26 du même mois, il combattit au centre de l'armée avec sa division, résista d'abord victorieusement aux vigoureuses attaques des généraux ennemis (l'archiduc Charles et le prince de Kaunitz); et, ayant à son tour pris l'offensive, il se précipita sur l'ennemi à la tête de ses troupes; livra successivement plusieurs combats, et concourut puissamment aux brillants succès de

(1) Le lendemain d'un engagement malheureux sur les hauteurs de Neustadt, Championnet, ayant vu deux conducteurs de l'artillerie du bataillon qu'il commandait pendus à un arbre par l'ennemi et à demi brûlés sur un bûcher de fascines, l'horreur de ce spectacle lui fit donner à ses troupes l'ordre de ne faire aucun prisonnier : elles en firent le serment. Un combat s'étant engagé, ses soldats exécutèrent trop fidèlement cet ordre. Cependant un enfant de 14 ans, natif de Valence, et tambour dans le bataillon de Championnet, amena devant son chef un grenadier autrichien, de la plus haute taille, qu'il venait de faire prisonnier. « Malheureux, dit Championnet à ce jeune homme, as tu donc » oublié mon ordre? » — « Général, il était sans armes. » Cette réponse sublime fit rougir Championnet, qui embrassa le tambour, et fut en même temps obligé d'user de toute l'autorité d'un chef pour faire accepter sa bourse au généreux enfant : celui-ci fut emporté le lendemain par un boulet de canon. (*Mémoires de Championnet.*)

cette mémorable journée. Il commanda sa division à la bataille d'Aldenhoven et à la prise de Juliers, le 2 octobre suivant. Il s'empara des hauteurs de Clermont; attaqua et prit Juliers, et entra dans Cologne, qui lui ouvrit ses portes. L'armée de Sambre-et-Meuse ayant pris ses quartiers d'hiver, la division du général Championnet eut les siens assignés à Cologne. Pendant l'hiver de 1794 à 1795, Championnet parcourut pour son instruction les bords du Rhin, et visita plusieurs fois les champs de bataille fameux qui avoisinent ce fleuve. Il fit élever à Clostercamp un monument dédié à la mémoire du brave chevalier d'Assas, et sur le terrain même où ce généreux guerrier avait glorieusement terminé sa vie (1). Employé à la même armée de Sambre-et-Meuse, en 1795, le général Championnet fut mis avec sa division à la disposition du général Kléber, qui avait été chargé par le général en chef Jourdan d'effectuer le passage du Rhin. Cette division se porta près de l'embouchure de l'Erfft, à l'exception de 3 bataillons qui demeurèrent dans les ouvrages construits sur la rive gauche du Rhin, vis-à-vis de Dusseldorff. D'après les instructions de Kléber, Championnet fit déboucher de l'Erfft dans le Rhin, vers les premiers jours de septembre, 52 nacelles pouvant à peine contenir, ensemble, 600 hom-

---

(1) D'ASSAS (Nicolas, *chevalier*), naquit au Vigan. Il servait comme capitaine au régiment d'Auvergne infanterie, lorsqu'il périt, dans la nuit du 15 au 16 octobre 1760, victime du dévouement le plus héroïque. Commandant une grand'garde, postée sur la lisière d'un bois à Clostercamp, près Gueldre, il voulut, vers le point du jour, faire seul la reconnaissance des postes. A peine avait-il fait quelques pas, qu'il tomba sur une colonne ennemie, qui s'avançait en silence pour surprendre l'armée française. Aussitôt les grenadiers de cette colonne le saisissent, et, lui posant leurs baïonnettes sur la poitrine, le menacent de le tuer, s'il dit un seul mot. Il y allait du salut de l'armée française, qui n'était point préparée à l'attaque projetée par l'ennemi. D'Assas se recueille un moment pour enfler sa voix, puis il s'écrie : « *A moi, Auvergne! voilà l'ennemi.* » Aussitôt il tombe percé de coups. Ce trait sublime ne pouvait pas être omis dans un Dictionnaire consacré à la gloire du nom français.

mes, et qui devaient transporter les troupes destinées à aller s'emparer de Dusseldorff. Le passage du Rhin en face de cette ville était une entreprise très-périlleuse. Dusseldorff, bien fortifié, était défendu par une garnison de 2000 hommes, protégé par un camp retranché où se trouvaient 12 à 15,000 Autrichiens, et par une citadelle hérissée de plus de 100 bouches à feu. Kléber, connaissant toute l'importance de la prise de Dusseldorff, n'avait pas hésité à confier cette expédition au général Championnet, dans lequel il avait remarqué cette ardeur guerrière qui sait vaincre les obstacles. Tout était préparé pour cette dangereuse opération, lorsqu'un événement assez singulier vint la retarder. Championnet, en parcourant les bords du Rhin pour reconnaître les postes autrichiens placés sur la rive opposée, aperçut un héron immobile au milieu du fleuve, vis-à-vis l'embouchure de la rivière d'Erfft, point choisi pour effectuer le passage. Cette circonstance lui fit conclure avec sagacité que le fleuve manquait de profondeur dans cet endroit, et il s'en fit assurer par deux ou trois soldats, qui, s'étant mis à la nage, reconnurent un banc de sable de près de 100 toises de longueur, et couvert seulement de quelques pouces d'eau. Obligé de renoncer au projet de passer le fleuve en cet endroit, Championnet fit remorquer ses nacelles à deux lieues plus haut, vers une rivière affluente au Rhin, près de Grimlinghausen. Il fit aussi conduire sur les bords du fleuve, dans la nuit du 4 au 5 septembre, l'artillerie nécessaire pour protéger le débarquement de ses troupes. Le 6, après qu'on eut empaillé les roues et toutes les pièces de fer, il fit défiler ses soldats, dans le plus grand silence, vers les embarcations. « Compagnons de mes périls, leur dit alors » Championnet, demain, au soleil levant, nous serons à » Dusseldorff, ou nous serons tous morts glorieusement pour » la patrie. » Ayant fait embarquer 14 compagnies de grenadiers, il prononça la peine de mort contre tout soldat qui ferait feu durant le passage. Il était onze heures du soir, lorsque la flotille se mit en mouvement. La lune, levée depuis une heure, permettait à l'ennemi de voir tout ce



qui se passait du côté des Français; mais ceux-ci, loin d'être intimidés, sentirent leur courage s'accroître par la certitude que leur triomphe serait éclairé. Bientôt le feu de toutes les batteries autrichiennes fut dirigé sur la flottille; mais l'artillerie française, placée sur la rive gauche du Rhin, riposte à cette décharge, et foudroie les batteries et les bataillons allemands. Au milieu de ce feu terrible, quelques bateaux dérivent, d'autres s'engloutissent; cependant les grenadiers français exécutent l'ordre donné par Championnet, et plusieurs périssent, atteints par les obus et les boulets, sans qu'aucun de leurs camarades songe à venger leur mort, en tirant sur l'ennemi. Enfin la flotille arrive au rivage allemand, et aussitôt les grenadiers s'élancent sur l'ennemi, l'enfoncent, le culbutent, et font retentir l'air de cris de victoire. Pendant que cette expédition arrivait à son but, Championnet la faisait suivre successivement par d'autres embarcations; enfin il passe lui-même sur la rive gauche du fleuve, où sa présence redouble le courage et l'ardeur de ses soldats. Sa division étant toujours aux prises avec l'ennemi, qui se défendait opiniâtrément, il donna ordre au général Legrand de bloquer sur le champ Dusseldorff. Après avoir lancé quelques boulets et obus sur la place, on somma le gouverneur de se rendre. Celui-ci capitula en effet, après une courte hésitation. 2000 hommes de troupes palatines furent faits prisonniers de guerre; et l'on trouva dans Dusseldorff 168 pièces de canon, 10,000 fusils et beaucoup de munitions de guerre de toute espèce. En prenant possession de la place, Championnet donna ses premiers soins à l'établissement de l'ordre et d'une discipline sévère parmi les troupes, et préserva par-là les habitants de tous les désastres qui accompagnent ordinairement la prise d'une ville. Après être restée quelques jours dans les environs de Dusseldorff, l'armée de Sambre-et-Meuse se mit en mouvement; Championnet, qui en commandait la 3e colonne, se dirigea sur Limbourg, et s'empara d'abord des faubourgs, après avoir culbuté les troupes ennemies chargées de leur garde. L'armée française ayant été obligée d'effectuer sa



retraite, le général Kléber, qui dirigeait les opérations pour le passage sur la rive gauche du Rhin, plaça la division Championnet sur le plateau de Bendorff, pour protéger la construction d'un pont, et dit à ce dernier général : « Mon ami, vaincre ou mourir ; si l'ennemi nous attaque, » point de coups de fusil : la baïonnette en avant. » Le pont fut achevé, et le passage s'effectua sous la protection de la division Championnet. A l'ouverture de la campagne, cette division, forte de 9000 fantassins et 850 chevaux, se trouvait réunie dans le Hundsruck. Elle passa le Rhin à Neuwied, dans les premiers jours de juin, et occupa les hauteurs de Dietz. L'armée de Sambre-et-Meuse fut encore obligée de repasser le Rhin ; mais, le 2 juillet, elle entreprit de s'établir de nouveau sur la rive droite du fleuve. La division Championnet s'embarqua derrière l'île de Weisenthurn, et effectua son passage sous le feu de 24 pièces de canon, qui furent impuissantes pour l'arrêter. La redoute en avant du village d'Heddersdorff fut enlevée, et les colonnes autrichiennes furent forcées de se replier sur Dierdoff. Le 7 juillet, Championnet fit attaquer le poste de Runkel, qui fut enlevé par un coup de main. Le 9, il concourut au passage de la Lahn ; fit charger l'ennemi par sa cavalerie ; et, ayant fait ensuite avancer son infanterie et son artillerie, il força le général autrichien Werneck de se retirer en arrière du fort de Kœnigstein. Le 10, il battit le général Werneck près d'Esch ; et, dès le 11, il investit le fort de Kœnigstein, qu'il fit canonner le même jour. Le 24 juillet, une partie de sa division s'approcha de Wurtzbourg, qui capitula le 25. On trouva dans cette ville 200 pièces de canon. Le 4 août, sa division fut une de celles qui marchèrent sur Bamberg, où le général en chef voulait faire attaquer l'armée autrichienne. Son avant-garde, emportée par trop d'ardeur, s'avança sans précaution, et entra dans Bamberg avec celle de la division Collaud. Elles y furent bientôt enveloppées par les Autrichiens, et eurent à soutenir dans les rues de la ville un combat long et inégal ; mais les autres divisions françaises étant arrivées, l'ennemi, accablé à son tour par le nombre, fut obligé d'évacuer Bamberg, et la division Championnet s'y

arrêta. Elle se porta ensuite sur Eberach à la gauche de la Rednitz. Le 7 août, Championnet força le passage des deux rives de l'Aisch occupées par l'infanterie autrichienne, et dont les hauteurs étaient hérissées d'artillerie. L'ennemi s'était préparé à la plus vigoureuse résistance; mais tous ses efforts ne purent résister aux braves que commandait Championnet, et les Autrichiens furent forcés à la retraite. Le 10, Championnet passa le Rednitz; se dirigea, le 11, sur Lauff, et prit poste en avant de cette ville. Le 17, la division Championnet eut un engagement sérieux avec les troupes autrichiennes, chargées de la défense des villages d'Hopperg et d'Heinfeld. Après un combat opiniâtre, qui dura jusqu'à 7 heures du soir, l'ennemi fut chassé de ses positions, eut beaucoup d'hommes tués, et 500 qui furent faits prisonniers. Le 18, Championnet marcha sur Amberg. Le 19, il prit position à Ensdorff, et contribua à forcer le général autrichien Kray à se retirer sur Schwarzenfeld. L'armée de Jourdan ayant été de nouveau obligée à la retraite, la division Championnet fut augmentée d'une demi-brigade d'infanterie légère et d'une brigade de cavalerie. Le 2 septembre, pendant la bataille dite de Wurtzbourg, Championnet attaqua, en avant du bois de Steinfeld, le général ennemi Holtze, et chassa les Autrichiens d'un taillis qu'ils occupaient. Il s'avança ensuite sur Steinfeld; força l'ennemi de se retirer derrière un ruisseau, et manœuvra de manière à s'établir sur son flanc droit. Attaqué à son tour par 8 bataillons de grenadiers ennemis que commandait le général Werneck, il reçut des renforts; et il se trouvait aux prises avec les grenadiers, auxquels il tenait opiniâtrément tête, lorsque le général Jourdan lui donna l'ordre de suivre le mouvement de retraite du reste de l'armée. Championnet, se trouvant presque environné d'ennemis, éprouva les plus grandes difficultés à passer le ruisseau de Kornbach; toutefois, il parvint à se replier sur les hauteurs en arrière de ce ruisseau. Le 9, la division Championnet passa la Lahn à Wetzlar, et s'établit sur la gauche de cette rivière. Elle continua de prendre part à toutes les opérations de l'armée jusqu'au 21 septembre, épo-

que à laquelle la retraite fut effectuée sur les bords de la rive droite du Rhin. Le 27 octobre (1), la division Championnet attaqua, de concert avec celle du général Bernadotte, les corps ennemis qui couvraient la Nahe. Les Français passèrent cette rivière à Grolsheim; battirent les Autrichiens, et les obligèrent de se replier sous Mayence. En avril 1797, l'armée de Sambre-et-Meuse étant alors sous le commandement du général Hoche, l'aile gauche de cette armée fut composée de deux divisions d'infanterie et d'une division de dragons. Championnet eut le commandement de cette aile gauche, qui occupa sur la rive droite du Rhin le camp retranché de Dusseldorff. Le 16 avril, Championnet déboucha avec son corps d'armée; passa la Wipper, et prit position dans les plaines de Mulheim; le 17, il s'établit sur la Sieg. Il s'empara d'Ukerad et d'Altenkirchen, dans la nuit du 17 au 18. Le 21, le général Hoche poursuivant vigoureusement le gros de l'armée autrichienne, Championnet passa la Lahn à gué avec deux brigades de dragons et une compagnie d'artillerie légère; déboucha sur la grande route, et tomba sur l'arrière-garde ennemie, qu'il força de se retirer sur Giessen. Championnet s'était rendu maître de cette ville, lorsque l'avis de la signature des préliminaires de paix à Léoben vint suspendre les hostilités, le 22 du même mois. Une armée destinée à agir contre l'Angleterre ayant été formée, Championnet eut le commandement de l'une des ailes de cette armée. Le gouvernement britannique, se voyant menacé, médita une surprise, et tenta, le 13 juin, un débarquement à Blankenberg. Championnet repoussa si vigoureusement les Anglais, qu'il les obligea à prendre le large. 600 hommes de son corps d'armée attaquèrent et défirent complètement 3000 Anglais, qui avaient débarqué près d'Ostende. La flotte britannique bombardait Ostende, pendant que les troupes débarquées

(1) A cette époque l'armée de Sambre-et-Meuse était commandée par le général en chef Beurnonville, qui avait remplacé le général Jourdan, démissionnaire.

essayaient de faire sauter les belles écluses de Schilikens; mais, après deux heures d'un combat, dans lequel le général de l'artillerie anglaise fut tué, et où le commandant de l'expédition eut une cuisse emportée, on fit aux Anglais 1800 prisonniers, et on s'empara de toute l'artillerie qu'ils avaient mise à terre. Championnet prit les mesures les plus propres à garantir Ostende d'une nouvelle tentative de la part de l'ennemi, et forma un camp retranché pour mettre toute la côte de l'ancienne Flandre à couvert. Nommé général en chef de l'armée de Rome, il arriva dans cette ville le 19 novembre 1798, et y apprit la nouvelle de l'envahissement du territoire romain par l'armée napolitaine, sous les ordres du général Mack. Ayant réuni le peu de troupes françaises et polonaises qui formaient la garnison de Rome, il se mit de suite en mouvement pour se porter sur les principaux points d'attaque. La défense de Rome étant impraticable avec le peu de troupes dont on pouvait disposer, il en ordonna l'évacuation (1), se contentant de mettre garnison dans le château de Saint-Ange, qu'il était important de conserver. Les troupes françaises formant l'armée de Rome ne s'élevaient qu'à environ 16,000 hommes; elles étaient disséminées sur une vaste étendue de terrain, et mal pourvues d'artillerie. De cette armée, déjà si faible, Championnet avait été obligé de détacher, d'après les ordres du gouvernement français, 3000 hommes destinés à renforcer la garnison de Corfou. L'armée de Rome, ayant été attaquée à l'improviste et sans aucune déclaration de guerre préalable, fut d'abord forcée d'abandonner une partie de ses positions, surtout celles de l'aile gauche; mais une victoire remportée à Terni vint ralentir la marche rapide de l'ennemi. Championnet, tout en faisant opérer une retraite, combinait déjà ses mesures pour prendre bientôt sa revanche sur le général ennemi. Cependant Mack s'était avancé sur Rome, où le roi de Naples fit

(1) En quittant Rome, Championnet s'engagea solennellement à y rentrer sous 20 jours, et il tint parole.

son entrée, le 29 novembre. La populace romaine détruisit aussitôt les armoiries de la république, arracha celles de France, et se porta aux plus grands excès, égorgeant les partisans des Français, et massacrant impitoyablement la population juive. Toutes ces scènes d'horreurs se passèrent sous les yeux du chef de l'armée napolitaine, qui n'y mit aucun obstacle. Sur ces entrefaites, les Anglais avaient fait débarquer à Livourne un corps de 7000 hommes, ce qui rendait la position de Championnet beaucoup plus critique, puisque ses communications se trouvaient menacées de tous côtés, et que ses forces, très-inférieures à celles de l'ennemi, pouvaient être battues en détail; mais le général français avait un courage et une activité tels, qu'il ne désespéra pas un seul instant du salut de l'armée qu'il commandait. Mack, au lieu de profiter de la supériorité numérique de ses troupes pour donner suite à ses premiers succès, perdit plusieurs jours dans Rome, où il n'entreprit autre chose que de faire sommer inutilement le château de Saint-Ange. Enfin le général napolitain se décida à marcher, avec 40,000 hommes, contre l'aile droite de l'armée française, espérant enlever Civita-Castellana, et forcer le pont de Borghetto, sur le Tibre. Le général Macdonald, qui commandait cette aile droite, et qui fut attaqué de suite, ne s'effraya point du nombre des assaillants; et, déployant toute son habileté, il remporta, le 5 décembre, une victoire signalée près de Nepi. Cette affaire ayant déconcerté le premier plan du général napolitain, ce dernier manœuvra de manière à pouvoir enfoncer le centre de l'armée française. Championnet, averti à temps des mouvements de l'ennemi, se hâta de concentrer ses forces. Une colonne napolitaine, commandée par le général Moesk, surprit le poste d'Otricoli, et massacra 50 hommes qui le gardaient. La ville fut traitée comme si elle eût été prise d'assaut; et les Napolitains poussèrent la rage jusqu'à mettre le feu à l'hôpital, où se trouvaient pêle-mêle des soldats français et napolitains, blessés dans les affaires précédentes. Cet acte de barbarie exaspéra les soldats républicains à un tel point, qu'ils ne res-

pirèrent que vengeance, et que le général Championnet se vit obligé de mettre un terme à cette fureur par un ordre du jour, qui la défendit expressément. Otricoli fut repris, et l'on se rendit maître, par capitulation, de Calvi, où s'était retirée une colonne ennemie, qui fut faite prisonnière de guerre. La forteresse importante de Civitella, regardée avec raison comme le boulevart des Abruzzes, se rendit également. Continuant à garder l'offensive qu'il avait reprise, Championnet, à la suite de plusieurs marches et de plusieurs combats, rentra dans Rome le 15 décembre, après 17 jours d'absence, pendant lesquels il avait détruit plus de 15,000 Napolitains. Par ses manœuvres habiles, et sans avoir combattu en bataille rangée, il avait forcé le roi de Naples et le général Mack d'abandonner leur conquête, et de s'éloigner en toute hâte. Le premier s'enferma dans la forteresse de Caserte, et le second se retira sur les bords du Garigliano et du Volturne. Aussitôt après sa rentrée dans Rome, Championnet y rétablit le gouvernement républicain. Il fit aussi ses dispositions pour établir ses troupes dans les positions militaires les plus avantageuses, et forma un camp en avant de la ville. Il envoya le général Rey à la poursuite des Napolitains, avec ordre de ne pas leur laisser un instant de relâche. Après avoir donné quelques jours de repos à ses troupes et fait désarmer les habitants de Rome, Championnet partit de cette ville le 20 décembre, à la tête de son armée, et se porta sur le Garigliano, dans le dessein de combattre l'armée du général Mack, et d'envahir ensuite le royaume de Naples. En peu de jours, les retranchements ennemis, à Céprano, furent enlevés de vive force, et le passage du Garigliano eut lieu. On s'empara de San-Germano et d'un parc de 80 pièces de canon, placées à Castelluccio. Fondi fut évacuée par les Napolitains. Les redoutes d'Istri furent forcées; Pescara se rendit par capitulation, et toute l'armée marcha sur Capoue, dans les premiers jours de janvier 1799. Les opérations du siége de cette place furent confiées au général Macdonald. Championnet envoya dans le même temps le général Rey tenter un coup de main sur Gaëte, place défendue par

4000 hommes, 70 pièces de canon et 12 mortiers. Après quelques démonstrations d'attaque faites par le général Rey, le gouverneur de Gaëte demanda à capituler. La garnison fut faite prisonnière de guerre, et l'on trouva dans la place, outre l'artillerie dont nous venons de parler, 20,000 fusils, plus de 100 milliers de poudre et des vivres, ainsi que des munitions considérables. Les généraux Duhesme et Lemoine avaient été envoyés dans les deux Abruzzes, Citérieure et Ultérieure, pour arrêter les progrès d'une insurrection qui pouvait devenir funeste à l'armée française. Toutes les divisions de cette armée avaient reçu du général en chef l'ordre de se réunir sous les murs de Capoue, après avoir rempli les diverses missions dont chacune d'elle avait été chargée. Lorsqu'elles furent presque toutes rassemblées, Championnet, qui déjà avait fait faire quelques attaques contre Capoue, se décida à tenter un nouvel effort pour accélérer la prise ou la reddition de cette importante forteresse. Ses ordres furent donnés en conséquence; et il se rendit à Venasro pour y conférer avec le général Lemoine, qui y avait pris position. Pendant son absence du quartier-général, une troupe considérable d'insurgés, qui s'était rassemblée à Sessa, se porta sur les ponts du Garigliano, les coupa, vint piller le parc de réserve de l'armée, fit sauter les caissons, et se livra aux plus grandes cruautés envers les Français qui tombèrent entre ses mains (1). Au moment où Championnet allait prendre les mesures les plus vigoureuses, des parlementaires, sortis de Capoue, vinrent, au nom du vice-roi de Naples, lui proposer un armistice, afin, dirent-ils, de pouvoir traiter de la paix. Ils offraient de rendre Capoue, et demandaient qu'une ligne militaire fût tracée. Quoique l'armée française se trouvât dans la position la plus criti-

(1) Un chef de bataillon d'infanterie légère, plusieurs autres officiers et soldats blessés furent attachés à des arbres et brûlés vifs par les Napolitains, qui, à l'exemple de certaines hordes de sauvages, poussaient des cris de joie et de victoire autour de leurs victimes.

que, Championnet, voulant la dissimuler aux parlementaires, et cherchant à en imposer le plus que possible à ses ennemis, refusa d'entrer en conférence, à moins que la soumission et la reddition de la ville de Naples ne fussent une des premières conditions de l'armistice. Les parlementaires napolitains se retirèrent, et ne réussirent pas davantage dans une nouvelle démarche qu'ils firent le lendemain. Cependant la cour de Naples, qui comptait 70,000 hommes de troupes réglées, avait cru devoir augmenter ses moyens de défense, en ordonnant à tous les paysans de faire aux Français une guerre d'extermination ; et cet ordre était si bien exécuté, que ces derniers n'osaient plus sortir de leurs camps que par gros détachements. L'armée française, à cette époque, manquait de vivres, et la destruction du parc de réserve avait réduit le soldat à un seul paquet de cartouches. Les communications avec Rome se trouvaient coupées par les insurgés, et il était douteux que la division du général Duhesme pût parvenir à rejoindre le gros de l'armée. Pour surcroît d'embarras, une escadre anglaise, commandée par Nelson, était partie de Livourne, et venait de débarquer, à l'embouchure du Garigliano, 7000 hommes de troupes qui devaient se réunir aux insurgés, et marcher sur les derrières de l'armée française, tandis que Mack, débouchant de Capoue, attaquerait cette armée de front. Dans un état de choses aussi alarmant, Championnet ne désespéra pas du salut de son armée; et son grand cœur, familiarisé avec les dangers, ne s'occupa que de préparatifs pour faire payer cher à l'ennemi la victoire que celui-ci semblait regarder comme certaine. Il résolut d'attendre les assaillants; et, fort de l'intrépidité de ses troupes, il se prépara à bien recevoir les Napolitains. Toutes ses dispositions étaient faites, lorsque les parlementaires vinrent renouveler les propositions du vice-roi, qui consentait à toutes les demandes du général français, excepté à la reddition de Naples. Championnet hésita encore; mais, après avoir pris l'avis des généraux réunis en conseil de guerre, il envoya son chef d'état-major (le général Belliard), pour

conclure, avec les plénipotentiaires du vice-roi, une convention, qui fut effectivement signée au camp sous Capoue, le 10 janvier 1799. Par suite de cette convention, Capoue fut remise aux Français, et une ligne militaire fut tracée pour les deux armées. Les Napolitains s'obligèrent en outre à évacuer entièrement le sol de la république romaine, à rendre neutres leurs ports de Sicile et du royaume de Naples, et à payer à la république française 10 millions de livres tournois. Championnet, débarrassé par cet armistice des troupes napolitaines qu'il avait eues en tête, s'occupa aussitôt du châtiment des insurgés, et mit ses divisions en mouvement. Les généraux Rey, Duhesme et Monnier parvinrent, en peu de temps, mais non sans périls et sans difficultés, à remplir cette mission importante, et opérèrent ensuite leur réunion. Championnet avait établi son quartier-général à Caserte, maison de plaisance du roi de Naples. Après avoir organisé toute son armée, et lui avoir fait prendre les positions qu'il jugea les plus convenables, il crut que, dans l'intérêt de la France, il devait préparer sourdement une révolution dans le royaume de Naples : et, à cet effet, il organisa un comité insurrectionnel, à la tête duquel il plaça un nommé Lambert, Napolitain d'origine, et qui exerçait une grande influence sur les mécontents du pays, dont le nombre était considérable. Un événement particulier vint accélérer le mouvement révolutionnaire projeté. Le commissaire-ordonnateur de l'armée française, Arcambald, ayant été envoyé à Naples, avec un sauf-conduit, pour hâter le paiement des sommes stipulées dans la convention de Capoue, cet administrateur fut bien accueilli par le vice-roi; mais sa présence et l'objet de sa mission furent un sujet de murmures pour la populace napolitaine, qui s'assembla tumultueusement, et voulut massacrer l'ordonnateur français. Celui-ci ne dut la vie qu'au dévouement des partisans de la révolution, qui saisirent cette occasion pour se montrer. Dès ce moment, deux partis se trouvèrent en présence dans Naples; et, un patriote ayant été tué, les uns voulurent venger la victime, tandis que les autres pri-

rent parti pour l'assassin. Bientôt l'anarchie la plus complète se manifesta dans Naples. Les lazzaronis (1) s'emparèrent de toutes les armes; et, ayant signalé le général Mack comme un traître vendu aux Français, ils voulurent l'arracher de son palais, pour l'immoler à leur fureur. Mack fut abandonné par ses soldats, qui, effrayés du mouvement des lazzaronis, se jetèrent, comme déserteurs, dans les rangs français, où ils furent bien accueillis; et, leur fuite ayant été protégée, cette armée napolitaine, levée naguère avec tant de frais et d'appareil, fut complétement désorganisée et anéantie en deux jours. Le général napolitain, menacé d'être brûlé vif dans son palais, n'eut plus d'autres moyens de salut que de se confier à la générosité de son rival. Il vint le trouver à Caserte (2). Championnet l'accueillit avec la loyauté qui caractérise le vrai guerrier, et lui fit donner un passeport et une escorte, pour se rendre à Milan (3). Le vi-

(1) Les lazzaronis appartiennent à la classe la plus robuste et la plus pauvre des Naples. Le nombre de lazzaronis proprement dits s'élève ordinairement à 40 mille hommes, auxquels se réunissent, en cas de besoin, les bateliers, les pêcheurs, et un grand nombre d'individus des classes inférieures de la société. Les lazzaronis ont des lois particulières, et un chef qui a le titre de *capo-lazzaro*. Un lien fraternel, auquel ils sont attachés, les unit tous. En général, ils sont bons et honnêtes, et commettent rarement des désordres. Il ne faut point les confondre, en raison de leur pauvreté, avec la lie de la populace. La cour de Naples affecte toujours beaucoup d'égards pour le *capo lazzaro*, qui a le droit de faire des représentations aux ministres du roi, et qui, lorsque la reine accouche, vient au palais, en grand cortége, s'assurer du sexe de l'enfant, qu'il montre au peuple. Ils ont un costume particulier, et sont ordinairement déguenillés; mais, les dimanches et fêtes, on les voit habillés avec propreté.

(2) En abordant Championnet, le général Mack, qui se ressouvenait d'avoir écrit au général français une lettre dure et menaçante, était partagé entre l'espoir et la terreur. Il présenta son épée à Championnet, qui la refusa, en lui disant d'un air fier, et tout à la fois aimable : « Général, gardez-là ; mon gouvernement m'a défendu de recevoir des présents de la fabrique anglaise. »

(3) Quelque temps après, le directoire exécutif de France eut la déloyauté de faire arrêter Mack, comme prisonnier de guerre.

ce-roi de Naples, devenu lui-même l'objet de l'animadversion des lazzaronis, n'eut que le temps de se jeter dans un canot, pour se sauver en Sicile. Les lazzaronis, furieux de l'évasion de Mack, se portèrent en masse sur les avant-postes français, qui se trouvaient placés dans la ligne de démarcation déterminée par la convention de Capoue. Ils culbutèrent les grand'gardes, et parvinrent jusqu'à la ligne française, qui, à la nouvelle de cette attaque, avait pris les armes; mais ils furent chargés avec impétuosité par le chef de brigade Poitou, qui mit cette multitude en désordre, et la repoussa jusqu'à la ligne de démarcation, qu'il ne dépassa point. Cependant, cette agression imprévue des lazzaronis rompant nécessairement l'armistice, Championnet donna à ses divisions des ordres pour l'envahissement de Naples. Le 20 janvier, l'armée se mit en mouvement, et s'approcha de cette capitale, que Championnet fit investir. Dès le soir du même jour, la division Duhesme s'était rendue maîtresse, après plusieurs combats opiniâtres, de la place Capuana, qui forme un ovale en dehors de l'enceinte de Naples; toute l'artillerie des lazzaronis se trouvait prise, et le champ de bataille ainsi, que les faubourgs environnants, étaient couverts de cadavres ennemis. Bientôt toutes les approches de Naples furent au pouvoir des Français. Championnet donna alors au général d'artillerie Éblé l'ordre de faire avancer les pièces destinées à foudroyer la ville. Cependant, avant d'en venir à cette dernière extrémité, il essaya d'éclairer les Napolitains sur leur véritable situation et sur leurs intérêts. Il leur adressa, le 22, une proclamation, qu'ils accueillirent à coups de fusils dirigés sur l'officier chargé de leur en donner connaissance. Dans la nuit du 22 au 23, les Français élevèrent plusieurs retranchements et batteries, et s'approchèrent le plus près possible de l'enceinte de la ville. Sur ces entrefaites, le tocsin se faisait entendre dans Naples; et, à sa véhémence, on pouvait juger du désordre qui régnait dans l'intérieur de cette ville, où l'anarchie et la licence étaient portées au plus haut degré. Les lazzaronis firent plusieurs sorties : mais ils fu-

rent partout repoussés avec une perte considérable. Championnet, ayant appris que les partisans des Français s'étaient rendus maîtres du château de Saint-Elme, et n'attendaient qu'un signal pour diriger le canon de ce fort sur la ville de Naples, jugea que le moment était opportun pour une attaque générale, et en donna l'ordre. Le 23, à la pointe du jour, le général Broussier força l'entrée de la ville par le pont de la Magdeleine. Les autres divisions pénétrèrent également sur d'autres points; et bientôt il s'engagea, dans les rues, un combat des plus horribles, alimenté par la rage aveugle des lazzaronis, qui se défendirent avec un courage surnaturel. Ce fut sur des monceaux de leurs cadavres qu'il fallut marcher pour s'avancer vers le centre de la ville. Championnet, ayant pénétré jusqu'à la place del-Pigni, y fut bientôt entouré par quelques lazzaronis et par un bon nombre d'habitants qui n'avaient point pris part à l'insurrection. Il leur fit connaître, avec l'accent de la douceur et de la persuasion, qu'il voulait leur épargner les funestes résultats d'une résistance dont ils n'étaient point les auteurs. Il ne vient point, leur dit-il, pour tyranniser les Napolitains; il leur apporte, au contraire, la liberté. Il protégera la religion, fera respecter l'église et les reliques de San-Gennaro (saint Janvier), patron de la ville. Il promet, en outre, des vivres aux habitants, et des dédommagements pour les pertes qu'ils auront éprouvées. A ces mots, et comme par un effet magique, la confiance s'établit entre le général et ceux auxquels il s'adressait; elle se propage rapidement, et bientôt la ville retentit du cri de *vivent les Français!* Championnet, sur la demande d'un chef de lazzaronis, fait placer une garde d'honneur à l'église du saint, objet de la vénération des Napolitains. La nouvelle de cette conduite, inattendue de la part d'un vainqueur, s'étant répandue dans tous les quartiers de la ville, les lazzaronis en furent tellement touchés, qu'ils mirent bas les armes, et réclamèrent l'amitié des Français. L'armée française fit, le même jour, son entrée dans Naples; les lazzaronis furent désarmés; et, le 25 janvier, Champion-

net fit chanter solennellement un *Te Deum*, en actions de grâces de la prise de Naples. Il annonça au peuple napolitain, qu'il était libre; et, pour faire cesser plus promptement l'anarchie qui régnait depuis l'absence de la cour, il choisit 21 citoyens, pour composer provisoirement la représentation nationale de la nouvelle république, qui prit le nom de *parthénopéenne*. Il fit prendre à son armée le titre d'*armée de Naples*. Les formes ordinaires de l'administration civile n'ayant pas paru à Championnet suffisantes pour contenir une population aussi remuante que celle de Naples, il soumit les décrets de l'assemblée à la sanction du général en chef de l'armée française. L'armée avait été suivie, à Naples, par une commission civile, nommée par le directoire-exécutif français, et dont les spoliations, à Rome, avaient déjà excité l'indignation de Championnet. Les exactions commises par les agents de cette commission s'étant renouvelées à Naples, Championnet n'en put rester tranquille spectateur : et, dans l'excès de son zèle à remplir la promesse, qu'il avait faite aux Napolitains, d'assurer leur bonheur et leur tranquillité, il prit un arrêté qui chassait de Naples cette commission et ses agents. Le directoire-exécutif, ombrageux comme il l'était, et redoutant les sentiments d'indépendance dont Championnet avait donné plusieurs fois la preuve, saisit l'occasion où ce général venait de se mettre en état de désobéissance à ses ordres, par le renvoi de la commission civile, pour le suspendre de ses fonctions, et ordonner sa traduction devant un conseil de guerre. Championnet fut donc arrêté à Naples, le 16 mars 1799, et conduit à Grenoble, où son procès fut commencé. Mais la révolution du 30 prairial an 7 (18 juin 1799), ayant ramené le gouvernement à des sentiments de justice et de modération, Championnet fut acquitté honorablement, et rendu à ses fonctions. Pendant que ce général était en détention, les armées ennemies avaient fait de grands progrès en Italie. Le directoire, ayant jugé convenable d'organiser une réserve, sous le nom d'armée des Alpes, en donna le com-

mandement à Championnet (1). Celui-ci se hâta d'organiser cette armée, dont les forces devaient s'élever à 30,000 hommes. En moins d'un mois, il avait réuni à Grenoble plus de la moitié de ce nombre, lorsqu'il apprit que Joubert, général en chef de l'armée d'Italie, se disposait à attaquer les Austro-Russes dans les premiers jours d'août. Championnet, voulant seconder les efforts de l'armée d'Italie, fit attaquer, le 10 du même mois, les cols de Fenestrelles et de Fatières, qui furent enlevés. Après ce premier succès, il continua son mouvement offensif sur la frontière du Piémont, et menaça la ville de Turin. Les opérations des Austro-Russes lui ayant fait sentir la nécessité de redoubler d'efforts pour opérer sa jonction avec l'armée d'Italie, il s'avança, le 14 et le 15 septembre, jusqu'auprès de Fossano et de Savigliano, et enleva ces deux positions, qui lui furent disputées vivement, et qu'il fut obligé d'abandonner ensuite aux forces supérieures, commandées par les généraux Kray et Melas. Nommé général en chef de l'armée d'Italie, il se rendit à Gènes, pour prendre le commandement de cette armée. L'ennemi menaçant Gènes, Championnet conçut le plan hardi de percer le centre de la ligne des Autrichiens, afin d'isoler leurs forces, et de tenter de vaincre par la vitesse des mouvements et la science des manœuvres; mais il ne put réussir dans ce projet. Son armée d'ailleurs était en proie à deux ennemis redoutables, la famine et l'épidémie; et les hôpitaux, ainsi que les magasins de vivres, étaient dépourvus des choses les plus nécessaires; ainsi la désertion, d'un côté, et la con-

---

(1) En annonçant cette nomination à Championnet, le ministre de la guerre Bernadotte (aujourd'hui roi de Suède), lui écrivit une lettre dans laquelle on trouve les phrases suivantes : « Il y a quinze jours, vous étiez » dans les fers; le 30 prairial vous a délivré. L'opinion publique accuse » aujourd'hui vos oppresseurs, ainsi votre cause est pour ainsi dire deve» nue nationale.... Allez, mon ami, couvrez encore de nouveaux lauriers » la trace de vos chemins! Effacez, ou plutôt conservez cette honorable » empreinte : il n'est pas inutile de remettre incessamment sous les yeux » du public les attentats du despotisme. »

tagion, de l'autre, se combinaient pour la destruction de l'armée. Cet état de choses jeta Championnet dans une mélancolie sombre, qui affaiblissait journellement sa santé; aussi, lorsque l'épidémie vint l'atteindre, il n'eut plus de forces pour résister à la violence du mal, et expira à Antibes, le 9 janvier 1800. Dans son agonie, qui fut assez longue, il ne parlait que des besoins de son armée et du salut de la France, et ses dernières paroles furent l'expression du regret de ne pas mourir sur le champ de bataille. (*Moniteur, annales du temps.*)

LA CHAPELLE DE BELLEGARDE (N....), fut créé brigadier d'infanterie, le 1er janvier 1784, et promu au grade de *maréchal-de-camp,* le 9 mars 1788. (*États militaires.*)

DE CHAPELLE (Pierre-Joseph), *marquis de Jumilhac, lieutenant-général,* naquit le 6 mars 1692. Il entra aux mousquetaires en 1713, et y devint cornette de la 2e compagnie, avec rang de mestre-de-camp de cavalerie, par brevet et commission du 28 avril 1719. Il fit la campagne de cette dernière année en qualité d'aide de-camp; se trouva aux siéges et prises de Fontarabie, de Saint-Sébastien, d'Urgel et au siége de Roses. Il devint premier cornette de sa compagnie, le 19 décembre de la même année; deuxième enseigne, le 25 septembre 1722; premier enseigne, le 25 janvier 1726; deuxième sous-lieutenant, le 20 novembre 1727, et premier lieutenant, le 4 janvier 1729. Il fut créé brigadier, le 1er août 1734; nommé capitaine de la première compagnie des mousquetaires, le 21 mai 1738, et promu au grade de maréchal-de-camp, le 1er janvier 1740. Il suivit le roi pendant les campagnes de ce temps; se trouva aux siéges de Menin, d'Ypres et de Fribourg, en 1744; au siége de Tournay; à la bataille de Fontenoy et au siége d'Oudenarde, en 1745. Créé lieutenant-général, le 1er mai de cette dernière année, il ne fut déclaré tel qu'au mois d'octobre suivant, et se trouva en cette qualité à la bataille de Lawfeld, en 1747. On lui donna le gouvernement de Philippeville, par provisions du 29 juin 1759. La date de

sa mort ne nous est point connue. (*Chronologie militaire, tom. V, pag.* 330.)

DE CHAPELLE (Pierre-Marie), *comte de Jumilhac, lieutenant-général,* fils du précédent, entra au service dans le corps des mousquetaires. Il passa ensuite colonel aux grenadiers de France, et obtint le régiment de Royal-Marine, en 1759. On le fit brigadier d'infanterie, le 25 juillet 1762, et colonel du régiment d'Aunis, en décembre de la même année. Il fut promu au grade de maréchal-de-camp, le 5 janvier 1770, et à celui de lieutenant-général, le 1er mars 1784. En 1789, il était cordon rouge et commandait la division de la Guienne. (*Etats militaires, annales du temps.*)

DE CHAPELLE (Antoine-Pierre-Joseph), *marquis de Jumilhac, lieutenant-général,* entra au service dans le régiment d'infanterie du Roi, à la fin de 1777, n'ayant pas encore 13 ans. Il s'embarqua à Brest, en 1782, avec le régiment de Rouergue, pour aller rejoindre, à Cadix, l'armée navale du comte d'Estaing, et fut placé dans l'état-major de l'armée de terre, dont M. de La Fayette était major-général-des-logis. Après avoir tracé, à Santa-Maria, le camp de la division d'avant-garde, à laquelle il était attaché, le marquis de Jumilhac rentra en France, à la paix de 1783, et fut nommé, l'année suivante, capitaine dans le régiment de Dauphin-Dragons. N'étant que capitaine à la suite, il employa quatre années à visiter les principales cours de l'Europe, et rentra en France, après avoir parcouru l'Espagne, l'Angleterre, la Prusse, l'Autriche, la Pologne, la Russie, la Turquie, la Crimée et l'Asie-Mineure (1). Nommé, en 1788, major en second du régiment Colonel-Général des hussards, il étudia à fond, sous le marquis du Mesnil, son oncle, excellent officier de cavalerie, toute la science propre à cette arme, et parvint à se la rendre très-fami-

(1) Lorsqu'il revint en France, il avait été présenté à 9 souverains, et bien accueilli par tous, particulièrement par le roi de Pologne.

lière, en repassant par tous les grades, jusqu'à ce qu'il fût parvenu au commandement de quatre escadrons. La révolution française vint l'arrêter dans cette carrière. En 1791, il fut nommé l'un des premiers lieutenants-colonels de la garde de S. M. Louis XVI. Après la journée du 10 août 1792, et le licenciement de cette garde fidèle, le marquis de Jumilhac fut arrêté, au Havre, par ordre de la commune de Paris, qui l'avait signalé, comme dangereux au parti révolutionnaire; et il ne dut qu'à une espèce de miracle d'être rendu à la liberté, et d'échapper au massacre des prisons. Il passa en Angleterre, et entra au service de cette puissance, dans le régiment d'Hervilly, dit *Royal-Louis*. Il fut fait capitaine-major de ce régiment, instruisit et forma aux manœuvres les soldats qui le composaient, et fit partie de l'expédition de Quiberon. A l'affaire qui eut lieu, le 6 juin 1795, il fut blessé de deux coups de feu, dont l'un lui perça le bras gauche et l'autre lui traversa le corps. Le jour de la défaite totale de l'armée expéditionnaire, il ne parvint à échapper à une mort certaine, qu'en se jetant à la mer, et en gagnant à la nage les vaisseaux anglais, à bord desquels il se réfugia. S. A. R. MONSIEUR, comte d'Artois, le décora alors de la croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et lui demanda un rapport sur la malheureuse expédition de Quiberon (1). Il resta hors de France jusqu'après le 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799), et revint alors dans sa patrie, où il passa huit années dans les travaux paisibles de la campagne. Il monta une ferme expérimentale dans un pays qui paraissait peu susceptible d'un pareil établissement; et déjà il pouvait compter sur de grands succès, lorsqu'un incendie vint détruire toutes ses espérances, en dévorant le plus vaste et le plus important de ses bâtiments d'exploitation (2). Cet événement fu-

(1) Ce rapport fut imprimé dans le temps, sous le nom d'*un officier français à bord de la Pomone*. Le marquis de Jumilhac n'avait pas voulu y mettre son nom, afin de ne pas compromettre ceux de ses parents qui étaient restés en France.

(2) Le marquis de Jumilhac présenta à la société d'agriculture un mé-

neste mit le marquis de Jumilhac dans l'obligation de jeter de nouveau les yeux sur la carrière des armes, et il y rentra, en 1808, comme major-général de la légion portugaise, alors au service du gouvernement français. Nommé, en 1811, chef de l'état-major du 3^e^ corps de cavalerie, il fit, en cette qualité, la campagne de Russie, et y servit de manière à mériter la décoration de la Légion-d'Honneur, qui lui fut accordée à Moscou. Il fit aussi la désastreuse retraite de la grande-armée, en 1812 : se trouva à toutes les affaires qu'y eut le 3^e^ corps, et particulièrement à la bataille de Maloïaroslawetz. Il fut des derniers à quitter cette position, lorsqu'on l'abandonna pour continuer la retraite. Après avoir supporté, avec autant de force que de courage, tous les désastres de cette retraite, il arriva, en janvier 1813, à Glogau, sur l'Oder, avec les débris de son corps d'armée, dont il traça les cantonnements. M. le comte de La Tour-Maubourg, ayant pris le commandement du 1^er^ corps de cavalerie, demanda le marquis de Jumilhac pour son chef d'état-major-général; et ce fut en cette qualité que M. de Jumilhac fit la campagne de 1813, qui s'ouvrit, au mois de décembre, par le passage de l'Elbe, à Magdebourg. Il contribua aux opérations qui eurent lieu ensuite dans le Harz, sous les ordres du prince Eugène, commandant en chef. Le 1^er^ corps de cavalerie se réunit à la grande-armée, le soir du jour où fut livrée la bataille de Lutzen; et le mouvement qu'il fit sur la droite de l'ennemi concourut à déterminer la retraite de ce dernier. Pendant l'armistice qui eut lieu, le marquis de Jumilhac fut nommé au commandement d'une brigade de cavalerie, qu'on le chargea d'organiser. Il la forma, à Leipsick, avec les détachements venant de France, et parvint à compléter 4 régiments d'environ 1000 chevaux chacun. Avec ces forces, il couvrit et éclaira le pays, lorsque les hostilités

---

moire sur l'*abolition des jachères*. Cet ouvrage aurait obtenu le prix, si le nom de son auteur n'eût été connu d'avance; mais il lui valut du moins une médaille d'or et le titre de correspondant de la société.

eurent recommencé; et quand l'armée revint à Leipsick, il lui fit le versement de tous les détachements placés sous ses ordres. Il suivit ensuite le mouvement de retraite, et arriva à Mayence, le 1er novembre 1813. Il était destiné à prendre le commandement d'une brigade de cavalerie légère, forte de 3 régiments; mais la place de Mayence ayant été bloquée, le 1er janvier 1814, le général Morand, qui commandait dans cette forteresse, donna au marquis de Jumilhac le commandement d'une faible brigade d'infanterie. Après la rentrée du roi en France, la place de Mayence fut évacuée, en mai 1814; et le marquis de Jumilhac se rendit alors à Paris, où S. M. daigna le récompenser de ses anciens services, en l'élevant au grade de lieutenant-général. A la première nouvelle de l'invasion de Napoléon Buonaparte en France, en mars 1815, le maréchal Soult, alors ministre de la guerre, envoya le marquis de Jumilhac à Lyon, pour y rejoindre S. A. R. MONSIEUR. Il revint bientôt à Paris, à la suite de ce prince; et le duc de Feltre, qui avait remplacé au ministère le maréchal Soult, lui donna une preuve de la haute confiance qu'il avait en lui, en l'envoyant, le 16 mars, prendre le commandement de la 16e division militaire (département du Nord). Le marquis de Jumilhac était porteur d'ordres secrets et importants; mais la rapidité des événements ne lui permit pas de les exécuter. Après le passage du roi à Lille, et conformément aux intentions clairement manifestées par S. M., le marquis de Jumilhac se rendit à Paris, où, pendant l'interrègne, il vécut ignoré, n'ayant de rapports qu'avec ceux qui, comme lui, attendaient le moment favorable pour servir de nouveau la cause des Bourbons. Après les *cent jours*, il fut placé par le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, alors ministre de la guerre, en tête du tableau des inspecteurs de cavalerie. Le duc de Feltre étant rentré à ce même ministère, à la fin de 1815, donna au marquis de Jumilhac le commandement de la 16e division militaire Ce gouvernement était l'un des plus importants de la France, surtout à une époque où il fallait s'occuper, jusqu'à la conclusion des traités de paix avec les puissances alliées, de la défense

des places fortes, et où les moyens d'y parvenir étaient presque nuls. Pendant la longue occupation du pays par les alliés, et depuis leur départ, la tranquillité ne fut point troublée dans la 16ᵉ division militaire; et cela peut être attribué, au moins en grande partie, aux mesures fermes et tout à la fois modérées que sut prendre le marquis de Jumilhac. La conduite qu'il tint, lors du séjour des troupes étrangères, lui mérita des témoignages de considération et de satisfaction de la part des souverains alliés; et il fut décoré par eux de la croix de commandeur de l'ordre de Saint-Henri de Saxe, et de la grand'croix de l'ordre danois du Dannebrog. S. M. Louis XVIII l'a nommé, le 20 mai 1820, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis (1). (*Brevets militaires, Moniteur, annales du temps.*)

DE CHAPPEDELAINE (Jean-Baptiste-Marc, *comte*), *maréchal-de-camp*, naquit le 1ᵉʳ juillet 1741. Il entra au service, le 6 janvier 1759, comme cadet dans le régiment de Brie, et passa lieutenant au régiment de Saint-Brieuc, en 1760. On le fit officier à la suite dans le régiment de dragons des volontaires de Soubise, en 1762. Il se distingua à l'affaire d'Esther, sur le Weser, y sauva la vie à son colonel, et fut blessé. En récompense de sa conduite dans cette circonstance, on lui compta quatre ans de service, pour l'obtention de la croix de Saint-Louis. Il fut réformé, en 1766, et on l'inscrivit, en 1767, aux chevau-légers de la garde ordinaire du roi. On le replaça dans la légion de Soubise, en 1769, et il obtint une compagnie au régiment de Vannes, en 1772. Il fut créé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, en 1786. Ayant émigré, en 1791, il entra, la même année, dans la compagnie de Conti-Dragons, en qualité de chef de section, et fit la campagne de

---

(1) Le marquis de Jumilhac a deux fils qui sont destinés, en vertu d'une ordonnance royale, à succéder par ordre de primogéniture aux titres et honneurs de M. le duc de Richelieu, leur oncle du côté maternel.

1792, à l'avant-garde du corps d'armée commandé par M. le duc de Bourbon. Licencié après cette campagne, il joignit, en 1794, l'armée du prince de Condé, où il servit en qualité de chasseur noble dans la compagnie portant le n° 3. En 1796, le prince de Condé le nomma porte-drapeau du corps noble. Il fut grièvement blessé, à l'affaire d'Ober-Kamlach, et n'en conserva pas moins son drapeau, tant qu'il lui resta assez de force pour le soutenir. Il reçut, la même année, de S. M. Louis XVIII le brevet de lieutenant-colonel, à prendre rang de 1791. Les suites de sa blessure le tinrent éloigné du service jusqu'en 1798, époque à laquelle il fut promu au grade de lieutenant dans la compagnie n° 6 du corps des chasseurs nobles. Il passa alors au service de Russie, où il conduisit, la même année, un dépôt de troupes de l'armée de Condé. En 1801, l'armée du prince de Condé fut licenciée, et le prince donna avis à tous les officiers pour lesquels il avait demandé des grades militaires, que S. M. Louis XVIII les avait accordés. Le comte de Chappedelaine, se trouvant dans ce cas, prit rang de colonel, à partir de cette époque. Il fut créé maréchal-de-camp, en 1814, et mourut à Saint-Meen, département d'Ile-et-Vilaine, le 3 juin 1819. (*Brevets et états militaires.*)

LA CHARCE, *voyez* LA TOUR DU PIN.

DE CHARIOL, *voyez* DE BOUILLÉ.

CHARLET (Étienne), *général de division*, né à Dijon (Bourgogne), entra au service comme dragon dans le régiment du Roi, en 1773. Il passa, le 7 février 1774, dans le régiment de Penthièvre infanterie, où il fut fait caporal le 21 mars 1775, et sergent, le 26 mars 1776. Il s'embarqua avec ce régiment pour l'Amérique, où il fit les campagnes de 1780 à 1783, inclusivement (1), et obtint son

---

(1) Charlet était embarqué avec une partie de son régiment à bord du vaisseau *le Terrible*, lorsque, le 5 septembre 1782, il reçut l'ordre de

congé absolu, en 1786. Nommé lieutenant de la gendarmerie nationale du département de Paris, le 19 juin 1791, il en remplit les fonctions jusqu'au 13 juin 1792, et passa capitaine dans la légion des Pyrénées, le 16 septembre suivant. Il fut fait général de brigade provisoire, en 1793, et obtint le grade de général de division, le 23 décembre de la même année. Il commanda en cette dernière qualité un

---

passer à bord du vaisseau *la Flore*, et de conduire à l'hôpital de Sainte-Marie, en Espagne, 100 hommes, et plus, attaqués de maladies pestilentielles. Le capitaine qui commandait ce navire, ne connaissant pas les attérages, prit un pilote-côtier espagnol; mais celui-ci, par son impéritie, laissa toucher le bâtiment sur la barre de la rivière, en vue de Cadix. *La Flore*, engagée dans les rochers dont cette barre est hérissée, fit bientôt eau de toutes parts. L'équipage, saisi d'effroi, et dont une partie était attaquée du scorbut, ne luttait qu'avec peine et sans courage contre une mort qu'il croyait certaine. Deux lieues de distance séparaient le bâtiment du port de Cadix, et personne n'osait tenter de se jeter à la mer pour faire ce trajet à la nage. Charlet, moins sensible à son propre malheur qu'à celui de ses compagnons, conservait un sang-froid et une présence d'esprit qui lui firent concevoir un moyen de salut. Il proposa de prendre avec lui quelques hommes, de s'élancer dans un canot, et d'aller à force de rames chercher des secours auprès des bâtiments qui étaient dans le port de Cadix. L'imminence du péril attaché à cet acte de dévouement glaça tous les cœurs, et personne ne voulut seconder les généreux efforts que Charlet se proposait de faire. En vain il insiste, il sollicite; toujours ses instances sont accueillies par les refus les plus obstinés. Il a recours alors à la force, et oblige trois matelots de descendre avec lui dans le canot. Sur cette frêle embarcation, il brave la fureur des flots, aide et encourage par son exemple les matelots, et parvient enfin, à travers mille périls, à aborder la côte. Là, et sur sa demande, des secours sont fournis par les habitants, et Charlet les conduit lui-même au vaisseau naufragé. Il y trouve l'équipage livré au plus affreux désespoir, et implorant à grands cris les secours du ciel. A peine eût-il mis en sûreté tous les hommes qui se trouvaient à bord de *la Flore*, que ce bâtiment se brisa sur les rochers. Charlet rentra à Cadix avec tous ses compagnons; mais les fatigues qu'il avait essuyées dans cette journée lui occasionèrent une forte maladie, qui dura deux mois, et mit sa vie en danger. Le trait d'humanité et de courage que nous venons de citer a été certifié, avec tous ces détails, par le chevalier de Mijon, alors colonel du régiment de Penthièvre, et il a été consigné dans un procès-verbal authentique, ainsi que dans des attestations dignes de foi.

corps de 10,000 hommes, chargé d'observer les mouvements de l'ennemi pendant le blocus de Bellegarde, en 1794. Employé à l'armée des Pyrénées-Orientales, sous les ordres du général Pérignon, en 1795, il contribua au passage de la Fluvia, le 1er mars, en débouchant sur Bezala, à la gauche des Espagnols, avec 5000 hommes d'infanterie et 300 chevaux. S'étant porté rapidement sur Banolas, il se trouva bientôt à la hauteur du centre de l'armée espagnole, et prit une position très-avantageuse, en avant du village de Sernia. Une colonne ennemie, supérieure en nombre à la sienne, s'étant avancée pour l'attaquer, il se retrancha en toute hâte dans la position qu'il avait prise. Le général espagnol O'Farill jugeant qu'il lui serait impossible de débusquer les Français, manœuvra pour les attirer sur un terrain moins désavantageux, et battit en retraite. Charlet, trompé par cette manœuvre, et obligé d'ailleurs de céder à l'impatience de ses soldats, qui s'indignaient de laisser échapper ainsi les Espagnols, Charlet, disons-nous, marcha à l'ennemi. Sur ces entrefaites, le général espagnol, ayant reçu un renfort de 1500 hommes, rangea ses troupes en bataille dans la plaine; et bientôt l'action la plus meurtrière s'engagea par une fusillade à demi-portée. Les Français y firent des prodiges de valeur : mais ce fut en vain qu'ils essayèrent de rompre à la baïonnette les rangs des Espagnols. Après de longs et inutiles efforts, Charlet, voyant son flanc gauche menacé par la cavalerie espagnole, qui manœuvrait pour le tourner, ordonna la retraite, et revint prendre position dans les bois de Sernia. Le lendemain, il évacua Bezala et repassa la Fluvia. Le 24 avril suivant, en exécution d'un ordre du général Pérignon, il passa de nouveau cette rivière du côté d'Orfans, entre Bezala et Bascara. Ce passage avait eu lieu sans aucun obstacle de la part de l'ennemi; mais lorsque Charlet se préparait à avancer, une division espagnole, descendue du camp d'Oriole, vint lui barrer le chemin, et engagea un combat, que les Français soutinrent avec leur valeur accoutumée. Cependant ils furent obligés de céder à des forces très-supérieures; et Charlet re-

passa encore la Fluvia, tenant tête aux troupes espagnoles, qui ne cessèrent de le harceler pendant cette retraite. Le 10 mai de la même année, le général en chef Scherer ayant mis toute l'armée française en mouvement sur la ligne de la Fluvia, Charlet fut chargé d'attaquer le centre de l'ennemi. A cet effet, il partit le matin, à la tête de 5000 hommes d'infanterie et de 600 chevaux, le tout appuyé par une batterie d'artillerie légère. Il effectua le passage de la rivière à la droite et à la gauche de Bascara; et, ayant réuni ses deux colonnes, il les rangea en bataille, en appuyant leur gauche à la Calabuix. L'ennemi n'ayant point paru vouloir accepter le combat, Charlet divisa de nouveau sa troupe en deux colonnes, qu'il fit déboucher dans la plaine, où elles cernèrent l'avant-poste de Bascara; mais la cavalerie de l'avant-garde espagnole le força par une charge vigoureuse à se replier sur Bascara. Cependant Charlet, qui avait une artillerie bien servie, se porta de nouveau en avant pour attaquer l'ennemi. Le général espagnol n'eut pas plus tôt aperçu ce mouvement offensif, qu'il fit descendre dans la plaine le régiment des volontaires de la couronne, qui prit une position avantageuse, pendant qu'un corps nombreux d'infanterie obligeait une des colonnes de Charlet d'évacuer Calabuix. Le général français, voyant qu'il ne pouvait plus manœuvrer en avant sans compromettre sa troupe, se décida à repasser la rivière. Charlet passa ensuite à l'armée d'Italie. Le général en chef, qui y commandait l'armée française, ayant jugé convenable de faire faire, le 17 novembre de la même année, une reconnaissance générale des positions de l'ennemi, Charlet fut chargé de cette expédition. Il se porta sur Campo-Piétri; détruisit les retranchements de cette position; prit à l'ennemi 3 canons, 400 fusils et 500 hommes, et continua, sans rencontrer d'autres obstacles, sa reconnaissance, qu'il fit avec autant de succès que d'habileté. D'après son rapport, Masséna se décida à attaquer l'ennemi; et, le 22 du même mois, Charlet, de concert avec le général Laharpe, culbuta les Austro-Sardes à Rocca-Barbena. Cette journée fut tout à l'avantage des Français, et

Charlet eut la gloire de contribuer pour beaucoup aux succès qui la couronnèrent. Il continua de servir à l'armée d'Italie, où il se distingua en plusieurs occasions. Il y mourut, le 27 novembre 1795, des suites d'une blessure qu'il avait reçue en combattant, le 23 du même mois. (*Brevets et états militaires*, *annales du temps*.)

DE CHAROST, *voyez* DE BÉTHUNE.

CHARETTE DE LA CONTRIE (François-Athanase), *généralissime des armées vendéennes*, naquit à Couffé, près de la ville d'Ancenis, en Bretagne, le 27 avril 1763. Après avoir fait ses études à Angers, il entra dans la marine, à l'âge de 16 ans, et s'y conduisit très-honorablement. Il avait obtenu le grade de lieutenant de vaisseau, lorsque la révolution française éclata en 1789. Il émigra, en 1791, et alla joindre à Coblentz les princes, frères de Louis XVI. Une perte considérable qu'il fit au jeu l'ayant déterminé à rentrer en France(1), il fut nommé chef de la garde nationale de son arrondissement. Il se trouva, à Paris, à la journée du 10 août, et essaya de pénétrer dans le château des Tuileries pour défendre le roi. Il retourna ensuite dans le Poitou, où il s'établit dans son château de Fonteclause, à deux lieues de Machecoul. Il menait une vie tranquille, et même frivole et insouciante, lorsqu'à l'époque de l'insurrection générale des Vendéens, en 1793, il fut nommé chef de son canton. Entraîné ainsi, et presque malgré lui, à prendre les armes, il se mit à la tête des insurgés, et s'empara d'abord du petit port de Pornic, à douze lieues de Nantes. Le 20 juin, il prit la ville de Machecoul, où les patriotes perdirent 14 canons, 12 milliers de poudre, 1500 hommes tués et 500 faits prisonniers. Après avoir réuni, à Légé, toutes les divisions vendéennes du Bas-Poitou, il concourut, avec les autres chefs royalistes, au siége et à l'attaque de Nantes, le 28 juin. Les Vendéens furent repoussés avec perte,

(1) *Dictionnaire universel*, par Chaudon et Delandine (tom. IV, pag. 272). *Biographie des hommes vivants* (tom. Ier, pag. 266).

et obligés de renoncer à leur entreprise contre cette ville. A la bataille de Luçon, le 13 août de la même année 1793, Charette commandait la droite de l'armée vendéenne. Le centre et la gauche de cette armée ayant été mis en fuite par les républicains, la division commandée par Charette resta seule sur le champ de bataille, où elle se vit bientôt assaillie par toutes les forces républicaines. Accablée et foudroyée de toutes parts, elle eut peine à se sauver, et ne le fit qu'après avoir perdu l'élite des troupes qui la composaient. Après la déroute de Luçon, Charette se retira dans ses cantonnements ordinaires, pour y réparer ses pertes par de nouvelles levées. Ayant appris que la garnison républicaine de La Roche-sur-Yon se tenait peu sur ses gardes, il projeta de la surprendre, et partit, à cet effet, avec ses troupes, séparées en trois corps, l'un commandé par lui personnellement, et les deux autres par ses lieutenants, Savin et Joly. Charette ignorait que le général Mieskousky, instruit de son dessein, avait renforcé la garnison de La Roche-sur-Yon; aussi se préparait-il à attaquer cette ville, lorsque la garnison s'avança à sa rencontre, et le força à la retraite, après un engagement très-vif, dans lequel les troupes royalistes perdirent beaucoup de monde : ce combat eut lieu le 26 août 1793. Après les défaites éprouvées par les Vendéens, le nombre des soldats rassemblés sous les drapeaux de Charette avait successivement diminué, et il ne lui restait qu'un petit nombre de braves, très-dévoués, lorsqu'il fut attaqué, le 16 septembre, près de Montaigu, par une colonne républicaine, aux ordres du général Beysser. Malgré l'infériorité de ses forces, Charette se disposa courageusement à défendre le terrain, et s'avança même à la rencontre de l'ennemi; mais bientôt ses Vendéens, saisis par la terreur, fuient, se pressent, se fusillent entre eux dans la mêlée, et se retirent en désordre vers Montaigu, où ils sont poursuivis et massacrés, à coups de baïonnettes, par les patriotes. Plus de 600 Vendéens périrent dans cette affaire. Charette, ayant reçu les renforts qu'il avait demandés aux autres chefs royalistes, passa, dans la plaine de Cholet, la revue d'une armée forte d'en-

viron 40,000 combattants, qui demandaient à grands cris d'être conduits à l'ennemi. Cédant à ce vœu, Charette se mit en marche, le 19 octobre; se dirigea contre une colonne républicaine qui, sous les ordres de Kléber, menaçait d'envahir Mortagne, et rangea sa troupe en bataille, entre Tiffanges et Cholet, faisant face à Torfou. Déjà il se préparait à charger les républicains qu'il avait devant lui, lorsque Kléber, cédant à l'ardeur qui animait aussi ses soldats, commence lui-même l'attaque. A peine l'action est-elle engagée, que les Vendéens plient : mais, ramenés au feu par leurs intrépides chefs, ils reprennent vigoureusement l'offensive, enfoncent les bataillons des patriotes, et les mènent battant pendant six lieues. La journée de Torfou coûta aux républicains 3000 hommes tués, un plus grand nombre de blessés, et presque toute leur artillerie : les royalistes y perdirent environ 1000 des leurs. Après cette affaire glorieuse pour les armées vendéennes, Charette et Bonchamp résolurent d'attaquer la colonne républicaine, aux ordres de Beysser, entrée, comme on l'a vu plus haut, à Montaigu. L'armée royaliste se mit en mouvement, le 21 septembre, et marcha sur deux colonnes, celle de Charette par la route de Clisson, et celle de Bonchamp par Boussay. Beysser est surpris par cette dernière, et la victoire, long-temps disputée, semblait assurée à Bonchamp; mais, la non-apparition de la colonne de Charette faisant supposer aux Vendéens combattants qu'ils étaient trahis par ce chef, le découragement se mit parmi eux. Le général Canclaux, qui était accouru au secours de Beysser, profita de ce moment d'hésitation pour charger les royalistes, qui bientôt cherchèrent leur salut dans une prompte fuite. Par des motifs qu'il ne nous est pas possible d'expliquer, Charette, au lieu de seconder Bonchamp dans son attaque contre Montaigu, s'était réuni à Lescure, et tous deux avaient marché contre le 3ᵉ corps de l'armée républicaine, qui se trouvait alors à Saint Fulgent, sous le commandement du général Mieskouski. Arrivé en vue des ennemis, le 23 septembre, une heure avant le coucher du soleil, Charette ordonne l'attaque. Il est d'abord repoussé; mais,

secouru par Lescure, Beauvolier et le chevalier de Mondyon, il reprend l'offensive. Les Vendéens se battirent avec la plus grande intrépidité; et, après un combat nocturne, qui dura six heures, ils parvinrent à entourer les républicains. Ceux-ci, jetant leurs armes, prirent la fuite, et abandonnèrent aux vainqueurs 22 pièces de canon, toutes les munitions et le bagage. Tous les patriotes auraient pu être exterminés, si un corps de 3000 Vendéens, placé par Charette aux Quatre-Chemins, sous les ordres de Royrand, fût resté à son poste, et eût mis à exécution les instructions qui lui avaient été données. Vers le même temps, les efforts des différents corps royalistes obligèrent le gros de l'armée républicaine à évacuer une partie de la Vendée. Charette, contre l'avis des autres chefs, se retira alors dans la Basse-Vendée, avec le projet de s'emparer de l'île de Noirmoutier. Effectivement, il marcha contre cette île, le 11 octobre, à la tête de 3000 hommes de ses meilleures troupes, et arriva, à 10 heures du soir, aux avant-postes ennemis. L'alarme se répand aussitôt parmi les républicains, et la garnison prend les armes; mais Charette, favorisé par les habitants, s'empare du poste de Babatre, où il tue de sa main un canonnier sur sa pièce. Sur ces entrefaites, Bordereau, l'un des officiers de Charette, pénètre dans Noirmoutier, à la tête d'un corps de cavalerie; et Charette, arrivant aussitôt, fait sommer le commandant républicain Wiéland. Celui ci se rend, après un léger combat (1). La garnison fut faite prisonnière et transférée à l'île de Bouin, dont Charette s'empara dans le même temps. Le 6 décembre de la même année, il fut attaqué, dans cette île, par 6000 républicains que commandait le général Haxo. Charette n'avait qu'environ 3000 hommes à opposer à son adversaire; mais les avantages de la position étaient en sa faveur. Après un combat assez long et très-vif, les républi-

(1) On s'est accordé à croire que Wiéland était d'intelligence avec Charette. Ce gouverneur ayant remis son épée à Charette, ce dernier la lui rendit aussitôt.

cains pénétrèrent dans le bourg de Bouin; et Charette, cerné de toutes parts, se trouva dans une position désespérée. Il trouva cependant un moyen de s'échapper, à l'aide des habitants de l'île, et conduisit sa troupe d'abord à Châteauneuf, et de là à Tourvois. Il avait perdu dans cette affaire 6 pièces de canon, ses bagages, tous ses chevaux, et environ 700 hommes tués ou blessés. Le lendemain, s'étant réuni au chef Joly, il voulut attaquer la petite ville de Légé, défendue par 3000 hommes, sous les ordres de l'adjudant-général Guillaume; mais, après un combat de cinq heures, il fut obligé de se retirer, dans la crainte d'être coupé par une colonne venant de Palluau. La grande armée vendéenne d'outre-Loire venait d'éprouver une défaite des plus complètes, au Mans, le 11 décembre. Charette, qui était resté dans la Basse-Vendée, attaqua, le 23 du même mois, les républicains campés aux Quatre-Chemins, sur la route de la Rochelle à Nantes. Il força leur camp, et fit éprouver une grande perte aux patriotes, qui se retirèrent en désordre sur Montaigu, après avoir abandonné aux vainqueurs une pièce de canon, 2 caissons, des munitions, beaucoup de vivres, d'effets de campement, d'habillement et d'équipement (1). Après la dispersion des débris de l'armée royaliste, à Savenay, le comité de salut public, considérant Charette comme le seul chef vendéen qu'il fût important de réduire, avait ordonné aux généraux républicains, commandant dans l'Ouest, de concentrer rapidement leurs forces sur le pays de la Basse-Vendée, et d'y attaquer et poursuivre à outrance tout ce qui s'opposerait

---

(1) Les cavaliers de Charette massacrèrent une grande partie des fuyards depuis le camp jusqu'au-delà de Saint-Fulgent. Charette n'était point dans l'habitude de faire des prisonniers, et faisait fusiller tous les soldats qui tombaient entre ses mains, ainsi que les paysans qui trahissaient la cause royale. Bouvier-Desmortiers, son historien, lui fait tenir le langage suivant : « Les républicains tuent mes soldats, égorgent les » vieillards, les femmes et les enfants; je ne veux faire grâce qu'à ceux » qui se rangeront de mon côté, et encore ce ne sera que quand je me » serai assuré de leur fidélité. »

à la fin de la guerre. Charette avait alors son quartier-général à Machecoul. Il ignorait encore les derniers désastres de l'armée royaliste d'outre Loire, lorsque le général Carpentier, après une marche prompte et cachée avec soin, arriva, le 1er janvier 1794, en vue de Machecoul. Charette, attaqué à l'improviste, parvint cependant à ranger en bataille les 6000 hommes qu'il commandait. Les Vendéens combattirent long-temps avec leur valeur accoutumée; mais, vivement chargés d'un côté par la cavalerie républicaine, pressés de l'autre par l'infanterie ennemie, et écrasés par le feu d'une batterie, ils cédèrent enfin le champ de bataille, et se replièrent sur St.-Philbert-de-Grandlieu, où ils se rallièrent en partie pendant la nuit. Dans cette retraite, Charette avait été sur le point d'être fait prisonnier au passage du ruisseau de Beauséjour. Le lendemain, il ramena ses troupes devant Machecoul, pour en disputer la possession aux républicains. Cette démarche du général vendéen était d'autant plus hardie, que le nombre de ses soldats avait été considérablement diminué par la dispersion des uns et la désertion des autres. Quoi qu'il en fût, Charette, après avoir marché par des chemins détournés, parvint à surprendre quelques postes ennemis, et à répandre l'alarme dans le camp des patriotes. Ceux-ci prennent alors les armes, et bientôt l'action est engagée. Charette combattit à pied au plus fort de la mêlée; faillit une seconde fois tomber au pouvoir des vainqueurs, et ne dut son salut qu'à la vitesse d'un cheval que lui procura La Roberie, son aide-de-camp. Forcé de nouveau à se retirer, il opéra sa retraite sur le bourg de la Couchainière. L'expédition de Noirmoutier par le général Carpentier n'avait été, à proprement parler, qu'une diversion ordonnée par le général en chef de l'armée de l'Ouest, et dont le but était d'occuper Charette, pendant que les républicains tenteraient la reprise de l'île de Noirmoutier. Ils y rentrèrent effectivement, le 3 janvier, malgré la défense opiniâtre qu'y fit le chef Pinaud, auquel Charette en avait confié la garde, avec 1800 Vendéens. Charette, s'étant avancé, le 15 janvier, jusqu'à Ghauché, pour y recevoir des renforts que lui

amenaient Sapinaud et Gogué, trouva ces détachements fuyant en désordre devant des forces républicaines très-supérieures. Par des manœuvres adroites, il parvint à battre séparément, tant à Chauché qu'à Légé, trois colonnes ennemies, auxquelles il fit éprouver un perte considérable. Charette n'ayant pas alors assez de forces pour former de grandes entreprises, se borna à faire la guerre en partisan habile, harcelant sans cesse les républicains, surprenant et enlevant des postes, et ne faisant ses marches que la nuit, afin d'en dérober la connaissance à ses adversaires. Le 10 février, la colonne, dite *infernale*, commandée par Duquesnoy, général des patriotes, vint attaquer Charette à Saint-Colombin. Là, comme en beaucoup d'autres occasions, Charette et ses soldats combattirent avec une valeur intrépide; mais, se voyant sur le point d'être tournés, les Vendéens se débandèrent, et laissèrent 7 à 800 de leurs morts sur le champ de bataille. Charette, qui avait pris position à Venansault, près la Roche-sur-Yon, évitait depuis quelque temps un nouvel engagement avec les républicains. Cependant le général Haxo ayant marché contre lui, le 19 mars, Charette rangea sa troupe en bataille; et, s'adressant aux siens, il leur dit : « Camarades, c'est assez éviter de combattre un ennemi que notre faiblesse encourage; il faut aujourd'hui vaincre ou mourir. » Le combat s'engage, et bientôt les Vendéens forcent les républicains de fuir de toutes parts. Haxo lui-même est tué, en faisant de vains efforts pour rallier ses soldats (1). Charette et Stofflet, long-temps désunis par une rivalité mal entendue, s'étant rapprochés, se concertèrent pour attaquer le camp des républicains à St.-Christophe près de Challans. Dans cette expédition, qui eut lieu le 30 avril 1794, l'avant-garde de Charette, commandée par Guerin,

(1) Le général Haxo s'était fait estimer des Vendéens par sa bravoure et ses qualités distinguées. Charette avait ordonné à ses soldats de ne point frapper ce général, et de le lui amener vivant. Charette fit lui-même l'éloge de ce guerrier, et exprima le regret de n'avoir pu l'arracher à la mort.

culbuta d'abord les avant-postes ennemis; mais cette avant-garde, ayant été forcée de plier, entraîna dans son mouvement rétrograde le gros des troupes de Charette, et détermina la retraite de toute cette colonne. Les républicains, après avoir obtenu des succès marquants sur les Vendéens, établirent dans le pays insurgé 12 camps retranchés, au moyen desquels ils tenaient les royalistes en respect, et les empêchaient de faire des progrès. Charette, ayant cependant réorganisé son armée, rassemble tout à coup ses forces et s'avance, le 5 septembre, pour attaquer le camp de la Roulière qu'il espère surprendre. Ses troupes marchent dans le plus grand silence, arrivent aux avant-postes ennemis sans avoir été aperçues, égorgent tout ce qui s'y trouve, forcent les retranchements, et obligent les républicains de fuir, avant même d'avoir pu s'armer. Sur ces entrefaites, et pendant que les Vendéens pillaient le camp, une colonne patriote, arrivant à l'improviste de Montaigu, tombe sur eux, et leur eût arraché la victoire, si Charette ne fût arrivé promptement au secours des siens, avec une troupe de cavalerie qui rompit la colonne républicaine, et la mena battant jusqu'aux portes de Nantes. Après cette victoire, Charette fit mettre le feu au camp de la Roulière, et retourna à son quartier-général de Belleville. Le 14 du même mois, il marcha de nouveau pour attaquer le camp de Fréligné. Il y éprouva d'abord une vigoureuse résistance de la part des républicains; mais, s'étant élancé lui-même à l'assaut, il fut suivi par tous ses soldats, et le camp fut enlevé. Dans cette affaire sanglante, les royalistes eurent environ 400 des leurs tués et 8 à 900 blessés : les républicains furent presque tous égorgés. Au commencement de 1799, l'armée vendéenne, qui avait perdu ses chefs Bonchamp, d'Elbée, Larochejacquelein et Lescure, ne voyait plus à sa tête que Charette et Stofflet, tous deux dévorés de la soif du commandement, et rivaux jaloux l'un de l'autre. La dissension qui existait entre ces deux chefs étant bien connue des délégués conventionnels envoyés dans les départements de l'Ouest, ces commissaires cherchèrent à en tirer parti, pour obtenir une pacifi-

cation, au moins partielle. Ils se déterminèrent à s'adresser de préférence à Charette, auquel ils firent faire des propositions par mademoiselle de La Gascherie, sa sœur, qui consentit à se rendre conciliatrice entre les deux partis. Les conditions offertes par les commissaires conventionnels ayant paru satisfaisantes à Charette, il se rendit à la Jaunais, le 15 février 1795, à la tête de son état-major. Les représentants du peuple arrivèrent à ce rendez-vous, accompagnés du général en chef Canclaux. Après trois jours de conférence, un traité de paix definitif fut signé le 17 février (1). Les conditions de ce traité ne furent pas plus tôt connues, que Delaunay, Savin et Lemoine, trois chefs qui n'y avaient pris aucune part, éclatèrent en reproches contre Charette, et le signalèrent aux Vendéens comme un traître qui s'était laissé corrompre. Excités par ces trois chefs, les Vendéens frémissaient à l'idée de déposer leurs armes, et une sédition allait devenir générale, lorsque Charette, averti de ce désordre, quitte précipitamment la Jaunais, vole à son quartier-général de Belleville, se présente au milieu des rebelles, et les harangue en ces termes : « Croyez-vous, messieurs, que je sois devenu ré»publicain depuis hier? » Confus, ils répondirent : « Géné»ral, nous avons toujours en vous la même confiance. » — « Eh bien, dit Charette, croyez donc que je n'ai fait la »paix que par des considérations importantes ; retournez »dans vos foyers, et restez-y tranquilles et sans inquiétu»de. » A ces mots, les cris de *vive le roi! vive notre brave général!* retentirent de toutes parts. Aux termes des conventions faites, Charette fit son entrée solennelle dans Nantes, le 26 février, avec l'écharpe blanche et le panache blanc, accompagné de 4 de ses officiers et du général Canclaux, suivi de son état-major. L'air retentit de cris d'allégresse, parmi lesquels on entendait distinctement ceux

(1) Ce traité consistait en cinq articles, au bas desquels Charette et 9 autres chefs vendéens firent une déclaration par laquelle ils promirent de reconnaître la république française, de se soumettre à ses lois, et prirent l'engagement formel de n'y porter aucune atteinte.

de *vive le roi! vive la république!* Le soir, Charette fut conduit au club ou société populaire de Nantes; mais l'apparition des signes du royalisme ayant scandalisé les membres de cette société, l'esprit de parti se ralluma; et, sur la demande de l'administration municipale, les représentants du peuple furent obligés d'interdire aux Vendéens le port des couleurs royalistes. De ce moment, Charette devint triste et morne. Il quitta Nantes, le 27 du même mois, pour se retirer à son quartier-général de Belleville. Après la révolution du 9 thermidor an 3 (27 juillet 1794), le général Hoche fut nommé général en chef des armées républicaines dans l'ouest de la France. Deux traités conclus avec les chefs vendéens, à Saint-Florent et la Mabillais, semblaient alors devoir opérer le même résultat que celui de la Jaunais, et assurer la paix et la tranquillité dans la Vendée; mais, l'Angleterre s'étant décidée à faire un armement en faveur des princes français, une partie des chefs vendéens commença à préparer les éléments d'une nouvelle insurrection. Quelques-uns de ces chefs furent arrêtés par l'ordre de Hoche, au moment où, sous prétexte de se rendre à une foire, ils se dirigeaient, avec un certain nombre des leurs, vers le bourg de Cisay, pour s'emparer d'un parc d'artillerie qui s'y trouvait. La nouvelle de cette arrestation fut pour les chefs royalistes le signal de reprendre les armes; et Charette fut du nombre de ceux qui se remirent les premiers à la tête de leurs troupes. Il rassembla les siennes à son quartier-général de Belleville, et leur annonça la résolution qu'il avait prise de recommencer la guerre. Pour en démontrer la nécessité, il fit valoir, entre autres considérations, la mort du jeune roi Louis XVII dans la prison du Temple. Les Vendéens, qui s'étaient accoutumés aux douceurs de la paix, montrèrent peu d'empressement pour répondre à l'appel de leur chef, qui en fut surpris, mais dont le courage ne fut point abattu. Après avoir fait prêter serment de fidélité au roi Louis XVIII, il adressa à la nation française une proclamation, dans laquelle il expliquait les motifs de sa pacification momenta-

née avec la république (1), et ceux qui l'obligeaient à recommencer la guerre. Un camp républicain se trouvait alors établi aux Essards, non loin de Belleville. Charette, voulant se débarrasser de ses dangereux voisins, part à la tête de l'élite de ses soldats, s'avance à la faveur de l'obscurité jusqu'à une demi-lieue du camp, et envoie sommer le commandant des bleus d'évacuer son camp et de s'éloigner. Sur le refus de ce commandant, Charette fait marcher le gros de sa troupe, auquel il avait donné l'ordre d'essuyer le premier feu sans riposter; s'élance lui-même à la tête des siens dans le camp ennemi, l'enlève à la baïonnette, y tue 500 hommes et y fait 300 prisonniers. Après l'expédition de Quiberon, si funeste aux royalistes, l'Angleterre en avait préparé une seconde, qui mit à la voile de Portsmouth, le 25 septembre 1795: son altesse royale MONSIEUR, comte d'Artois, s'y trouvait, avec un assez grand nombre d'officiers français. Le territoire occupé par Charette était celui qui offrait le plus d'avantage pour une descente, et ce chef royaliste avait présenté un plan d'exécution, qui fut rejeté sur l'avis des commissaires anglais. Le conseil, assemblé à bord de la flotte expéditionnaire, décida que l'on s'établirait à l'île Dieu. Tous les chefs vendéens, et Charette en particulier, avaient fait les plus grands efforts pour seconder les vues du prince français; et aussitôt que celui-ci eut débarqué à l'île Dieu, il envoya à Charette, par le marquis de Rivière, le cordon rouge et le brevet de lieutenant-général signé de la main de Sa Majesté Louis XVIII (2). Fier de la distinction qu'il venait de recevoir, et jaloux de s'en rendre de plus en plus digne, Charette résolut de se rapprocher de l'île Dieu, afin de favoriser le débarquement de son altesse royale; et, pour cet effet, il détacha de son armée ses divisions de Mache-

(1) Charette n'avait jamais considéré le traité de la Jaunais que comme une suspension d'armes, alors indispensable.

(2) Ce brevet était destiné à Charette depuis 1794; mais le défaut de communication en avait retardé l'envoi.

coul et d'Aizenay, et les dirigea vers la côte de Saint-Jean-de-Mont. Chemin faisant, elles repoussèrent vigoureusement 400 républicains, sortis de Saint-Gilles-sur-Vic, pour s'opposer à leur marche. Dans la crainte d'être encore inquiété par la garnison de Chalans, Charette fit prendre position à une portion de son détachement dans la plaine de Soulans. Il eut lieu de s'applaudir de cette mesure de précaution; car, dès le lendemain, 1200 ennemis, venus pour renforcer la garnison de Saint-Gilles, se jetèrent en même temps que cette dernière sur les royalistes. Ceux-ci reçurent les républicains avec tant de valeur, qu'ils les forcèrent de prendre la fuite, abandonnant une centaine d'hommes tués, blessés ou prisonniers. L'entier débarquement de l'armée expéditionnaire ne souffrant alors aucun obstacle, S. A. R. ordonna à Charette de lui indiquer, sur la côte, depuis Bourgneuf jusqu'à la pointe d'Aiguillon, un point où, à jour nommé, un corps de quelques centaines de chevaux, envoyé par le chef vendéen, viendrait au-devant du prince, qui promettait de se réunir aux intrépides Vendéens. Charette, croyant enfin toucher au but si désiré par lui de posséder dans son armée le lieutenant-général du royaume, se mit en mouvement pour protéger la descente du prince. Deux fois des difficultés réelles, ou supposées par les Anglais, s'y opposèrent. Enfin, le jour pris pour une troisième tentative, l'armée royale de la Basse-Vendée, forte de 14 à 15 mille hommes, s'était mise en marche; elle était arrivée à Nesmo, et n'avait plus qu'une journée à faire pour être arrivée sur le bord de la mer, lorsqu'un envoyé de M. le comte d'Artois vint annoncer à Charette que le conseil de l'armée expéditionnaire, composé d'officiers et de commissaires anglais, avait décidé que cette dernière armée resterait en observation à l'île Dieu. Ce message accabla Charette, qui ne put être consolé par la remise qu'on lui fit, au nom du prince, d'un sabre magnifique portant, incrustée sur la lame, cette devise : *Je ne cède jamais*. Charette s'adressant à l'envoyé : « Allez dire au prince qu'il m'envoie l'arrêt de ma mort, » en m'empêchant de le servir. » Après deux mois de séjour à l'île Dieu, l'armée expéditionnaire repartit pour l'Angle-

terre, sans avoir rien entrepris. Ce départ semblait devoir être l'arrêt de destruction de tout le parti royaliste dans la Vendée. Cependant Charette, résolu d'accomplir le serment qu'il avait fait de mourir en combattant, assemble son conseil, et y fait prévaloir la décision d'attaquer sans délai les républicains. Contre son avis, on arrêta que la garnison du bourg de Saint-Cyr, forte seulement de 400 hommes, serait la première contre laquelle on agirait. Elle fut effectivement attaquée par 10,000 Vendéens; mais les 400 républicains qui la composaient, s'étant renfermés dans l'église, y firent une défense tellement héroïque, que les Vendéens furent obligés de renoncer à leur entreprise, après deux heures de combat, dans lequel ces derniers perdirent plus de 500 des leurs. Les audacieux républicains firent plus encore; ils osèrent se mettre à la poursuite de leurs nombreux adversaires et les attaquer. Dans cette seconde action, l'arrière-garde vendéenne fut très-maltraitée et perdit son chef Guérin. Charette, entreprenant et ferme dans ses résolutions, était le seul chef vendéen qui pût donner beaucoup d'inquiétudes aux républicains. Convaincu que l'état présent de ses forces ne lui permettait plus de tenir ouvertement la campagne, il reprit la tactique de la guerre en partisan, et harcela ses ennemis par des courses et des attaques partielles au milieu des bois, des marais et des bruyères. Le général en chef des républicains, Hoche, après avoir disposé ses lignes de manière à cerner tout le pays royaliste, destina sa première division, aux ordres des généraux Canuel et Bonneau, à agir dans la Basse-Vendée. Charette s'était réfugié dans la forêt d'Aizenay, où, comme dans une forteresse impénétrable, il se préparait à braver les efforts de ses ennemis. Quelques mouvements faits par les colonnes républicaines ayant laissé plus de liberté à ses mouvements, il sortit de la forêt d'Aizenay, pour retourner à son quartier-général de Belleville, où il se proposait de faire un recrutement; mais à peine y fut-il arrivé, que Hoche le fit attaquer par trois colonnes de son armée. L'infériorité du nombre obligea Charette d'ordonner la retraite, et de se

retirer de nouveau dans la forêt d'Aizenay. Le découragement avait gagné ses troupes, et les chefs sous ses ordres lui présentèrent un Mémoire pour l'engager à faire la paix. Charette écouta la lecture de cette pièce avec indignation, et déclara qu'il n'accéderait point à une proposition qu'il regardait comme déshonorante. Pour ranimer la confiance de ses soldats, il résolut de tenter quelque nouvelle action d'éclat; et à cet effet, il marcha à l'attaque du camp de Mormaison, défendu par 500 hommes. Cette troupe, attaquée vivement à la baïonnette, fut culbutée en un clin d'œil, et obligée de se retirer avec une perte considérable. Il attaqua ensuite une colonne de 2000 hommes campée aux Quatre-Chemins, pénétra de nuit dans le camp, et y fit un carnage affreux de républicains, qui laissèrent 600 morts sur le champ de bataille, et eurent un nombre considérable de blessés. Depuis long-temps, Charette s'était vu successivement abandonné par un grand nombre de ses officiers. Il avait cherché à se rapprocher de Stofflet, et invité celui-ci à reprendre les armes. Stofflet, guidé par la jalousie et la haine qu'il portait à Charette, temporisait toujours. Dans cet état de choses, Charette, ne pouvant résister seul aux forces que le général Hoche envoyait contre lui, prit la résolution hardie de passer lui-même sur le territoire de Stofflet, afin d'y attirer les républicains et d'obliger Stofflet à se défendre. Il partit en conséquence, au commencement de février 1796, avec 3000 hommes, des munitions et des vivres. Hoche, averti de la marche de Charette, le fit suivre et attaquer successivement sur plusieurs points : les Vendéens furent partout battus. Harcelé et poursuivi avec une infatigable persévérance, Charette parvint à échapper long-temps aux soldats de Hoche ; et ce général, voyant que toutes ses poursuites pour s'emparer du chef vendéen étaient sans succès, essaya de l'amener à un accommodement que le curé de la Rabatellière fut chargé de négocier. Entre autres propositions, on offrait à Charette de le faire passer en Angleterre ou en Suisse avec sa famille, et de lui faire payer tous les trois mois les revenus de ses biens. Charette répondit qu'il saurait périr les

armes à la main, et qu'il n'abandonnerait jamais les braves qu'il commandait. Il ordonna à ses lieutenants de faire un rassemblement général, et sortit lui-même du bourg de la Bégaudière, à la tête de 200 cavaliers et d'une quarantaine de fantassins. Il fut attaqué par l'adjudant-général Travot, qu'il repoussa d'abord ; mais ce dernier, ayant reçu un renfort de 400 grenadiers, chargea les Vendéens, en fit un horrible carnage, et les poursuivit jusqu'au bourg de l'Hébergement. Charette, poursuivi à outrance, et abandonné par une partie des siens, fut trahi par quelques autres, qui indiquaient aux chefs républicains les lieux qu'il choisissait pour sa retraite. Le 23 mai, il se trouva cerné à la Prénillière, commune de Saint-Sulpice. Décidé à vendre chèrement sa vie, il se battit avec le plus grand courage pendant deux heures, et fut blessé grièvement à la main et à la tête. Il parvint cependant à s'enfoncer dans le taillis de la Chaboterie, où, après quatre heures de recherches, il fut trouvé, baigné dans son sang et épuisé de lassitude, par les grenadiers du général Travot. Ce général eut pour Charette tous les égards dus au courage malheureux. Conduit d'abord à Angers, le chef vendéen arriva à Nantes, le 27 mars. On le traduisit devant une commission militaire, qui le condamna à être fusillé. Cette exécution eut lieu, le 29 mars ; et dans ce terrible moment, Charette vit la mort avec aussi peu d'effroi qu'il l'avait envisagée tant de fois sur les champs de bataille. Il tomba, en poussant le cri de *vive le roi* (1). (*Annales du temps.*)

CHARRIÈRE (Louis, *baron*), maréchal-de-camp, naquit au bourg Saint-Andéole, le 3 février 1765. Il entra au service, le 10 octobre 1782, comme soldat dans le 91e régiment d'infanterie de ligne ; y devint caporal, le 1er septembre 1785 ; sergent, le 18 août 170 ; sergent-major,

---

(1) Il refusa le mouchoir qu'on lui offrait pour se couvrir les yeux, et marqua lui-même aux soldats le dernier temps des armes qui devaient lui porter le coup mortel.

le 1er mai 1792; adjudant-sous-officier, le 9 du même mois, et sous-lieutenant, le 1er août de la même année. Il fit à l'armée d'Italie les campagnes de 1792 à 1797, et fut employé comme adjoint à l'adjudant-général Vicose, dès le 20 mai 1794. Il passa lieutenant aux choix, le 13 avril 1795, dans la 165e demi-brigade d'infanterie, où le 91e régiment de ligne (depuis 45e) avait été incorporé. A l'attaque des redoutes de Saint-Bernard, près de Corregio, le 24 octobre de cette dernière année, il fut blessé d'un coup de feu. Employé à l'état-major-général de l'armée d'Italie, par ordre du 3 mars 1796, il devint capitaine, le 16 octobre de la même année, conformément aux dispositions de la loi du 14 germinal an 3 (3 avril 1795): fut nommé chef de bataillon par brevet du général en chef Buonaparte, en date du 5 novembre 1797, et passa adjoint de l'adjudant-général Jomard, le 16 du même mois. Il rentra, le 5 octobre 1800, par ordre du premier consul, dans la 45e demi-brigade, à laquelle il appartenait, pour y remplacer le chef de bataillon Lacroix, retraité. De 1798 à 1803, il fut employé aux armées d'Angleterre, d'Italie, des Grisons, d'Helvétie et de Hanovre. Il servit à l'armée des côtes d'Angleterre, en 1803. Il fut créé membre de la Légion-d'Honneur, le 24 septembre, et fut nommé major au 48e régiment d'infanterie de ligne, le 22 décembre suivant. Il fut employé en cette dernière qualité à Anvers (24e division militaire), pendant les années 1804, 1805, 1806 et 1807. Employé à la grande-armée, en 1808, il fut nommé colonel du 57e régiment d'infanterie de ligne, par décret du 28 mars. Il commanda ce régiment pendant la campagne d'Autriche, en 1809. Il combattit à Pessing, le 3 mai (1). Trois jours après cette affaire, l'empereur, passant la revue du corps d'armée du

(1) Le *Moniteur*, en rendant compte de cette affaire, d'après un bulletin officiel, dit, entre autres choses : « Le 57e régiment soutint son ancienne réputation. Il y a 16 ans, ce régiment avait été surnommé en » Italie *le Terrible*, et il a bien justifié ce surnom dans cette affaire (celle de Flessing), où seul il a abordé et défait successivement 6 régiments autrichiens. »

maréchal Davoust, dont le 57ᵉ faisait partie, accorda à ce régiment 40 décorations de la Légion-d'Honneur : les trois chefs de bataillon avaient la croix d'officier. Le colonel Charrière obtint aussi cette décoration, et Napoléon lui conféra en outre le titre de baron, avec une dotation de 4000 fr. de revenu. Charrière fut atteint de plusieurs balles, qui mirent ses habits en lambeaux, à la bataille d'Essling, le 22 mai. Il se trouva à la bataille de Wagram, le 3 juillet suivant, et y reçut une forte contusion, ayant été jeté sur un peloton de troupes par son cheval qui avait été atteint d'une balle à la tête. Le colonel Charrière fut créé commandant de la Légion-d'Honneur, le 10 août de la même année. Employé à la grande-armée, en 1812, il fit la campagne de Russie, à la tête du 57ᵉ régiment, dans la division du général Compans. Une redoute ayant été enlevée sur les Russes, le 5 septembre, par des troupes de la division Compans, parmi lesquelles se trouvait un bataillon du 57ᵉ, le colonel Charrière reçut l'ordre d'occuper cette redoute et d'y faire exécuter des travaux propres à la mettre en état de défense contre une attaque qui paraissait devoir avoir lieu, le lendemain, de la part des Russes. Charrière, avec 3 bataillons de son régiment, et aidé par une compagnie de sapeurs de la garde impériale, fit faire, de nuit, sous la direction du général Kirchner, des ouvrages tels qu'on se trouva, avant le jour, en mesure de bien recevoir l'ennemi, qui n'osa se présenter. Le 7 du même mois fut livrée la célèbre bataille de la Moskowa, gagnée sur l'armée russe. Dans cette journée, le 57ᵉ régiment eut ordre d'attaquer et d'enlever une grande redoute, à laquelle s'appuyait la gauche des Russes. Au débouché d'un bois, Charrière adressa à son brave régiment ces seuls mots : « A la redoute. » Aussitôt ses bataillons s'élancent au pas de charge, la baïonnette en avant, et faisant en même temps un feu aussi bien nourri qu'il peut l'être pendant une marche rapide. En moins d'une heure, la redoute est enlevée, malgré la résistance opiniâtre des Russes, dont il fut fait un affreux carnage. Le général Barasdin, ayant fait marcher sur ce point la 18ᵉ division de l'armée russe, tenta de reprendre la re-

doute : mais il fut repoussé à plusieurs reprises, et combla les fossés de ses morts et de ses blessés. Le 57e régiment de ligne français fit aussi des pertes considérables, évaluées à 1500 hommes, tués, blessés, ou faits prisonniers. Le major Yeger et le chef de bataillon Girard furent tués, et le chef de bataillon Boyer reçut une blessure (1). La redoute étant demeurée au pouvoir des Français, l'empereur envoya demander quel était le corps qui l'avait enlevée, et ne fut pas surpris lorsqu'il apprit que cette action glorieuse avait été faite par le 57e régiment. Dans l'après-midi du même jour, et après la défaite des Russes, Napoléon, visitant le champ de bataille, questionna le colonel Charrière sur la prise de la redoute; et, s'étant assuré, sur le terrain même, des nouveaux droits que cet officier s'était acquis à une récompense, il le nomma général de brigade, par décret du 20 du même mois. En 1813, le baron Charrière fut employé à la grande-armée d'Allemagne. Il se trouva aux différentes batailles et à plusieurs des combats qui eurent lieu pendant cette campagne, et eut un cheval tué sous lui, au passage du pont de Buntzlau, le 30 août. Après la perte de la bataille de Leipsick, l'armée française faisant sa retraite sur le Rhin, le général Charrière tenta, dans la nuit du 30 au 31 octobre, avec une faible division du 3e corps, un coup de main pour pénétrer dans la ville de Hanau par un moulin contigu au rempart; mais cette entreprise échoua. Il avait été créé chevalier de l'ordre de la couronne de Fer, le 18 juin de la même année, après la bataille de Lutzen, et sur la demande du comte Lauriston, sous les ordres duquel il servait alors. Il fit la campagne de France, en 1814, contre les armées alliées. Après la chute de Napoléon et la restauration du trône des Bour-

---

(1) Dans cette journée, la division Compans vit renouveler son chef jusqu'à trois fois. Le général Compans, blessé au commencement de l'action, fut remplacé par le général Dessaix; et celui-ci, également blessé, céda le commandement au général Rapp, qui reçut aussi une blessure. Le général de brigade Teste fut de même blessé dans la redoute.

bons, S. M. Louis XVIII le créa chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 5 septembre de la même année 1814. En 1815, pendant les *cent jours*, le général Charrière reçut de Buonaparte, le 22 mars, l'ordre d'aller prendre le commandement supérieur de la place de Calais. Il conserva ce commandement jusqu'au 20 juillet suivant. Il a obtenu sa retraite du grade de maréchal-de-camp, après 46 ans 3 mois et 22 jours de service, par ordonnance royale du 25 septembre de la même année. (*Brevets et états militaires*, *Moniteur*, *annales du temps.*)

DE CHARTONGNE (Philippe-François), *lieutenant-général*, fut fait enseigne au régiment d'Herbouville, le 11 décembre 1663. Nommé lieutenant, le 9 novembre 1665, il servit aux siéges et à la prise de Tournay, de Douai et de Lille, en 1667, et à la conquête de la Franche-Comté, en 1668. Réformé, le 26 mai de cette dernière année, il suivit le régiment d'Herbouville dans l'expédition de Candie, et s'y trouva à la fameuse sortie du 25 juin. Il fut remplacé lieutenant en pied, le 10 octobre 1670; servit à tous les siéges que le roi fit en personne, en 1672, et obtint une compagnie dans le même régiment, le 28 septembre de cette dernière année. Il se trouva au siége de Maestricht, en 1673; au combat de Seneff, et à celui de Mulhausen, en 1674, et enfin à celui de Turckeim, le 5 janvier 1675. Devenu capitaine de grenadiers de son régiment, le 6 avril suivant, il passa sous les ordres du maréchal de Créqui; combattit à Consarbruck; concourut à la défense de Trèves; servit aux siéges et à la prise de Valenciennes, de Cambrai et de sa citadelle, en 1677; aux siéges et à la prise de Gand et d'Ypres, en 1678, et à la bataille de Saint-Denys, près Mons, la même année. Il fut nommé major de son régiment, le 23 octobre 1683; servit en Flandre, sous le marquis de Boufflers, en 1689, et à l'armée du Piémont, sous M. de Catinat, en 1690. Lieutenant-colonel du même régiment, par commission du 5 juin, il contribua, la même année, à la prise de Cahours;

à la victoire remportée à Staffarde ; à la prise de Berges ; à la soumission de Suze et au siége de la citadelle. Il fut employé, en 1691, à la réduction des Vaudois, dans les vallées de Saint-Martin et de la Pérouse ; aux siéges et à la prise des ville et château de Villefranche ; des villes de Montalban, de Nice, de Veillane, de Carmagnole, et commanda pendant l'hiver dans la vallée de Pragolas. En 1692, il servit à l'armée de la Moselle, d'où il passa à l'armée de Flandre, au mois d'août, et se trouva au bombardement de Charleroi. Créé brigadier, le 30 mars 1693, il combattit à la Marsaille, sous M. de Catinat ; fut employé sur la frontière de Piémont pendant l'hiver, par ordre du 14 novembre, et continua de servir à la même armée, qui se tint sur la défensive, en 1695. Il fut créé inspecteur-général de l'infanterie, par ordre du 21 décembre ; servit au siége de Valence, en 1696, et à celui de Barcelonne, sous le duc de Vendôme, en 1697. Il obtint la lieutenance de roi de cette place, par commission du 20 août, et quitta alors son régiment. Employé à l'armée d'Italie, par lettres du 19 mars 1701, il combattit à Carpi et à Chiari, la même année. Il fut promu au grade de maréchal-de-camp, par brevet du 29 janvier 1702. Employé en cette qualité à l'armée d'Italie, par lettres du 21 février suivant, il contraignit les ennemis d'abandonner Viadanna ; contribua à la victoire remportée à San-Vittoria, au mois de juillet ; combattit à Luzzarra, au mois d'août, et concourut à la prise de cette place. On le créa directeur-général de l'infanterie, par commission du 4 septembre. Employé à l'armée d'Italie, en 1703, il se trouva à la défaite de l'arrière-garde du général Stahremberg, près la Stradella ; au combat de Castelnovo de Bormia ; suivit le duc de Vendôme dans le Trentin ; combattit à San-Sébastiano, où il défit le général Visconti, et servit à la prise de Villeneuve et d'Ast. Il fut employé, en 1704, aux siéges et à la prise de Verceil, d'Yvrée et de sa citadelle. Créé lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 26 octobre, il commanda une attaque à la prise du chemin couvert du fort de Guerbignan, qu'on emporta. Il était de tranchée, le 26 décembre, au siége de Vérue,

lorsque les assiégés firent une sortie avec toutes leurs troupes. Il combattit avec la plus grande valeur dans cette occasion, et déjà il repoussait les ennemis, lorsqu'il fut fait prisonnier, après avoir reçu une blessure, dont il mourut au bout d'une heure. (*Chronologie militaire, tom. IV, pag.* 560; *Gazette de France, Mémoires du temps.*)

DE CHARTONGNE (Claude-Louis), *maréchal-de-camp*, petit-fils du précédent, naquit à Ambreville près Clermont-en-Argonne, le 4 janvier 1742. Il entra au service, le 4 juin 1759, comme cadet au régiment d'infanterie de Chartres, dans lequel il fut fait lieutenant de grenadiers, le 18 janvier 1760; sous-aide-major, le 5 mars 1763; aide-major, le 28 juillet 1773; capitaine en second, le 3 juin 1779, et capitaine-commandant, le 19 juin 1786. On le créa chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 23 août 1787 Il fut nommé major du régiment Royal-la-Marine, le 8 novembre 1788; lieutenant-colonel, le 6 janvier 1791, et colonel du régiment ci-devant de Vermandois, le 23 mars 1792. Il fit les campagnes de 1792 et 1793 à l'armée d'Italie, et fut promu au grade de général de brigade, le 30 juin de cette dernière année. On l'employa en Piémont et en Corse. Il obtint sa retraite, le 21 mars 1794, après 36 ans 9 mois et 16 jours de service, et mourut, le 4 mars 1819, à Verdun, où il avait fixé sa résidence. (*Brevets et états militaires.*)

DE CHARTRES, *voyez* ORLÉANS.

DE CHASSELOUP-LAUBAT (François, *marquis*), *pair de France et lieutenant-général du génie*, naquit à Saint-Sernin, près de Marennes, le 18 août 1754. Il entra comme élève, et avec le grade de lieutenant, à l'école d'application du génie à Mézières, en 1778; fut fait lieutenant, le 16 février 1781, et capitaine, le 1er avril 1791. Employé en cette dernière qualité à l'armée du centre, pendant la campagne de 1792, il prit part à toutes les affaires qui eurent lieu à Givet et à Arlon; se jeta ensuite dans la place de Montmédi; y dirigea les travaux du génie, et contribua

beaucoup à la défense de cette place, alors assiégée par l'armée prussienne. Il fut chargé de recevoir la place de Longwy, lorsqu'elle fut évacuée par les Prussiens, et resta dans cette place importante, pour diriger les travaux de défense qui y furent faits, d'après le plan qu'il avait proposé, et pour rectifier ceux qui avaient été effectués précédemment. En 1793, l'armée française ayant marché sur Arlon, où les Autrichiens rassemblaient des forces considérables, Chasseloup, qui ne faisait point partie de cette expédition, s'y joignit spontanément. Les connaissances locales qu'il possédait, les mesures qu'il proposa, et la conduite qu'il tint dans cette circonstance, le rendirent très-utile, et contribuèrent aux succès remportés par les Français. Arlon fut emporté, et Chasseloup obtint le grade de chef de bataillon sur le champ de bataille. Employé à l'armée de Sambre-et-Meuse, en 1794, il se trouva au siége de Maestricht, y dirigea l'attaque principale, et fit placer sur la rive droite de la Meuse une batterie qui, en prenant les assiégés en flanc, ne leur permit pas de faire la résistance qu'ils s'étaient promis d'opposer. Maestricht capitula, et Chasseloup fut récompensé de la part qu'il avait prise à cette conquête, par le grade de colonel du génie. En 1795, il servit au siége de Mayence, y fut d'abord chargé de l'attaque du centre, et eut ensuite le commandement en chef de tous les travaux de ce siége. Il commença l'ouverture de la tranchée, pendant le peu de jours que cette place fut réellement investie. Appelé au commandement de l'arme du génie à l'armée d'Italie, il y fit les campagnes de 1796 et 1797, sous les ordres du général en chef Buonaparte. Les manœuvres de ce dernier étaient d'une telle promptitude, que le chef du génie, obligé de les seconder, devait être doué d'une extrême activité et d'un coup d'œil aussi rapide que juste, pour embrasser et deviner en quelque sorte les vastes plans du général en chef, reconnaître les lieux, et fortifier à la hâte les points importants. Le colonel Chasseloup prouva, dans toutes les occasions, qu'il réunissait ces qualités essentielles : et ce fut particulièrement au passage du Pô qu'il les mit le plus en évidence, en établissant par

prévoyance, en 24 heures, des lignes et des ouvrages qui eussent été de la plus grande utilité, si l'armée française avait été réduite à en avoir besoin. Il dirigea le siége de la citadelle de Milan, et commença ensuite celui de la forteresse de Mantoue, qui était alors défendue par 200 bouches à feu et 10,000 hommes de garnison. Les Français ayant pénétré dans l'île de Cerese, le colonel Chasseloup ouvrit de suite la tranchée, à 100 toises de la palissade de Migliaretto. La prochaine reddition de la place paraissait certaine, lorsque, le général autrichien Wurmser ayant paru sur le Montebaldo avec une armée de 50,000 hommes, Buonaparte fit lever le siége de Mantoue, et se contenta de faire bloquer cette place par un corps de 8 à 10,000 hommes. Le colonel Chasseloup se trouva aux batailles de Lonato, de Castiglione et de Solpherino, gagnées sur les Autrichiens, et s'y rendit très-utile par les reconnaissances militaires qu'il fit. Trois armées autrichiennes vinrent successivement se faire battre sur les bords de l'Adige, à Arcole, à Caldero, à Rivoli; et le colonel Chasseloup fut cité plusieurs fois avec éloges par Buonaparte, pour la part qu'il avait prise aux grandes opérations de l'armée française. Après la glorieuse campagne de 1796, Chasseloup fut nommé général de brigade. On le chargea, au mois de janvier 1797, de reconnaître le cours supérieur de l'Adige et les gorges du Tyrol, et de déterminer des positions de retraite pour le cas de besoin. Pendant que la paix se négociait à Rastadt, par suite de la signature des préliminaires de Léoben, le général Chasseloup traça les limites de l'Autriche et des nouveaux états en Italie. Il revint ensuite en France, où il reçut l'ordre de créer la ligne de défense du Bas-Rhin, depuis Mayence jusqu'à Nimègue. Il avait, entre autres choses, projeté le plan d'une forteresse au confluent de l'Erfft et du Rhin, près de Neuss; mais la guerre, qui se ralluma au commencement de 1799, suspendit le développement de ses projets. Le général Chasseloup fut alors appelé au commandement en chef de l'arme du génie, à l'armée d'Italie. Cette armée, commandée par le général Schœrer, fut forcée par cent mille Austro-Russes de se replier derrière l'Adda. On re-

connut que, pour sauver l'armée et empêcher l'ennemi de pénétrer en France, il fallait occuper l'Apennin et couvrir Gênes : mais, pour mettre ce plan à exécution, il se présentait de grands obstacles, et, entre autres, celui de faire plus de 30 lieues dans les montagnes, par des chemins impraticables à l'artillerie. Le général Chasseloup fit tracer en dix jours une route de 9 lieues à travers l'Apennin, et l'artillerie put passer. Il se trouva à la bataille de Novi, où fut tué le général en chef Joubert. Les fatigues de cette campagne avaient fortement altéré la santé du général Chasseloup; mais il ne s'obstina pas moins à demeurer au poste d'honneur qui lui avait été assigné; et ce dévouement concourut, avec ses services distingués, à le faire nommer général de division du génie, le 18 septembre 1799. Il se trouvait à Paris, à l'époque du 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799), et il fut l'un des officiers-généraux qui accompagnèrent Napoléon Buonaparte dans cette journée, célèbre par la chute du directoire-exécutif et l'organisation du gouvernement consulaire. Il fit, sous le premier consul Buonaparte, la brillante campagne de 1800, et fut chargé en chef, après la bataille de Marengo, du siége de Peschiera. Déjà il avait avancé les travaux de deux attaques sur les bords du Mincio, et fermé la presqu'île de Sermione. L'enceinte de Peschiera allait être battue en brèche, après 10 jours de tranchée ouverte, lorsque le traité de Trévise vint suspendre les hostilités. Le gouvernement français ayant jugé convenable de faire démolir les forteresses de Coni, Céva et Tortone, les forts de Suze, l'enceinte de Turin et le château de Milan, le général Chasseloup fut chargé de cette opération, qui devait être longue et dispendieuse, et qu'il sut rendre prompte et peu coûteuse par la disposition des fourneaux qu'il y fit employer. La paix ayant été conclue à Lunéville, le général Chasseloup fut chargé par Napoléon Buonaparte, en mai 1801, de la mission importante et flatteuse tout à la fois de faire des projets sur la plupart des places fortes de l'Italie, et notamment sur Pizzighitone, Peschiera, Mantoue, Legnago et la Rocca-d'Anfo, en combinant ses plans d'après la ligne de démarcation des nouvelles fron-

tières. En 1802, il fut envoyé à Tarente, pour faire de vastes projets sur les fortifications de cette ville. Il passa les années 1803, 1804 et 1805 à diriger les travaux de fortifications des places fortes d'Italie, et à faire les projets de celle d'Alexandrie, qui furent fixés à cette époque d'après un nouveau système dont il était l'auteur, système dont l'exécution rendit cette place l'un des plus forts boulevards de la France en Italie, et la fit devenir, concuremment avec la ville de Gênes, la base de tout le système défensif dans ce pays (1). Le général Chasseloup avait été nommé commandant de la Légion-d'Honneur, le 14 juin 1804, à la création de l'ordre. Il fut aussi élevé à la dignité de commandeur de l'ordre de la couronne de Fer, également à la création de cet ordre. Vers la fin de 1805, il eut le commandement en chef de l'arme du génie à l'armée d'Italie, qui devait concourir avec la grande-armée à faire une incursion dans les états autrichiens, et qui parvint jusqu'à Laybach, où elle s'arrêta par suite du traité de paix conclu à Vienne. Il reprit ensuite la direction des grands travaux de fortifications en Italie, et en suivit l'exécution jusqu'à l'automne de 1806, époque à laquelle il reçut, à Venise, l'ordre de se rendre à la grande-armée qui marchait sur la Prusse. Commandant en chef l'arme du génie, il fit exécuter, dans cette campagne, des travaux immenses sur les bords de l'Elbe, de l'Oder et de la Vistule; suivit tous les mouvements et les manœuvres de l'armée, et se trouva aux sanglantes batailles de Golymin et de Preuss-Eylau. Il dirigea les travaux de la tête de pont de Varsovie, à Praga, et ceux des nouvelles places fortes de Sierock et de Modelin. Il commanda en chef les travaux du siége de Dantzick, et fit les reconnaissances du siége de Colberg. Il releva les fortifications des places de Thorn et de Mariembourg; dirigea

(1) Le général Chasseloup publia, à cette époque, deux ouvrages, l'un sous le titre de : *Correspondance d'un général français avec un général autrichien*; l'autre sous celui de : *Essais sur quelques parties de fortifications et d'artillerie.*

les travaux du siége de Stralsund, et fit une chute dangereuse, le lendemain de la reddition de cette place. Il se rendit cependant, sans perdre de temps, à Magdebourg, pour y faire de grands projets d'améliorations dans le système défensif de cette place. Il revint à Paris, sur la fin de 1807, et présenta à Napoléon le résultat de ses travaux dans les deux campagnes qui venaient d'avoir lieu en Prusse et en Pologne. Pendant la campagne de 1808, le général Chasseloup, qui avait reçu l'ordre de retourner en Italie, s'y occupa du perfectionnement de tous les projets faits sur les places fortes, et en fit de nouveaux sur Venise, Palma-Nova, Osoppo et Ancône. La guerre ayant de nouveau éclaté entre la France et l'Autriche, en 1809, le général Chasseloup reprit le commandement du génie à l'armée d'Italie. Mais cette armée, ayant été attaquée par l'ennemi avant d'être entièrement réunie, fut obligée de rétrograder; et Chasseloup eut ordre de se rendre à Mantoue, pour en prendre le commandement supérieur. Bientôt les succès de la grande-armée française, qui marchait sur Vienne, ayant forcé les Autrichiens de rétrograder à leur tour, l'armée d'Italie reprit l'offensive, et le général Chasseloup sortit alors de Mantoue, pour la rejoindre; mais il en fut empêché par les mouvements des Autrichiens, et obligé de se jeter dans Palma-Nova, où il resta jusqu'à la conclusion de la paix, qui fut signée après la bataille de Wagram. Pendant son séjour dans Palma-Nova, le général Chasseloup avait mis la dernière main aux fortifications de cette place. Il reçut l'ordre d'aller faire des projets très-étendus sur les moyens de fortifier le golfe de la Spezzia, et il les apporta à Paris, où ils furent discutés, dans les conseils tenus en 1810, en même temps que les plans qu'il avait faits sur les autres places d'Italie. Il accompagna Napoléon dans le voyage fait à Cherbourg, en 1811. Ce voyage avait pour but d'examiner les lieux, et de déterminer les projets pour porter les fortifications de cette place au degré de force que son importance nécessitait. Il accompagna encore, dans la même année, Napoléon, dans son voyage sur le Bas-Escaut et en Hollande. Il fut nommé grand-officier de la Lé-

gion-d'Honneur, le 30 juin de la même année, et conseiller-d'état en service ordinaire. En 1812, il eut le commandement du génie à la grande-armée destinée à agir contre la Russie. Il traça les fortifications de la tête du pont de Kowno, et les ouvrages du camp retranché de Wilna. Il se trouva à la prise de Smolensko, et fit, sur cette place, des projets de fortifications, qui, s'ils eussent été exécutés, auraient pu arrêter l'ennemi, lors de la retraite de l'armée française. Il eut part à toutes les batailles et affaires de cette campagne, et fit, avec l'armée, la désastreuse retraite de Moscow. Arrivé à Wilna, il y reçut l'ordre de rentrer en France, pour y reprendre sa place au conseil-d'état, et d'inspecter, chemin faisant, les places de Dantzick, Stettin, Magdebourg et Wesel. Napoléon, voyant la santé et les forces du général Chasseloup très-affaiblies par l'âge et les travaux de la guerre, confirma, le 5 août 1813, le vœu du département de la Charente-Inférieure, qui, depuis quelques années, avait présenté ce général comme candidat au sénat-conservateur. Chasseloup fut élevé, le même jour, à la dignité de comte. Il avait été créé grand'croix de l'ordre de la Réunion, le 3 du même mois. En qualité de sénateur, il fut employé, en 1813, comme commissaire extraordinaire du gouvernement, et chargé de l'inspection des places fortes du royaume d'Italie et de la forteresse d'Alexandrie. En 1814, il vota la déchéance de Napoléon Buonaparte, l'établissement d'un gouvernement provisoire, et le rétablissement des Bourbons sur le trône de France. S. M. Louis XVIII le créa pair de France, le 4 juin; chevalier de l'ordre de Saint-Louis, le 8 juillet, et grand-cordon de la Légion-d'Honneur, le 27 décembre. Le comte Chasseloup, fidèle au serment qu'il avait prêté au roi, ne prit, en 1815, aucune part au gouvernement de Buonaparte pendant les *cent jours*, et sa conduite, dans cette circonstance, le fit maintenir, par S. M. Louis XVIII, dans la dignité de pair de France. Il a été créé commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 3 mai 1816. (*Etats et brevets militaires, Moniteur, annales du temps.*)

CHASSERAUX (Thomas, *baron*), *maréchal-de-camp*, naquit à Bain, le 7 novembre 1763. Il embrassa la carrière militaire, au commencement de la révolution française, en 1791, et y débuta par le grade de capitaine au 1[er] bataillon du département du Finistère. Ce grade lui fut conféré à la formation du corps, le 23 octobre. Il fit en cette qualité les campagnes de 1792 à 1800 aux armées du Nord et du Rhin, et mérita par ses services le grade de chef de bataillon, qui lui fut accordé par le général Brune, le 17 octobre. Cette nomination fut confirmée par arrêté du premier consul Buonaparte, en date du 20 juillet 1800. Il servit, en 1801, à l'armée de l'Ouest, et fut incorporé dans le 1[er] bataillon de la 66[e] demi-brigade (depuis 63[e] régiment d'infanterie de ligne), le 24 avril 1803. Il avait été mis à la suite dans son grade et avec solde d'activité, par décision des consuls de la république française, le 5 du même mois. Il passa chef de bataillon au 50[e] régiment de ligne, le 29 septembre de la même année; devint major du 32[e] régiment de ligne, le 22 décembre suivant, et obtint la croix de la Légion-d'Honneur, le 15 avril 1804. Nommé colonel du 40[e] régiment d'infanterie de ligne, le 16 mai 1806, il commanda ce régiment à la bataille de Jéna, le 14 octobre de la même année, et y fut blessé d'un coup de feu à la main gauche. On le créa officier de la Légion-d'Honneur, le 14 mai 1807. Il avait fait les campagnes de ces dernières années à la grande-armée en Prusse et en Pologne. Il srvit à l'armée d'Espagne pendant les campagnes de 1808 à 1812 inclusivement, et fut blessé d'un coup de feu à l'épaule droite, à la bataille d'Occana, le 19 novembre 1809. Napoléon, qui l'avait créé baron, en 1808, le nomma commandant de la Légion-d'Honneur, le 17 décembre 1809. Le baron Chasseraux se distingua dans les différents combats qui eurent lieu en Andalousie pendant l'anné 1810, et mérita plus particulièrement des éloges pour la conduite qu'il tint, le 11 août, dans un combat qui eut lieu entre la division Girard et les troupes espagnoles du général La Romana qui marchait sur Séville. Il fut promu au grade de général de brigade avant 1811. S. M. Louis XVIII le

créa chevalier de Saint-Louis, le 16 août 1814. On le trouve compris dans la liste des maréchaux disponibles, en 1820 et 1821. (*Brevets et états militaires*, *Moniteur*, *annales du temps.*)

DE CHASTENET (Jacques), *marquis de Puységur*, *maréchal-de-camp,* fut d'abord page de M. de Guise, en 1615. Il entra comme cadet aux gardes, en 1617; se trouva aux siéges de Riscourt, de Château-Porcien, de Rethel et de la Cassine, au mois de mars de la même année; au siége de Caen; à l'attaque du pont de Cé; à la prise de Pau et de Navarreins, en 1620; aux siéges de Saint-Jean-d'Angély, de Clérac et de Montauban, en 1621; de Tonneins, de Sainte-Foi, de Bergerac, de Saint-Antonin et de Montpellier, en 1622. Il entra, cette dernière année, dans la compagnie des mousquetaires que le roi créa en allant de Montpellier à Avignon. Il obtint une enseigne aux gardes, en 1624; servit au siége et à la prise de la Rochelle, en 1627 et 1628, et se distingua particulièrement, en 1627, au combat de l'île de Ré. Il se trouva à l'attaque du Pas-de-Suze; aux siéges de Privas et d'Allais, en 1629; au secours de Casal; au siége de Pignerol; à la prise de Saluces; aux combats de Veillane et du pont de Carignan, en 1630, et à la bataille de Castelnaudary, en 1632. Il obtint la charge de major avec une compagnie dans le régiment de Piémont, au mois de novembre de cette année; servit aux siéges de Nancy, d'Épinal, de Remiremont et de Bitche, en 1633; se trouva au siége de la Mothe; au secours d'Heidelberg et de Philisbourg, en 1634; à la bataille d'Avein, à l'assaut de Tirlemont; au siége de Louvain; à la prise de Béclan, en 1635; à la défense du passage de la Somme et du moulin de Bray; à la prise de Roye et au siége de Corbie, en 1636; aux siéges de Landrecies et de Maubeuge; à la défense de Maubeuge; à la prise de Barlemont et au siége de la Capelle, en 1637, au siége de Saint-Omer; à la prise des convois que les ennemis conduisaient dans cette dernière place; au combat qui se donna sous ses murailles; au siége de Renty; à celui du

Catelet, en 1638; au siége d'Hesdin et au combat de Rhuningen, en 1639. Le roi lui donna la charge de maître-d'hôtel, le 22 novembre de cette année. Le marquis de Puységur servit, en 1640, au siége d'Arras; se trouva à la bataille de la Marfée; aux siéges de la Bassée et de Bapaume, en 1641, et devint lieutenant-colonel de son régiment, au mois de novembre suivant. Il fut fait prisonnier à la bataille d'Honnecourt, le 26 mai 1642, et resta chez les ennemis jusqu'au 15 mai 1643. Nommé sergent de bataille, par brevet du 19 juin 1644, il concourut à la prise de Gravelines, en 1644; à celle de Bourbourg, de Lillers, de Béthune et d'Armentières, en 1645. Il se trouva à la prise de Courtray et de Bergues, en 1646, et commanda dans cette dernière place pendant le reste de la campagne. Après la prise de la Knoque et de Dixmude, en 1647, il commanda dans ces places pendant une partie de la campagne, et en sortit peu de jours avant l'attaque des ennemis, qui s'en rendirent maîtres. Il servit au siége d'Ypres et combattit à Lens, en 1648. Il fit les fonctions de maître-d'hôtel pendant les troubles de Paris, aux mois de janvier, février et mars 1649. Étant passé en Flandre, la même année, il s'y trouva au siége de Cambrai, et servit avec distinction à la prise de Condé. Il resta à Dunkerque pendant une partie de la campagne de 1650; joignit ensuite l'armée commandée par le maréchal du Plessis; concourut à la prise de Rethel, et eut la plus grande part à la victoire remportée sous cette place. La bonne conduite qu'il tint dans cette affaire lui mérita le brevet de maréchal-de-camp, qu'on lui accorda le 6 janvier 1651. Employé en cette qualité à l'armée de Flandre, il se trouva aux siéges et à la prise de Château-Porcien et de Vervins, en 1652; de Rethel, de Mouzon et de Sainte-Ménéhould, en 1653; au siége de Stenay et au secours d'Arras, en 1654. Mestre-de-camp du régiment de Piémont, par commission du 8 avril 1655, il le commanda aux siéges de Landrecies, de Condé et de Saint-Guilain, en 1655; au siége de Valenciennes et au combat qui se donna sous cette place, en 1656: il y fut fait prisonnier. Il se trouva aux siéges de Cam-

brai, de Saint-Venant et de Bourbourg, en 1657; à la bataille des Dunes; aux siéges de Dunkerque, de Bergues, de Furnes, de Dixmude, de Gravelines, de Menin, d'Ypres et d'Oudenarde, en 1658. La paix ayant été conclue, il se démit du régiment de Piémont, et quitta le service, au mois d'avril 1659. Il fut nommé à une abbaye, dans Toul, en 1677, et mourut en son château près de Gu, le 4 septembre 1682, à l'âge de 82 ans (1). (*Chronologie militaire, tom. VII, pag.* 292; *Gazette de France.*)

DE CHASTENET (Jacques), *marquis de Puységur, maréchal de France,* fils du précédent, fut baptisé le 13 août 1656. Il entra au service, dès qu'il fut en état de porter les armes; devint lieutenant au régiment du Roi, en 1677, et servit, la même année, à l'armée de Flandre; au siége de la ville de Valenciennes, emportée d'assaut, le 17 mars; à celui de Cambrai, qui capitula le 5 avril; et enfin à celui de la citadelle, qui se défendit jusqu'au 17. Il se trouva, en 1678, aux siéges de la ville de Gand, qui se rendit le 9 mars; du château, qui capitula le 12, et d'Ypres, que l'on prit le 8 avril. Il combattit à la bataille de Saint-Denis, près Mons, le 14 août. Il obtint, le 18 décembre 1679, une compagnie au même régiment, et il y fut fait aide-major, le 29 janvier 1682. Il servit, en 1684, au siége de Luxembourg, qui se rendit le 4 juin. Employé, en 1688, à l'armée d'Allemagne, sous M. le dauphin, il servit au siége et à la prise de Philisbourg, et y fut blessé le 29 octobre. Il se trouva à la conquête de Manheim, et à la soumission de Spire, de Worms, d'Oppenheim, de Trèves et de Fran-

(1) Dans ses Mémoires, en 2 vol. in-12, le marquis de Puységur est qualifié de lieutenant-général; mais dans l'arrêt de maintenue de noblesse rendu en sa faveur, en 1667, il n'a que la qualité de maréchal-de-camp. A cette dernière époque, huit ans s'étaient écoulés depuis que le marquis de Puységur était retiré du service, et on ne le trouve compris dans aucunes des promotions de lieutenants-généraux faites depuis lors. On voit au contraire dans les états militaires du temps, qu'à la date de sa mort il figurait encore sur la liste des maréchaux-de-camp.

kendal. Il servit en Flandre, pendant les campagnes de 1689 et 1690, et se signala à la bataille de Fleurus, le 1er juillet de cette dernière année. Nommé maréchal-général-des-logis de l'armée de Flandre, par commission du 27 avril 1671, il servit en cette qualité au siége et à la prise de Mons, le 9 avril; concourut à la prise de Hall, au commencement de juin, et à la victoire remportée à Leuse, le 18 septembre, sur le prince de Waldeck, qui conduisait l'arrière-garde de l'armée du prince d'Orange. Les soins qu'il se donna pour remplir, dans toute leur étendue, les fonctions de maréchal-des-logis de l'armée; les talens qu'il développa, et les connaissances qu'il acquit, dans l'exercice de cette charge, lui méritèrent la confiance du roi, qui le consulta toujours sur ses projets de campagne. Peu de généraux entendaient aussi bien que le marquis de Puységur, la manière de camper avec avantage, de marcher avec sûreté, et d'assurer un fourrage; aussi, quoiqu'il soit parvenu, dans la suite, aux grades de brigadier, de maréchal-de-camp et de lieutenant-général, Louis XIV ordonna qu'outre le service attaché nécessairement à ces grades, Puységur continuerait de faire les fonctions de maréchal-général-des-logis de l'armée, sous la seule autorité de celui qui la commanderait. Il servit en cette qualité, en 1692; couvrit le siége de Namur, que le roi prit le 5 juin, et celui du château, qui se rendit le 30; combattit à Steinkerque, et y fut blessé. Nommé major du régiment du Roi, le 12 avril 1693, il servit, la même année, à l'armée de Flandre, en qualité de maréchal-général-des-logis de l'armée, et se trouva aux siéges de Huy, qui capitula le 20 juillet; du château Picard, qui tint jusqu'au 23, et de sa tour, qu'on emporta d'assaut le même jour. Il se signala, le 29 juillet, à la bataille de Neerwinde, où le prince d'Orange fut battu, et couvrit ensuite le siége de Charleroi, qui se rendit le 11 octobre. Il devint lieutenant-colonel du régiment du Roi, le 26 novembre suivant; servit à l'armée de Flandre, en 1694, sous M. le dauphin, et suivit ce prince dans sa marche de Vignamont au pont d'Espierres, le 22 août. Employé à la même armée, en 1695, sous le maréchal de Villeroi,

il marcha aux siéges de Dixmude, qui fut pris le 27 juillet, et de Deinse, qui se rendit le 29. Il eut part au bombardement de Bruxelles, les 13, 14 et 15 août. Créé brigadier, le 3 janvier 1696, il servit comme maréchal-général-des-logis de l'armée de Flandre, qui se tint sur la défensive. En 1697, il couvrit le siége d'Ath, qui se rendit le 5 juin. La paix de Riswick, signée le 20 septembre, mit un terme aux hostilités. Il fut nommé gentilhomme de la manche de M. le duc de Bourgogne, le 4 juin 1698, et maréchal-général-des-logis du camp de Coudun près Compiègne, le 13 août suivant. Il fut chargé, en 1700, de plusieurs négociations auprès de l'électeur de Bavière, avec lequel il ménagea l'entrée des troupes françaises dans les places des Pays-Bas, où les Hollandais tenaient garnison. Le projet relatif à cette occupation fut si bien concerté, et conduit avec des mesures si secrètes et si justes, que, dans la nuit du 5 au 6 février 1701, le roi se vit maître de Nieuport, Ostende, Gand, Ath, Anvers, Bruxelles, Charleroi, Mons, Namur et Luxembourg. Pendant sa mission à la cour de Munich, le marquis de Puységur avait aussi négocié une ligue offensive et défensive avec les électeurs de Bavière et de Cologne. Il fut nommé, le 6 juin 1701, maréchal-général-des-logis de l'armée de Flandre, sous le maréchal de Boufflers, qui ne fit aucune expédition. Créé maréchal-de-camp, le 29 janvier 1702, il servit, par lettres du 21 avril, comme maréchal-général-des-logis de l'armée de Flandre, sous M. le duc de Bourgogne et sous le maréchal de Boufflers. Il se trouva, le 11 juin, à la défaite des Hollandais, qui perdirent 1200 hommes sous les murs de Nimègue. Employé à la même armée, et en la même qualité, sous les maréchaux de Villeroi et de Boufflers, en 1703, il contribua aux succès de la bataille d'Eckeren, gagnée sur les Hollandais, le 30 juin. Sur la fin de la même année, il passa en Espagne avec la qualité de directeur-général de l'infanterie et de la cavalerie, ayant en même temps la mission de discipliner les troupes espagnoles. Il servit ainsi, pendant trois ans, sous les maréchaux de Tessé et de Boufflers. Il se trouva au siége de Salvaterra, qui se rendit à

discrétion au roi d'Espagne, le 8 mai 1704; à celui de Segura, qui capitula le même jour; à la prise d'Idanha-Nova, le 13; de Montfanto, emporté d'emblée, le 16; du château, qui se rendit le 17, et de Castel-Branco, dont on s'empara le 23. Il fut détaché, le 24, par le maréchal de Berwick, avec un régiment de dragons et un régiment de cavalerie, pour aller à Villavelha recevoir les bateaux qu'on avait fait descendre d'Alcantara, et qui étaient destinés à former un pont sur le Tage. Ce pont ayant été achevé, on s'en servit pour assiéger Portalègre, qu'on força le 1er juin. On assiégea ensuite Castel-Vide, qu'on prit le 25. Montalvan et Marvan ouvrirent leurs portes. Le marquis de Puységur fut promu au grade de lieutenant-général, le 26 octobre de la même année. Employé en cette qualité, sous le maréchal de Tessé, en 1705, il concourut au secours donné à la ville de Badajoz, dont le marquis Das Minas fut contraint de lever le siége, le 16 octobre. Il se trouva, en 1706, à la prise de Calaceire, du Val de Robles, d'Horta, de Baltea, et du château de Miravet en Catalogne. Il servit ensuite au siége de Barcelone, qui fut levé, par le roi d'Espagne, le 23 mai. Étant rentré en France, en 1707, il servit à l'armée de Flandre, sous le duc de Vendôme, qui ne fit aucune opération. Il obtint, au mois d'octobre, le gouvernement de Condé. Il combattit à Oudenarde, sous M. le duc de Bourgogne, le 11 juillet 1708; servit sous le maréchal de Villars, à la prise de Warneton, qu'on força le 4 juillet 1709, et se trouva à la bataille de Malplaquet, le 11 septembre. Il se jeta, avec quelques troupes, dans Saint-Guilain, et empêcha les ennemis de s'emparer de cette place. Il fut employé à l'armée de Flandre, où l'on se tint sur la défensive, en 1710, et qui eut ordre de ne rien entreprendre en 1711. Il combattit à Denain, sous le maréchal de Villars, le 24 juillet 1712; servit à la prise de Marchiennes, le 30; à celle de Douai, le 8 septembre; du Quesnoy, le 4 octobre, et de Bouchain, le 19. Employé à l'armée du Rhin, sous le même maréchal, en 1713, il concourut à la soumission des villes de Spire, Worms et Kaiserslautern. Il contribua à la défaite du général Vaubonne,

dont les retranchements furent forcés le 20 septembre; à la prise de la ville de Fribourg, le 1[er] novembre, et à celle du fort et des châteaux, qui battirent la chamade le 16. On le nomma conseiller au conseil de la guerre, le 3 novembre 1715. Employé à l'armée du Rhin, sous le maréchal de Berwick, en 1733, il servit au siége de Kehl, où il ouvrit la tranchée, dans la nuit du 19 au 20 octobre. Le commandant de Kehl battit la chamade, dès le 28, à neuf heures du soir, et capitula. Le marquis de Puységur commanda en chef l'armée de Flandre, par lettres du 30 mars 1734. Il fut créé maréchal de France, le 14 juin de la même année, et nommé en cette qualité, le 1[er] mai 1735, pour commander en chef dans la Flandre, le Hainault, et sur les frontières depuis la mer jusqu'à la Meuse. Il eut aussi le commandement dans les provinces de Picardie, d'Artois et du Soissonnais, par pouvoir du 6 juin. Il conserva ce dernier commandement jusqu'à la paix. Il fut créé chevalier des Ordres du roi, le 2 février 1739, et reçu, en cette qualité, le 17 mai suivant. Il obtint le gouvernement de Bergues, le 16 mars 1743, et se démit alors de celui de Condé. Il mourut à Paris, le 15 août de la même année, dans la 89[e] année de son âge. Le marquis de Puységur, dit M. de Saint Simon dans ses mémoires (1), fut l'ami du maréchal de Luxembourg; et, en qualité de maréchal-général-des-logis de son armée, il fut l'instrument de tout ce que ce maréchal fit de beau dans ses dernières campagnes. M. de Luxembourg se reposait de tout sur lui avec une confiance entière, à laquelle Puységur répondit avec une capacité supérieure, une simplicité et une modestie qui ne se démentirent jamais, mais qui ne l'empêchaient point de dire la vérité tout haut, et de soutenir son opinion avec fermeté. A la valeur et aux talents dans toutes les parties de l'art militaire, Puységur unit toujours la probité la

(1) Les éloges du duc de Saint-Simon sont d'autant moins suspects, qu'on ne peut lui reprocher de n'avoir vu dans les hommes dont il a parlé que leurs belles qualités.

plus intacte, un grand fonds de justice, le cœur et l'esprit d'un excellent citoyen. Il devint maréchal de France, avec l'applaudissement général, et malgré le ministre qui, après une longue résistance, n'osa braver plus long-temps l'opinion publique. Le marquis de Puységur doit être regardé comme un des meilleurs officiers-généraux qu'ait eus Louis XIV, par lequel il fut honoré d'une confiance et d'une estime, partagées par toute l'armée (1). (*Chronologie militaire, tom. III, pag.* 244; *Mémoires du Pere Davrigny, Histoire militaire de Louis-le-Grand, par le marquis de Quincy; Bauclas, Gazette de France, Dictionnaire universel, par Chaudon et Delandine, tom. XIV, pag.* 430.)

DE CHASTENET (Jacques-François-Maxime), *marquis de Puységur, lieutenant-général,* fils du précédent, naquit le 22 septembre 1716. Il servit d'abord comme volontaire, sous les ordres du maréchal-des-logis de l'armée, au siége de Kehl, en 1733; à l'attaque des lignes d'Etlingen et au siége de Philisbourg, en 1734, et à l'affaire de Clausen, en 1735. On lui donna le régiment d'infanterie de Vexin, par commission du 16 avril 1738. Il servit en Flandre, en qualité d'aide-maréchal-général-des-logis de l'armée, par ordre du 21 août 1742. Aide-maréchal-général-des-logis de l'armée du Rhin, par ordre du 1er avril 1743, il combattit à Dettingen, et finit la campagne en Basse-Alsace. Aide-maréchal-général-des-logis de l'armée de Flandre, commandée par le maréchal de Saxe, le 1er avril 1744, il couvrit, avec cette armée, les siéges de Menin, d'Ypres et de Furnes, et finit la campagne au camp de Courtray. Employé comme aide-maréchal-général-des-logis de l'armée du roi, il se trouva à la bataille de Fontenoy, aux siéges des ville et citadelle de Tournay, de Dendermonde, et d'Ath, en 1745; aux siéges de Bruxelles, de la citadelle d'Anvers, de Namur

(1) Le maréchal de Puységur a laissé sur l'art de la guerre un ouvrage fort estimé, qui fut publié en 1749, in-fol° et in-8°, par le marquis de Puységur, son fils aîné. Cet ouvrage est du plus grand intérêt pour tous les militaires qui veulent connaître à fond leur profession.

et de ses châteaux, et à la bataille de Raucoux, en 1746; à la bataille de Lawfeld, en 1747, et au siége de Maestricht, en 1748. Il fut déclaré, le 1er juin 1745, brigadier, titre dont on lui avait expédié le brevet dès le 1er mai précédent. Créé maréchal-de-camp, par brevet du 10 mai 1748, et déclaré tel au mois de décembre seulement, il se démit du régiment de Vexin. Employé comme maréchal-de-camp sur les côtes de Normandie, par lettres du 31 décembre 1755, il commanda, du 16 juillet au 15 septembre 1756, le camp de Granville. Désigné pour servir à l'armée d'Allemagne commandée par le prince de Soubise, par lettres du 1er mai 1758, il quitta la Normandie, joignit l'armée au commencement de juin, et se trouva, le 23 juillet, à l'affaire de Sundershausen, où il reçut un coup de feu à la tête. Il eut, le 1er mai 1759, des lettres de service pour l'armée d'Allemagne, et obtint le grade de lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 17 décembre suivant. Il fut employé de nouveau en Normandie, par lettres du 1er mai 1761. (*Chronologie milit., tom. V, pag.* 659; *Gaz. de France.*)

DE CHASTENET (Louis-Pierre), *comte de Puységur, lieutenant-général,* d'une autre branche de la même famille que les précédents, naquit le 30 décembre 1726. Il entra au service, en qualité d'enseigne au régiment d'infanterie de Vexin, le 14 décembre 1739; fut nommé lieutenant, le 21 février 1741, et fit la campagne de Flandre, en 1742. Il leva une compagnie dans le régiment des cuirassiers du roi, par commission du 1er janvier 1743. Il commanda cette compagnie aux siéges de Menin, d'Ypres, de Furnes, et au camp de Courtray, en 1744; à la bataille de Fontenoy; aux siéges de Tournay, d'Oudenarde, de Dendermonde, et d'Ath, en 1745; au siége de Bruxelles et à la bataille de Raucoux, en 1746; à celle de Lawfeld, en 1747, et au siége de Maestricht, en 1748. Il obtint le régiment de Vexin, par commission du 1er février 1749; mais ce régiment ayant été incorporé dans celui de Vermandois, par ordonnance du 10 février suivant, le comte de Puységur fut attaché au régiment des grenadiers de France, par ordre du 20 du même

mois, et obtint le régiment d'infanterie de Forez, le 22 avril 1756. Devenu colonel-lieutenant du régiment Royal Comtois, par commission du 4 mars 1757, il se démit de celui de Forez et commanda le régiment Royal-Comtois aux camps de Closterseven et de Zell, la même année; à la retraite de l'électorat d'Hanovre, et à la bataille de Crewelt, en 1758. Il rentra en France avec son régiment, au mois de septembre de la même année, et servit en Flandre, en 1759 et 1760. Créé brigadier, par brevet du 20 février 1761, il continua de servir en Flandre. Nommé colonel du régiment de Normandie, par commission du 1er février 1762, il se démit du régiment Royal-Comtois, et commanda le régiment de Normandie sur les côtes pendant la campagne. On le déclara, au mois de mars 1763, maréchal-de-camp, avec rang du 25 juillet 1762. Il se démit alors du régiment de Normandie. Il fut créé grand'croix de l'ordre royal de Saint-Louis, le 25 août 1780, et promu au grade de lieutenant-général, le 5 décembre 1781. Il fut appelé par le roi Louis XVI au ministère de la guerre, le 30 novembre 1788, et en remit le portefeuille au duc de Broglie, le 12 juillet 1789. Il fut l'un des secrétaires-d'état envoyés par le roi à l'assemblée nationale, dans le courant de ce mois. Son attachement à la personne de Louis XVI le porta à rester constamment près du monarque dans tous les moments de dangers, et il commanda même une des compagnies de gentilshommes qui se réunirent, le 10 août 1792, pour défendre ce souverain. Le comte de Puységur ne quitta la France qu'après la mort de Louis XVI. Il mourut en émigration quelques années après. (*Chronologie militaire, tom. VII, pag.* 588; *états militaires, annales du temps.*)

DE CHASTENET (Barthélemy-Athanase-Hercule), *vicomte de Puységur, maréchal-de-camp,* frère du précédent, naquit le 23 novembre 1729. Il fut fait lieutenant en second au régiment d'Angoumois, en juillet 1740, et devint lieutenant, en 1742. Il passa enseigne au régiment de Vexin, le 12 mars 1744, y fut nommé capitaine, le 11 avril de la

même année, et aide-major, le 15 juin 1747. Il avait été blessé au siége de Mons, en 1746. Il obtint une aide-majorité dans le régiment de Vermandois, lorsque celui de Vexin y fut incorporé, en 1749. Il fut fait capitaine réformé à la suite du régiment Royal-Comtois, en 1756, et créé chevalier de Saint-Louis, la même année. Il fit partie de l'expédition de Minorque, et y fut blessé. Nommé aide-major-général de l'armée d'Allemagne, il en remplit les fonctions depuis le mois de mars 1757 jusqu'au 22 janvier 1761. On le nomma colonel d'un régiment de grenadiers royaux, par commission du même jour 22 janvier 1761, et il passa colonel d'un régiment (depuis Vivarais), par autre commission du 20 février suivant. Il fut créé brigadier d'infanterie, le 22 janvier 1769, et maréchal-de-camp, le 1er mars 1780. (*Etats militaires.*)

DE CHASTENET (Armand-Marc-Jacques), *marquis de Puységur, maréchal-de-camp*, fils du précédent, naquit à Paris, le 1er mars 1751. Il entra, en 1768, dans le corps royal de l'artillerie. L'intérêt que prenaient à sa famille le maréchal et le comte de Broglie, lui procurèrent l'avantage de sortir de bonne heure de la ligne d'avancement ordinaire, et de parcourir très-rapidement les rangs, qui, à cette époque, occupaient ordinairement la moitié de la vie, dans la carrière militaire. Il obtint, à l'âge de 27 ans, le rang de colonel, mais sous la condition, qu'avant d'en remplir les fonctions, il passerait un certain nombre d'années à compléter son instruction dans tous les grades intermédiaires. En 1782, il fit la campagne d'Espagne, et remplit les fonctions de major de tranchée au siége de Gibraltar. Il fut nommé, en 1786, commandant du régiment d'artillerie de Strasbourg. Il obtint, en 1789, le commandement de l'école d'artillerie de la Fère, et fut élevé, la même année, au grade de maréchal-de-camp. Il donna sa démission du service militaire, en 1792, et se retira dans ses foyers. Ayant été accusé de correspondance avec ses frères, qui étaient émigrés, il fut arrêté, et resta en détention pendant deux ans à Soissons, avec sa femme et ses enfants.

Rendu à la liberté après le 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799), il fut nommé maire de la ville de Soissons, et remplit cette charge jusqu'en 1805, époque à laquelle il s'en démit. Depuis lors, il se livra avec beaucoup d'ardeur à la pratique de la science qui a pour objet le magnétisme animal, et fit paraître sur ce sujet plusieurs ouvrages, depuis 1805 jusqu'en 1814. Il est également auteur de plusieurs productions dramatiques, et entre autres du *Juge bienfaisant*, comédie jouée avec succès sur le théâtre de l'Odéon, en 1799. (*Etats militaires, annales du temps.*)

DE CHASTENET (Jacques-Maxime-Paul), *comte de Puységur, maréchal-de-camp*, frère puîné du précédent, naquit le 15 septembre 1755. Il servait avant la révolution. Ayant émigré, en 1791, il fut employé au service de Portugal, avec le grade de colonel dans l'état-major de l'armée. Il rentra ensuite en France, et y demeura caché chez son frère aîné. En 1814, il était domicilié à Bordeaux, et il fut un des habitants de cette ville qui y contribuèrent le plus à l'entrée de M. le duc d'Angoulême. Il fut créé maréchal-de-camp, dans les premiers mois de cette même année, et obtint le grade de lieutenant-général, le 22 juin. En mars 1815, étant alors inspecteur des gardes nationales du département de la Gironde, il montra le plus grand dévouement à la cause des Bourbons lors de l'invasion de Buonaparte. Il avait été nommé capitaine des gardes de S. A. R. MONSIEUR, en 1814. Il fut fait gouverneur de la 9e division militaire, en 1816, et mourut dans l'exercice de cette charge, en mars 1820. (*Etats militaires, Moniteur, annales du temps.*)

DU CHATEAU DE LA BARRE (Antoine), servait, dès 1665, dans la 1re compagnie des mousquetaires. Il était parvenu, en passant par les grades de sous-brigadier et de brigadier, à celui de premier maréchal-des-logis de la même compagnie, lorsqu'il fut pourvu de la lieutenance de la compagnie colonelle du régiment des gardes-françaises, le 20 avril 1683. A cette époque, il s'était trouvé à toutes les actions de guerre des campagnes précédentes avec la

première compagnie des mousquetaires, et était entré l'un des premiers dans Valenciennes, lorsque cette compagnie s'en empara par assaut. Il devint capitaine-lieutenant de la compagnie colonelle du régiment des gardes françaises, le 6 janvier 1686. Il commanda cette compagnie à l'attaque de Valcourt, en 1689; à la bataille de Fleurus, en 1690; au siége de Mons et au combat de Leuze, en 1691; au siége de Namur et au combat de Steinkerque, en 1692; à la bataille de Nerwinde et au siége de Charleroi, en 1693. et enfin au bombardement de Bruxelles, en 1695. Il fut créé commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 8 janvier 1702. Nommé brigadier d'infanterie, le 29 du même mois, il se trouva au combat de Nimègue, la même année, et à celui d'Eckeren, en 1703. Il obtint le grade de maréchal-de-camp, le 26 octobre 1704; servit en cette qualité à l'armée de Flandre, en 1705, et combattit à Ramillies, en 1706. Il commandait encore la compagnie colonelle du régiment des gardes-françaises, lorsqu'il mourut, au mois de février 1707, à l'âge de 76 ans. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 564; *Gazette de France.*)

DE CHATEAUNEUF (Claude-Annet), *chevalier*, puis *comte d'Apchier, lieutenant-général,* naquit le 14 juin 1693. Il entra au service, comme sous-lieutenant, au régiment Dauphin artillerie, en 1707; servit à l'armée du Dauphiné, et contribua à la défense de Toulon. Il passa cornette au régiment du mestre-de-camp-général des dragons, au mois de septembre de la même année; mais il rentra dans le régiment Dauphin, y obtint une lieutenance au mois de juin 1708, et combattit à Oudenarde. Il servit à l'armée du Rhin, depuis 1709 jusqu'en 1712. Devenu capitaine au régiment de Belle-Ile, par commission du 14 mars 1713, il servit aux siéges de Landau et de Fribourg. Ce régiment ayant été licencié le 10 novembre de la même année, le chevalier d'Apchier fut mis capitaine réformé à la suite du régiment mestre-de-camp-général des dragons, par ordre du 6 mars 1714. Il passa capitaine en second dans le régiment d'Orléans-

Dragons, le 5 avril 1718, lors de la création de ce corps. On lui donna la charge de troisième enseigne de la compagnie de gendarmes de la garde du roi, par brevet du 20 décembre 1719, et il eut celle de mestre-de-camp de cavalerie, par commission du même jour. Il devint deuxième enseigne de sa compagnie, le 27 mai 1725; deuxième sous-lieutenant, le 10 mai 1726, et premier sous-lieutenant, le 10 mai 1732. Créé brigadier de cavalerie le 20 février 1734, et employé, en cette qualité, à l'armée du Rhin, par lettres du 1er avril suivant, il se trouva à l'attaque des lignes d'Etlingen, et au siége de Philisbourg. Il fut promu au grade de maréchal-de-camp le 1er mars 1738, et se démit de sa lieutenance de la compagnie des gendarmes, au mois d'octobre 1739. Employé à l'armée de Bavière, en 1741, il marcha avec la deuxième division des troupes qui partirent de Landau le 23 septembre; se trouva à la prise de Prague; au fameux bivouac de Pisseck; au combat de Sahay; et à la levée du siége de Frawenberg. Il commandait la réserve, lorsque l'armée se retira sous Prague, et il concourut à la défense de cette place. Il en sortit le 16 décembre 1742, en même temps que toute l'armée, et rentra en France, au mois de février 1743, avec la troisième division. Employé à l'armée du Rhin, sous le maréchal de Noailles, en 1743, il combattit à Dettingen, finit la campagne, en Alsace, sous le même maréchal, et fut employé à Dunkerque, par lettres du 1er janvier 1744. Il servit à l'armée de Flandre, sous le maréchal de Saxe, par lettres du 18 avril de la même année. Promu au grade de lieutenant-général, le 2 mai suivant, il couvrit, avec l'armée, le siége de Menin, après lequel il fut déclaré lieutenant-général. Employé en cette qualité, par lettres du 7 juin, il couvrit les siéges d'Ypres et de Furnes; finit la campagne au camp de Courtray; fut employé à Lille, par lettres du 1er février 1745; servit à l'armée du roi, par lettres du 1er avril; se trouva au siége de Tournay, et combattit à Fontenoy, où il fut blessé. On le créa chevalier des Ordres du roi le 1er janvier 1746, et il fut reçu, en cette qualité, le 2 février. Il prit alors le titre de comte d'Apchier. Employé à l'armée du

Rhin, par lettres du 1er mai, il se trouva au siége de Namur et à la bataille de Raucoux. Il partit, avec le maréchal de Saxe, pour les Pays-Bas, le 1er mars 1747; fut employé à l'armée du roi, par lettres du 1er mai suivant; combattit à Lawfeld, au mois de juillet, et servit, sur la frontière du Piémont, depuis le 1er avril 1748, jusqu'au 28 février 1749. Il mourut le 12 février 1753. (*Chronologie militaire, tom. V, pag.* 301; *Gazette de France, annales du temps.*)

DE CHATEIGNER-D'ANDONVILLE (Louis-François), *maréchal-de-camp*, fut fait sergent de bataille, pour l'armée de Flandre, le 29 mai 1651. Il obtint le grade de maréchal-de-camp, par brevet du 21 novembre suivant; servit en Flandre, pendant toutes les campagnes de cette époque, et fut pourvu, par commission du 31 décembre 1657, du régiment d'infanterie de son nom, qui vaquait par la mort du marquis de Bougy. Il continua son service en Flandre jusqu'à la paix, après laquelle on licencia son régiment, le 12 décembre 1659. Il mourut vers 1666. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 326; *annales du temps.*)

DU CHATELIER-BARLOT (Léon), *maréchal-de-camp*, naquit le 14 mars 1582. Il servit, dès 1594, comme volontaire, dans la compagnie d'hommes d'armes de Pernes; se trouva au siége de Laon, et au combat de Fontaine-Française, en 1595. Au commencement de 1597, il monta à cheval, avec la noblesse du Poitou, pour conserver cette province au roi, et la préserver des incursions des troupes du duc de Mercœur. Il se rendit ensuite au siége d'Amiens. Il suivit le roi, en 1609, au voyage de Donchery, et obtint, en 1610, une compagnie dans le régiment qui devait être levé pour M. le dauphin. La mort du roi fit cesser toutes les levées. Du Chatelier-Barlot accompagna, en 1612, le duc de Mayenne, qui allait chercher l'infante d'Espagne. Il leva, par commission du 30 octobre 1615, un régiment d'infanterie de son nom, avec lequel il servit en Guienne, en 1616, et qui fut licencié le 1er mai 1617, après la mort du maréchal d'Ancre. Ce régiment fut rétabli le 26 février 1619, à

l'occasion des nouveaux troubles qui s'élevèrent, mais qui cessèrent la même année. Le régiment fut licencié, de nouveau, le 2 juin, rétabli le 5 juillet 1620, et marcha, sous les ordres de du Chatelier-Barlot, aux siéges de Saint-Jean-d'Angely, de Clérac, de Montauban, et de Monheurt, en 1621. Du Chatelier, étant passé en Poitou, s'enferma dans Fontenay-le-Comte, pour le défendre contre Soubise, à la défaite duquel il contribua beaucoup. La paix ayant été faite avec les protestants, son régiment fut encore licencié, le 14 février 1623. Il eut la commission de faire exécuter, en Poitou, les édits et déclarations rendus à l'occasion de la paix. Créé maréchal-de-camp, le 26 novembre 1625, il fut employé, en Poitou et en Aunis, contre les Rochelais. Il rétablit, le 1er avril 1627, son régiment, qui servit au siége de la Rochelle. Après la prise de cette place, le roi lui donna, par commission du 15 novembre 1628, le régiment d'Artois, dans lequel on incorpora celui de du Chatelier. Il se trouva, le 6 mars 1629, à l'attaque du Pas-de-Suze, et revint, avec le roi, au siége de Privas, en 1630. Il retourna en Savoie, avec son régiment, et se distingua à la prise de la ville de Conflans, devant laquelle il ne fut arrêté ni par les rochers escarpés, ni par les précipices dont elle est environnée. Il servit aux siéges de Miollens et de Montmélian; combattit à Veillane ; contribua à la prise de Casal, et rentra en France, après la paix de Querasque, en 1631. Il se rendit en Provence, sous les ordres du maréchal de Vitry; y concourut à la prise de Berganson et de Saint-Tropez; combattit à Castelnaudary, le 1er septembre 1632, et s'empara, après cette bataille, des villes de Pézénas et de Béziers. Employé, en 1633, à l'armée des frontières d'Allemagne, sous le marquis de Saint-Chamond, il chassa les troupes allemandes et espagnoles de la ville de Trèves, et enleva, par escalade, celle de Fredembourg, où il entra le premier, à la tête de six compagnies de gardes-françaises. Il commanda dans cette dernière place, jusqu'à ce que le roi y eût nommé un gouverneur. Il se démit, au mois de juillet 1634, de son régiment, et demeura chez lui pendant la campagne. Employé, en 1635, à l'armée de Flandre, sous

les maréchaux de Châtillon et de Brézé, il combattit, avec la plus grande distinction, à Avein; servit au siége de Louvain, et rentra en France avec le maréchal de Châtillon, au commencement de l'année 1636. Il leva, le 1[er] août de la même année, un régiment d'infanterie, sous le nom de Poitou, et le commanda en Poitou jusqu'en 1645, époque à laquelle il s'en démit en faveur de son fils. Il ne servit plus, et mourut en 1646. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 87.)

DE CHATELIER-BARLOT (René), *maréchal-de-camp*, fils du précédent, fut nommé capitaine au régiment d'infanterie de Poitou, lors de la création de ce corps, le 1[er] août 1636. Il servit en Poitou jusqu'en 1645, époque à laquelle il fut pourvu de ce régiment, sur la démission de son père. Il avait été employé comme aide-de-camp des armées du roi, depuis le 10 mars 1643. Il se démit de son régiment, au mois d'avril 1648, et obtint le grade de maréchal-de-camp, par brevet du 7 novembre 1651, où il est seulement qualifié ci-devant mestre-de-camp d'un régiment d'infanterie. Il résida en Poitou jusqu'à sa mort. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 323.)

DE CHATILLON (Gaucher), *connétable de France*, avait passé par tous les grades de la milice, lorsqu'il fut créé connétable de Champagne, en 1286. Il commanda, depuis cette époque et jusqu'à sa mort, les troupes de cette province, partout où elles se trouvèrent. Il rendit au roi un service signalé, en mettant en fuite l'armée de Henri, comte de Bar, gendre du roi d'Angleterre, qui était entrée en Champagne, en 1291. Il combattit en héros à la funeste bataille de Courtray, le 11 juillet 1302. La valeur et l'expérience qu'il déploya dans cette occasion fixèrent le choix du roi Philippe-le-Bel, qui nomma Chatillon connétable de France, aussitôt que ce prince eut connu la mort de Raoul de Nesle, tué à cette bataille. Le roi lui fit don de la terre de Château-Porcien, qui fut érigée en comté, par lettres du 24 octobre 1303. Le courage et la valeur de Chatillon éclatèrent de nouveau au combat de Mons-en-

Puelle, le 18 août 1304, et contribuèrent beaucoup à la victoire qui y fut remportée sur les Flamands. Dans cette journée, les ennemis étant parvenus à enlever deux quartiers, et à pénétrer dans la tente du roi, le désordre se mit dans l'armée française, et l'on croyait tout perdu, lorsque Chatillon arriva avec la gendarmerie, et passa sur le ventre aux Flamands qu'il mit en fuite. Il fit couronner à Pampelune, le 1er octobre 1307, comme roi de Navarre, Louis, fils aîné de Philippe IV. Louis, étant devenu roi de France, sous le nom de Louis X, confia les plus importantes affaires du royaume à Gaucher de Chatillon. Le connétable assista au sacre de Philippe-le-Long, le 9 janvier 1317. Il assista aussi, en 1322, à celui de Charles-le-Bel, qui le choisit, au mois d'octobre 1324, pour un de ses exécuteurs testamentaires. Il signa, comme commissaire au nom du roi Charles-le-Bel, les traités de paix conclus avec Édouard II, roi d'Angleterre, les 31 mai 1325 et 31 mars 1326. Il commanda l'armée française à la bataille de Montcassel, le 22 août 1328 : les ennemis y furent complétement défaits. Il mourut, en 1329, âgé de 80 ans (1). (*Chronologie militaire*, *tom. I*, *pag.* 80; *Vie des hommes illustres*, *tom. VII*, *pag.* 215; *Histoire de la maison de Chatillon*, *Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, *Biographie universelle*, *ancienne et moderne*, *tom. VIII*, *pag.* 266.)

DE CHATILLON (Hugues), *comte de Dampierre*, d'une autre branche de la famille du précédent, fut pourvu de la charge de *grand-maître des arbalestriers*, le 14 octobre 1364. (*Chronologie militaire*, *tom. III*, *pag.* 471; *Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, *tom. VIII*.)

---

(1) On trouve dans les registres du parlement et dans le recueil des ordonnances, par Secousse, plusieurs arrêts, lettres-patentes et ordonnances des années 1303 et 1317, où il est fait mention du connétable de Chatillon.

DE CHATILLON (Alexis-Magdeleine-Rosalie, *duc*), *pair de France, lieutenant-général*, d'une autre branche de la famille des précédents, naquit le 24 septembre 1690, et fut d'abord connu sous le nom de chevalier de Chatillon. Il fit la campagne de 1703 dans les mousquetaires, et se trouva au combat d'Eckeren. Il prit le nom de comte de Châtillon, et obtint un régiment de dragons de son nom, à la mort de son frère aîné, par commission du 13 octobre de la même année. Il commanda ce régiment à l'armée de Savoie, sous le duc de la Feuillade, et servit à la réduction des Vaudois, des vallées de Saint-Martin et de Saint-Germain, et à l'attaque des retranchements de la vallée d'Aoste. Il se trouva à la soumission de la ville de ce nom, en 1704; au siége de Chivas, en 1705; au siége de Turin et au combat qui se donna sous cette place, en 1706. Il servit en Languedoc, en 1707 et 1708, et à l'armée du Dauphiné, en 1709. Employé en Languedoc, en 1710, il y contribua à chasser les Anglais de cette province. Il passa à l'armée de Flandre, en 1711; servit à l'attaque des retranchements de Denain; au siége de Douai, du Quesnoy et de Bouchain, en 1712. Il fut créé brigadier, par brevet du 6 octobre de cette année. Le grand bailliage et la préfecture royale d'Haguenau furent érigés en fief masculin pour lui et ses enfants mâles en survivance du duc de Mazarin, par provisions données au mois d'avril 1713. Il servit, cette année, aux siéges et à la prise de Landau et de Fribourg. On lui donna, par commission du 23 décembre, le régiment de dragons (depuis Chabrillant), et il se démit alors de celui qu'il avait. On le créa successivement inspecteur-général de la cavalerie et des dragons, par commission du 12 février 1714, et commissaire-général de la cavalerie, par provisions du 26, en se démettant de son régiment de dragons. Il fut fait mestre-de-camp-général de la cavalerie, le 5 février 1716. Promu au grade de maréchal-de-camp, par brevet du 1er février 1719, il se démit de l'inspection-générale de la cavalerie, au mois de mars 1720, et fut nommé chevalier des Ordres du roi, le 2 février 1731. Employé à l'armée d'Italie, par

lettres du 6 octobre 1733, il servit aux siéges et à la prise de Gerra-d'Adda, de Pizzighitone et du château de Milan, en novembre et décembre de la même année. Il se trouva au siége et à la prise des ville et château de Tortone, au mois de janvier 1734, et combattit à Parme, au mois de juin suivant. Créé lieutenant-général, le 1er août, il commanda la cavalerie à la bataille de Guastalla; y chargea deux fois celle des ennemis; la repoussa; et, en la poursuivant après la seconde charge, reçut dans la jambe un coup de fusil, dont il eut beaucoup de peine à guérir. Il continua d'être employé à l'armée d'Italie, par lettres du 1er mai 1735; y concourut à la prise du château de Gonzague, et à celle de Reggiolo et de Révéré : la paix se fit au mois d'octobre. Le comte de Chatillon fut nommé gouverneur de M. le dauphin, premier gentilhomme de sa chambre et grand-maître de sa garde-robe, par provisions du 12 novembre 1735 : il en prêta serment le même jour. Créé duc et pair de France, par lettres du mois d'avril 1736, il prit le nom de duc de Châtillon, et fut reçu au parlement en cette qualité, le 11 mai suivant. On lui donna la lieutenance-générale au gouvernement de Bretagne, à la mort du comte de Châteauregnault, par provisions du 4 mai 1739. Il accompagna M. le dauphin à Metz, en 1744, et se retira du service, peu après ce voyage. Il mourut à Paris, le 15 février 1774, à l'âge de 63 ans. (*Chronologie militaire, tom. V, pag. 174; mémoires du temps, Gazette de France.*)

DE CHATILLON, *voyez* COLIGNY, *et* DU PLESSIS.

DE LA CHATRE-NANÇAY (Edme), *marquis de la Châtre, colonel-général des Suisses et Grisons*, était maître de la garde-robe du roi, lorsque la reine lui procura l'agrément de la charge de colonel-général des Suisses et Grisons, vacante par la mort du marquis de Coislin. Les provisions de cette charge lui furent expédiées à Paris, le 18 janvier 1643. S'étant lié, la même année, avec le duc de Beaufort, chef de la cabale dite *des importants*, il fut enveloppé dans la disgrâce qu'encourut ce duc, et contraint de donner sa démission de la charge de colonel-général des

Suisses. On lui donna, le 12 octobre de la même année, un brevet de retenue de 66000 livres qu'il avait payées pour cette charge, au-delà des 400,000 livres dont il devait être remboursé par le maréchal de Bassompierre. Il se retira alors de la cour. En 1645, il alla servir comme volontaire dans l'armée d'Allemagne, commandée par le duc d'Enghien; se distingua à la bataille de Nortlingue, le 3 août; y reçut un coup de pistolet à la tête, et fut fait prisonnier de guerre. Il paya sa rançon et se rendit à Philisbourg, où il mourut des suites de sa blessure, le 3 septembre de la même année. (*Chronologie militaire, tom. III, pag.* 569; *Histoire militaire des Suisses; Gazette de France.*)

DE LA CHATRE (Louis-Charles-Edme, *marquis*), *lieutenant-général*, petit-fils du précédent, fut d'abord nommé enseigne de la compagnie colonelle du régiment du Roi, le 7 mai 1680. Devenu capitaine au même régiment, le 25 juillet 1682, il servit en cette qualité au siége de Courtray; à la prise de Dixmude; au bombardement d'Oudenarde, en 1683, et au siége de Luxembourg, en 1684. Il obtint pendant ce siége un régiment d'infanterie (depuis Montrevel), vacant par la mort du marquis d'Humières, par commission du 17 mai, et continua de servir au siége de Luxembourg, à la tête de ce régiment (1). Il servit sous M. le dauphin, aux siéges et à la prise de Philisbourg, de Manheim et de Franckendhal, en 1688; à l'armée d'Allemagne, sous le maréchal de Duras, en 1609; commanda, le 26 août, une des attaques de Kockein; servit à l'armée de Flandre, sous le maréchal de Luxembourg, en 1690; et combattit à Fleurus. Il fut employé à l'armée d'Allemagne, sous le maréchal de Lorges, en 1691 et 1692. Créé brigadier d'infanterie, le 30 mars 1693, il servit d'abord à l'armée de la Moselle sous M. le dauphin, puis à l'armée d'Allemagne. Il continua de servir à cette dernière armée sous

(1) Le marquis de la Châtre remporta le prix à la course de bagues, dans un carousel que le roi donna à Versailles, le 29 mai 1686.

les maréchaux de Lorges et de Joyeuse, en 1694 et 1695; fut employé à l'armée de Flandre, sous le maréchal de Villeroy, en 1697; au camp de Coudun, près Compiègne, par lettres du 13 août 1698; et à l'armée de Flandre, sous le maréchal de Boufflers, par autres lettres du 6 juin 1701. Promu au grade de maréchal-de-camp, le 29 janvier 1702, il se démit alors de son régiment. Employé à l'armée de Flandre, sous M. le duc de Bourgogne, par lettres du 21 avril, il concourut à la défaite des Hollandais, sous Nimègue. Il servit à la même armée, sous les maréchaux de Villeroy et de Boufflers, en 1703; combattit à Eckeren, où les Hollandais furent battus, et continua de servir à cette armée, sous le maréchal de Villeroy, en 1704. Créé lieutenant-général, le 26 octobre de cette dernière année, il servit en cette qualité sous le maréchal de Villars, en 1705; à l'armée de Flandre, sous le maréchal de Villeroy, en 1706; et combattit à Ramillies. Il fut employé à l'armée du Rhin, sous le maréchal de Villars, en 1707; sous le maréchal de Berwick, en 1708; sous le maréchal d'Harcourt, en 1709 et 1710, et sous les maréchaux d'Harcourt et de Besons, en 1711 et 1712. On lui donna, par provisions du 12 avril de cette dernière année, le gouvernement du fort Pequay; et il conserva cette charge jusqu'à sa mort, qui eut lieu à Paris, le 10 septembre 1730. Il était alors âgé de 69 ans. (*Chronologie militaire, tom. IV, pag.* 553; *mémoires du temps, Gazette de France.*)

DE LA CHATRE-NANÇAY (Charles-Louis), *marquis* de la Châtre, petit-fils du précédent, fut d'abord fait gouverneur du fort Pequay, à la mort de son père (1), par provisions du 15 août 1734. Il entra cornette au régiment de dragons de Nicolai, le 15 août 1739; suivit ce régiment à l'armée du Bas-Rhin, en 1741; passa l'hiver en Westphalie, sous

(1) Louis-Charles, marquis de la Châtre, père de Charles-Louis de la Châtre-Nançay, était brigadier d'infanterie et colonel du régiment de Béarn, lorqu'il fut tué à la bataille de Parme, le 29 juin 1734.

les ordres du maréchal de Maillebois; marcha avec l'armée, sur la frontière de la Bohême, en 1742, et se trouva à plusieurs escarmouches, ainsi qu'à la défense de plusieurs postes importants. Il obtint, le 27 mai 1743, une compagnie dans le même régiment, avec lequel il rentra en France, au mois de juillet suivant. Devenu colonel du régiment de Cambrésis, le 23 août de la même année, il le commanda pendant le reste de la campagne, en Haute-Alsace, sous les ordres du maréchal de Coigny, et contribua à la défaite de 3000 ennemis, à Rhinvillers. Il se trouva, en 1744, à l'attaque de Weissembourg, à l'affaire d'Haguenau, au siége de Fribourg, et passa l'hiver sur le Bas-Rhin, où il fit la campagne de 1745. Employé sous les ordres du prince de Conti, en 1746, il fit partie du détachement commandé par le comte d'Estrées, et qui marcha du camp sous Maubeuge jusqu'à Herrenthals, en Brabant, d'où il revint investir la ville de Mons, le 7 juin. Le marquis de la Châtre servit avec son régiment au siége de cette place; à celui de Charleroy; aux siéges des ville et château de Namur, et combattit à Raucoux, au mois d'octobre. Il fut détaché, en novembre, pour passer à l'armée d'Italie, qu'il rejoignit au mois de janvier 1747, et contribua, pendant le reste de la campagne de cette année, à chasser les ennemis de la Provence. Il servit, en 1747, aux siéges des places du comté de Nice, à ceux de Villefranche et de Montalban. Il marcha ensuite au siége de Vintimille, et se trouva aux deux combats qui se donnèrent sous cette place, au mois d'octobre. Créé brigadier d'infanterie, le 18 janvier 1748, il continua d'être employé à l'armée d'Italie; mais elle ne fit aucune opération, la paix ayant été conclue vers ce temps. Il reçut la croix de Saint-Louis, des mains du roi, le 4 janvier 1755. On l'employa en Bretagne, par lettres du 18 juin 1756. Le régiment de Cambrésis étant parti, au mois de mars 1757, pour l'armée d'Allemagne, le marquis de la Châtre fut employé à cette armée, par lettres du 18 mars; se trouva à la bataille d'Hastembeck; à la prise de plusieurs places de l'électorat de Hanovre, et rentra en France au mois de février 1758. On l'employa de nouveau

en Bretagne, par lettres du 18 avril de la même année, et il eut, le même jour, un ordre pour commander dans le comté Nantais et dans les évêchés de Saint-Malo, Dol, Vannes et Rennes. Il se démit de son régiment, le 7 mai suivant. Il concourut, la même année, à la défaite des Anglais à Saint-Cast, et y fut blessé à une jambe. En considération des services qu'il avait rendus dans cette affaire, il fut nommé maréchal-de-camp le 16 octobre. Le roi le créa lieutenant-général, par pouvoir du 25 juillet 1762. On ignore la date de sa mort. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 46; *Gazette de France.*)

DE LA CHATRE (Claude-Louis, *comte*), puis *duc de la Châtre, pair de France, lieutenant-général*, fils du précédent, naquit à Paris, le 30 septembre 1745. Il fut fait lieutenant d'infanterie, en mars 1761, lieutenant des carabiniers, en décembre 1763, et capitaine au même corps, en 1764. On le nomma colonel aux grenadiers de France, en janvier 1770; colonel dans le régiment de Royal-Vaisseaux, en juillet 1771, et mestre-de-camp-commandant au régiment des dragons de MONSIEUR, le 24 février 1774. Il fut créé chevalier de Saint-Louis, le 1er mars 1779, et nommé, dans la même année, l'un des premiers gentilshommes de la chambre de MONSIEUR (aujourd'hui Louis XVIII). Il était alors grand d'Espagne de la seconde classe et chevalier de la Toison-d'Or. On le fit brigadier de dragons, le 5 décembre 1781, et maréchal-de-camp, le 9 mars 1788. Il était grand-bailli d'épée du Berri, lorsque la révolution française éclata, en 1789. Il fut élu, la même année, député de la noblesse de cette province aux états-généraux. Il signa les protestations des 12 et 15 septembre 1791, contre les opérations de l'assemblée nationale; émigra après la session de 1791, et accompagna MONSIEUR, qui l'honorait d'une confiance particulière. Il servit, en 1792, sous les ordres des princes, frères de Louis XVI, et leva, en 1793, un régiment de son nom, qui fut aussi connu sous celui de Loyal-Émigrant. Il commanda ce corps, qui fit partie de l'expédition de Quiberon, et à la tête duquel il se signala par

plusieurs actions d'éclat. Son régiment ayant été licencié, en 1802, il se retira à Londres, où il jouit du traitement de colonel de l'armée britannique. Ayant été accrédité, en 1805, par S. M. Louis XVIII auprès de la cour d'Angleterre, il remplit pendant long-temps cette mission honorable. En 1814, après le rétablissement des Bourbons sur le trône de France, le comte de la Châtre resta en Angleterre avec le titre d'ambassadeur de France, et fut promu au grade de lieutenant-général, le 22 juin de la même année. Il fut créé pair de France, le 17 août 1815. Il revint en France, en avril 1816, et fut nommé l'un des premiers gentilshommes de la chambre du roi, ministre-d'état, et membre du conseil-privé de S. M., le 18 juin suivant. Il prêta serment, en qualité de pair de France, le 6 novembre de la même année. Le roi le créa duc, par ordonnance du 31 août 1817. Il signa, avec la permission de S. M., le 29 septembre 1820, l'acte de naissance de S. A. R. Mgr. le duc de Bordeaux, et fut nommé chevalier-commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, le 30 du même mois. Le duc de la Châtre est aussi chevalier des ordres de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel. (*États militaires, Moniteur, annales du temps.*)

DE LA CHATRE (Claude, *baron*), *maréchal de France*, d'une seconde branche de la famille des précédents, fut élevé page du connétable Anne de Montmorency; se trouva au siége de Thionville, en 1558, et à la bataille de Dreux, en 1562. Il était gentilhomme ordinaire du roi, dès le mois de décembre 1565. Il fit, pendant la campagne de 1567, en Piémont, les fonctions de colonel-général de l'infanterie, sous le duc de Nevers, en l'absence du comte de Brissac, et par commission du 5 avril. On le créa lieutenant-général au gouvernement de Touraine, et des bailliages de Blois et d'Amboise, des villes de Loches, Châtillon, Busançais, Loudun et pays Loudunois, sous le prince-dauphin, par provisions données à Paris, le 14 avril 1568, registrées au parlement de Paris, le 26 du même mois. Il fut le premier établi gouverneur et lieutenant-général du

Berri, et gouverneur particulier de la ville de Bourges, par provisions données au château de Boulogne le 22 juillet de la même année. Il eut le commandement de l'armée en Berri, par les mêmes provisions. Il entreprit, en janvier 1569, le siége de Sancerre, qu'il fut obligé de lever le 1er février, après deux assauts, dans lequel les calvinistes, qui défendaient la place, lui tuèrent 500 hommes. Sur la fin de la même année, il prit aux religionnaires les places de Menneton, Châteauneuf et Baugy en Berri, et manqua Lignières. Les calvinistes, ayant compté surprendre Bourges, au moyen des intelligences qu'ils avaient dans la ville, se présentèrent à cet effet; mais le baron de la Châtre tua quinze officiers religionnaires, qui étaient descendus dans le fossé, fit plusieurs autres prisonniers, écarta à coups de canon 1200 chevaux et 2000 hommes de pied qui les suivaient, et sauva ainsi la ville de Bourges. Il se signala au combat d'Arnay-le-Duc, en 1570, dans l'attaque d'un moulin voisin de la ville. Les calvinistes défendirent cette position avec une opiniâtreté qui ne put être vaincue par tous les efforts que firent les catholiques. Il investit de nouveau la ville de Sancerre, le 3 janvier 1573; mais la fureur avec laquelle les bourgeois et les paysans, qui étaient entrés dans cette place, repoussèrent plusieurs assauts, détermina le baron de la Châtre à convertir le siége en un long blocus, et à prendre le parti de réduire la place par famine. Sa vigilance fut si grande qu'aucun secours n'y put entrer. Les malheureux assiégés, retenus dans une fanatique opiniâtreté par les prédications de leurs ministres, ne capitulèrent qu'au bout de 19 mois, après avoir souffert toutes les extrémités de la plus affreuse disette (1). Le baron de la Châtre fut envoyé avec le caractère d'ambassadeur près de la reine d'Angleterre, en 1575. Il se démit,

(1) On ne peut lire sans frémir les détails de l'horrible position dans laquelle se trouvèrent ces assiégés; nous n'en citerons qu'un seul. Un père et une mère salèrent le corps de leur fille, morte de faim, et s'en nourrirent.

au mois de mai 1576, du gouvernement du Berri, lorsqu'on donna le duché de ce nom à François de France, alors duc d'Alençon, et depuis duc d'Anjou. Il avait été créé chevalier de l'ordre du Roi, lorsqu'il commanda, sous le duc d'Alençon, le siége de la Charité-sur-Loire, dont il s'empara en 1577. Il suivit ce même prince aux Pays-Bas, en 1578 et 1581. On le rétablit dans le gouvernement du Berri, après la mort du duc d'Anjou, par provisions données à Saint-Germain-en-Laye, le 8 juillet 1584. Il fut créé chevalier de l'ordre du St.-Esprit, le 31 décembre 1585. Il s'était attaché au duc d'Alençon; et, à la mort de ce jeune prince, il se dévoua aux Guises, et ensuite à la ligue. Il fit sous le duc de Guise les campagnes de 1586 et 1587. Ce duc, ayant été chargé de harceler les Allemands protestants qui marchaient au secours des calvinistes de France, envoya le baron de la Châtre, au mois de septembre de cette dernière année, asseoir un camp au pont de St.-Vincent, en Lorraine. Les Allemands ayant logé leurs troupes dans les villages voisins du château de St.-Vincent, la Châtre se jeta dans cette forteresse avec 600 arquebusiers. A sa sollicitation, le commandant du château d'Auneau reçut, dans la nuit du 23 au 24 novembre, 400 arquebusiers du duc de Guise, ce qui facilita la défaite des Allemands. La veille du jour où on leur livra le combat, un de leurs détachements tomba dans une embuscade, où la Châtre leur tua beaucoup de monde. Après la victoire du duc de Guise, il porta au roi, à Artenay, neuf cornettes enlevées aux ennemis. Il servit, en 1588, sous le duc de Nevers, aux siéges et à la prise de Mauléon, de Montagut et de la Garnache. On le fit maréchal-de-camp, le 14 août de la même année. Ayant embrassé ouvertement le parti de la ligue, vers cette époque, il détermina, en 1589, la ville de Bourges à se déclarer pour cette faction. Il s'empara, au nom des ligueurs, du gouvernement d'Orléans, dont il prit possession le 1er mars. Il fut destitué du gouvernement du Berri, par déclaration royale du 29 avril suivant, registrée au parlement de Paris, le 4 mai. Il conserva cependant une partie de ce gouvernement, à la faveur des armes de la ligue. Il assiégea, en 1591, la petite ville d'Aubigny-sur-

Nerre; mais, instruit que Châtillon venait au secours de cette place, il leva le siége (1). Il prit Sancoin, sur les frontières du Bourbonnais, et mit le siége devant Châtelet; mais, toujours harcelé par Châtillon qui marchait sur son flanc, il ne put se rendre maître de cette place, et se hâta de revenir à Orléans, lorsqu'il eut appris que le roi était entré en Beauce à la tête d'une armée. Il attaqua, en 1592, une partie de l'armée du roi qui avait été détachée du siége de Rouen pour aller reconnaître l'armée du duc de Parme. Il eût entièrement défait ce parti, si le roi Henri IV ne fût accouru, avec 300 chevaux, secourir sa troupe. Il fut nommé maréchal de la ligue, par lettres du duc de Mayenne, données à Soissons, le 21 juin 1593, registrées au parlement de Paris, le 16 juillet suivant (2). Il s'empara par surprise de la ville de Selles en Berri, la même année. Il refusa de reconnaître Henri IV pour roi de France jusqu'en 1594, époque à laquelle il traita avec ce prince (3), auquel

---

(1) Catherine de Balzac, veuve du seigneur d'Aubigny, femme aussi courageuse que belle, se présenta sur la brèche, une pique à la main, pour repousser deux assauts que la Châtre fit donner à la place. La garnison, quoique peu nombreuse, animée par l'exemple de cette héroïne, se défendit avec tant de courage, que la Châtre fut obligé de renoncer à une entreprise à laquelle un fol amour, disait-on, avait eu beaucoup de part.

(2) Il était un des quatre maréchaux que le duc de Mayenne avait faits, et de qui l'on avait dit : « Qu'il faisait des bâtards, qui se feraient » légitimer à ses dépens. » Les événements qui suivirent confirmèrent ce pronostic.

(3) Dans une assemblée des États tenue par le duc de Mayenne, et dans laquelle fut proposée l'election d'un roi pour succéder à Henri III, la Châtre, un des maréchaux de la création du duc de Mayenne, se leva, et représenta qu'il y aurait de l'imprudence à élire un roi pendant qu'on n'avait point de troupes, et que Henri IV, au contraire, dont l'abjuration paraissait immanquable, était à la tête d'une bonne armée; qu'il fallait bien plutôt accepter la trêve proposée, dont on avait le plus grand besoin. Ce raisonnement passe de bouche en bouche : le plus grand nombre l'approuve, et on arrête que l'élection sera différée. (*Histoire de France par Anquetil*, tom. VI, pag. 121.)

il remit les villes de Bourges et d'Orléans, à condition qu'il conserverait la lieutenance-générale du Berri; qu'il serait gratifié d'une somme de 900,000 francs, et confirmé dans la dignité de maréchal de France. Cette charge lui fut accordée, par édit du dernier février 1594. On le nomma gouverneur de la ville et banlieue d'Orléans, le 2 mars suivant; et on lui accorda, le même jour, pour son fils, la survivance du gouvernement de Berri. Le maréchal de la Châtre fut nommé pour commander dans l'Orléanais, le Berri, le Blésois, la Touraine, la Haute et Basse-Marche, par pouvoir du 11 janvier 1596. Il eut une compagnie de cent hommes d'armes, en 1601. Après la mort de Henri IV, Louis XIII le fit lieutenant-général commandant l'armée qu'il envoyait au pays de Juliers, par pouvoir donné à Paris, le 20 juin 1610. La Châtre assembla, le 6 juillet suivant, les troupes à Verdun; entra, dès le 29 du même mois, dans le duché de Deux-Ponts; passa la Moselle, et joignit le prince de Nassau devant Juliers. Cette place avait tenu ferme jusqu'à l'arrivée, sous ses murs, du duc de la Châtre, qui força le gouverneur de se rendre, le 1er septembre. La guerre se termina par la prise de Juliers, et le prince Maurice de Nassau renvoya ses troupes en Hollande. Le maréchal de la Châtre se hâta de repasser en France, pour assister au sacre de Louis XIII, où il représenta le connétable de France, le 17 octobre. Il mourut le 17 décembre 1614, à l'âge de 78 ans (1). (*Chronologie militaire, tom. II, pag.* 369*; Dupleix, Histoire militaire des Suisses, le président Henault, de Thou, Mémoires de Sully, Histoire de France, du Père Daniel; Mémoires pour servir à l'Histoire universelle de l'Europe, l'abbé Le Gendre, le Père Anselme, Bauclas, Moreri, d'Avila, d'Aubigné, la Popelinière, Biographie universelle, ancienne et moderne, tom. VIII, pag.* 280.)

---

(1) On a de lui plusieurs relations historiques, dont on peut voir le détail dans la *Nouvelle bibliothèque historique de France.*

DE LA CHATRE (Louis, *marquis*), *maréchal de France*, fils du précédent, embrassa, en même temps que son père, le parti de la ligue, qu'il servit jusqu'en 1594, époque à laquelle il se soumit, aussi en même temps que son père, au roi Henri IV. Il obtint, le 2 mars de la même année, la survivance du gouvernement-général du Berri et de la grosse tour de Bourges. On le nomma chevalier des Ordres du roi, le 5 janvier 1597, et capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes, en 1601. Il se démit, en 1616, en faveur de M. le prince de Condé, du gouvernement du Berri, et obtint en échange de ce gouvernement une somme d'argent, ainsi que la charge de maréchal de France, qui lui fut accordée par état donné à Paris, le 26 mai. Ayant été pourvu, le 18 janvier 1623, du gouvernement-général du Maine, du Perche et du comté de Laval, sur la démission du marquis de Lavardin, il prêta serment en cette qualité, le 22 du même mois, et fit enregistrer ses provisions au parlement de Paris, le 11 mars suivant. Il se démit de ce gouvernement, au mois de janvier 1627, et mourut au mois d'octobre 1630. (*Chronologie militaire, tom. II, pag.* 413; *Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, Dictionnaire des maréchaussées, l'abbé Le Gendre, Biographie universelle, ancienne et moderne, tom. VIII, pag.* 281.)

DE CHAULNES, *voyez* D'ALBERT.

DE CHAUMONT (Gasce, ou Gaston), *connétable de France*, souscrivit une charte de Philippe Ier, donnée à Paris, en 1107, par laquelle ce monarque institua dans le monastère de Saint-Éloi de Paris, 12 religieux, pour y vivre selon la règle de Saint-Benoît. Nous n'avons trouvé aucuns renseignements sur ses services militaires. (*Chronologie militaire, tom. I, pag.* 66; *Morery, Le Gendre, Histoire des Grands-Officiers de la Couronne.*)

DE CHAUMONT (Hugues), dit *le borgne, connétable de France,* souscrivit une ordonnance donnée à Paris, en 1118, concernant les serfs et mainmortables de l'église de

Saint-Maur-les-Fosses; des lettres données à Paris, en 1119, en faveur de l'abbaye de Cluny; des lettres données à Paris, en 1124, concernant l'abbaye de St.-Denis; des lettres données à Paris, en 1128, concernant les serfs de l'église de Chartres; la confirmation, donnée en 1134, du droit d'arrêt accordé précédemment aux bourgeois de Paris; des lettres d'exemption de droits et d'impôts, pour les habitants de Frenoye-l'Évêque, données à Paris en 1137, et enfin plusieurs autres lettres données à Bordeaux, dans la même année. (*Chronologie militaire, tom. I, pag.* 67; *Recueil des ordonnances, par Secousse, tom. I, II, IV et V; Histoire des Grands-Officiers de la Couronne.*)

DE CHAUMONT DE QUITRY (Jean), *commandant d'armée*, d'une autre famille que les précédents (1), fut créé chevalier des Ordres du roi, et eut les charges de conseiller et chambellan du duc d'Alençon. Promu au grade de maréchal-de-camp, en 1589, il eut un ordre du roi pour faire une irruption dans les états du duc de Savoie. S'étant mis en marche, dans la nuit du 2 au 3 avril, avec 1200 hommes, il s'empara du château de Monthou, place très-forte par sa position locale. Il prit Bonne, par le moyen du pétard, et fit capituler la citadelle de cette même ville. Il rompit les ponts de Trembières et de Buringe, pour fermer les chemins aux ennemis; emporta d'emblée Saint Joire, et se rendit maître de Gex et de son château : le gouverneur et la garnison de cette place furent faits prisonniers de guerre, et conduits à Genève. Il tenta aussi de forcer le pas de Cluse; mais cette entreprise fut abandonnée. Il accompagna M. de Sancy dans la suite des expéditions contre la Savoie. Il se rendit ensuite à Strasbourg, pour y prendre la cavalerie destinée à servir Henri IV, la conduisit d'abord à

(1) Le Père Daniel, le président de Thou, et beaucoup d'autres historiens le nomment, par erreur, Guitri. La ville de Chaumont (*Calvus-Mons*) dans le ci-devant Vexin-Français, a donné son nom à la maison de Chaumont-Quitry.

Genève, et vint joindre le roi en passant par la Bourgogne. Employé dans l'armée de Normandie, sous Henri IV, il eut ordre d'assiéger la place de Neufchâtel, dont la garnison insultait journellement les habitants de la ville de Dieppe, où se trouvait le roi. Il se rendit maître de Neufchâtel, au mois d'août, après avoir passé au fil de l'épée 700 paysans qui marchaient pour secourir cette place. On le fit capitaine de 50 hommes d'armes, le 1^er^ août 1590, et on lui donna le commandement de l'armée envoyée en Savoie pour la défense de Genève, par pouvoir daté du camp devant Clermont, le 25 septembre de la même année (1). En 1591, le duc de Savoie pressant les Genevois, Quitry se hâta d'arriver à leur secours avec 300 chevaux et 1500 hommes. Il fit braquer, le 1^er^ février, 5 pièces de canon contre Versoy, dont les Savoyards s'étaient emparés, et emporta, dès le premier assaut, cette place, qui fut livrée au pillage. La citadelle de Versoy ayant refusé de se rendre, et le canon n'y pouvant faire aucunes brèches, Quitry fit creuser des mines auxquelles on mit le feu, le 6 février. Les assiégés, effrayés par les effets que produisirent ces mines, se rendirent par capitulation. Quitry marcha ensuite contre Esvian, sur le bord du lac de Genève. La ville fut prise d'assaut et livrée à la fureur des soldats. La citadelle d'Esvian se rendit au bout de trois jours de siége. Après avoir fait le dégât dans la campagne aux environs d'Esvian, Quitry conduisit son armée contre la ville de Poulinge, dont la garnison capitula dans le même mois de février 1591. Le 12 mars suivant Amédée, bâtard de Savoie, parut en bataille avec 5000 hommes de pied, 600 cuirassiers et 400 arquebusiers. Cette armée était numériquement très-supérieure à celle que commandait Quitry. On en vint aux mains, le même jour, près de Monthou,

(1) L'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, fait le sieur de Quitry lieutenant-général des armées du roi, le 24 septembre 1590. C'est une erreur; le pouvoir délivré à cette date constitue Quitry commandant de l'armée comme maréchal-de-camp, et non pas lieutenant-général commandant l'armée.

et les Savoyards perdirent dans cette affaire plus de 300 hommes tués sur le champ de bataille. Cette défaite les força de se retirer dans la nuit suivante. M. de Sancy ayant quitté Genève, le 24 mars, Quitry y resta jusqu'à la fin de l'année 1591. Etant rentré en France, il tomba malade, et mourut à Gournay, dans le Vexin, au commencement de 1592, à l'âge de 60 ans. (*Chronologie militaire, tom. I, pag.* 367; *le président de Thou, le Père Daniel, Davila, d'Aubigné, Histoire des Grands-Officiers de la Couronne.*)

DE CHAUMONT (Philippe), *comte de Quitry, maréchal-de-camp,* fils du précédent, servait depuis long-temps à la tête d'une compagnie de chevau-légers, lorsqu'il obtint, le 16 avril 1637, un brevet de maréchal-de-camp, pour servir à l'armée de Bourgogne, sous M. le duc de Longueville. Il s'y trouva au siége et à la prise de Saint-Amour. Détaché avec 450 chevaux et 100 mousquetaires pour aller au-devant du secours que les ennemis envoyaient au nombre de 1200 chevaux, il les attaqua si brusquement, qu'il les culbuta, en tua 150, fit 40 prisonniers, prit 4 étendards et une paire de timbales. Il fut blessé dans cette action. Le reste de ce secours fut défait par le vicomte d'Arpajon qui soutenait Quitry, et la ville de Saint-Amour se rendit le 2 avril. Il contribua ensuite à la prise des châteaux de l'Aubespine et de Courlao; à la prise, par assaut, de Lons-le-Saunier, et à celle de son château par capitulation. Il se trouva au siége des ville et château de Bletterans. Employé dans la même armée, en 1638, il servit aux siéges des châteaux de Chaussin et de Raon; contribua à la soumission de Fay, de Ris et de Fontenay; marcha à l'attaque de Poligny; monta à l'assaut qui se donna à cette place, le 28 juin; y fut blessé, et mourut quelques jours après des suites de cette blessure. (*Chronologie militaire, tom, VI, pag.* 132; *Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, tom. VIII, pag.* 889; *Gazette de France.*)

DE CHAUMONT (Henri), *baron de Lecques, maréchal-de-camp,* cousin du précédent, commanda une compa-

gnie de chevau-légers pendant la guerre des religionnaires et en faveur de ce parti. Il s'attacha au roi après la paix de 1629, et leva, par commission du 27 mars 1630, un régiment d'infanterie de son nom, qu'il conduisit en Savoie, et qui fut licencié, le 11 janvier, et rétabli, le 8 juillet 1631. Il le commanda dans la guerre de Languedoc, en 1632, et se trouva à la bataille de Castelnaudary. Il passa, au commencement de 1635, en Valteline, sous le duc de Rohan; combattit avec valeur à la prise des bains de Bormio, au mois de juillet; se distingua au combat du Val de Fresle, le 31 octobre, et à celui de Morbeigno, le 10 novembre. En considération de ses services, il obtint le brevet de maréchal-de-camp, le 30 du même mois, et continua de servir en cette qualité dans la Valteline. On mit son régiment sous le nom de la province des Cevennes, par lettres du 8 décembre. Au mois de mai 1636, il força le passage de Cravasso pour joindre le duc de Rohan, qui marchait à Lecco; il y défit, l'épée à la main, 4 compagnies des ennemis, et 2 autres dans Vestrino. Lorsque le duc de Rohan eut quitté l'armée, au mois de juillet, le baron de Lecques en eut le commandement jusqu'au mois de mars 1637, époque à laquelle on évacua la Valteline. Il conduisit alors une partie des troupes de cette armée en Italie, où il servit comme maréchal-de-camp, sous le maréchal de Créqui. Il se trouva à la défense d'Ast, et au combat de Montbaldon, la même année, et servit, l'année suivante, à la défense de Brême; au secours de Verceil, sous le cardinal de la Valette, et à l'attaque des retranchements de Leganès auprès de Cencio, au mois de janvier 1639. Employé, la même année, en Roussillon, sous le maréchal de Schomberg, il servit au siége du château de Stagel, et concourut à la défaite des ennemis à Sigean, puis à la levée du siége d'Ille par les ennemis, en 1640. Il combattit à la Marfée, le 6 juillet 1641, sous le maréchal de Chatillon; joignit ensuite l'armée commandée par le maréchal de la Meilleraye, et servit au siége de Bapaume, qui se rendit le 18 septembre. Après cette campagne, il quitta le service, et se démit de son régiment, au mois de no-

vembre. Il mourut en 1678, âgé de 84 ans. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 116; *Mémoires du duc de Rohan, Gazette de France.*)

DE CHAUMONT (Philippe) *comte de Rivray, maréchal-de-camp,* de la même famille que les précédents, fut fait lieutenant au régiment d'infanterie d'Enghien, le 20 septembre 1733. Il servit à l'attaque des lignes d'Etlingen et au siége de Philisbourg, en 1734. Il obtint une compagnie dans le même régiment, le 16 décembre de cette année, et la commanda à l'affaire de Clausen, en 1735. Il fut fait capitaine de grenadiers du régiment des gardes de Lorraine, lors de sa création, le 1er mai 1740; devint lieutenant-colonel de ce régiment, le 12 septembre, et le commanda à la bataille de Dettingen, en 1743. Il passa à la lieutenance-colonelle du régiment Royal-Lorraine, à sa création, le 30 janvier 1744; obtint, le même jour, une commission pour tenir rang de colonel d'infanterie, et fit la campagne de 1744 sur le Rhin, où il servit au siége de Fribourg. Il servit, en 1745, à l'armée du Bas-Rhin sous les ordres de M. le prince de Conti; fut détaché pour passer avec son régiment à l'armée d'Italie, au mois de juillet 1746; la joignit au mois de septembre, et contribua à la défense de la Provence. Il se trouva, en 1747, à la conquête du comté de Nice; à l'attaque des retranchements de Villefranche et de Montalban; à la prise de Vintimille, au mois de juin; au secours de Vintimille et aux deux combats qui se donnèrent sous cette place, au mois d'octobre. Il continua de servir à l'armée d'Italie jusqu'à la paix, et fut créé brigadier, par brevet du 10 mai 1748. Nommé colonel du régiment Royal-Lorraine, lors de son rétablissement, par commission du 1er avril 1757, il fut employé comme brigadier à l'armée d'Allemagne, commandée par le prince de Soubise. Il commanda une brigade d'infanterie à la bataille de Rosback, au mois de novembre; y fut blessé et fait prisonnier. Promu au grade de maréchal-de-camp, le 20 février 1761, il se démit du régiment Royal-Lorraine, et ne fut pas employé depuis. (*Chronologie militaire, tom. VII, pag.* 400; *Gazette de France.*)

CHAUMONT, *voyez* DUPONT.

DE CHAUVIGNY (Gilbert), *comte de Blot*, *lieutenant-général*, entra au service, le 5 juillet 1740, dans le régiment de cavalerie de Léris (depuis Rohan), et se trouva avec ce régiment à la prise de Prague, en 1741, Devenu lieutenant au même corps, le 18 avril 1742, il combattit à Sahay; servit au ravitaillement de Frawemberg; à la défense et à la prise de Prague, la même année. Il leva, par commission du 1er août 1743, une compagnie dans son régiment, et la commanda aux siéges de Menin, d'Ypres et de Furnes, et au camp de Courtray, en 1744. Il la commanda aussi à la bataille de Fontenoy; aux siéges des ville et citadelle de Tournay, et des villes d'Oudenarde, de Dendermonde et d'Ath, en 1745; au siége de Bruxelles et à la bataille de Raucoux, en 1746; sur les côtes de Normandie, en 1747; et au siége de Maestricht, en 1748. Il passa guidon de la compagnie des gendarmes de Bretagne avec rang de lieutenant-colonel de cavalerie, le 29 octobre 1749. Il fut nommé capitaine des gardes de M. le duc d'Orléans, en 1752; devint colonel-lieutenant du régiment d'infanterie de Chartres, le 4 mai 1753, et se démit alors de son guidon des gendarmes de Bretagne, en faveur du comte de Boufllers, qui, de son côté, se démettait du régiment de Chartres. Il commanda ce régiment au camp d'Honfleur, en 1756; à la bataille d'Hastembeck; à la prise de Minden et de Hanovre; au camp de Clostersevern; à la marche sur Zell, en 1757, et à la retraite de l'électorat de Hanovre, en 1758. Devenu colonel-lieutenant du régiment d'Orléans, le 14 mars 1758, il se démit du régiment de Chartres; commanda celui d'Orléans à la bataille de Crewelt, le 23 juin de la même année, et obtint le grade de brigadier d'infanterie, le 7 juillet suivant. Employé en cette qualité, par lettres du même jour, il fut blessé au bras, le 29 septembre, à l'attaque du camp de Borck. Il se trouva à la bataille de Minden, en 1759; aux combats de Corback, de Warbourg, et à la bataille de Clostercamps, en 1760; enfin à la bataille de Fillinghausen, en 1761. Il

fut déclaré, au mois de novembre de cette dernière année, maréchal de-camp, dont le brevet avait été expédié dès le 20 février précédent. Il se démit alors du régiment d'Orléans, et fut employé à l'armée d'Allemagne, en 1762. On le créa lieutenant-général, le 1er mars 1780. (*Chronologie militaire, tom. VII, pag. 477; annales du temps.*)

DE CHAVAGNAC DU BOSQUET (N....), *maréchal-de-camp*, naquit en 1624. Ses premiers services militaires ne nous sont pas connus. Il fut créé maréchal-de-camp, le 30 octobre 1652, et passa peu de temps après, avec le prince de Condé, au service d'Espagne, où il fut fait sergent de bataille. Après la paix des Pyrénées, il se rendit à Vienne, entra au service de l'Autriche, et y mérita le grade de lieutenant-général dans les armées de l'empereur. Il rentra en France après la paix de Nimègue; mais il paraît qu'il ne fut point employé. (*Chronologie militaire, tom. VII, pag.* 386.)

DE CHAVIGNY, *voyez* BOUTHILLIER.

DE CHEMERAULT, *voyez* BARBEZIÈRES.

CHEMINEAU (Jean, *baron*), *lieutenant-général*, naquit le 26 avril 1771. Il entra au service, le 25 septembre 1791, en qualité de sergent-major dans le 4e bataillon du département de la Gironde; y fut fait sous-lieutenant, le 11 juillet 1792, et lieutenant, le 13 octobre 1793. Il servit avec ce bataillon à l'armée du Nord, la même année, et fut blessé à la bataille de Hondscootte, le 8 septembre. Nommé capitaine au même corps, le 17 août 1794, il fit en cette qualité les campagnes des armées du Rhin, de l'Ouest et d'Italie jusqu'en 1802 inclusivement. Il rendit des services signalés au combat du pont du Var, le 26 mai 1802, et en fut récompensé par le grade de chef de bataillon, qu'il obtint sur le champ de bataille, et dont le brevet lui fut expédié, le 30 du même mois. Il devint major du 61e régiment d'infanterie de ligne, le 22 décembre 1803, et fut créé membre de la Légion-d'Honneur, le 26 mars 1804. Employé, en 1807, au siége de Dantzick, il fut chargé de poursuivre l'ennemi qui

se retirait, en fuyant, sur Pillau. S'étant mis à la tête d'un escadron du 11ᵉ de chasseurs, qui faisait partie des troupes sous son commandement, Chemineau chargea les ennemis dans un bois; fit mettre bas les armes à 800 hommes, et se saisit de 3 pièces de canon : il eut un cheval tué sous lui dans cette affaire, et la bravoure qu'il y déploya le fit nommer officier de la Légion-d'Honneur, le 1ᵉʳ juin de la même année. A la bataille de Friedland, gagnée sur les Russes, le 13 du même mois, le général Coehorn ayant été blessé dès le matin, Chemineau prit le commandement de la brigade de grenadiers de ce général, composée des 6ᵉ et 61ᵉ régiments d'infanterie. Cette brigade soutint vaillamment les efforts des Russes pendant toute l'action, et prit une grande part au succès de cette affaire. Le major Chemineau conserva le commandement provisoire de cette même brigade jusqu'au 28 juin, époque à laquelle il fut nommé colonel du 76ᵉ régiment de ligne. On le créa baron, le 19 mars 1808, et les lettres-patentes de ce titre lui furent expédiées, le 26 octobre suivant. Promu au grade de général de brigade, le 22 juin 1811, il fut employé en cette qualité à l'armée de Portugal, et y commanda une des brigades de la division du général Foy. Vers la fin de juillet 1812, et après la bataille des Arapiles, perdue le 12 du même mois, l'armée de Portugal, s'étant ralliée sous Alba-de-Tormès, commença sa retraite dans la direction de Péñeranda. Chemineau commanda alors la 1ʳᵉ brigade de la division du général Foy, qui formait l'arrière-garde de cette armée. L'avant-garde anglo-portugaise, ayant passé la Tormès à Alba, vint attaquer l'arrière-garde française, et enfonça un des carrés de cette dernière. Un autre carré, formé par le 2ᵉ bataillon du 69ᵉ régiment, et au milieu duquel se trouvait Chemineau, arrêta, par sa contenance ferme, la cavalerie anglaise. Les officiers et sous-officiers, placés dans l'intérieur du carré, firent feu, tandis que les chevaux des ennemis venaient se faire percer par les baïonnettes des soldats des premiers rangs du carré. Le nombre de chevaux et d'hommes ainsi tués forma bientôt un rempart, qui préserva le bataillon du 69ᵉ du sort qu'avait

éprouvé le carré enfoncé au commencement du combat, et donna au général Foy le temps d'amener une seconde brigade, de seconder celle commandée par Chemineau, et d'arrêter la marche de l'ennemi. L'armée de Portugal ayant repris, en octobre de la même année, l'offensive contre celle anglo-portugaise et espagnole, cette dernière battit à son tour en retraite. La division du général Foy se présenta, le 25 du même mois, devant la ville de Palencia. A la première sommation qui leur fut faite, les Anglo-Espagnols qui se trouvaient dans cette place offrirent d'en ouvrir les portes, si le général Foy se présentait lui-même. Ce général envoya alors un de ses aides-de-camp; mais, par une perfidie insigne, le parlementaire fut accueilli par une décharge de mousqueterie à bout portant. Le général Foy, indigné de cette action déloyale, donna au général Chemineau l'ordre d'attaquer Palencia. Chemineau employa d'abord le canon pour enfoncer les portes de la ville; mais, s'apercevant que l'artillerie ne produisait pas tout l'effet qu'il en attendait, il se précipita à la tête des sapeurs du 69e régiment, fit rompre à coups de hache les portes barricadées, pénétra dans la ville, en poussant l'ennemi l'épée aux reins, arriva rapidement au pont de Carrion, l'emporta de vive force, et se saisit des barils de poudre qui étaient disposés pour le faire sauter. Employé à la grande armée en 1813, Chemineau y commanda la 1re brigade de la division du général Souham; se distingua, le 27 avril, au combat de Weissenfelds, et fut cité honorablement à cette occasion. Il donna de nouvelles preuves de valeur à la bataille de Lutzen, le 2 mai suivant, et s'y couvrit de gloire. Dans cette mémorable journée, ce fut lui qui, en faisant tirer le canon, annonça les attaques des ennemis. La principale de ces attaques fut dirigée sur Caïa, que Chemineau était chargé de défendre avec la 1re brigade de la division Souham, formant en quelque sorte l'avant-garde du corps du maréchal Ney. Il résista à tous les efforts de l'ennemi, et donna par ce moyen le temps à toute l'armée d'arriver sur le champ de bataille. Le général Chemineau reçut d'abord une balle, qui lui traversa

la nuque, et ne cessa point pour cela de combattre; mais, ayant eu la jambe droite fracassée, il fut obligé de quitter le champ de bataille, sur lequel il avait eu 2 chevaux tués sous lui, et de se rendre à l'ambulance, où on lui fit l'amputation qu'il supporta avec le courage le plus calme. Il fut nommé lieutenant-général, le 31 juillet suivant, et créé commandant de la Légion-d'Honneur, le 10 août. En 1814, après la restauration du trône des Bourbons, S. M. Louis XVIII le fit chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 27 octobre. Le général Chemineau commanda, la même année, dans le département de la Vienne et dans les subdivisions formées par les départements de la Charente-Inférieure et des Deux-Sèvres. (*Brevets et états militaires, Moniteur, annales du temps.*)

CHÉRIN (Louis-Nicolas-Hyacinte), *général de division,* naquit à Paris (1). Après avoir fait d'excellentes études, il devint conseiller en la cour des aides, et succéda ensuite à son père dans la charge de généalogiste des Ordres du roi. Doué d'une âme ardente, et jeune encore à l'époque de la révolution française, il quitta la magistrature pour embrasser la carrière militaire; fut fait sous-lieutenant au 18ᵉ régiment d'infanterie de ligne, en 1792; passa rapidement par tous les grades, et fut nommé adjudant-général chef de brigade, le 17 mai 1793. Employé en cette qualité à l'armée du Nord, il y fut arrêté, le 3 avril, par ordre du général en chef Dumouriez; mais il fut assez heureux pour échapper à la vigilance des gardes qu'on lui avait donnés, et pour revenir prendre sa place parmi les officiers qui restèrent à leur poste, lorsque Dumouriez se sépara de l'armée. Dans cette dernière circonstance, Chérin excita un bataillon du département de Seine-et-Oise à tirer sur le général, et l'obligea par ce moyen à prendre la fuite. La conduite que Chérin tint en cette occasion lui valut les

(1) Il était fils de M. Bernard Chérin, historiographe et généalogiste des Ordres du roi et de Saint-Lazare, mort à Paris, en 1785.

éloges de la Convention nationale, et le grade de général de brigade. Il fut employé, en 1793, à l'armée des côtes de l'Ouest comme chef de l'état-major-général, sous le général en chef Hoche, dont il était l'ami. Lors du débarquement des Anglais et des émigrés à Quiberon, il reçut de ce général la commission de parcourir le pays, d'y rassembler tous les soldats qu'il pourrait trouver, et de faire en sorte d'en former un corps de 6000 hommes qui devait être conduit à Rennes, avec 12 obusiers et 6 pièces de canon. Chérin remplit cette mission à la satisfaction du général Hoche. Les connaissances que Chérin s'était acquises dans l'art d'administrer une armée furent précieuses et utiles au général Hoche, qui, ayant conçu un système général de pacification pour la Vendée, chargea son chef d'état-major de rédiger à ce sujet un mémoire, dans lequel le plan, les vues et les moyens proposés par le général en chef furent très-clairement expliqués. Ce mémoire fut accueilli favorablement par le directoire-exécutif, et fit le plus grand honneur au général Chérin. Il passa, toujours comme chef d'état-major-général, à l'armée de Sambre-et-Meuse, lorsque le général Hoche en prit le commandement, en 1797. Il fut attaché en la même qualité à l'armée d'expédition d'Irlande, également commandée par Hoche (1). Il fut nommé, le 3 septembre 1797, commandant en chef de la garde du directoire-exécutif, et concourut aux succès de la journée du 5 du même mois (18 fructidor an 5). En janvier 1798, il fut nommé chef de l'état-major-général de l'armée du Rhin. Sur la demande du général Masséna, commandant en chef l'armée du Danube, il remplaça, en mai 1799, le général Ernouf dans l'emploi de chef de l'état-major-général de cette armée, avec laquelle il fit la campagne en Suisse. Les Autrichiens ayant attaqué, le 2 juin, le camp

(1) Lorsque cette armée, battue par les tempêtes, rentra dans les ports de France, sans avoir pu se rendre à sa destination, Chérin lui adressa une exhortation qui peut être considérée comme un beau monument historique de sa vie militaire. (*Voyez* le *Moniteur* du 15 janvier 1797.)

retranché des Français à Zurich, Chérin se mit à la tête d'un escadron, et chargea vigoureusement les ennemis; mais, au milieu de l'action, il reçut un coup de feu, dont il mourut le 14 du même mois. Son éloge fut fait d'abord par le général en chef Masséna, puis par le représentant du peuple Chénier, sur la proposition duquel la convention nationale décréta, le 29 juin, que la dépouille mortelle du général Chérin serait réunie à celles des généraux Hoche et Marceau, dans le mausolée élevé sur les bords du Rhin, près de Coblentz. (*Moniteur, brevets militaires, annales du temps.*)

DE LA CHEVALERIE, *voyez* BACON.

DE CHEVERT (François), *lieutenant-général*, naquit à Verdun-sur-Meuse, le 21 février 1695. Il suivit, à l'âge de 11 ans, une recrue du régiment d'infanterie de Carné, qui passait à Verdun, et servit d'abord comme soldat dans ce régiment, avec lequel il demeura en garnison depuis 1706 jusqu'en 1710. Il fut fait sous-lieutenant dans le régiment d'infanterie de Beauce, le 9 décembre de cette dernière année, et se trouva, en 1711, à l'attaque d'Arleux. Nommé enseigne de la compagnie colonelle du même régiment, le 25 juillet, et lieutenant, le 1er décembre suivant, il servit en Flandre jusqu'à la paix. On le fit aide-major de son régiment, par brevet du 8 juillet 1719, et il obtint, le 17 septembre 1721, une commission pour tenir rang de capitaine. Il devint major, le 1er mars 1728, servit en cette qualité au camp d'Aimeries sur Sambre, du 31 août au dernier septembre 1732, et fut employé, en 1733, au camp du pays Messin, où il remplit les fonctions d'aide-major-général de l'infanterie. Il se trouva à la prise de Trèves; au siége et à la prise de Traër-Bach; au siége et à la prise de Philisbourg, en 1734, et à l'affaire de Clausen, en 1735. Devenu lieutenant-colonel de son régiment, par commission du 1er août 1739, il marcha avec la première division des troupes, qui passa le Rhin au fort Louis, le 15 août 1741, et conduisit son régiment en Bohême. Le maréchal de Saxe, qui connaissait Chevert pour un des hommes les plus fer-

mes et les plus intrépides de l'armée, lui donna le commandement des grenadiers de son attaque pour l'escalade de Prague (1). Chevert entra le premier dans cette ville, et y maintint un si bon ordre, qu'aucune maison ne fut pillée, ni même endommagée. L'électeur de Bavière, pour les intérêts duquel l'armée française avait combattu, donna le gouvernement de cette place au comte de Bavière, et nomma Chevert pour y commander sous lui, et en faire le détail. Chevert fut créé brigadier, par brevet du 15 décembre, et on lui envoya des lettres de service du même jour, pour être employé en cette qualité. Il commanda à Prague pendant le reste de la guerre; servit avec la plus grande distinction pendant le siége de cette ville; et, malgré la disette de toute espèce, on dut à ses soins et à ceux de M. de Sechelles, un ordre et une économie si bien entendus que les troupes ne manquèrent point du plus nécessaire. Lorsque le maréchal de Belle-Isle sortit de Prague avec l'armée, dans la nuit du 16 au 17 décembre 1742, il laissa Chevert dans cette place, avec une garnison de 1800 hommes formés par détachements, indépendamment des malades et des convalescents. Malgré la faiblesse de cette garnison, Chevert tint dans Prague jusqu'au 26 du même mois, époque à laquelle il obtint la capitulation la plus honorable (2). Il sortit de cette ville, le 2 janvier 1743, a-

---

(1) Au moment où l'on posait la première échelle pour cet assaut, Chevert assembla les sergents de son détachement, et leur dit : « Mes amis, » vous êtes tous braves, mais il me faut ici *un brave à trois poils* (ce furent ses expressions). Le voilà, ajouta-t-il, en s'adressant au nommé » Pascal, sergent au régiment d'Alsace. Il lui donna l'ordre suivant : Vois-» tu ce renfoncement? lui dit-il, en lui montrant l'angle rentrant d'un » bastion, tu monteras par-là; on te criera : *Wer da* (qui-là) une fois, deux » fois, trois fois; ne réponds pas, et avance toujours; la sentinelle te met-» tra en joue, tirera, et te manquera; tu fondras aussitôt sur elle, tu la » tueras, et je serai là pour te soutenir. » Tout se passa et réussit comme Chevert l'avait dit.

(2) Chevert, se trouvant également pressé dans Prague par les habitants et par les assiégeants, sut contenir les uns et les autres, en menaçant, si on ne lui accordait une capitulation honorable, de mettre le feu aux

vec sa garnison, les honneurs de la guerre, et deux pièces de canon. Les troupes furent conduites à Égra aux dépens de la reine de Hongrie, conformément à la capitulation, et Chevert revint en France. Employé comme brigadier en Dauphiné, par lettres du 1er septembre 1743, il fit, par ordre du même jour, les fonctions de major-général des 14 bataillons qu'on joignit à l'armée d'Espagne sous les ordres de l'infant don Philippe. Cette armée, après avoir campé pendant quelque temps à la Bersée, en partit, le 17 août, pour la Chenal, où on arriva le 5 octobre. On y attaqua le château et le village du Pont, que les ennemis abandonnèrent pour conserver les retranchements de Villarette. On coucha trois nuits sur le champ de bataille; mais la neige et les mauvais temps obligèrent l'armée gallo-espagnole de se retirer, le 10 du même mois, en Dauphiné, où Chevert servit pendant l'hiver, par lettres du 1er novembre. Employé à l'armée d'Italie, sous les ordres du prince de Conti, par lettres du 1er février 1744, il se trouva au passage du Var; à la prise des châteaux d'Apremont; à celle d'Utelle, de Nice, de Castelnovo, de la Scarenne et de la Turbie, au mois d'avril; à l'attaque des retranchements de Villefranche et de Montalban, dans la nuit du 19 au 20 du même mois; à la prise de Villefranche, le 21; à celle du fort de Montalban, le 23; et de la citadelle de Villefranche, le 25. On le créa maréchal-de-camp, par brevet du 2 mai; mais cette promotion ne fut point déclarée à cette époque. Il se trouva au passage de la vallée de Sture et à la prise du château Dauphin, au mois de juillet. Chevert et le bailli de Givry escaladèrent, le 19 de ce mois, le roc sur lequel était bâti le château Dauphin; et, malgré l'artillerie des Piémontais et la présence du roi de Sardaigne, ils en atteignirent le sommet et l'emportèrent, après un combat sanglant qui coûta deux mille hommes aux assiégés et le double aux

---

quatre coins de la ville et de s'ensevelir sous ses ruines. Sa fermeté bien connue imposa aux ennemis, et le prince de Lobkowitz accorda la capitulation demandée.

assaillants (1). Déclaré maréchal-de-camp, le 1er août, il quitta la lieutenance colonelle du régiment de Beauce, servit au siége de Demont, à celui de Coni, et se distingua particulièrement à la bataille qui se donna sous cette place. Il commanda pendant l'hiver dans l'Embrunois, par lettres du 1er novembre. Employé à l'armée d'Italie, par lettres du 1er avril 1745, il servit aux siéges du château d'Acqui, de Sarravalle, de Tortone et de son château, à la prise de Plaisance, et à la soumission du Plaisantin, et du Parmesan. Il commanda, le 27 septembre, une colonne de troupes au combat de Rivaronne, où les Piémontais furent battus. Il investit ensuite Alexandrie; commanda une fausse attaque avec tant de succès qu'on ouvrit la tranchée sans perdre un seul homme, et servit au siége de cette place. Il s'empara, le 8 octobre, de la ville d'Asti; concourut à la prise de Casal, ainsi qu'à la soumission de tout le Montferrat, et passa l'hiver en Italie. Il marcha, en 1746, au secours de Valence, dont on ne put empêcher la prise; au siége des ville et château d'Acqui; à la bataille de Plaisance; au combat du Tidon, et finit la campagne sous les ordres du maréchal de Belle-Isle. Chargé de la défense de la Provence où les ennemis avaient pénétré, et d'où ils furent entièrement chassés au mois de mars 1747, Chevert demeura sur la frontière de Provence, jusqu'à l'ouverture de la campagne. Employé à la même armée, par lettres du 1er juin 1747, il se trouva, sous les ordres du maréchal de Belle-Isle, au passage du Var, le 3 juin; au siége et à la prise de Montalban, de Nice, de Villefranche, dans le même mois; de Vintimille, le 1er juillet, et campa aux environs de Nice jusqu'au mois d'octobre, époque à laquelle il marcha au secours de Vintimille, qui se trouvait alors blo-

---

(1) L'acharnement fut égal de part et d'autre. Tous les défenseurs du château Dauphin furent tués, et il fallut en arracher le roi de Sardaigne, qui voulait périr dans les retranchements. Du côté des Français, le courage et l'audace furent poussés au plus haut degré; et l'on vit les grenadiers profiter du recul des pièces de l'artillerie ennemie pour pénétrer dans le fort par les embrasures.

quée. Les ennemis furent attaqués et battus le 20 octobre. et on ravitailla Vintimille avant midi. Chevert avait commandé la 4e colonne des troupes qui avaient pris part à cette affaire. Il fut employé sur la frontière, par lettres du 1er novembre, et y resta jusqu'au dernier jour de février 1749. Créé lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 10 mai 1748, il ne fut déclaré qu'au mois de décembre. On l'employa en qualité de lieutenant-général à Metz, par lettres du 1er juillet 1749. Il commanda le camp de Sarre-Louis du premier au dernier jour de septembre 1753, par lettres du 13 juin précédent. Il obtint une place de commandeur de l'ordre de Saint-Louis, par provisions du 28 mars 1754. Il commanda, la même année, le camp de Sarre-Louis, par lettres du 1er août, et ensuite le camp de Richemont, du 26 août au 25 septembre 1755, par lettres du 31 juillet de cette dernière année. Toujours employé au pays Messin, il commanda Sarre-Louis pendant l'année 1756. Attaché à l'armée d'Allemagne, par lettres du 1er mars 1757, il quitta Sarre-Louis, et joignit l'armée à Dusseldorff au mois de mai. Il commanda différents détachements, avec lesquels il marcha toujours en avant, et s'empara, le 1er juillet, d'Herworden. Il fit partie du détachement commandé par le duc d'Orléans, lorsque ce prince, à la tête de cent compagnies de grenadiers et de tous les dragons, marcha à Winkelsem, et força les ennemis d'abandonner leur position. A la bataille d'Hastembeck, gagnée, le 24 juillet 1757, par le maréchal d'Estrées sur le duc de Cumberland, Chevert, à la tête des brigades de Picardie et d'Eu, et de 30 compagnies de grenadiers, attaqua la montagne de Nimerin qui formait la gauche des ennemis (1). Après le combat le plus vif, il se rendit maître de cette montagne, en délogea les ennemis, et détermina ainsi le gain de la bataille. Il contribua ensuite à la conquête de

(1) Prêt à marcher à cette attaque, Chevert prit la main du marquis de Bréhant, colonel de Picardie, l'un des hommes les plus braves des troupes du roi : « Mon ami, lui dit-il, jurez-moi, foi de gentilhomme, de périr, avec tous les braves que vous commandez, plutôt que de reculer. »

l'électorat d'Hanovre, et rentra en France après la capitulation de Closterseven. Il obtint la permission de porter la décoration de grand'croix de l'ordre de Saint-Louis, par lettres du 11 février 1758. Employé à l'armée d'Allemagne, par lettres du 16 mars, il la joignit au mois de juin. Après la bataille de Crewelt, perdue par les Français, le 23 juin, Chevert fut détaché de Cologne pour se rendre à Wesel, où il ne put arriver que le 4 du mois d'août, à cause du débordement de toutes les rivières. Il attaqua, le 5, les ennemis au pont de Rés : mais il fut repoussé avec perte de 194 hommes tués, 300 blessés, et 6 pièces de canon, qu'on ne put emmener parce que tous les chevaux d'attelage avaient été tués. Détaché dans les premiers jours du mois d'octobre suivant, avec 25 bataillons et 18 escadrons, tirés de l'armée que commandait le maréchal de Contades, il joignit sous Cassel, le 8 du même mois, l'armée commandée par le prince de Soubise; combattit, le 10, à la bataille de Lutzelberg gagnée sur l'armée anglo-hanovrienne, et y fut chargé de la principale attaque qu'il exécuta avec une grande valeur, et une intrépide fermeté. Après la défaite des ennemis, Chevert retourna, avec le corps de troupes qu'il commandait, à l'armée du maréchal de Contades, qu'il joignit le 23 du même mois, et où l'on se tint sur la défensive pendant le reste de la campagne. Chevert ayant obtenu de Louis XV la permission d'accepter du roi de Pologne, électeur de Saxe, l'ordre de l'Aigle-Blanc, il fut reçu chevalier de cet ordre, le 2 décembre, par le prince Xavier de Saxe, qui lui remit en même temps une boîte d'or enrichie de diamans, et accompagnée d'une lettre du roi de Pologne, remplie de témoignages d'estime et de bienveillance. Il fut employé en Flandre, par lettres du 1er mai 1759, et y servit jusqu'au 30 avril 1760. Il continua de servir sur les côtes de Flandre, par lettres du 1er mai 1760, jusqu'au 21 juillet, et passa alors sur les côtes de Normandie, par lettres du même jour. Il eut un pouvoir, du 13 février 1761, pour commander sur le Bas-Rhin, en l'absence, et en attendant l'arrivée du prince de Soubise; et il concourut, par une diversion avantageuse, à chasser les en-

nemis jusqu'au-delà de la Hesse. Il fut employé à l'armée du maréchal de Soubise, par lettres du 1er mai, et y commanda, pendant la campagne, différents corps de troupes, qu'il conduisit toujours avec succès. Il avait obtenu le gouvernement de Belle-Isle, par provisions du 12 juin 1759; mais cette place ayant été prise par les Anglais, le roi lui donna en remplacement le gouvernement de Charlemont et de Givet, par provisions du 1er août 1761. Il mourut à Paris, le 24 janvier 1769, à l'âge de 74 ans, et fut enterré dans l'église de Saint-Eustache (1) (2). (*Chronologie militaire, tom. V, pag.* 468.)

DE CHEVREUSE, *voyez* ALBERT.

DE CHIMAY, *voyez* ALSACE.

DE CHIVRÉ (Henri), *marquis de la Barre, maréchal-de-camp*, fut pendant long-temps lieutenant-général de l'artillerie qu'il commanda aux différents siéges faits, soit

---

(1) Voici l'épitaphe mise au bas du monument funèbre qui lui fut élevé : elle a été attribuée à Diderot :

*Sans aïeux, sans fortune, sans appui,*
*orphelin dès l'enfance,*
*il entra au service à l'âge de 11 ans;*
*il s'éleva, malgré l'envie, à force de mérite,*
*et chaque grade fut le prix d'une action d'éclat.*
*Le seul titre de maréchal de France*
*a manqué, non pas à sa gloire,*
*mais à l'exemple de ceux qui le prendront pour modèle.*

(2) Chevert était grand et bien fait; ses yeux étaient vifs et pleins de feu. Il était doué de beaucoup d'esprit naturel, et parlait avec une grande facilité. Il avait avec les troupes ce ton confiant, exalté, et même un peu *grivois* qui plaît au soldat, sert à animer son courage, et l'excite à braver les plus grands dangers. Il possédait un talent rare pour les évolutions militaires, qui, de son temps, étaient fort négligées; et il se fit une réputation brillante et justement méritée par une étude et une pratique constantes de la guerre, une exécution prompte, une valeur distinguée et beaucoup d'actions d'éclat.

en Allemagne, soit en Flandre, depuis 1632 jusqu'en 1638. Il fut créé maréchal-de-camp, le 5 avril 1638, et commanda, la même année, l'artillerie au siége de Saint-Omer. Les lignes françaises ayant été attaquées par les ennemis, le 8 juillet, le marquis de la Barre fut chargé, par le maréchal de Chatillon, de la défense de celles du marais, et eut pour cet effet 1000 hommes des régiments de Navarre et de Molondin. En voulant reprendre une redoute que les ennemis avaient enlevée, il eut la cuisse cassée par un boulet de canon, et mourut de cette blessure, le lendemain 9 juillet. Il fut regretté comme un des meilleurs officiers du royaume, et le maréchal de Chatillon rendit un hommage éclatant à sa mémoire dans la lettre qu'il écrivit pour rendre compte de sa mort. Le roi réserva pour le fils du marquis de la Barre, très-jeune alors, la charge de lieutenant-général de l'artillerie, et la lui donna, le 10 janvier 1643. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 147.)

CHOART (André), *marquis de Buzenval, lieutenant-général,* servait, depuis 1653, dans le régiment de cavalerie du cardinal Mazarin, commandé par le comte de la Feuillade, lorsqu'il y obtint une compagnie, par commission du 11 avril 1658. Il se trouva, la même année, au siége de Montmédi; à la bataille des Dunes, et aux siéges de Dunkerque et de Gravelines, en 1658. Sa compagnie ayant été licenciée, le 18 avril 1661, il en leva, par commission du 7 décembre 1665, une autre qui fut incorporée dans le régiment de Renel. Il se trouva, avec ce régiment, aux siéges et à la prise de Tournay, de Douai et de Lille, et leva, par commission du 15 janvier 1668, un régiment de cavalerie qui, n'étant point encore entièrement formé lors de la paix conclue le 2 mai, fut licencié le 24 du même mois. Le marquis de Buzenval fut fait capitaine en second dans la compagnie mestre-de-camp du régiment de Renel, par ordre du 26. Il rétablit son régiment, par lettres du 9 août 1671; servit, en 1672, aux siéges que fit M. le prince de Condé, et finit la campagne en Allemagne, sous M. de

Turenne. Il continua de servir sous ce général, en 1673 et 1674, et combattit, cette dernière année, à Sintzheim et à Ensheim, où il rallia deux fois son régiment. avec lequel il chargea trois fois les ennemis. Il combattit aussi à Mulhausen, et ensuite à Turckeim, le 6 janvier 1675. Il se démit, au mois d'avril suivant, de son régiment, et fut fait second sous-lieutenant de la compagnie des gendarmes de la garde, à la création de cette place, par brevet du 13 août. Il fut employé, en 1676, au siége de Condé. Créé brigadier, par brevet du 25 février 1677, il se trouva aux siéges et à la prise de Valenciennes, de Cambrai et de sa citadelle; passa, au mois de mai, en Allemagne, sous le maréchal de Créquy, et commanda la compagnie des gendarmes et les chevau-légers de la garde au combat de Kokesberg, où il se distingua beaucoup. Il marcha ensuite au siége de Fribourg; servit aux siéges et à la prise de Gand et d'Ypres, en 1678, et passa en Allemagne, sous les ordres du maréchal de Créquy. Il était, en 1684, à l'armée du roi, qui couvrit le siége de Luxembourg. Créé maréchal-de-camp, par brevet du 24 août 1688, il combattit à Valcourt, sous le maréchal d'Humières, en 1689; fit la campagne de 1690, en Allemagne, sous M. le dauphin; servit au siége de Mons, en 1691; combattit à Lense, la même année; se trouva aux siéges et à la prise de Namur et de ses châteaux, et à la bataille de Steinkerque, le 3 août 1692. Promu au grade de lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 30 mars 1693, il combattit à Neerwinde, le 29 juillet, fit partie de la marche de Vignamont au pont d'Espierres, sous M. le dauphin, en 1694, et se trouva au bombardement de Bruxelles, sous le maréchal de Villeroi, en 1695. Il continua de servir, en 1696 et 1697, sous le même général, à l'armée de Flandre, qui n'entreprit rien. Il devint premier sous-lieutenant de la compagnie des gendarmes, à la mort du comte de Nonant, le 1er août 1698; fut employé au camp de Coudun près de Compiègne, par lettres du 13; se démit de sa lieutenance, au mois de mai 1701, et ne servit plus. Il avait été créé chevalier de Saint-Louis, en février 1694. Il mourut le 19 juillet 1717,

âgé de 80 ans. (*Chronologie militaire, tom. IV, pag.* 361; *Histoire de la maison du roi, par l'abbé de Nœufville, t. I, pag.* 457; *Gazette de France, Mémoires du temps.*)

DE CHOISEUL (Clériadus), *marquis de Lanques, maréchal-de-camp*, issu de la branche des barons et marquis de Lanques, était capitaine au régiment de cavalerie de Condé, lorsqu'il en fut fait mestre-de-camp-lieutenant, par commission du 19 août 1645. Il le commanda à la prise d'Hailbron et de Trèves, et au siége de Dunkerque, en 1646; au siége de Lérida, en 1647; à celui d'Ypres, et à la bataille de Leuse, en 1648. Il obtint le grade de maréchal-de-camp, par brevet du 20 novembre, et servit au blocus de Paris, sous le prince de Condé, en 1649. Il prit, en 1650, le parti de ce prince, et il le servait encore lorsqu'il mourut, au mois d'août 1652. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 235; *Gazette de France.*)

DE CHOISEUL-STAINVILLE (Étienne-François), duc de Choiseul, pair de France, *colonel-général des Suisses et Grisons*, issu de la branche des barons de Beaupré, ducs de Choiseul, naquit le 28 juin 1719, et fut connu d'abord sous le nom de marquis de Stainville. Il fut fait lieutenant réformé à la suite du régiment Royal-Allemand cavalerie, par ordre du 4 juillet 1730; entra lieutenant en second, au régiment d'infanterie du Roi, le 24 février 1739; marcha en Bohême, avec ce régiment, au mois d'août 1741; se trouva à la prise de Prague, au mois de novembre, et passa l'hiver dans cette place. Il combattit à Sahay au mois de mai 1742; contribua à la levée du siége de Frawemberg, par les ennemis; concourut à la défense de Prague; se trouva à plusieurs sorties, et rendit des services importants pendant ce siége. Il accompagna le maréchal de Belle-Isle, lors de sa fameuse retraite de Prague, au mois de décembre de la même année, et rentra en France avec l'armée, au mois de février 1743. Colonel d'un régiment d'infanterie de son nom (depuis Montmorency), par commission du 21 mai suivant, il le commanda à l'armée d'Italie, sous les ordres du prince de Conti, en 1744; se trouva au passage du Var; à la

prise des châteaux d'Aspremont et d'Utelle; à celles de Nice, Castelnovo, de la Scarenne, de Péglia, de Castillon et de la Turbie. Il servit, la même année, aux siéges et à la prise du fort de Montalban et de la citadelle de Villefranche, au mois d'avril; à l'attaque des retranchements et à la prise du château Dauphin, au mois de juillet; et aux siéges de Demont et de Coni. Il combattit avec distinction à la bataille qui se donna sous cette dernière place, au mois de septembre; marcha à la tête de son régiment; et, aidé par la brigade de Lyonnais, il rompit une colonne des ennemis, la poussa jusqu'à une batterie dont il s'empara, tourna cette batterie contre la colonne, et acheva, par ce moyen, de la dissiper. Nommé colonel du régiment de Navarre, par commission du 15 janvier 1745, il se démit du régiment qui portait son nom, et commanda celui de Navarre, à l'armée du Bas-Rhin, sous les ordres du prince de Conti. Il se distingua, le 19 juillet, au passage du Rhin, qui se fit en présence des ennemis. Il servit, en 1746, sous les ordres du même prince, aux siéges de Mons et de Charleroy, et fut envoyé à la cour pour porter au roi la nouvelle de la prise de cette dernière place, qui s'était rendue le 2 août. Il arriva à Versailles le 4, et fut créé brigadier, par brevet du même jour. Employé en cette qualité, par lettres du 6, il joignit l'armée, et combattit à Raucoux, le 11 octobre. Il servit à l'armée de Flandre, par lettres du 1er mai 1747; se trouva à la bataille de Lawfeld, et couvrit avec l'armée le siége de Berg-op-Zoom. Le roi de Pologne le nomma gouverneur des ville et château de Mirecourt et du pays des Vosges, par provisions données à Lunéville, le 14 mars 1748; et il obtint du roi Louis XV la permission d'accepter cette charge, par lettres du 19 du même mois. Employé à l'armée de Flandre, par autres lettres du 15 avril, il servit au siége de Maestricht; obtint le grade de maréchal-de-camp, le 10 mai; prêta serment, pour le gouvernement de Mirecourt, le 18 juillet, et fit enregistrer ses provisions à la chambre des comptes de Lorraine, le 27. Déclaré maréchal-de camp, au mois de décembre suivant, il se démit du régiment de Navarre, et obtint la charge de

grand-bailli du pays des Vosges, par provisions du 26 août 1751. Employé en qualité de maréchal-de-camp au camp d'Aimeries, par lettres du 13 juin 1753, il y servit du 1er au dernier septembre, et fut nommé, au mois de novembre, ambassadeur extraordinaire à Rome. Désigné pour être chevalier des Ordres du roi, le 1er janvier 1756, il eut la permission d'en porter les honneurs, par brevet du 2 février. Il fit son entrée à Rome le 28 mars suivant; en revint au commencement de l'année 1757, et fut présenté au roi le 12 février. Il fut nommé ambassadeur extraordinaire à Vienne, au mois de mars de la même année; et on le reçut chevalier des Ordres, le 29 mai. Il prit congé du roi le 29 juillet; arriva, le 20 août, à Vienne, où il eut, le 24, ses premières audiences de l'empereur et de l'impératrice reine de Hongrie, et cimenta une alliance entre les cours de France et d'Autriche. Le roi érigea, en sa faveur, la terre de Stainville en duché sous le nom de Choiseul, par lettres données à Versailles, au mois de novembre 1758, registrées au parlement, le 29 du même mois : il prit alors le nom de duc de Choiseul. Nommé ministre et secrétaire-d'état au département des affaires étrangères, en remplacement du cardinal de Bernis, par provisions du 3 décembre de la même année, il prit séance au conseil-d'état, le 10 du même mois. Il fut créé pair de France, par lettres du même jour, registrées, le 22 janvier 1759, au parlement, où on le reçut le 25 du même mois. On le nomma lieutenant-général, par provisions du 17 décembre 1759. Il obtint le gouvernement-général de Touraine, vacant par la mort du comte de Charolais, par provisions du 27 juillet 1760, et prêta serment, en cette qualité, le 30. Il eut la charge de surintendant-général des courriers, postes et relais de France, par provisions du 28 août de la même année. On lui donna le département de la guerre, le 27 janvier 1761, et celui de la marine, le 13 octobre suivant. Il remit alors le portefeuille des affaires étrangères au duc César-Gabriel de Choiseul-Praslin, son cousin, et conserva cependant, par ordre du roi, la correspondance avec les cours d'Espagne et de Portugal. Il se démit en même temps de la charge de se-

crétaire-d'état qu'il possédait, et fut pourvu de celle qui vaquait depuis la mort du maréchal de Belle-Isle, par provisions du même jour 13 octobre. On doit à son zèle pour la famille royale le *pacte de famille*, signé entre les différentes branches de la maison royale des Bourbons, le 15 août 1761, et ratifié le 8 septembre suivant. Le roi d'Espagne, pour lui donner un témoignage public de sa satisfaction à cet égard, le nomma chevalier de l'ordre de la Toison-d'Or, dont il reçut la décoration des mains de M. le dauphin, le 3 janvier 1772. Le duc de Choiseul fut pourvu de la charge de colonel-général des Suisses et Grisons, sur la démission du comte d'Eu, par provisions données à Versailles le 24 février suivant. Il prêta serment, et fut reçu, en cette qualité, à la tête des gardes-suisses, le 4 mars. Vers cette époque, le duc de Choiseul était parvenu à la plus haute faveur auprès du roi Louis XV; et, sans avoir le titre de premier ministre, il en avait toutes les attributions, et dirigeait toutes les affaires. Il concourut, en 1764, à l'expulsion des jésuites, en se réunissant à cet égard aux parlements, qui la demandaient (1). En 1768, il ménagea la réunion de la Corse à la France, et obtint, par un traité signé le 15 mai de la même année, que les troupes de la république génoise missent l'île de Corse à la disposition de la France. L'édit de réunion de la Corse à la France fut rendu le 15 août suivant. Le duc de Choiseul s'étant déclaré l'appui des parlements, à l'occasion de ce qu'on appela dans le temps l'*affaire de Bretagne*, affaire dans laquelle le duc d'Aiguillon était impliqué, il fut exilé, le 24 décembre 1770, dans sa terre de Chanteloup, où il

(1) Le dauphin, père de Louis XVI et de S. M. Louis XVIII, actuellement régnant, protégeait ouvertement l'ordre des jésuites, et fit des représentations au roi au sujet de leur expulsion. Le dauphin ayant remis à Louis XV un Mémoire contre le duc de Choiseul, ce monarque autorisa le ministre à expliquer lui-même sa conduite au prince. Dans le cours de cette explication, le duc de Choiseul eut la coupable hardiesse de dire au dauphin : « Qu'il pourrait avoir le malheur de devenir son sujet, mais » qu'il ne serait jamais son serviteur. »

resta jusqu'en 1774 (1). A cette dernière époque, Louis XVI, étant monté sur le trône de France, accorda au duc de Choiseul la permission de reparaître à la cour : l'ex-ministre n'eut cependant aucune part aux affaires. Il mourut au mois de mars 1785. (*Chronologie militaire, tom. V, pag.* 685 ; *Gazette de France* , *Biographie universelle* , *ancienne et moderne*, *tom. VIII, pag.* 430 ; *Histoire de France, par Anquetil.*)

DE CHOISEUL-STAINVILLE (Jacques), comte, puis marquis de Stainville, *maréchal de France*, servit, dès sa jeunesse, dans les troupes de l'impératrice, reine de Hongrie et de Bohême. Après avoir été capitaine de dragons, il fut fait commandeur de l'ordre de Saint-Étienne de Toscane, chambellan de l'empereur, et colonel du régiment des chevau-légers de Lowenstein. La distinction avec laquelle il combattit dans différentes batailles, sous le baron de Laudon et le maréchal de Daun, lui mérita le grade de général-major, au mois de février 1759, et celui de lieutenant-feld-maréchal, au mois de novembre de la même année. Il prit congé de l'empereur et de l'impératrice, le 25 avril, 1760 et leur remit ses emplois militaires, pour entrer au service du roi de France, auquel il fut présenté le 11 mai, et qui le créa lieutenant-général de ses armées, par pouvoir du 18, avec des lettres de service, du même jour, pour l'armée d'Allemagne. Le comte de Stainville couvrit, avec un corps considérable, la droite de la marche de l'armée sur Corback, et fit l'arrière-garde le jour de l'action du 10 juillet. Détaché le 14 du même mois, il alla prendre le commandement de toutes les troupes qui étaient restées du côté de Franckenberg et de Marbourg, afin d'assurer les

(1) Le duc de Choiseul fut de tous les ministres de Louis XV celui que ce prince aima le plus. Le roi conserva toujours une haute opinion des talents de ce ministre, et gémit souvent en secret de la faiblesse qui le lui avait fait éloigner. Il s'écria, en apprenant le partage de la Pologne, en 1772 : « Ah ! cela ne serait point arrivé, si Choiseul eût été encore ici. » (*Biographie universelle*, tom. VIII, pag. 436.)

communications et de resserrer les ennemis. Le 23, il attaqua, conjointement avec le comte de Lusace, les détachements des ennemis qui se trouvaient à la droite de l'Eder : ces détachements furent obligés de repasser la rivière dans le plus grand désordre, et on leur fit plusieurs prisonniers. Chargé de faire le siége de Ziegenhain, il en commença l'attaque le 5 août; s'empara, le 10, de cette place, et obligea les 750 hommes, qui en formaient la garnison, de se rendre prisonniers de guerre. Les ennemis ayant fait marcher sur Marbourg un corps de 6000 hommes, commandé par les généraux Bulow et Fersen, le comte de Stainville partit, le 12 septembre, de Merdenhagen, avec un corps de troupes, pour se porter sur celui des ennemis, et lui couper toute retraite. Il arriva, le même jour, à Marienhagen, où il fit trente prisonniers d'un de leurs détachements, qui se retirait de Marbourg à Franckenberg. Il apprit alors que les ennemis n'avaient pu se rendre maîtres du château de Marbourg, et qu'après avoir fait quelques dégâts dans la ville, ils se retiraient sur Franckenberg. D'après cet avis, il se porta, dès le 13, vers Radern; trouva les ennemis en bataille à une demi-lieue de cette ville; les attaqua, et les obligea d'abandonner une hauteur avantageuse dont ils étaient les maîtres. Il les força ensuite de se retirer par Munden, en les chassant de hauteur en hauteur. Il leur prit 3 pièces de canon sur celle de Hallenberg, et 5 dans la plaine. Les ennemis perdirent en outre, dans cette journée, 400 prisonniers, dont plusieurs officiers, et tous leurs bagages. On dut à l'activité et à la célérité que le comte de Stainville mit dans cette attaque, d'empêcher que le prince héréditaire arrivât assez tôt pour dégager le général Bulow. Le comte de Stainville, ayant été détaché, le 15 octobre, se porta par Nordhausen, Hartskerode et Quedlimbourg, jusqu'à Halberstadt, qu'il mit à contribution. Il attaqua, près d'Embsleben, 500 hommes qui s'y étaient retranchés; les força; leur fit 150 prisonniers, et rejoignit l'armée avec les otages qu'il avait enlevés pour la sûreté des contributions. Il alla ensuite commander à Gotha. Il attaqua, le 26 jan-

vier 1761, les quartiers de Kendelbruck, Ebelen et Sundershausen, occupés par des troupes prussiennes; les enleva; s'empara de Saçhsembourg, et y fit 500 prisonniers de guerre, parmi lesquels se trouvaient plusieurs officiers et un major-commandant des compagnies franches. Les ennemis ayant rassemblé leur armée, au mois de février suivant, le comte de Stainville marcha d'abord sur Eyreden; dégagea le marquis de Saint-Pern; se retira sur Vacha; battit les ennemis qui attaquèrent son arrière-garde; leur prit un étendard, et les obligea de se retirer. Il se replia ensuite sur Fulde, avec toute l'armée, qui se rallia aux environs de Friedberg dans les premiers jours du mois de mars. On commença, le 12 du même mois, à marcher en avant. Le comte de Stainville fut nommé inspecteur-commandant du régiment des grenadiers de France, et inspecteur-général de l'infanterie, par commission du 15. Il commanda le corps de troupes qui couvrit l'armée, et occupa tous les postes de la Haute-Nidda. Il marcha, le 16, aux ennemis; les attaqua, le 21; fit abandonner au prince héréditaire les hauteurs de Sangenrode, qu'il occupait avec 1500 hommes; prit 13 pièces de canon, 19 drapeaux et plus de 2000 hommes. Il s'établit ensuite à Grimberg et à Lich, où il resta jusqu'à l'entière retraite des ennemis. Il vint à la cour, où le roi le reçut chevalier de l'ordre de Saint-Louis, le 26 avril. Employé à l'armée du Haut-Rhin, par lettres du 1er mai, il emporta, le 15 juillet, le château de Nagel, après un combat des plus vifs, et qui ne cessa qu'à cause de la nuit. Il se trouva, le lendemain 16, à l'affaire de Filinghausen. Il commanda ensuite un corps considérable de troupes; occupa la Dymel, puis campa aux environs de Cassel, où les troupes qui avaient été détachées du Bas-Rhin, sous les ordres du marquis de Lévis, vinrent le joindre. Les ennemis s'étant portés jusqu'à Geismar et Hohenkirchen, le comte de Stainville marcha contre eux, leur fit abandonner Hohenkirchen et Geismar; les obligea de repasser la Dymel; occupa le camp de Hohenkirchen, et prit le commandement de toute la Hesse pendant le séjour de l'armée au camp d'Embeck. Il fit attaquer, le 3 septembre, le château de

Sabbaborg par le baron de Closen, qui s'en empara. Il prit des mesures si bien concertées, que le prince Ferdinand n'osa l'attaquer dans le camp retranché de Cassel, où il s'était replié à son approche. Il quitta ensuite les environs de Cassel, et se porta, avec le corps qu'il commandait, à la droite de l'armée, dont il fit l'arrière-garde, lorsqu'elle quitta le camp d'Embeck pour se rapprocher de ses quartiers d'hiver. Il fut créé maréchal de France, le 13 juin 1783, et chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, le 1er janvier 1786. Il figurait encore dans la liste des maréchaux de France employés en 1789; mais on ne l'y trouve plus porté en 1790, ce qui fait présumer qu'à cette dernière époque il n'existait plus. (*Chronologie militaire, tome V, pag.* 696; *Gazette de France, états militaires.*)

DE CHOISEUL-STAINVILLE (Claude-César-Antoine-Gabriel, *duc*), *pair de France, lieutenant-général*, parent du précédent, était colonel du régiment Royal-Dragons, en 1791. Le roi Louis XVI ayant résolu à cette époque de quitter Paris, afin de se soustraire à la tyrannie du parti révolutionnaire, le duc de Choiseul eut ordre de protéger avec son régiment le passage du monarque à Varennes. Par l'effet d'un malentendu, ce régiment éprouva quelques retards, et ne put arriver à temps au poste qui lui avait été assigné. Le roi ayant été forcé de revenir dans sa capitale, le duc de Choiseul fut arrêté, emprisonné d'abord à Verdun, puis transféré à Orléans, où il ne fut mis en liberté qu'à la faveur de l'amnistie qui fut proclamée, lorsque le roi eut accepté la constitution. Il revint alors près de son souverain, dont il partagea tous les dangers, notamment à la journée du 10 août 1792, et qu'il ne quitta que lorsque l'infortuné monarque fut conduit dans la prison du Temple. A cette dernière époque, le duc de Choiseul émigra, et leva un régiment de hussards au service du gouvernement britannique. En passant d'Allemagne en Angleterre, il fut pris par les républicains, et eut encore cette fois le bonheur d'échapper à ses ennemis; mais le bâtiment, sur lequel il se trouvait avec plusieurs autres

émigrés, ayant échoué quelque temps après sur les côtes de Picardie, le duc de Choiseul fut arrêté et traduit devant une commission militaire. Le droit des gens et celui de l'humanité se réunissant en faveur des naufragés, la procédure dirigée contre le duc de Choiseul et ses compagnons d'infortune fut long-temps suspendue et reprise à de longs intervalles. Enfin Napoléon Buonaparte, devenu premier consul, en 1800, fit déporter sur les frontières de la Hollande tous les individus impliqués dans ce procès. Le duc de Choiseul, ayant obtenu quelque temps après la permission de rentrer en France, y vécut paisiblement dans ses propriétés, situées à Hounecourt, département des Vosges. Il fut nommé maire de cette commune, et membre du conseil-général du département. Après la restauration du trône des Bourbons, le duc de Choiseul fut créé pair de France, le 4 juin 1814; lieutenant-général, le 22 du même mois, et chevalier de la Légion-d'Honneur, le 19 septembre suivant. Il remplaça, au mois de décembre de la même année, le duc de Choiseul-Praslin, son cousin, dans le commandement de la 1re légion de la garde nationale parisienne. Lors de l'invasion de Buonaparte, en mars 1815, le duc de Choiseul suivit le roi à Gand. Rentré en France, dans la même année, à la suite de ce monarque, il fut choisi par S. M. pour présider le collége électoral du département des Vosges. Il fut nommé secrétaire de la chambre des pairs, le 12 octobre 1815, et y prononça un discours, le 28 février 1816, lors de la présentation du testament de la feue reine, Marie-Antoinette. (*Etats militaires, Moniteur*, *annales du temps*.)

DE CHOISEUL-BEAUPRÉ (François-Martial, *comte*), *lieutenant-général*, et issu de la branche des seigneurs de Sommeville, naquit le 8 octobre 1717. Après avoir servi pendant quelques années, il obtint une compagnie dans le régiment des gardes lorraines, à sa création, le 1er mai 1740. Il quitta cette compagnie pour prendre celle qui lui fut accordée, le 23 juillet 1743, dans le régiment de cavalerie du prince Camille. Il la commanda, la même année,

aux siéges de Menin et d'Ypres, et au camp de Dixmude, pendant le siége de Furnes; au camp de Courtray, en 1744; à la bataille de Fontenoy; aux siéges des ville et citadelle de Tournay, et à ceux de Dendermonde, et d'Ath, en 1745. Devenu colonel du régiment d'infanterie de Flandre, par commission du 7 juin 1746, il l'alla joindre dans le comté de Nice, et contribua à chasser les ennemis de la Provence, en janvier et février 1747. Détaché, la même année, pour conduire un corps de troupes en Corse, il marcha contre les rebelles, et les obligea de lever le siége de la Bastie, et de se disperser. Il rejoignit l'armée d'Italie, au mois d'octobre, et fut créé brigadier, par brevet du 19 du même mois. Il passa ensuite à Gènes, et se distingua à la défense des postes des environs de cette place, au commencement de l'année 1758. Le comte de Choiseul obtint une place de menin de M. le dauphin, le 19 avril 1751. Il eut une place de colonel surnuméraire dans le régiment des grenadiers de France, le 3 décembre de la même année, en se démettant de son régiment, et on lui donna, le même jour, une place d'inspecteur-général surnuméraire de l'infanterie. Il fut pourvu d'une place de colonel en pied dans les grenadiers de France, le 30 mai 1752, et d'une place d'inspecteur-général de l'infanterie, à la mort de M. de Salières, par commission du 1er mars 1756. Il obtint le grade de maréchal-de-camp, le 10 février 1759, en quittant les grenadiers de France, et il fit en cette qualité les campagnes d'Allemagne, en 1760, 1761 et 1762. On le créa lieutenant-général des armées du roi, le 25 juillet de cette dernière année, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 25 août 1779, et grand'croix du même ordre, le 25 août 1781. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 56; *Gazette de France, états militaires.*)

DE CHOISEUL (Charles-Antoine-Étienne, *marquis*), *lieutenant-général*, neveu du précédent, naquit à Saint-Domingue, le 10 juillet 1739. Il avait été lieutenant de roi dans cette île, lorsqu'il fut fait chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, en 1763. On le créa bri-

gadier, le 12 novembre 1768. Il obtint le grade de maréchal-de-camp, le 1er mars 1780, et celui de lieutenant-général, le. . . . . . . On le trouve porté dans le tableau des pensions inscrites au trésor public, à la date du 1er septembre 1817, pour la retraite du grade de lieutenant-général, après 68 ans 9 mois et 20 jours de service. (*Etats militaires.*)

DE CHOISEUL (Jacques-François), *marquis* de Beaupré, *maréchal-de-camp*, issu de la branche des seigneurs d'Aillecourt, entra au service, en 1647, comme cornette dans la compagnie que son père avait au régiment de cavalerie d'Orléans. Il se trouva au siége d'Ypres et à la bataille de Lens, en 1648, et obtint, au mois de décembre de cette dernière année, la compagnie de son père. Il la commanda au blocus de Paris; au siége de Cambray, et à la prise de Condé, en 1649; à la bataille de Rethel, en 1650; et à l'armée de Flandre, jusqu'à la paix des Pyrénées. Il devint premier capitaine et major de son régiment, en 1659. Ce régiment ayant été licencié par ordre du 13 février 1660, le marquis de Beaupré fut entretenu capitaine réformé. Il leva, par commission du 6 décembre 1663, une compagnie de chevau-légers, qui fut réformée en 1664. Il en leva, le 7 décembre 1665, une autre, que l'on incorpora dans le régiment de Canaples, dont il obtint la majorité, par brevet du 10 juin 1666. Il servit en sa qualité de major aux siéges de Tournay, de Douai et de Lille, en 1667. Il leva, par commission du 8 juillet de cette dernière année, un régiment de cavalerie de son nom (depuis Clermont-Prince), qu'il commanda à la conquête de la Franche-Comté, en 1668, et qui fut licencié par ordre du 24 mai de cette même année. Le marquis de Beaupré fut conservé capitaine en second de la compagnie de Bligny, par ordre du 26 mai. Il rétablit son régiment de cavalerie, le 9 août 1671, et le commanda aux siéges d'Orsoy, de Rhimberg et de Doesbourg, et au passage du Rhin, en 1672. Il passa ensuite sous les ordres de M. de Turenne; y servit aux siéges de Nimègue et de Bommel, et concourut à la prise de plusieurs

places de l'électorat de Brandebourg, aux mois de janvier et février 1673. Il combattit à Sintzheim, Entzheim et Mulhausen, en 1674, et à Turckeim, le 5 janvier 1675. Créé brigadier, le 12 mars de cette dernière année, il continua de servir à l'armée d'Allemagne sous le maréchal de Turenne; combattit à Altenheim (après la mort de ce maréchal); y rallia 4 escadrons qui s'étaient rompus en poursuivant les ennemis, et contribua, sous les ordres du prince de Condé, à faire lever les siéges de Saverne et de Haguenau par les ennemis, qui furent chassés au-delà du Rhin. Il avait été blessé dans un combat livré, le 15 juin, près d'Haguenau, aux troupes allemandes et lorraines. Employé à l'armée d'Allemagne, sous le maréchal de Luxembourg, par lettres du 10 mars 1676, il eut un cheval tué sous lui au combat de Kokesberg. Il servit, sous le maréchal de Créquy, au siége de Fribourg, en 1677; concourut à la défaite du prince Charles de Lorraine; marcha aux siéges de Kehl et du château de Lichtemberg, en 1678; et fut employé au corps de troupes qui campa sur la Sarre en 1679. Il fut nommé lieutenant-général du gouvernement de Champagne, au département de Chaumont, Vitry et Saint-Dizier, par provisions du 24 décembre 1680. Il commanda le camp de la Basse-Alsace, sous le marquis de Montclar, par ordre du 28 avril 1681, et fut créé inspecteur-général de la cavalerie, le 27 août suivant. Employé comme brigadier de cavalerie, au camp de la Saône, par lettres du 28 avril 1683, il y obtint le brevet de maréchal-de-camp, par brevet du 29 juillet suivant. On lui donna dans le même temps le gouvernement des ville et château de Dinan. Il se démit de son régiment, en faveur du duc de Chartres, au mois de février 1684. Le marquis de Beaupré possédait encore son inspection générale de la cavalerie, et la lieutenance-générale du gouvernement de Champagne, lorsqu'il mourut en juin 1686. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 452; *mémoires du temps, Gazette de France.*)

DE CHOISEUL-BEAUPRÉ (Antoine-Cleriadus), *comte de Choiseul, lieutenant-général,* fils du précédent, naquit le 16 mars 1664. Il entra aux mousquetaires en 1683; devint lieutenant au régiment du Roi, en 1684, et servit à l'armée qui couvrit le siége de Luxembourg. Il obtint la charge de lieutenant-général en Champagne, au département de Chaumont, Vitry et Saint-Dizier, à la mort de son père, par provisions données à Versailles le 25 juin 1686, registrées au parlement le 6 août suivant. Il se trouva aux siéges et à la prise de Philisbourg, de Manheim, et de Frackendal, en 1688; fut fait capitaine au régiment du Roi, par commission du 12 mars 1689, et servit à l'armée d'Allemagne sous le maréchal de Lorges. Il combattit à Fleurus, en 1690; fut employé au siége de Mons; se trouva au combat de Leuse, en 1691; au siége et à la prise des ville et châteaux de Namur; au combat de Steinkerque et au bombardement de Charleroy, en 1692. On lui donna le régiment d'infanterie d'Agénois, lors de sa formation, par commission du 14 octobre de la même année. Il commanda ce régiment à l'armée d'Allemagne, sous les maréchaux de Lorges et de Choiseul, en 1693 et 1694; à l'armée de Flandre, en 1695 et 1696; à l'armée de la Lys, sous le maréchal de Catinat, en 1697; et se trouva au siége d'Ath. Il servit à l'armée de Flandre, en 1702; passa, au mois de septembre, sous les ordres du marquis de Villars, en Allemagne, et combattit à Fridelingen, le 14 octobre. Créé brigadier, par brevet du 23 décembre suivant, et employé à l'armée de Bavière sous le maréchal de Villars, en 1703, il se trouva au siége de Kehl; à l'attaque des lignes de Stolhoffen; au combat de Munderkingen; à la bataille d'Hochstedt et à la prise de Kempten. Employé à la même armée, sous le maréchal de Marchin, en 1704, il combattit à la seconde bataille d'Hochstedt; obtint le grade de maréchal-de-camp, par brevet du 26 octobre, et se démit du régiment d'Agénois. Il servit à l'armée du Rhin, sous le maréchal de Marchin, en 1705. Etant passé en Italie, il s'y trouva à la bataille de Calcinato; au siége et au combat sous Turin, en 1706. Employé à l'armée d'Espagne, par lettres

du 4 avril 1707, il combattit à Almanza; concourut à la prise de plusieurs places du royaume de Valence; servit au siége et à la prise des château et ville de Lérida (1), et au siége de Tortose, en 1708. Il continua de servir à la même armée sous le maréchal de Bellefonds, qui se tint sur la défensive, en 1709. Il fut employé à l'armée de Flandre, sous les maréchaux de Villars et de Montesquiou, en 1710, 1711 et 1712; et se trouva, cette dernière année, à l'affaire de Denain et aux siéges de Douay, du Quesnoy et de Bouchain. Il marcha au secours de Gironne, en 1713, et fut employé au siége de Barcelonne, en 1714. Créé lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 8 mars 1718, il ne servit point en cette qualité, et mourut dans son château d'Aillecourt, le 19 mai 1726, âgé de 62 ans. (*Chronologie militaire, tom. V, pag.* 12; *mémoires du temps, Gazette de France.*)

DE CHOISEUL-BEAUPRÉ (Charles-Marie), *marquis de Choiseul, lieutenant-général*, fils du précédent, naquit le 8 septembre 1698. Il fut successivement lieutenant réformé à la suite du régiment de cavalerie d'Orléans, le 17 août 1716, et capitaine réformé au même régiment, le 29 juin 1718. Il obtint la charge de lieutenant-général en Champagne, au département de Chaumont, Vitry et Saint-Dizier, en survivance de son père, par provisions du 30 mars 1721. On le fit mestre-de-camp réformé dans le régiment d'Orléans cavalerie, par commission du 22 juin 1722; guidon de la compagnie des gendarmes d'Orléans, par brevet du 15 octobre 1725; enseigne de la même compagnie, le 28 janvier 1730; et sous-lieutenant de la compagnie des gendarmes écossais, le 23 juillet 1733. Il servit, cette dernière année, au siége de Kehl, et à l'attaque des lignes d'Etlin-

---

(1) On lit dans l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tome IV, pag. 843, que le comte de Choiseul repoussa les ennemis près d'Offembourg, le 17 septembre 1707. Le Père Anselme a confondu le comte de Choiseul-Traves, beau-frère du maréchal de Villars, avec le comte de Choiseul-Beaupré, qui servait alors en Espagne.

gen ; au siége de Philisbourg, en 1734, et à l'affaire de Clausen, en 1735. Il fut fait capitaine-lieutenant de la compagnie des chevau-légers de Bretagne, par commission du 1er juin 1739; brigadier de cavalerie, par brevet du 1er janvier 1740; capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes de la reine, par provisions du 21 février 1741; et se démit alors de la compagnie des chevau-légers de Bretagne. Il marcha, au mois de septembre suivant, avec la gendarmerie, en Westphalie, où il passa l'hiver, et d'où il alla, au mois d'août 1742, sur les frontières de Bohême. Après plusieurs escarmouches, qu'on essuya dans les défilés et les gorges de l'entrée de ce royaume, l'armée française se retira sur la frontière de la Bavière, et le marquis de Choiseul rentra en France, avec la gendarmerie, au mois de janvier 1743. Il servit, la même année, sur le Rhin, sous les ordres du maréchal de Noailles; finit la campagne en Haute-Alsace, sous le maréchal de Coigny; et fut employé à l'armée du Rhin, sous le même maréchal, par lettres du 1er avril 1744. Promu au grade de maréchal-de-camp, le 2 mai suivant, il concourut, comme brigadier, à la reprise de Weissembourg et des lignes de la Lautern, et se trouva à l'affaire d'Haguenau et au siége de Fribourg. Déclaré maréchal-de-camp, au mois de décembre, il se démit de la compagnie des gendarmes de la reine; fut employé à l'armée d'Italie, par lettres du 1er avril 1745, et se trouva au passage des Alpes, par la vallée de Spino; aux siéges et à la prise d'Acqui, de Saravalle, des ville et château de Tortone, de Plaisance, de Pavie, d'Alexandrie, de Valence, d'Asti, de Casal, et au combat de Rivarone. Il passa l'hiver à Asti, où il fut fait prisonnier de guerre avec toute la garnison, le 4 mars 1746. Ayant été échangé, en 1747, il se rendit en Provence le 20 mai; fut employé à l'armée de la frontière du Piémont, par lettres du 1er juin; se trouva au passage du Var; à l'attaque des retranchements de Montalban et de Villefranche; à la prise de ces places et de Vintimille, et au ravitaillement de cette dernière place, dans le courant d'octobre. Créé lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 10 mai 1748, il fut employé

comme maréchal-de-camp à l'armée d'Italie, du 1er juin au dernier août, et fut déclaré lieutenant-général au mois de décembre suivant. On l'employa dans cette qualité, en Lorraine, par lettres du 1er mai 1761. Il mourût le 2 décembre 1769. (*Chronologie militaire, tom. V, pag.* 414; *Gazette de France, mémoires du temps.*)

DE CHOISEUL-BEAUPRÉ (Marie-Gabriel-Florent-Auguste, *comte*), petit-fils du précédent, naquit le 27 septembre 1752. Il fut nommé maréchal-de-camp, le 8 juillet 1815, et employé en cette qualité dans l'état-major-général de la garde nationale : il avait été créé officier de la Légion-d'Honneur, le 1er septembre 1814. (*Etats militaires.*)

DE CHOISEUL-BEAUPRÉ (Michel-Félix, *marquis*), *lieutenant-général*, frère du précédent, naquit le 10 août 1754, et fut créé lieutenant-général le 13 avril 1814. (*Etats militaires.*)

DE CHOISEUL-MEUSE (Henri-Louis), *marquis de Meuse, lieutenant-général*, issu de la branche des marquis de Meuse, naquit le 22 juillet 1689. Il entra aux mousquetaires en 1704, et fit la campagne de cette année en Flandre. Nommé colonel du régiment d'infanterie d'Agénois, par commission du 2 mars 1705, il servit à l'armée de Flandre avec le 2e bataillon (le 1er avait été pris à Hochstedt); le commanda à la bataille de Ramillies, en 1706; à l'armée de Flandre, en 1707; à la bataille d'Oudenarde, en 1708; à l'armée de Flandre, en 1710 et 1711, et fut blessé dangereusement au combat de Denain, en 1712. Il obtint, par commission du 30 juillet, un régiment d'infanterie de son nom, qu'il commanda au siége et à la prise de Landau et de Fribourg, en 1713. On le créa brigadier, par brevet du 1er février 1719, et on lui donna le gouvernement de Ribemont, par provisions du 5 décembre 1723. Promu au grade de maréchal-de-camp, le 20 février 1734, il se démit de son régiment en faveur de son fils, et fut employé à l'armée du Rhin, par lettres du 1er mai 1735. Il fut créé lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 1er mars

1738; obtint le gouvernement du fort Louis, le 5 septembre 1741, et passa au gouvernement de St.-Malo, en se démettant de celui du fort Louis, par provisions du 1er mai 1743. Nommé aide-de-camp du roi, par brevet du 1er mai 1744, il suivit S. M. aux siéges de Menin, d'Ypres, de Furnes et de Fribourg. Il fut créé chevalier des Ordres du roi, le 2 février 1745, et continua de servir en qualité d'aide-de-camp du roi jusqu'à la paix. Il se trouva au siége de Tournay, et à la bataille de Fontenoy, en 1745, et à la bataille de Lawfeld, en 1747. Il ne servit plus depuis cette dernière affaire, et mourut à Paris, le 11 avril 1754, âgé de 65 ans. (*Chronologie militaire, tom. V, pag.* 213; *Gazette de France, mémoires du temps.*)

DE CHOISEUL-MEUSE (Jean-Baptiste-Armand, *marquis*), *lieutenant-général*, fut fait colonel aux grenadiers de France, en 1759. On l'employa comme aide-major-général, en 1766. Il obtint le grade de brigadier, le 22 janvier 1769, et celui de maréchal-de-camp, le 1er mars 1780. Il était pourvu de la charge de capitaine des gardes du prince de Condé, lorsqu'il mourut à Paris, au palais Bourbon, en décembre 1815. (*Etats militaires, Moniteur.*)

DE CHOISEUL (Louis), *marquis de Francières, maréchal-de-camp*, issu de la branche des seigneurs de Francières, fut d'abord fait capitaine au régiment de cavalerie d'Enghien (depuis Condé), le 24 janvier 1638. Il se trouva la même année au siége de Fontarabie; au combat de la Route, en 1639; au siége et au combat de Turin, en 1640; au siége d'Yvrée; au secours de Chivas; à la prise de Céva, de Pianezze, de Mondovi; au siége et à la prise de Coni, en 1641; aux siéges de Collioure et de Perpignan, en 1642; aux combats de Villelongue et de Martoreil; au siége de Tamarit; au secours de Lérida, dont on fit lever le siége aux Espagnols, en 1643; aux combats de Fribourg, et aux siéges de Philisbourg, de Mayencé et de Landau, en 1644. Nommé mestre-de-camp d'un régiment d'infanterie, composé d'abord de 10 compagnies, qu'il leva par commission du 21 novembre de cette année, il obtint, le 31 décembre

suivant, un autre ordre pour le porter à 20 compagnies, et le commanda au siége et à la prise de la Mothe, en 1645. Il fut fait sergent de bataille, en 1646, et servit en cette qualité au siége de Dunkerque. Il obtint, par brevet du 16 juin 1647, le grade de maréchal-de-camp. Son régiment fut licencié en 1648. On lui donna le gouvernement, avec la charge de bailli, de Langres, en 1649. Il se démit, en 1651, de sa compagnie dans le régiment de Condé, en faveur de son fils, et ne servit plus (1). (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 225; *Gazette de France.*)

DE CHOISEUL-FRANCIÈRES (Claude), *comte de Choiseul, maréchal de France*, fils du précédent, naquit le 1er janvier 1632. Il fut fait gouverneur et bailli de Langres, sur la démission de son père, en 1649. Il servit, dès la même année, comme volontaire, jusqu'en 1651, époque à laquelle il eut une compagnie au régiment de Condé, pareillement sur la démission de son père. Devenu mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie, qu'il leva par commission du 6 mai 1653, il se trouva la même année au combat de Vitri-sur-Seine, où il se distingua, et aux siéges de Mouson et de Sainte-Ménéhould. Employé au siége d'Arras, en 1654, il combattit à l'attaque des lignes par les Espagnols, et y défit le régiment d'Obock, dont il enleva les tymbales. Il se signala, en 1655, aux siéges de Landrecies, de Condé et de Saint-Guilain. Employé au siége de Valenciennes, en 1656, il arrêta avec 12 escadrons français trente escadrons ennemis, qui se disposaient à piller les équipages de l'armée du vicomte de Turenne, alors occupée au siége de Cambray. Après avoir servi au siége de Montmédy, en 1657, il s'enferma dans Rethel, menacé par les ennemis, et marcha ensuite à la prise de Saint-Venant et de Mardik. Le maré-

(1) L'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tom. IV, p. 846, lui donne la qualité de lieutenant-général des armées du roi; mais Pinard dans sa *Chronologie militaire*, tom. VI, pag. 225, dit n'avoir trouvé cette promotion dans aucun des registres du dépôt de la guerre.

chal de la Ferté lui donna, en 1658, le commandement d'un corps de 2000 hommes pour couvrir Landrecies, le Quesnoy et les places voisines, pendant le siége de Dunkerque. La paix se fit en 1659. On réduisit son régiment à une compagnie franche, le 18 avril 1661. Il marcha avec cette compagnie au siége de Marsal, qui finit par le traité de Nomeni, signé le 1er septembre 1663. Il se distingua en Hongrie sous le comte de Coligny, au combat de Raab ou de Saint-Godard, le 1er août 1664. Revenu en France, il rétablit son régiment, le 7 décembre 1665, et fut créé brigadier de cavalerie, par brevet du 4 mai 1667. Il se trouva, la même année, aux siéges et à la prise de Tournay, le 24 juin; de Douay et du fort de Scarpe, le 6 juillet; et de Lille, le 27 août. Il concourut, le 31 du même mois, à la défaite du comte de Marchin et du prince de Ligne, près du canal de Bruges, et y prit les tymbales d'un régiment ennemi, auquel il fit des prisonniers. Il servait en Flandre, en 1668, lorsque la paix fut conclue, le 2 mai. Son régiment fut licencié, le 24; mais on conserva sa compagnie, par ordre du 26. Promu au grade de maréchal-de-camp, par brevet du 2 avril 1679, il passa en Candie sous le maréchal de Navailles; prit le commandement des troupes que le maréchal y laissa, et défendit glorieusement, pour la république de Venise, cette île, alors attaquée par les Musulmans (1). Lorsqu'il revint en France, après cette expédition, l'Europe entière retentissait du bruit de ses exploits. Il se démit de sa compagnie de cavalerie, au mois de mars 1672; servit comme maréchal-de-camp, sous le prince de Condé, au siége de Wesel, qui se rendit le 4 juin; au passage du Rhin, le 12 du même mois; à la conquête d'Arnheim, le 15; à la prise du fort de Skenk, le 19; de Nimègue, le 9 juillet; de l'île et de la ville de Bommel, le 26 septembre. Il servit, sous le même prince, en 1673; et, avec un seul bataillon et une compagnie de cavalerie, il défendit la

(1) Les Vénitiens l'avaient demandé à Louis XIV, pour servir sous le maréchal de Navailles.

ville de Bragne, près de Wesel, contre les efforts du prince d'Orange, qui ne put l'y forcer. Il combattit encore sous le prince de Condé à la bataille de Seneff, le 11 août 1674; chassa les ennemis d'une hauteur, et les contraignit de se retirer avec perte dans le village. Employé en Lorraine, pendant l'hiver, sous le maréchal de Rochefort, il prit la ville de Deux-Ponts et plusieurs châteaux. Créé lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 25 février 1676, il servit à l'armée d'Allemagne sous le maréchal de Luxembourg; y défit une escorte de fourrageurs; et commanda l'arrière-garde de l'armée à la retraite sous Saverne. Employé à l'armée d'Allemagne sous le maréchal de Créquy, en 1677, il combattit à Kokesberg, le 7 octobre, et se trouva à la prise de Fribourg, le 14 novembre. Il servit, sous le même maréchal, en 1678; contribua, le 6 juillet, à la défaite du comte de Stharemberg, retranché à la tête du pont de Rheinsfeld; passa la Kintzig, à la vue du duc de Lorraine, retranché sur l'autre bord; le chargea dans sa retraite et le mit en désordre, le 23 du même mois: on emporta, le 27, le fort de Kehl. Employé à l'armée du Bas-Rhin, en 1679, il eut part à la défaite des troupes de l'électeur de Brandebourg, le 21 juin; passa ensuite le Weser; et força, le 30, les ennemis qui s'étaient retranchés sur la rive opposée. L'électeur de Cologne le fit, avec la permission du roi, général-maréchal-de-camp de ses armées, par pouvoir du 11 mars 1684. Le comte de Choiseul réduisit la ville de Liége sous l'obéissance de l'électeur. Le roi lui donna le gouvernement de St.-Omer, par provisions du 12 août de la même année. L'électeur de Cologne lui fit présent de 3 pièces de canon, que le roi lui permit d'accepter, par brevet du 9 novembre. Le comte de Choiseul fut nommé chevalier des Ordres du roi, le 31 décembre 1688. Employé à l'armée d'Allemagne sous le maréchal de Duras, en 1689, il commanda un corps séparé de 5000 hommes de cavalerie; passa le Rhin sur le pont d'Huningue, le 10 juin; campa à Wecler, à une lieue de Bâle; ravagea le marquisat de Dourlach, et enleva par-là, aux Impériaux, les moyens de subsister. Il avait ordre d'examiner les Suisses, qui tenaient alors leur diète, et qui délibéraient sur le parti qu'ils

devaient prendre ; et on lui avait recommandé d'observer l'électeur de Bavière, et de se rapprocher du maréchal de Duras, si l'électeur joignait le duc de Lorraine. Il prit Bretten, le 12 juin ; s'empara du château de Staffurt, et repoussa un corps qui s'était approché au secours de ces places. Employé, dans la même armée, sous M. le dauphin, et le maréchal de Lorges, en 1690, il se tint sur la défensive. Le comte de Choiseul ne servit point en 1691. On l'employa, en 1692, dans l'armée de Normandie, sous le maréchal de Bellefonds, pour la défense des côtes. Créé maréchal de France, par état donné à Versailles le 27 mars 1693, il prêta serment le 28, et commanda l'armée d'Allemagne, conjointement avec le maréchal de Lorges, par pouvoir du 27 avril. Cette armée ne fit aucune expédition. Commandant l'armée de Normandie, par pouvoir du 28 avril 1694, il empêcha, par son autorité et la sagesse de ses ordres, que le Hâvre-de-Grâce ne se ressentît du bombardement de la flotte anglaise. Il eut le commandement de l'armée du Rhin, par pouvoir du 17 avril 1696. Il fit élever un fort sur le Rhin, vis-à-vis Schreck, y mit 200 hommes, le 30 juillet, et rendit tous les passages du Rhin impraticables aux ennemis. Il couvrit Philisbourg et Landau, fit raser les lignes que les Impériaux avaient sur le Spirebach, et envoya ensuite les troupes dans les quartiers d'hiver. Il commanda l'armée du Rhin, par pouvoir du 7 mai 1697. On se tint sur la défensive pendant toute cette campagne, c'est-à-dire, jusqu'à la paix de Riswick, signée le 30 octobre. Le maréchal de Choiseul n'a plus servi depuis. Il obtint le gouvernement de Valenciennes, par provisions du 22 septembre 1706, et se démit alors du gouvernement de Saint-Omer. Il mourut, le 15 mars 1711, à l'âge de 78 ans (1). Le comte de Choiseul fut l'un des plus grands capitaines d'un siècle si fécond en héros. Il passait pour être aussi habile guerrier que mauvais courtisan. (*Chronologie milit., tom. III, pag.* 66; *Histoire de M. de Quincy, Bauclas, Gazette de*

(1) Il était doyen des maréchaux de France, depuis 1707.

*France, Biographie universelle, ancienne et moderne, tome VIII, pag. 429.)*

DE CHOISEUL-CHÉVIGNY (César-Gabriel), *comte de Choiseul,* puis *duc de Praslin, pair de France et lieutenant-général,* naquit le 14 août 1712. Il entra aux mousquetaires en 1727; fut fait capitaine au régiment de cavalerie de Montreuil, le 19 mai 1728, et devint second cornette de la compagnie des chevau-légers de Berri, avec rang de lieutenant-colonel de cavalerie, le 22 septembre 1731. Il se trouva avec la gendarmerie au siége de Kehl, en 1733; passa enseigne de la compagnie des gendarmes de Bretagne, le 18 janvier 1734, et fut fait sous-lieutenant de la compagnie des chevau-légers Dauphin, avec rang de mestre-de-camp de cavalerie, le 25 mars suivant. Il servit, en la même année, au siége de Philisbourg, et combattit à Clausen, en 1735. Il devint capitaine de la compagnie des chevau-légers de Bretagne, le 16 avril 1738, et se démit de cette compagnie, au mois de mai 1739. Nommé, le 6 du même mois, mestre-de-camp-lieutenant du régiment de Conti cavalerie, il commanda ce régiment à l'armée du Rhin, sous les ordres du maréchal de Maillebois; se rendit ensuite en Westphalie, avec la 2e division de l'armée, et revint hiverner avec son corps dans le pays de Juliers. On lui confia, le 11 juillet 1742, les fonctions de maréchal-général-des-logis de la cavalerie de l'armée de Bohême, en l'absence du marquis de Montal, et il se trouva en cette qualité à l'affaire de Bramaboff, où il eut un cheval tué sous lui. Il contribua ensuite à la levée du siége de Braunau par les ennemis. Créé brigadier, le 20 février 1743, il revint en France, au mois d'avril suivant; joignit avec la gendarmerie l'armée du Mein, au mois de juillet, et finit la campagne en Basse-Alsace, sous les ordres du maréchal de Noailles. Employé, en 1744, à l'armée d'Italie, sous les ordres du prince de Conti, il se trouva, au mois d'avril, à l'attaque des retranchements de Villefranche et de Montalban, ainsi qu'à la prise de ces deux places. Promu au grade de maréchal-de-camp, le 2 mai de la même année, avec des lettres de ser-

vice du même jour, il se démit alors du régiment de Conti; marcha au passage des Alpes effectué par la vallée de la Stura; se trouva à la prise de Château Dauphin; au siége et à la prise de Demont; au siége de Coni et à la bataille de la Madona, qui se donna sous les murs de Coni. Il fut employé à l'armée du Bas-Rhin, par lettres du 1er avril 1745; se trouva à l'affaire de Northeim, et commanda l'arrière-garde au passage du Rhin. Il fut nommé, le 1er février 1746, lieutenant-général au gouvernement du Dauphiné, sur la démission du comte de Sassenage, et prêta serment pour cette charge, le 4 avril. Employé à l'armée du Rhin, par lettres du 1er mai suivant, il servit au siége de la citadelle d'Anvers; couvrit avec l'armée le siége des ville et château de Namur, et combattit à Raucoux. Il se trouva, en 1747, à la bataille de Lawfeld, et couvrit le siége de Berg-op-Zoom. On le créa lieutenant-général, le 10 mai 1748, et il fut envoyé, en décembre 1758, comme ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du roi auprès de l'empereur et de la reine de Hongrie. Créé chevalier des Ordres du roi, le 1er janvier 1760, on le reçut en cette qualité, le 2 février suivant. Le roi le nomma son ministre plénipotentiaire près du congrès d'Augsbourg, en mars 1761. Il se démit de la lieutenance-générale du Dauphiné, en juillet de la même année. Il fut nommé ministre-d'état, au mois d'août suivant, et prit séance au conseil dans le même mois. On le fit secrétaire-d'état avec le département des affaires étrangères, le 12 octobre; et il prêta serment en cette qualité, le 13 du même mois. Créé duc et pair, en octobre suivant, il prit alors le titre de duc de Praslin. Il obtint la charge de lieutenant-général en Bretagne, et prêta serment en cette qualité, le 12 décembre Il fut reçu et prit séance au parlement, comme pair de France, le 21 du même mois. Il fut exilé, le 24 décembre 1770, avec le duc de Choiseul (Étienne-François), son parent, dont il partagea la disgrâce. Il mourut vers l'an 1788. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 480; *mémoires du temps, Gazette de France.*)

DE CHOISEUL (Renaud-César-Louis), *vicomte de Melun et de Choiseul*, puis *duc de Praslin*, *maréchal-de-camp*, fils du précédent, naquit le 18 janvier 1734. Il entra au service comme cornette dans le régiment de la Rochefoucauld cavalerie, et fut fait guidon de gendarmerie, le 20 mars 1749. Il passa colonel aux grenadiers de France, puis colonel du régiment de Poitou. On le créa brigadier d'infanterie, le 25 juillet 1762. Il fut menin de monseigneur le dauphin. On l'envoya, en mars 1764, complimenter, de la part du roi, l'empereur, l'impératrice-reine de Hongrie, et le roi des Romains, sur leur élection. Il fut nommé, en avril 1766, ambassadeur extraordinaire à la cour de Naples, où il résida jusqu'en 1771. Il obtint le grade de maréchal-de-camp, le 3 janvier 1770. (*Etats militaires*, *annales du temps*.)

DE CHOISEUIL-PRASLIN, (Antoine-César, *comte*), *maréchal-de-camp*, fils de Renaud-César-Louis de Choiseul, qui précède, naquit à Paris, le 6 avril 1756. Il fut fait sous-lieutenant à la suite du régiment de Besançon artillerie, le 6 avril 1772; capitaine à la suite de la cavalerie, le 18 avril 1774, et remplacé dans le régiment Royal-Cravates, le 10 décembre 1776. Il devint mestre-de-camp en second du régiment de la Reine infanterie, le 3 juin 1779. (*Etats militaires*.)

DE CHOISEUL-BUSSIÈRES (Louis-Marie-Gabriel-César, *marquis*), *maréchal-de-camp*, issu de la branche des seigneurs et comtes d'Esguilly et de Bussières, naquit le 6 juin 1734. Il entra au service en qualité de second cornette des chevau-légers d'Orléans, en 1758; fut fait enseigne des gendarmes de Berri, le 10 février 1759; sous-lieutenant des gendarmes d'Orléans, le 22 mai suivant, et capitaine-lieutenant des gendarmes Dauphin, le 20 février 1761. Il fut envoyé comme ambassadeur à la cour de Turin, en 1765. On le créa brigadier de cavalerie, le 3 janvier 1770, et maréchal-de-camp, le 1er mars 1780. Il mourut avant l'année 1784. (*Etats militaires*.)

DE CHOISEUL-PRASLIN (Charles), *marquis de Praslin, maréchal de France*, issu de la branche des seigneurs-marquis de Praslin, apprit le métier des armes sous le maréchal de Matignon, et servit comme volontaire au siége de la Fère, où il se distingua, en 1580. Il avait une compagnie d'infanterie et une compagnie de chevau-légers, en 1584. Il leva un régiment d'infanterie, suivit le duc de Mayenne à la prise de Montignac-le-Comte, de Beaulieu, de Castel, de Saint-Bazeille, de Montségur et de Castillon, en 1586. Il se signala particulièrement aux siéges de ces deux dernières places, et au combat de Vimory, en 1587. On licencia son régiment après la campagne de cette dernière année. Devenu capitaine d'une compagnie de gendarmes, en 1588, il marcha, en 1589, sous le roi, au siége de Paris (1). Sur la fin du règne de Henri III, Choiseul engagea ses biens, leva des soldats et vint se ranger sous les bannières de Henri IV, avec lequel il combattit à Ivry, le 14 mars 1590. Il fut des premiers avec d'Aumont, d'Humières et Givry, à reconnaître Henri IV pour roi de France. Il accompagna ce prince au siége de Chartres, qui se rendit le 12 avril 1591; au siége de Rouen, et au combat d'Aumale, en 1592. Après la réduction de Paris, en 1593, le roi le fit capitaine de la 1re compagnie française des gardes-du-corps, vacante par la mort du comte de Clermont d'Entragues et du marquis de Richelieu, par provisions du 20 mars de cette année. Il fut successivement nommé gouverneur de Troyes; lieutenant-général du bailli de cette ville; capitaine d'une compagnie de 50 hommes d'armes; et commandant de la Champagne, province qu'il maintint dans l'obéissance. Il défit, en la même année 1593, sous le duc de Bouillon, l'armée du duc de Lorraine, qui assiégeait Beaumont; tua aux ennemis 1500 hommes, et leur prit 6 canons. Il fut créé chevalier des Ordres du roi, le 7 janvier 1595. Il combattit à

(1) Il avait été arrêté et emprisonné à Paris, le 16 janvier de la même année 1589, par les factieux, et parce que son attachement au roi Henri III l'avait rendu suspect.

Fontaine-Française, le 5 juin. Le roi l'honora du grade de maréchal-de-camp, pendant le siége d'Amiens, par brevet du 20 juillet 1597 (1). A la mort de Joachim de Dinteville, seul lieutenant-général en Champagne, on partagea le gouvernement de cette province en quatre lieutenances-générales, parmi lesquelles le marquis de Praslin eut celle du département des bailliages de Troyes, Langres, Châlons, Sens et Épernay, par provisions données à Paris le 20 janvier 1608, registrées au parlement de Paris le 10 mai suivant. Employé, par lettres du 20 juin 1610, comme maréchal-de-camp dans l'armée destinée au siége de Juliers, il y servit, sous le maréchal de la Châtre, jusqu'à la prise de cette place, qui capitula le 1er septembre. En 1609, il fut chargé d'aller à la cour de l'archiduc Albert, à Bruxelles, pour y réclamer, au nom du roi, la princesse de Condé, qui s'était réfugiée dans les états de l'archiduc. En 1610, après la mort de Henri IV, Choiseul fut chargé par la reine-régente d'aller trouver Sully, qui, croyant ses jours menacés, s'était renfermé dans la Bastille. Sur la parole donnée par Choiseul, Sully reparut au Louvre. Choiseul se démit, au mois de janvier 1611, de la charge de capitaine des gardes-du-corps (2). Créé maréchal-de-camp et employé comme tel, en 1615, dans l'armée du maréchal de Bois-Dauphin, il assiégea et prit Creil-sur-Oise, le 13 septembre. Il reçut à composition les troupes du duc de Luxembourg, qu'on battit à Charleroi, le 21 octobre. Servant sous le duc

(1) Lorsque, par ordre de Henri IV, le maréchal de Biron fut arrêté, Praslin fut chargé de demander l'épée au comte d'Auvergne, qui la lui remit, en disant, sans se déconcerter : « Tiens, prends-la; elle n'a jamais tué que des sangliers : si tu m'avais averti de ceci, il y a deux heures que je dormirais. »

(2) Dans la même année 1611, Choiseul rétablit le calme au Louvre, où tout était en confusion, à cause de la querelle survenue entre les premiers gentilshommes de la chambre (le duc de Bellegarde et le maréchal d'Aumont), pour le droit d'entrée à cheval ou en carrosse dans la cour de ce palais. Il pacifia aussi les troubles violents qui s'étaient élevés à Troyes à cause des jésuites, et y rétablit le calme, après en avoir fait sortir ces Pères, parmi lesquels se trouvait le Père Cotton.

de Guise, en 1616, il attaqua, le 7 janvier, à Nanteuil, près Pamprou, trois régiments du prince de Condé, les désarma et leur prit 5 drapeaux et 5 mestres-de-camp. On accorda, la même année, au fils du marquis de Praslin, la survivance de la charge de lieutenant-général au gouvernement de Champagne. Le marquis de Praslin servit au siége de Rethel, qui se rendit au duc de Guise, le 16 avril 1617. Il avait reçu, le 15, une mousquetade qui lui avait percé la cuisse. Créé maréchal de France, par état donné au Plessis lès-Tours, le 24 août 1619, il prêta serment, le 25, et son état fut enregistré à la connétablie, le 12 mars 1622. Il assiégea, en 1620, le château de Caen, qui se rendit au roi au mois de juillet. Il alla, le 13 août, au-devant de la reine-mère, qui se rendait au château de Brissac pour son entrevue avec le roi. Pendant le siége de Saint-Jean-d'Angély, en 1621, le maréchal commanda, le 3 juin, une des attaques. Il entra dans le fossé, le 5, et y fut blessé : la place capitula le 23. Au siége de Montauban, il reçut, le 17 septembre, un coup de mousquet dans le ventre. Il chassa, le 23, les ennemis qui enlevaient une batterie de 4 canons, et défit, le 28, une partie du secours qu'on envoyait aux assiégés. Il courut le risque d'être enseveli sous une mine, le 29 du même mois. Après une forte attaque, faite le 1er jour d'octobre, il gagna, avec le maréchal de Chaulnes, une partie de l'ouvrage à cornes, et s'y logea avec tant d'avantage, qu'à la faveur de la sape on put pénétrer entre deux terres jusqu'à la contrescarpe de la ville. Le connétable de Luynes ayant levé le siége de Montauban, le 2 novembre, le maréchal de Praslin, qui était tombé malade, eut, le 10, la permission de quitter l'armée. Il commanda, sous le roi, lors de la défaite de M. de Soubise dans l'île de Ré, le 6 avril 1622. Il servit aux siéges de Royan, qui capitula, le 11 mai (1); de Negrepelisse, emporté d'assaut, le

---

(1) Le jeune roi Louis XIII, qui se trouvait à ce siége, dit au maréchal de Praslin : « C'est à vous de m'instruire de ce que je dois faire : c'est » pour la première fois que je me trouve à pareille fête. »

10 juin; du château, qui se rendit, le 11; de Saint-Antonin, pris à discrétion, le 22; du Mas-Saintes-Puelles, qui se soumit, le 2 juillet; de Bedarieux, qui capitula, le 12; de Mauguio, que le prince de Condé prit, le 1er août; et enfin de Lunel, qui se rendit, le 7. Le roi le fit gouverneur et lieutenant-général en Saintonge et au pays d'Aunis, sur la démission du duc d'Épernon, par provisions données au camp devant Montpellier, le 15 août. Il emporta, le 13 septembre, avec le régiment des gardes, l'ouvrage à cornes de Montpellier. Il prêta serment, pour le gouvernement d'Aunis, le 18 octobre. Le 19, le roi pardonna à la ville de Montpellier, et accorda la paix aux calvinistes. Le maréchal de Praslin fit enregistrer, au parlement de Paris, le 19 mars 1623, ses provisions de gouverneur et lieutenant-général de Saintonge et d'Aunis. Le duc de Rohan ayant fait, en 1625, une descente sur les côtes de Médoc et d'Olonne, fut battu, le 18 janvier 1626, par le maréchal de Praslin et le maréchal de Thoiras. Le maréchal de Praslin mourut, le 1er février 1626, âgé de 63 ans (1). (*Chronologie militaire, tom. II, pag.* 429; *Journal de Bassompierre, le Père Daniel, le Père d'Avrigny, l'abbé Le Gendre, Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, Moréri, Dictionnaire des Maréchaussées, l'abbé de Neufville, Biographie universelle, ancienne et moderne, tom. VIII, pag.* 421; *Histoire de France, par Anquetil, tom. V, pag.* 473; *et tom. VI, pag.* 227 *et* 298.)

DE CHOISEUL-PRASLIN (Roger), *marquis de Praslin, maréchal-de-camp*, fils du précédent, fut nommé lieutenant-général en Champagne au département de Troyes, Langres, etc., en survivance de son père, par provisions du 2 février 1616, registrées au parlement, le 7 décembre

(1) Le maréchal de Praslin avait servi pendant 50 ans; il s'était trouvé à 47 batailles ou combats. Il avait soumis 53 villes rebelles, commandé 9 armées et reçu 36 blessures. Il fut considéré, à juste titre, comme un des premiers capitaines de son temps.

1617. Il servit comme volontaire sur la flotte du roi, commandée, en 1625, par le duc de Montmorency, et concourut à la défaite de la flotte rochelaise et à la prise des îles de Ré et d'Oleron. S'étant ensuite battu en duel, il fut disgracié et privé de la lieutenance-générale du gouvernement de Champagne, qu'on donna, à la mort de son père, au marquis de Vignolles. Il rentra en grâce, en 1627; servit à la tête d'une compagnie de chevau-légers, au siége de la Rochelle, en 1627 et 1628; à l'attaque du Pas-de-Suze; aux siéges de Privas et d'Alais, en 1629; et à la conquête de la Savoie, en 1630. Il passa de là en Piémont, sous les ordres du duc de Montmorency; combattit à Veillane; se trouva au siége et à la prise de Saluces et de son château; à la prise du fort Saint-Pierre et du château de Bresol, et au combat du pont de Carignan. Il servit ensuite au siége de Trèves, en 1633, et à la prise de la Mothe, où il fut blessé, en 1634. Il combattit avec la plus grande valeur à Avein, en 1635, et servit au siége de Corbie, en 1636. A la mort du marquis de Vignolles, on lui rendit la charge de lieutenant-général au gouvernement de Champagne, avec le gouvernement des ville et bailliage de Troyes, par provisions données à Dangu, le 17 mars 1637, registrées au parlement, le 6 août suivant; et il prêta serment le même jour 17 mars. Il obtint, par provisions du 5 juillet, la charge de mestre-de-camp-général de la cavalerie, avec la compagnie qui y était attachée; servit au siége de Landrecies, et à celui de Maubeuge. Il passa au travers de l'armée ennemie, pour avertir la garnison laissée à Maubeuge qu'on marchait à son secours. Le cardinal de la Valette, après avoir fait lever au général ennemi le siége de cette place, fit celui de la Capelle, pendant lequel le marquis de Praslin servit avec distinction. Il défit 3 compagnies espagnoles de la garnison de la place, qui en étaient sorties pour tenir la campagne. A la formation des compagnies de cavalerie en régiments, le marquis de Praslin obtint, par commission du 24 janvier 1638, un de ces régiments, qui porta, pendant le temps qu'il l'eut, le nom de mestre-de-camp-général. Créé maréchal-de-camp, par brevet du 21 avril suivant, il servit au siége de Saint-Omer,

et se trouva au combat qui se donna sous cette place. Peu après, il dégagea le colonel Gassion qui s'était trop avancé vers les ennemis, et qui eût été obligé de céder au nombre, sans le secours que lui amena le marquis de Praslin. Employé, en 1639, sous le marquis de Feuquières, il servit au siége de Thionville; donna des preuves de la plus grande valeur dans le combat qui fut livré sous cette place; et, quoique la cavalerie qu'il commandait eût pris la fuite à la vue des ennemis, il alla à la charge avec son seul régiment. On le mit cependant à la Bastille, pendant quelques mois, avec M. de Grancey, que l'on voulut rendre, ainsi que lui, responsable de la fuite de cette cavalerie. Employé en Flandre, en 1640, il servit au siége d'Arras, et concourut avec beaucoup de distinction à la défaite des ennemis, qui avaient essayé d'y faire entrer un secours important. De concert avec le marquis de Coislin, il secourut et dégagea, peu de jours après la prise d'Arras, le général Gassion attaqué par un détachement ennemi qui fut défait complétement. Employé sous le maréchal de Chatillon, en 1641, il fut tué à la bataille de la Marfée, le 6 juillet 1641. (*Chronologie militaire*, *tom. VI*, *pag.* 148; *Mercure de France*, *Histoire de Louis XIII*, *par Le Vasseur; Gazette de France.*)

DE CHOISEUL-PRASLIN (François), *marquis de Praslin, lieutenant-général*, frère puîné du précédent, fut connu d'abord sous le nom de chevalier de Praslin. Nommé capitaine dans le régiment du mestre-de-camp-général de la cavalerie, à sa formation, le 24 janvier 1638, il servit au siége de Saint-Omer, la même année; au siége de Thionville, et au combat sous cette place, en 1639; au siége d'Arras, en 1640; et à la bataille de la Marfée, le 6 juillet 1641. Roger de Choiseul-Praslin, son frère, y ayant été tué, il prit le nom de marquis de Praslin, et obtint, par provisions données à Reims, le 18 du même mois, la charge de lieutenant-général du gouvernement de Champagne au département de Troyes, Châlons, etc : ces provisions furent enregistrées au parlement de Paris, le 2 avril 1642. On lui don-

na aussi, par commission du 22 juillet, le régiment de cavalerie qu'avait eu son frère. Il combattit, en 1641, à la bataille d'Honnecourt, perdue par le maréchal de Guiche. Il se trouva à la prise d'Ast, et au siége de Trin, en 1643; servit à la réduction de Sant-Y-A; contribua par son habileté à la reprise du château d'Ast, en 1644; à la reprise de Vigevano et de la Rocca; et au combat du passage de la Mora, en 1645. Il s'empara, en 1646, de deux tours entre Piombino et Porto-Longone; s'acquit une grande réputation au siége de cette dernière place, où il fit, le 13 octobre, un logement sur la contrescarpe; fut blessé à l'assaut, donné le 28; et porta au roi la nouvelle de la prise de cette forteresse. Créé maréchal-de-camp, par brevet du 6 février 1647, il servit au siége de Crémone, qu'on leva au mois de novembre. Il obtint le gouvernement de Troyes, par provisions du 20 juin 1648; combattit à Crémone, dans le même mois de juin, et servit au siége de cette place. Il fut employé au blocus de Paris, sur la fin de cette année et au commencement de la suivante; marcha ensuite au siége de Cambray; et servit u siége et à la prise de Condé et de Maubeuge. Il se démit de son régiment, en 1650; fut créé lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 1er octobre 1655, et finit la campagne de cette année, sous le maréchal de la Ferté. Il se démit de la lieutenance-générale de Champagne, au mois d'avril 1684, et mourut à Praslin en Champagne, le 12 décembre 1690, âgé de 78 ans. (*Chronologie militaire, tom. IV, pag.* 225; *Gazette de France, mémoires du temps.*)

DE CHOISEUL-PRASLIN (César)(1), *comte du Plessis,* puis *duc de Choiseul, pair* et *maréchal de France*, issu de la branche des comtes du Plessis, ducs de Choiseul, fut connu d'abord sous le nom de comte d'Hostel. La vivacité d'esprit et l'enjouement qu'il déploya dès son enfance le firent

(1) Il reçut le prénom de César, qui était celui du duc de Vendôme, son parrain.

nommer, par Henri IV, enfant d'honneur de Louis XIII. Ce dernier prince, devenu roi, fit le comte d'Hostel, à peine âgé de quatorze ans, mestre-de-camp d'un régiment d'infanterie de son nom, levé par commission du 16 septembre 1616. Ce régiment, après avoir été plusieurs fois licencié et remis sur pied, fut rétabli pour la dernière fois, le 3 août 1620, sous le nom de du Plessis que portait alors César de Choiseul (1). Il servit à la tête de ce régiment aux siéges de Saint-Jean-d'Angély, qui capitula le 23 juin 1621; de Clérac, rendu à discrétion le 4 août; de Montauban, levé le 2 novembre; de Monheurt, pris le 12 décembre, et de Royan, qui se rendit le 11 mai 1622. Pendant le premier siége de la Rochelle, en 1625, il fut envoyé avec son régiment dans l'île d'Oleron pour s'opposer à la descente des Anglais, dont il fit échouer les efforts. Les Anglais se portèrent, en 1627, sur l'île de Ré. Thoiras, qui y commandait, allait être obligé de capituler, lorsque Choiseul, bravant, sur de frêles embarcations, une flotte formidable, aborde dans l'île; bat l'Anglais Buckingham; favorise la descente des renforts amenés par Schomberg; taille en pièces l'arrière-garde ennemie, et lui prend ses canons et ses drapeaux, qui furent conduits en pompe à Paris. Choiseul déploya de grands talents militaires pendant le deuxième siége de la Rochelle, en 1628, et commanda dans cette ville, après sa reddition, qui eut lieu le 28 octobre. Il se distingua, sous les yeux du roi, en 1629, au Pas-de-Suze, que les Français forcèrent, le 6 mars, ainsi qu'au dégât de Montauban; et défit deux partis sortis de cette place, au mois d'avril. Il concourut à la prise de Privas, le 27 mai suivant; marcha, en 1630, au siége de Pignerol, que les Français prirent le 22 mars, et au combat de Veillane, où le prince de Piémont fut battu le 20 juillet. Il se trouva, le 6 août, à l'attaque du pont de Carignan, où il défit

(1) Presque honteux de commander si jeune à de vieux soldats, Choiseul résolut de partager leurs fatigues, et de marcher à leur tête, toujours à pied.

un grand corps de vieille infanterie espagnole ; au combat qui se donna, le 9, sur les bords du Pô, et au second secours de Casal, à l'occasion duquel on traita avec les ennemis, le 26 octobre. Sur la fin de la même année, il fut envoyé en Piémont auprès du duc de Savoie, et, en 1631, auprès de tous les princes d'Italie, avec le titre d'ambassadeur extraordinaire. En 1632, il fut nommé ambassadeur à Turin, où il demeura pendant trois ans. On le pourvut, la même année, du gouvernement de la province et de l'évêché de Toul. Créé maréchal-de-camp, par brevet du 21 juillet 1635, et employé en cette qualité à l'armée d'Italie, sous le maréchal de Créquy, il servit au siége de Valence, qui fut levé le 28 octobre; et fortifia ensuite la ville de Brema, dans laquelle il commandait une garnison de 1500 hommes qui donnait beaucoup d'inquiétude aux habitants du Milanais. En 1636, à la tête de 800 chevaux, il chargea l'armée des Espagnols près du Tésin. Obligé après cette charge, de traverser 3 lieues de plaine, et poursuivi par des forces supérieures, il se mit à la tête du dernier escadron de son arrière-garde; battit tout ce qui l'approcha de trop près, et fit plusieurs prisonniers. Au combat de Buffarola, près du Tésin, le 23 juin, il fut exposé au plus grand feu pendant 17 heures, et chargea cependant jusqu'à trois fois les ennemis avec le régiment de Chamblay. En 1637, il marcha au secours de la Roque-d'Arasse, et y eut un cheval tué sous lui. Il remplit les fonctions de sa charge de maréchal-de-camp au combat de Montbaldon. Il n'eut part à aucune des expéditions de la campagne de 1638. En 1639, il servit sous les ordres du cardinal de la Valette, et remporta un avantage considérable, le 26 mars, sur les Espagnols retranchés à Chenciot dans le Monferrat : l'assaut dura 6 heures. A la défense de Turin, dans la même année, il fit une sortie sur les Espagnols, qu'il attaqua vivement dans le faubourg du Pô, et les poursuivit avec tant de vigueur, que beaucoup d'entre eux, réfugiés dans les maisons, se jetèrent par les fenêtres pour chercher à se sauver. La ville de Chivas fut reprise, le 28 juin, à l'attaque du comte du Plessis, qui y reçut un coup de mousquet en reconnaissant la place. Il

sauva Carmagnole, en s'y jetant avant que les ennemis pussent s'y rendre. Il combattit, le 20 novembre, sous le comte d'Harcourt, à la bataille de Quiers, où le prince Thomas perdit 3000 hommes. En 1640, il contribua au ravitaillement de Chivas. Les ennemis ayant assiégé Casal, dans la même année, on résolut d'attaquer leurs retranchements. En conséquence, le comte du Plessis, qui commandait un des corps de l'armée du comte d'Harcourt, mena, le 29 avril, en plein jour, son infanterie contre ces retranchements. Toujours repoussé, il remit sa troupe en bataille à 50 pas de la circonvallation, et sous le feu de l'artillerie et de la mousqueterie de la place. Enfin, sa quatrième attaque ayant mieux réussi, il s'ouvrit un passage; et le reste de l'armée l'ayant suivi, il acheva de battre les Espagnols. Au siége de Turin, il soutint, le 11 juillet, tout à la fois une sortie de la place et une attaque de l'armée ennemie. Battu à sa gauche par 9 pièces d'artillerie dressées sur une montagne, et par plusieurs corps d'infanterie postés sur une hauteur; chargé en arrière par la cavalerie et l'infanterie des assiégés, et pressé de front par de nombreuses troupes, il parvint cependant, avec 900 hommes de pied et 800 chevaux seulement, à repousser toutes les attaques de l'ennemi, auquel il tua 1000 hommes. Turin se rendit le 24 septembre, et le comte du Plessis en eut le gouvernement. Il surprit, en 1641, les Espagnols qui assiégeaient Tossan, et les contraignit de lever le siége. Il commanda la principale attaque au siége de Coni. Créé lieutenant-général des armées du roi, le 29 juillet 1642 (il était alors gouverneur de Carmagnole), il prit, sous le duc de Longueville, la ville de Nice-la-Paille, le 6 septembre. Il mit le siége devant Pont-de-Sture, le 15 octobre, et força cette place de se rendre, le 26 du même mois. Il s'empara du château de Tortone, le 26 novembre, et se rendit maître d'Ast, au mois de mai 1643; et de Trin, le 24 septembre suivant. Il réduisit, sous le prince Thomas, la ville de Sant-Y-A, le 29 août 1644. Promu au grade de lieutenant-général de l'armée de Catalogne, sous le comte d'Harcourt, par lettres du 29 juillet 1645, il fit en chef le siége de Roses, commencé dès le 2 avril précédent. Une

pluie prodigieuse ayant inondé les tranchées et les hutes, le soldat se dispersa dans les campagnes, et il ne resta que 300 hommes avec le général; mais le temps s'étant remis au beau, le jour de Pâques, le soldat revînt sous ses drapeaux; et alors on continua, ou plutôt on recommença le siége. La place capitula, le 26 mai, après 49 jours de tranchée ouverte (1). Le comte du Plessis fut créé maréchal de France, par état donné à Paris, le 20 juin, et prêta serment en cette qualité, le 13 juillet. Il fut nommé, par pouvoir du même jour, lieutenant-général commandant l'armée d'Italie, sous le prince Thomas. Il leva, par commission du 20 mars 1646, un régiment d'infanterie pour tenir garnison dans la citadelle de Turin. Il eut ordre d'aller prendre le commandement de l'armée de terre, à la place du duc de Brezé, par lettres du 30 juin suivant. Il commanda, par pouvoir du 18 août, et conjointement avec le maréchal de la Meilleraye, l'armée de terre jointe à celle de la mer (2). Ils prirent Piombino, le 8 octobre, et Porto-Longone le 29. La prise de ces deux places ayant obligé le pape Innocent X à traiter de la paix, Choiseul fut nommé plénipotentiaire par le roi de France. Il fut envoyé en Languedoc, avec un pouvoir, pour y commander les troupes pendant qu'il y séjournerait : ce pouvoir est du 8 mars 1647. Nommé pour commander l'armée de Lombardie sous le duc de Modène, par pouvoir du 3 mai 1648, il passa le Pô avec 1200 hommes de pied et 800 chevaux; traversa une lieue d'eau en présence de 24 barques espagnoles armées; marcha contre le marquis de Caraccène qui était retranché devant Casal, d'où il assiégeait l'armée française, et l'obligea de se retirer. Il le poursuivit ensuite; le combattit près de Crémone; força ses retranchements; franchit 3 fossés pleins d'eau, et fit 3000 prisonniers : cette action eut lieu le 30 juin (3). L'armée française

(1) Il ne restait plus dans la place que 5 maisons; le canon des assiégeants avait tout détruit.

(2) Ces armées marchaient alors contre Rome.

(3) Un des fils du maréchal de Choiseul-Praslin, âgé de 20 ans, combattit vaillamment à cette affaire, et y fut tué.



étant trop faible pour investir régulièrement la place de Crémone, les Espagnols en rafraîchissaient la garnison. Ce motif détermina le maréchal de Choiseul à lever le siége de cette place, le 6 octobre. Dans la guerre dite de *la fronde*, Choiseul fut nommé commandant l'armée du roi devant Paris, conjointement avec le maréchal de Grammont, et sous les ordres du prince de Condé. Ils bloquèrent cette capitale, vers la fin de l'année 1648. Le maréchal de Choiseul reprit ensuite Brie-Comte-Robert, dont les Parisiens s'étaient emparés. Il s'opposa, en mars 1649, aux progrès de l'archiduc Léopold d'Autriche, qui s'était avancé avec une armée sur la rivière d'Aisne, et le contraignit de se retirer. Il fut nommé par le roi gouverneur de Monsieur; premier gentilhomme de sa chambre; chef de ses conseils, et surintendant de ses finances : il prêta serment pour toutes ces charges, le 6 mai 1649. Commandant en chef l'armée de Flandre, de Champagne, et des frontières du Luxembourg, par pouvoir du 24 mai 1650, il secourut Guise; prit Rethel, sur les Espagnols, le 14 décembre; et battit près de cette place, le 15 du même mois, don Estevan de Gamare et le vicomte de Turenne. Les Espagnols perdirent dans cette affaire 2000 hommes tués, 2000 faits prisonniers, 8 pièces de canon et tout le bagage de leur armée. Il leva un régiment de cavalerie, par commission du 23 avril 1652. On le fit ministre d'état, par commission du 18 août suivant. Il commanda l'armée de Champagne, par pouvoir du 2 juin 1653. Au siége de St-Ménéhould, il se trouva trois fois obligé de reprendre la tranchée, les ennemis ayant chassé les soldats qui la gardaient, et ruiné les travaux avancés. St-Ménéhould se rendit cependant au maréchal, le 26 novembre (1). Il se démit, au mois de mai 1656, de son régiment de cavalerie, en faveur de son fils. On lui donna, par lettres du 29 janvier

(1) Après la prise de Sainte-Ménéhould, Louis XIV, dînant chez le maréchal, lui adressa ces paroles : « Vous n'avez été chargé de cette en» treprise que parce que vous étiez seul capable de l'exécuter; ce qui est » impossible aux autres, n'est que difficile pour vous. »

1657, l'ordre de remettre la citadelle de Turin au duc de Savoie; et on licencia son régiment d'infanterie, qui y tenait garnison. Nommé pour commander les troupes destinées à passer en Italie, par pouvoir du 18 janvier 1664, il s'avança jusqu'à Lyon. Le traité de Pise, conclu le 12 février, et ratifié peu de temps après par le roi, détermina le rappel du maréchal à la cour. Il fut fait chevalier du Saint-Esprit, en 1662. On le créa duc et pair de France sous le nom de Choiseul, par lettres données à Paris, au mois de novembre 1665, registrées le 2 décembre au parlement, où il fut reçu le même jour. Il accompagna MADAME en Angleterre, en 1670. Il se rendit à Metz, en 1671, pour y épouser au nom de MONSIEUR la fille de l'électeur palatin. Il mourut à Paris, le 23 décembre 1675, âgé de 78 ans (1). Le maréchal de Choiseul était doué d'un génie aussi propre à la guerre qu'aux négociations politiques. Il voyait le danger partout où il était, l'envisageait sans le craindre, et ne le cherchait pas sans motifs. Il ne croyait une victoire glorieuse, que lorsqu'elle était utile. Il se possédait à un tel point, que son visage paraissait calme, lors même que son esprit était fortement agité. Il était honnête homme sans faste, et religieux sans superstition. On garde à la bibliothéque royale deux recueils manuscrits de ses lettres, et des mémoires qu'il rédigea depuis 1632 jusqu'en 1671. (*Chronologie militaire, tom. II, pag.* 551; *Mémoires du maréchal du Plessis, Histoire militaire de M. de Quincy, Histoire de France, continuée par le Père Griffet; le président Hénaut, l'abbé Le Gendre, Bauclas, Histoire de France, par Anquetil, tom. VII; Biographie universelle, ancienne et moderne, tom. VIII, pag.* 424; *Gazette de France.*)

---

(1) En 1672, la France ayant trois armées sur pied, Choiseul, exprima à Louis XIV son regret de n'avoir point de commandement. Le monarque lui dit, en l'embrassant : « Monsieur le maréchal, on ne travaille que pour approcher de la réputation que vous vous êtes acquise; il est agréable de se reposer après tant de victoires. »

DE CHOISEUL DU PLESSIS-PRASLIN (Charles), *comte du Plessis, maréchal-de-camp*, fils du précédent, fut nommé colonel d'un régiment de son nom (depuis Poitou), sur la démission de son père, par commission du 4 février 1643. Il commanda ce régiment aux siéges d'Ast et de Trin, et à la prise du pont de Sture, la même année; au siége et à la prise de Saint-Y-A, en 1644; au siége et à la prise de Roses, en 1645; et à la prise de Piombino et de Portolongone, en 1646. Créé maréchal-de-camp, par brevet du 23 avril 1647, il continua de commander son régiment, en Languedoc, pendant toute la campagne. Il servit ensuite au secours de Casal; à la bataille de Crémone, et au siége de cette place, qu'on fut obligé de lever au mois d'octobre 1648. Il fut employé au blocus de Paris, en 1649; se trouva au secours de Guise et à la prise de Rethel; combattit vaillamment à la bataille qu'on donna sous cette place, le 15 décembre 1650, et y fut tué. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 224; *Gazette de France.*)

DE CHOISEUL-PRASLIN (Alexandre, *comte*), *maréchal-de-camp*, frère cadet du précédent, fut nommé colonel d'un régiment d'infanterie de son nom (depuis Poitou) à la mort de son frère, par commission du 17 décembre 1650. Il commanda ce régiment à l'armée de Flandre, en 1651; obtint une compagnie au régiment de cavalerie du maréchal de Choiseul, son père, par commission du 17 février 1652; se trouva aux combats de Blesneau, d'Estampes et du faubourg Saint-Antoine, la même année; aux siéges de Vervins, de Rethel, de Mouzon et de Sainte-Ménéhould, en 1653; au siége de Stenay, au secours d'Arras, à la prise du Quesnoy, en 1654; au siége de Landrecies, où il reçut une blessure à la tête, et enfin aux siéges de Condé et de Saint-Guilain, en 1655. Il se démit de son régiment d'infanterie, en faveur de César-Auguste de Choiseul, son frère, le 24 mai 1656, et fut pourvu, le même jour, d'un régiment de cavalerie de son nom, sur la démission de son père. Il commanda ce régiment au siége de Valenciennes, la même année; à celui de Montmédy, en 1657; à la bataille des

Dunes, et à la prise de Dunkerque et d'Ypres, en 1658. La paix ayant été faite, en 1659, on licencia son régiment, par ordre du 18 avril 1661. Il le rétablit le 7 décembre 1665, et le commanda aux siéges de Tournay, de Douay, et de Lille, en 1667, et à la conquête d'une partie de la Franche-Comté, en 1668. Créé maréchal-de-camp, par brevet du 27 mars de cette dernière année, il fut désigné, par lettres du 30, pour servir à l'armée des Pays-Bas, sous les ordres de Monsieur, dont il était gentilhomme de la chambre. La paix fut faite au mois de mai, et on licencia son régiment, par ordre du 24. Employé, par lettres du 20 avril 1672, à l'armée de Flandre, il fut tué d'un coup de canon au siége d'Arnheim, le 15 juin 1672, à l'âge de 38 ans. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 415; *Gazette de France.*)

de CHOISEUL (César-Auguste, *duc*), *pair de France* et *lieutenant-général*, frère puîné du précédent, fut d'abord chevalier de Malte, et connu sous le nom de chevalier du Plessis. Il eut les abbayes de St.-Sauveur, de Rhedon et de Bonneval. On lui donna, sur la démission du comte de Praslin, son frère, le régiment d'infanterie de son nom (depuis Poitou), par commission du 24 mai 1656. Il se trouva au siége de Valenciennes, et au combat sous cette place, la même année; aux siéges et à la prise de Montmédy, en 1657; de Gravelines, en 1658; de Charleroy, d'Ath, de Tournay, de Douay, de Lille, en 1667; de Besançon, de Dôle et de Gray, en 1668. Il fut créé brigadier d'infanterie, par brevet du 27 mars de cette dernière année, et promu au grade de maréchal-de-camp, par brevet du 8 octobre 1669. Il eut des lettres du même jour pour servir en Candie; mais, sur la nouvelle que cette île était rendue, et que la paix était faite entre les Turcs et les Vénitiens, il n'entreprit point ce voyage. Employé, par lettres du 8 juillet 1672, à l'armée de Hollande, il servit au siége d'Arnheim. Son frère aîné y ayant été tué, le 15 juillet, il prit alors le nom de comte du Plessis. Il marcha avec le corps commandé par le comte de Chamilly, au siége de Genep qu'il investit; au siége et à la prise de Grave. Il servit, en 1673, sous le maréchal

de Turenne, à la prise d'Unna, de Camen, d'Altena, de Bielefeld, et à toutes les autres expéditions de cette campagne. Employé sous le même général, en 1674, il combattit à Sintzheim, le 16 juin; à Ladembourg, le 5 juillet; à Ensheim, le 4 octobre; à Mulhausen, le 29 décembre, et à Turkeim, le 5 janvier 1675. Employé à l'armée commandée par le maréchal de Créquy, en 1675, il servit au siége de Dinant; couvrit les siéges de Huy et de Limbourg; marcha vers Trèves, et fit des prodiges de valeur au combat de Consarbruck et à la défense de Trèves. Il combattit à Kokesberg, en 1676, sous le maréchal de Luxembourg. Créé lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 25 février 1677, il servit cette année au siége et à la prise de Valenciennes; à la bataille de Cassel; au siége et à la prise de Saint-Omer. Il se trouva aux siéges et à la prise de Gand et d'Ypres, en 1678, et de Luxembourg, en 1684. Il devint, le 1^er^ juin de la même année, duc de Choiseul; pair de France; premier gentilhomme de la chambre de MONSIEUR, et gouverneur et lieutenant-général des ville, comté et évêché de Toul : toutes ces charges et dignités lui furent données après la mort de César-Auguste duc de Choiseul, son neveu, qui avait été tué au siége de Luxembourg. Il fut créé chevalier des Ordres du roi, le 31 décembre 1688. Employé à l'armée de Flandre, sous le maréchal d'Humières, par lettres du 20 mars 1689, il se trouva à l'attaque de Valcourt, où les Français furent repoussés. Employé sous le maréchal de Luxembourg, par lettres du 19 avril 1690, il commanda l'aile droite de l'armée française à la bataille de Fleurus. Il eut part, en 1691, à la prise de Hall et à l'enlèvement d'un fourrage, près de Braine-le-Comte, et combattit à Leuze. Il ne servit plus depuis cette affaire (1). Envoyé, au mois de septembre 1696, en otage à Turin,

(1) On lit dans Moréri, premier Supplément, pag. 271 : « Le duc de » Choiseul fit encore la campagne de 1692, en Flandre, et commanda la » maison du roi au combat de Steinkerque, le 13 août. » Le duc de Choiseul ne fit point cette campagne. Il n'est porté ni sur les états du roi, ni sur ceux de paiements pour cette campagne et les suivantes.

pour l'exécution du traité de paix fait avec le duc de Savoie, il en revint au mois de janvier 1697. Il mourut, à Paris, le 12 avril 1705, âgé de 68 ans. (*Chronologie militaire, tom. IV, pag.* 279; *Gazette de France, mémoire du temps.*)

DE CHOISEUL (Ferry), *vicomte d'Hostel, maréchal-de-camp*, issu de la branche des comtes d'Hostel, leva, par commission du 3 février 1630, un régiment d'infanterie de son nom, avec lequel il servit à la conquête de Savoie, et qui fut licencié après cette campagne. Le vicomte d'Hostel étant attaché à M. le duc d'Orléans, suivit, en 1632, le parti de ce prince, avec une compagnie de 60 maîtres, et se trouva à la bataille de Castelnaudary. Le prince lui donna, peu de temps après, la charge de capitaine de ses gardes, et celle de premier gentilhomme de sa chambre. Devenu mestre de-camp-lieutenant de cavalerie d'Orléans, lors de sa levée, par commission du 31 décembre 1643, il servit au siége de Gravelines, en 1644; à la prise de Cassel, de Mardick, de Linck, de Bourbourg, de Menin, et au siége de Bethune, en 1645. On lui donna le gouvernement de cette dernière place, par provisions du 1er septembre de la même année. Il leva, par commission du 14 mars 1646, un régiment d'infanterie de son nom, une compagnie de chevau-légers, et une de carabins pour tenir garnison dans Béthune. On lui donna encore une compagnie de cavalerie au régiment du Plessis-Praslin, par commission du 15 mai 1646. Il se démit du régiment de cavalerie d'Orléans, au mois de juin 1647, et obtint, le 19 juillet, le grade de maréchal-de-camp. Ayant pris le parti du prince de Condé, en 1651, on lui ôta le gouvernement de Béthune, et on licencia son régiment d'infanterie et ses compagnies de chevau-légers et de carabins, par lettres du roi adressées au maréchal d'Aumont, sous la date du 8 février 1652. Il fut rétabli dans son gouvernement, en vertu de l'amnistie, par lettres du dernier octobre de la même année. Il leva, par commission du 8 novembre suivant, un régiment de cavalerie, qui fut licencié en 1653. Il conserva le gouver-

nement de Béthune jusqu'à sa mort, arrivée au mois de février 1655. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 225; *Gazette de France.*)

DE CHOISEUL-PRASLIN (Jean-Baptiste-Gaston), *marquis de Praslin, lieutenant-général,* petit-fils du précédent, fut baptisé le 22 mai 1659, et connu d'abord sous le nom d'Hostel. Il servit comme volontaire sous le duc de Luxembourg, en 1676, et combattit à Kokesberg. Devenu lieutenant au régiment du Roi, il se trouva au siége et à la prise de Valenciennes, où il entra des premiers l'épée à la main. Il servit ensuite aux siéges de Cassel et de Saint-Omer. Il se trouva, en 1678, au siége de Gand, et à celui d'Ypres, où il fut dangereusement blessé à la tête. Il prit, en 1683, le nom de marquis de Praslin, lors de son mariage avec l'héritière de ce marquisat. Il servit, la même année, aux siéges et à la prise de Courtray et de Dixmude; obtint, par commission du 21 mars 1684, une compagnie au régiment de cavalerie du Roi; la charge de lieutenant-général du gouvernement de Champagne, et le gouvernement de Troyes, sur la démission du marquis de Praslin, son beau-père, par provisions du 7 avril suivant, registrées au parlement, le 30 juillet 1686. Il fut employé, la même année 1684, à l'armée qui couvrit le siége de Luxembourg, puis au camp de la Saône, en 1685, 1686 et 1687. Mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie de son nom, par commission du 14 juin 1688, il servit, en 1689, à l'armée de Flandre, sous le maréchal d'Humières, et combattit à Valcourt. Il se trouva à la bataille de Fleurus sous le maréchal de Luxembourg, en 1690; au siége et à la prise de Mons et au combat de Leuze, en 1691; au siége et à la prise des ville et château de Namur; au combat de Steinkerque, en 1692; et à la bataille de Nerwinde, en 1693. Il obtint, par commission du 29 août, la charge de mestre-de-camp-lieutenant du régiment Royal-Roussillon cavalerie; se démit de celui qu'il avait, et marcha au siége de Charleroi. Créé brigadier, le 28 avril 1694, il servit à l'armée de Flandre sous M. le dauphin; se trouva à la marche de Vignamont au pont d'Es-

pierres, et au bombardement de Bruxelles. Il fut employé sous le maréchal de Villeroy, en 1695; à l'armée du Rhin sous le maréchal de Choiseul, en 1696 et 1697; au camp de Coudun près Compiègne, par lettres du 13 août 1698; et à l'armée d'Italie, par lettres du 31 mars 1701. Il combattit à Carpi et à Chiari, la même année; et résida à Crémone pendant l'hiver. Promu au grade de maréchal-de-camp, par brevet du 29 janvier 1702, il se démit de son régiment. Il contribua à chasser de Crémone les Allemands, qui avaient presque réussi à s'en emparer par surprise, le 18 février; et le roi, pour le récompenser de cette action, le créa lieutenant-général de ses armées, par pouvoir du 9. Employé en cette qualité, par lettres du 21, il combattit à Luzzara; commanda ensuite les troupes des deux couronnes à Mantoue; servit aux siéges de Verceil, en 1704, et de Vérue, en 1705. Il se distingua à la bataille de Cassano, le 16 août; y fut blessé, et mourut de sa blessure, le 23 octobre 1705. (*Chronologie militaire, tom. IV, pag.* 453; *mémoires du temps, Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, tom. IV, pag.* 857; *Gazette de France.*)

DE CHOISEUL-LA-BAUME (Claude-Antoine-Clériadus, *comte*), *lieutenant-général,* frère du précédent, naquit le 5 octobre 1733. Il entra au service comme cornette au régiment de cavalerie de la Rochefoucauld, le 5 juin 1746; le joignit à l'armée d'Italie; et se trouva au combat du Tidon, et à la défense de la Provence, la même année. Il servit encore sur les frontières du Piémont, en 1747 et 1748. Il fut fait deuxième cornette de la compagnie des chevau-légers de la reine, avec rang de lieutenant-colonel de cavalerie, par brevet et commission du 1er février 1749; et devint successivement lieutenant et capitaine des gardes-du-corps du roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, et chambellan du même prince. Il obtint, le 15 juin 1753, une commission pour tenir rang de mestre-de-camp de cavalerie, et la lieutenance-générale du gouvernement de Champagne au département de Chaumont et dépendances, en survivance de son père, par provisions du 18 juillet 1755. Il prêta serment

pour cette charge, le 22 du même mois. Il fit la campagne de 1757 en Allemagne, et fut fait enseigne de la compagnie des gendarmes d'Orléans, le 29 novembre de la même année. Il se trouva avec cette compagnie à la prise de Cassel et de la Hesse; à la bataille de Lutzelberg, en 1758; et à la bataille de Minden, en 1759. Sous-lieutenant de la compagnie des gendarmes écossais, par brevet du 19 avril 1760, il combattit à Corback, à Warbourg et à Clostercamps, la même année. On le nomma mestre-de-camp d'un régiment de dragons de son nom, par commission du 20 février 1761. Créé brigadier de dragons, par brevet du même jour, il se démit de la sous-lieutenance des gendarmes écossais; commanda une brigade de dragons à l'armée d'Allemagne; et se trouva aux affaires de Filinghausen, cette année, et de Johannesberg, en 1762. Déclaré, au mois de mai 1763, maréchal-de camp, pour prendre rang du 25 juillet 1762, jour de la date de son brevet, il se démit du régiment qu'il commandait. Il fut nommé lieutenant-général, au mois de décembre 1781. Le comte de Choiseul-Labaume a été une des victimes de la révolution française, et a été décapité le 4 mai 1794. (*Etats militaires, annales du temps.*)

DE CHOISEUL-GOUFFIER (N...., *comte*), *lieutenant-général*, était colonel du régiment de la Couronne infanterie, en 1764. Il a été promu au grade de lieutenant-général, le 13 avril 1814. (*Etats militaires.*)

DE CHOISEUL-GOUFFIER (N...., *comte*), *lieutenant-général* du 22 juin 1814. (*Etats militaires.*)

DE CHOISEUL-D'AILLECOURT (Michel-Félix, *comte*), *maréchal-de-camp* du . . . . . . ., était colonel en second du régiment de Guienne infanterie, en 1784. Il a émigré. (*Etats militaires.*)

DE CHOISINET, *voyez* DE LA TOUR-DU-PIN.

CHOLET DE LA CHOLETIÈRE, *grand-maître d'artillerie*, fut pourvu de la charge de maître-général et visiteur de

l'artillerie de France, à la mort du sieur de Bournel de Lambercourt, par provisions données au Plessis-lès-Tours, le 7 décembre 1477. Il posséda cette charge jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 17 septembre 1479. (*Chronologie militaire, tom. III, pag. 479.*)

CHONET DE BOLLEMONT (François-Charles-Robert), *général de division d'artillerie,* naquit à Arancy, en janvier 1749. Il entra au service comme aspirant au corps de l'artillerie, en 1764, et passa rapidement par tous les grades. Il commanda avec distinction l'artillerie de l'avant-garde de l'armée des Alpes, en 1792, et servit, en 1793, à l'armée de Belgique, où il fut nommé directeur du parc général de l'artillerie. Créé général de brigade, il fut employé à l'armée du Nord, en 1794, et y commanda l'artillerie au siége de Charleroi. Il fit la campagne de 1795, à l'armée de Sambre-et-Meuse, et commanda l'artillerie aux siéges de Maestricht et de Luxembourg. La reddition de la première de ces places fut due en partie aux savantes dispositions du général Bollemont, qui parvint à faire taire les batteries de la place. Il fut créé général de division, le 13 juin de cette même année, et commanda en cette qualité l'artillerie de l'armée de Sambre-et-Meuse. L'ennemi ayant menacé la place de Wurtzbourg, le général Bollemont accourut dans cette place pour dégager le grand parc d'artillerie de l'armée française qui s'y trouvait renfermé. Après être resté pendant trois jours sans communication avec l'armée, il fut obligé de céder aux forces supérieures de l'ennemi, et se rendit prisonnier de guerre. A son retour en France, il fut nommé inspecteur-général d'artillerie. En 1800, il fut choisi pour commander la place de Brest; mais il refusa d'accepter cet emploi. En 1802, il fut nommé membre du corps-législatif, par le département de la Meuse, dans lequel il était né et où il résidait. Il paraît qu'à cette époque, il avait quitté le service. (*Moniteur, états militaires, annales du temps.*)

DE CIVRAC, *voyez* DURFORT.

DE CLAIRAVAUX, *voyez* D'AUBIÈRES.

CLAPARÈDE (Michel, *comte*), *pair de France* et *lieutenant-général*, naquit à Gignac en Languedoc, en 1774 (1). Il embrassa la carrière militaire, en 1792, et commença à servir comme volontaire dans un des bataillons du département de l'Hérault. S'étant fait distinguer par son intelligence et sa valeur, il fut bientôt appellé au grade de capitaine, par le choix unanime de ses frères d'armes. Il fit les premières campagnes de la révolution française aux armées d'Italie, de l'Ouest et d'Allemagne, et mérita le grade de chef de bataillon, qui lui fut accordé. Promu au grade d'adjudant-général, le 15 septembre 1800, il fit, en cette qualité, partie de l'armée d'expédition envoyée à St.-Domingue, et qui sortit des ports de France, le 14 décembre de la même année. L'adjudant-général Claparède, ayant été chargé d'occuper la partie espagnole de l'île, réussit complétement dans cette mission; prit possession de Saint-Yago, qui lui ouvrit ses portes, et envoya au Cap les généraux nègres Clervaux et Toussaint-d'O, qui se rangèrent, avec leurs troupes, sous les ordres du capitaine-général Leclerc. Cette opération étant ainsi heureusement terminée, Claparède en fut récompensé par le grade de général de brigade, qui lui fut conféré, le 27 novembre 1802. Il fut nommé, dans la même année, commandant de la ville du Cap, et ne quitta ce poste que pour aller commander l'avant-garde du corps d'armée envoyé dans le nord de l'île. Il conserva ce commandement jusqu'à son retour en France. Il fit partie de l'expédition qui sortit du port de Rochefort, en 1804, et qui arriva, le 22 février 1805, en vue de l'île de la Dominique, appartenant aux Anglais. L'attaque de l'île ayant été conclue, le général Claparède fit gravir rapidement par sa troupe un morne escarpé; s'empara du fort qui le défendait, et concourut par ce moyen à la prise de la Dominique. Revenu en France avec l'armée expédi-

(1) Le comte Claparède est issu d'une famille de robe.

tionnaire, le général Claparède fut employé, dans la même année 1805, à la grande-armée d'Allemagne, et se trouva à la bataille d'Ulm, au mois d'octobre. Napoléon, se préparant à la bataille, qui fut livrée, le 2 décembre suivant, et qui reçut le nom d'Austerlitz, avait reconnu une position très-favorable dite le *Santon;* et, la considérant comme la clef de ses opérations offensives, il la fit fortifier avec le plus grand soin et garnir de 18 pièces de canon. La garde de ce poste important fut confié au 17e régiment d'infanterie légère de la division du général Suchet, commandé alors par le général de brigade Claparède. Le jour de la bataille d'Austerlitz, le prince Bagration, à la tête de la colonne de droite de l'armée Russe, vint attaquer la position du Santon; mais tous ses efforts pour s'en emparer furent inutiles, et cette colonne, se trouvant écrasée par l'artillerie française, fut obligée de rétrograder jusqu'à Prosoritz. Le général Claparède se trouva, en 1806, aux combats de Wertingen, de Saalfelds, et à la bataille de Jéna, gagnée sur les Prussiens, le 14 octobre. Il combattit avec distinction à Pultusk, le 26 décembre, et y fut blessé. En 1807, il continua de servir à la grande-armée qui faisait la guerre en Pologne. Chargé de défendre, avec la brigade qu'il commandait (1), la tête de pont de Drewkenowo, sur l'Omulow, il fut attaqué dans cette position, le 11 juin, par une forte colonne de l'armée russe; mais il soutint avec la plus grande fermeté l'attaque de l'ennemi, et donna par ce moyen le temps au général Masséna d'arriver sur la ligne avec des renforts. Il fut créé général de division, le 8 octobre 1808. Employé en cette qualité à la grande-armée, en 1809, il y fit la campagne contre l'Autriche, sous les ordres du maréchal Oudinot. Marchant en tête du corps d'armée de ce maréchal, le général Claparède rencontra, dans la matinée du 3 mai, l'arrière-garde autrichienne en avant d'Ebersberg, et la fit attaquer par la brigade du gé-

(1) Cette brigade était composée du 17e régiment d'infanterie légère; ce régiment accrut encore dans cette affaire la brillante réputation qu'il s'était acquise depuis long-temps.

néral Coehorn, qui aborda hardiment l'ennemi, au moment où celui-ci s'avançait sur le pont qui traverse la Traun pour gagner la rive droite de cette rivière. Le mouvement des Autrichiens étant protégé par une nombreuse artillerie, la brigade Coehorn, qui s'était élancée plusieurs fois avec impétuosité, avait été arrêtée par la violence du feu des batteries ennemies. Le général Claparède s'avança alors avec le reste de sa division, et appuya les bataillons des tirailleurs du Pô et des voltigeurs corses (brigade Coehorn), qui continuaient à faire des prodiges de valeur. Bientôt cette masse serrée, s'avançant sur le pont qui était d'une longueur considérable, parvint à culbuter dans la Traun canons, caissons, chariots et soldats autrichiens. Déjà une partie de la division Claparède était arrivée aux portes d'Ebersberg, lorsque les premières arches du pont, du côté de cette ville, furent coupées par le feu qui s'y était communiqué de quelques maisons incendiées. Par cet événement, les troupes de la division se trouvèrent séparées au moment où elles avaient à lutter contre 30,000 Autrichiens, que le général Hiller avait formés en bataille sur les hauteurs en arrière de la ville. Cependant la division Claparède, forte seulement d'environ 7000 combattants, soutint un engagement, aussi inégal qu'il fut long, avec une résolution et une intrépidité au-dessus de tout éloge. Une poignée de braves, qui était au-delà du pont, aurait infailliblement succombé, si les communications n'avaient été rétablies par les autres divisions de l'armée, qui accoururent au secours de celle du général Claparède. Elle perdit dans cette occasion plus de 300 hommes tués et près de 700 grièvement blessés. La perte des Autrichiens s'éleva à 4500 hommes tués, 6 à 7000 prisonniers, 4 canons et 2 drapeaux (1). Le général Claparède se trou-

(1) Le 5e bulletin de la grande-armée, inséré dans le *Moniteur* du 13 mai 1809, s'exprime en ces termes : « La division Claparède, seule, et » n'ayant que 4 pièces de canon, lutta pendant 3 heures contre 30,000 en» nemis, et se couvrit de gloire. Cette action d'Ebersberg est un des plus » beaux faits d'armes dont l'histoire puisse conserver le souvenir. »

va ensuite aux batailles d'Essling, les 21 et 22 mai, et de Wagram, le 6 juillet. Il fut créé grand-officier de la Légion-d'Honneur, le 17 du même mois, et revêtu ensuite de la dignité de comte. Employé à l'armée de Portugal, en 1810, il y battit, en plusieurs occasions, le corps d'armée du général Silveyra, qui manœuvrait pour inquiéter les communications entre les différents corps de l'armée française; l'arrêta dans son mouvement, et le força de repasser le Duero à Lamégo, le 13 janvier 1811. Après cette expédition, la division Claparède, qui se trouvait isolée du reste de l'armée, fut livrée à elle-même pendant trois mois dans un pays occupé et parcouru en tous sens par différents corps de milices, et de levées en masses, commandés, pour la plupart, par des officiers anglais. Malgré les obstacles de toute espèce que le général Claparède eut à vaincre, ses opérations militaires entre le Duero et le Tage furent couronnées par des succès importants. Appelé à la grande-armée, en 1812, il y eut le commandement en chef d'un corps polonais au service de France; fit en cette qualité la campagne de Russie; se trouva à la bataille de la Moskowa, le 7 septembre; partagea avec l'armée tous les dangers et les fatigues de la fatale retraite de Moscou; combattit au passage de la Bérésina, le 28 novembre, et y fut blessé. Il continua d'être employé à la grande-armée, en 1813, et soutint, le 23 août, un combat glorieux sur les hauteurs de Giezubel contre l'ennemi qui débouchait de la Bohême. Il concourut, le 17 octobre suivant, à l'enlèvement des positions retranchées que les Russes occupaient sur les hauteurs de Racknitz, près de Dresde. Étant rentré en France avec l'armée, en 1814, il commanda sous Paris une division d'infanterie composée de 6 régiments. Après la restauration du trône des Bourbons, le général Claparède fut créé chevalier de Saint-Louis, le 8 juillet de la même année 1814. S. M. Louis XVIII le fit grand'croix de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, le 17 janvier 1815. Le comte Claparède prit, le 8 juillet de cette dernière année, le commandement de la place de Paris, et le quitta, le 18 novembre suivant, époque à laquelle il fut nom-

mé inspecteur-général des troupes stationnées dans la 1re division militaire. Il remplit encore maintenant cette fonction. En 1815, il fut l'un des membres du conseil de guerre chargé d'instruire l'affaire du maréchal Ney. En 1816, il fut aussi membre des conseils de guerre qui jugèrent le contre-amiral Linois, le colonel Boyer et le lieutenant-général comte Delaborde. En 1818, il fut désigné pour concourir à la formation du corps royal d'état-major. Créé pair de France, par ordonnance royale du 5 mars 1819, il fut reçu et prêta serment en cette qualité, le 13 du même mois. On lui confia, en 1820, la nouvelle organisation de l'infanterie dans le 4e arrondissement de l'inspection générale de cette arme. (*Etats et brevets militaires, Moniteur, annales du temps.*)

DE CLARE, *voyez* O-BRIEN.

CLARKE (Henri-Jacques-Guillaume), *duc de Feltre, comte d'Hunebourg, maréchal de France,* naquit à Landrecies, dans le Hainaut, le 17 octobre 1765 (1). Destiné dès l'enfance à la carrière des armes, il entra comme cadet à l'École militaire de Paris, le 17 septembre 1781, et passa sous-lieutenant au régiment de Berwick, le 11 novembre 1782. Il devint cornette-blanc dans le 5e régiment de hussards, avec rang de capitaine, le 5 septembre 1784, et capitaine de remplacement au 16e régiment de dragons, le 11 juillet 1790. Il donna sa démission, dans la même année, pour se rendre en Angleterre en qualité de gentilhomme attaché à l'ambassade française. Étant rentré en France, il y reprit d'abord son grade de capitaine dans le régiment d'Orléans dragons; fut ensuite compris dans une réforme ordonnée par l'assemblée nationale, puis remis en activité, le 15 septembre 1791, avec le grade de capitaine de 1re classe au 14e régiment de dragons. Nommé lieutenant-colonel au 2e régiment de cavalerie, le 5 février 1792, il fit la campa-

(1) Il était issu d'une ancienne famille irlandaise, et fils d'un colonel d'infanterie au service de France.

gne de cette année à l'armée du Rhin; contribua à la prise de Spire, où il commandait la cavalerie, et fit prisonnière de guerre, en cette occasion, une grande partie des ennemis. Employé à la même armée, en 1793, il défendit avec succès, et quoique avec des forces très-inférieures, le passage de la Nahe, le 17 mars, jour de la déroute de Bingen. Les représentants du peuple, en mission près de l'armée du Rhin, le nommèrent général de brigade provisoire sur le champ de bataille, à l'affaire d'Hercheim, près de Landau, le 17 mai suivant. Il commanda en cette qualité 3 régiments de dragons à l'avant-garde de l'armée du Rhin, et devint, peu de temps après, chef de l'état-major-général de la même armée. Suspendu de ses fonctions, le 12 octobre de la même année, il fut ensuite arrêté et porté sur la liste des suspects. Sa suspension de service fut levée le 18 février 1795; mais la réintégration dans son emploi n'eut lieu que le 1[er] mars suivant, époque à laquelle il fut confirmé dans le grade de général de brigade. Il fut chargé, le même jour, de la direction historique et topographique du ministère de la guerre, et prit une grande part à la rédaction des plans dont l'exécution répandit alors un si grand éclat sur les armes françaises. Les services importants qu'il rendit dans cette partie du service militaire, lui méritèrent le grade de général de division, qu'il obtint le 17 décembre de la même année. En 1796, le directoire-exécutif lui confia une mission importante auprès du cabinet de Vienne; et, en 1797, il conclut avec le roi de Sardaigne un traité d'alliance avantageux pour l'armée d'Italie. Il donna de nouvelles preuves de son habileté diplomatique dans une seconde et importante négociation, entamée entre l'Autriche et le gouvernement français. Le général Buonaparte lui fut adjoint dans cette mission, qui amena la conclusion du traité de paix, signé le 17 octobre, à Campo-Formio. Après la révolution du 18 fructidor an 5 (4 septembre 1797), il fut rappelé de l'Italie. Il avait joui, pendant ses missions diplomatiques, du traitement d'activité attaché au grade de général de division; mais le directoire décida, le 22 septembre 1798, que le général Clarke ne recevrait plus à l'avenir que le traite-

ment de réforme. Il recouvra son emploi, après la révolution du 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799); reprit sa place de chef de bureau au bureau topographique du ministère de la guerre; et remplaça ensuite le général Meunier dans l'emploi de chef du dépôt de la guerre. Le premier consul Buonaparte, voulant se rapprocher de la Russie, l'envoya à Lille pour y préparer le départ des prisonniers de guerre russes. Les égards que Clarke eut pour eux lui valurent des remercîments de la part de l'empereur de Russie, et une épée enrichie de diamants que ce monarque lui fit remettre. Lors de l'ouverture du congrès de Lunéville, en septembre 1801, le général Clarke fut chargé d'y entamer les négociations, qui furent ensuite suivies par Joseph Buonaparte, frère du premier consul. Il fut nommé, par décret du 24 du même mois, commandant extraordinaire de Lunéville et du département de la Meurthe. Par autre décret, du 20 juillet suivant, Buonaparte le nomma ambassadeur de la république auprès du roi de Toscane. Après 3 ans de séjour dans ce pays, il fut rappelé à Paris; nommé membre du conseil-d'état et secrétaire du cabinet pour la guerre et la marine. Inscrit, le 28 octobre 1805, sur le tableau des officiers-généraux en activité à la grande-armée, le général Clarke accompagna Buonaparte, dans la campagne de cette année, contre l'Autriche, et se trouva à la bataille d'Ulm, ainsi qu'à plusieurs autres affaires, jusqu'à la prise de Vienne. Il fut nommé gouverneur de cette capitale et de la Basse-Autriche, ainsi que des provinces de Carinthie, Styrie, etc., le 15 novembre. On le créa grand-officier de la Légion-d'Honneur, le 8 février 1806. Après la paix de Presbourg, le général Clarke fut chargé de la fixation de la ligne de démarcation des frontières du Brisgaw, entre le royaume de Wurtemberg et le grand-duché de Bade. A son retour à Paris, et avant la campagne de Prusse, il conclut avec M. Oubril, ministre plénipotentiaire de Russie, un traité de paix que cette puissance ne ratifia pas. Il commença, vers le même temps, les négociations pour la paix entre la France et l'Angleterre; mais, la mort du ministre anglais Fox ayant fait changer la face des affaires, ces négociations furent rom-

pues, et la campagne contre la Prusse fut ouverte. Le général Clarke accompagna encore Buonaparte au commencement de cette campagne. Il se trouva à la bataille d'Iéna, le 14 octobre, et fut ensuite nommé gouverneur de la ville d'Erfurth, qui se trouvait encombrée de prisonniers de guerre prussiens. Dans ce temps, il eut occasion de faire capituler les grenadiers du régiment saxon de Hundt, qui lui remirent leur drapeau, ainsi qu'une batterie de plusieurs pièces de canon attelées et approvisionnées. Aussitôt après la prise de Berlin par l'armée française, Clarke fut nommé gouverneur-général de cette capitale de la Prusse. Il remplit pendant un an cette fonction de la manière la plus honorable, et mérita par sa fermeté, sa modération et son inflexible probité, l'estime des habitants de Berlin. En 1807, il fut chargé de l'échange des ratifications du traité de paix entre la France et la Saxe; obtint, à cette occasion, la grand'croix de l'ordre de Saint-Hubert de Saxe, et reçut, en août de la même année, l'autorisation d'en porter la décoration. Buonaparte le nomma, par brevet du 9 du même mois, ministre de la guerre, en remplacement du maréchal Berthier. Il se distingua, dès son début dans ce ministère, par l'ordre et la méthode qu'il introduisit dans toutes les parties qui le composaient. Un des événements les plus remarquables de son administration, fut la formation de divers corps d'observation, et la mise sur pied, en moins de 5 semaines, d'une armée de 100,000 hommes, qu'il porta sur les bords de l'Escaut, à l'époque du débarquement de lord Chatam dans l'île de Walcheren, avec 55,000 Anglais (1). Dans la première huitaine de ce débar-

(1) Le général Clarke, en sa qualité de ministre de la guerre, donna, en septembre 1808, au sénat conservateur, communication de son rapport à l'empereur, relatif à la levée de 80,000 conscrits à prendre sur les classes des années 1806 à 1809, et de pareil nombre sur les classes de l'année 1810. (*Moniteur* du 7 septembre 1808.)

En 1812, avant l'ouverture de la campagne de Russie, il fit au chef de l'état un rapport sur la nécessité de diviser la garde nationale de l'empire en trois bans, et de lever 100 cohortes du 1er ban. (*Moniteur* du 16 mars 1812.)

quement, plus de 20,000 Français furent opposés aux ennemis; et quinze jours s'étaient à peine écoulés, que le général Clarke avait déjà fait réunir sur ce point plus de 40,000 hommes. Le danger étant imminent, Clarke fit encore marcher en Hollande près de 44,000 hommes. L'éclatant service qu'il rendit à la France, en cette occasion, fut récompensé par le grand-cordon de la Légion-d'Honneur, qui lui fut accordé le 14 mars 1809. Il avait reçu, en 1808, le titre de comte d'Hunebourg; et il fut revêtu, en 1809, de celui de duc de Feltre. Il continua de conserver le portefeuille de la guerre jusqu'à la restauration du trône des Bourbons, en 1814. La constance avec laquelle il avait soutenu les pénibles travaux de ce vaste ministère, mérite les plus grands éloges; et il s'y acquit des droits à l'estime générale, autant par l'exactitude que par la scrupuleuse intégrité qui caractérisèrent ses opérations. Le 8 avril 1814, il envoya son adhésion à la déchéance prononcée contre Napoléon, ainsi qu'aux actes du gouvernement provisoire; et, de ce moment, il prit peu de part aux affaires publiques. Il fut créé pair de France, par ordonnance royale du 4 juin suivant, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, par autre ordonnance du 27 décembre de la même année. On l'avait admis au traitement d'activité de lieutenant-général, le 2 septembre précédent. Lorsque Buonaparte fit son invasion en France, en mars 1815, S. M. Louis XVIII nomma, le 11 du même mois, le duc de Feltre ministre-secrétaire-d'état au département de la guerre, en remplacement du maréchal Soult. Dans la position où se trouvaient alors les choses, il était difficile de remédier au mal qui se trouvait fait : néanmoins, le général Clarke, voulant donner au roi une preuve de sa fidélité et de son dévouement, n'hésita point à accepter le portefeuille que S. M. daignait lui confier. Au milieu du trouble et du désordre général qui régnaient, le duc de Feltre montra un calme et une présence d'esprit qui contribuèrent à donner aux opérations du gouvernement le caractère de dignité qu'elles devaient avoir. Les progrès de l'invasion de Buonaparte ayant obligé S. M. Louis XVIII de quitter Paris, puis la France, le duc de

Feltre accompagna son souverain à Gand, et continua d'être chargé du portefeuille de la guerre. Il reçut du roi une mission auprès du prince de Galles, alors régent d'Angleterre. Il remit, par ordre du roi, le portefeuille de la guerre au maréchal Gouvion-Saint-Cyr, le 8 juillet 1815, et fut nommé gouverneur de la 9e division militaire, le 15 septembre suivant. Il fut nommé membre du conseil privé de S. M., le 19 du même mois, et appelé de nouveau au ministère de la guerre, par ordonnance du 28. On lui donna le gouvernement de la 14e division militaire, le 10 janvier 1816; mais ce gouvernement ne l'empêcha point de continuer l'exercice des fonctions de ministre de la guerre. S. M. l'éleva à la dignité de maréchal de France, le 3 juillet suivant; et il prêta serment en cette qualité, entre les mains du roi, le 14 du même mois. Il fut créé duc et pair, par ordonnance du 31 août 1817. Le duc de Feltre offrit, en septembre de la même année, sa démission du ministère de la guerre, et elle fut acceptée par le roi. Le mauvais état de sa santé le porta à se retirer, en 1818, dans sa terre de Neuville, près de Saverne; et il y mourut le 28 octobre. Il était chevalier de l'ordre de la fidélité de Bade. Le duc de Feltre possédait plusieurs langues; il aimait les lettres et les cultivait dans ses moments de loisir. Il a rédigé un grand nombre de mémoires et de plans sur la diplomatie, sur la guerre et sur l'administration; tous sont remarquables par la clarté et la correction du style. (*Brevets et états militaires, Moniteur, annales du temps.*)

CLARY (François-Joseph-Marie), *maréchal-de-camp*, entra au service, le 18 juin 1803. Il fut créé officier de la Légion-d'Honneur, le 3 janvier 1814, et promu au grade de maréchal de-camp, le 23 août de la même année. (*États militaires.*)

CLÉMENT DU METZ (Henri Ier), *maréchal de France*, était en exercice de la charge de maréchal de France, au mois de juin 1204, époque à laquelle le roi Philippe Auguste lui fit don du château d'Argentan, en Normandie.

Dans l'acte qui établit cette dotation, Clément est qualifié de maréchal. C'est pendant qu'il possédait cette charge, que Philippe Auguste fit, avec l'évêque de Mâcon, le traité qui prouve évidemment que le sénéchal, le connétable et le maréchal étaient dès lors essentiellement officiers militaires. Henri Clément marcha au secours de Guillaume, sénéchal d'Angers, qui avait commencé pour le roi la conquête de l'Aquitaine. Il battit les seigneurs de Mauléon et de Mortemer, qui ravageaient les villes et les villages de Poitou soumis à Philippe Auguste. Leur défaite et la prise des gentilshommes rebelles, que Clément conduisit au roi devant la ville de Poitiers, dont ce prince formait alors le siége, contraiguît cette dernière place de se rendre. Loudun, Niort, Fontenay, Melle, et toutes les autres places du Poitou, ainsi que celles de la Saintonge, imitèrent la soumission de Poitiers. Clément mourut de maladie à Angers, en 1214 (1). (*Chronologie militaire, tom. II, pag.* 107; *Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, tom. VI, pag.* 620.)

CLÉMENT DU METZ (Jean), *maréchal de France,* fils du précédent, fut pourvu, quoique fort jeune, de la charge de maréchal de France par Philippe Auguste, qui la lui donna en reconnaissance des services rendus par Henri, père de Jean Clément. Ce dernier exerçait cette charge au mois d'août 1223, comme il paraît par le serment qu'il fit de ne point prétendre à l'hérédité de cette dignité. Il assista à l'assemblée des grands de France, tenue à Saint-Denis, au mois de septembre 1235. Il mourut en 1262 (2). (*Chrono-*

---

(1) L'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne* le fait combattre à la journée de Bovines, en 1214; mais Rigord dit positivement que le maréchal Clément était malade à l'extrémité, lorsqu'un courrier vint lui apprendre la nouvelle de la victoire remportée dans cette journée.

(2) Filleau de la Chaise, auteur d'une histoire imprimée de saint Louis, *tom. I, pag.* 49, et l'auteur de l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne,* placent au rang des maréchaux de France, en 1226, un Robert de Coucy, que le dernier historien de la maison de Coucy croit

*logie militaire*, *tom. II*, *pag.* 108; *Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, *tom. VI*, *pag.* 621.)

CLÉMENT (Albéric), *sieur du Metz, maréchal de France*. Le Père Daniel, l'auteur de l'histoire des Grands-Officiers de la Couronne, et presque tous nos écrivains modernes, commencent leur liste des maréchaux par cet Albéric; mais il est évident, par les registres tenus du temps de Philippe Auguste, que si Albéric Clément a été pourvu de cette dignité, ce n'a été qu'après le maréchal Pierre. Le Père Daniel veut encore que ce même Albéric n'ait été que maréchal du roi, et non pas maréchal de France (1). C'est

ne pouvoir être que Robert de Coucy, seigneur de Pinon, frère cadet d'Enguerrand III, sire de Coucy. Si ces auteurs avaient examiné attentivement la pièce sur laquelle ils fondent ce fait, ils se seraient aperçus que la qualité de maréchal de France ne pouvait convenir à Robert de Coucy, et qu'elle appartenait sûrement à un autre homme désigné dans la pièce par ce seul titre, et qui ne pouvait être que Jean Clément. Celui-ci, en effet, était pour lors le seul maréchal de France, et le fut encore long-temps après. On a le trésor des chartes et divers actes, soit du même temps, soit postérieurs, dans lesquels Robert de Coucy ne prend aucune qualité de cette espèce. Quant à Jean Clément, on l'y trouve toujours revêtu du titre de maréchal de France jusqu'en 1261.

(1) Le plus regretté de ceux qui furent tués au premier assaut du siége d'Acre, fut Albéric Clément, à qui l'histoire donne le titre de maréchal. Plusieurs ont remarqué que c'est le premier qui ait porté ce titre; mais on ne sait si leur remarque est tout-à-fait juste. Car premièrement, il ne paraît pas par l'histoire qu'Albéric ait eu le commandement de l'armée. Secondement, Rigord, *pag.* 191, ne l'appelle pas maréchal de France, mais maréchal du roi de France. Or, nos rois avaient des maréchaux, c'est-à-dire, des officiers ayant intendance sur leur écurie, sous le connétable, qui n'était pas alors commandant d'armée par son office. Ces maréchaux suivaient souvent les rois à la guerre, comme les autres officiers de leur maison. (*Histoire de France du Père Daniel*, tom. IV, pag. 66.) Il est certain que les maréchaux de France, en 1191, étaient officiers militaires. De ce que Rigord appelle Albéric maréchal du roi de France, et non pas maréchal de France, le Père Daniel conclut mal à propos qu'Albéric n'était pas maréchal de France. Cette qualité se trouve constatée par des monuments postérieurs. En 1223, Clément, dans son acte de prestation de serment, s'appelle lui-même ma-

une distinction aussi frivole que celle qu'il a voulu introduire pour les sénéchaux. Pinard, dans sa Chronologie militaire, a démontré, au chapitre de ces derniers officiers, le peu de solidité des arguments du Père Daniel, à cet égard. Albéric Clément fut tué à un assaut, au siége d'Acre, en 1191. (*Chronologie militaire, tom. II*, *pag.* 105; *Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, tom. VI*, *pag.* 621.)

CLERC (Antoine-Marguerite, *comte*), *maréchal-de-camp*, entra au service, comme soldat, dans le 10e régiment de chasseurs à cheval, le 10 novembre 1790. Il y fut fait fourrier, le 16 mai 1793; maréchal-des-logis-chef, le 3 avril 1794; et sous-lieutenant, le 5 janvier 1797. Depuis son entrée au service, jusqu'à la dernière époque que nous venons d'indiquer, il avait fait les campagnes des armées du Rhin et d'Italie, et s'était distingué en plusieurs occasions. Il avait été blessé d'un coup de sabre au poignet gauche, devant Landau, le 17 mai 1793; un coup de feu lui avait traversé le corps, et il avait reçu un coup de sabre à la main droite à l'affaire de la Reull, près de Manheim, le 28 mai 1794; enfin, il avait été atteint d'un coup de feu, le 20 août 1794, et d'un coup de sabre, le 3 avril 1795. Dans cette dernière année, cet officier fit partie d'un peloton qui enleva, sous les yeux du général Desaix, la grand'garde du régiment de hussards de Wurmser, ainsi qu'un poste de 200 hommes d'infanterie qui servait également de grand'garde aux troupes de la garnison autrichienne de Manheim. A l'affaire de Bellune, en Italie, Clerc, étant alors sous-lieutenant, combattit très-vaillamment; et, avec 4 chasseurs seulement, il fit prisonniers 300 soldats et 3 officiers autrichiens dans le

---

réchal du seigneur Louis roi de France; et dans des actes subséquents, particulièrement dans un acte du mois de septembre 1238 (*Duchesne, collection des historiens de France et autres*), il est appelé Jean, maréchal de France. S'il n'a pas eu le commandement en chef de l'armée au siége d'Acre, c'est qu'il n'était pas naturel que ce commandement lui fût conféré, lorsque plusieurs rois et princes de leur sang y commandaient en personne.

quartier-général ennemi. Il passa, avec son grade de sous-lieutenant, aux grenadiers à cheval de la garde consulaire, le 3 janvier 1800; y fut fait lieutenant en second, le 18 juillet de la même année; et lieutenant en premier, le 26 octobre suivant. Il entra comme capitaine-adjudant-major dans les chasseurs à cheval de la garde des consuls (depuis garde impériale), le 13 octobre 1801; y obtint le grade de capitaine titulaire, le 13 octobre 1802, et celui de chef d'escadron, le 3 septembre 1805. Il avait été nommé membre de la Légion-d'Honneur, le 14 juin 1804. De 1797 à 1806, il avait servi activement aux armées d'Italie et des côtes de l'Océan, et à la grande armée; et s'était trouvé, avec son régiment, aux batailles d'Ulm et d'Austerlitz, en 1805. À cette dernière bataille, il chargea, à la tête de 100 chasseurs de son régiment, une colonne russe qui se dirigeait, en fuyant, vers le lac d'Augzed, et lui enleva 8 pièces de canon. Cette action brillante lui valut le grade d'officier de la Légion-d'Honneur, qui lui fut conféré le 14 juin 1806. Il fit les campagnes de 1806 et 1807 en Prusse et en Pologne; se trouva aux différentes affaires qui y eurent lieu; passa à l'armée d'Espagne, en 1808, et revint faire, à la grande-armée, la campagne d'Autriche, en 1809. Il fut fait colonel à la suite des cuirassiers, le 5 juin de cette dernière année, et colonel titulaire du 1er régiment de cuirassiers, le 6 juillet suivant. Il marcha, avec son régiment, à la campagne de Russie, en 1812, et fit la désastreuse retraite de Moscow. Il servit en Saxe, pendant la campagne de 1813, et fut blessé d'un coup d'obus à la bataille de Hanau, le 30 octobre. Il fit la campagne de France, en 1814, et fut blessé d'un autre éclat d'obus, le 30 mars, devant Paris. Il avait été créé chevalier de l'ordre de la Couronne-de-Fer, le 18 septembre 1813. Il obtint de S. M. Louis XVIII la croix de chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 8 juillet 1814, et le grade de maréchal-de-camp, le 23 août de la même année. En 1816, il commandait le département de la Drôme, dans la 7e division militaire. Il passa, en 1818, au commandement du département de l'Orne, dans la 14e divi-

sion militaire. Le général Clerc, qui avait été créé baron en 1807, fut revêtu par le roi du titre de vicomte, par lettres-patentes du 28 mars 1818. Il a été nommé commandant de la 3e subdivision de la 14e division militaire, par ordonnance du 21 avril 1820. (*Brevets et états militaires, Moniteur, annales du temps.*)

LE CLERC (Jacques-Gabriel-Louis), *marquis de Juigné, lieutenant-général*, naquit au mois de mai 1727. Il entra aux mousquetaires, le 7 juillet 1742, et se trouva avec ce corps à la bataille de Dettingen, au mois de juin 1743. Il obtint, le 4 octobre suivant, dans le régiment de cavalerie d'Egmont, une compagnie, qu'il commanda aux siéges de Menin et d'Ypres, et au camp de Courtray, en 1744; à la bataille de Fontenoy; aux siéges de Tournay, d'Oudenarde, de Dendermonde et d'Ath, en 1745; au siége de Bruxelles et à la bataille de Raucoux, en 1746; et à la bataille de Lawfeld, en 1747. Devenu colonel du régiment d'infanterie de Blésois, par commission du 1er janvier 1748, il joignit ce régiment à l'armée d'Italie, et l'y commanda jusqu'à la paix. Le régiment de Blésois ayant été réformé et incorporé dans celui de Guienne, par ordonnance du 10 février 1749, le marquis de Juigné fut mis colonel à la suite du régiment des grenadiers de France, par ordre du 20 du même mois, et servit avec ce régiment au camp de Dieppe, en 1756; à la bataille d'Hastembeck; à la prise de Minden, de Hanovre et de plusieurs autres places de l'électorat; au camp de Closterseven; à la marche sur Zell, en 1757; et à la retraite de l'électorat de Hanovre, au commencement de 1758. Nommé colonel d'abord du régiment de Nice, puis du régiment de Champagne, par commission du 3 juin, il prit le commandement de ce dernier à la bataille de Crevelt, le 23 du même mois. Il commanda la colonne de la gauche, à l'attaque d'Herberen, au mois d'octobre suivant, et s'y distingua particulièrement, sous les ordres du marquis de Poyanne. Créé brigadier, par brevet du 10 février 1759, il commanda la brigade de son régiment à la bataille de Minden, le 1er août; aux combats de Corback et de Warbourg, en

1760; à l'attaque de Fillinghausen, en 1761; et à plusieurs actions qui eurent lieu vers la fin de cette campagne, et pendant celle de 1762. Déclaré, au mois de décembre de cette dernière année, maréchal-de-camp, dont le brevet lui avait été expédié dès le 25 juillet précédent, il se démit alors du régiment de Champagne. Il fut envoyé, en qualité de ministre plénipotentiaire, près la cour de Russie, le 25 décembre 1774. On le créa lieutenant-général, le 10 mars 1780. Il émigra en 1791, et commanda une partie de l'infanterie noble de l'armée des princes français. Il mourut le 4 août 1807. (*Chronologie militaire, tom. VII, pag.* 549; *mémoires du temps, Gazette de France, Nobiliaire universel de France, Paris,* 1817, *in*-8°, *t. XII, p.* 82.)

LE CLERC (Léon-Marguerite), *baron de Juigné, maréchal-de-camp,* frère puîné du précédent, naquit au mois de mars 1733. Il servit d'abord dans la marine en qualité de lieutenant de vaisseau. Il fut fait capitaine de cavalerie, en 1758; colonel aux grenadiers de France, en 1762, et colonel du régiment de Soissonnais, en juillet 1767. On le créa brigadier, le 3 janvier 1770, et maréchal-de-camp, le 1er mars 1780. Il émigra en 1791, et mourut le 24 octobre 1810. (*Etats militaires, annales du temps, Nobiliaire universel de France, Paris,* 1817, *in*-8°, *tom. XII, pag.* 85.)

DE CLEREMBAULT (Philippe), *maréchal de France,* fut d'abord connu sous le nom de baron, puis de comte de Palluau. Il porta les armes dès l'âge de seize ans, sous le duc de Savoie et le maréchal de Créquy, et combattit à Buffarola, le 23 juin 1636. Il fut fait capitaine d'une compagnie d'arquebusiers à cheval de nouvelle levée, par commission du 12 novembre, puis capitaine-lieutenant des chevau-légers du cardinal de Richelieu. Il obtint, vers le même temps, le gouvernement de Niort. Il servit, sous le cardinal de la Valette, au siége de Landrecies, qui se rendit le 26 juillet 1637; à la défense des lignes françaises devant Arras, le 2 août 1640, et à la prise de cette place, le 9. Créé maréchal-de-camp, par brevet du 14 avril 1642, il fut employé en cette qualité en Roussillon, sous les maréchaux de Schom-

berg et de la Meilleraye, et se trouva au siége de Perpignan, qui capitula le 29 août, pour se rendre le 9 septembre. A la mort du cardinal de Richelieu, la compagnie de chevau-légers du comte de Palluau fut mise en compagnie de gendarmes, et donnée au prince Maurice de Savoie. Le comte de Palluau en resta capitaine-lieutenant, par provisions du 12 décembre. Il servit, comme maréchal-de-camp, à l'armée de M. le duc d'Enghien, en 1643; se trouva au siége de Thionville, qui capitula le 10 août; à l'attaque de Sierk, emporté le 1er septembre; et à celle du château de cette place, qui capitula le 3. Il combattit à la première des trois journées de Fribourg, le 3 août 1644; et, avec le régiment de cavalerie d'Enghien, il y soutint l'attaque du prince, qui força une partie des retranchements des Bavarois. Le comte de Palluau releva, le 2 septembre, la tranchée au siége de Philisbourg, qui capitula le 9. Il leva, par commission du 20 mai 1645, un régiment d'infanterie de son nom, qu'on incorpora, le 20 octobre 1647, dans un autre régiment qui lui fut donné et avec lequel il combattit, le 3 août, à Nortlingue. Il leva un régiment de cavalerie, par commission du 20 mai 1646. On le nomma mestre-de-camp-général de la cavalerie, sur la démission du maréchal de Gassion, par pouvoir du 30 du même mois; et son régiment prit alors le nom de mestre-de-camp-général. Il concourut à la prise de Courtray, le 28 juin; de Bergues-Saint-Vinox, le 31 juillet; de Mardick, le 24 août; de Furnes, le 7 septembre; et de Dunkerque, le 7 octobre. Le comte de Palluau, étant à la tête des chevau-légers et des gendarmes de la garde, chargea, le 14 août 1647, près de la Bassée, 800 chevaux des ennemis, les pressa vivement de front, et les força de faire retraite du côté d'un marais, où le maréchal de Gassion, qui s'y trouvait avec ses troupes, les reçut si vigoureusement qu'ils se débandèrent et furent presque tous tués ou faits prisonniers. Le comte de Palluau revint avec l'armée devant Lens, qui se rendit le 3 octobre. Il eut un régiment d'infanterie de son nom, à la mort du maréchal de Gassion, par commission du 20 octobre, et le garda jusqu'à sa mort. On lui don-

na le gouvernement de la ville et de la citadelle de Courtray, aussi vacant par la mort du maréchal de Gassion, par provisions du même jour; et il se démit alors de celui de Niort. Créé lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 22 mars 1648, il servit à l'armée de Flandre sous le prince de Condé. Le comte de Palluau conduisit au siége d'Ypres 1200 hommes de la garnison de Courtray. Ypres s'étant rendu le 28 avril, on lui en donna le gouvernement, par provisions du 15 juillet. Employé, comme lieutenant-général, en Normandie, sous le comte d'Harcourt, par lettres du 29 janvier 1650, il suivit le roi dans cette province, et de là en Bourgogne, d'où on le détacha pour aller faire le siége de Bellegarde, que le comte de Tavannes lui rendit par capitulation. Commandant en chef l'armée du Berri, par pouvoir du 12 octobre 1651, et dans la province, par autre pouvoir donné à Bourges le 24, il reçut ordre de tailler en pièces les compagnies des gendarmes et des chevau-légers du comte de Saint-Géran, qui tenaient pour le prince de Condé, si elles ne joignaient l'armée du Berri. Cet ordre fut donné à Saint-Fargeau, le 17 avril 1652. Après trois mois et demi de siége, il obligea le marquis de Persan, qui commandait dans Montrond, pour le prince de Condé, de rendre cette place. Il obtint, le 24 août, un brevet, daté de Compiègne, par lequel le roi lui accordait la charge de maréchal de France, en considération de la prise du château et du fort de Montrond. On lui expédia son état de maréchal de France, le 15 février 1653. Il s'était démis, le 31 août 1652, de la charge de mestre-de-camp-général de la cavalerie; mais il conserva son régiment, qui reprit le nom de Clerembault. Il fut fait gouverneur-général du Berri, sur la démission du prince de Conti, par provisions données à Paris, le 6 avril 1655, registrées au parlement de Paris, le 6 septembre suivant. On licencia son régiment de cavalerie, le 18 avril 1661. Il fut créé chevalier des Ordres du roi, le 31 décembre suivant, et ne servit plus. Il mourut à Paris, le 24 avril 1665, âgé de 59 ans. (*Chronologie militaire, tom. II, pag.* 597; *Histoire militaire de M. de Quincy, Mémoires du Père d'A-*

*vrigny, Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, Bauclas, Gazette de France, Histoire de France, par Anquetil, Dictionnaire universel, par Chaudon et Delandine, tom. IV, pag.* 523; *Biographie universelle, ancienne et moderne, tom. IX, pag.* 81.)

DE CLEREMBAULT DE PALLUAU (Philippe), *marquis de Clerembault, lieutenant-général*, fils du précédent, fut fait lieutenant au régiment Dauphin infanterie, en 1672, et se trouva, la même année, à tous les siéges que le roi fit en personne. Il servit au siége de Maestricht, en 1673; obtint une compagnie dans le régiment Dauphin, à la fin de la campagne; servit à la conquête de la Franche-Comté, en 1674; aux siéges et à la prise de Dinant et de Limbourg, en 1675; de Condé et de Bouchain, en 1676; de Valenciennes, de Cambray et de sa citadelle, en 1677; de Gand et d'Ypres, en 1678. Il obtint, par commission du 19 avril 1679, un régiment d'infanterie de son nom. Créé brigadier, le 10 mars 1690, et employé en cette qualité à l'armée du Piémont, sous le maréchal de Catinat, il servit à la prise de Cahors; combattit à Staffarde; se trouva au siége de la citadelle de Suze; aux siéges des ville et château de Villefranche, de Montalban, de Veillane, de Carmagnole, et du château de Montmélian, en 1691. Il combattit à la Marsaille, le 4 octobre 1693; fut chargé de porter au roi la nouvelle de la victoire remportée dans cette journée, et obtint le grade de maréchal-de-camp, le 18 du même mois. Employé en cette qualité, à l'armée d'Italie, il y servit en 1694, 1695 et 1696. Il se trouva, en cette dernière année, au siége de Valence, qu'on leva après la conclusion de la trêve avec l'empire. Il se démit, au mois d'avril 1697, de son régiment; servit, la même année, au siége et à la prise d'Ath, sous le maréchal de Catinat, et fut employé à l'armée d'Allemagne, sous le duc de Bourgogne, par lettres du 18 juillet 1701. Employé à la même armée, sous le maréchal de Catinat, par lettres du 8 mai 1702, et créé lieutenant-général des armées du roi, par lettres du 23 décembre suivant, il servit à l'armée d'Allemagne sous le duc de Bourgogne, en 1703; se trouva

au siége de Brisack; monta le premier à l'assaut des contregardes de Landau; et combattit avec la plus grande valeur à Spire. Employé à l'armée du Rhin, sous le maréchal de Tallart, en 1704, il combattit à la bataille d'Hochstedt, le 13 août. A cette funeste affaire, le marquis de Clerembault commandait un corps de troupes dans le village de Blenheim. Il sortit de ce village pour aller demander des ordres au maréchal de Tallart : ne le trouvant pas, il essaya de traverser le Danube, et s'y noya. (*Chronologie militaire*, *tom. IV*, *pag.* 463; *mémoires du temps*, *Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, tom. VII; Gazette de France, Biographie universelle, ancienne et moderne, tom. IX*, *pag.* 82.)

DE CLEREMBAULT (François), *marquis de Vendeuil*, *lieutenant-général*, de la même famille que les précédents, servit, dès 1652, dans le régiment de cavalerie de Grammont; se trouva au combat de Blesnau; à la bataille de Saint-Antoine, et à la prise de Vervins, de Rethel et de Mouzon, en 1653. Il se trouva aussi à la levée du siége d'Arras, et au combat livré sous cette place, en 1654. Il servit aux siéges de Landrecies, de Condé et de St.-Guilain, en 1655; au siége de Valenciennes, et au combat qui se donna sous les murs de cette ville, en 1656. Il obtint, au mois de mai 1657, une compagnie dans le même régiment; se trouva, la même année, à la prise de Saint-Venant; au secours d'Ardres, et à la prise de Mardick. Il combattit, en 1658, à la bataille des Dunes, et servit aux siéges et à la prise de Dunkerque, de Bergues, de Dixmude, de Menin et d'Ypres, et à l'armée de Flandre, en 1659. La suspension d'armes, conclue au mois de mai, arrêta alors les opérations militaires. La compagnie du marquis de Vendeuil ayant été réformée, le 18 avril 1661, il alla servir en Hongrie en qualité de volontaire, en 1663; combattit à Saint-Godard, en 1664, et revint en France, à la fin de l'année. Il entra ensuite dans les gardes-du-corps, avec lesquels il fit la campagne de 1667, et se trouva aux siéges de Tournay, de Douai et de Lille. Il obtint une place d'exempt

dans la compagnie des gardes-du-corps (depuis Bauveau), au commencement de 1668; se trouva à tous les siéges que le roi fit en personne, en 1672, et à celui de Maestricht, en 1673. Il concourut à la conquête de la Franche-Comté, en 1674; fut fait deuxième aide-major des quatre compagnies des gardes-du-corps du roi, par brevet du 21 juillet; passa en Flandre, et combattit avec la plus grande valeur à Seneff. Il était, en 1675, à l'armée qui couvrit les siéges de Dinant, de Huy et de Limbourg. Il eut, le 7 mars 1676, une commission pour tenir rang de mestre-de-camp de cavalerie; servit aux siéges et à la prise de Condé et de Bouchain. Il accompagna le roi au siége de Valenciennes, en 1677; passa ensuite dans l'armée commandée par le maréchal de Créquy, et se distingua avec tout le corps au combat de Kokesberg. Il obtint le rang d'enseigne dans les gardes-du-corps, par brevet du 20 septembre, et marcha, en 1676, aux siéges et à la prise de Gand et d'Ypres. Il fut fait troisième lieutenant de la même compagnie des gardes-du-corps, par brevet du 1er juillet 1679, et servit, en 1684, à l'armée qui couvrit le siége de Luxembourg. Créé brigadier, par brevet du 24 août 1688, il accompagna M. le dauphin au siége de Philisbourg; à la prise de Manheim et de Franckendal, et à la soumission de Spire et de Worms. Il servit, en 1689, à l'armée de Flandre; combattit à Valcourt, et finit la campagne en Allemagne, sous le maréchal de Lorges. Il commanda la cavalerie de l'armée de Flandre, sous le duc du Maine, par commission du 12 avril 1690, et se distingua particulièrement à la bataille de Fleurus. Il devint second lieutenant de sa compagnie, le 4 septembre, et premier lieutenant, le 18 décembre suivant. Commandant la cavalerie de l'armée du roi, sous le duc du Maine, par commission du 14 mars 1691, il servit au siége et à la prise de Mons; passa avec la même commission dans l'armée commandée par le maréchal de Luxembourg; contribua à la victoire remportée à Leuze, et obtint, par provisions du 7 octobre, le gouvernement du fort Pecquay. Il servit, en 1692, au siége et à la prise des ville et château de Namur, et combattit à Steinkerque.

Promu au grade de maréchal-de-camp, par brevet du 30 mars 1693, et employé en cette qualité à l'armée de la Moselle, sous M. le dauphin, par lettres du 27 avril, il y commanda la cavalerie, sous le duc du Maine, par commission du 21 mai; servit, en 1694, à l'armée de Flandre, sous M. le dauphin et sous le maréchal de Villeroi, en 1695, 1696 et 1697. Il fut employé au camp de Coudun, près Compiègne, par lettres du 13 août 1698. En 1700, il accompagna Philippe V en Espagne, en qualité de lieutenant des gardes-du-corps. On l'employa à l'armée d'Allemagne, sous M. le duc de Bourgogne, par lettres du 21 juin 1701. Créé lieutenant-général, le 29 janvier 1702, il fut employé à l'armée de Flandre, sous le même duc, par lettres du 21 avril, et contribua à la défaite des Hollandais, qui furent repoussés jusqu'à Nimègue. Il quitta les gardes-du-corps et le service, au mois de janvier 1703, et obtint alors la survivance du gouvernement du fort Pecquay pour son fils aîné. Il mourut en 1712. (*Chronologie militaire, tom. IV, pag.* 433; *mémoires du temps et Histoire de la maison du roi, par l'abbé de Nœufville, tom. I, pag.* 237.)

DE CLEREMBAULT DU CROCQ DE VENDEUIL (Louis), *maréchal-de-camp*, parent du précédent, servit d'abord comme lieutenant d'une compagnie de chevau-légers, et se trouva, le 3 août 1645, à la bataille de Nordlingue, après laquelle il fut fait capitaine au régiment de cavalerie de Grammont, par commission du 15 du même mois. Il commanda sa compagnie à la prise d'Heidelberg et de Trèves, la même année; au siége de Dunkerque, en 1646; à la prise de la Knoque et de Dixmude, en 1647; au siége d'Ypres et à la bataille de Lens, en 1648; au blocus de Paris; au siége de Cambray; à la prise de Condé; au secours de Guise; au siége et à la bataille de Rethel, en 1650, et à la défaite de plusieurs détachements de la cavalerie ennemie, en Flandre, en 1651. Nommé capitaine du même régiment, il le commanda aux combats de Blesnau et d'Etampes, en 1652. Il obtint le

grade de maréchal-de-camp, par brevet du 13 juin, et servit en cette qualité à la bataille du faubourg Saint-Antoine, le 2 juillet. Il commanda ensuite le régiment de Grammont aux siéges de Vervins, de Mouzon et de Sainte-Ménéhould, en 1653; au secours d'Arras, en 1654; à la prise de Landrecies, de Condé et de Saint-Guilain, en 1655; au siége et au combat de Valenciennes, en 1656. Il se démit de sa compagnie, au mois de mai 1657, servit jusqu'à la paix, et obtint la lieutenance de roi de Doullens, le 20 février 1665. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 366; *mémoires du temps.*)

DE CLERMONT (Raoul Ier), *comte de Clermont* en Beauvaisis, *connétable de France*, souscrivit les lettres-patentes relatives à la régale de Laon, données à Paris en 1158. Il y a lieu de croire que Raoul fut ensuite employé ailleurs qu'auprès du roi, puisque l'on trouve plusieurs lettres données en 1162 et 1163, où il est fait mention que la charge était vacante, ou que le connétable était absent; telles sont les lettres données à Paris, en 1162, par Louis-le-Jeune en faveur des bouchers; les coutumes de Lorris, octroyées à Villeneuve-le-Roi, par lettres-patentes de Louis VII, données à Sens en 1163; et enfin les priviléges de l'abbaye de Saint-Gilles, donnés à Étampes, en la même année. On trouve ensuite que Raoul a signé toutes les chartes et patentes de 1165 à 1189, ainsi qu'on peut le voir dans le recueil de Secousse, tom. I, III, IV, V, VII et VIII. Raoul de Clermont accompagna le roi Philippe Auguste dans son voyage en Terre-Sainte, et mourut pendant le siége de Saint-Jean-d'Acre, en juillet 1191. (*Chronologie militaire, tom. I, pag.* 168; *Recueil des ordonnances, par Secousse; Biographie universelle, ancienne et moderne, tom. IX, pag.* 85.)

DE CLERMONT DE NESLE (Raoul), *connétable de France*, d'une autre branche de la famille du précédent, se croisa avec saint Louis, en 1267. Il s'embarqua, en 1270, pour

le voyage de la Terre-Sainte avec ce prince, qu'il suivit dans toutes ses expéditions. Il fut fait connétable, en 1285, à la mort d'Humbert de Beaujeu. Étant au siége de Gironne, en la même année, il défit, avec beaucoup de valeur, une partie considérable des ennemis. Vers ce temps, le roi d'Arragon, qui ne cessait de harceler l'armée française et de lui couper ses convois, s'étant mis en embuscade devant Bagnols et Gironne, avec 400 chevaux et 2000 hommes de pied, dans le dessein d'enlever un de ces convois, le connétable tomba sur lui avec 500 chevaux, le défit et l'obligea à prendre la fuite. En 1286, il fut nommé, avec le duc de Bourgogne, pour commander en Languedoc, et agir contre le roi d'Arragon. Tous deux furent revêtus de la qualité de lieutenants du roi dans le pays Toulousain, et ils chargèrent le sénéchal, ainsi que le viguier de Toulouse, de faire restituer les biens usurpés sur les seigneurs ecclésiastiques et laïcs, depuis l'union du comté de Toulouse au domaine royal. Philippe le Bel, mécontent d'Édouard, roi d'Angleterre, ayant déclaré la guerre aux Anglais, le connétable se rendit en Languedoc, convoqua la noblesse de tout le royaume, et défendit les tournois et les joutes, sous peine de confiscation de biens. Au mois de janvier 1264, il fit notifier au lieutenant du roi d'Angleterre en Aquitaine, la saisie de ce duché, et le somma de le lui remettre. Il fit divers règlements de police à Toulouse; restreignit l'exercice de la juridiction que l'évêque avait sur les clercs; assembla une armée destinée à la conquête de l'Aquitaine; et, pour être en état de fournir à l'entretien de cette armée, imposa six sols tournois par feu. Il marcha ensuite sur l'Aquitaine, et s'en saisit au nom du roi. Les Anglais lui livrèrent eux-mêmes les places dans lesquelles ils se trouvaient (1). Cependant le gouvernement britannique

(1) Deux lettres écrites par le connétable nous donnent une idée de l'autorité dont il jouissait. Par la première, datée de Bordeaux, le samedi après la Saint-Nicolas d'été de 1294, il mande au sénéchal de Beaucaire, que, par une grâce spéciale, il a permis au viguier d'Anduse de donner une de ses filles en mariage à un homme né dans la même vi-

fit partir d'Angleterre, sous le commandement du duc de Bretagne, une flotte considérable qui débarqua en Guienne, au mois de décembre 1294. Les Anglais s'emparèrent d'abord du bourg de la Réole, et prirent ensuite Bayonne, le 1er janvier 1295. Le connétable, secondé par le comte de Foix, et sous les ordres de Charles de Valois, frère du roi, reprit la Réole, Saint-Sever-Cap, et Podensac. La Réole avait été défendue par une garnison d'Anglais et de Gascons : les Anglais traitèrent secrètement avec le connétable, qui leur permit de se retirer; mais il choisit 60 Gascons, et les envoya au comte de Valois. Ce prince, pour les punir de leur trahison, les fit pendre. Cet exemple intimida ceux de la garnison de Podensac, qui prirent la fuite, et le comte de Valois emporta cette place d'assaut, en 1297. Le roi fit, pendant la campagne de Flandre, un détachement, qu'il mit sous les ordres du connétable. Celui-ci marcha le long de la Lys, y rencontra un corps d'ennemis qu'il battit complétement, et fit plusieurs prisonniers de distinction qu'il envoya au roi. Il eut, en 1300, le commandement général dans la Flandre. Le 11 juillet 1302, jour de la bataille de Courtray, le comte d'Artois résolut, contre l'avis du connétable, de forcer le camp des Flamands; ce prince fit même entendre à Clermont qu'il le soupçonnait d'intelligence avec les ennemis. Le prince lui repartit avec toute la vivacité qu'inspirent de pareils reproches, et ajouta : « Je ne suis point un traître; suivez-moi : » je vous mènerai si loin que vous n'en reviendrez point. » Ne prenant alors conseil que de son ressentiment et de son désespoir, il marcha à la tête des troupes. Un large fossé, plein d'eau, séparant les Flamands d'avec les Français, il franchit ce fossé, et attaqua les ennemis. Tous ceux qui l'accompagnaient y périrent : une partie de la cavalerie se

---

guerie, ce qui était défendu par les ordonnances royales. Par la seconde, datée du mardi avant Pâques de la même année 1294 (1295, n. st.), au camp de Podensac, il accorde à Jourdain, seigneur de l'île Jourdain, qui servait dans son armée, 400 liv. de rente sur les domaines du roi. (*Histoire du Languedoc*, tom. IV, pag. 82.)

précipita dans le fossé, tandis que l'autre resta exposée à une grêle de traits, et se trouva enveloppée d'une poussière épaisse. Le comte d'Artois survient alors, tente le passage, et augmente la confusion. Bientôt le connétable, abandonné des siens, et couvert de blessures, meurt en combattant, et sans vouloir de quartier. (*Chronologie militaire, tom. I, pag.* 77; *Histoire de France, du Père Daniel, tom. V; Histoire du Languedoc. tom. IV, pag.* 50 *et suiv.*)

DE CLERMONT DE NESLE (Guy), *maréchal de France*, frère du précédent, avait été créé maréchal de France avant l'an 1296. Pendant le siége de Lille, formé, en 1297, par Philippe le Bel, ce prince détacha un corps de troupes, et en donna le commandement à Guy de Nesle et au connétable son frère. Ils défirent entièrement, le long de la Lys, un corps ennemi, et firent plusieurs prisonniers de distinction. Ils commandèrent l'attaque à la bataille de Courtray; et tous deux y périrent, le 11 juillet 1302. (*Chronologie militaire, tom. II, pag.* 115; *Histoire de France, par le Père Daniel.*)

DE CLERMONT (Jean), *seigneur de Chantilly, maréchal de France*, sortait d'une autre branche de la famille des précédents. Le roi lui fit présent, le 3 novembre 1346, de la terre de Boomont, et le duc de Normandie lui donna, au mois d'avril 1347, la terre de Chantilly. On le créa maréchal de France, au mois de novembre 1352 (1), après la mort de Rogues de Haugest. Il fut envoyé, en 1354, sur les frontières de Picardie et de Flandre, pour la paix qui se négociait avec les Anglais. On le nomma lieutenant du roi en Poitou, Saintonge, Angoumois, Périgord, Limousin et partie d'Auvergne, par lettres du 1er janvier 1355. Il ob-

(1) L'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne* donne ici dans une erreur. Elle fixe sa nomination au mois d'août, immédiatement après la mort de Guy de Nesle. Rogues de Hangest succéda, au mois d'août, à Guy de Nesle, et Jean de Clermont succéda à son tour à Rogues de Hangest, au mois de novembre. Jean de Clermont n'a été payé comme maréchal de France qu'à partir du 1er décembre 1352.

tint, par autres lettres du 3 juin suivant, des aides en faveur des habitants du Limosin; et elles furent accordées, dans la vue de lui rendre plus agréable et plus facile son séjour dans cette province. A la journée de Poitiers, le 19 septembre 1356, il se trouva exposé au feu des Anglais, à la sortie d'un défilé. Son cheval s'étant abattu sous lui, il ne put se relever, et perdit la vie. (*Chronologie militaire, tom. II, pag.* 131 ; *Histoire de France, du Père Daniel; Froissard, l'abbé Le Gendre, Moréry*.)

DE CLERMONT D'AMBOISE (1) (Georges), *marquis de Gallerande, maréchal-de-camp,* s'était attaché au service du roi Henri de Navarre, et le suivit dans toutes les guerres que ce prince eut à soutenir. Il commanda la droite des troupes du prince de Condé, à la bataille de Saint-Denis, en 1567, et se trouva aux batailles de Jarnac et de Montcontour, en 1569. Il commanda l'artillerie à la bataille de Coutras, en 1587; combattit sous les ordres de Henri IV, à Arques, en 1589; et à Ivry, en 1590. Il fut fait maréchal-de-camp, et payé comme tel, du 1er octobre 1591, pour être employé au siége de Rouen qu'on avait résolu d'entreprendre. Il continua de servir jusqu'à la paix de Vervins : on ne voit pas qu'il ait été employé depuis. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 36 ; *historiens du temps*.)

DE CLERMONT D'AMBOISE (Georges-Henri), *marquis de Clermont-Saint-Aignan, maréchal-de-camp,* arrière-petit-fils du précédent, entra au service comme cornette dans le régiment du mestre-de-camp-général de la cavalerie, le 5 avril 1675. Il se trouva, la même année, aux siéges de Condé, de Bouchain et d'Aire ; à celui de Valenciennes, à la bataille de Cassel et à la prise de Saint-Omer, en 1677; aux siéges de Gand et d'Ypres, et à la bataille de Saint-Denis, près Mons, en 1678. Il servit, en 1684, à l'armée de Flandre, qui couvrit le siége de Luxembourg. Il fut choisi pour être lieutenant-colonel du régiment de cava-

(1) Cette famille est originaire de Clermont en Anjou.

lerie du Terrail, et eut la commission de cet emploi le 20 décembre 1688. Il obtint, par commission du 22 février 1689, un régiment de cavalerie de son nom, qu'il commanda à l'armée de Flandre pendant plusieurs années, et avec lequel il se trouva à l'attaque de Valcourt; au combat de Fleurus; au siége de Mons; au combat de Leuze; au siége de Namur; à la bataille de Steinkerque; à celle de Nerwinde; au siége de Charleroi et au bombardement de Bruxelles. Créé brigadier de cavalerie, par brevet du 3 janvier 1696, il servit, la même année, à l'armée de la Meuse; fut employé au siége d'Ath, en 1697; au camp de Compiègne, en 1698; et passa en Italie, par lettres du 14 août 1701. Promu au grade de maréchal-de-camp, le 29 janvier 1702, il fut blessé pendant le blocus de Mantoue, dans une affaire avec les Impériaux, le 22 mars, et mourut des suites de cette blessure, au mois d'avril suivant. Sa valeur et ses autres belles qualités le firent beaucoup regretter. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 529; *Gazette de France, mémoires du temps.*)

DE CLERMONT-GALLERANDE (Pierre-Gaspard, *marquis*), et d'une autre branche de la famille du précédent, naquit le 4 février 1682, et fut connu d'abord sous le nom de comte d'Amboise. Il entra aux mousquetaires, en 1697; fit la campagne de Flandre; et servit au camp de Compiègne, en 1698. Devenu sous-lieutenant au régiment du roi, en 1699, il marcha, en 1701, en Flandre, où l'on n'entreprit rien. Lieutenant réformé au même régiment, le 5, et lieutenant en pied, le 28 avril 1702, il contribua à la défaite des Hollandais, sous Nimègue; se trouva au siége de Brisack; à celui de Landau; et à la bataille de Spire, en 1703. Capitaine au même régiment, par commission du 27 janvier 1704, il servit à l'armée de la Moselle, cette année et la suivante. Mestre-de-camp réformé à la suite du régiment Royal-Dragons, par commission du 7 février 1706, il se démit alors de sa compagnie au régiment du roi. Il combattit à Ramillies, la même année, et servit en Flandre, en 1707. Aide-de-camp de M. le duc de Bourgogne, par brevet du

28 mai 1709, il se trouva à la bataille d'Oudenarde; combattit à Malplaquet, en 1709; et servit en Flandre, en 1710. Il fut nommé capitaine des gardes de M. le duc de Berri, le 31 janvier 1711; obtint, par commission du 5 septembre suivant, un régiment de dragons de son nom, et le commanda à l'attaque des retranchements de Denain; aux siéges de Douay et du Quesnoy, en 1712; à la défaite du général Vaubonne; et au siége de Fribourg, en 1713. Il se démit de son régiment, le 15 mai 1714, et obtint, le même jour, un nouvel ordre de mestre-de-camp réformé à la suite du régiment Royal-Dragons. Il prit le nom de marquis de Clermont-Gallerande à la mort de son père, le 17 avril 1715. On le créa brigadier de cavalerie, par brevet du 1er février 1719. Il fut fait capitaine des gardes de M. le duc d'Orléans, au mois de mars de la même année; grand-bailli de Dôle, au mois de mai suivant; premier écuyer de M. le duc d'Orléans, en 1724; et chevalier des Ordres du roi, le 3 juin. Nommé mestre-de-camp-lieutenant du régiment d'Orléans-Dragons, par commission du 27 juillet 1726, il fut employé à l'armée du Rhin, par lettres du 15 septembre 1733, et servit au siége et à la prise de Kehl. Promu au grade de maréchal-de-camp, le 20 février 1734, il se démit du régiment d'Orléans-Dragons; fut employé à l'armée du Rhin, par lettres du 1er avril; servit au siége de Philisbourg, et y monta la tranchée, le 24 juin. On l'employa, par lettres du 1er mai 1735, à la même armée, qui n'entreprit rien, la paix ayant été faite au mois d'octobre. Il fut créé lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 1er mars 1738. Employé à l'armée de la Meuse, sous le maréchal de Maillebois, par lettres du 1er août 1741, il partit de Givet, le 31 du même mois, avec la 3e division des troupes; la conduisit en Westphalie; marcha avec l'armée sur les frontières de la Bohême, au mois d'août 1742, et passa l'hiver en Bavière. Il obtint le gouvernement de Neufbrisack, par provisions du 13 mars 1743; rentra en France avec la 1re division de l'armée, et fut employé à l'armée de la Haute-Alsace, sous le maréchal de Coigny, par lettres du 1er août. Il commanda à Neubrisack jusqu'à l'ouverture de la campagne

de 1744. Employé à l'armée du Rhin, par lettres du 1er avril de cette année, il contribua à chasser les ennemis de l'Alsace; passa le Rhin, le 28 août; servit au siége de Fribourg, et commanda, pendant l'hiver, à Brissac, par lettres du 1er novembre. Employé à l'armée du roi en Flandre, par lettres du 1er avril 1745, il servit au siége des ville et citadelle de Tournay; combattit à Fontenoy, où il commandait une des divisions de l'armée, et fut détaché, au mois de juillet, pour commander le camp de Chièvres, composé de 3 bataillons et de 32 escadrons. Chargé en chef du siége d'Ath, il fit ouvrir la tranchée dans la nuit du 1er au 2 d'octobre, et obligea la place de capituler le 8. Il commanda, pendant l'hiver, à Oudenarde, par lettres du 1er novembre. Il conduisit un corps de troupes pour l'investissement de Bruxelles, au mois de janvier 1746, et ne rentra à Oudenarde qu'après la prise de cette ville. Employé à l'armée de Flandre, par lettres du 1er mai 1746, il combattit avec distinction à Raucoux, et retourna commander à Oudenarde, pendant l'hiver, par ordre du 1er novembre. Employé à la même armée, par lettres du 1er mai 1747, il combattit à Lawfeld, alla commander en Alsace, sous le maréchal de Coigny, par lettres du 1er novembre, et résida à Neubrisack. Ayant obtenu le commandement en Aunis et en Saintonge, par commission du 24 novembre 1751, il quitta alors l'Alsace et alla fixer sa résidence à la Rochelle. On joignit à son commandement celui du Poitou, par ordre du 25 avril 1755, et il fut employé en sa qualité de lieutenant-général sur les côtes de ces trois provinces, et sous les ordres du maréchal de Belle-Ile, par lettres du 31 décembre. Il mourut à la Rochelle, le 27 octobre 1756, âgé de 74 ans. (*Chronologie militaire, tom. V, pag.* 222; *mémoires du temps, Gazette de France.*)

DE CLERMONT-GALLERANDE (Louis-Georges, *comte*), *maréchal-de-camp*, frère du précédent, naquit en 1684. Il entra aux mousquetaires, en 1698, et servit au camp de Compiègne, la même année. Nommé sous-lieutenant au régiment du Roi, au mois de mars 1701, il se trouva au

combat de Nimègue, en 1702; fut fait lieutenant, le 6 juin 1703; combattit, le même mois, à Eckéren, et servit en Flandre, en 1704 et 1705. Devenu capitaine au même régiment, par commission du 17 janvier 1706, il commanda sa compagnie à la bataille d'Oudenarde, en 1708; à celle de Malplaquet, en 1709; en Flandre, en 1710; à l'attaque d'Arleux, en 1711; à l'affaire de Denain et aux siéges de Douai, du Quesnoy et de Bouchain, en 1712; au siége de Landau; à l'attaque des retranchements du général Vaubonne, et au siége de Fribourg, en 1713. Il obtint, le 1er janvier 1720, une commission de colonel réformé à la suite du régiment d'Auvergne, et la place de gentilhomme de la chambre de M. le duc d'Orléans, en 1724. Il servit avec le régiment d'Auvergne au camp d'Alsace, en 1732. Il se trouva aux siéges de Gerra-d'Adda, de Pizzighitone et du château de Milan, en 1733; à ceux de Tortonne et de Navarre; à l'attaque de Colorno, et aux batailles de Parme et de Guastalla, en 1734. Il obtint, par commission du 3 octobre de cette dernière année, la charge de colonel lieutenant du régiment d'infanterie d'Orléans, qui servait aussi en Italie; le commanda aux siéges de Révéré, de Reggio et de Reggiolo, en 1735, et rentra en France avec ce régiment au mois de septembre 1736. Créé brigadier, par brevet du 1er mars 1738, et employé en cette qualité à l'armée de Bohême, par lettres du 5 mars 1742, il joignit cette armée, au mois de mai; servit à la défense de Prague; se trouva à plusieurs sorties, et rentra en France avec l'armée, au mois de janvier 1743. Promu au grade de maréchal-de-camp, par brevet du 20 février de la même année, il se démit du régiment d'Orléans, ne servit plus, et fut confirmé dans la charge de gentilhomme de M. le duc d'Orléans, le 1er février 1752. Il mourut à Paris, le 3 mars 1758, âgé de 74 ans. (*Chronologie militaire, tom. VII, pag.* 197; *mémoires du temps, Gazette de France.*)

DE CLERMONT DE GALLERANDE (Charles-Georges, *marquis*), *pair de France* et *lieutenant-général honoraire*, issu de la même branche que les précédents, naquit à Paris,

le 30 juillet 1744. Il avait été mestre-de-camp-commandant du régiment d'Orléans, lorsqu'il fut créé brigadier de cavalerie, le 1er mars 1780. On le nomma maréchal-de-camp, le 1er janvier 1784. S. M. Louis XVIII l'a créé pair de France, le 4 juin 1814, et commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 3 mai 1816. Le marquis de Clermont de Gallerande se trouve porté dans le tableau des pensions inscrites au trésor public, à la date du 1er septembre 1817, pour la retraite du grade de lieutenant-général honoraire, après 32 ans de service. (*Etats militaires, Moniteur, annales du temps.*)

DE CLERMONT-D'AMBOISE (Clériadus), *marquis de Renel, maréchal-de-camp,* issu d'une autre branche de la famille des précédents, fut d'abord connu sous le nom de chevalier de Renel. Il servit dans la compagnie de Bernard de Clermont-d'Amboise, son frère aîné, et se trouva au siége de la Mothe, en 1644. Bernard ayant été tué à ce siége, en 1645, Clériadus prit alors le titre de marquis de Renel, et obtint la compagnie qu'avait son frère au régiment de Magalotti (depuis Créqui). Il la commanda au siége d'Orbitello, et à la prise de Portolongone et de Piombino, en 1646; au siége de Crémone, en 1647; au siége de Tortose, en 1648; à l'armée de Catalogne, en 1649, et à celle de Flandre, en 1650 et 1651. Il fut fait mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie de son nom, qu'il leva, par commission du 1er mars 1652. Créé maréchal-de-camp, par brevet du 23 du même mois, il combattit à l'affaire du faubourg Saint-Antoine, la même année; servit aux siéges de Rethel, de Mouzon, et de Sainte-Ménéhould, en 1653; au siége de Stenay; au secours d'Arras, en 1654, et aux siéges de Landrecies, de Condé et de Saint-Guilain, en 1655. Il se trouva au siége de Valenciennes, en 1656, et fut tué au combat qui se donna sous cette place, le 16 juillet de la même année. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 550; *mémoires du temps, Gazette de France.*)

DE CLERMONT-D'AMBOISE (Louis), *marquis de Renel, lieutenant-général*, frère du précédent, fut fait capitaine au régiment de cavalerie du marquis de Renel, son frère, dès 1652. Il se trouva, sous le maréchal de Turenne, au combat de Blesneau; au combat d'Étampes; à celui du faubourg Saint Antoine; et à la prise de Rethel et de Mouzon, en 1653. Il servit au siége de Stenay, et au secours d'Arras, en 1654; aux siéges et à la prise de Landrecies, de Condé et de Saint-Guilain, en 1655; au siége de Valenciennes et au combat sous cette place, en 1656. Le marquis de Renel, son frère, ayant été tué dans ce combat, Louis de Clermont-d'Amboise obtint, le 1er août, le régiment de cavalerie qu'avait ce frère, et servit avec ce régiment au siége de Montmédy, en 1657; et au siége de Gravelines, sous le maréchal de la Ferté, en 1658. On licencia son régiment, le 18 avril 1661; mais on lui conserva sa compagnie de mestre-de-camp, avec laquelle il marcha en Hongrie, sous le comte de Coligny. Il combattit à Saint-Godart, où il fut blessé. Étant rentré en France, il rétablit son régiment le 7 décembre 1665. Créé brigadier, par brevet du 15 juin 1667, il servit en cette qualité aux siéges et à la prise de Charleroi, d'Ath, de Tournay, de Douay, de Lille, et monta la tranchée devant cette dernière place, le 23 août. Son régiment fut de nouveau licencié, le 26 mai 1668, et on lui conserva enocre sa compagnie de mestre-de-camp. Il rétablit une seconde fois ce régiment, le 9 août 1671, et servit à tous les siéges que le roi fit en personne en Hollande, en 1672. Il fut fait gouverneur-général des places conquises sur les Hollandais dans la Frise, et nommé général des troupes de l'électeur de Cologne et de l'évêque de Munster. Il défit aux environs de Deyler un corps de 4000 hommes, que commandait le général Rabenhaupt, gouverneur de Groningue, tua 200 hommes et fit 300 prisonniers. Il passa en Alsace, sous les ordres de M. de Turenne, au mois d'octobre; fut fait maréchal-de-camp, par brevet du 8 novembre; et eut part, en 1673, à toutes les conquêtes que ce général fit sur l'électeur de Brandebourg. Il força cet électeur de lever le siége de Werle, et battit son arrière-garde près de Bielefeld.

Le marquis de Renel servit, en 1674, aux siéges et à la prise de Besançon et de Dôle. Il chargea un gros de cavalerie ennemie, qui, après avoir capitulé, cherchait à s'échapper de Besançon après la reddition de cette place; le dispersa, et lui fit 70 prisonniers. Il passa ensuite en Flandre, sous M. le prince de Condé; combattit à Seneff; et obtint, par provisions du 15 novembre, la charge de mestre-de-camp-général de la cavalerie, vacante par la mort du marquis de Fourilles. Employé à l'armée du roi, en Flandre, par lettres du 1er mai, il y commanda la cavalerie à la prise de Liége, de Dinant, de Huy et de Limbourg. Promu au grade de lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 25 février 1676, il fut employé en cette qualité à l'armée de Flandre, par lettres du 10 mars, et servit avec distinction aux siéges et à la prise de Condé et de Bouchain. Il se trouva, en 1677, au siége et à la prise de Valenciennes, et monta la tranchée devant cette place, le 11 mars. Il servit ensuite au siége de Cambray; y ouvrit la tranchée, dans la nuit du 28 au 29 mars, et fut tué d'un coup de canon, au siége de la citadelle de cette place, le 10 avril 1677. (*Chronologie militaire, tom. IV, pag.* 268; *mémoires du temps*, *Histoire militaire de Louis XIV, par M. de Quincy; Gazette de France.*)

DE CLERMONT-D'AMBOISE (Jean-Baptiste-Louis, *marquis*), *lieutenant-général,* petit-fils du précédent, naquit le 12 octobre 1702, et fut connu d'abord sous le nom de marquis de Renel. Il obtint, en naissant, le gouvernement de Chaumont, le grand-bailliage de cette ville et celui de Provins, qui vaquaient par la mort de son père. On lui donna une commission de capitaine réformé à la suite du régiment de cavalerie de Berri, le 1er novembre 1718, et il fut pourvu du régiment d'infanterie de Sancerre, par commission du 12 juillet 1723. Il commanda ce régiment au siége de Kehl, en 1733 (1); à l'attaque des lignes d'Etlingen; et au siége

(1) Le maréchal duc de Berwick, dont il était gendre, l'envoya porter au roi la nouvelle de la prise de Kehl.

de Philisbourg, en 1734. Créé brigadier, par brevet du 1er août, il finit la campagne en cette qualité. Il servit encore à l'armée du Rhin, par lettres du 1er mai 1735. Il fut nommé lieutenant-général du gouvernement de l'Orléanais, au département du Blaisois, du Dunois, du Vendômois, du bailliage d'Amboise et dépendances, par provisions du 28 juillet 1736 Promu au grade de maréchal-de-camp, le 1er mars 1738, il se démit du régiment de Sancerre, et prit, quelque temps après, le nom de marquis de Clermont-d'Amboise. Employé à l'armée de Bavière, par lettres du 1er avril 1742, il partit, le 16 avril, avec la 4e division; contribua à chasser les ennemis de la Bavière; se trouva à plusieurs escarmouches considérables, qui eurent lieu pendant le séjour de cette armée au camp de Nieder-Atlaich; marcha ensuite sur les frontières de Bohême, pour joindre l'armée commandée par le maréchal de Maillebois; passa l'hiver en Bavière; rentra en France avec la 2e division de l'armée, au mois de juillet 1743; et fut employé au pays Messin pendant le reste de la campagne, par lettres du 1er août. Employé à l'armée du Rhin, sous le maréchal de Coigny, par lettres du 1er avril 1744, il concourut à la défense du Rhin, et à la reprise de Weissembourg. Créé lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 2 mai, il ne fut déclaré tel que le 13 août. Il se trouva en cette qualité à l'affaire d'Haguenau; passa le Rhin, le 28 du même mois; servit au siége et à la prise de Fribourg, par lettres du 1er avril 1745, et à l'armée du Rhin, sous M. le prince de Conti, qui se tint sur la défensive. Il servit à l'armée commandée par le même prince, par lettres du 1er mai 1746, et se trouva aux siéges de Mons et de Charleroi. S'étant réuni ensuite à l'armée de Flandre, il se trouva à la bataille de Raucoux. Il se rendit à Mons, le 15 avril 1747; fut employé à l'armée du roi, par lettres du 1er mai, et combattit à Lawfeld. Désigné pour servir à l'armée de Flandre, par lettres du 15 avril 1748, il la joignit le 1er mai, et y demeura jusqu'au 15 juin, époque à laquelle il cessa d'être employé, la paix ayant été faite. Il obtint le gouvernement de Mont-Dauphin, par provisions du 20 mars 1749, et se démit, au mois de sep-

tembre 1755, de la lieutenance-générale du Blaisois. Il mourut à Paris, le 18 septembre 1761, âgé de 59 ans. (*Chronologie militaire, tom. V, pag.* 305; *mémoires du temps, Gazette de France.*)

DE CLERMONT-D'AMBOISE (Jean-Baptiste-Charles-François), *marquis de Renel, maréchal-de-camp*, fils du précédent, fut baptisé le 6 août 1728, et connu d'abord sous le nom de *chevalier* de Clermont de Gallerande. Il avait été colonel du régiment de Bretagne, lorsqu'il fut créé brigadier d'infanterie, en 1756. On l'envoya comme ambassadeur près de la cour de Lisbonne, en juin 1767. Il fut créé maréchal-de-camp, le 1[er] mars 1780, et chevalier du Saint-Esprit, le 1[er] janvier 1784. Il fut massacré, le 10 août 1792, dans le château des Tuileries, où il s'était rendu pour défendre la personne du roi Louis XVI. (*Etats militaires, mémoires du temps.*)

DE CLERMONT-TONNERRE (François, *comte*), *maréchal-de-camp*, d'une autre famille que les précédents (1), avait servi en qualité de lieutenant et de capitaine de chevau-légers à tous les siéges faits en 1621 et 1622, ainsi qu'à celui de la Rochelle, en 1627 et 1628, lorsqu'on lui donna, le 19 octobre 1629, le régiment de Piémont, qu'il joignit en Languedoc. Il le commanda à la conquête de la Savoie; au combat de Veillane; à la prise des ville et château de Saluce, et au combat du pont de Carignan, en 1630; au siége et à la prise de Vic et de Moyenvic; et au siége de Marsal, en 1631. Il commanda encore son régiment, en 1632, dans le Languedoc, contre les troupes de Monsieur; se trouva ensuite à la conquête de la Lorraine; au siége et à la prise de Nancy, en 1633; à la prise d'Haguenau, de Saverne, de Lunéville, de Bitche et de la Mothe; et au secours d'Heidelberg et de Philisbourg, en 1634. Il se signala à la bataille d'Avein; servit au siége de Louvain, en 1635; au siége et à la

(1) Cette famille est originaire de Clermont en Dauphiné.

reprise de Corbie, en 1636; aux siéges et à la prise de Landrecies, Maubeuge et la Capelle, en 1637; au siége de Saint-Omer; et au combat qui se donna sous cette place, en 1638. Créé maréchal-de-camp, par brevet du 13 février 1639, il fut employé en cette qualité sur la flotte commandée par l'archevêque de Bordeaux; concourut à la défaite des ennemis, à Larédo, le 14 août, et resta en Guienne, sous les ordres du comte de Grammont, jusqu'au mois de septembre, époque à laquelle il conduisit un secours de 4000 hommes au prince de Condé, qui voulait secourir Salces. Il se démit, au mois de mars 1640, du régiment de Piémont, et conduisit en Italie un secours de 8000 hommes. Il commanda, la même année, 500 gentilshommes de la province du Dauphiné, qui l'avaient choisi pour chef, et qui offrirent leur secours au comte d'Harcourt occupé au siége de Turin. Le comte de Clermont donna de grandes preuves de bravoure à la défense des lignes devant Turin, qui furent attaquées, le 14 septembre, par le prince Thomas. Il servit, en qualité de maréchal-de-camp, dans l'armée commandée par le prince de Condé, en 1641; s'empara, le 6 juin, de la ville de Canet en Roussillon, et se trouva au siége d'Elne : ce fut sa dernière campagne. Il fut reçu chevalier des Ordres du roi, le 31 décembre 1661. En qualité d'aîné de sa maison, il était premier baron, connétable et grand-maître héréditaire du Dauphiné. Il mourut dans son château d'Ancy-le-Franc, en Bourgogne, le 24 octobre 1679, âgé de 79 ans (1). (*Chronologie militaire, t. VI, pag.* 152; *Gazette de France, historiens du temps.*)

DE CLERMONT-TONNERRE (Roger), *marquis de Crusy, maréchal-de-camp*, d'une autre branche de la famille du

---

(1) L'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, tom. VII, pag.* 915, lui donne à tort la qualité de lieutenant-général de Bourgogne. Charles-Henry comte de Clermont, son père, avait possédé la charge de lieutenant-général en Auxois, Autunois et Auxerrois; mais il s'en était démis, en 1626, en faveur du comte de Comarin, et son fils ne l'a pas possédée.

précédent, était capitaine d'une compagnie de chevau-légers et sergent de bataille, lorsqu'il servit comme aide-de-camp de M. le duc d'Orléans, pendant les campagnes de Flandre, en 1645 et 1646. Créé maréchal-de-camp, par brevet du 23 octobre de cette dernière année, il fut employé à l'armée de Flandre, en 1647. Il leva, par commission du 20 mars 1649, un régiment de cavalerie de son nom, qui ne servit que pendant la durée de cette campagne. Il commanda la division des troupes de l'armée de Flandre, qui devait se rassembler à Reims, par ordre du 26 avril 1651. On ne le trouve plus employé depuis cette époque. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 221; *mémoires du temps.*)

DE CLERMONT-TONNERRE (Gaspard, *marquis*, puis *duc*), *pair* et *maréchal de France*, petit-fils du précédent, naquit le 10 août 1688. Il fut d'abord fait cornette au régiment du Châtelet (depuis la Billarderie et Braque), le 8 janvier 1703; se trouva à la prise du fort de Kehl, le 9 mars, et au premier combat d'Hochstedt, le 20 septembre de la même année. Devenu capitaine au même régiment, à la mort de son frère, par commission du 5 mars 1704, il combattit à Hochstedt, le 13 avril suivant; à l'attaque des lignes de Weissembourg, le 3 juillet 1705; à la prise de l'île du Marquisat, le 20 juillet 1706; et servit, en 1707, à l'armée de Flandre, qui n'entreprit rien. Employé à la même armée, en 1708, il combattit à Oudenarde, le 11 juillet. Mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie de son nom, par commission du 30 avril 1709, il combattit à Malplaquet, le 11 septembre; fut employé, en 1710, à l'armée de Flandre, où l'on ne fit rien; et servit à la même armée, en 1711. Il se trouva, en 1712, à l'attaque du fort d'Arleux, qui fut emporté le 23 juillet; au combat de Denain, le 24 du même mois; à la prise de Douay, le 8 septembre; du Quesnoy, le 4 octobre, et de Bouchain, le 19. Il fut réformé le 10 avril 1712: mais on lui conserva sa compagnie de mestre-de-camp, qu'on incorpora dans le régiment d'Aubusson. Il concourut, en 1713, à la prise des villes de Spire, de Worms et

de Kaiserlautern; au siége de Landau, qui se rendit, le 20 août; à la défaite du général Vaubonne, dont on força les retranchements, le 20 septembre; au siége de Fribourg, abandonné par la garnison, le 1er novembre; et au siége du fort et des châteaux, qui se rendirent le 16. On le fit successivement brigadier, par brevet du 1er janvier 1716; commissaire-général de la cavalerie, par provisions du 5 février suivant; commandeur de l'ordre de Saint-Louis, par provisions du 1er janvier 1720; et chevalier des Ordres du roi, le 3 juin 1724. Promu au grade de maréchal-de-camp, par brevet du 22 décembre 1731, il fut employé en cette qualité à l'armée du Rhin, par lettres du 15 septembre 1733, et se trouva au siége de Kehl, qui capitula le 28 octobre, et où il avait monté la tranchée, le 25. Employé à l'armée du Rhin, par lettres du 1er avril 1734, il combattit à l'attaque des lignes d'Etlingen, le 4 mai. Il obtint le gouvernement de Mont-Dauphin, par provisions du 1er juin; et marcha au siége de Philisbourg, où il monta la tranchée, le 10 juin et le 9 juillet. Philisbourg s'étant rendu le 18, le marquis de Clermont-Tonnerre suivit l'armée au siége de Worms, qui capitula le 23 du même mois. Créé lieutenant-général, par pouvoir du 1er août, il servit à l'armée du Rhin, par lettres du 1er mars 1735, et fut pourvu de la charge de mestre-de-camp-général de la cavalerie, par provisions du 16 mars 1736. Il obtint le gouvernement de Béfort, par provisions du 26 janvier 1739, en remettant celui de Mont-Dauphin. Employé à l'armée de Bohême, par lettres du 20 juillet 1741, il commanda la 3e division de cette armée, qui partit de Dusseldorff, le 13 août. Il fit à cette armée les campagnes de 1741 et de 1742. Il ravitailla, le 9 mars de cette dernière année, le château de Frawemberg, en traversant les quartiers des ennemis qui bloquaient cette place. Il fit, le 24 mai suivant, la garnison de Vodnian prisonnière de guerre. Au combat de Sahai, livré le 25, la cavalerie qu'il commandait ayant été retardée par la difficulté des passages, il pressa si vivement la marche de la brigade du colonel-général, qui formait son arrière-garde, qu'elle arriva à temps pour soutenir l'infanterie. Il passa la Moldaw, le

27, avec la cavalerie qu'il commandait, et à la vue des ennemis. Il fut employé à l'armée du Rhin, par lettres du 1er avril 1744. Les ennemis, voulant pénétrer en Alsace, surprirent un passage sur le Rhin, et occupèrent les lignes de la Lautern. Le marquis de Clermont attaqua leur centre à Weissemberg, le 5 juillet. Il marcha ensuite avec la brigade de Champagne, pour renforcer le détachement des troupes destinées à l'assaut des lignes de Suffelsheim. Il se distingua à l'attaque de ces lignes, qui furent forcées le 23 août. Employé au siége de Fribourg, il s'empara, le 5 novembre, de la demi-lune de la gauche ; ce qui contribua à forcer la place de se rendre dès le lendemain. Employé à l'armée de Flandre, par lettres du 1er mai 1745, il commanda la gauche de l'armée française à la bataille de Fontenoy, le 11 mai. Ayant ensuite rallié l'infanterie, il se porta au centre, et parvint à contenir les ennemis jusqu'à la dernière charge, malgré le feu violent auquel il se trouvait exposé. Il servit à la prise de Tournay, qui capitula le 23, et de la citadelle, qui se rendit le 20 juin. Il se trouva à la prise de Bruxelles, le 20 février 1746; et à la bataille de Raucoux, le 11 octobre suivant. Employé à la même armée, par lettres du 1er mai 1747, il combattit vaillamment à Lawfeld, le 2 juillet, à la tête de 32 escadrons. Quoique exposé au feu de 40 pièces de canon, il soutint durant quatre heures l'infanterie française dans son attaque contre le village, qu'elle emporta. Il chargea ensuite la cavalerie ennemie, la battit, la poursuivit, lui fit plusieurs prisonniers, et s'empara de 2 pièces de canon. Créé maréchal de France, par état donné au camp de Hamal, en Brabant, le 17 septembre, il prêta serment en cette qualité le 3 décembre, et son état fut enregistré à la connétablie, le 14 septembre 1748. Il se démit, la même année, de la charge de mestre-de-camp-général de la cavalerie. Il assista au lit de justice tenu à Paris, par le roi, le 13 décembre 1755, et à celui tenu le 21 juillet 1761. Devenu doyen des maréchaux de France, il représenta le connétable au sacre du roi Louis XVI, en 1774. Il avait été élevé à la dignité de duc et pair, lorsqu'il mourut, le 16 mars 1781. (*Chronologie militaire, tom. III, pag.*

372; *mémoires du temps, Gazette de France, Biographie universelle, ancienne et moderne, tom. IX, pag.* 90.)

DE CLERMONT-TONNERRE (Charles-Henri-Jules, *comte*, puis *duc*), *pair de France* et *lieutenant-général*, fils de Gaspard de Clermont-Tonnerre, qui précède, naquit le 7 avril 1720. Il fut nommé cornette de la compagnie mestre-de-camp du commissaire-général de la cavalerie, le 10 mars 1732. Il servit, en 1733, au camp du pays de Messin; obtint une compagnie dans le même régiment, par commission du 16 février 1734; se trouva, la même année, au siége de Philisbourg, et combattit à Clausen, en 1735. Mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie de son nom, par commission du 21 février 1740, il le commanda à la prise de Prague, en 1741; au bivouac de Piseck; à l'affaire de Sahai; au ravitaillement de Frawemberg; à la défense de Prague; et à la sortie faite de cette ville, en 1742. Il rentra en France avec l'armée, au mois de février 1743; se trouva, cette même année, à la bataille de Dettingen; et finit la campagne en Haute-Alsace, sous le maréchal de Coigny. Il servit, en 1744, à l'armée de Flandre commandée par le maréchal de Saxe, qui couvrit les siéges de Menin, d'Ypres et de Furnes; et occupa le camp de Courtray pendant le reste de la campagne, malgré la grande supériorité des ennemis. En 1745, il commanda son régiment à la bataille de Fontenoy; au siége des ville et citadelle de Tournay; à ceux de Dendermonde, d'Oudenarde et d'Ath; au siége de la citadelle d'Anvers; et à la bataille de Raucoux, en 1746. Créé brigadier, par brevet du 20 mars 1747, il commanda la brigade du régiment de cavalerie du roi à la bataille de Lawfeld, le 2 juillet. Il se rendit au siége de Berg-op-Zoom, le 29 août, et y servit jusqu'à la prise de cette place. Il se trouva au siége de Maestricht, en 1748, et au camp d'Aimeries, en 1754. Employé à l'armée d'Allemagne, par lettres du 1er mars 1757, il combattit à la bataille d'Hastembeck, et concourut à la prise de plusieurs place de l'électorat d'Hanovre. Promu au grade de maréchal-de-camp, le 1er mai 1758, il fut employé en cette qua-

lité en Normandie, par lettres du 1[er] août suivant, et y servit jusqu'à la paix sous les ordres du duc d'Harcourt. Il fut créé lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 25 juillet 1762. Il était commandant en chef en Dauphiné, lorsqu'il fut créé duc et pair, et chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, le 30 mai 1784. Il a péri victime de la révolution française, le 26 juillet 1794. (*Chronologie militaire*, *tom. VI*, *pag.* 30; *mémoires du temps*, *Gazette de France.*)

DE CLERMONT-TONNERRE (Gaspard-Paulin), *lieutenant-général*, fils de Charles-Henri-Jules de Clermont-Tonnerre, qui précède, naquit à Noisy, le 23 août 1753. Il a été créé lieutenant-général, le 23 juin 1814. Il est chevalier de l'ordre de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel. (*Etats militaires.*)

DE CLERMONT-TONNERRE (François-Joseph, *marquis*), *maréchal-de-camp*, troisième fils du maréchal de Clermont-Tonnerre, naquit le 11 janvier 1726. Nommé cornette au régiment du mestre-de-camp-général de la cavalerie, le 12 juillet 1740, il servit à la prise de Prague, en 1741. Devenu capitaine au même régiment, le 9 mars 1742, il commanda sa compagnie au combat de Sahai; au ravitaillement de Frawemberg; à la défense et à la retraite de Prague, la même année; à la bataille de Dettingen et sur les bords du Rhin, en 1743; à la reprise de Weissembourg et des lignes de la Lautern; à l'affaire d'Haguenau et au siége de Fribourg, en 1744; et à l'armée du Bas-Rhin, en 1745. Nommé aide-maréchal-général-des-logis de la cavalerie de l'armée du roi, par ordre du 1[er] mai 1746, il se trouva aux siéges de la citadelle d'Anvers et de Namur, et à la bataille de Raucoux, la même année; à la bataille de Lawfeld et au siége de Berg-op-Zoom, en 1747. Il obtint, le 1[er] février 1748, une commission pour tenir rang de mestre-de-camp de cavalerie; servit, la même année, au siége de Maestricht; au camp d'Alsace, en 1754; à la conquête du duché de Bergues et de Juliers; à la bataille d'Hastembeck; à la prise de Minden et d'Hanovre; au camp de Closterseven; et à la marche sur les ennemis vers Zell, en 1757. Il se trouva à

la retraite de l'électorat de Hanovre et à la bataille de Crevelt, en 1758. Nommé lieutenant-colonel de son régiment, par commission du 10 février 1759, il le commanda à la bataille de Minden, le 1er août suivant. Il fut créé mestre-de-camp commandant du même régiment, par commission du 3 mai 1760; obtint le grade de brigadier, par brevet du 20 février 1761; servit sur les côtes, depuis 1760 jusqu'à la paix; et ayant été déclaré, au mois de février 1763, maréchal-de-camp avec rang du 25 juillet 1762, jour de la date de son brevet, il se démit de la charge de mestre-de-camp commandant de son régiment. Il mourut avant le 1er décembre 1771. (*Chronologie militaire, tom. VII, p. 578; mémoires du temps, Gazette de France.*)

DE CLERMONT-TONNERRE DE THOURY (Louis-François-Marie, *comte*), issu de la branche cadette de la maison de Clermont-Tonnerre, entra au service, en 1777, comme sous-lieutenant au régiment de Royal-Pologne cavalerie, dans lequel il fut fait capitaine à la suite. Il passa, en 1781, dans la compagnie écossaise des gardes-du-corps du roi Louis XVI, en qualité de sous-lieutenant, avec rang de lieutenant-colonel. Il émigra en 1791; joignit les princes français à Coblentz; fit la campagne de 1792 dans leur armée, et y servit jusqu'à l'époque à laquelle elle fut licenciée. Il fut créé maréchal-de-camp, en 1797. Il passa en Russie, et ne revint en France qu'après la restauration du trône des Bourbons, en 1814. Lors de l'invasion de Buonaparte en France, en 1815, le comte de Clermont-Tonnerre fut envoyé, le 18 mars, dans l'Artois, pour y accélérer la marche des volontaires royaux. Il se trouvait à Lille, au moment du passage de S. M. Louis XVIII qui se rendait à Gand, et il fit, dans la première de ces deux villes son service auprès du roi. Après le retour de S. M. à Paris, le comte de Clermont-Tonnerre fut employé sous le général comte de Bourmont, à la réforme des volontaires royaux, et alla ensuite prendre, à Versailles, le commandement de la compagnie écossaise des gardes-du-corps qui lui avait été confiée en l'absence du chef d'escadron. Ayant été compris dans les

réformes qui se faisaient alors, il obtint sa retraite comme lieutenant des gardes-du-corps, avec le grade de lieutenant-général, qui lui fut accordé le 1er novembre 1815. Il fut créé, le même jour, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. (*Etats et brevets militaires, Moniteur, annales du temps.*)

DE CLERMONT-MONT-SAINT-JEAN (N..., *marquis*), issu de la branche des seigneurs de Clermont-Mont-Saint-Jean, en Savoie, fut créé *maréchal-de-camp*, le 21 août 1800. (*Etats militaires.*)

DE CLERMONT-TONNERRE (Louis), *marquis de Chaste, maréchal-de-camp,* issu de la branche des seigneurs de Chaste, entra aux mousquetaires, en 1706, et se trouva à la bataille de Ramillies, au mois de mai de la même année. Il obtint une compagnie dans le régiment Royal-Piémont, le 27 avril 1707, et la commanda à l'armée de Flandre, cette année, et à la bataille d'Oudenarde, en 1708. Devenu colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, par commission du 16 mai 1709, il le commanda, la même année, à l'armée du Dauphiné. On le fit colonel-lieutenant du régiment Dauphin infanterie, en se démettant de celui qui portait son nom, par commission du 15 avril 1710. Il commanda ce régiment à l'armée du Rhin, en 1710, 1711, 1712 et 1713, et se trouva, cette dernière année, au siége de Landau; à l'attaque des retranchements du général Vaubonne, et au siége de Fribourg. Il fut créé brigadier, par brevet du 1er février 1719; chevalier de Saint-Louis, en 1721, et sénéchal et bailli du Vélay, sur la démission de son père, par provisions du 30 mai 1730. Employé comme brigadier à l'armée d'Italie, par lettres du 6 octobre 1733, il servit aux siéges de Gerra-d'Adda, de Pizzighitone et du château de Milan, la même année; à ceux de Novarre et de Tortone, aux mois de janvier et de février 1734; à l'attaque de Colorno, et à la bataille de Parme, au mois de juin. Promu au grade de maréchal-de-camp, par brevet du 1er août 1734, il se démit du régiment Dauphin; combattit à Guastalla, et y fut tué le 19 septembre

1734, à l'âge de 45 ans. (*Chronologie militaire, tom. VII, pag.* 120; *Gazette de France, mémoires du temps.*)

DE CLERMONT-TONNERRE (François-Ferdinand), *comte de Morges,* puis *comte de Chaste, maréchal-de-camp,* frère du précédent, entra aux mousquetaires en 1710. Il fit cette campagne et la suivante en Flandre, et passa enseigne de la colonelle du régiment Dauphin infanterie, le 29 décembre 1711. Il servit avec ce régiment, en 1712, sur le Rhin; aux siéges de Landau et de Fribourg, et à l'attaque des retranchements du général Vaubonne, en 1713. Il eut une compagnie dans le même régiment, le 12 mai 1714. Nommé colonel du régiment d'infanterie de Luxembourg, par commission du 15 mars 1718, il le commanda aux siéges de Gerra-d'Adda, de Pizzigithone et du château de Milan, en 1733; et à ceux de Novarre et de Tortone, aux mois de janvier et de février 1734. Créé brigadier, par brevet du 20 du même mois de février, il commanda une brigade à l'attaque de Colorno, les 5 et 6 juin, et à la bataille de Parme, le 29. Nommé colonel-lieutenant du régiment Dauphin, par commission du 21 août, il le commanda à la bataille de Guastalla, le 19 septembre, et obtint le grade de maréchal-de-camp, par brevet du 18 octobre. Il se démit alors du régiment Dauphin, et ne servit plus. Il était lieutenant de roi en Dauphiné, lorsqu'il mourut, le 9 janvier 1751, âgé de 50 ans. (*Chronologie militaire, tom. VII, pag.* 137; *Gazette de France, mémoires du temps.*)

DE CLERMONT-TONNERRE (Aimé-Marie-Gaspard, *marquis*), *pair de France, maréchal-de-camp* du 19 mars 1815, commande en cette dernière qualité la 1re brigade de cavalerie de la garde royale. Il est chevalier de Saint-Louis et officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur. Il a été créé pair de France, le 17 août 1815, et nommé ministre-secrétaire-d'état au département de la marine, le 14 décembre 1821. (*Etats militaires, Moniteur.*)

DE CLERMONT-TONNERRE (Jules, *duc*), *pair de France, maréchal-de-camp* du 23 août 1814, est employé en

cette dernière qualité dans l'état-major-général de la garde nationale de Paris. Il a été créé pair de France, le 4 juin 1815. (*Etats militaires*).

DE CLERMONT-TONNERRE (Louis, *comte*), *maréchal-de-camp* du. . . . . 1797. (*Etats militaires.*)

DE CLERMONT, *voyez* DE BOURBON *et* ROCHECHOUART.

DE CLÈVES (François), *duc de Nevers, pair de France*, et *commandant d'armée*, naquit le 2 septembre 1156. Il porta le titre de comte de Nevers jusqu'au mois de janvier 1539, époque à laquelle il devint duc de Nevers, dont il prit le titre. Il fut fait gouverneur-général du Nivernais, à la mort de son père, le 27 août 1521. Il fut créé pair de France, par lettres d'érection données à Paris, au mois de janvier 1539, registrées au parlement, le 17 février suivant. Il servit dans toutes les guerres contre l'empereur comme capitaine des lansquenets, et fut nommé capitaine d'une compagnie de 100 hommes d'armes, des ordonnances du roi, en 1544. Nommé colonel-général des lansquenets, ou de l'infanterie allemande, le 1er juillet de la même année, il conserva cette charge jusqu'en 1546, époque à laquelle elle fut supprimée. Il servit en Champagne pendant les siéges de Commercy, Ligny et Saint-Dizier, faits par l'empereur, et continua d'être employé jusqu'à la paix de Crépy, signée le 18 septembre. On le pourvut du gouvernement de Champagne et de Brie, à la mort du duc d'Orléans, par provisions données à Corbie, le 3 octobre 1545, registrées au parlement de Paris, en vacations, le 16 octobre, et la cour tenant le 17 novembre suivant. Il fut un des généraux de l'armée de Lorraine, sous le connétable, en 1552, et se trouva à la prise de Metz, Toul et Verdun, la même année. Pendant que les Impériaux faisaient le siége de Metz, il ne cessa de les harceler; leur prit plusieurs forts, et commanda sur la frontière de Champagne, l'année suivante. Il commanda, en 1554, dans les Pays-Bas, une division de l'armée du connétable, avec laquelle, étant passé dans l'évêché de Liége, il prit Bovines d'assaut; brûla Dinant; s'assura d'Orchimont; s'empara de Valsimont, du

château de Beaurin, et de plusieurs autres petits postes qui servaient de retraite aux ennemis toutes les fois qu'ils se répandaient sur les frontières de Champagne : il fit raser toutes ces places. Il tomba, le 23 juillet, sur un parti ennemi qui s'était écarté, et en tua le plus grand nombre. Ayant ensuite rejoint la grande-armée, il combattit vaillamment, le 13 août, à la journée de Renty. Nommé lieutenant-général commandant en chef l'armée du Hainaut, par pouvoir du 18 avril 1555, il fit entrer dans Mariembourg un convoi qui empêcha les Impériaux d'assiéger cette place. Il battit les ennemis à Germigny, le 13 juin, et à Givet, le 14. Il manqua les châteaux de Sautour et de Chimay; et, après avoir mis la frontière en sûreté, il envoya ses troupes en quartier. Il fut un des principaux officiers de l'armée que le duc de Guise conduisit en Italie, en 1556. Après s'être trouvé avec cette armée à la prise de quelques places, il revint en France, en 1557. Il eut le commandement de l'armée de Champagne, sous le connétable. Cette frontière paraissait menacée; mais ce ne fut qu'une feinte de la part des ennemis, qui tournèrent tout à coup leurs forces sur les frontières de Picardie, et firent le siége de Saint-Quentin. Le duc de Nevers voulait qu'on les attaquât avant la jonction de leurs troupes; et, si l'on eût suivi ce conseil, l'armée française n'aurait point été détruite au combat de Saint-Quentin. Il prit le commandement de cette armée après la prise du connétable, et le conserva jusqu'à l'arrivée du duc de Guise. Il recueillit les débris de cette armée; engagea la plupart des lansquenets qui voulaient se retirer à continuer le service; fortifia la frontière; jeta du monde dans toutes les places; fit venir de Metz 4 enseignes d'infanterie et quelques troupes de la Champagne, et en forma un corps assez fort pour harceler les ennemis après le siége de Saint-Quentin, qu'ils avaient pris d'assaut, le 27 août. Le duc de Nevers assiégea et prit, en 1558, la forteresse d'Herbemont, située à l'entrée de la forêt des Ardennes. Cette place était importante par sa force et sa position, et son occupation servait à couvrir la Champagne, et à garantir cette province des courses des ennemis. Il força

aussi les ennemis d'abandonner plusieurs autres forts dont il s'empara. Servant au siége de Thionville, la même année, le duc de Nevers monta à l'assaut des casemates, et fit un logement sur les ruines d'une tour avec une extrême diligence. Les Espagnols n'ayant point osé l'attaquer, cet assaut et ce logement décidèrent du sort de la place, qui fut obligée de se rendre. Le duc de Nevers mourut le 13 février 1562. (*Chronologie militaire, tom. I, pag.* 221; *Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, le président Hainaut, le Père Daniel, Histoire de France, par de Thou; Histoire militaire des Suisses, tom. IV; Histoire de France, par Anquetil, tom. IV.*)

DE CLISSON (Olivier), *connétable de France*, naquit en Bretagne. Il n'avait que 12 ans, lorsque Olivier de Clisson, son père, soupçonné d'intelligence avec les Anglais, eut la tête tranchée, le 2 août 1343, par ordre de Philippe de Valois. Jeanne de Belleville, mère de Clisson, irritée jusqu'à la fureur de la mort tragique de son mari, résolut de la venger, mena son fils en Angleterre, vendit ses biens, prit les armes, arma 3 vaisseaux, courut la mer, infesta les côtes de la Normandie, et fit mettre à mort tous les Français qui tombèrent en son pouvoir. Ce fut à la suite et sous les yeux de cette héroïne, que Clisson, âgé de 7 ans, fit ses premières armes. Il ne profita que trop bien des leçons qu'il reçut alors; et, si l'on peut le citer comme l'un des plus braves guerriers de son siècle, on doit dire en même temps qu'il fut le plus implacable dans sa haine, et le plus sanguinaire. Son talent pour la guerre commença à se manifester au siége de Rennes, formé par le duc de Lancastre, en 1356. En 1364, Clisson tenait le parti de Jean de Bretagne, comte de Montfort, contre Charles de Blois. Le 28 septembre, veille de la bataille d'Auray, on délibéra, dans le camp du comte de Montfort, si on irait attaquer ce jour-là même l'armée de Charles de Blois, qui était fatiguée par une longue marche. Cette attaque n'était cependant proposée que dans le cas où l'armée de Charles de Blois s'avancerait dans une prairie qui séparait les combattants. Le cou-

seil penchait pour l'affirmative ; mais Clisson rejeta cet avis : « Il serait honteux, dit-il, d'attaquer des ennemis surpris et fatigués. » Son opinion prévalut, et l'on attendit au lendemain. Le 29, la bataille d'Auray fut livrée, et Clisson commanda un des quatre corps qui composaient l'armée du comte de Montfort. On le vit, armé d'une hache, percer les plus épais bataillons ; et, quoiqu'il eût perdu un œil dans cette affaire, il continua de combattre, de tuer et de poursuivre les fuyards jusqu'à huit lieues au-delà du champ de bataille. Clisson, jaloux des ménagements que le duc de Bretagne avait pour les Anglais, que ce duc comblait de bienfaits (1), offrit ses services à la France, qui les accepta. En mai 1368, il se rendit dans ce royaume, avec un grand nombre de gens de guerre, et s'attacha au connétable du Guesclin, avec lequel il se lia, en 1370, par une fraternité d'armes. Il marcha, dans la même année 1370, sous les ordres de du Guesclin, par lettres du 24 octobre, et contribua à la défaite du capitaine anglais Grandson, qu'il força de se rendre au connétable. S'étant mis seul à la poursuite de Neufville, autre capitaine anglais qui commandait 1200 hommes, il lui en tua 900, et fit le reste prisonnier : Neufville fut du nombre de ces derniers, et Clisson le prit de sa propre main. Nommé lieutenant du roi en Poitou, en 1371, Clisson obligea les Anglais de lever le siége de Moncontour. Il prit, en peu de temps, Saint-Jean-d'Angély, Angoulême, Taillebourg et Saintes. Clisson eût été comparable à du Guesclin, dont il cherchait à égaler la gloire, s'il en eût eu la générosité et l'humanité ; mais le trait suivant prouve qu'il était loin de posséder ces vertus. Pendant le siége de Benou, les Anglais avaient poignardé un gentilhomme, ami de Clisson, nommé Payen. Les assiégés s'é-

---

(1) Cette brouillerie vint particulièrement de ce que le duc de Bretagne avait fait don du château de Gavres au fameux Jean Chandos. A ce sujet, Clisson dit au duc : « Au diable, monseigneur, si jamais Anglais » sera mon voisin. » Clisson alla de suite assiéger ce château, et le démolit entièrement.

tant rendus à discrétion au connétable, Clisson demanda la permission de disposer des prisonniers : elle lui fut accordée. Il se mit alors à la porte par laquelle les hommes de la garnison devaient sortir, et, avec le plus horrible sang-froid, il les assomma à mesure qu'ils passaient. Il servit comme lieutenant du roi dans le pays des Basses-Marches, en 1373. En 1377, le roi, mécontent du duc de Bretagne, nomma Clisson son lieutenant-général dans cette province, pour en achever la conquête. Clisson se rendit maître, le 15 août de la même année, de la ville d'Auray, que plusieurs autres généraux avaient inutilement assiégée. En 1380, le duc de Bretagne, toujours uni aux Anglais, aliéna les esprits des seigneurs bretons. Clisson, de l'aveu du roi, profita de cette mésintelligence, mit ses propres troupes en mouvement, et assiégea Guérande. Il fut cependant obligé de lever le siége de cette place; mais alors il se mit à la poursuite du duc de Bretagne, et le suivit de ville en ville. Le duc eût été infailliblement perdu, sans l'arrivée d'une flotte anglaise. Le nombre des ennemis ne déconcerta pas Clisson : il prit Dinant, passa la garnison anglaise au fil de l'épée, et s'empara des meilleures places de Bretagne. Créé connétable de France par le roi Charles VI, et par provisions du 28 novembre 1380, il prêta serment en cette qualité, le 24 octobre 1381 (1). En 1382, les Flamands s'étant révoltés, le roi promit à leur souverain de le venger. A cet effet, le connétable de Clisson assembla une armée, dans laquelle il établit une exacte discipline, et força le pont de Commines. Les Flamands se rallièrent, et, par leur nombre, accablèrent à leur tour les Français. Sur ces entrefaites, Clisson accourt, et feint de vouloir passer la rivière vis-à-vis des Flamands, pendant qu'il fait tenter un passage à une lieue au-dessus de Commines. Par ce moyen, les Flamands, qui ne portaient

(1) Cette prestation de serment en original se trouve dans les manuscrits de Séguier au premier volume des Grands-Officiers. Il y en avait une copie au 259e volume des manuscrits de Brienne à la bibliothéque du roi; mais elle était mal à propos datée du 21 octobre 1380, plus d'un mois avant que Clisson fût connétable.

leur attention que sur le connétable, furent surpris et attaqués par derrière, et prirent la fuite. Clisson ayant fait rétablir un pont qui avait été détruit, les Flamands revinrent à la charge, et attaquèrent ce pont avec fureur. Clisson se présente, et manœuvre de manière à obliger 9000 Flamands de lui faire tête. La victoire fut long-temps balancée; mais enfin l'ennemi se retira, laissant 3000 des siens sur la place. Afin de rassurer les esprits, Artevelle, général des Flamands révoltés (1), s'avança avec 40,000 hommes, et se porta près du village de Rosebecque, où il se retrancha. Clisson ayant résolu de l'attaquer, défendit d'abord à ses soldats, sous peine de la vie, de quitter leurs rangs sans permission; puis il forma un plan de bataille, inconnu jusqu'alors. Il fit un centre et des ailes composés d'infanterie, et distribua 12,000 gendarmes à pied sur ces ailes: le roi seul était à cheval dans le centre de cette armée. Le connétable de Clisson se plaça à l'aile droite, où était le comte de Flandre; et, l'action ayant été engagée, les Flamands furent battus, mis en fuite, et perdirent 25,000 hommes tués sur le champ de bataille. Pendant l'absence du roi, les Parisiens, qui étaient d'intelligence avec les Flamands, se révoltèrent pour la troisième fois depuis le règne de Charles VI. Cette circonstance obligea le roi de reprendre le chemin de sa capitale, où il rentra triomphant, le 10 janvier 1383. Le connétable de Clisson occupa les principaux postes de cette ville, et fit saisir les plus coupables parmi les révoltés : ils furent punis de mort. La tranquillité et le bon ordre étant rétablis dans Paris, le roi, suivi de beaucoup de membres de la noblesse, retourna en Flandre, où les Anglais s'étaient réunis aux insurgés. Le connétable leur fit lever le siége d'Ypres, et s'empara de Bergues, ainsi que de Gravelines. Il ne resta bientôt plus aux révoltés que Bourbourg, dont Clisson s'empara par famine. Il en avait promis le pillage aux soldats; mais elle en fut sauvée par une capitulation honorable que le duc de Bre-

(1) Cet Artevelle ou Artavelle était un brasseur de bierre, qui s'était mis à la tête des factieux.

tagne obtint. Clisson en fut irrité; et l'on prétend qu'il profita de cette circonstance pour montrer de l'ombrage au roi, et pour rendre suspecte la fidélité du duc de Bretagne, de tout temps ami des Anglais. Le duc qui en fut instruit, sentit renaître contre Clisson une haine mal éteinte; et lui en fit bientôt ressentir les effets. La ville de Brest étant alors au pouvoir des Anglais, le connétable en entreprit le siége en 1386 : le duc de Bretagne, par politique, et dissimulant le dépit secret que lui causait l'entreprise sur Brest, joignit ses troupes à l'armée du roi. Clisson employa ces troupes à fermer le passage de la mer. Il bâtit aussi deux forteresses sur le rivage, et fit bloquer le port par des vaisseaux. Déjà la garnison de Brest, vivement pressée, commençait à concevoir des inquiétudes, lorsque l'armée navale, envoyée par le roi d'Angleterre, vint au secours de Brest. Clisson laisse descendre ce secours à terre, tombe sur lui avec sa bravoure ordinaire, en tue une partie, et contraint le reste de remonter sur les vaisseaux. Cette victoire, qui devait assurer la ruine des assiégés, contribua au contraire à les sauver; car le duc de Bretagne, désespéré de voir Brest à la veille d'être rendu aux Français, retira ses troupes. Clisson n'ayant plus alors assez de soldats pour environner la ville, laissa libre un des côtés de la mer, et le duc de Lancastre en profita pour ravitailler la place pour deux ans. Clisson ayant reçu de nouveaux ordres de la cour, leva le siége de Brest. En 1387, le roi méditait une descente en Angleterre, où il régnait de grands troubles. Clisson, chargé de cette expédition, fit construire une flotte, sur laquelle 15,000 hommes choisis devaient monter. Le duc de Bretagne, dans le double dessein de satisfaire sa haine particulière contre Clisson, et de délivrer le roi d'Angleterre des inquiétudes que lui donnait l'armement des Français, eut recours à la plus noire des perfidies, et fit échouer le projet. Il combla de caresses le connétable, l'invita à l'accompagner et à examiner son château de l'Hermine qu'il faisait bâtir, le conduisit de chambre en chambre, et le fit arrêter par ses gens. Clisson fut chargé de fers et condamné à mort; mais un chevalier, nommé Bavarlen, chargé de le

coudre dans un sac et de le jeter à la mer, n'exécuta point l'ordre du duc, qui, revenu de son premier emportement, sut gré, dit-on, à ce chevalier de ne lui avoir point obéi. Clisson obtint sa liberté, mais à des conditions odieuses. Il fit les serments qu'on exigea, et promit tout; mais il ne tint rien. Ne respirant que vengeance contre le duc, il demanda justice au roi de France : ne l'ayant point obtenue, il résolut de se venger lui-même, et pour y parvenir, il se mit à ravager la Bretagne, et s'empara de plusieurs villes. Il ne se proposait rien moins que de dépouiller entièrement le duc; mais le roi leur ordonna à tous les deux de suspendre les hostilités. L'année suivante, le roi les invita à se rendre à Orléans, où il voulait terminer ce grand différend. Le connétable s'y rendit, mais le duc n'y parut point. Quelque temps après, le duc étant venu à Paris, le roi le réconcilia avec le connétable. Cette réconciliation n'étant pas sincère, la paix ne fut pas durable. En 1389, le duc attaqua les places du connétable, qui le fit plus d'une fois repentir d'avoir violé le traité. Cependant Clisson, ayant pris la résolution d'oublier, autant que possible, et sa haine et le duc de Bretagne, qui en était l'objet, se rendit, en 1390, à la cour, où le roi lui donna toute sa confiance. Le prince s'étant alors choisi de nouveaux ministres, les ducs de Berri et de Bourgogne, qui furent exclus des affaires, ne le pardonnèrent point à Clisson. Le duc de Bretagne, enhardi par le mécontentement des princes, ne garda plus le traité qu'il avait conclu avec le connétable. Dans le cours de l'année 1391, le duc de Bretagne et Clisson se prirent réciproquement beaucoup de villes, et se livrèrent plusieurs petits combats qui affaiblirent les deux partis sans rien décider. Le roi tint à Tours un conseil, dans lequel le duc de Bretagne fut condamné à remplir les articles du dernier traité fait avec le connétable. Dans la nuit du 13 au 14 juin de la même année, Clisson fut attaqué à Paris, dans la rue Culture-Sainte-Catherine, par 20 brigands ayant à leur tête Pierre de Craon, qui agissait à l'instigation du duc de Bretagne. Surpris en sortant de l'hôtel Saint-Paul, Clisson fut renversé de son cheval et reçut tant de coups et de bles-

sures, que ses assassins le laissèrent pour mort : il fut cependant assez heureux pour en revenir (1). Charles VI, irrité d'un pareil attentat, mit sur pied une armée qu'il destinait à châtier le duc de Bretagne; mais un accident funeste, qui fit tomber ce prince dans une espèce de frénésie, empêcha cette expédition (2). Les ducs de Bourgogne et de Berri, devenus par cet événement les maîtres des affaires, sur la fin de 1392, et qui haïssaient Clisson, lui firent son procès, et le destituèrent de sa charge de connétable, le 25 novembre de la même année. Clisson se retira en Bretagne, où il recommença la guerre contre le duc de ce pays. Le roi, dans un intervalle de santé, les accommoda encore : cette fois la réconciliation fut sincère. Le duc écrivit à Clisson, et lui demanda une entrevue; mais ce dernier, craignant qu'on ne lui tendît un nouveau piége, voulut que les fils du duc de Bretagne lui fussent donnés en otage : on les lui envoya. Clisson, ayant ainsi en son pouvoir l'héritier de la Bretagne, fut enfin convaincu de la bonne foi du duc, et vint au rendez-vous, conduisant l'enfant par la main. Après plusieurs heures de conférences, le duc et Clisson terminèrent leur traité d'accommodement. Le roi, étant parfaitement rétabli de sa maladie, fit casser l'arrêt porté contre Clisson, et lui offrit de revenir à la cour. Clisson refusa, et pressa seulement le rétablissement des sieurs de Noviant et de la Rivière, ses amis : on le lui accorda. Pierre de Craon, assassin de Clisson, ayant été livré à la justice,

---

(1) Le président Hénaut met cet événement sous 1393. Clisson cependant était encore connétable, lorsqu'il fut assassiné. Sa destitution de cette charge n'est que du 25 novembre 1392.

(2) Le 3 août 1392, le roi marchant en tête de son armée, et traversant la forêt du Mans, un homme mal vêtu lui apparaît subitement, saisit la bride du cheval de ce prince, et lui dit : « Noble roi, ne chevauche pas » outre; retourne sur tes pas, tu es trahi. » Cette apparition fit sur l'esprit du monarque une telle impression, qu'il tomba dans une frénésie violente, qui dura plusieurs années. Ce fut pour amuser ce prince que l'on inventa, en 1395, les cartes à jouer, dont les figures retracent les costumes du temps.

le connétable demanda sa grâce et l'obtint. La mort du duc de Bretagne, en 1399, vint encore remettre Clisson sur la scène, et l'y fit paraître sous les couleurs les plus honorables. Le duc, en mourant, déclara Clisson tuteur de ses enfants, conjointement avec le duc de Bourgogne. Marguerite de Clisson, fille du connétable et femme du comte de Penthièvre, informée de cet événement, projeta de faire monter ses propres enfants sur le trône de Bretagne; et, pour parvenir à ce but, elle osa proposer au connétable, son père, de se défaire de ceux du duc de Bretagne, avant l'arrivée du duc de Bourgogne. Clisson rejeta cette proposition avec indignation, et saisit une hallebarde, dont il allait percer Marguerite de Clisson, lorsqu'elle se déroba par une fuite si précipitée, qu'elle se cassa la jambe. Le connétable assista, en 1401, au couronnement du jeune duc de Bretagne, et l'arma chevalier. Clisson mourut dans ses terres de Josselin, en Bretagne, le 23 avril 1407 (1). (*Chronologie militaire, tom. I, pag.* 103; *Histoire de France du Père Daniel, Histoire de Bretagne, le président Hénaut, Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, Vie de Clisson dans les Hommes illustres, tom. VII, pag.* 287; *Dictionnaire universel, par Chaudon et Delandine, Biographie universelle, ancienne et moderne, Histoire de France, par Anquetil.*)

DE CLOYS, *voyez* LE BLANC.

CLUTIN D'OYSEL (Henri), *commandant d'armée*, fut nommé, le 28 avril 1548, ambassadeur du roi en Écosse, où il passa avec André de Montalembert d'Essey. Il assista à toutes les opérations militaires qui eurent lieu dans ce pays, et eut, par pouvoir donné le 9 novembre 1550, le commandement pour ordonner de tout en Écosse, en l'absence des lieutenants-généraux-commandants. Il fut créé

---

(1) Clisson aimait à la fois la guerre, les intrigues et l'argent. Il laissa en mourant une fortune de 1,700,000 liv., somme que l'on trouve prodigieuse, lorsque l'on considère la valeur de l'argent au commencement du 15e siècle.

lieutenant-général commandant l'armée du roi en Écosse, par pouvoir donné à Saverne, le 6 mai 1552. La reine d'Écosse, afin d'animer les Écossais contre les Anglais, fit construire un fort sur la frontière d'Angleterre. Les Anglais, choqués de cet établissement, insultèrent ceux qui y travaillaient; mais ils furent repoussés par les Écossais. D'Oysel, sans consulter la reine ni les Écossais, se mit à la tête des troupes françaises et des écossaises affectionnées à la France; passa la rivière de Tuide avec du canon, et alla faire des courses sur les frontières d'Angleterre, où il ravagea quelques lieues de pays. La reine et le conseil d'Écosse le rappelèrent, et on fit connaître sa conduite au roi, qui lui ôta le commandement de l'armée. Il resta cependant ambassadeur en Écosse et fut envoyé, en 1561, en Angleterre, pour pénétrer les desseins de la reine Élisabeth sur la flotte qu'on y équipait. Il retourna ensuite en Écosse et revint en France, au mois d'octobre. S'étant distingué à la bataille de Dreux, il obtint le collier de l'ordre du Roi. Il fut envoyé à Rouen en 1562, pour engager les habitants à se soumettre au roi; mais il ne réussit point dans cette mission. Le prince de Condé, ayant fait solliciter par d'Andelot des secours auprès des princes d'Allemagne, la cour envoya d'Oysel pour balancer le crédit de d'Andelot. D'Oysel ne put réussir vis-à-vis des princes protestants, mais il tira des secours considérables des princes catholiques. Il fut chargé, en 1563, de concert avec Sébastien de l'Aubépine, évêque de Limoges, de traiter la paix avec la princesse de Condé, assiégée alors dans Orléans. Nommé ambassadeur à Rome, la même année, il arrêta les procédures qu'on y avait faites contre quelques évêques soupçonnés d'hérésie, et contre la reine de Navarre. Il soutint avec honneur, en 1564, la préséance des ambassadeurs de France sur ceux des autres couronnes. Il mourut à Rome, le 22 juillet 1566. (*Chronologie militaire, tom. I, pag.* 205; *mémoires du temps.*)

DU CLUZEL (Antoine-Marie, *comte*), *maréchal-de-camp*, naquit à Nontron, en Périgord, le 10 août 1737. Il entra comme surnuméraire aux mousquetaires noirs, le 20 oc-

tobre 1750, et fut nommé enseigne de la compagnie colonelle au régiment de Saintonge infanterie, le 20 novembre 1752. Il était devenu lieutenant dans ce régiment, et servait, en 1754, au camp de Saint-Omer, sous les ordres de M. de Cremelies, lorsqu'il découvrit et fit arrêter un ingénieur, déguisé en paysan, qui, confondu avec les travailleurs employés au canal, était soupçonné d'avoir levé un plan intitulé *Lignes des Français devant Saint-Omer*. Ce plan fut effectivement trouvé dans un bâton creux que portait cet ingénieur, nommé Flobert, qui obtint sa grâce et parvint plus tard au grade de général, par la protection du maréchal de Belle-Ile. En 1755, le comte du Cluzel fut employé au camp d'Aimeries, sur la Sambre, sous les ordres du prince de Soubise. Le régiment de Saintonge, dans lequel le comte du Cluzel continuait à servir, était alors chef de la brigade allemande, composée des régiments de Nassau, la Dauphine et Saint-Germain. Le comte du Cluzel fut employé, en 1757, au camp de Saint-Malo, commandé par le duc d'Aiguillon. Il fut nommé capitaine d'une compagnie de son régiment, le 1er septembre de la même année. Après avoir fait sur les côtes un service très-pénible, à cause des Anglais, dont les escadres se tenaient toujours à vue et faisaient fréquemment, quoique sans succès, des tentatives de descente, le régiment de Saintonge se rendit à Brest, où il reçut l'ordre de s'embarquer sur l'escadre du maréchal de Conflans. Le sort ayant décidé sur quels vaisseaux les diverses compagnies de ce régiment passeraient, celle du comte du Cluzel monta à bord du *Northumberland*. Il y commanda la mousqueterie, au combat naval du 20 novembre 1759, dans lequel les vaisseaux français *le Thésée* et *le Superbe* furent coulés à fond. *Le Northumberland*, ayant été fortement engagé, fut sur le point d'éprouver le même sort (1). Une tempête des plus violentes mit fin à ce combat terrible, et les débris de la

(1) Dans cette journée désastreuse, le comte du Cluzel perdit un de ses frères, tué à bord du *Formidable*, qui resta au milieu de l'escadre anglaise, et y fut foudroyé.

flotte française vinrent débarquer à Rochefort, le 22 décembre suivant. Pendant cette expédition, le comte du Cluzel avait été nommé enseigne à drapeau au régiment des gardes-françaises. Il rejoignit ce régiment, le suivit à l'armée du maréchal de Broglie, et fit avec lui la campagne de 1760, en Hesse. Il passa, le 18 octobre 1761, enseigne à pique au même régiment des gardes-françaises; et bientôt après, il reçut du maréchal de Biron une marque de considération très distinguée, par sa nomination au grade d'enseigne des grenadiers, qui lui fut accordé en récompense de ses services. Le comte du Cluzel fit la campagne de 1762 dans le corps de réserve du prince de Condé, qui n'eut que des succès dans les glorieuses journées de Groningue, Johanesberg, etc. Le comte du Cluzel fut fait successivement sous-lieutenant de grenadiers, lieutenant au 2[e] de fusiliers, lieutenant au 2[e] de grenadiers, lieutenant au 1[er] de fusiliers, et lieutenant au 1[er] de grenadiers. Il obtint la croix de chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 5 juin 1770; fut fait colonel, le 16 avril 1786; capitaine en second de grenadiers, par commission du 6 avril 1788; et capitaine aux gardes, le 10 juillet 1789. Au commencement de la révolution française, le comte du Cluzel redoubla de zèle pour le service de son souverain; mais, voyant que tous ses efforts pour être utile au roi Louis XVI seraient infructueux, il émigra en 1791, et alla se placer dans les rangs de l'armée des princes français, frères du monarque. Il y fit la campagne de 1792 en qualité de capitaine d'hommes d'armes, et commanda une compagnie de gentilshommes au siége de Maestricht, en 1793. Il servit comme capitaine dans le régiment de Walstein, pendant l'année 1795 et les suivantes. Avec l'approbation de S. M. Louis XVIII, il rentra en France dans l'année 1800, et y fut mis en surveillance par ordre du gouvernement de Buonaparte. Après la restauration du trône des Bourbons, le comte du Cluzel obtint le grade de maréchal-de-camp, le 23 août 1814, pour prendre rang de la promotion de 1796. Il fut créé commandeur de l'ordre royal et militaire de St-Louis, le 5 mai 1816. On l'admit, dans la même année, à la retraite, après 58 ans et

demi de service. Il a été revêtu du titre de lieutenant-général honoraire; et l'avis de cette promotion lui a été transmis par une lettre très-flatteuse du duc de Feltre, ministre de la guerre, datée du 24 août 1816. (*Etats et brevets militaires, Moniteur, tableau des pensions.*)

DE COCHEREL DE BOURDONNÉ (Charles), *maréchal-de-camp*, était capitaine au régiment de Rainville, depuis Menillet, dès 1617. Il se trouva au siége de Soissons, la même année; à l'attaque du Pont-de-Cé et à la soumission du Béarn, en 1621; aux siéges de St.-Antonin et de Montpellier, en 1622; au siége de la citadelle de Verdun, et à la prise de Vic et de Moyenvic, en 1631; au siége de Nancy, en 1633; à la prise d'Haguenau, de Saverne, de Lunéville et de la Mothe, et au secours d'Heidelberg et de Philisbourg, en 1634; au combat de Fresche et à la prise de Spire, en 1635. Il obtint, le 7 août de cette dernière année, le régiment dans lequel il était capitaine, et le commanda à la prise de Vaudemont, au mois de décembre. Il fut blessé, le 6 juillet 1636, dans une rencontre près de Dôle; servit, la même année, au siége de cette place; se trouva aux siéges de Landrecies, de Maubeuge et de la Capelle, en 1637; au siége de Saint-Omer, en 1638; reçut une blessure, le 25 juin, près de cette place; fut employé au siége d'Hesdin, en 1639, et reçut encore une blessure, à la défaite des Espagnols près du fort Saint-Nicolas, le 1er août. Il se trouva au siége et au combat d'Arras, en 1640; aux siéges d'Aire, de la Bassée et de Bapaume, en 1641. Nommé commandant à la Bassée, il remporta, le 12 septembre de cette dernière année, un avantage marquant sur les Espagnols, qui étaient venus faire un logement à Auchy. Il attaqua, le 10 décembre, 10 compagnies autrichiennes campées au village de Fromelle, les força, leur tua beaucoup de monde, et fit un butin assez considérable. Il ne rendit la place de la Bassée que le 11 mai 1642, après l'avoir défendue avec la plus grande valeur pendant vingt-quatre jours de tranchée ouverte. Il finit la campagne en Picardie, sous le comte d'Harcourt, et continua

de servir sous le duc d'Angoulême et le maréchal de Chatillon. Il fut nommé bailli de Montfort-l'Amaury, par provisions données à Paris, le 31 mai 1644, registrées au parlement, le 23 mars 1646. Il servit, en 1644, au siége de Sant-Y-A et à la prise d'Ast, et continua d'être employé à l'armée d'Italie, en 1645. Ayant obtenu le gouvernement de Vic et de Moyenvic, le 25 février 1646, il se démit de son régiment, et se rendit à Vic. Il fut fait maréchal-de-camp par brevet du 15 juin 1649; s'empara, en 1651, du château de la Garde, en Lorraine, et revint, après cette expédition, dans son gouvernement de Moyenvic, où il résida jusqu'à sa mort. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 236; *mémoires du temps, Gazette de France.*)

COEFFIER (Gilbert), *baron d'Effiat, maréchal-de-camp,* se trouva à la bataille de Saint-Denis, en 1567. Il était gentilhomme de la maison du duc d'Alençon, dès l'an 1570. Nommé capitaine de 50 hommes d'armes, en 1572, il servit en Flandre, à la tête d'un régiment, en 1582, sous le même prince, alors duc d'Anjou. Il se rendit, en 1584, en Auvergne, où il obtint le gouvernement de Clermont, avec un pouvoir pour commander dans toute la province. où il parvint à maintenir les intérêts du roi. En 1591, il joignit Henri IV au siége de Rouen, avec un nombre considérable de gentilshommes de la province d'Auvergne. Il retourna en Auvergne après la levée du siége. Créé maréchal-de-camp, le 10 septembre 1605, il eut un ordre du même jour pour commander en Basse-Auvergne, pendant la détention du comte d'Auvergne, gouverneur de la province. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 49; *état de maréchal de France de son fils, où ses services sont rappelés.*)

COEFFIER-RUZÉ (Antoine), *marquis d'Effiat, maréchal de France,* fils du précédent, dut son éducation au sieur Martin de Ruzé de Beaulieu, secrétaire-d'état, son oncle maternel, qui lui fit don d'une grande partie de ses biens,

à la charge de prendre le nom et les armes de Ruzé. S'étant fait remarquer par le cardinal de Richelieu, il fut destiné à la carrière militaire. On le créa chevalier de Saint-Michel et gentilhomme de la chambre du roi, le 27 décembre 1599. Nommé capitaine d'une compagnie de chevau-légers, le 19 avril 1610, il servit au siége de Juliers. On licencia sa compagnie, après la prise de cette ville. Il devint grand-maître et réformateur des mines et minières de France, sur la démission de son oncle, par provisions du 21 septembre. Il rétablit sa compagnie de chevau-légers, en 1615; suivit le roi dans son voyage de Guienne, et servit à l'armée du maréchal de Bois-Dauphin, dont le duc de Guise prit ensuite le commandement. Il fut fait conseiller-d'état, par brevet du 21 mars 1616; écuyer du roi, par provisions du 9 août; et capitaine d'une compagnie de 50 carabins, par commission du 3 février 1617. Il commanda au siége de Soissons 4 compagnies de cavalerie. Sa compagnie de carabins fut licenciée après le siége. On l'envoya servir en Flandre, par pouvoir du 30 octobre 1619. Il obtint l'érection de la baronie de Longjumeau en marquisat, par lettres du dernier septembre 1621, et l'érection de sa terre de Chilly, également en marquisat, par lettres données à Compiègne, au mois de mai 1624. Il fut nommé ambassadeur en Angleterre, la même année, pour négocier le mariage de Henriette de France avec Charles I^er^. La conduite que tint, en cette circonstance, le marquis d'Effiat, lui obtint les bonnes grâces du roi d'Angleterre, qui sollicita pour lui le collier de l'ordre du Saint-Esprit. Cette décoration fut portée au marquis d'Effiat par le duc de Chevreuse, qui la lui remit à Londres, le 28 juin 1625. Il partit d'Angleterre avec 8 vaisseaux; joignit, le 14 septembre, l'armée navale commandée par le duc de Montmorency, qui battit les Rochelais, le 15; prit le fort de Saint-Martin, le 18; et s'empara du fort de l'île d'Oléron, le 20. Le marquis d'Effiat, ayant été désigné pour l'ambassade extraordinaire d'Allemagne, en 1626, se disposait à partir pour cette mission, lorsque le roi le nomma surintendant des finances du royaume. Ce fut en cette qualité qu'il présenta le tableau

de ces finances à l'assemblée des notables (1). Il eut des lettres de conseiller-d'honneur, datées de Blois, le 9 juin, registrées au parlement, le 24 mars 1627, et qui lui donnèrent voix et séance au parlement de Paris. Il fut nommé gouverneur et lieutenant-général en Touraine, sur la démission du marquis de Courtenvaux-Souvré, par provisions données à Villeroy, le 27 juillet 1627, registrées au parlement de Paris, le 5 août suivant. Il accompagna le roi aux voyages de Languedoc, d'Italie, de Piémont et de Savoie, en 1629. Il exerça la charge de grand-maître d'artillerie, aux siéges de Privas et d'Alais. Il eut un pouvoir, le 24 décembre de cette année, pour commander l'armée d'Italie sous le cardinal de Richelieu, conjointement avec les maréchaux de Schomberg et de la Force, et le duc de Montmorency. Créé gouverneur-général de l'Anjou, sur la démission de la reine-mère, par provisions données à Paris, le 1er février 1630, registrées au parlement de Paris, le 10, il se démit alors du gouvernement de Touraine. Au combat de Veillane, le 10 juillet, le marquis d'Effiat étant à la tête de 40 chevau-légers de la garde du Roi, essuya le feu d'un bataillon commandé par le prince de Piémont; marcha contre le prince Doria; et, soutenu par le duc de Montmorency, tailla en pièces 600 cavaliers ennemis, avant qu'ils eussent gagné le pont de Veillane, sur lequel le prince Doria fut fait prisonnier. Poursuivant sa victoire, le marquis d'Effiat dispersa ceux des ennemis qu'il avait devant lui; puis, revenant contre un régiment d'infanterie qui se retirait, et qui, pour se sauver, jetait ses armes par terre, il le suivit, en fit tous les officiers prisonniers de guerre, s'empara de 17 drapeaux, et tua un grand nombre de soldats. Il rejoignit ensuite le gros de l'armée, en marchant au petit pas, quoiqu'il eût à traverser, à la vue de l'ennemi, une plaine d'une demi-lieue d'étendue. Dans cette action glorieuse, le marquis d'Effiat avait chargé

(1) Le marquis d'Effiat administra les finances avec la plus grande sagesse. Il avait trouvé le taux de l'intérêt à 10 pour 100, et parvint à le réduire au denier 18. Le grand Colbert le fixa depuis au denier 20.

jusqu'à trois fois, sans casque, et armé de sa simple cuirasse : son cheval reçut 4 coups d'épée, un coup de pistolet dans le cou, et un à la cuisse. Le marquis d'Effiat se trouva à la prise de Massé, le 15 juillet; à celle de Saluces, le 20; enfin à celles du fort St.-Pierre, du château de Bresol, et de toute la vallée, qui se soumit. Il marcha à l'attaque du pont de Carignan, que les Français forcèrent, le 6 août. Créé maréchal de France, par état donné à Paris, le 1er janvier 1631, il prêta serment en cette qualité, le 27 du même mois. On le pourvut du gouvernement-général de l'Auvergne, et du gouvernement particulier de Cusset, sur la démission du duc de Chevreuse qui passait au gouvernement de Picardie, par provisions données à Fontainebleau, le 11 octobre, registrées au parlement de Paris, le 21 janvier 1632. Il obtint, par autres provisions du même jour, le gouvernement-général et la lieutenance-générale du Bourbonnais, sur la démission de M. le prince de Condé : le parlement enregistra ces provisions, le 21 janvier 1632. Il fut nommé, par commission donnée à Fontainebleau, le 12 octobre de la même année, pour administrer le gouvernement et la lieutenance-générale du Nivernais, pendant l'absence du duc de Mantoue : l'enregistrement s'en fit aussi au parlement de Paris, le 21 janvier 1632. Il se démit du gouvernement d'Anjou, en faveur du cardinal de la Valette. Il avait été désigné, par pouvoir du 17 mai 1632, pour commander l'armée que le roi envoyait au secours de l'électeur de Trèves; mais, étant tombé malade à Litzelstein, il y mourut le 27 juillet suivant, à l'âge de 51 ans (1). (*Chronologie militaire*, *tom. II, pag.* 493; *Histoire de Louis XIII, par le Père Griffet*; *Journal de Bas-*

---

(1) Le marquis d'Effiat mourut au moment où un grand commandement allait lui fournir l'occasion de déployer ses talents militaires. Il eut la réputation méritée d'homme habile dans tous les emplois qu'il exerça, et celle d'homme libéral et bienfaisant. Il fut auteur de plusieurs ouvrages importants sur les finances, la diplomatie et les guerres du temps. Parmi ses enfants, on compte le marquis de Cinq-Mars, favori de Louis XIII, nommé grand-écuyer de France à 19 ans, et décapité à Lyon, le 12 septembre 1642, à l'âge de 22 ans.



*sompierre, le Père d'Avrigny, l'abbé Le Gendre, Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, Bauclas, Moréri, Mercure français.*)

DE COEHORN (Louis, *baron*), *général de brigade*, naquit à Strasbourg, le 16 janvier 1771. Il entra au service, en août 1783, comme volontaire, au régiment colonel-général-dragons, dont son père était mestre-de-camp. Il passa, le 2 septembre 1784, sous-lieutenant de remplacement au régiment d'Alsace, dont son père était devenu colonel-commandant; fut fait sous-lieutenant en pied, le 29 novembre de la même année; lieutenant en second, le 22 septembre 1788; lieutenant en premier, le 1er avril 1791; et capitaine, le 9 juin 1792. Il fit, en cette dernière qualité, les campagnes de 1792 et 1793 en Amérique; mais une maladie grave, causée par les suites d'un naufrage sur la côte de la Guyane, l'obligea de revenir en France, où il servit comme simple soldat pendant six mois. Nommé capitaine-adjoint aux adjudants-généraux, le 22 mai 1794 (1), il fut employé dans ce grade à l'armée des côtes de Brest, jusqu'au 30 décembre de la même année. Il passa, le 31 du même mois et en la même qualité, à l'armée de Rhin-et-Moselle, avec l'adjudant-général Decaen, auquel il était attaché, et fit la campagne devant Mayence, jusqu'au 13 décembre 1795. L'adjudant-général Decaen ayant été réformé à cette dernière époque, Coehorn rentra alors à l'état-major-général de l'armée. Il fut adjoint, le 23 septembre suivant, à l'adjudant-général Montrichard, avec lequel il fit la campagne du Palatinat, jusqu'à la retraite de l'armée dans les lignes de la Queich. Il s'était trouvé aux affaires de Pfedersheim et de Lambsheim, et s'y était distingué. Lorsque les hostilités recommencèrent, en 1796, le capitaine-adjoint Coehorn fut employé auprès du général de brigade Sainte-Suzanne, avec

(1) Il dut sa réintégration dans ce grade à la recommandation du général en chef Hoche, qui lui remit à cet égard une note aussi flatteuse qu'honorable.

lequel il combattit aux affaires de Mutterstadt et d'Oggersheim. L'adjudant-général Decaen ayant remplacé le général Sainte-Suzanne dans le commandement de l'avant-garde de la division Beaupuis, le capitaine-adjoint Coehorn reprit ses fonctions auprès de cet adjudant-général, lors du passage du Rhin, dans la même campagne de 1796. Il se trouva à tous les combats, escarmouches, affaires et batailles que sa brigade livra ou eut à soutenir pendant cette laborieuse campagne; et il signala son courage particulièrement à l'affaire de Malsheim, aussi nommée bataille d'Etlingen, et à celle de Langenbruck. Observateur rigide de la discipline, il faillit être victime du zèle et de la fermeté héroïque qu'il déploya contre une troupe de pillards qu'il somma de rentrer dans le devoir, et contre laquelle il osa seul lutter corps à corps (1). Il fut fait prisonnier de guerre, le 23 septembre de la même année, et échangé le 9 mai 1797. Nommé aide-de-camp du général Decaen, le 24 juin suivant, il passa avec ce général à l'armée d'Angleterre, en 1798, et y servit sur les côtes de Cherbourg. Il fit la campagne de 1799 à l'armée du Danube, sous les ordres du général Jourdan. A l'affaire d'Oster-Ach, qui eut lieu le 22 mars, il parvint à dégager

---

(1) Après la prise de Kaiserslautern, en octobre 1796, Coehorn, conduisant dans le pays une colonne de chasseurs à cheval, s'aperçoit que cette troupe se livrait au pillage. Il reproche vivement à ces chasseurs leur insubordination et la bassesse de leurs actions; mais la menace et l'insulte furent toute la réponse qu'il reçut de cette troupe indisciplinée. Coehorn réitère alors la défense de piller, et menace de punir de mort le premier qui enfreindra cette défense. Effectivement, les vols continuant, il fait feu sur un des pillards qu'il étend à ses pieds, et en blesse un second. Cet acte de fermeté fait cesser le désordre; mais, lorsque Coehorn se retrouve à la tête du corps, il entend murmurer contre lui dans les rangs. « — Eh bien! oui, dit-il, c'est moi qui ai fait mon » devoir, et qui suis encore prêt à punir quiconque déshonorera le nom » français par des crimes : cependant, si quelqu'un de vous veut venger la mort de son camarade, me voilà prêt. » En même temps, il jette ses armes à terre, croise les bras, et regarde fièrement la troupe. Plusieurs furieux se jetèrent sur lui, et ce fut avec beaucoup de peine que les officiers parvinrent à le tirer des mains de ces forcenés, qui ne l'abandonnèrent qu'après lui avoir fait onze blessures graves.

et à sauver un bataillon de la 2e demi-brigade d'infanterie de ligne et une compagnie du 1er régiment de dragons, qui allaient être faits prisonniers. Il combattit avec la plus grande valeur à l'affaire de Liptingen, le 25 du même mois, et y fut blessé d'un coup de feu dans l'articulation du pied gauche: sa conduite, dans cette journée, fit demander pour lui le grade de général de brigade. Nommé adjudant-général, le 20 août suivant, on lui confia le commandement de la ligne du Rhin, depuis Strasbourg jusqu'à Neubrisack. Il passa, en mars 1800, dans la division du général Delmas. Les Autrichiens ayant été battus sur l'Alp par le général en chef Moreau, le 28 avril, Coehorn se mit à la poursuite des ennemis, après avoir passé le torrent un des premiers, et fit cette traversée sur les épaules d'un grenadier. Il contribua au gain de la bataille d'Engen-Stockach, le 3 mai, par la hardiesse des mouvements qu'il fit faire aux troupes sous ses ordres, et en s'emparant, après un combat des plus opiniâtres, des hauteurs de Hohen-Heben, où il enleva un drapeau aux ennemis. A la bataille de Moeskirch, livrée le lendemain 4 mai, Coehorn, qui commandait l'avant-garde de la division Delmas depuis le 30 avril précédent, reçut ordre de ce général d'opposer une résistance inébranlable aux efforts de l'ennemi. Dans la position critique où se trouvait alors cette division, son salut dépendait de la fermeté avec laquelle son avant-garde empêcherait les mouvements de l'ennemi, qui tendaient à cerner la division Delmas et à l'isoler du reste de l'armée. Vaincre ou périr était donc la seule alternative dans laquelle se trouvaient les troupes commandées par Coehorn. Ce brave officier justifia pleinement la confiance du général Delmas; et, malgré le feu terrible de l'ennemi et la grêle de mitraille qui renversait continuellement les rangs de sa troupe, Coehorn conserva sa position, et força les Autrichiens de renoncer à une attaque qui était repoussée avec un courage aussi héroïque. A la tête du 10e régiment de chasseurs à cheval, d'une partie du 4e régiment de hussards et d'un escadron du 11e régiment de chasseurs, Coehorn chargea dans la plaine de Meresheim la cavalerie légère de l'ennemi, qui, malgré sa

grande supériorité numérique et ses efforts courageux, fut poussée l'épée aux reins l'espace de plus de 1500 toises, et ne trouva son salut que sous la protection d'un régiment de cravates (manteaux-rouges), placé dans une espèce de cul-de-sac près du bois de Nordlingue. A l'affaire de Neubourg, le 26 juin, une forte colonne ennemie avait déjà gagné du terrain sur la gauche de la division Montrichard, lorsque l'adjudant-commandant Coehorn arriva au pas redoublé avec la tête de cette division, venant de Donawerth. Ce secours était attendu avec impatience, et le général Charles Grandjean, qui le commandait en chef, ayant pleine confiance dans les talents de Coehorn, lui laissa le soin de faire les dispositions propres à arrêter les progrès de l'ennemi. Sans vouloir attendre les autres troupes de la division, Coehorn résolut aussitôt de marcher à l'ennemi avec un demi bataillon de la 14ᵉ demi-brigade d'infanterie légère, une compagnie de carabiniers et 2 escadrons du 11ᵉ régiment de chasseurs à cheval. A la tête de cette poignée de braves, il se dirigea par le chemin le plus court sur le centre de la colonne ennemie. Cette colonne quoique soutenue par le feu de 10 pièces de canon qui foudroyaient les assaillants, fut enfoncée à la baïonnette, puis sabrée et mise en déroute: on fit à l'ennemi un bon nombre de prisonniers, et Coehorn prit de sa main M. de Korneuter, major du régiment de Lascy. En 1801, il passa sous les ordres du général de division Sainte-Suzanne. Il fut employé dans la 26ᵉ division militaire, en 1802 et 1803, et au camp de Bruges, en 1804 et 1805. Employé dans la 1ʳᵉ division du 3ᵉ corps de la grande-armée, il fit la campagne de 1805 en Autriche. Le 30 octobre, étant suivi seulement de 2 ordonnances à cheval, il tomba sur un peloton de 60 chasseurs à pied russes qui s'étaient barricadés dans un parc à moutons, en sabra une partie, et fit le reste prisonnier. Dans cette affaire, qui eut lieu entre Ried et Lambach, Coehorn reçut un coup de carabine tiré à bout portant par un officier russe; mais ce coup, détourné adroitement, ne lui fit aucun mal. Il se trouva à l'entrée des Français dans Vienne, le 14 octobre suivant, et combattit à Austerlitz, le 2 décembre de la même année.

Employé, en 1806, à la grande-armée, il y fit la campagne contre la Prusse; se trouva à la bataille d'Auerstaedt, le 14 octobre, et y reçut plusieurs contusions de biscayen. Il fut cité très-honorablement dans le rapport du maréchal Davoust, sous les ordres duquel il avait servi à cette bataille mémorable. Il fut blessé dangereusement au front par une balle, dans une affaire qui eut lieu, la même année, en avant de Varsovie. Nommé général de brigade, le 21 mars 1807, il reçut le commandement de la 3e brigade du corps des grenadiers réunis, sous les ordres du maréchal Oudinot, et se distingua au combat de Veichselmonde, près de Dantzick. Il combattit à la bataille de Friedland, le 14 juin de la même année, et y fut blessé d'une balle dans la cuisse. Il passa l'année 1808 à Dantzick, avec le corps des grenadiers du maréchal Oudinot, et marcha avec ce corps à la campagne de 1809 contre l'Autriche. Employé dans la division du général Claparède, qui faisait partie du corps commandé par le maréchal Masséna, il attaqua, le 2 mai, à la tête des bataillons des chasseurs du Pô et des tirailleurs corses, l'arrière-garde autrichienne, en avant d'Ebersberg. Dans cette affaire, la brigade Coehorn fit des prodiges de valeur, força le pont sur la Traun, et contribua à soutenir avec avantage une lutte aussi terrible qu'inégale contre 30,000 Autrichiens, lorsque, par suite de l'incendie de plusieurs arches de ce même pont, la division Claparède se trouva momentanément séparée du reste de l'armée. Pendant cette action, le général Coehorn combattit avec une rare valeur, et eut un cheval tué sous lui. Il se trouva aux batailles d'Aspern et d'Esling, les 21 et 22 mai; au combat d'Enzersdorff, le 5 juillet; et à la bataille de Wagram, le 6 du même mois. A cette dernière affaire, il reçut plusieurs contusions. Désigné, en juillet 1811, pour servir à l'armée d'Espagne, il se rendit d'abord à Pampelune; mais, y étant tombé dangereusement malade, il fut obligé de quitter momentanément le service : il était perclus de tous ses membres. Sa santé s'étant rétablie, il reçut, en 1813, l'ordre de rejoindre à Mayence la grande-armée d'Allemagne, dans laquelle il fut employé sous les ordres du maréchal duc de

Raguse. Il se trouva aux batailles de Lutzen et de Bautzen, et à différents autres combats que son corps d'armée eut à soutenir jusqu'au 4 juin, jour de la signature de l'armistice conclue entre les armées belligérantes. Les hostilités ayant recommencé vers le mois d'août, le général Coehorn suivit les mouvements de son corps d'armée. Il se trouva aux batailles de Leipsick, les 16, 17 et 18 octobre; eut la cuisse emportée par un boulet, à la dernière de ces affaires; resta au pouvoir de l'ennemi, et fut transporté à Leipsick, où il mourut le 29 du même mois, des suites de l'amputation qui qui lui avait été faite. Le général Coehorn avait été créé commandant de la Légion-d'Honneur, le 30 août 1809, et revêtu, la même année, du titre de baron. Il était aussi commandeur de l'ordre militaire de Maximilien-Joseph de Bavière. (*Brevets et états milit.*, *Moniteur*, *annales du temps.*)

DE **COETHEN**, *voyez* D'ANHALT.

DE **COETLOGON** (Alain-Emmanuel, *marquis*), *maréchal de France*, naquit, en 1646, d'une des plus anciennes familles de Bretagne. Il entra au sevice comme enseigne au régiment Dauphin infanterie, en 1668, et passa au service de mer, en 1670, en qualité d'enseigne de vaisseau. Nommé successivement lieutenant de vaisseau, en 1672, et capitaine de vaisseau, le 26 janvier 1675, il se trouva au combat naval qui fut livré, le 8 janvier 1676, entre Stromboly et Salinot, près de Melazzo. Il commanda le vaisseau *l'Eclatant* au combat naval gagné, le 2 juin, par le maréchal de Vivonne, sur la flotte combinée d'Espagne et de Hollande, et arrêta la marche de l'une des têtes de l'armée de Ruyter, qui fut mise en désordre. Il s'empara ensuite de la ville de Barlet, dans la Pouille, et y brûla un vaisseau de guerre et plusieurs navires marchands, sous le feu de l'artillerie de la place. En 1686, il commanda un vaisseau de guerre à l'entrée de la Méditerranée, et combattit 2 vaisseaux de guerre espagnols qui refusaient de saluer le pavillon français. Il se rendit maître, à l'abordage, d'un vaisseau algérien, en 1687. Il se trouva, le 1er juillet 1688, au bombardement d'Alger, sous le maréchal d'Estrées. Il se trouva

aussi au combat livré dans la baie de Bantry, sur les côtes d'Islande, entre Kork et Keinsale, par le comte de Château-Regnaud, qui mit en fuite l'amiral anglais, le 12 mai 1689. Pendant cette action, le vaisseau que commandait le marquis de Coëtlogon ayant pris feu, cet accident ne déconcerta pas le brave capitaine, qui continua de combattre, et le fit avec succès. Nommé chef d'escadre, le 1er novembre suivant, il servit en cette qualité, le 29 mai 1692, au combat de la Hogue, sous les ordres de M. de Tourville. Placé à l'arrière-garde de l'armée navale, où il faisait les fonctions de contre-amiral, et ne voyant pas d'occasion de combattre, il se sépara de cette arrière-garde, pénétra au travers de plusieurs vaisseaux ennemis, joignit son général, qui, environné par 5 brûlots qu'on avait attachés sur lui, courait le plus grand danger, et ménagea sa retraite. En 1693, il brûla dans le port de Gibraltar 2 vaisseaux de guerre ennemis, et se rendit maître de plusieurs navires marchands qui se trouvaient sous la forteresse de cette place. Il fut nommé capitaine-général, pour le roi d'Espagne, de toutes les armées et de toutes les flottes d'Espagne aux Indes, en l'absence du comte de Château-Regnaud, par pouvoir donné à Buen-Retiro, le 18 mars 1701, et on le créa lieutenant-général des armées navales du roi de France, le 1er juin suivant. Il servit en cette dernière qualité sur les côtes de Bretagne, et sous le maréchal d'Estrées, par lettres du 24 juin 1702. Étant sorti de Brest, en 1703, avec 5 vaisseaux, pour se rendre sur les côtes de Provence, il rencontra, le 22 mai, entre Tetubal et l'embouchure du Tage, une flotte marchande hollandaise venant de Portugal, et escortée par 5 vaisseaux de guerre. Il attaqua ces 5 vaisseaux, en coula un à fond, et prit les autres. Il commanda le corps de bataille au combat naval qui se donna, le 24 août 1703, à onze lieues de Malaga, par le comte de Toulouse, contre les flottes d'Angleterre et de Hollande. Il commanda aussi, en 1705, une escadre de 17 vaisseaux de guerre. On le nomma commandeur de l'ordre de Saint-Louis, par provisions du 1er novembre; conseiller au conseil de marine, en 1715; vice-amiral du Levant à la mort du maréchal de Château-Re-

gnaud, par provisions du 18 novembre 1716; grand'croix de l'ordre de Saint-Louis, par provisions du même jour; et chevalier des Ordres du roi, le 3 juin 1724. Il fut créé maréchal de France, par état donné à Versailles, le 1er juin 1730. Il était alors dangereusement malade, et mourut le 7 du même mois, âgé d'environ 85 ans(1). (*Chronologie militaire, tom. III, pag. 236, Mémoires du Père d'Avrigny, Histoire de Louis XIV, par le Père Griffet; Histoire militaire de Louis-le-Grand, par le marquis de Quincy; gazette du temps, Bauclas, le président Hénaut, son état de maréchal de France, suivant lequel il s'est trouvé à onze combats; Histoire de France, par Anquetil, Biographie universelle, ancienne et moderne, tom. IX, pag.* 181.)

DE COETLOGON (Louis-Emmanuel, *comte*), *lieutenant-général*, parent du précédent, fut d'abord capitaine réformé au régiment du mestre-de-camp-général des dragons, le 17 septembre 1720. Il obtint une compagnie dans le même régiment, le 7 juillet 1722, et fut pourvu de la lieutenance de roi de Rennes, sur la démission de son père, le 1er septembre 1723. Il commanda sa compagnie au camp de Stenay en 1727; à celui de la Moselle, en 1732; au camp du pays Messin, en 1733; à l'attaque des lignes d'Etlingen et au siége de Philisbourg, en 1734. Devenu colonel-lieutenant du régiment d'infanterie (depuis Penthièvre), par commission du 1er novembre 1734, il le commanda à l'armée du Rhin, en 1735, et se trouva à l'affaire de Clausen. Il marcha à la tête de son régiment avec la 2e division des troupes qui passèrent en Bavière, au mois d'août 1741; se trouva à la prise de Prague; au camp de Pisseck; au combat de Sahay; au secours de Frawemberg et à la défense de Prague, où il se distingua dans plusieurs sorties. Il se trouva aussi à la retraite de cette

---

(1) Dégoûté du service par les injustices que le ministre lui avait fait éprouver, il s'était retiré au noviciat des jésuites. Lorsqu'il y reçut, au lit de la mort, le bâton de maréchal de France qu'il avait long-temps désiré, et qu'il méritait à tant de titres, il eut la présence d'esprit de dire : « *Non nobis, domine, non nobis; sed nomini tuo da gloriam.* »

ville, sous les ordres du maréchal de Belle-Ile, en 1742, et rentra en France avec cette armée, au mois de février 1743. Créé brigadier, le 20 du même mois, il commanda le régiment de Penthièvre à la bataille de Dettingen, où il fut blessé, et finit la campagne en Basse-Alsace. Employé à l'armée de Flandre, par lettres du 1er avril 1744, il servit aux siéges de Menin et d'Ypres; couvrit celui de Furnes; passa, par lettres du 1er juillet, à l'armée commandée par le maréchal de Saxe, et finit la campagne au camp de Courtray. Il fut employé, par lettres du 1er mai 1745, à l'armée du Bas-Rhin, commandée par M. le prince de Conti, qui se tint sur la défensive. Déclaré, au mois de novembre, maréchal-de-camp, dont le brevet lui avait été expédié, le 1er mai précédent, il se démit du régiment de Penthièvre. Employé à l'armée commandée par M. le prince de Conti, par lettres du 1er mai 1746, il marcha, sous les ordres du comte d'Estrées, du camp sous Maubeuge jusqu'à Hérentals, et revint avec le même corps de troupes servir au siége de Mons et à celui de Charleroi. Il joignit ensuite le corps commandé par le marquis de Villemur entre la Sambre et la Meuse; servit au siége des ville et château de Namur, et combattit à Raucoux. Il se rendit en Bretagne, où il fut employé, par lettres du 23 octobre, et y résida jusqu'à la paix. Il eut, le 1er novembre 1748, un ordre pour continuer de commander dans cette province, en l'absence du gouverneur et des lieutenants-généraux. Déclaré, au mois de décembre suivant, lieutenant général des armées du roi, dont le pouvoir lui avait été expédié, le 10 mai précédent, il fut employé en cette qualité en Bretagne, par lettres du 1er janvier 1749, et y commanda en chef jusqu'au 1er mars 1757. A cette dernière époque, il fut employé en Normandie pour commander dans l'évêché d'Avranches, sous les ordres du duc d'Harcourt. Il commandait encore dans cette province, en 1762. Le comte de Coetlogon fut créé commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, en 1755, et grand'croix du même ordre, le 1er septembre 1766. Il vivait encore en 1779. Nous ne connaissons pas l'époque de sa mort. (*Chronologie mi-*

*litaire, tom. V, pag.* 531; *Gazette de France, mémoires du temps, états militaires.*)

DE COIGNY, *voyez* DE FRANQUETOT.

COLBERT (Jules-Armand), *marquis de Blainville, lieutenant-général*, était le 4e fils du grand Colbert, ministre-secrétaire-d'état et contrôleur-général des finances sous Louis XIV. Il naquit en 1664, et fut connu d'abord sous le nom d'*Ormoy*. Il obtint, le 28 mars 1674, la charge de surintendant des bâtiments du roi, arts et manufactures de France, en survivance de son père. Il prit le titre de marquis de Blainville, lors de son mariage avec Gabrielle de Rochechouart de Tonnay-Charente, le 15 juillet 1682. Il entra, la même année, lieutenant au régiment de Picardie, et servit, en 1683, aux siéges de Courtray et de Dixmude. Il se démit, au mois de septembre, de la charge de surintendant des bâtiments du roi; obtint, au mois de novembre suivant, une compagnie au régiment de Picardie, et servit à l'armée qui couvrit le siége de Luxembourg, en 1684. Il fut nommé colonel du régiment de Foix, à sa création, le 13 septembre de cette dernière année, et pourvu de la charge de grand'maître des cérémonies de France, sur la démission du marquis de Rhodes, le 29 janvier 1685 : il prêta serment, pour cette charge, le 30 du même mois. En 1688, le marquis de Blainville servit au siége et à la prise de Philisbourg, de Manheim et de Franckenthal. Il se distingua particulièrement au siége de Kocheim, qu'on emporta l'épée à la main, le 26 août 1689. Il obtint un régiment de son nom, le 6 septembre suivant, et se démit alors de celui de Foix. Il servait à l'armée d'Allemagne, en 1690, lorsqu'on lui donna, le 11 juillet, le régiment de Champagne, vacant par la mort du comte de Sceaux, son frère, tué à la bataille de Fleurus. Ayant rejoint ce régiment à l'armée de Flandre, il y fit la campagne sous le maréchal de Luxembourg. Il servit au siége et à la prise de Mons et de Namur, en 1691, et au combat de Steinkerque, en 1692 : il y fut blessé. Créé brigadier, le 30 mars 1693, il servit sur la Moselle, la même année, et fut employé à l'armée d'Allemagne, en 1694 et 1695. Il commanda, en 1694, les troupes du roi sur le Rhin, depuis Rhinzabern

jusqu'à Lauterbourg. Il servit à l'armée de la Meuse, en 1696; à celle de Flandre, en 1697; au camp sous Landau, en 1699; à l'armée d'Allemagne, en 1701; et fut employé, pendant l'hiver, dans les duchés de Limbourg et de Luxembourg, par ordre du 25 octobre. Promu au grade de maréchal-de-camp, le 29 janvier 1702, et nommé pour commander dans Kayserwert, il soutint, dans cette place, 59 jours de tranchée ouverte, et tua 6 à 7000 hommes aux ennemis, par l'effet de son artillerie ou dans les fréquentes sorties qu'il fit faire. En allant visiter les ouvrages, il fut blessé à l'épaule d'un éclat de brique. Lorsqu'il rendit la ville, le 15 juin, elle était réduite en un monceau de pierres. Il dicta lui-même les conditions de la capitulation : la principale fut que les alliés feraient raser toutes les fortifications à leurs dépens, et que les otages qu'ils devaient donner pour garants de leur parole ne seraient renvoyés qu'après l'entière exécution du traité. Cette belle défense valut au marquis de Blainville le grade de lieutenant-général, qu'il obtint le 19 juin. Il servit dans les Pays-Bas, sous le duc de Bourgogne et le maréchal de Boufflers; se signala à la bataille de Friedlingen, le 14 septembre; et commanda, pendant l'hiver, à Namur, par ordre du 16 novembre. Employé, en 1703, à l'armée de Bavière, sous les ordres du maréchal de Villars, il eut part à toutes les opérations de cette campagne. Il força les retranchements de la forêt Noire; emporta, le 29 avril, le poste de Biberach; et s'empara ensuite du château de Haslach. Il combattit avec valeur à la première bataille d'Hochstedt, et commanda à Ulm pendant l'hiver. Il fut employé, la même année, sous l'électeur de Bavière. Il servit, en 1704, sous le maréchal de Marchin, et s'empara de la petite ville impériale de Giengen. Détaché, au mois d'avril, pour favoriser le passage d'un convoi qui venait de Schaffhouse, il s'empara de Stockack et amena le convoi. Il donna les plus grandes preuves de bravoure et de conduite à la deuxième bataille de Hochstedt, le 13 août, y fut blessé et mourut à Ulm, le même jour, des suites de sa blessure. (*Chronologie militaire, tom. IV, pag.* 459; *mémoires du temps, Gazette de France.*)

COLBERT (Paul-Édouard), *comte de Creuilly*, *maréchal-de-camp*, neveu du précédent, naquit en 1686. Il entra aux mousquetaires, en 1701; se trouva au combat de Nimègue, en 1702; et à celui d'Eckeren, en 1703. Il obtint, le 2 juillet de la même année, une compagnie dans le régiment de Champagne, qu'il alla joindre à l'armée de Bavière, et commanda cette compagnie à la première bataille d'Hochstedt, au mois de septembre. Devenu mestre-de-camp-lieutenant du régiment Royal-Dragons, le 12 mai 1704, il le commanda à la bataille de Ramillies, en 1706; à l'armée de Flandre, en 1707; à la bataille d'Oudenarde, en 1708; à celle de Malplaquet, en 1709; en Flandre, en 1710 et 1711; aux siéges de Douay et du Quesnoy, en 1712; et à ceux de Landau et de Fribourg, en 1713. Créé brigadier des armées du roi, le 1er février 1719, il servit en cette qualité au camp de Stenay, en 1727. Il fut promu au grade de maréchal-de-camp, par brevet du 20 février 1734, et mourut à Paris, le 28 février 1756, âgé de 74 ans. (*Chronologie militaire, tom. VII, pag.* 90; *mémoires du temps*, *Gazette de France.*)

COLBERT (Louis-Jean-Baptiste-Antonin), *marquis de Seignelay*, *maréchal-de-camp*, neveu du précédent, naquit le 17 septembre 1732. Il entra aux mousquetaires, en 1749, et passa sous-lieutenant au régiment du Roi infanterie, en 1752. Il devint capitaine de dragons, en 1758; fut nommé colonel du régiment de l'Ile-de-France, le 20 février 1761; chevalier de Saint-Louis, la même année; puis colonel du régiment de Champagne, le 1er décembre 1762. On le créa brigadier des armées du roi, le 3 janvier 1770, et maréchal des camps et armées du roi, le 1er mars 1780. (*Etats militaires*, *Gazette de France*, *mémoires du temps.*)

COLBERT (Louis), *marquis de Linières*, *maréchal-de-camp*, fils aîné de Louis Colbert, Ier du nom, comte de Linières (1), naquit le 8 avril 1709. Il fut fait lieutenant ré-

---

(1) Louis Colbert, premier du nom, était le cinquième des fils du grand Colbert.

formé au régiment du Roi infanterie, le 3 février 1728; lieutenant, le 3 mars 1729; et capitaine, le 21 septembre suivant. Il commanda sa compagnie aux siéges de Gerra-d'Adda, de Pizzighitone et du château de Milan, en 1733, et à ceux de Tortone, de Novarre et de Sarravalle, en janvier et février 1734. Devenu guidon de la compagnie des gendarmes de Berri, avec rang de lieutenant-colonel de cavalerie, le 25 mars 1734, il quitta le régiment du Roi; servit avec la gendarmerie à l'attaque des lignes d'Etlingen, et au siége de Philisbourg. Il passa premier cornette de la compagnie des chevau-légers de la Reine, le 29 novembre; et devint, le 12 mars 1735, sous-lieutenant de la compagnie des gendarmes Dauphin, avec rang de mestre-de-camp de cavalerie. Il se trouva en cette qualité à l'affaire de Clausen, au mois d'octobre, et marcha, au mois de septembre 1741, à l'armée de Westphalie. Nommé capitaine-lieutenant de la compagnie des chevau-légers de Bretagne, par commission du 1er mai 1742, il commanda cette compagnie sur les frontières de Bohême, et au secours de Braunaw, la même année; sur le Rhin, en 1743; à la reprise de Weissembourg et des lignes de la Lautern, au combat d'Haguenau et au siége de Fribourg, en 1744. Il fut déclaré, au mois de novembre, brigadier des armées du roi, dont le brevet lui avait été expédié dès le 2 mai précédent. Employé à l'armée de Flandre, par lettres du 1er avril 1745, il se trouva à la bataille de Fontenoy et au siége de Tournay. Il passa à la compagnie des gendarmes anglais, le 11 juin, en quittant celle des chevau-légers de Bretagne, et finit la campagne avec cette compagnie. Employé à l'armée du prince de Conti, par lettres du 1er mai 1746, le marquis de Linières servit au siége de Mons et de Charleroi. Réuni à l'armée du roi, il se trouva à la bataille de Raucoux, le 11 octobre 1746, et à celle de Lawfeldt, le 2 juillet 1747. Il fut nommé maréchal-de-camp, le 1er janvier 1748, et mourut à Paris, le 24 juillet 1761, dans la 52e année de son âge. (*Chronologie militaire, tom. VII, pag.* 260; *Gazette de France, mémoires du temps.*)

COLBERT (Louis-François-Henri), *comte de Croissy, lieutenant-général*, fils de Charles Colbert, ministre et secrétaire d'état au département des affaires étrangères (ce dernier frère du grand Colbert), naquit le 15 février 1677, et fut connu, jusqu'en 1712, sous le nom de chevalier de Croissy. Il entra aux mousquetaires, en 1691, et se trouva au siége de Mons et au combat de Leuze. Il obtint une lieutenance au régiment du Roi, le 15 décembre de la même année; servit au siége de Namur; se trouva à la bataille de Steinkerque, où il eut un cheval tué sous lui; et au bombardement de Charleroi, en 1692. Colonel du régiment de Santerre, à sa formation, le 4 octobre, il le commanda au siége de Huy; à la bataille de Nerwinde; au siége de Charleroi, en 1693; à la marche de Vignamont au pont d'Espierre, en 1694; à l'armée de la Meuse, en 1695, et à celle de Flandre, en 1696, 1697 et 1701. Il fut nommé brigadier des armées du roi, le 27 janvier 1702. Enfermé dans Kayserwert, il contribua à la vigoureuse défense qu'y fit le marquis de Blainville, son cousin. Il commanda la sortie du 22 mai, qui se fit en plein jour; chassa les ennemis de leurs tranchées; rasa une partie de leurs ouvrages, et reçut une blessure au bras. Employé à l'armée d'Allemagne, en 1703, le chevalier de Croissy se trouva au siége de Brisack, sous le duc de Bourgogne; monta la tranchée devant cette place, le 26 août; servit au siége de Landau, sous le maréchal de Tallart; et fut chargé de porter au roi les articles de la capitulation de cette place, ainsi que les drapeaux et étendards pris sur l'ennemi. A la bataille de Spire, avec la seule brigade du régiment du roi, il défit entièrement l'infanterie de la droite des ennemis, ce qui contribua beaucoup au gain de cette bataille. Il Combattit à Hochstedt, en 1704, et y demeura prisonnier. Il fut fait maréchal-de-camp, le 26 octobre de la même année. Échangé, en 1706, il servit, l'année suivante, à l'armée de Flandre, sous le duc de Vendôme. Il commença la campagne sur le Rhin, sous le maréchal de Berwick, en 1708; passa, l'année suivante, en Flandre, au mois de juillet, et y commanda pendant quelque temps 8 bataillons et 8 escadrons, campés à deux lieues

de l'armée. Détaché, au mois d'octobre, sous les ordres du marquis de Puiguyon, pour faire le siége de Leffingen, il fut fait prisonnier dans une sortie que firent les ennemis. Échangé, en 1709, le chevalier de Croissy fut créé lieutenant-général des armées, le 29 mars 1710, et servit à l'armée de Flandre. Il obtint le gouvernement de Crécy, en Brie, le 1er septembre; continua de servir en Flandre, en 1711; se trouva à l'affaire de Denain, et aux siéges de Douay, du Quesnoy et de Bouchain, en 1712. Il se trouva à la défaite du général Vaubonne; aux siéges de Landau et de Fribourg, en 1713, et fut blessé à ce dernier siége, le 13 octobre. A la mort du marquis de Sévigné, il obtint la charge de lieutenant de roi du comté Nantais, le 9 janvier 1714. En 1715, il fut nommé ambassadeur auprès de Charles XII, roi de Suède, et eut sa première audience de ce souverain, à Stralsund, le 14 mai (1). Il mourut à Paris, le 24 août 1747, à l'âge de 73 ans. (*Chronologie militaire, tom. IV, pag.* 669; *mémoires du temps*, *Gazette de France*.)

COLBERT (Jean-Baptiste-Joachim), *marquis de Torcy et de Croissy*, *baron de Nogent*, *lieutenant-général*, neveu du précédent, naquit le 25 janvier 1703. Il entra, en 1718, aux mousquetaires; fut fait colonel-lieutenant du régiment Royal-Infanterie, le 6 mars 1719, et capitaine des gardes de la porte, le 6 décembre 1723. Il commanda son régiment au siége de Kehl, en 1733, et à celui de Philisbourg, en 1734; fut créé brigadier le 1er août, et finit la campagne en cette qualité. Parti de l'armée du Rhin, au mois d'octobre, il conduisit son régiment à l'armée d'Italie; arriva à Pavie, le 5 décembre, et y passa l'hiver. Il servit aux siéges des châteaux de Gonzague et de Révéré, en 1735, et rentra en France, en mai 1736. Promu au grade de maréchal-de-camp, le 1er janvier 1740, il servit à l'ar-

---

(1) On dit que Charles XII donna une audience au comte de Croissy sur la brèche de Stralsund, où ce monarque était assiégé. (*Histoire de Charles XII, par Voltaire.*)

mée de la Meuse, sous le maréchal de Maillebois, par lettres du 1er août 1741; marcha avec la troisième division qui partit de Givet, le 31 du même mois; la conduisit en Westphalie, et commanda à Linn pendant l'hiver. Lorsque cette armée passa, au mois d'août, en Bohême, le marquis de Croissy marcha avec la 2e division; se trouva à plusieurs vives escarmouches, et rentra en France après la campagne. Employé à l'armée du Rhin, par lettres du 1er mai 1743, il se trouva à la bataille de Dettingen, et finit la campagne en Basse-Alsace, sous le maréchal de Noailles. Employé à l'armée du Rhin, sous le maréchal de Coigny, son beau-père, par lettres du 1er avril 1744, il fut chargé de porter au roi la nouvelle du succès de l'attaque des retranchements des ennemis à Suffelsheim et Augenheim, et fut créé lieutenant-général des armées, le 2 mai. Il servit en qualité de maréchal-de-camp à la reprise des lignes de Weissembourg et de la Lautern, et porta cette nouvelle au roi à Dunkerque, où il arriva, le 9 juillet. Retourné à l'armée, il se trouva à l'affaire d'Haguenau; fut déclaré lieutenant-général, le 26 août, et servit en cette qualité au siége de Fribourg. Employé à l'armée du roi, par lettres du 1er avril 1745, il concourut à la prise des ville et citadelle de Tournay, et combattit à Fontenoy. En 1746, il servit au siége de Namur; se distingua à la bataille de Raucoux, et combattit à Lauwfeldt, en 1747. Il fut employé à l'armée de Flandre, par lettres du 15 avril; commanda en Poitou, par lettres du 1er mai 1758 jusqu'au 1er juin suivant, époque à laquelle il passa en Provence, où il servit; sous le maréchal de Lhomond, jusqu'au 1er novembre 1759. Il fut créé chevalier du Saint-Esprit, le 1er janvier 1773, et mourut avant le 1er décembre 1777. (*Chronologie militaire, tom. V, pag.* 308; *mémoires du temps, Gazette de France.*)

COLBERT (Jean-Baptiste-François-Menelaï), *marquis de Sablé, lieutenant-général*, fils aîné du précédent, naquit le 27 mai 1728. Il entra aux mousquetaires, en 1742; se trouva à la bataille de Dettingen, l'année suivante; aux

siéges de Menin, d'Ypres et de Furnes; à l'affaire d'Haguenau, et au siége de Fribourg, en 1744. Devenu capitaine réformé au regiment de Berri cavalerie, le 29 janvier 1745, il combattit à Fontenoy et servit au siége de Tournay. Il fut fait capitaine en pied, le 7 juin; commanda sa compagnie au même siége; à l'affaire du Mesle; à la prise des ville et château de Gand, et des villes de Bruges, d'Ostende et de Nieuport, la même année; au siége de Bruxelles, et à la bataille de Raucoux, en 1746, et à celle de Lawfeldt, en 1747. Nommé colonel du régiment de Hainaut infanterie, le 1[er] janvier 1748, il le commanda au siége et à l'assaut du fort Saint-Philippe, en 1756, et sur les côtes depuis 1757 jusqu'à la paix. Il fut créé brigadier des armées du roi, le 20 février 1761, et on le déclara, au mois de décembre 1762, maréchal-de-camp, dont le brevet lui avait été expédié, le 25 juillet précédent : il se démit alors du régiment de Hainaut. Ayant obtenu, au mois de mars 1763, la charge de capitaine des gardes de la porte, en survivance du marquis de Croissy, son père, il prêta serment pour cette charge, le 15 du même mois. Il fut créé lieutenant-général des armées du roi, le 5 décembre 1781. Il assista aux assemblées de la noblesse d'Anjou pour l'élection des députés aux états-généraux du royaume, en 1789. (*Chronologie militaire, tom. VII, pag. 574; mémoires du temps, Gazette de France.*)

COLBERT (Charles-Antoine-Félix), *marquis de Torcy, maréchal-de-camp,* frère du précédent, naquit le 10 juillet 1729. Il entra aux mousquetaires, le 14 avril 1744; fit la campagne en Flandre, et se trouva aux siéges de Menin, d'Ypres et de Furnes, à l'affaire d'Haguenau et au siége de Fribourg. Il obtint, le 14 décembre de la même année, la charge de guidon de la compagnie des gendarmes de la reine, avec rang de lieutenant-colonel de cavalerie. Il servit à la bataille de Fontenoy; aux siéges des villes et citadelles de Tournay, d'Oudenarde, de Dendermonde et d'Ath, en 1745; aux siéges de Mons, de Charleroi et de Namur, et à la bataille de Raucoux, en 1746. Devenu en-

seigne de la compagnie des Gendarmes-Bourguignons, avec rang de mestre-de-camp de cavalerie, le 1[er] janvier 1748, il servit au siége de Maestricht, et se trouva à la prise de Hanovre et de plusieurs places de cet électorat. Il fut employé au camp de Closterseveru; se trouva à la marche sur Zell, en 1757; au combat de Sundershausen; à la prise de Cassel et de la Hesse, et à la bataille de Lutzelberg, en 1758. Il combattit à Minden, le 1[er] août 1759; fut fait capitaine-lieutenant de la compagnie des chevau-légers de Bourgogne, le 21 du même mois, et la commanda à l'armée d'Allemagne, en 1760. Créé brigadier, le 20 février 1761, le marquis de Torcy servit en cette qualité à l'armée d'Allemagne; passa à la charge de capitaine-lieutenant des chevau-légers Dauphin, le 11 janvier 1762, en se démettant des chevau-légers de Bourgogne, et servit encore en Allemagne. Il fut déclaré, au mois de juin 1763, maréchal-de-camp, dont le brevet lui avait été expédié, le 25 juillet 1762, et se démit alors de sa compagnie des chevau-légers Dauphin. (*Chronologie militaire*, *tom. VII*, *pag.* 572; *mémoires du temps*, *Gazette de France*.)

COLBERT (Édouard-François), *comte de Maulevrier*, *lieutenant-général*, frère du grand Colbert, naquit en 1634. Il obtint, le 30 mai 1651, une compagnie au régiment de Navarre. Il se signala à l'assaut du fort du Catelet, en Lorraine, où il reçut 8 coups de mousquet : on le crut tué, et il demeura long-temps parmi les morts. Le roi lui donna, le 2 mai 1658, une lieutenance au régiment des gardes. Il servit, la même année, à la bataille des Dunes; aux siéges et à la prise de Dunkerque, de Bergues, de Dixmude, de Furnes, de Gravelines, d'Oudenarde, de Menin et d'Ypres. Nommé pour commander à Philisbourg, le 13 juin 1661, il leva, le 17 du même mois, une compagnie franche d'infanterie pour tenir garnison dans cette place, dont il fut fait lieutenant de roi, le 29 septembre. Il eut une compagnie au régiment des gardes, le 22 juillet 1662, et se démit de la lieutenance de roi de Philisbourg et de la compagnie qui y tenait garnison. Il fut fait capitaine-lieu-

tenant de la seconde compagnie des mousquetaires, à la création de cette compagnie, le 9 janvier 1665, et se démit alors de la compagnie aux gardes. Cette même année, il marcha avec un détachement de mousquetaires sous la conduite de M. de Pradel, au secours des Hollandais, contre l'évêque de Munster, qui fut forcé de rendre aux Hollandais les places qu'il leur avait prises, et de faire la paix. Pendant la campagne de Flandre, en 1667, le comte de Maulevrier servit aux siéges et à la prise d'Ath, de Tournay, de Douay et de Lille. Pendant le siége de cette dernière place, il eut ordre d'attaquer la demi-lune, et, malgré une blessure qu'il avait reçue la veille, il chargea les ennemis, les débusqua de leurs postes, et s'empara de la demi-lune. Il fut créé brigadier de cavalerie, par brevet du 26 janvier 1668; servit en cette qualité à la conquête de la Franche-Comté, et commanda la compagnie des mousquetaires à tous les siéges qu'on entreprit. Créé maréchal-de-camp, par brevet du 24 février 1669, il fut employé en cette qualité sous M. de Navailles, qui marcha au secours de Candie. Il prit part à toutes les sorties qui eurent lieu, et toujours avec succès : dans l'une, il fut blessé à la tête. Il se démit de la compagnie des mousquetaires, au mois d'avril 1672; commanda à Arnheim, dans la Gueldre hollandaise, pendant l'automne de la même année; fut employé sur la Sarre et dans Trèves, sous le marquis de Rochefort, par lettres du 10 décembre 1673, et résida à Trèves pendant l'hiver. Employé en Alsace, comme maréchal-de-camp, sous le marquis de Vaubrun, par lettres du 24 mars 1674, le comte de Maulevrier eut un ordre du même jour pour commander dans cette province en l'absence de M. de Vaubrun. Étant sorti de Philisbourg avec un corps de troupes, pour servir d'arrière-garde à M. de Turenne, qui passait le Rhin, il défit entièrement 100 cuirassiers et 200 fantassins à la bataille de Sintzheim, où il commandait l'aile droite, chargea deux fois les ennemis, les fit plier, et les força à la retraite. Il continua de servir en Alsace, en 1675, et y commanda un corps d'observation. Il fut créé lieutenant-général des armées, le 25 février 1676. Employé, au mois de

mars, à l'armée d'Allemagne, sous le maréchal de Luxembourg, il combattit à Kokesberg et contribua à la prise de Montbéliard. Il servit, en 1677, sous le maréchal de Créquy; commanda un corps de troupes en-deçà du Rhin; joignit l'armée, au mois d'octobre, et servit au siége de Fribourg, qui capitula. En 1678, il combattit au siége et à la prise de Gand et d'Ypres, sous le maréchal de Luxembourg; se trouva à la journée de Saint-Denys, près Mons, et défendit vigoureusement la porte du coteau, que les ennemis attaquèrent plusieurs fois, et toujours en vain: la défense de cette porte contribua beaucoup au gain de la bataille. Il obtint le gouvernement de Tournay, le 4 mars 1682. En 1683, il servit sous le maréchal d'Humières, au siége de Courtray; y ouvrit la tranchée, et poussa les travaux avec tant de diligence, qu'il força la ville et la citadelle de capituler dès le même jour. Il commanda dans Tournay et dans Ypres, pendant l'hiver de 1688, et fut créé chevalier des Ordres du roi, le 31 décembre. Il servit sous le maréchal d'Humières, en Flandre, par lettres du 20 mars 1689; combattit à Valcour; et fut pourvu, le 30 octobre, du commandement d'Ypres, Bergues, Dunkerque, Gravelines, Bourbourg et autres places vers la mer. Employé à l'armée de Flandre, sous le maréchal de Luxembourg, par lettres du 19 avril 1690, il commanda au camp devant Attigny pendant toute la campagne. Il commanda aussi à Tournay et à Ypres, pendant la campagne de 1691, les troupes destinées à la défense des lignes, par ordre du 5 août. Il eut le commandement à Dunkerque, Gravelines, Calais et Ardres, par ordre du 27 juin. Le comte de Maulevrier mourut à Paris, le 31 mai 1693, à la suite d'une longue maladie, causée, dit-on, par le chagrin de n'avoir pas été fait maréchal de France à la promotion du 27 mars précédent. (*Chronologie militaire, tom. IV, pag.* 261; *l'abbé de Neufville, tom. II, pag.* 198; *mémoires du temps, Gazette de France, Dictionnaire universel, par Chaudon et Delandine, tom. IV, pag.* 573.)

COLBERT (Henri), *chevalier de Maulevrier, lieutenant-général,* frère puîné du précédent, fut reçu chevalier de

l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, le 20 novembre 1688. Il servit d'abord, pendant quelques années, dans le régiment de Navarre, et se trouva à la défense de Namur, en 1695. Devenu colonel de ce régiment, le 6 septembre, il le commanda à l'armée de la Meuse, en 1696; à l'armée de Flandre, en 1697; à l'armée d'Italie, en 1701, et combattit à Carpi et à Chiari. Il se jeta dans Caneto, le 1er décembre 1701; défendit cette place, pendant trois jours, contre toute l'armée du prince Eugène, et ne la rendit qu'après avoir épuisé tous les moyens de résistance en son pouvoir. Créé brigadier des armées, le 29 janvier 1702, il fut employé à l'armée d'Italie, par lettres du 21 février suivant; contribua aux victoires de San-Vittoria et de Luzzara, et à la prise de cette dernière place. Il servit à la reddition de Guastalla et de Borgo-Forte, la même année; à la défaite du prince de Starhemberg, près de Stradella, et à la victoire remportée à Castelnovo de Bormio, ainsi qu'à toutes les expéditions du duc de Vendôme dans le Trentin. Il se trouva à la défaite du général Visconti, en 1703. A la tête de 4 compagnies de grenadiers, il avait emporté, le 21 décembre 1702, une cassine retranchée et palissadée, près de Governolo. Il servit au siége et à la prise de Verceil, d'Ivrée et de la citadelle, en 1704; fut fait maréchal-de-camp, le 26 octobre; marcha, au mois de novembre, au siége de Vérue, qui se rendit, au mois d'avril 1705; et combattit à Cassano, au mois d'août. Il fut créé inspecteur-général de l'infanterie, le 1er septembre, et concourut à la prise de Socino, au mois d'octobre. Il se démit de son régiment, au mois de février 1706; se trouva à la bataille de Calcinato, au mois d'avril, et apporta au roi la nouvelle de la victoire qui y fut remportée. Il retourna ensuite en Italie, et combattit au siége de Turin et à la bataille qui se donna sous les murs de cette place. Passé à l'armée d'Espagne, par lettres du 4 avril 1707, il se trouva à la bataille d'Almanza; à la réduction de plusieurs villes du royaume de Valence; au siége et à la prise de Lérida. Il fut chargé de porter au roi la nouvelle de la prise du château de cette place, devant laquelle il avait monté la tranchée, le 4 octobre. Il servit au siége et à la

prise de Tortose, et de plusieurs forts du royaume d'Aragon, sous le duc d'Orléans, en 1708. Il fut employé, en 1709, à la même armée, sous le maréchal de Bellefonds, qui il se tint sur la défensive. Créé lieutetenant-général des armées du roi, le 29 mars 1710, le chevalier de Maulevrier servit, la même année, à l'armée de Flandre. Il se démit de son inspection générale, au mois de mars 1711; servit encore en Flandre, et mourut de la petite-vérole, à Cambray, le 25 août de la même année. (*Chronologie militaire, tom. IV, pag.* 672; *mém. du temps, Gaz. de France.*)

COLBERT (Louis-René-Édouard), *comte de Maulevrier, lieutenant-général,* neveu de Henri, et fils aîné d'Édouard-François Colbert qui précède, naquit le 14 septembre 1699. Il entra aux mousquetaires, en 1717, et fut fait lieutenant-général au gouvernement d'Anjou et du Saumurois, le 19 août. Nommé colonel du régiment de Piémont, le 6 mars 1719, il le commanda au siége de Kehl, en 1733; à l'attaque des lignes d'Etlingen, et au siége de Philisbourg, en 1734. Créé brigadier, le 1er août de la même année, il servit à l'armée du Rhin, en 1735. Il se démit, au mois de février 1738, de la lieutenance-générale du gouvernement d'Anjou. Promu au grade de maréchal-de-camp, le 1er janvier 1740, il se démit du régiment de Piémont. Il obtint la croix de commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, en 1741. Étant passé à l'armée de la Meuse, sous le maréchal de Maillebois, le 1er août de la même année, le comte de Maulevrier marcha avec la 1re division en Westphalie, et commanda, pendant l'hiver, dans le comté de Recklinghausen. Au mois d'août 1742, il marcha avec la même division sur les frontières de Bohême, où il prit part à plusieurs escarmouches très-vives. L'armée étant rentrée en Bavière, le comte de Maulevrier marcha au secours de Braunaw, et rentra en France, au mois de janvier 1743. Passé à l'armée du Rhin, sous le maréchal de Coigny, par lettres du 1er août 1744, il contribua à la reprise des lignes de Weissembourg et de la Lautern. Il se trouva à l'affaire d'Haguenau, et commanda dans une partie de l'Alsace pendant le reste de la campagne. Employé

à l'armée du Rhin, sous le maréchal de Maillebois, il concourut à la prise de Cronembourg, au mois de mars 1745. Il servit à l'armée d'Italie, par lettres du 1er avril suivant, et fut créé lieutenant-général des armées, le 1er mai. Employé sous les ordres de l'infant don Philippe, il se trouva à la prise de la vallée de Spino et du château d'Acqui; aux siéges et à la prise des villes et châteaux de Tortone, de Plaisance et de Pavie; au combat de Rivaronne; aux siéges d'Alexandrie, de Valence, d'Asti et de Casal, etc., et passa l'hiver auprès de l'infant. Le comte de Maulevrier marcha, en 1746, au secours de Valence, dont il ne put empêcher la prise. Il servit au siége d'Acqui; combattit à Plaisance, le 16 juin; et se trouva à la bataille du Tidon, le 10 août; l'armée se replia en Provence, et se sépara au mois de mars. Cette armée ayant été réorganisée, le comte de Maulevrier y fut employé, par lettres du mois de juin 1747. Il passa le Var un des premiers; concourut à la conquête de Nice, de Villefranche, de Montalban et de Vintimille, et marcha au ravitaillement de cette dernière place, au mois d'octobre. Il fut pourvu du gouvernement de Saint-Jean-Pied-de-Port, le 4 mai 1748. Nommé dans le même temps ministre du roi, près l'infant duc de Parme, il conserva cette mission jusqu'à sa mort, arrivée le 29 novembre 1750. (*Chronologie militaire, tom. V, pag.* 329; *mémoires du temps, Gazette de France.*)

COLBERT (Édouard-Victurnin-Charles-René), *comte de Maulevrier, maréchal-de-camp,* neveu du précédent, naquit le 15 décembre 1754. Il fut fait sous-lieutenant dans le régiment de Champagne infanterie, en 1771; devint capitaine à la suite du régiment Dauphin cavalerie, en 1773, et eut une lettre de passe pour aller prendre le commandement de la compagnie colonelle dans le régiment mestre-de-camp cavalerie. On le nomma guidon des gendarmes de Flandre, avec rang de lieutenant-colonel, le 25 août 1773, et premier lieutenant des gendarmes d'Artois, avec rang de mestre-de-camp, le 11 novembre 1782. Il fut envoyé comme ministre plénipotentiaire de S. M. près l'électeur de Cologne, en 1784, et créé chevalier de l'ordre royal

et militaire de Saint-Louis, le 28 avril 1789. Le comte de Maulevrier ayant émigré, en 1791, fit la campagne de 1792 à l'armée des princes, en qualité d'aide-de-camp du maréchal de Castries. Il reçut, le 14 janvier 1798, le brevet de maréchal-de-camp, à prendre rang du 31 décembre 1792. Pendant huit années, le comte de Colbert-Maulevrier s'est tenu constamment à la disposition de MONSIEUR, d'abord régent et depuis roi. Il rentra en France à la fin de 1800, avec l'agrément de S. M. Après la restauration du trône des Bourbons, en 1814, il fut nommé capitaine des gardes du pavillon amiral. Il reçut le cordon rouge, en 1816, et fut alors nommé contre-amiral. Il mourut à Paris, le 2 février 1820. (*Etats militaires, Moniteur, annales du temps.*)

COLBERT (François-Gilbert Ier), *marquis de Saint-Pouange et de Chabanais, maréchal-de-camp,* issu d'une branche puînée de la maison de Colbert, entra aux mousquetaires, en 1693. Il se trouva à la bataille de Nerwinde, et au siége de Charleroi, la même année; à la marche de Vignamont au pont d'Espierres, en 1694, et obtint, le 8 octobre de cette année, une compagnie de cavalerie dans le régiment Dauphin-Étranger. Il la commanda à l'armée de la Meuse, en 1697; au camp de Compiègne, en 1698; en Allemagne, en 1701 et 1702; aux siéges de Brisack et de Landau, et à la bataille d'Hochstedt, en 1704. Créé brigadier des armées, le 26 octobre 1704, il servit en cette qualité à l'armée de la Moselle, en 1705; se trouva à la prise de Drusenheim, de Lauterbourg et de l'île de Marquisat, en 1706, et à l'armée du Rhin, en 1707. Il eut ensuite part à toutes les expéditions du maréchal de Villars en Franconie et en Suabe. Il servit à la même armée, en 1708; puis à celle de Flandre, où il se trouva à la bataille de Malplaquet, en 1709. Il fut employé en Flandre, en 1710 et 1711; sur le Rhin, en 1712; servit aux siéges de Landau et de Fribourg, et à la défaite du général Vaubonne, en 1713, et enfin au camp de la Meuse, en 1714. Il se démit de son régiment au mois de janvier 1716; fut créé maréchal-de-camp, le 1er février 1719, et mourut le 11 novembre de la même année. (*Chro-*

*nologie militaire*, *tom. VII, pag.* 32; *mémoires du temps*, *Gazette de France*.)

COLBERT (François-Gilbert II), *marquis de Chabanais*, *maréchal-de-camp*, fils aîné du précédent, naquit le 7 novembre 1705. Il entra aux mousquetaires, en 1720; fut fait lieutenant réformé au régiment d'Orléans cavalerie, le 25 décembre 1721; capitaine au même régiment, le 26 novembre 1725, et deuxième cornette de la compagnie de chevau-légers d'Orléans, avec rang de lieutenant-colonel de cavalerie le 24 décembre 1726. Il servit au siége de Kehl, en 1733, et passa guidon de la compagnie des gendarmes écossais, le 23 décembre de cette dernière année, avec rang de mestre-de-camp de cavalerie, par commission du même jour. Il combattit avec cette compagnie à l'attaque des lignes d'Etlingen, et au siége de Philisbourg, en 1734, et à l'affaire de Clausen, en 1735. Devenu sous-lieutenant des gendarmes de Bretagne, le 16 avril 1738, le marquis de Chabanais servit en Westphalie, en 1741; sur les frontières de Bohême, en 1742, et se trouva au secours de Braunau, la même année. Il obtint le grade de brigadier des armées, le 20 février 1743, et fit cette campagne sur le Rhin. Nommé capitaine-lieutenant de la même compagnie des gendarmes de Bretagne, le 22 avril 1744, il fut employé à l'armée du Rhin, par lettres du mois de mai; concourut à la reprise des lignes de Weissembourg et des lignes de la Lautern; à la défaite des ennemis à Haguenau, et servit au siége de Fribourg. Passé à l'armée de Flandre, au mois d'avril 1745, il se trouva à la bataille de Fontenoy; aux siéges de Tournay, d'Oudenarde et d'Ath, et fut déclaré, au mois de novembre, maréchal-de-camp, dont le brevet lui avait été expédié, dès le 1er mai précédent. Il se démit de la compagnie des gendarmes de Bretagne. En 1746, le marquis de Chabanais fut employé à l'armée de Flandre, dans le mois de mai, et se trouva à la bataille de Raucoux, au mois d'octobre. Il combattit à Lawfeld, au mois de juillet 1747. Il fut fait commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le. . . . . . .

Pourvu, en 1765, de la lieutenance de roi des ville, comté et évêché de Nantes et du comté Nantais, il prêta serment pour cette charge le 15 juin. (*Chronologie militaire, tom. VII, pag.* 235; *mémoires du temps, Gazette de France.*)

COLBERT (Gilbert-Claude-Théophile), *marquis de Chabanais,* fils aîné de François-Gilbert II, naquit en 1735. Il entra second cornette des chevau-légers de la reine, le 16 février 1759; devint enseigne des gendarmes anglais, le 7 décembre suivant, et sous-lieutenant, le 20 février 1761. On le créa brigadier de cavalerie, le 3 janvier 1770, et maréchal-de-camp, le 1er mars 1780. Il mourut en 1789. (*Etats militaires, annales du temps.*)

COLBERT (Auguste-Marie-François), *général de brigade,* petit-fils de François-Gilbert II, marquis de Chabanais, entra au service, en 1793, dans le 7e bataillon de Paris, et y servit comme simple soldat jusqu'au mois d'octobre 1795, époque à laquelle il devint aide-de-camp du général Grouchy. Il suivit en la même qualité le général Murat dans l'expédition d'Égypte, et fut nommé chef d'escadron sur le champ de bataille de Salahié. Il reçut une blessure dangereuse pendant le siége de Saint-Jean-d'Acre, et obtint alors des armes d'honneur, à titre de récompense nationale. Étant repassé en France avec le général Desaix, il fut employé à l'armée d'Italie, en 1800; combattit vaillamment à Marengo, et y obtint, sur le champ de bataille, le grade d'adjudant-général-colonel du 10e régiment de chasseurs à cheval. Il commanda ce régiment à la grande-armée d'Allemagne, en 1805; se distingua, le 14 octobre, à l'attaque du pont d'Elchingen, sous les ordres du maréchal Ney, et y eut un cheval tué sous lui. Il signala son courage et ses talents militaires à la bataille d'Austerlitz, le 2 décembre suivant, et y mérita le grade de général de brigade, qui lui fut accordé le 24 du même mois. Employé, en 1806, dans la grande-armée, il fit la campagne contre les Prussiens et les Russes; eut beaucoup de part au gain de la bataille d'Iéna,

pendant laquelle il fit plusieurs charges brillantes, et fut cité avec éloges pour sa bravoure et sa bonne conduite. Il passa, en 1808, à l'armée d'Espagne, où il eut le commandement de l'avant-garde de la cavalerie du duc d'Istrie. Il se trouva, le 14 juillet, à l'attaque de Medina-del-Rio-Secco, et contribua à la prise de cette ville par les charges vigoureuses et réitérées qu'il fit exécuter. Le 3 janvier 1809, l'armée française, marchant sur Villa-Franca, se trouva en présence de l'arrière-garde anglaise, au défilé de Cacabellos. L'infanterie française s'étant avancée pour attaquer cette arrière-garde, le général Colbert se porta seul au milieu des tirailleurs fantassins pour reconnaître le terrain, et juger s'il pouvait former ses escadrons afin de charger l'ennemi. Il reçut alors dans le front une balle, qui le renversa de cheval. Revenu à lui, il se fit mettre sur son séant, et, apercevant les Anglais en déroute, il dit aux personnes qui l'entouraient : « Mes amis, je suis bien »jeune encore pour mourir; mais ma mort est digne »d'un soldat de la grande-armée, puisqu'en expirant, je »vois fuir les derniers et les plus mortels ennemis de ma »patrie » : quelques minutes après, il rendit le dernier soupir, et emporta les regrets de tous ses compagnons d'armes (1). Un décret impérial, sous la date du 1er janvier 1810, ordonna que sa statue, ainsi que celle de plusieurs autres généraux, morts comme lui au champ d'honneur, serait placée sur le pont de la Concorde (pont Louis XVI). (*Etats militaires*, *Moniteur*, *annales du temps*.)

COLBERT (Pierre-David, *dit* Édouard, *comte*), *lieutenant-général des armées du roi*, frère puîné du précédent,

---

(1) Deux jours auparavant, Napoléon, passant en revue la brigade Colbert à Astorga, avait dit à ce général : « Vous m'avez prouvé en É»gypte, en Italie et en Allemagne, que vous étiez un de mes plus bra»ves guerriers; bientôt vous recevrez la récompense due à vos bril»lants services. » — « Dépêchez-vous, sire, répondit Colbert; car, »bien que je n'aie encore que 30 ans, je sens que je suis déjà vieux. » Il était cependant loin de penser que sa fin dût être si prochaine. (*Victoires et conquêtes, tom. XVIII, pag.* 242.)

naquit à Paris, le 18 octobre 1774. Il entra au service dans le bataillon de Paris, dit de *Guillaume Tell*, le 23 août 1793, et fit la campagne de cette année à l'armée du Haut-Rhin. Il passa hussard au 11ᵉ régiment, en janvier 1794; y fut fait maréchal-des-logis, en septembre 1795, et sous-lieutenant, au mois d'octobre suivant. Il fit la campagne de ces deux années en Espagne et dans la Vendée. Il fut nommé adjoint aux commissaires des guerres, en juillet 1798, et commissaire des guerres, en 1799. Il fit partie de l'expédition d'Égypte, et y fut blessé d'un coup de feu au bras. On le nomma capitaine au 3ᵉ régiment de dragons, en décembre 1801, et capitaine-adjudant-major des mamelucks de la garde de Buonaparte. A son retour de l'expédition d'Égypte, il fut fait aide-de-camp du général Junot, avec lequel il servit à l'armée des Côtes, en 1803 et 1804. Il passa aide-de-camp du maréchal Berthier, major-général de l'armée, en septembre 1805, et fit en cette qualité la campagne de cette année contre l'Autriche. En 1806, il fut nommé chef d'escadron au 15ᵉ régiment de chasseurs à cheval; créé membre de la Légion-d'Honneur et chevalier de l'ordre de Bavière. Il fit la campagne de 1806 à la grande-armée, en Prusse et en Pologne; combattit avec distinction à la bataille d'Austerlitz, le 2 décembre, et y fut blessé d'un coup de feu à la cuisse. Nommé colonel du 7ᵉ régiment de hussards, dans le même mois de décembre, il continua de servir à la grande-armée, en Prusse et en Pologne. Il fut créé baron, en 1808. Promu au grade de général de brigade, le 9 mars 1809, il obtint la décoration d'officier de la Légion-d'Honneur, dans le même mois. Employé à la grande-armée, pendant la campagne de cette même année, contre l'Autriche, il y commanda une division de cavalerie, forte de 2000 chevaux, faisant partie du corps du maréchal Oudinot. Marchant à l'avant-garde du 2ᵉ corps d'armée commandé par le maréchal Lannes, il chargea, près d'Amstetten, le 1ᵉʳ mai, à la tête du 29ᵉ régiment de chasseurs à cheval, un corps de cavalerie ennemie, qu'il écrasa, et sur lequel il fit prisonniers 500 hulans. Il marcha avec sa brigade de cavalerie légère, sous les ordres du général

Montbrun, qui se joignit au corps d'armée commandé par le prince Eugène, vice-roi d'Italie. A la bataille de Raab, gagnée par ce prince sur l'armée autrichienne, le 14 juin, le général Colbert fut chargé de soutenir l'attaque de la division Serras contre la Maison-Carrée, dans laquelle les ennemis s'étaient retranchés. Il chargea vigoureusement et culbuta les hussards autrichiens de Ott, ainsi que plusieurs escadrons de l'insurrection hongroise. Le 9ᵉ de hussards ayant été attaqué par 2 régiments de cavalerie ennemie, le général Colbert accourut au secours de ce régiment, à la tête du 7ᵉ de la même arme, reçut avec fermeté la charge des Autrichiens, et parvint à les repousser. La bravoure et la conduite que Colbert déploya dans cette journée, contribuèrent beaucoup à en assurer le succès, et il fut un des généraux cités particulièrement avec éloge dans la relation de cette bataille. Il combattit avec la plus grande valeur à la bataille de Wagram, le 5 juillet de la même année, et y reçut trois coups de feu à la tête. Il fut créé commandant de la Légion-d'Honneur, le 17 du même mois, et commandeur de l'ordre militaire de Bavière, en 1810. En sa qualité de général de brigade, on le nomma colonel commandant du 2ᵉ régiment de chevau-légers-lanciers de la garde impériale, le 14 mars 1811. Employé à la grande-armée de Russie, en 1812, il y servit sous les ordres du maréchal duc d'Istrie, et eut part aux principales affaires et aux batailles livrées dans cette campagne. Il s'empara de magasins considérables à Wilicka et à Orcha. Après avoir fait la funeste retraite de Moscow, il servit, en 1813, à la grande-armée d'Allemagne, sous les ordres du général Nansouty; se distingua en plusieurs occasions, et particulièrement à la bataille de Bautzen; et mérita le grade de général de division, qui lui fut accordé le 25 novembre. Il conserva son régiment de lanciers de la garde, avec lequel il servit, sous les ordres du général Sébastiani, pendant la campagne de France, en 1814. Il donna de nouvelles preuves de sa valeur et de son courage dans les champs de Montmirail, Craone, Champ-Aubert, etc., et ne déposa les armes qu'après l'abdication de Napoléon Buonaparte. S. M.

Louis XVIII le créa chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 24 août de la même année 1814, et lui conserva le commandement des chevau-légers-lanciers, devenus lanciers royaux. En 1815, le général Colbert prit du service sous Buonaparte, pendant les cent jours, et se trouva, le 18 juin, à la bataille de Waterloo, où il fut blessé d'un coup de feu au bras gauche. Depuis le second retour en France de la famille des Bourbons, il a été classé parmi les lieutenants-généraux en disponibilité. (*Brevets et états militaires, Moniteur, annales du temps.*)

COLBERT (Louis-Pierre-Alphonse, *comte*), *maréchal-de-camp*, frère puîné du précédent, entra au service, en 1793, comme soldat dans le 7ᵉ bataillon de Paris. Il passa ensuite dans la cavalerie légère, et y servit pendant quatre ans, pareillement en qualité de soldat. En 1797, il fut appelé aux fonctions administratives près des armées, parcourut rapidement cette carrière, et fut nommé commissaire-ordonnateur des guerres au retour de l'expédition de Saint-Domingue, dont il avait fait partie. Il devint ensuite commissaire-ordonnateur en chef de l'armée d'expédition en Pouille, commandée par le général Gouvion-Saint-Cyr. Ayant obtenu, en 1808, sa rentrée au service militaire, il passa colonel aide-de-camp au service du roi de Naples. Après avoir organisé le corps des vélites à cheval de la garde royale napolitaine, il rentra en France, en 1811, et fut nommé colonel du 9ᵉ régiment *bis* de hussards (depuis 12ᵉ régiment de la même arme), qui faisait alors partie de l'armée d'Aragon. Il servit aux armées d'Espagne, depuis lors jusqu'en 1814, époque à laquelle il revint en France avec les secours que le maréchal Suchet envoyait dans le midi de ce royaume. La belle conduite qu'il tint à la tête de son régiment, dans les différents combats qui eurent lieu contre les Autrichiens sous Lyon, lui valut le grade de maréchal-de-camp, que S. M. Louis XVIII lui accorda le 9 juillet 1814. Le comte Colbert fut créé chevalier de Saint-Louis, le 19 juillet de la même année, et commandeur de la Légion-d'Honneur, le 28 septembre suivant. Il a servi sans interruption, depuis 1793,

et a fait partie de l'expédition d'Égypte. Il était employé, en 1820, dans l'inspection générale de la cavalerie. (*Brevets et états militaires, Moniteur, annales du temps.*)

DE COLIGNY DE CHATILLON (Gaspard, Ier du nom), *maréchal de France*, suivit Charles VIII dans la malheureuse expédition contre le royaume de Naples, en 1494, et combattit à Fornoue, en 1495. Il accompagna le duc de Nemours en Italie, au mois de juillet 1501. Il était lieutenant de la compagnie d'ordonnance du duc de Nemours, lorsque ce prince s'empara de plusieurs villes dans la Pouille, et fut tué au combat de Cerignoles, en 1503 : Chatillon fut fait prisonnier dans cette journée. Il retourna en Italie, au mois d'avril 1507, avec Louis XII, qui prit Gènes à discrétion. Il commanda l'avant-garde, sous les maréchaux de Chaumont et de Trivulce, à la bataille d'Aignadel, le 14 mai 1509. Il conduisit, au mois de décembre suivant, 50 hommes d'armes au secours de Ferrare, que les Vénitiens assiégeaient. Capitaine d'une compagnie de 50 lances, au commencement de 1515, il passa, la même année, sous François Ier, à l'expédition du Milanais, et se trouva au premier combat de Marignan, le 13 septembre. Dans cette journée, le roi, marchant pour arrêter le désordre de son avant-garde, laissa à Chatillon la conduite du centre de la bataille. François Ier créa, en faveur de Gaspard de Chatillon, une cinquième charge de maréchal de France, par état donné à Amboise, le 5 décembre 1516 (1). Chatillon devait exercer cette cinquième

(1) Cet état est rapporté dans l'histoire de la maison de Coligny, *aux preuves, liv. II, pag.* 292, et dans Godefroy, *Histoire des maréchaux de France, pag.* 94. L'historien *des Grands-Officiers de la Couronne* et l'auteur du *Dictionnaire des maréchaussées* avancent, sans réflexion, qu'il n'y avait alors que trois maréchaux de France. Voici leurs termes : « Chatillon devait exercer cette charge, en attendant qu'il y en eût une » vacante, sur les trois qui étaient alors remplies par Trivulce, Stuard ou » d'Aubigny, et Chabannes. » Il y avait alors quatre maréchaux de France, Trivulce, d'Aubigny, Lautrec et Chabannes. Ce fut donc une cinquième charge que créa François Ier en faveur de Chatillon.

charge, en attendant qu'il y en eût une vacante parmi les quatre précédemment créées, et la cinquième charge devait alors être supprimée. On le créa chevalier de Saint-Michel, en 1517. Il prit la place du maréchal de Trivulce, mort le 5 décembre 1518. Dans le nouvel état qu'on lui expédia le 6 décembre (1), il est qualifié conseiller, chambellan du roi et chevalier de son Ordre. Chatillon fut nommé l'un des ministres plénipotentiaires, pour le traité d'alliance entre le roi de France et celui d'Angleterre, en 1519. Il prit possession de la ville de Tournay, que le roi d'Angleterre était convenu de remettre au roi, et y conduisit 200 hommes d'armes. Il assista à l'entrevue des deux rois entre Ardres et Guines, en 1520, et fut choisi pour être un des juges du tournoi qui eut lieu au camp du Drap-d'Or. Il commanda, en 1521, avec le duc d'Alençon, l'avant-garde de l'armée dans la campagne que François Ier fit sur les frontières de Picardie contre Charles Quint, qui les ravageait. Les deux armées s'étant rencontrées près de Valenciennes, l'avis des principaux capitaines, et entre autres celui du connétable de Bourbon, était d'attaquer sur-le-champ; mais le maréchal de Chatillon combattit cet avis par des raisons assez plausibles. Le roi hésita, et Charles Quint profita de l'inaction des Français pour mettre son armée en sûreté. Chatillon fut nommé, en 1522, lieutenant-général commandant l'armée de Guienne, pour la mener au secours de Fontarabie, que Charles Quint assiégeait, mais il tomba malade à Acqs, et y mourut le 24 août 1522 (2). (*Chron. milit.*, *t. II*, *pag.* 218; *Histoire de France du Père Daniel*, *Dupleix*, *le président Hénaut*, *Le Gendre*, *Histoire de la maison de Coligny*, *Dictionnaire des maréchaussées*, *Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, *His-*

(1) Il est rapporté dans l'histoire de la maison de Coligny, *aux preuves*, *liv.* 2, *pag.* 292, et dans Godefroy, *pag.* 95.

(2) Brantôme a dit de lui : « C'était un bon et sage capitaine, du con-»seil duquel le roi s'est fort servi, tant qu'il vécut, comme il avait rai-»son; car il avait bonne tête et était bon brave. »

*toire de France, par Anquetil, tom. IV; Biographie universelle, ancienne et moderne, tom. IX, pag.* 258; *Dictionnaire universel, par Chaudon et Delandine, tom. IV, pag.* 575.)

DE COLIGNY-CHATILLON (Gaspard, II^e du nom), *comte de Coligny, colonel-général de l'infanterie française deçà les monts, et amiral de France*, fils du précédent, naquit le 16 février 1516. Après la mort de son père, il fut élevé par les soins du connétable Anne de Montmorency, son oncle, qui lui donna pour précepteur Nicolas Berault, habile grammairien du temps. Le jeune Coligny fit d'abord des progrès dans les langues et la philosophie; mais la crainte d'être forcé d'embrasser l'état ecclésiastique, s'il réussissait trop bien dans ses études, les lui fit abandonner. S'étant rendu à la cour, il s'y lia d'une amitié étroite avec le duc de Guise, l'un des cavaliers les plus accomplis qu'il y eût alors. Il fit ses premières armes, en 1542, sous M. le duc d'Orléans, au siége de Damvilliers; à la prise d'Arlon; et au siége de Montmédy, où il reçut une contusion à la tête. Il passa ensuite à l'armée de Flandre, et fut atteint d'un coup de mousquet à la gorge, au siége de Bintch. Quoiqu'il perdît beaucoup de sang, par suite de cette blessure, il s'opiniâtra à rester dans la tranchée, en disant : « qu'il sen» tait son mal mieux que personne. » Commandant un détachement de cavalerie, il battit une troupe d'ennemis plus forte que la sienne, et fit le commandant prisonnier de guerre. En 1543, il accompagna le roi à la soumission de la Rochelle; puis à l'expédition dirigée contre le pays de Luxembourg; et se trouva au secours de Landrecies, dont l'empereur fut contraint de lever le siége. En 1544, il alla servir en Italie, sous le comte d'Enghien; combattit avec distinction à la bataille de Cerisoles, le 14 avril, et fut armé chevalier, sur le champ de bataille même, par le comte d'Enghien. Il contribua puissamment à la prise de Carignan, en emportant la contrescarpe de cette ville, qui se rendit deux jours après. La reddition de cette place entraîna la soumission de tout le Montferrat, excepté Casal. Coligny,

étant revenu en France, alla finir la campagne dans l'armée du Hainaut, commandée par M. le dauphin. Boulogne s'étant rendue avant qu'on pût la secourir, le dauphin tenta de la reprendre, et la ville basse fut emportée de vive force; mais les troupes ne purent s'y maintenir. Coligny continua de servir au blocus de Boulogne, où il commanda un régiment d'infanterie jusqu'à la conclusion de la paix faite avec l'Angleterre, le 7 juin 1546. Il fut alors créé chevalier de l'Ordre du roi, et nommé capitaine de 50 hommes d'armes. Pourvu de la charge de colonel-général de l'infanterie française deçà les monts, par provisions du 29 avril 1547, il profita de la paix momentanée, faite avec Henri VIII, pour établir dans les bandes françaises un ordre et une discipline qui n'y existaient pas avant lui. Il y défendit le pillage et le meurtre, hors le cas d'une défense légitime, et fit des règlements qui servirent plus tard de base au code militaire. Malgré les efforts des Anglais, il construisit un fort à la *Tour d'ordre*, près de Boulogne, en 1548. On mit une garnison dans ce fort, sur la fin de 1549, et on attaqua Boulogne. On emporta les forts environnants, et la ville fut bloquée pendant l'hiver. Coligny négocia le traité signé le 24 mars 1550, et en exécution duquel les Anglais rendirent Boulogne. Il obtint le gouvernement général de Paris et de l'Isle-de-France, vacant par la mort de la Rochepot, par provisions données à Fontainebleau, le 9 septembre 1551, registrées au parlement, le 16 novembre suivant: on lui imposa la condition de se démettre de cette charge, en faveur du fils du connétable, lorsqu'il aurait l'âge requis pour l'exercer. En 1552, il commanda l'infanterie française à la prise des villes de Metz, Toul et Verdun. Il la commanda aussi au voyage d'Allemagne; aux siéges de Rodemack, de Damvilliers, d'Yvoy et de Montmédy; à la prise de Bouillon, d'Arlon et de Gloyon. Étant passé en Picardie, sous les ordres du duc de Vendôme, il fit le siége de Hesdin, qu'il soumit, et prit Terouanne. Créé amiral de France, à la mort de Claude d'Annebault, par provisions données à Châlons, le 11 novembre, il prêta serment, pour cette charge, le 12 janvier suivant. En 1553, commandant l'infanterie fran-

çaise dans l'armée de Picardie, sous le connétable, il eut part à la victoire qu'on remporta sur les Impériaux, au mois d'août. Il investit Cambray, au mois de septembre, et ravagea le pays des environs; mais les pluies qui survinrent l'obligèrent de lever le siége de cette place. Commandant l'infanterie sous le duc de Nevers, en 1554, il se trouva à la prise d'Orchimont, de Lonette, de Villarsy, de Valsemont et de Beaurin. Réuni à l'armée du roi, il servit au siége de Dinant. L'assaut de cette place ayant été résolu, les troupes françaises y montèrent avec courage; mais elles furent repoussées. Coligny, aidé alors par Montpezat, prend une enseigne, la plante sur la muraille, et force, par ce coup hardi, les assiégés à capituler : la citadelle se rendit le 13 juillet. Il marcha ensuite au siége de Renti, et combattit avec la plus grande valeur, à la bataille qui se donna, le 13 août, près de cette ville. Dans cette journée, Tavannes n'ayant point voulu attaquer avec la cavalerie, avant que les arquebusiers ennemis ne fussent délogés d'un bois qu'ils occupaient, Coligny mit pied à terre avec 1200 arquebusiers français, repoussa les Espagnols, les mit en déroute, et décida la victoire (1). L'empereur Charles Quint s'étant retiré après cette bataille, le roi leva le siége de Renti, et Coligny finit la campagne sous le duc de Vendôme, qui se tint sur la défensive. Il obtint une compagnie de 100 hommes d'armes. On le nomma gouverneur et lieutenant-général de Picardie, par provisions données à l'Isle-Adam, le 27 juin 1555, lors de la promotion du duc de Vendôme (alors roi de Navarre) au gouvernement de Guienne (2). Aidé du duc de Nevers, qui commandait l'armée en Picardie, Coligny ravitailla Marienbourg et Rocroy; défendit la frontière, et la préserva des attaques de l'ennemi. Il fut nommé ministre plénipotentiaire pour traiter, avec

(1) Le duc de Guise, qui se trouvait aussi à la bataille de Renti, s'attribua tout l'honneur de cette journée. Ce fut le sujet ou le prétexte de la rupture qui éclata alors entre Coligny et lui.

(2) Dans la même année 1555, l'amiral de Coligny protégea l'établissement d'une colonie française près de Rio-Janeiro, au Brésil.

l'empereur, d'une trêve qui fut conclue à Vaucelles, le 5 février 1556. Cette trêve devait durer cinq années; mais elle fut presque aussitôt rompue, par suite des intrigues des Guises. Il se démit du gouvernement de l'Isle-de-France, au mois d'août, en faveur du maréchal de Montmorency, fils aîné du connétable. Il se démit aussi de sa charge de colonel-général de l'infanterie deçà les monts, en faveur de d'Andelot, son frère. Après la rupture de la trêve, Coligny manqua Douay, au mois de janvier 1557. Il força Lens, pilla cette ville et la brûla; ravagea la frontière, et se jeta, au mois d'août, dans Saint-Quentin, que les Impériaux assiégeaient. Dès le lendemain de son entrée dans cette place, il fit une sortie, et reprit le faubourg de Lille. Le connétable de Montmorency marcha au secours de Saint-Quentin; mais, après la bataille qu'il perdit sous les murs de cette place, le 10 août, Saint-Quentin fut enlevé d'assaut par les ennemis, le 27 du même mois. Coligny, fait prisonnier, fut conduit au fort de l'Écluse, et n'en sortit, le 3 avril 1559, qu'après avoir payé 50,000 écus de rançon. Il s'était démis du gouvernement de Picardie, au mois de mars précédent (1). Coligny, lassé des intrigues de la cour, s'était retiré dans ses terres. Quelques conversations secrètes qu'il eut avec d'Andelot, son frère, sur les matières de religion, l'engagèrent à faire des lectures qui l'amenèrent insensiblement à partager les opinions des protestants. Il ne voulut pas d'abord faire profession ouverte du calvinisme; mais la publication des édits rendus contre les novateurs le porta à ne pas leur refuser son appui, qu'ils sollicitaient. Il se chargea de remettre au roi un mémoire en leur faveur, et plaida leur cause devant la reine-mère, Catherine de Médicis, à laquelle il se plaignit de la mauvaise administration des Guises. En 1560, il présenta, à l'assemblée tenue à Fontainebleau, une requête, au nom de 50,000 religionnaires, pour obtenir des temples;

(1) Ce fut par une ruse du duc de Guise que Coligny se démit de ce gouvernement. Coligny croyait qu'il serait donné au prince de Condé, et ce fut Brissac, confident et ami du duc, qui l'obtint.

et en même temps il attaqua le ministère sans ménagement. En 1561, il se joignit au roi de Navarre et au connétable : tous menacèrent de quitter la cour, si l'on n'en chassait les Guises. Dans la même année, il fut député, avec d'Andelot, son frère, comme médiateurs de la cour auprès des états de Saint-Germain et de Pontoise, assemblés par Charles IX, d'après son édit du mois de juillet. L'édit de 1562 semblait devoir rendre à la France sa tranquillité ; mais le meurtre de quelques protestants tués à Vassy par les gens du duc de Guise ayant réveillé les craintes des religionnaires, Coligny s'unit alors au prince de Condé. Ce prince et lui rassemblèrent des troupes, et s'emparèrent d'Orléans, le 2 avril. Le prince fut nommé généralissime des huguenots, le 11 du même mois, et Coligny devint son lieutenant-général. Une conférence ayant été ouverte à Trasly, Coligny y fut le principal organe des protestants, pour lesquels il demanda à la reine-mère la permission de sortir du royaume. Toutes les négociations ayant été rompues, on se prépara de part et d'autre à la guerre. Coligny s'opposa longtemps à ce que les protestants appelassent en France des étrangers à leur secours ; mais il y consentit enfin, lorsqu'il vit que les catholiques en avaient fait venir. Étant sorti d'Orléans avec les protestants, il indiqua au prince de Condé une position qui mit les troupes du prince à couvert de toute attaque. L'armée royale ayant alors reçu un renfort considérable, les protestants augmentèrent les garnisons de toutes les places qu'ils occupaient, et Coligny se retira dans Orléans. Pendant le siége de Bourges, les catholiques, qui manquaient de poudres, en firent venir un convoi considérable avec 6 pièces de canon, sous l'escorte d'un corps d'infanterie et de 4 compagnies de chevau-légers : Coligny en fut instruit. Il sortit d'Orléans, le 31 août ; marcha toute la nuit ; joignit le convoi, le 1er septembre, à Châteaudun, et défit l'escorte. Dans l'impossibilité où il se trouvait d'emmener le convoi faute de chevaux, il encloua les canons, mit le feu aux poudres, et rentra ensuite dans Orléans. L'armée du prince de Condé ayant été renforcée par 9000 hommes que d'Andelot avait amenés, le prince et

Coligny marchèrent, en novembre, vers Paris, qu'ils attaquèrent sans succès : ils décampèrent des environs de cette ville, le 10 décembre. Les armées catholique et calviniste s'étant rencontrées dans la plaine de Dreux, le 19 du même mois, s'y livrèrent une bataille qui fut des plus sanglantes. Dans cette journée, Coligny attaqua la gauche des catholiques; défit 8 compagnies de gendarmes; fit plier l'infanterie, et la mit en désordre. Il fit prisonnier le connétable Anne de Montmorency. Il tourna ensuite ses efforts contre le corps de bataille, composé des Suisses qui s'y étaient ralliés; mais il ne put les vaincre. L'infanterie huguenote fut défaite par le duc de Guise, et la cavalerie ayant été mise en désordre par le maréchal de Saint-André, le prince de Condé fut fait prisonnier. Dans cet état de choses, Coligny tenta une nouvelle attaque avec la cavalerie qu'il avait ralliée; et déjà il commençait à renverser la cavalerie catholique, lorsque la sienne fut attaquée en flanc par les vieilles bandes. Obligé alors de songer à la retraite, il la fit en bon ordre, et toujours en combattant, jusqu'au village de la Neuville (1). Le lendemain, il mit son armée en bataille, avec le projet d'attaquer l'armée catholique; mais les capitaines des reitres s'y étant opposés, il dut renoncer à cette tentative. Coligny, qui ne désespérait jamais de la fortune, rassembla les débris de son armée, et les cantonna en Normandie. Il y fut déclaré général en chef des huguenots, en l'absence du prince de Condé. Après avoir envoyé le connétable, son prisonnier, à Orléans, il prit le Puiset, et poursuivit, jusqu'à Fréteval, en Vendomois, un corps de troupes catholiques, qui se rendait à Blois. Le 2 janvier 1563, il prit la ville de Selles en Berri; s'empara de l'argenterie des églises, et la fit fondre pour payer les Allemands qui servaient dans son armée. Il s'empara de Saint-Aignan, de Montrichard, de Jargeau et de Sully. Le duc de Guise, poursuivant ses succès après

(1) Le maréchal de Saint-André avait été tué dans cette journée, et le duc de Nevers blessé mortellement.

la bataille de Dreux, vint assiéger Orléans, le 5 février; mais, au moment de donner l'assaut à cette place, il fut assassiné dans son camp, d'un coup de pistolet, par Poltrot de Méré (1). Coligny marcha en Normandie; fut repoussé avec perte devant Évreux; prit la ville de Saint-Pierre sur Dive, qu'il pilla; s'empara de Pont-l'Évêque; assiégea, le 1er mars, le château de Caen, qui se rendit le 2, et s'assura, par des détachements, de Saint-Lô, d'Avranches, d'Honfleur et de plusieurs autres places. Après avoir conféré le commandement de la province au comte de Montgommery, il partit de Caen, le 14 mars; mit à contribution Falaise et Argentan, dont il donna le commandement au sieur de Lorges; s'empara de Sées et de Mortagne, et regagna Orléans. La mort du duc de Guise amena un nouvel édit de pacification, qui fut publié, le 23 mars 1563, et Coligny se retira alors dans sa terre de Chatillon (2). Profitant de la paix, Catherine de Médicis se rendit à Bayonne avec son fils, Charles IX, y eut une entrevue avec le duc d'Albe; et, s'étant assurée des dispositions de l'Espagne, elle fit de nouvelles levées de troupes. Ces dispositions hostiles inquiétèrent les protestants, qui se mirent sur leurs gardes. Ils reprirent les armes, au mois de septembre 1567; mais, pour éviter de mériter le nom de rebelles, et prévenir en même temps l'effet des conseils des Guises sur l'esprit du jeune roi Charles IX, ils résolurent d'enlever ce prince pendant sa marche de Meaux à Paris. Coligny, qui accompagnait le prince de Condé dans toutes ses expéditions, commanda sous lui dans cette tentative, que la fermeté des

(1) Ce Poltrot de Méré accusa l'amiral de Coligny de lui avoir conseillé le meurtre du duc de Guise. Coligny s'en défendit mal; mais la connaissance que l'on a de son caractère semble repousser cette odieuse accusation.

(2) En apprenant que la paix avait été signée à Amboise, le 17 mars, Coligny fut outré de colère : « Ce trait de plume, dit-il, ruine plus d'églises que les forces ennemies n'en auraient abattu en dix ans. » Il fit même à cet égard de vifs reproches au prince de Condé.

Suisses fit échouer. Après cette levée de bouclier, les protestants ne pouvant plus reculer. Coligny marcha avec eux à la prise de Montreau, de Lagny, de St.-Denys, du Bourget et du pont de Charenton, et à l'attaque des faubourgs de Paris. A la bataille de Saint-Dénys, le 10 novembre, Genlis et Vardes commencèrent l'attaque avec l'aile gauche des protestants; ceux-ci étaient sur le point d'être enveloppés par l'armée royale, lorsque Coligny, précédé de ses arquebusiers, fondit sur la cavalerie des catholiques qui ne put soutenir ce choc : une partie fut culbutée. et l'autre repoussée jusqu'à la Chapelle. Coligny, emporté par son cheval, failli être pris près de Paris, et ne put rejoindre son armée que pour assister à sa retraite, qu'il fit exécuter en bon ordre (1). Le prince de Condé et Coligny, s'étant remis en bataille, le lendemain, brûlèrent la Chapelle et quelques moulins dans les environs de Paris. Coligny feignit d'attaquer Sens, pour donner le temps à son armée de passer la Seine : le succès répondit à son dessein. Il attaqua Bray, qui tint peu; s'empara de Nogent-sur-Seine; et commanda l'avant-garde dans la marche en Lorraine. L'armée protestante, après avoir joint, le 11 janvier 1568, le secours que lui amenait Casimir, comte palatin du Rhin, arriva devant Chartres, le 24 février. Pendant le siége de cette place, la Valette, mestre-de-camp-général de la cavalerie catholique, se porta à Houdan pour surprendre les quartiers les plus éloignés de l'armée protestante, et intercepter les convois. Coligny, instruit de ce dessein, marcha contre la Valette; lui tua beaucoup de monde; fit des prisonniers; prit 4 drapeaux, ainsi que tout le bagage, et revint au camp. La paix conclue, le 23 mars 1568, et enregistrée le 27, apaisa momentanément les troubles, et Coligny se retira dans ses terres. La guerre ayant recommencé avec plus d'animosité que jamais, au mois de septembre suivant, Coligny s'empara de Niort et de Mesle, dont les gouverneurs se rendi-

---

(1) Cette bataille ne dura que trois quarts d'heure, et chaque parti s'en attribua le gain.

rent à la vue de 3 pièces de canon. Il soumit le Poitou, l'Aunis, la Saintonge et l'Angoumois. Il marcha à Sausay, le 17 novembre, mit en fuite 600 cavaliers catholiques qui y étaient, et prit leurs équipages. Le 19, il attaqua le régiment de Brissac dans Ausence, lui tua 200 hommes, et contraignit le reste à se retirer dans le château, où il les aurait forcés s'ils n'eussent pas été secourus. Il tenta, au mois de décembre, de surprendre le quartier du duc d'Anjou (depuis Henri III), qui commandait l'armée royale; mais il fut repoussé. Au mois de février 1569, le duc d'Anjou s'étant emparé de Jarnac, Coligny reprit cette place, et fit faire le siége du château par Briquemaut, qui l'emporta en peu de jours. Le 13 mars suivant, il combattit à la bataille de Jarnac que les huguenots perdirent, et dans laquelle le prince de Condé fut tué. Coligny se retira, le même jour, à Saint-Jean-d'Angély, avec les débris de l'armée protestante. Il se rendit ensuite à Cognac près de Jeanne d'Albret, mère du prince du Béarn (depuis Henri IV). Ce jeune prince, âgé seulement de 16 ans, fut alors déclaré commandant-général des troupes protestantes; et Coligny eut sous lui le commandement de l'armée (1). L'amiral, ayant fait ses dispositions pour favoriser la jonction des troupes calvinistes avec celles du duc de Deux-Ponts, joignit, le 23 juin, les Allemands, qui étaient alors sous les ordres de Volrad, comte de Mansfeld (le duc de Deux-Ponts était mort après la prise de la Charité). Coligny battit, le 25 juin, à la Roche Abeille, 2 régiments de l'armée catholique, que cet événement força de se retirer, quoiqu'ils n'eussent perdu que 400 hom-

(1) Voltaire, dans sa Henriade, fait dire à Henri IV :

« Le ciel, qui de mes ans protégeait la faiblesse,
» Toujours à des héros confia ma jeunesse;
» *Coligny*, de Condé le digne successeur,
» De moi, de mon parti devint le défenseur :
» Je lui dois tout. . . . . . »

mes (1). Il secourut Niort par un détachement, en fit lever le siége au comte du Lude; s'empara de Brantôme, Château-l'Évêque, la Chapelle, Confolens, Chabannais, Saint-Genais, Tiviers, Saint-Sulpice, Nontron, Coutray, Sausay, Vivonne, Auriac, Châtellerault et Lusignan, et mit le siége devant Poitiers, qu'il investit le 24 juillet. Cette place fut attaquée vivement, et défendue avec le plus grand courage: Coligny y donna plusieurs assauts, où il fut repoussé. Le duc d'Anjou ayant assiégé Châtellerault, place très-importante pour les huguenots, et dans laquelle se trouvaient plusieurs de leurs principaux officiers qui étaient malades, Coligny leva le siége de Poitiers, le 7 septembre, marcha au secours de Châtellerault, et y fit entrer 400 arquebusiers, ce qui obligea le duc d'Anjou d'en lever le siége. Coligny fut déclaré, par arrêt du parlement du 13 du même mois, criminel de lèse majesté, et comme tel privé de ses dignités, charges et honneurs. Le même arrêt déclara ses enfants déchus de noblesse. On nomma à sa charge d'amiral, le 28; et, le même jour, on rendit un second arrêt qui assignait 50,000 écus de récompense à celui qui le tuerait. Trompé par les coureurs qu'il avait envoyés pour reconnaître la position de l'armée catholique, et qui lui rapportèrent qu'elle ne paraissait pas, il dirigea la marche de son armée vers Montcontour; mais son arrière-garde, commandée par Mouy, fut jointe, le 1er octobre, à Saint-Clair, par l'armée catholique, et mise en déroute. Coligny continua cependant de marcher vers Montcontour avec l'avant-garde et le centre, sans qu'on pût l'entamer. Avec un fort détachement de cavalerie, il alla aux catholiques, les chargea avec vigueur, les enfonça, les mit en déroute, prit 2 drapeaux, tua une partie de ceux qui lui étaient opposés, et obligea le reste de se sauver. Ayant été repoussé à son tour, par le duc de Montpensier, Coligny posta des arquebusiers

---

(1) Dans ce combat de la Roche-Abeille, Coligny sauva la vie à Strozzi, nouveau colonel de l'infanterie française, qui avait été obligé de se rendre, et qui courait risque d'être massacré.

sur tous les passages, assura sa retraite, et tint ferme jusqu'à la nuit, qui fit cesser le combat : il arriva à Montcontour, le 2 octobre. Le lendemain, l'action commença par la défaite des volontaires huguenots, dont le duc de Montpensier tailla en pièces une partie, et mit le reste en déroute. Coligny marcha alors avec 3 régiments d'arquebusiers, s'avança dans la mêlée, attaqua l'avant-garde catholique, et la fit plier plusieurs fois. Rencontré par le comte Rhingrave, ils se battirent à coups de pistolet. Dans ce combat, Coligny fut blessé au visage d'un coup de balle qui lui fit sauter quatre dents. Il tua de sa main le comte Rhingrave; mais il eût été enveloppé par les catholiques, si Mansfeld ne fut venu le dégager. Cependant sa blessure le contraignit de se retirer, et l'armée protestante fut entièrement défaite. Elle se retira en bon ordre, au moyen de la précaution que Coligny avait prise à l'avance de s'assurer de tous les passages, et arriva à Parthenay, d'où, après s'être reposée quelques heures, elle continua sa route jusqu'à Niort. Coligny laissa dans cette dernière ville, ainsi qu'à Saint-Jean-d'Angély, de fortes garnisons, puis se rendit à la Rochelle. Le duc d'Anjou prit Niort, Parthenay, Saint-Maixent, Fontenay, Châtellerault, Lusignan, et arriva, le 16 octobre, devant Saint-Jean-d'Angély, qui ne se rendit que le 2 décembre. Coligny, avec les débris de son armée, partit de la Rochelle; arriva, le 25 octobre, à Argental; traversa l'Auvergne, le Rouergue, le Quercy; se rendit à Montauban : s'empara d'Aiguillon, le 28 novembre, et du port Sainte-Marie, le 29. Les princes, avec le reste de l'armée protestante, l'y joignirent, le 10 décembre, et y restèrent jusqu'au 25. Coligny fit faire un pont sur la Garonne, et envoya un parti considérable ravager la Gascogne. L'armée calviniste partit de Valence, en Agénois, le 19 janvier 1570; passa le Tarn à Lisac; campa, le 22, à la bastide de Saint-Sernin; ravagea tous les environs de cette ville, et y commit des excès qui font horreur à l'humanité. Elle décampa le 31, et gagna le Lauraguais. Coligny fit assiéger Montastruc; prit Caraman d'assaut; passa les habitants au fil de l'épée, et brûla la ville. Il échoua devant Saint-

Félix; prit et brûla Lasbordes, Cuc et Auriac. Carcassonne ouvrit ses portes le 1er mars. Il s'empara, le 14, de Conques et de Villalier; tira des contributions de tous les environs du diocèse de Narbonne, ainsi que du pays de Sault et des frontières d'Espagne; prit Servian, le 22, et Cazoulz, le 24. Il arriva, à la fin de mars, près Montpellier; saccagea Pignan, le 2 avril; et brûla le Crès, le Terrail et Montferrier. Il fit le siége de Lunel; qu'il leva, le 9, après avoir perdu 500 hommes. Il le tenta une seconde fois; et fut encore repoussé, avec perte de 700 hommes tués, non compris les blessés. Il ne put prendre Aimargues; mais il en brûla les environs. Il marcha à Nîmes; prit d'emblée, le 16 avril, Margueritte et Besousse, et enleva d'assaut Saint-Privas. Castillon, Saint-Hilaire, Thesiers, se rendirent à discrétion. Il se saisit d'Aubenas; prit par escalade Saint-Julien et Saint-Juste-d'Ardèche; et se saisit de Saint-Montant, le 5 mai. Il mit le siége devant Montelimart; y perdit d'abord une partie de son artillerie; la reprit ensuite après un combat opiniâtre, et leva le siége, le 10 mai, avec perte de 400 hommes. Après avoir campé à la Voutte, il en partit le 22; joignit le reste de l'armée dans le Vélay; arriva à Saint-Étienne-en-Forez, le 26; continua sa route pour la Bourgogne; ne put prendre Clugny; et se rendit à Arnay-le-Duc, dont il s'empara le 25 juin. L'armée royale, commandée par le maréchal de Cossé, ayant marché au-devant des protestants, les deux armées se rencontrèrent à Arnay-le-Duc, n'étant séparées que par un ruisseau : celle du roi était composée de 12,000 hommes avec 12 pièces de canon. Coligny, qui n'avait que 2500 arquebusiers et 200 chevaux sans artillerie, prit une position très-avantageuse sur une colline coupée par plusieurs vallons, et au pied de laquelle était un étang dont les eaux servaient à un moulin. Près d'Arnay-le-Duc, se trouvait un autre moulin. Coligny plaça dans chacun de ces deux postes 400 arquebusiers pour les défendre. Le maréchal de Cossé attaqua Coligny le 27. Les catholiques, après un combat de six ou sept heures, ne purent forcer ni le passage du ruisseau, ni les postes de l'étang et du moulin. Ils furent repoussés de même

au centre, perdirent beaucoup de monde, et se retirèrent en désordre: la nuit fit cesser le combat (1). Le 28, les deux armées restèrent en bataille dans les mêmes postes; mais il n'y eut point de combat, et Coligny se retira, en quatre marches, à la Charité. Il pensa alors à la paix, et envoya, au nom des princes de Navarre et de Condé, des députés à la cour. Une trêve fut conclue, du 14 au 24 juillet; et, lorsqu'elle fut expirée, Coligny vint camper à sa terre de Châtillon-sur-Loing. La paix ayant été signée à Saint-Germain-en-Laye, le 8 août, et registrée au parlement, le 11, Coligny se retira à la Rochelle. Les conditions de cette paix étaient si avantageuses aux protestants que leurs chefs en conçurent quelques soupçons; mais, pour faire cesser ces craintes, la cour ne se contenta pas de négocier le mariage du roi de Navarre avec Marguerite de Valois, sœur du roi: elle parla de donner à Coligny le commandement d'une armée qui, disait-on, devait marcher en Flandre. Rassuré par ces dispositions, Coligny vint à Paris, et y reçut de la reine-mère et du roi un accueil des plus flatteurs: « *Je vous » tiens*, lui dit le roi, *et vous ne nous quitterez pas quand vous » voudrez* » (2); puis il ajouta: « *Voici le jour le plus heu» reux de ma vie.* » (3). Coligny assista, en 1572, à la cérémonie du mariage du roi de Navarre (4). Au milieu des fêtes qui eurent lieu à cette occasion, l'amiral s'occupait sans relâche des préparatifs pour la guerre de Flandre, et chaque jour il en conférait avec le roi. Sortant du conseil, le 22 août de la même année, Maurevel, surnommé

---

(1) Henri IV aimait à se rappeler cette journée, et disait à cette occasion: « Mes premiers exploits d'armes ont été a Arnay-le-Duc. »

(2) On trouvera dans ces paroles du roi quelque chose de prophétique, si on les rattache aux massacres de la Saint-Barthélemy.

(3) Ces témoignages d'affection de la part du roi n'inspirèrent pas une égale confiance à tous les protestants. Un gentilhomme attaché à l'amiral lui demanda son congé. « Pourquoi donc »? dit Coligny. — « Parce qu'on vous fait trop de caresses », répondit le gentilhomme.

(4) En voyant suspendus aux voûtes de la cathédrale les drapeaux pris sur lui aux batailles de Jarnac et de Montcontour, Coligny dit à Damville: « Bientôt ils seront remplacés par d'autres plus agréables à des » yeux français. »

le *tueur de rois*, lui tira, par une fenêtre couverte d'un rideau, un coup d'arquebuse, dont les balles lui firent une grande blessure au bras gauche et lui coupèrent l'index de la main droite (1). Effrayés de cet événement, les amis de Coligny voulurent le transporter hors de Paris ; mais l'amiral n'y consentit point, disant : « Qu'il en serait tout ce qu'il » plairait à Dieu, puisqu'il était résigné à sa volonté ». Charles IX alla le visiter, et eut avec lui une longue conférence (2). Coligny ayant demandé une garde au roi, on mit dans sa maison des Suisses qui faisaient partie de la garde du roi de Navarre. Cette déférence contribua encore à rassurer l'amiral. Cependant, dans la nuit du 23 au 24 août, jour de la Saint-Barthélemy, la maison de Coligny (3) est entourée, on en fait ouvrir les portes au nom du roi, et celui qui en remet les clefs est poignardé sur-le-champ. Les Suisses de la garde navarroise, surpris et effrayés, fuient et se cachent : une partie est égorgée. Alors trois colonels des troupes françaises, accompagnés de *Petrucci*, siennois, et de *Bême*, allemand, montent précipitamment l'escalier avec les soldats qui leur servent d'escorte, enfoncent la porte de l'appartement de Coligny, et s'écrient tous ensemble d'une voix terrible : *A mort! à mort!* Au bruit qu'il avait entendu, Coligny, jugeant qu'on en voulait à sa vie, s'était

---

(1) Cet assassin, aposté par les Guises, s'était caché dans une maison devant laquelle l'amiral passait tous les jours pour se rendre chez lui en sortant du Louvre.

(2) « Mon frère, lui dit le roi, comptez que je vous regarde toujours » comme un fidèle sujet et comme un des plus braves généraux de mon » royaume. Reposez-vous sur moi du soin de faire observer mes édits, et » de vous venger, dès qu'on aura découvert les coupables. » — « Ils ne » sont pas difficiles à trouver, reprit Coligny; les indices sont assez clairs. » — « Tranquillisez-vous, répliqua le roi, une plus longue émotion pourrait » nuire à votre blessure. » En achevant ces mots, Charles IX alla du côté de la porte, demanda à voir la balle qu'on avait retirée de la blessure, et se fit raconter les circonstances du pansement ; puis, après quelques signes d'attendrissement et d'intérêt pour le malade, il sortit. (*Histoire de France par Anquetil*, *tom. V*, *pag.* 228.)

(3) Elle était située rue de Béthizy, dans la portion qui fait aujourd'hui partie de la rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois.

levé; et, appuyé contre la muraille, il y faisait sa prière, lorsque *Bême*, l'apercevant le premier, lui dit, en lui présentant la pointe de son épée : « Est-ce toi qui es Coligny? » — C'est moi même, répond l'amiral d'un air tranquille. » Jeune homme, ajoute-t-il, tu devrais respecter mes cheveux blancs ». Pour toute réponse, le farouche *Bême* lui plonge son épée dans le corps, la retire fumante et s'en sert pour couper la figure de Coligny : l'amiral tombe baigné dans son sang (1) (2). Un arrêt du parlement, daté du 27 septembre suivant, déclara Coligny criminel de lèse-majesté, sa mémoire infâme, son nom aboli à jamais, ses biens confisqués, et ses enfants roturiers et inhabiles à jamais posséder aucune charge (3). Sous le règne de Henri III, la mé-

---

(1) Après cet horrible assassinat, Bême, se mettant à la fenêtre, s'écrie : « C'en est fait » ! — « M. d'Angoulême ne veut pas le croire qu'il » ne le voie », répond le duc de Guise, qui avait voulu présider à ce forfait. Le corps de Coligny fut alors jeté par les fenêtres, foulé aux pieds et livré à la populace, qui le mit en pièces. Les restes du malheureux Coligny furent pendus au gibet de Montfaucon, où Charles IX alla les voir, répétant, dit-on, le mot de Vitellius : « Que le corps d'un ennemi mort » n'a rien d'horrible, et ne sent pas mauvais. » Des serviteurs fidèles enlevèrent, au péril de leur vie, le corps de Coligny, et le transportèrent à Châtillon, où il fut enterré. M. de Montesquiou l'a fait placer, en 1786, dans un mausolée élevé au milieu de son jardin anglais, en sa terre de Maupertuis.

(2) Le même arrêt ordonna une procession solennelle tous les ans le jour de la Saint-Barthélemy, pour remercier Dieu d'avoir en ce jour préservé le royaume des mauvais desseins des hérétiques.

(3) . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Du plus grand des héros tel fut le triste sort;
» On l'accable, on l'outrage encore après sa mort.
» Son corps, percé de coups, privé de sépulture,
» Des oiseaux dévorants fut l'indigne pâture,
» Et l'on porta sa tête aux pieds de Médicis,
» Conquête digne d'elle et digne de son fils.
» Médicis la reçut avec indifférence,
» Sans paraître jouir du fruit de sa vengeance,
» Sans remords, sans plaisir, maîtresse de ses sens,
» Et comme accoutumée à de pareils présens. »

(Voltaire, *Henriade*.)

moire de Coligny fut réhabilitée deux fois : 1° par l'édit de pacification, du mois de mai 1576, et 2° par lettres-patentes données à Malesherbes, le 10 juin 1599. Coligny eut les qualités les plus nécessaires à un grand homme de guerre et à un chef de parti, la fermeté et le talent de la persuasion. Malheureux dans presque toutes ses entreprises, il fut toujours supérieur aux coups du sort et semblait commander à la fortune. Lorsque ses troupes, battues, dispersées et découragées, étaient prêtes à fuir ou à déserter, son air tranquille et serein les rassurait; et, à voir la hardiesse de ses projets, il n'y avait personne qui ne lui crût des ressources secrètes, capables de réparer les plus grands désastres. Son discours était noble, pur et énergique; ses mœurs étaient irréprochables, et même sévères; il était bon mari, bon père, mais ennemi sombre : le plus laborieux des hommes, d'un secret impénétrable, jouissant d'un grand crédit parmi les siens et d'une haute réputation à l'étranger. On regrettera toujours qu'il n'ait employé tant de talents que contre son prince et sa patrie. (*Chron. milit., t. III, p.* 532; *Brantôme, la Popelinière, d'Aubigné, Davila, Histoire du Languedoc, Dupleix, Mémoires de Castelnau, le Père Daniel, nouvelle édition; de Thou, le président Hénaut, Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, Histoire de France, par Anquetil, Paris*, 1819, *in* 8°, *tom. IV et V; Biographie universelle, ancienne et moderne, tom. IV, pag.* 240; *Dictionnaire universel, par Chaudon et Delandine, tom. IV, pag.* 576; *Abrégé chronologique de l'Histoire de France, par Chantreau.*)

DE **COLIGNY** (François), *comte de Châtillon, commandant d'armée*, fils du précédent, naquit le 28 avril 1557. Ayant eu le bonheur d'échapper aux massacres de la Saint-Barthélemy, en 1572, il se retira à Genève, et de là à Bâle, où il séjourna deux ans. En 1575, il rentra en France et se joignit, en Languedoc, au parti des mécontents qui avaient à leur tête le duc d'Alençon. Damville ayant assiégé Montpellier, en 1577, Chatillon défendit cette place pendant tout le mois de juillet, chassa les catholiques et sortit de la

ville, à la fin du même mois, pour aller chercher du secours et des vivres. Il leva dans les Cevennes une armée qui se trouva en présence de celle du roi, le 25 septembre : Chatillon conduisait alors l'avant-garde de celle des calvinistes. On se battit le lendemain, et les troupes du maréchal de Damville commençaient à faiblir, lorsque la nuit vint séparer les combattants. Les deux partis se disposaient à un second combat, le 1er octobre, lorsque l'on présenta aux généraux l'édit de pacification du mois de septembre : dès lors toutes les hostilités cessèrent. Après la publication de cet édit, Chatillon fut déclaré par le roi, et sur la nomination du roi de Navarre, gouverneur de Montpellier pour six ans. L'édit n'étant point observé, les hostilités recommencèrent, au mois de janvier 1578. Chatillon s'empara de Sérignac, proche Beaucaire; mais il abandonna cette place, qu'il ne pouvait conserver. Il attaqua Bessousses au diocèse de Nîmes, et emporta cette place, après un assaut qui dura quatre heures. En 1580, la garnison de Nîmes s'étant plainte à Chatillon des courses que faisaient les catholiques de la Calmette, Chatillon assiégea cette dernière ville, et la prit en trois jours. Informé que le connétable de Montmorency se préparait, au mois d'août, à donner l'assaut à Villemagne, Chatillon parut devant cette place; et, après des escarmouches qui durèrent tout le jour, Montmorency fut obligé de se retirer. Chatillon, toujours attaché au parti du roi de Navarre, et voulant l'entière exécution de l'édit donné à Nemours, le 7 juillet 1585, s'unit contre les ligueurs avec le duc de Montmorency, qui le fit son lieutenant-général en Languedoc, par lettres du 20 septembre de la même année. Chatillon, ayant pris la résolution de surprendre le Puy-en-Velay, arriva devant cette place, dans la nuit du 4 décembre, et fit de suite jouer le pétard à une des portes et au pont-levis; mais cette tentative échoua, et il se retira. Il en fit une autre sur le château de Polignac, dont il se rendit maître; après quoi, il alla rejoindre le duc de Montmorency. Le duc de Joyeuse, qui commandait l'armée de la ligue, se dirigeant vers l'Albigeois, au mois de novembre 1586, Chatillon le

harcela dans sa marche ; surprit dans un village une compagnie de cavalerie de son armée, en pilla les équipages, et emmena 100 chevaux, après avoir tué ou fait prisonniers les cavaliers. Cette même année, le roi de Navarre nomma Chatillon colonel-général de son infanterie. Les Allemands et les Suisses qui venaient au secours du roi, ayant passé le Rhin, au mois d'août 1587, Chatillon les joignit en septembre suivant, après avoir traversé, avec 2000 hommes qu'il conduisait, le Languedoc, le Dauphiné, la Bresse et la Franche-Comté. Dans cette marche, il fut exposé à mille dangers; mais il parvint à éviter les embuscades qu'on lui avait dressées de tous côtés. Les Allemands continuèrent leur marche, et vinrent passer la Seine audessus de Chatillon. Il y eut là une vive escarmouche entre les troupes de la garnison et celles que commandait Coligny, qui eut l'avantage sur les catholiques. Par suite d'une intelligence pratiquée avec le commandant du château de Montargis, on se décida à escalader cette place; mais le commandant trahissait; et Chatillon, qui déjà était monté à l'échelle, faillit périr. Dans cette escalade, 60 hommes furent tués, partie par une mine qui fit sauter le pont, et partie par la canonnade et la mousquetade tirées de dessus les remparts. Chatillon prit Château-Landon, que les Allemands pillèrent. Il s'approcha ensuite de Chartres, au mois de novembre. Vers ce temps, les reitres qui servaient dans l'armée du roi ayant demandé à se retirer, le roi y consentit, sous la condition qu'ils rendraient leurs drapeaux. Chatillon saisit cette occasion pour engager une partie de ces étrangers à le suivre en Vivarais; mais ils furent sourds à ses propositions, et prirent même la résolution de l'arrêter. Chatillon, après avoir mis en sûreté le prince de Conti, qu'il cacha dans le château d'un gentilhomme, déclara aux reitres qu'il n'était point d'humeur de se rendre, et que, pour conserver son honneur, il allait faire sa retraite au péril de sa vie. En effet, accompagné seulement de 120 hommes de cavalerie légère, et de 150 arquebusiers à cheval, il met l'épée à la main; la fait mettre à sa troupe; marche fièrement aux es-

cadrons qui avaient commencé à l'entourer, leur ordonne de lui ouvrir le passage, et leur impose tellement par cette démarche hardie qu'il les force de lui obéir. Il gagna ensuite le Vivarais, malgré la poursuite d'un détachement de l'armée catholique, contre lequel, pendant cinq jours, il tourna tête plusieurs fois, et qui ne put l'envelopper. En janvier 1588, il assiégea et prit par composition la ville de Bellegarde au diocèse de Béziers. Il chassa, en mai suivant, les ligueurs qui occupaient Sainte-Anastasie au diocèse d'Uzès (1). Il prit Collias, Remoulins, Saint-Alari, Tresque, Dousan, Marguerittes, et quelques autres châteaux près de Nîmes. Le comte de Chatillon se trouvait auprès du roi de Navarre, lorsque, le 8 mai 1589, les ligueurs insultèrent le faubourg de Tours, où le roi Henri III était enfermé. Dès que le roi de Navarre apprit le danger du roi de France, il détacha Chatillon avec plusieurs autres seigneurs, pour l'aller secourir. Chatillon, après avoir essuyé à découvert, et dans un espace de 300 pas, le feu des lignes ennemies, passe le pont, accourt au lieu du combat, suivi de 500 hommes d'élite, et attaque les ligueurs avec tant de furie, qu'il arrête tous leurs efforts : la défense du pont lui fut confiée pendant la nuit. Le 18 du même mois, Chatillon partit de Baugency, par ordre du roi de Navarre, pour faire une entreprise sur Chartres : il était accompagné par 300 chevaux et 400 arquebusiers. Il rencontra, entre Bonneval et Chartres, 300 cavaliers choisis dans l'élite de la noblesse de Picardie, et 200 arquebusiers qui, sous la conduite de Saveuse, allaient joindre le duc de Mayenne. Le combat s'engagea et fut sanglant; mais la victoire demeura au comte de Chatillon. Dès le commencement de cette action, Chatillon, ayant été renversé de son cheval, continua de combattre à pied, et fut blessé; 120 gentilshommes de Picardie y perdirent la vie, et 40 furent faits prisonniers : Saveuse fut

(1) Le vicomte de Turenne commandait alors avec le comte de Chatillon.

du nombre de ces derniers. Chatillon porta lui-même au roi, à Chatellerault, la nouvelle de cette victoire, et lui présenta 2 cornettes qu'il avait prises. A la journée d'Arques, le 21 septembre, Henri IV confia à Chatillon la garde du faubourg de Dieppe, appelé le Polet. Chatillon y fit une résistance si vigoureuse, qu'il contraignit les ligueurs de se retirer. Dans cette même journée, le roi, emporté par l'ardeur du combat, s'était engagé entre deux corps considérables de cavalerie, et courait le plus grand danger. Se voyant presque investi, il s'écria d'un ton de désespoir : « Eh quoi ! il n'y aura pas dans toute la France 50 gentils- » hommes qui aient assez de résolution pour mourir avec » leur roi? ». — « Courage ! sire, lui cria le comte de Cha- » tillon, nous voici prêts à mourir avec vous. » En disant ces mots, Chatillon charge les escadrons opposés, et dégage le roi. Henri IV, étant parvenu à la couronne de France, se démit de l'amirauté de Guienne, et la donna au comte de Chatillon, par provisions du 17 décembre. Chatillon fut nommé, le 28 janvier 1591, lieutenant-général commandant l'armée en Berri, Orléanais, Hurepoix, Vendomois et Auxerrois, à la place du prince de Conti, qui allait prendre le commandement de celle de Poitou. Au siége de Chartres, qui eut lieu au mois de février suivant, Chatillon fit exécuter une galerie couverte de son invention pour passer le fossé. Il attacha ensuite le mineur à la muraille, et obligea par ce moyen le gouverneur de capituler. Le comte de Chatillon mourut dans sa terre de Chatillon-sur-Loing, en octobre 1591, des suites de la fatigue qu'il avait essuyée au siége de Chartres, dont la prise lui était en partie due. (*Chronologie militaire, tom. I, pag.* 369; *Davila, d'Aubigné, Histoire des Suisses, Histoire de France du Père Daniel, le président de Thou, Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, Histoire du Languedoc, Histoire de France par Anquetil, tom. VI, pag.* 11 *et* 51; *Biographie universelle, ancienne et moderne, tom. IX, pag.* 244.)

DE COLIGNY (Charles), *marquis d'Andelot, commandant d'armée*, frère du précédent, naquit le 10 décembre 1564. Il porta les armes en Rouergue pour le roi de Navarre, avec le comte de Chatillon, son frère. Au mois d'août 1577, ils reprirent la ville de Manguis, près de Sommières, où d'Andelot fut laissé en garnison par son frère, qui allait assembler dans les Cevennes un corps de troupes pour secourir Montpellier. En 1585, 1586 et 1587, d'Andelot servit, en Languedoc, à la tête d'un régiment, dans l'armée du duc de Montmorency, et eut part à presque toutes les expéditions particulières du comte de Chatillon, son frère. Il fut créé, vers 1596, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, auquel il fut toujours attaché. On le nomma maréchal-de-camp, en 1698, et gouverneur de Langres, sur la démission de Blerencourt, par provisions du 8 avril 1604. Il fut fait capitaine de 30 lances au titre de 50 (1), par provisions du 20 du même mois, et obtint la lieutenance de roi au gouvernement de Langres et ressort, et aux bailliages de Bassigny et de Vitry, par autres provisions du 21 du même mois. A la mort du sieur d'Inteville, le marquis de Chatillon fut nommé lieutenant-général en Champagne, au département de Chaumont, Vitry et Saint-Dizier, dans toute l'étendue du pays entre Saint-Dizier et Chaumont, à la réserve de Langres, par provisions données à Paris, le 20 janvier 1608, registrées au parlement de Paris, le 16 juin 1609. Il se démit de cette charge, le 7 juillet 1615, en faveur de son fils aîné. Il eut, en qualité de maréchal-de-camp, le commandement de l'armée assemblée en Champagne, par pouvoir du 28 novembre 1615. A la tête de 2500 hommes de pied et de 600 chevaux, il s'empara de Varennes et de Soyeras, en Bassigny, et en fit démolir les fortifications. Il prit ensuite le château de Brienne, le 19 décembre. Il assiégea la ville de Rosnay, qui promit de se rendre le 1er janvier suivant, si elle n'était

(1) C'était une compagnie de 50 lances réduite à 30, et que, suivant l'usage de ce temps, on appelait compagnie de 30 lances, au titre de 50.

pas secourue. D'Andelot, ayant appris que M. de Luxembourg venait de Ligny au secours de Rosnay, fit rompre les ponts et les bacs, par où il supposait que les ennemis pourraient passer la Marne. Luxembourg passa cependant cette rivière, malgré les précautions prises par d'Andelot, et vint camper, le 31 décembre, à deux lieues de Rosnay; mais d'Andelot, retranché dans son camp, y attendit son adversaire, qui se retira le 1er janvier 1616. D'Andelot prit possession de Rosnay, et la reddition de cette place détermina les commandants des châteaux de Pougy et de Vandœuvre à recevoir les garnisons qu'il y envoya. Cette expédition eut encore pour résultat de rendre la campagne libre, et de protéger le commerce de la ville de Troyes. D'Andelot, qui jusqu'alors avait professé la religion protestante, s'étant fait catholique, fut nommé chevalier des Ordres du roi, le 31 décembre 1619. Il mourut le 27 janvier 1632. (*Chronologie militaire, t. I, pag.* 380; *Histoire du Languedoc*, *Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, *Mercure français*, *Gazette de France.*)

DE COLIGNY (Gaspard, IIIe du nom), *duc de Chatillon, maréchal de France*, fils de François de Coligny, qui précède, naquit le 26 juillet 1584, et porta d'abord le nom de marquis de Chatillon. Il fut créé amiral de Guienne, à la mort de Henri, son frère, par provisions données à Fontainebleau, le 4 octobre 1601, registrées au parlement de Paris, le 24 novembre suivant. Il obtint le gouvernement de Montpellier, aussi à la mort de son frère, par provisions du même jour. Le marquis de Châtillon fit ses premières armes en Hollande, contre les Espagnols. Il commanda à Aiguesmortes, par commission du maréchal de Montmorency, donnée à Beaucaire, le 4 décembre 1612. Il eut, en 1614, la charge de colonel-général des troupes françaises qui servaient en Hollande. A son retour en France, il obtint le gouvernement d'Aiguesmortes, par provisions du 10 mars 1616, et le grade de maréchal-de-camp, le même jour. Mécontent du duc de Montmorency, et sous prétexte que

le duc d'Uzès avait contrevenu à l'édit de pacification, le marquis de Chatillon assembla un corps de troupes, et s'assura d'Aimargues. La guerre allait se rallumer, lorsque l'on parvint, le 20 mai, à réunir les deux partis. Le roi réserva au marquis de Chatillon un état de maréchal de France, par brevet daté de Paris, le 6 juin 1620 (1), et ordonna que les appointements attachés à la dignité de maréchal lui fussent payés, à partir du 1er janvier de la même année; mais Chatillon n'eut point alors les honneurs de cette charge. Il embrassa, en 1621, la querelle des calvinistes, et s'empara de plusieurs places du Vivarais. Il augmenta la garnison de Villeneuve-de-Berg, au commencement du mois de mars; mais Montmorency détacha, le 5, deux régiments qui investirent cette ville, et s'y présenta lui-même, le 6 : les habitants lui en remirent les clefs. Le roi ordonna, vers ce temps, de rétablir la paix, et de mettre bas les armes : Chatillon congédia alors son armée. Montmorency avait aussi séparé la sienne. Cependant, la ville de Vals ayant refusé de recevoir un régiment qu'il y envoyait en quartier, Montmorency réunit ses troupes et marcha à Vals. Chatillon, de son côté, reprit les armes; mais, trop faible pour résister à son adversaire, il désarma de nouveau au mois de mars. Il enleva, au mois de juillet, la ville de Marguerittes qu'il brûla, et se saisit de Clapier et de Grabels, le 4 août. Chatillon abandonna le parti des calvinistes rebelles, au mois de novembre de la même année. Le roi le créa maréchal de France, par état donné à Paris, le 21 février 1622, et le dispensa, par lettres datées de Paris, le 18 mars, de prêter serment, parce qu'il servait en Languedoc. Chatillon prêta cependant ce serment, le 20 août, et l'enregistrement de son état de maréchal de France eut lieu à la connétablie, le 24 octobre. Le duc de Rohan ayant assiégé, dans la même année

---

(1) Chatillon y est qualifié de conseiller-d'état du roi; capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances de S. M.; gouverneur de Montpellier et d'Aiguesmortes, et colonel-général des troupes françaises entretenues en Hollande.

1622, la Tour-Carbonnière et Beaucaire, Chatillon sortit d'Aiguesmortes, au mois de mars; attaqua les troupes du duc devant la Tour-Carbonnière, les mit en fuite, et prit une partie de leurs équipages. Il empêcha, dans le mois d'avril, un lieutenant du duc de Rohan de se saisir des salines de Peccais; assiégea la Tour-l'Abbé, et l'obligea de capituler après deux jours de siége. Au mois d'août, il remit Aimargues sous l'obéissance du roi, et se démit du gouvernement d'Aiguesmortes. Montpellier se soumit au roi le 19 octobre. Il fut nommé, en 1629, pour commander au siége de Bois-le-Duc, sous le prince d'Orange; arriva, le 1er mai, devant cette place, avec 4 régiments français; enleva, le 1er juin, un ouvrage des assiégés; acheva, le 19, les galeries destinées à passer le fossé du grand fort; se logea, le 17, sur la fausse braye; et attacha, le 1er septembre, la galerie des Français au bastion de la porte de Vucht: Bois-le-Duc capitula le 14. Il commanda, sous le roi, l'armée de Savoie, conjointement avec les maréchaux de Créquy et de Bassompierre, et contribua à la prise de Montmélian, le 18 juin 1630. Il servit en Languedoc, avec le maréchal de Vitry, en 1632. Il commanda, par pouvoir du 18 février 1635, l'armée réunie sur les frontières de Lorraine, et qui devait agir en Flandre et en Hollande, conjointement avec le maréchal de Brézé. Le prince Thomas de Savoie, général de l'armée espagnole, ayant voulu s'opposer à la jonction des troupes françaises avec celles de Hollande, les maréchaux de Chatillon et de Brézé défirent, à Avein, le 20 mai, le général espagnol, qui perdit 4000 hommes tués, 900 prisonniers, 99 drapeaux, 12 cornettes, 3 guidons, tous ses bagages et 14 pièces de canon. Le gain de cette bataille facilita la jonction qui se fit ensuite avec le prince d'Orange, auquel les deux maréchaux eurent ordre d'obéir. Ils forcèrent Tirlemont, le 6 juin; s'emparèrent ensuite de Diest, et d'Arscot; menacèrent Bruxelles, et investirent Louvain, dont ils levèrent le siége, le 4 juillet, faute de vivres. Le maréchal de Chatillon commanda, conjointement avec le maréchal de Chaulnes, et par pouvoir du 1er août, l'armée de Picardie, qui ravagea l'Artois, au mois d'octobre. Il continua de com-

mander, en 1636, avec le maréchal de Brézé, l'armée qui servait en Hollande. Il commanda aussi celle de la frontière de Champagne, en 1637, par pouvoir du 25 décembre 1636, et s'empara d'Yvoy et de Damvilliers. Il leva une compagnie de chevau-légers, par commission du 22 février 1638; commanda l'armée de Flandre et d'Artois, par pouvoir du 15 avril; s'empara de plusieurs places; assiégea Saint-Omer, dont Piccolomini lui fit lever le siége; et fut battu, dans sa retraite, par le prince Thomas. Commandant l'armée qui devait secourir celle du pays d'Artois et de Luxembourg, par pouvoir du 1er avril 1639, il contraignit le comte Piccolomini de lever le siége de Mouzon, le 21 juin, et reprit Yvoy, sur les ennemis, le 2 août. Il commanda, avec le maréchal de Chaulnes, l'armée de Picardie et d'Artois, par pouvoir du 26 avril 1640; assiégea Arras, avec le maréchal de la Meilleraye; soutint l'attaque de ses retranchements, pendant l'espace de quatre heures; repoussa les ennemis; eut un cheval tué sous lui, et fut grièvement blessé : Arras capitula le 9 août (1). Il commanda, par pouvoir du 18 avril 1641, l'armée de Champagne, destinée à agir contre le comte de Soissons, qui s'était retiré dans Sedan. Il livra bataille au comte de Soissons, à la Marfée, près de Sedan, le 6 juillet, et y fut battu avant l'arrivée du maréchal de Brézé, qu'on lui avait adjoint dès le 1er du mois (2). Il ne servit point en 1642. Sa terre de Chatillon

(1) Au siége d'Arras, un des fils de Coligny ayant été renversé d'un coup de mousquet, le bruit courut qu'il était mort. « Il est bien heureux, » dit le maréchal, d'être mort dans une si belle occasion pour le service du » roi. » Ce père courageux eut bientôt le plaisir de revoir son fils vivant et couvert de gloire. (*Voyez* l'article biographique qui suit.)

(2) Les meilleurs historiens ont rendu un témoignage avantageux au maréchal de Chatillon sur ses manœuvres et sur le courage qu'il déploya dans cette journée; ils disent : qu'il choisit bien son champ de bataille; rangea bien son armée, et donna de bons ordres et de bons exemples; mais que tous ses efforts ne purent prévaloir contre la mauvaise volonté des troupes qu'il commandait. L'officier était mécontent qu'on l'employât contre un prince du sang qu'il estimait, et le soldat de ce qu'on lui avait fait des retenues sur d'anciennes montres (revues

fut érigée en duché-pairie, par brevet du 18 août 1643. On le nomma pour commander l'armée de Picardie à la place du duc d'Angoulême, par pouvoir du 25 septembre, même année. Il y fut peu de temps ; et ayant quitté le service, il se retira dans son château de Chatillon, où il mourut le 4 janvier 1646. (*Chronologie militaire, tom. II, pag.* 447; *Histoire des campagnes du maréchal de Chatillon, insérée dans les manuscrits de Béthune, Journal de Bassompierre, Histoire de Louis XIII, par le Père Griffet; Le Vassor, Dupleix, Histoire du Languedoc, Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, tom. V, pag.* 861; *Moréri, l'abbé Le Gendre, Gazette de France, Histoire de France, par Anquetil, tom. VI et VII; Biographie universelle, ancienne et moderne, tom. IX, pag.* 244; *Dictionnaire universel, par Chaudon et Delandine, tom. IV, pag.* 579.)

DE COLIGNY (Gaspard, IV[e] du nom), *duc de Chatillon, lieutenant-général*, fils du précédent, naquit le 9 mai 1620, et fut d'abord connu sous le nom de marquis d'Andelot. Il servit, comme aide-de-camp du maréchal de Chatillon, son père, en 1637; se trouva au siége d'Yvoy, et à celui de Saint-Omer, levé le 15 juillet 1638; et à la levée du siége de Mouzon, par Piccolomini, en 1639. Devenu mestre-de-camp du régiment de Beauce, à la mort du comte d'Onsain, et payé en cette qualité du 1[er] juillet, il marcha, sous le maréchal son père, à la prise d'Yvoy, et au siége d'Arras, en 1640. A l'attaque des retranchements français devant cette place, les ennemis ayant assailli le fort Rantzau, les Fran-

---

de solde), de sorte qu'après la plus faible résistance, toute l'armée, comme de concert, se débanda. Des corps entiers de cavalerie se retirèrent, cornettes hautes et trompettes sonnantes, et l'on entendit des soldats qui, joignant la raillerie à la désertion, disaient en fuyant : « *En voilà pour leurs cinq écus.* » Le malheureux Chatillon, après les plus grandes preuves de valeur, se trouvant presque seul sur le champ de bataille, fut obligé de rejoindre les fuyards, qui l'entraînèrent à huit lieues de là. (*Histoire de France par Anquetil, tom. VII, pag.* 146 *et* 147.)

çais, contraints de céder au nombre, abandonnèrent ce fort, après avoir soutenu trois assauts; mais le marquis d'Andelot, soutenu par le comte de Grancey, y rentra, après en avoir chassé les Espagnols; fut blessé à la main, et reçut sur ses armes un coup de mousquet, dont on le crut tué. Il se trouva à la bataille de la Marfée, le 6 juillet 1641. On le pourvut du régiment de Piémont, à la mort du marquis de Seneçay, par commission du 24 du même mois, et on incorpora alors le régiment de Beauce dans celui de Piémont. Il servit, en 1642, sous le maréchal de Grammont, au combat d'Honnecourt. Employé, sous M. le duc d'Enghien, en 1643, il combattit à Rocroy. Il fut créé maréchal-de-camp, par brevet du 27 mai de la même année; continua de servir, en cette qualité, à la même armée, et se trouva aux siéges de Thionville et de Sierk. Il se démit, au mois de mars 1644, du régiment de Piémont; prit, à la même époque, le nom de marquis de Chatillon, et se trouva au siége de Gravelines. Employé, en Allemagne, sous M. le duc d'Enghien, en 1645, il combattit à Nortlingue, et concourut à la prise de Trèves. Sa terre de Chatillon avait été érigée en duché-pairie, sous le nom de Coligny, par lettres du 18 août 1643; et le roi confirma cette érection sous le nom de Chatillon, par brevet du 23 février 1646. Le duc de Chatillon servit, sous M. le duc d'Enghien, au siége de Courtray, et passa en Hollande, sous le maréchal de Grammont : on méditait alors le siége d'Anvers, qui ne se fit point. Il servit en Catalogne, sous le prince de Condé, en 1647, et y commanda la cavalerie, par commission du 19 mars : il était désigné pour commander, dans cette armée, un corps séparé, si le prince jugeait à propos d'en former un. Le duc de Chatillon se trouva au siége de Lérida, qu'on leva le 17 juin. Créé lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 22 mars 1648, il servit, sous M. le prince de Condé, au siége d'Ypres. Il commanda le corps de bataille à l'affaire de Lens, et apporta à la cour la nouvelle de la victoire remportée dans cette journée. Employé à l'armée rassemblée dans les environs de Paris, en 1649, il fut chargé, le 8 février, par le prince de Condé, de l'attaque de Cha-

renton, où les Parisiens avaient mis une forte garnison. Les troupes royales, commandées par Chatillon, marchèrent à cette attaque avec la plus grande intrépidité; mais, en forçant la dernière barricade, Chatillon reçut une blessure dont il mourut à Vincennes, le lendemain 9 février 1649 (1). (*Chronologie militaire*, *tom. IV*, *pag.* 36; *Gazette de France*, *le président Hénaut*, *Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, *Mémoires du Père d'Avrigny*, *Journal historique de Louis XIV, par le Père Griffet; Histoire militaire de Louis-le-Grand, par le marquis de Quincy; Biographie universelle, ancienne et moderne*, *tom. IX*, *pag.* 244; *Histoire de France, par Anquetil*, *tom. VII*, *pag.* 291; *Dictionnaire universel*, *par Chaudon et Delandine*, *tom. IV*, *pag.* 580.)

DE COLIGNY-D'ANDELOT (François), *colonel-général de l'infanterie française deçà les monts*, frère de l'amiral de Coligny (Gaspard Ier), qui précède, naquit le 18 avril 1521. Il fit ses premières armes avec ce même frère, au siége de Landrecies, en 1543. Étant passé en Italie, en 1544, il combattit à Cerisoles, le 14 avril, et s'y distingua tellement que le comte d'Enghien l'arma chevalier sur le champ de bataille. D'Andelot marcha ensuite au siége de Carignan, et contribua à la prise de la contrescarpe, qui fut enlevée d'assaut. Il revint en France, avec son frère, en 1545, et marcha, sous les ordres de M. le dauphin, au secours de Boulogne. Cette ville étant déjà rendue aux ennemis, lors de l'arrivée du secours, on tenta de la surprendre, et on y réussit pour la ville basse; mais on ne put s'y maintenir. La paix fut signée le 7 juin 1546. D'Andelot étant passé en Écosse avec les troupes qu'on y envoya, en 1548, sous le commandement d'André de Montalembert d'Essey, il y fit les fonctions de commandant et d'inspecteur de l'infan-

(1) Le duc de Chatillon laissa enceinte son épouse, Angélique de Montmorency, qui accoucha d'un fils. Celui-ci mourut à l'âge de 17 ans, et en lui finit la postérité de l'amiral Coligny.

terie. Les troupes arrivèrent à Dumbar, le 18 juin, et d'Essey commença les opérations par le siége d'Hadington, dans lequel les Anglais jetèrent du secours. Pendant ce siége, les Écossais se retirèrent de l'armée française; et les Anglais, instruits de cette défection, vinrent attaquer l'armée de France ; mais ils furent battus et mis en fuite. On leur tua 800 hommes, et on leur fit 2000 prisonniers. Pendant cette bataille, la garnison anglaise de Dumbar avait de son côté fait une sortie sur les Français : elle fut repoussée et culbutée dans les fossés de la ville. D'Andelot, à son retour de la bataille, poursuivit les fuyards de cette garnison jusqu'aux portes de Dumbar; mais les herses, promptement abattues, l'empêchèrent d'aller plus loin. Il revint en France, en 1549, et servit à l'expédition de Boulogne, qui se réduisit à la prise de plusieurs forts des environs. La paix fut conclue, le 24 mars 1550, avec l'Angleterre, qui rendit Boulogne. D'Andelot passa en Italie, en 1551, sous les ordres de Termes (depuis maréchal de France), qui marchait au secours du duc de Parme attaqué par l'empereur. D'Andelot étant sorti de Parme, à la tête d'un détachement, marcha vers la Soragne, dans le territoire de Plaisance, et ravagea tout le canton. Il revenait de cette expédition, tout chargé de butin, lorsqu'il tomba dans une embuscade que lui avaient tendue les ennemis. Après un combat très-rude, il fut accablé par le nombre et obligé de se rendre : on le conduisit au château de Milan. La lecture des livres de Calvin, qu'il trouva moyen de se procurer, pendant sa détention, le séduisit à un tel point, qu'il embrassa la religion prétendue réformée, dans laquelle il parvint plus tard à entraîner ses frères. Il obtint sa liberté, par la trêve conclue à Vaucelles, le 5 février 1556. On lui donna, par provisions du 17 août suivant, la charge de colonel-général de l'infanterie française deçà les monts, vacante par la démission de l'amiral de Coligny, son frère. La paix avec l'Espagne ayant été rompue, au commencement de l'année 1557, d'Andelot trouva de nouvelles occasions de faire briller sa valeur. Les Français tentèrent inutilement de surprendre Douai; mais ils forcèrent, pillèrent et brûlèrent Lens, et

ravagèrent toute la frontière. Vers ce temps, l'empereur vint en Picardie, à la tête d'une armée, et mit le siége devant Saint-Quentin. D'Andelot, voulant conduire dans cette place un secours de 2000 hommes, fut égaré par le guide qu'il avait pris, tomba dans une embuscade, où son détachement fut taillé en pièces, et regagna avec peine la ville de Ham, où se trouvait l'armée commandée par le connétable. D'Andelot se mit à la tête d'un nouveau détachement, qu'il se chargea de conduire à Saint-Quentin; mais, après plusieurs escarmouches dans lesquelles il perdit beaucoup de monde, il ne put entrer dans cette place, le 10 août, qu'avec 500 hommes. L'armée française ayant été presque détruite, le même jour, par celle de l'empereur, la perte de cette bataille et la prise du connétable mirent la France à la veille d'éprouver les plus grands malheurs, et réduisirent la place de Saint-Quentin à ses propres forces. Coligny et d'Andelot résolurent cependant de s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité. Pour remédier au ravage fait par le canon des ennemis, d'Andelot fit prendre de vieux bateaux que l'on plaça les uns sur les autres, et qui furent remplis de terre : par ce moyen, il mit les assiégés à couvert des boulets. Bientôt il ne se trouva plus dans Saint-Quentin que 800 hommes disponibles pour défendre les onze brèches faites par l'ennemi; et, pour surcroît d'embarras, un officier trahit sa patrie et abandonna un poste aisé à garder, mais difficile à attaquer. Dans cet état de choses, les deux frères Coligny ne purent soutenir l'assaut général qui se donna le 27 août; et la ville fut prise par l'endroit que l'officier avait lâchement abandonné. Coligny ayant été fait prisonnier, d'Andelot défendait encore la brèche sur laquelle il se trouvait, lorsque, par une attaque faite derrière lui par les Espagnols entrés dans la ville il se vit tout à coup environné d'ennemis. Blessé, et ne pouvant plus se défendre, il fut contraint de se rendre. Se souvenant alors de ce qu'il avait souffert dans le château de Milan, la crainte d'éprouver de nouveau un traitement rigoureux, lui inspira le plus vif désir de se sauver : il réussit, deux jours après, à s'évader du camp des Espagnols, et vint re-

joindre l'armée française devant Calais. Il commanda l'infanterie au siége de cette place, commencé par le duc de Guise, le 1er janvier 1558. Chargé de s'approcher du château avec 1200 arquebusiers, il fit faire une tranchée par laquelle les eaux s'écoulèrent dans la mer. Il contribua au succès de l'assaut et à la prise du château : la ville se rendit après huit jours d'attaque. Guines ayant été investi, le 13, fut pris d'emblée, le même jour. La brèche étant faite à la citadelle de cette place, d'Andelot fut chargé du commandement de l'attaque. Après un combat fort opiniâtre, et dans lequel il fut d'abord repoussé, il retourna à la charge avec des troupes fraîches, et emporta la brèche : la garnison retirée dans la vieille citadelle fut forcée de capituler, le 21, et sortit de la place, le 22 janvier. On enleva aussi la ville de Ham, la seule place qui restât alors aux Anglais. Quelque temps après, d'Andelot étant tombé dans la disgrâce du roi, à cause de ses sentiments sur le culte catholique (1), fut arrêté, conduit à Meaux, transféré ensuite au château de Melun, et privé de l'exercice de sa charge de colonel-général de l'infanterie. Il recouvra la liberté, en 1559, sur les instances du cardinal de Chatillon et de l'amiral de Coligny, ses frères, et par le crédit du connétable de Montmorency, son oncle, qui le fit aussi rétablir dans l'exercice de ses charges. Après le massacre commis à Vassi, le 1er mars 1562, par les gens du duc de Guise, les huguenots ayant repris les armes sous le prince de Condé, d'Andelot embrassa leur parti et se saisit, le 2 avril, de la ville d'Orléans. L'officier qui commandait pour le roi, dans cette place, disputa long-temps le terrain de rue en rue; mais il fut enfin obligé de céder au nombre, et d'évacuer la ville (2).

(1) D'Andelot étant à la cour, le roi Henri II, avec lequel il avait été élevé, et qui l'aimait beaucoup, l'interrogea lui-même sur sa croyance. D'Andelot ne se borna pas à avouer sa nouvelle opinion; mais il insulta aux dogmes, aux rites et aux ministres de la religion catholique, et en parla avec si peu de ménagement, que le roi, irrité, donna l'ordre de l'arrêter.

(2) Dupleix dit par erreur que les protestants s'emparèrent d'Orléans, le 29 mars; la prise de cette ville n'eut lieu que le 2 avril.

D'Andelot fut privé de nouveau de sa charge de colonel-général de l'infanterie. Chargé, par le prince de Condé, d'aller solliciter des secours étrangers en faveur des protestants, il se rendit en Allemagne, au mois de juillet, et obtint de différents princes 7000 hommes, dont 3000 d'infanterie. A la tête de ces étrangers, il partit d'Allemagne, à la fin du mois de septembre, et fut assez adroit pour leur faire traverser la France sans être attaqué par le maréchal de Saint-André, ni par le duc de Nevers, qui avaient projeté d'arrêter la marche des Allemands, et de les détruire. D'Andelot pilla Saint-Cyr et Fussy, qui avaient refusé d'ouvrir leurs portes; prit Châteauvillain, et mit ses troupes en quartier aux environs d'Orléans, où il arriva, le 16 novembre. Il resta dans cette place pour y commander, pendant que le prince de Condé et Coligny marchèrent vers Paris. Il joignit l'armée protestante pour se trouver à la bataille de Dreux, qui eut lieu le 19 décembre. Pendant le combat, D'Andelot, atteint d'une fièvre quarte, s'était retiré sur une hauteur, d'où il observait les mouvements des deux armées. S'étant aperçu qu'à une attaque faite par le duc de Guise, les reitres de l'armée protestante se débandaient, quoiqu'ils ne fussent attaqués que de fort loin, il courut pour les rallier; mais il ne put y réussir, et fut obligé de se sauver à Tréon. Il se rendit ensuite à Orléans, qu'il mit en état de soutenir un long siége. Le duc de Guise étant arrivé devant cette ville, le 5 février 1563, d'Andelot, qui était chargé de la défendre, confia la garde du faubourg du Portereau aux Français et aux Allemands : il plaça les premiers du côté d'Olivet, et les seconds du côté de Cléry. Le faubourg du Portereau fut attaqué avec vigueur, et les Allemands abandonnèrent leurs postes. Dès ce moment, les catholiques se seraient rendus maîtres des tourelles et des îles, si d'Andelot, qui accourut au point menacé avec un détachement de gentilshommes, n'eût fait hausser le pont-levis des tourelles, et fermer les portes de la ville. Il fit aussi élever des mantelets pour couvrir les tourelles et les îles; et ce ne fut qu'après une attaque des plus vigoureuses, que le duc de Guise parvint à s'emparer de ces tou-

relles. D'Andelot, par le moyen d'un retranchement, mit à couvert la porte et les îles. La fièvre ne le quittait point, et cependant il se trouvait toujours partout où sa présence était utile. Il reçut sur le pont un coup d'arquebuse dont il fut renversé, et dont on le crut mort. L'assassinat du duc de Guise ayant amené des négociations, il s'ensuivit une trêve conclue le 13 mars : la paix fut signée le 18, et publiée le 23. D'Andelot fut alors réintégré dans l'exercice de sa charge de colonel-général de l'infanterie. Il envoya les meilleures compagnies de cette arme au siége du Havre, auquel il ne voulut point servir par un ménagement secret pour la reine d'Angleterre, dont il espérait obtenir des secours dans le cas où les guerres de religion viendraient à recommencer. Ayant en effet déterminé les chefs des protestants à reprendre les armes, au mois de septembre 1567, il accompagna le prince de Condé et l'amiral de Coligny à la prise de Montereau, de Lagny, de Saint-Denys, et à toutes les autres expéditions qu'ils firent alors (1). D'Andelot, détaché avec un corps de troupes, vers Poissy, pour retarder la marche des troupes envoyées au roi par le duc d'Albe (2), ne put rejoindre l'armée qu'après la bataille de Saint-Denys. Dès le lendemain, il se montra dans la plaine pour attirer les troupes catholiques à une seconde action; mais ceux-ci ne s'étant pas présentés, il ravagea les environs de Paris. Dans la marche que les protestants firent en Lorraine, d'Andelot se mit à la tête d'un détachement de cavalerie, courut le pays et en tira des contributions. Après la jonction du prince Casimir avec les protestants, le prince de Condé vint assiéger, au mois de février 1568, la ville de

(1) *Voyez* dans cet ouvrage l'article consacré à Louis de Bourbon de Condé, premier du nom, *tom. III*, *pag.* 29 *et suivantes*, et l'article de l'amiral de Coligny, qui précède celui de d'Andelot dans le ce volume.

(2) Dupleix se trompe, quand il avance que d'Andelot s'était rendu à Poissy pour s'opposer au passage de Strozzi et de Brissac, qui menaient au roi deux régiments de Picardie. Ces deux régiments avaient joint le roi dès le mois de septembre, et d'Andelot ne marcha vers Poissy qu'au mois de novembre.

Chartres : d'Andelot servit à ce siége. La paix, publiée le 23 mars, fit cesser les troubles pour quelque temps, et d'Andelot rentra encore dans l'exercice de sa charge de colonel-général de l'infanterie. Il était dans ses terres, en Bretagne, lorsque l'on reprit les armes, au mois de septembre suivant. Il leva, dans cette province, des troupes, avec lesquelles il vint joindre à Beaufort, en Anjou, celles qui avaient été levés en Normandie et dans le Maine. Il eut alors plusieurs escarmouches vives avec l'avant-garde de l'armée du duc de Montpensier, dont le dessein était d'empêcher d'Andelot de passer la Loire. Dans une de ces escarmouches, d'Andelot fut sur le point d'être pris par Lourches, capitaine catholique, qui lui ordonna de se rendre, mais qui fut tué par Boisvert, maréchal-de-camp protestant. D'Andelot passa la Loire, malgré les obstacles qu'il y rencontra; s'empara de Thouars; fit enlever le duc de Roannes à Oiron; se saisit de Parthenay, et marcha, avec Coligny, contre la ville de Niort, qui se rendit sans résistance. Angoulême, Saint-Jean-d'Angély, et plusieurs autres places se soumirent également aux armes des calvinistes. D'Andelot prit le monastère de Saint-Florent, après quelques jours de siége. Dans le même temps, les protestants soumirent la Saintonge, l'Aunis et l'Angoumois. D'Andelot eut part à l'escarmouche de Pamprou, et au combat de Josseménil. Il combattit, avec la plus grande valeur, à Jarnac, le 15 mars 1569. Pendant cette bataille, d'Andelot, secondé par La Noue, repoussa le corps de bataille et chassa Martigues de Bassac. D'Andelot fut repoussé à son tour par Brissac; mais ce ne fut qu'après plusieurs attaques et à défaut d'être secouru. Après la bataille de Jarnac, d'Andelot rallia les débris de l'armée protestante, et se rendit en Poitou pour y lever des troupes. Il tenta inutilement, le 1er mai, de surprendre le capitaine royaliste Landereau ; cet officier lui échappa, et fit même échouer d'Andelot devant Montaigu. L'attaque que d'Andelot fit sur Clisson fut également sans succès. Sa santé étant très-affaiblie, il se retira à Saintes, pour prendre quelque repos. Il y mourut, le 27 mai

1569, vivement regretté de tout son parti (1). (*Chronologie militaire, tom. III, pag.* 546; *Histoire de France, par Anquetil, tom. IV et V; Brantôme, la Popelinière, d'Aubigné, Davila, Histoire du Languedoc, Dupleix, Mémoires de Castelnau, le Père Daniel, nouvelle édition de M. de Thou; le président Hénaut, Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, Biographie universelle, ancienne et moderne, tom. X, pag.* 489; *Dictionnaire universel, par Chaudon et Delandine, tom. IV, pag.* 579.)

DE COLIGNY-SALIGNY (Gaspard II, *comte*), *maréchal-de-camp*, issu de la branche des seigneurs de Saligny, naquit le 10 juin 1590. Il était enseigne au régiment des gardes-françaises dès 1610. Il suivit le roi en Guienne, en 1615 et 1616; servit, en 1617, au siége de Soissons, et devint sous-lieutenant après ce siége. Il se trouva à l'attaque du Pont-de-Cé, en 1620; aux siéges et à la prise de Saint-Jean-d'Angély, de Clérac, de Montauban et de Monheurt, en 1621. Devenu capitaine au même régiment, le 1er janvier 1622, il commanda sa compagnie au secours de Ré; au siége de Saint-Antonin et à celui de Montpellier, en 1627. Il le commanda aussi lorsque l'on s'opposa à la descente des Anglais dans l'île de Ré; combattit, en cette occasion, avec la plus grande valeur, et concourut à rétablir l'ordre dans les troupes. Il servit ensuite au siége de la Rochelle, qui ne se rendit qu'en 1628. Nommé guidon de la compagnie des gendarmes de la garde du roi, le 1er janvier 1629, il se démit de sa compagnie aux gardes et obtint, cette même année,

---

(1) D'Andelot fut un capitaine vaillant et habile; mais il n'eut ni la prudence ni la modération de l'amiral de Coligny, son frère. Il était franc, sincère, ouvert et généreux, et s'attirait sans peine l'amitié de tout le monde. Il fut, entre les chefs calvinistes, un des plus affermis dans la nouvelle croyance. Les protestants ont pensé qu'il avait été empoisonné, et ce soupçon fut particulièrement fondé sur le mot du chancelier de Birague, qui dit, en parlant de la guerre de religion : « Elle » finira, non par les armes, mais par les cuisiniers. »

le gouvernement d'Autun et la charge de bailli du Charolais, qu'il conserva jusqu'à sa mort. Étant passé en Savoie, il se trouva à l'attaque du Pas-de-Suze, puis aux siéges de Privas et d'Allais. Après la conquête de la Savoie, où il avait accompagné le roi, en 1630, il marcha en Piémont avec deux brigades de sa compagnie, pour aller joindre le corps d'armée commandé par le duc de Montmorency. Il combattit, avec la plus grande valeur, dans les montagnes dont on força les passages, ainsi qu'à Carignan et Veillane. Il marcha, en 1632, en Lorraine; passa ensuite en Languedoc, où il se trouva à la bataille de Castelnaudary; et fut fut fait enseigne de sa compagnie, par brevet du 4 décembre de cette année. Il servit, en 1633, à la conquête de la Lorraine; commanda, en 1635, la compagnie dans laquelle il était guidon, à l'armée et sous les ordres du cardinal de la Valette; se trouva à la levée du siége de Deux-Ponts, par les ennemis; au secours de Mayence; à la prise de Bingen; au combat de Vaudrevange, et à la reprise de Corbie, en 1636. Devenu sous-lieutenant de sa compagnie, par brevet du 13 mars 1637, il servit au siége du Catelet. Créé maréchal-de-camp, par brevet du 8 août, il fut employé dans l'armée que commandait le duc de Longueville, au comté de Bourgogne, et servit au siége et à la prise de Bletterans, qu'on enleva d'assaut; et à la prise de Blamont. Le comte de Saligny se trouva au siége de Saint-Omer, et au combat qui se donna sous cette place, en 1638. Détaché, avec un corps de troupes, après la levée de ce siége, il marcha en Artois, et se rendit maître de Renty. Employé sous le maréchal de Chatillon, en 1639, il fit entrer dans Mouson un secours considérable qui obligea le général Piccolomini à en lever le siége. Il servit ensuite à la réduction d'Yvoy. On l'envoya, en 1640, avec un corps de troupes, en Normandie, pour y pacifier une émeute et y maintenir l'autorité du roi : il réussit complétement dans cette mission, et commanda dans cette province pendant plusieurs années. Il devint capitaine-lieutenant des gendarmes de la garde, par provisions du 21 février 1647, et conserva cette charge jusqu'à sa mort, qui eut lieu au mois de mars 1651. (*Chron. milit.*, *tom. VI*,

*pag.* 138; *Histoire de la Maison du roi, par l'abbé de Nœufville, tom. I, pag.* 440) (1).

DE COLIGNY-SALIGNY (Jean), *comte de Coligny, commandant d'armée*, fils du précédent, naquit le 25 décembre 1617. Il fut d'abord page de la chambre de Louis XIII, puis page de la chambre du cardinal de Richelieu. Après avoir servi quelques années dans la compagnie des mousquetaires du même cardinal, il fut fait guidon des gendarmes de la garde, par brevet du 10 mars 1651; mais il n'y servit pas, s'étant démis de cette charge, dès le 26 du même mois. Il fut nommé, par provisions du même jour 10 mars, gouverneur des ville et château d'Autun, et obtint la charge de bailli du Charolais, à la mort de son père. Il suivit le parti du prince de Condé, qui le fit mestre-de-camp lieutenant du régiment du duc d'Enghien, son fils, par commission de 1652 : il servit ce prince jusqu'à la paix des Pyrénées. Il leva, en 1653, pour le service et par commission du même prince, un régiment de son nom. Il rentra, avec le prince de Condé, au service du roi, le 7 novembre 1659. Son régiment fut réduit à une compagnie de chevau-légers, le 12 avril 1661. Il se démit, au mois de janvier 1662, du régiment de cavalerie d'Enghien. Nommé, par pouvoir du 12 mars 1664, lieutenant-général-commandant l'armée que le roi envoyait en Hongrie, au secours de l'empereur, il combattit à l'aile gauche de l'armée impériale, à la bataille de Saint-Gothard, le 1er août (2). Pendant cette bataille, qui commença à neuf

---

(1) Il y a dans ce dernier ouvrage plusieurs erreurs; 1° le comte de Saligny ne fut point pourvu, en 1627, de sa compagnie aux gardes qu'il commandait dès 1622; 2° il ne devint enseigne que le 4 décembre 1632, et non pas en 1631; 3° il n'eut la sous-lieutenance qu'en 1637, et non en 1636; 4° enfin, il ne se démit point de la compagnie des gendarmes en 1655, puisqu'il était mort dès le mois de mars 1651.

(2) De Larrey, *Histoire de Louis XIV, tom. III, pag.* 283, *année* 1664, se trompe, en plaçant la bataille de Saint-Gothard au 3 août; la relation envoyée au roi par le comte de Coligny la fixe au 1er de ce mois. Le président Hénaut, le Père Davrigny, le Père Griffet, Bussy-Rabu-

heures du matin, et ne finit qu'à quatre heures après midi, les Turcs ayant mis en désordre les troupes du prince de Bade, Coligny chargea les ennemis, rétablit le combat, et força les Turcs de repasser le Raab: il tua, dans cette occasion, jusqu'à 30 Turcs de sa main. Depuis cette expédition, une goutte habituelle ne lui permettant plus de paraître à la cour ni à l'armée, il se retira dans son château, où il mourut, le 16 avril 1686. (*Chronologie militaire, tom. I, pag.* 539; *Histoire de Louis XIV, par de Larrey; le Père Griffet, Bussy-Rabutin, le Père Davrigny.*)

COLLE (Jean-Théodore), *général de brigade*, naquit à Lorquin, en Lorraine, le 17 mai 1734. Il entra au service, le 1er avril 1753, comme soldat volontaire dans le régiment de la Dauphine (1). Il y fut fait sous-lieutenant, le 14 mai 1758, et lieutenant en second, le 19 janvier 1759. Il fit les campagnes de la guerre de Hanovre (dite de *sept ans*), en partie avec son régiment et en partie comme employé dans l'état-major-général de l'armée. Dans le cours de ces campagnes, il combattit avec valeur dans plusieurs occasions,

---

tin, prétendent que le comte de Coligny n'était point à cette bataille. Le père Griffet en particulier assure dans son *Journal historique de Louis XIV*, *pag.* 104; que les annales du temps marquent expressément que le comte de Coligny, étant tombé malade avant la bataille, s'était fait porter à Terna. La relation du combat envoyée au roi par le comte de Coligny, la réponse du roi qui félicite le comte sur l'honneur qu'il s'est fait et à la nation dans cette journée doivent affaiblir le témoignage des annalistes. Le Père Griffet ajoute, *pag.* 107, que le roi, après la victoire remportée sur les Turcs, écrivit trois lettres au comte de Coligny pour lui en témoigner sa reconnaissance, et lui envoya son portrait. On ne complimente point un général sur une victoire à laquelle il n'a point eu part. Le comte de Coligny ne tomba malade que le 20 septembre, et le roi, en étant informé, fit expédier au comte de la Feuillade un pouvoir de lieutenant-général, pour ramener les troupes en France. Ce pouvoir est du 18 octobre 1664.

(1) Ce régiment fut incorporé, en 1766, dans celui de Royal-Bavière, qui devint Royal-Hesse de Darmstadt, en 1780, et 94e régiment d'infanterie de ligne, en 1794.

et particulièrement, le 16 juillet 1760, à l'affaire d'Ensdorff, où il fut blessé dangereusement et fait prisonnier de guerre. On le nomma lieutenant en premier, le 18 mai 1767, et il obtint une pension de 300 livres sur le trésor royal, le 13 août 1768. Il fut fait capitaine, le 12 novembre 1770, et créé chevalier de Saint-Louis, en 1781. Il passa successivement deuxième lieutenant-colonel au 77$^{e}$ régiment d'infanterie, le 6 novembre 1791; premier lieutenant-colonel au 30$^{e}$ régiment de la même arme, le 5 février 1792; et colonel du 31$^{e}$ de ligne, le 20 janvier 1793. Il obtint le grade de général de brigade, le 19 mai de cette dernière année. Il fit les deux premières campagnes de la révolution française à l'état-major de l'armée du Rhin. Il y commandait la division du Bas-Rhin, lorsqu'il fut suspendu de ses fonctions, le 11 octobre 1793, par les représentants du peuple en mission près de cette armée. Ayant été réintégré, en 1794, il fut employé d'abord à l'armée des côtes de Cherbourg, et passa ensuite à celle des côtes de Brest, en qualité de chef de l'état-major du général en chef Hédouville. Il continua de servir dans la Vendée jusqu'à la pacification de ce pays, et en partit, en 1796, pour se rendre à l'armée du Rhin. La santé du général Colle était alors tellement délabrée par les fatigues de la guerre, que le ministre jugea convenable d'employer cet officier dans la 4$^{e}$ division militaire. Le général Colle, après avoir commandé en qualité de général dans cette division, y fut ensuite attaché avec le grade d'inspecteur aux revues qu'on lui donna le 25 mars 1803. Il fut créé membre de la Légion-d'Honneur, le 26 mars 1804. Il exerçait encore sa charge d'inspecteur aux revues, dans la 4$^{e}$ division militaire, lorsqu'il mourut à Nancy, le 22 septembre 1806. Il avait alors 53 ans 5 mois et 21 jours de services effectifs. (*Brevets et états militaires, annales du temps.*)

DU COLOMBIER, *voyez* DE BAITZ.

DE COMBAULT (Charles), *comte d'Auteuil*, *maréchal-de-camp*, naquit le 11 février 1701. Il fut fait lieutenant au régiment d'infanterie de Flandre, au mois de février 1712;

servit, la même année, à l'armée du dauphin, et se trouva aux siéges de Landau et de Fribourg; puis à la défaite du général Vaubonne, dans ses retranchements, en 1713. Il passa lieutenant au régiment des grenadiers, le 2 mai 1718, et servit en cette qualité aux siéges de Fontarabie, Saint-Sébastien, Castel, Urgel et Roses, en 1719 Devenu capitaine en second, le 22 mai 1720, et capitaine en pied, le 8 avril 1722, il commanda sa compagnie aux siéges de Gerra-d'Adda, de Pizzighitone, et du château de Milan, en 1733; à ceux de Tortone, de Sarravalle et de Novarre; à l'attaque de Colorno, et aux batailles de Parme et de Guastalla, en 1734; aux siéges de Révéré, de Reggio et de Gonzague, en 1735; et rentra en France, avec l'armée, en 1736. Il passa en Corse, avec son régiment, au mois de janvier 1739; y servit avec distinction; rentra en France, au mois d'avril 1741, et devint capitaine de grenadiers, le 2 octobre suivant. Il commanda sa compagnie à l'attaque du Château-Pont, en 1743; à celle des retranchements de Montalban et de Villefranche; et à la prise de Montalban, de Villefranche et de Nice, au mois d'avril 1744. Il obtint, le 19 mai de cette dernière année, une commission pour tenir rang de lieutenant-colonel; servit à la prise du château Dauphin; au siége de Demont, et à celui de Coni, où il reçut un coup de feu qui lui cassa le bras gauche. Il devint lieutenant-colonel de son régiment, le 10 septembre, et le commanda aux siéges de Tortone, de Novarre, d'Acqui, de Pavie, de Plaisance, de Valence, d'Alexandrie, d'Ast et de Casal, et au combat de Refudo, en 1745. Il le commanda aussi à la défense d'Asti, où il fut fait prisonnier de guerre, au mois de mars 1746. Il demeura, pendant la campagne de 1747, à Toulon et à Monaco, et passa l'hiver de 1747 à 1748 dans le comté de Nice. Il continua de servir sur cette frontière jusqu'à la paix, et obtint le grade de brigadier, par brevet du 10 mai 1748. Il servit en cette qualité au camp de Gray, en 1753, et sur les côtes, depuis 1756 jusqu'en 1760. Créé maréchal-de-camp, par brevet du 20 février 1761, il se démit alors de la lieutenance-colonelle du régiment de Flandre, et ne fut pas employé depuis. (*Chro-*

*nologie militaire, tom. VII, pag.* 441; *mémoires du temps, Gazette de France.*)

DE COMBAULT-D'AUTEUIL (Auguste, *comte*), fut créé *maréchal-de-camp* le 21 décembre 1814. Il était alors ancien aide-de-camp de S. A. S. Mgr. le duc de Bourbon. Il figurait encore, en 1820, parmi les maréchaux-de-camp, aides-de-camp de ce prince. (*Etats militaires.*)

DE COMMINGES, *voyez* D'ARMAGNAC.

COMPANS (Jean-Dominique, *comte*), *pair de France* et *lieutenant-général*, naquit à Salière, en Languedoc, le 26 juin 1769. Il entra dans la carrière militaire, le 2 octobre 1791, lors de la formation des bataillons de volontaires nationaux, et fut élevé au grade de capitaine dans le 3ᵉ des bataillons de la Haute-Garonne, par le choix de ses concitoyens. En juin 1792, le 3ᵉ bataillon de la Haute-Garonne passa à l'armée des Alpes, puis à celle d'Italie, où Compans fit ses premières armes. Il fut employé, sous les ordres du général Dumerbion, à la défense du camp de Braour, que les Piémontais surprirent pendant une des premières nuits du mois d'avril, mais d'où ils furent repoussés avec perte. Il se trouva à l'attaque et à l'enlèvement du camp de Bruis, par une colonne française sous les ordres du général Dagobert. Il fut, le 8 septembre de la même année, du nombre des guerriers qui défendirent le village de Lantosca, et contribua à la vigoureuse résistance qui fut opposée aux troupes ennemies conduites par le duc d'Aoste. Le capitaine Compans se distingua, vers la fin du même mois, à la reprise du poste de Gillette, par quelques compagnies de son bataillon. L'armée austro-sarde manœuvrant, le 16 octobre suivant, pour couper la retraite des Français au pont du Var, le capitaine Compans fut bloqué et attaqué au village des Ferres par environ 1000 hommes. Il fit barricader dans ce poste les deux compagnies qu'il y commandait, repoussa avec vigueur toutes les attaques de l'ennemi, répondit avec fierté aux sommations qu'on lui fit de se rendre, et força, par sa bonne contenance, les assaillants de se retirer après

douze heures de blocus et de combat. Le lendemain, le général en chef Dugommier parvint à dégager le port de Gillette, et Compans contribua à cette opération en faisant une diversion utile à la tête de ses deux compagnies du 3e bataillon de l'Hérault, et de 300 gardes nationaux du département du Var. Vers la fin de novembre 1793, le 3e bataillon de l'Hérault passa à l'armée qui faisait le siége de Toulon, et y arriva au moment de l'attaque des forts et des positions retranchées qui couvraient les approches de cette ville. Pendant la durée de ce siége, le capitaine Compans fut promu au grade d'adjudant-général chef de bataillon, en récompense des services qu'il avait rendus à l'armée d'Italie, et notamment à Ferres. Il passa, peu de temps après, à l'armée des Pyrénées-Orientales, et y fut d'abord employé à l'état-major du général en chef Dugommier, qui, au moment où la campagne allait s'ouvrir, donna à Compans le commandement d'un des bataillons d'élite qui venaient d'être organisés. Employé, en cette qualité, sous les ordres immédiats du chef de brigade Lannes (depuis maréchal de France et duc de Montebello), Compans prit part à une infinité d'affaires de postes, d'escarmouches et de fausses attaques. Il combattit à la brillante affaire de Boulon, le 13 août 1794. Il se porta avec son bataillon de chasseurs, au col de Porteil, et y intercepta la retraite d'un convoi considérable d'artillerie et de bagages appartenant aux ennemis. Les Espagnols étant parvenus à surprendre le poste français placé sur la montagne boisée en avant de la Jonquière, l'adjudant-général Compans sortit de son camp sans attendre d'ordre, gravit la montagne à la tête de ses chasseurs, et, de concert avec le chef de bataillon Bon, il tomba avec vigueur sur les Espagnols, les repoussa et les força de rentrer dans leurs lignes. Le général Augereau fit, dans la relation qu'il donna de cette affaire, une mention très honorable de la conduite que l'adjudant-général Compans y avait tenue. Pendant la bataille du 20 novembre, dans laquelle le général en chef Dugommier fut tué, Compans fit plusieurs fausses attaques sur les redoutes de l'ennemi, qu'il força à rester dans ses positions sur ce point. Il concourut au succès

d'un combat livré le 30 du même mois, et pendant lequel il enleva impétueusement ces mêmes redoutes : pendant l'action, il eut son panache enlevé par un biscaïen. Quelques jours après, Compans quitta le commandement de son bataillon de chasseurs pour entrer à l'état-major-général de l'armée des Pyrénées-Orientales, où il continua de servir jusqu'à la paix avec l'Espagne. Dans ces entrefaites, il fut élevé au grade d'adjudant-général chef de brigade. Compans s'étant appliqué à bien étudier le travail des états-majors d'armée, cette partie du service lui devint bientôt familière; et, après la dissolution de l'armée des Pyrénées-Orientales, il fut appelé successivement aux fonctions de chef d'état-major des 10e et 11e divisions militaires, sous le général Lauer; des 10e et 11e, sous le général Châteauneuf-Randon, et enfin de la 9e et de la 18e, sous divers généraux. Vers le mois de septembre 1798, l'adjudant-général Compans quitta le midi de la France pour passer à l'armée d'Italie, où il fut employé en qualité de chef de l'état-major de la division du Brescian, sous les ordres du général Grenier. Il fit avec cette division toute la campagne de 1799. Le 26 mars, il signala son ardeur et son intelligence, en repoussant, à la tête d'un régiment suisse, un corps de troupes autrichiennes, qui, pendant le combat, s'était glissé dans les intervalles existants entre les divisions Delmas et Grenier, et menaçait les derrières de cette dernière division. Il combattit avec beaucoup de distinction à la journée du 5 avril, et se fit remarquer, le 17 du même mois, au combat de Vaprio, où il dirigea plusieurs charges, et se trouva plusieurs fois dans la mêlée. Dans le plus fort de l'action, l'adjudant-général Compans prit le commandement de la brigade du général Kister, qui venait d'être mis hors de combat, et couvrit avec cette brigade la retraite d'une partie de la division à laquelle elle appartenait. Il exécuta dans cette occasion tous ses mouvements avec le plus grand ordre quoique l'ennemi le poursuivît vigoureusement, en faisant un grand feu à mitraille. Le 12 mai suivant, pendant le combat de Pacetto, les Russes, attaquant pour la troisième fois le village de ce nom, d'où

ils avaient été repoussés, Compans se détacha d'une position voisine à la tête de 4 à 500 fantassins, et fondit impétueusement sur la droite des ennemis. Ce mouvement ranimant le courage des troupes de la division Gardanne, qui défendaient le poste de Pacetto, perdu et repris à deux fois, elles se précipitèrent de leur côté sur les Russes, et concoururent à les mettre dans une déroute complète. L'adjudant-général Compans se trouva à la bataille de San-Juliano, le 20 juin suivant, et s'y fit remarquer en combattant sur les points où le péril était le plus grand. Vers le soir, l'affaire étant encore indécise, le général Grenier lui confia le commandement d'une partie de sa réserve, avec ordre de culbuter la droite de l'ennemi. Compans exécuta ce mouvement avec autant d'intelligence que d'intrépidité, et contribua essentiellement au succès de cette journée, qui fut brillante pour les armes françaises. Il fut récompensé de ses services par le grade de général de brigade, qu'on lui accorda, le 23 du même mois. En cette qualité, il alla remplir les fonctions de chef de l'état-major du général Grenier, nommé commandant-supérieur des 7$^e$ et 8$^e$ divisions militaires, et chargé tant de la défense des Alpes depuis Genève jusqu'à la mer, que de la prompte organisation des renforts destinés à l'armée d'Italie. Il accompagna ce même général, qui prit bientôt après le commandement de la Maurienne et de la Tarentaise : la défense de cette dernière province fut confiée immédiatement au général Compans. Les ennemis occupant en avant de la Tuile une position avantageuse qui pouvait leur faciliter l'attaque du petit Saint-Bernard, Compans résolut de les déloger du poste de la Tuile, et le leur enleva l'épée à la main, le 17 août. Il suivit encore le général Grenier, appelé au commandement de la division réunie dans la vallée de Barcelonnette. Cette division s'était déjà mise en mouvement pour pénétrer dans les plaines du Piémont, et avait forcé le poste des barricades, lorsque le général Grenier reçut de Championnet, général en chef de l'armée d'Italie, le commandement de celle des Alpes, qui prit la dénomination d'aile gauche de l'armée

d'Italie. En partant pour ce nouveau poste, Grenier confia au général Compans le commandement de sa division. Compans marcha, le 2 septembre, sur Coni; balaya tous les postes ennemis qu'il rencontra, et prit position en avant de cette ville. Le 20 du même mois, il déboucha de Coni; attaqua vigoureusement les ennemis à Fossano et Savigliano; enleva ces deux places; fit 600 prisonniers, et tua beaucoup d'hommes aux Autrichiens. Les nombreuses incursions que Compans avait faites dans le pays aux environs de Coni lui avaient procuré les moyens d'approvisionner convenablement cette place importante. Le général Muller étant venu prendre le commandement de la division Grenier, Compans eut alors celui d'une brigade d'avant-garde, avec laquelle il campa d'abord à la Madona-del-Ulmo. Il se trouvait établi avec sa brigade à Murazzo, lorsque, le 31 décembre 1799, les généraux autrichiens, Mélas et Kray, fondirent sur lui à la tête d'environ 18,000 hommes. N'ayant à opposer que 5000 hommes à cette troupe ennemie, la brigade de Compans fit cependant une résistance longue et opiniâtre; mais déjà elle avait près de 500 hommes hors de combat, lorsqu'elle se vit forcée à la retraite. Débordée plusieurs fois par l'ennemi, elle eût été infailliblement enveloppée, sans la vigueur, le sang-froid et les bonnes dispositions du général Compans. La supériorité numérique des Autrichiens ayant obligé l'armée française de faire retraite, le 4 novembre, Compans fut désigné pour couvrir ce mouvement avec sa brigade. Il remplit cette mission difficile, en opposant la plus forte résistance aux efforts de l'ennemi, et notamment à l'embranchement des routes qui se dirigent de Genola et de Valdige sur Savigliano. Arrivé en avant de Centello, Compans reçut l'ordre de s'y arrêter, et de résister de nouveau aux Autrichiens. Il parvint à leur disputer le passage d'un pont assez long-temps pour assurer la retraite de la réserve de l'armée et celle de sa brigade: dans cette action, il eut un cheval blessé sous lui. La brigade Compans était campée à Vignolo, lorsqu'elle fut attaquée, le 6 novembre, par des forces ennemies très-supé-

rieures. L'action s'étant engagée, un bataillon français, qui s'était imprudemment avancé, fut chargé par 400 chevaux autrichiens, et mis en déroute. Compans, à la tête de deux escadrons de chaseurs, fond alors sur l'ennemi; le met en désordre; lui fait des prisonniers, et le force même d'abandonner les Français tombés en son pouvoir. Bientôt après, l'armée se sépara pour faire sa retraite par les vallées du Tanaro et de la Stura. La division Richepanse dut exécuter la sienne par cette dernière vallée. Compans, dont la brigade était placée dans la division Richepanse, prit part aux combats de San-Dalmazzo, de Robillante et de Vernante, les 10, 11 et 15 novembre. Ce fut à la résistance que sa brigade opposa aux ennemis, à l'entrée de la vallée, que la division Richepanse dut la conservation de son unique point de retraite. Dans le fort de l'action, un de ses bataillons ayant abandonné trop facilement une position avantageuse, Compans mit pied à terre, et, à la tête de ce même bataillon, alla reprendre la position. Après avoir cantonné à la Briga jusqu'à la chute des neiges, et gardé, sur les montagnes, tous les cols par où l'ennemi pouvait chercher à pénétrer, la brigade Compans fut envoyée dans la rivière de Gênes, sous les ordres du général Victor, et chargée de couvrir les quartiers d'hiver des Français. En 1800, Compans était employé sous les ordres du général Suchet, l'un des lieutenants du premier consul Buonaparte, lorsque l'ennemi sépara par ses manœuvres le corps de Suchet de l'armée commandée par le général en chef Masséna, en s'emparant des positions de Melagno, Settepani et San-Giacomo. Pour rétablir les communications interceptées, Compans attaqua, le 10 avril, d'après les ordres de Suchet, le poste de Melagno, à la tête de 1000 hommes. Après avoir gravi rapidement la montagne et poussé devant lui quelques avant-postes ennemis, il arriva à la tour de Melagno. Les Autrichiens s'avancèrent de leur côté, et à la faveur d'un brouillard très-épais, tombèrent sur les Français, et les sommèrent de mettre bas les armes. Pour toute réponse, Compans ordonne la charge; l'exécute lui-même à la tête

d'un bataillon de grenadiers; poursuit l'ennemi jusque dans ses retranchements; y pénètre en même temps que les Autrichiens; leur fait une centaine de prisonniers, et met le reste dans une telle déroute, que le lendemain plusieurs détachements égarés dans leur fuite vinrent se rendre aux Français. Le 11 du même mois, Compans attaqua avec 800 hommes les retranchements de Settepani, défendus par 1200 Autrichiens. Après un combat opiniâtre, dans lequel sa brigade eut 250 hommes mis hors de combat, il s'empara des retranchements, où il entra un des premiers, et fit 1000 prisonniers. Il concourut au combat de Rouchi-de-Mailla, le 19 du même mois; y marcha à la tête de 1200 hommes; profita habilement de l'accessibilité de son point d'attaque pour devancer les autres colonnes françaises; culbuta l'ennemi et lui fit 400 prisonniers. Chargé, le 20, de l'une des attaques contre San-Giacomo, et de tourner cette position par le côté en vue de Savonne, il marcha à la tête de 1500 hommes, gravit rapidement la montagne, et parvint à s'approcher jusqu'à 200 toises des retranchements. Après avoir reconnu le terrain et choisi le meilleur point d'attaque, il se disposait à commencer l'action, lorsqu'il fut atteint d'une balle qui le mit hors de combat : on le transporta à Draguignan. Vers la fin du mois de juillet, sa blessure étant guérie, il rejoignit l'armée d'Italie, où on l'avait appelé pour remplacer le général Bonami, dont la brigade servait dans la division du général Miollis. Les hostilités avaient alors cessé : et, jusqu'au moment où elles reprirent, Compans s'occupa avec le plus grand zèle de l'instruction de ses troupes. Lorsque la guerre recommença, dans l'hiver de 1800 à 1801, Compans fut placé avec sa brigade dans la division Loison, qui faisait partie de la lieutenance-générale du général Suchet. Il détermina la défaite d'un corps autrichien près de Volta, en faisant à la tête de la 13e demi-brigade d'infanterie légère une charge à la baïonnette, qui fut décisive. Au passage du Mincio par l'armée française, le 25 décembre la brigade Compans força l'ennemi de rentrer dans la tête de pont de Borghetto, et l'y contint : cette brigade eut

beaucoup à souffrir du feu de l'artillerie ennemie. Le lendemain, 26 décembre, la brigade Compans, qui avait passé le Mincio, fut mise à la disposition du général de division Delmas, commandant l'avant-garde de l'armée. Compans prit part à la gloire que les armes françaises s'acquirent dans cette journée, en appuyant et secondant puissamment la brigade du général Lapisse, qui eut à combattre des forces très-considérables. A l'affaire en avant de Parona, la brigade Compans repoussa devant elle et jusque sous les murs de Véronne toutes les forces que l'ennemi lui opposa : dans cette journée, le général Compans dirigea en personne plusieurs charges. Étant passé dans la lieutenance du centre, à l'avant-garde de la même armée, le général Compans prit part à toutes les actions qui eurent lieu jusqu'à la signature de l'armistice, et se distingua particulièrement à Montebello, Villafranca et Spaziano. Il se rendit ensuite à Ferrare, où il commanda pendant quelques jours l'avant-garde de l'armée stationnée dans le Ferrarais. En 1801, 1802, 1803 et 1804, il fut employé comme général de brigade dans la 27[e] division militaire. Il fut décoré de la croix de commandant de la Légion-d'Honneur, le 14 juin 1804. Des camps de Boulogne et de Saint-Omer, où il servait au commencement de 1805, il marcha à la grande-armée d'Allemagne, combattit, avec sa valeur accoutumée, à la bataille d'Austerlitz, le 2 décembre, et y fut blessé. Pendant la campagne de 1806, contre les Prussiens, il remplit les fonctions de chef de l'état-major du 4[e] corps de la grande-armée. Il se trouva à la bataille d'Iéna, le 14 octobre, s'y distingua et y mérita le grade de général de division, auquel il fut promu le 23 novembre suivant. Il obtint, le 11 juillet 1807, la décoration de grand-officier de la Légion-d'Honneur, et fut élevé à la dignité de comte, en 1809. Il continua de servir activement pendant les années 1808, 1809, 1810 et 1811, et fit toutes les campagnes de ce temps sous les ordres de Napoléon Buonaparte. Employé, en 1812, à la grande-armée de Russie, il y servit dans le 1[er] corps commandé par le maréchal prince d'Eckmulh. A l'attaque faite, le 23 juillet, par les Russes, contre

le pont de Saltractka, près de Mohilow, le général Compans, après avoir concouru à repousser cette attaque, se mit à la tête du 111ᵉ régiment d'infanterie de ligne, et poursuivit l'ennemi jusqu'au bois en face de Nowo-Selki : là, il s'arrêta, croyant recevoir devant lui la totalité du corps russe commandé par le prince Bagration. Le général Compans combattit à la bataille de Smolensk, le 17 août, et concourut à la prise de cette place; son attaque fut dirigée sur le faubourg en arrière de Czenizi. Le 5 septembre suivant, la grande-armée française continuant sa marche sur Moscou, la division Compans déboucha par Golowine, et, appuyée par quelques détachements de cavalerie, elle s'avança jusqu'à Alexino, qui fut enlevé le même jour. Il força ensuite l'arrière-garde de l'armée russe d'évacuer le petit bois à droite d'Alexino. Cependant, les Russes faisant un feu très-meurtrier sur les masses françaises avec l'artillerie de leur redoute de Chewarino, Napoléon résolut de faire enlever cette redoute, et confia l'honneur de cette expédition au brave général qui venait de s'emparer d'Alexino. Compans, après avoir placé le 61ᵉ régiment d'infanterie de ligne derrière des mamelons garnis d'artillerie, fit canonner la redoute pendant quelques instants, et s'avança ensuite avec une vive résolution. Le combat fut des plus opiniâtres; la redoute, prise et reprise trois fois, resta enfin à la division Compans, qui acheta cette victoire par la perte de 1000 de ses braves (1). Maître de la position de Chewarino, Compans attaqua de nouveau la division du général russe Konowitzin, à laquelle il avait enlevé Alexino, et la força de courir dans le plus grand désordre pour rejoindre le centre de son armée : dans ce combat, qui se prolongea jusqu'à neuf heures du soir, les Russes perdirent beaucoup d'hommes tués, quelques prisonniers et 7 canons. A la bataille de la Mos-

(1) Napoléon, passant, le lendemain de cette affaire, la revue du 61ᵉ régiment, qui avait le plus souffert à l'attaque de la redoute de Chewarino, demanda au colonel ce qu'il avait fait d'un de ses bataillons : « Sire, répondit froidement cet officier, il est dans la redoute! »

kowa, gagnée sur l'armée russe, le 7 du même mois, la division Compans marcha d'abord avec celle du général Desaix sur le front de la redoute de gauche des Russes, voisine du bois de Passarewo; et dès six heures et demie du matin, elle se trouva en position devant cette redoute, et y engagea une vive fusillade : la redoute fut enlevée. Le général Compans, qui, dans cette occasion, avait combattu d'une manière très-distinguée, fut blessé. Pendant la désastreuse retraite de Moscou, Compans se trouva à différents combats, et particulièrement à la bataille de Maloïaroslawetz, le 24 octobre. Il y manœuvra avec habileté, et menaça une batterie de la droite de l'armée russe en position à la gauche d'un parc sur le chemin de Czernikowa : les Russes, craignant pour cette batterie, la désarmèrent et se retirèrent vers le centre de leur armée. Il se trouva aussi au combat de Wiazma, le 3 novembre, et parvint à contenir le général russe Miloradowitch qui tentait de faire tourner par sa nombreuse cavalerie les ailes de l'armée française. Pendant la campagne de Saxe, en 1813, le général Compans commanda une des deux divisions du 6e corps de la grande-armée, alors commandé par le maréchal duc de Raguse. Il avait été créé grand'croix de l'ordre de la Réunion, le 3 avril de la même année. A la bataille de Lutzen, le 2 mai, les ennemis marchant pour déborder la droite de l'armée française, en gagnant le chemin de Weissenfelds, le général Compans marcha à la tête de sa division et arrêta tout court le corps du général russe Wintzingerode (1). A la bataille de Bautzen, le 20 mai suivant, le général Compans attaqua vivement la ville de Bautzen; et les voltigeurs de sa division, s'élançant par les rochers qui formaient le pied des retranchements construits du côté du faubourg des Vandales, s'emparèrent de la batterie avancée, escaladèrent les remparts, et entrèrent dans la place.

(1) Dans la relation de cette affaire, adressée par Napoléon à l'impératrice-reine, le général Compans est qualifié de *général de bataille du premier mérite*. (*Moniteur* du 9 mai 1813, pag. 501.)

Le général Compans combattit avec valeur à la bataille de Wachau, le 16 octobre, et y fut blessé. Il combattit également avec la plus grande distinction aux batailles de Leipsick, les 16, 17, 18 et 19 octobre, et y reçut de nouvelles blessures. Il fit la campagne de France, en 1814. Ayant eu, le 24 mars, l'ordre de défendre la ville de Sézanne, il jugea convenable de se retirer pour couvrir le matériel considérable qui marchait à la suite de sa division; et ce fut au milieu de grands dangers, auxquels il sut échapper, qu'il parvint à se retirer en arrière de Réveillon. Sa division ayant été attaquée par le général York, se replia dans la direction de Coulommiers. Il fut attaqué à Chailly par un corps prussien qui lui prit 300 hommes, et le rejeta sur Coulommiers; mais, à l'aide d'un renfort de 1000 fuyards que le général Vincent avait rassemblés dans cette ville, il alla prendre position sur les hauteurs de Monsanglaust, après avoir détruit tous les postes du Grand-Morin. Ayant continué sa retraite sur Meaux, où il trouva 1500 hommes d'infanterie et 600 chevaux, il résolut de défendre la Marne; mais, le 22 mars, l'avant-garde prussienne ayant marché sur Meaux, le général Compans, obligé de suivre les mouvements de l'armée, se replia sur Claye. Il y fut renforcé de 3 bataillons de la jeune garde et de 800 chevaux, tant cuirassiers que lanciers polonais. Il continua sa retraite sur Ville-Parisis, puis sur Montsaigle, où il eut, avec les avant-gardes prussiennes, un engagement qui fut à son avantage. Il vint ensuite prendre position, d'abord à Bondi, puis sur la butte de Beauregard, qui touche le village de Belleville. Dans les mesures arrêtées pour la défense de Paris, le général Compans fut désigné pour couvrir, conjointement avec le général Ornano, les Prés-Saint-Gervais et le village de Pantin. Il prit part à la bataille de Paris, le 30 du même mois, et y déploya les travaux et les talents militaires dont il avait déjà donné tant de preuves. Après l'abdication de Napoléon Buonaparte et la restauration du trône des Bourbons, le général Compans fut nommé, le 23 avril, par MONSIEUR, frère du roi et lieutenant-général du royaume, membre de la commission du contentieux de la guerre. Par ordonnance

du 6 mai suivant, S. M. Louis XVIII le nomma membre du conseil de la guerre attaché à sa personne, et le classa dans la section de l'infanterie. On lui assigna, le 17 juin, les 9ᵉ et 10ᵉ divisions militaires, pour y remplir les fonctions d'inspecteur-général de cette arme. Le général Compans fut créé, le même jour, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il obtint la décoration de grand-cordon de la Légion-d'Honneur, le 14 février 1815. Le général Compans reprit du service, sous les ordres de Napoléon Buonaparte, lorsque celui-ci fit une invasion en France, en mars 1815. Il combattit à Waterloo, et y fut fait prisonnier. Il fut renvoyé en France, peu de temps après. S. M. Louis XVIII créa le général Compans pair de France, par ordonnance du 17 août de la même année. Ses lettres-patentes de comte et pair de France furent enregistrées à la cour royale de Paris, le 2 mai 1818. Le comte Compans est membre et l'un des fondateurs de la Société royale pour l'amélioration des prisons, créée en juin 1819. (*Etats militaires, Moniteur, annales du temps.*)

CONCHY (Vincent-Marcel, baron de), *lieutenant-général*, entra au service en qualité de sous-lieutenant au 56ᵉ régiment Bourbon infanterie, le 12 janvier 1792. Ce fut en cette qualité qu'il fit la campagne de cette année, ainsi que celle de 1793, pendant laquelle on le vit figurer successivement et à la défense de Lille et au siége de la citadelle d'Anvers. Pendant la même année, il combattit à la bataille de Nerwinde, et à celle de la montagne de Fer, livrée en avant de Louvain, le 22 du même mois. Rentré en France avec l'armée, il se trouva aux affaires qui eurent lieu près de Valenciennes, les 8 et 9 mai 1793. Vers la fin du même mois, le général en chef Custine, qui l'avait remarqué dans plusieurs occasions, le nomma adjoint aux adjudants-généraux. Dans le cours de la même campagne, il se distingua particulièrement au combat d'Orchies. Ayant passé ensuite à l'état-major particulier du général Pichegru, il se trouva aux combats de Mecron, de Courtray, ensuite au siége d'Ypres, puis à la bataille de Rousselier

et à l'affaire d'Oghelède. Enfin, au défaut d'officiers du génie, on jeta les yeux sur lui pour diriger les travaux d'un front d'attaque au siége de Bois-le-Duc, et il s'acquitta de cette fonction de manière à la conserver jusqu'à l'arrivée du général Dejean. Aussitôt que les fleuves furent suffisamment gelés pour qu'on en pût tenter le passage, l'armée du Nord marcha à la conquête de la Hollande. En cette occasion, il fut chargé, à la tête de 3 compagnies de grenadiers, d'essayer le passage de la Meuse, et d'attaquer le régiment de Hohenlohe, qui défendait l'île de Bomelle. Il exécuta ce mouvement avec une rare intrépidité; força ce régiment à quitter sa position; enleva la ville de Bomelle, où il prit 2 pièces de canon, et une partie de la garnison, qui se détermina enfin à effectuer sa retraite sur le Wahal. Il poursuivit cette troupe l'épée dans les reins; la culbuta de l'autre côté du Wahal, et lui enleva une batterie de 12 pièces d'artillerie tout attelées. Ce fut à la suite de ces diverses affaires que, le 3 avril 1796, il fut nommé lieutenant à la 37$^e$ demi-brigade, et, le 5 mars 1797, promu au grade d'adjudant-major dans la 54$^e$. Peu de temps après, il devint aide-de-camp du général de division Boudet, sous les ordres duquel il fit la campagne du nord de la Hollande. Il se trouva à toutes les affaires de cette campagne, particulièrement à la bataille de Castricum, où il se distingua, et fut nommé chef de bataillon sur le champ de bataille, le 6 octobre 1799. Rentré en France à cette époque, il fut chargé de plusieurs missions importantes, relatives à la pacification de la Vendée et aux affaires d'Italie. A son retour, il devint aide-de-camp du général de division Dupont, alors chef d'état-major-général de l'armée de réserve. Il se trouva aux différentes batailles qui furent livrées à cette époque, et se distingua particulièrement à celle de Marengo. Il fit à la même armée la campagne de 1801, se trouva au passage du Mincio, effectué par l'aile droite de l'armée d'Italie commandée par le général Dupont, en présence de toute l'armée autrichienne. Lors de la paix, il rentra en France, avec son général, et fut décoré, comme tous les braves de cette époque qui s'étaient fait remar-

quer, de la croix de la Légion-d'Honneur, à la création de l'ordre. La guerre s'étant rallumée entre la France et l'Autriche, il fit les campagnes de 1805 et 1806; se trouva au combat de Haslach, près Ulm, où le général Dupont, avec 5000 hommes, soutint victorieusement les efforts d'un corps d'armée autrichien de 30,000. Il prit également part à l'importante affaire de Diersten. A l'issue de cette dernière campagne, il fut fait major du 56ᵉ régiment d'infanterie; puis, le 31 mars 1809, colonel en second, pour commander la 16ᵉ demi-brigade qu'il organisa, et avec laquelle il se rendit à la grande-armée d'Allemagne. Rentré en France, au mois de janvier 1810, il reçut l'ordre d'aller prendre en Espagne le commandement du 25ᵉ régiment d'infanterie légère au 6ᵉ corps d'armée commandé par le maréchal Ney; fit avec son régiment le siége de Rodrigo, à la suite duquel il fut créé officier de la Légion-d'Honneur; puis celui d'Alméida; passa ensuite en Portugal, sous les ordres du maréchal Masséna; et, lors de la retraite de l'armée de ce maréchal, forma l'arrière-garde avec son régiment. Dans cette retraite, il eut à soutenir plusieurs combats très-vifs, entre autres ceux de Redinha, de Sainte-Crux, de Four et de Haronzo. Le maréchal Ney, souvent témoin de la résistance opiniâtre de son régiment, pendant les 31 jours que dura la retraite, lui donna plusieurs fois des éloges et des marques toutes particulières de confiance. Enfin, pendant le reste de la campagne d'Espagne, son régiment fut celui de tous qui se trouva le plus souvent avec l'ennemi. On remarque que, dans la seule journée du 22 juillet 1812, il perdit plus de 300 hommes. Son régiment eût été complétement anéanti, sans le sang-froid imperturbable et la présence d'esprit avec lesquels il sut résister aux efforts de l'ennemi, et profiter de tous les avantages que lui offrait le terrain. Nommé, en récompense de cette conduite, général de brigade, le 8 février 1813, il reçut l'ordre de prendre le commandement des troupes qui occupaient la province de Guipuscoa, et fut chargé de faire une guerre active aux partisans espagnols. Par une suite d'attaques bien dirigées, il était parvenu à les expul-

ser de la province, quand la défaite de Vittoria força l'armée d'évacuer la péninsule. Il ramena son corps, sans être entamé, sur les bords de la Bidassoa, et reçut peu de temps après l'ordre de se rendre à Paris. A son arrivée, il fut envoyé au corps d'observation d'Italie, commandé par le prince Eugène. Dès le 27 novembre, sa brigade eut des succès signalés : quelques jours après, une colonne de 3000 hommes d'infanterie et de 400 chevaux fit un mouvement pour lui couper toute communication avec le prince. A cette vue, le général de Conchy, sans s'inquiéter de sa grande infériorité de forces, marcha avec impétuosité à la rencontre de l'ennemi, et en peu de temps le culbuta sur tous les points; le força à repasser précipitamment l'Adige dans un désordre complet, après lui avoir tué 400 hommes et fait plus de 800 prisonniers. Il reçut à cette occasion des éloges flatteurs de la bouche du prince Eugène, et fut par lui créé baron et décoré de la Couronne de Fer, le même jour. Le 24 janvier suivant, ayant été chargé par le vice-roi de couvrir la droite de l'armée à l'embranchement de l'Adige et du Castagnero, il eut à soutenir dans cette position difficile une double attaque. Mais, ayant prévenu et chargé l'ennemi à propos, il le força à la retraite, après lui avoir fait éprouver une perte considérable; et, après cette lutte opiniâtre, il resta maître des hauteurs qui assuraient la position de l'armée. Le 10 février, il eut une affaire très-vive avec un corps autrichien de 6000 hommes, qu'il força encore de repasser l'Adige. Telle était la position de l'armée française en Italie, quand elle reçut la nouvelle des événements qui venaient de se passer en France. D'après cette nouvelle, il fut conclu un traité entre l'armée française et l'armée autrichienne, pour l'évacuation du territoire italien. Ces événements ayant ramené le général de Conchy en France, le roi lui donna le commandement d'une des brigades de la garnison de Paris, et en même temps le créa chevalier de St.-Louis et commandeur de la Légion-d'Honneur. Il resta dans son commandement jusqu'au 20 mars 1815; il se retira alors du service, et refusa avec persévérance toute espèce de fonction jusqu'au second retour du

roi. Il fut nommé inspecteur-général d'infanterie, et en exerça les fonctions jusqu'au 25 avril 1821, époque à laquelle ses longs services, sa conduite au 20 mars, et sa capacité reconnue, lui méritèrent en même temps sa nomination au grade de lieutenant-général, et à une direction importante au ministère de la guerre, direction qu'il a conservée jusqu'à la fin de la même année 1821. (*Moniteur, documents officiels.*)

CONCINO-CONCINI, *marquis d'Ancre, maréchal de France*, gentilhomme florentin, vint en France avec la reine Marie de Médicis, en 1600. Ayant été naturalisé Français par lettres du mois de juillet 1601, il porta le nom de Concini et fut nommé écuyer de la reine. Il acheta, au mois de mai 1610, de la maison d'Humières, le marquisat d'Ancre, dont il prit le nom. Il acquit aussi, du duc de Bouillon, la charge de premier gentilhomme de la chambre du roi. Le crédit que Léonore Galigaï, sa femme (1), avait auprès de la reine, valut à Concini la plus haute faveur à la cour. Ce fut surtout après la mort de Henri IV, assassiné le 14 mai 1610, qu'il donna l'essor à son ambition. Nommé premier ministre, le 15 du même mois, il conserva cette charge jusqu'à sa mort. La reine régente le fit conseiller-d'état, le 26 juillet suivant : elle lui donna la lieutenance-générale au pays de Santerre et le gouvernement particulier des villes de Péronne, Montdidier et Roye, qui formaient cette lieutenance-générale, par provisions données, à Paris, le 18 septembre. Il prêta serment, pour ces dernières charges, le 23 du même mois; et l'enregistrement de ses provisions eut lieu, au parlement de Paris, le 18 novembre. Il obtint encore la lieutenance-générale au gouvernement de Picardie, par provisions données, à Paris, le 9 février 1611, registrées au parlement de Paris, le 21; et le gouvernement des ville et citadelle d'Amiens, à la mort du sieur de Tregny, le 1er juillet. Tant de faveurs répandues

(1) Elle était favorite de la reine : et Concini l'avait épousée, en 1604, depuis son arrivée en France.

sur un étranger, alarmèrent les principaux seigneurs du royaume, qui se liguèrent contre Concini. Il fut exilé dans son gouvernement d'Amiens, au mois de février 1613; mais il reparut bientôt après à la cour, revêtu de la charge de maréchal de France, vacante par la mort du maréchal de Fervacques, et qui lui fut accordée par état donné à Fontainebleau, le 18 novembre de la même année (1). Il préta serment au roi, le 19 janvier 1614, et fit enregistrer son état à la connétablie, le 27 du même mois. En 1615, les mécontents du royaume, à la tête desquels se trouvaient les princes, ayant fait des démonstrations hostiles, et publié un manifeste contre la cour, Concini fut nommé général de l'armée de Picardie, par pouvoir du 14 août 1615. Il leva en Normandie, par ordonnance du 16, un régiment d'infanterie qu'il composa des vieilles bandes répandues dans cette province, et de quelques nouvelles levées (2). A la tête d'une armée composée de 9,500 hommes d'infanterie, 700 chevaux, 200 Irlandais et 300 Liégeois, il bloqua Corbie par deux forts qu'il fit construire auprès de cette place, et dans lesquels il logea son infanterie étrangère, et quelques compagnies de cavalerie, qui arrêtèrent les courses de la garnison. Les troupes que le prince de Condé avait laissées dans Clermont en Beauvaisis incommodant la Picardie et les provinces voisines, pour la levée des tailles, le maréchal d'Ancre marcha contre ces troupes et força la ville et le château de se rendre, le 19 octobre. On conclut une trêve avec le prince de Condé, à Fontenay-le-Comte, le 20 janvier 1616; et le roi, par son ordonnance du 23, donnée à Châtelleraut, accorda une suspension d'armes: la paix fut faite le 3 mai suivant. Le maréchal d'Ancre s'étant démis de la lieutenance-générale de Picardie, et du

---

(1) Le Père Daniel dans son *Histoire de France, tom. XIII, pag.* 65, et l'historien des *Grands-Officiers de la Couronne, tom. VII, pag.* 396, donnent par erreur à cette promotion la date du mois de février 1614.

(2) Ce régiment a d'abord porté le nom du maréchal d'Ancre, puis celui de son fils, en faveur duquel il s'en démit.

gouvernement de la ville et du château d'Amiens, on le pourvut, en échange, de la lieutenance-générale, au gouvernement de Normandie, et des gouvernements particuliers des ville et château de Caen et du Pont-de-l'Arche, par provisions du 23 juin. On y joignit, le 24 du même mois, la survivance de la lieutenance-générale et des gouvernements pour son fils; et, quelques mois après, le gouvernement de Quillebeuf. Il se démit, au mois de novembre, en faveur de Bernard Potier de Blerencourt, de la lieutenance-générale du pays de Santerre, et des gouvernements de Péronne, Montdidier et Roye. Le prince de Condé ayant été arrêté le 1er septembre 1616, la populace parisienne excitée par les plaintes et par les larmes de la duchesse douairière de Condé, s'ameuta devant l'hôtel de Concini, en enfonça les portes, brisa les fenêtres et pilla les meubles les plus précieux. La faveur dont Concini avait joui était alors un peu diminuée; mais le maréchal reprit bientôt un grand ascendant à la cour, où il s'empara de nouveau de toute l'autorité. Il leva, en vertu d'une ordonnance donnée à Paris, le 1er février 1617, un régiment d'infanterie, et un de 500 chevaux liégeois : ces 2 régiments furent licenciés après sa mort. Louis XIII ayant ordonné l'arrestation du maréchal d'Ancre, Vitré, capitaine des gardes, l'aborda, le 24 avril, au moment où il entrait au Louvre pour assister au conseil du roi, et lui demanda son épée. Concini, surpris de cet ordre, fit un mouvement comme pour se mettre en défense, mais il reçut, dans l'instant, trois coups de pistolet, qui le firent tomber mort (1). Ainsi périt cet étranger qui, comblé de

(1) Quand on apprit à Louis XIII la mort du maréchal d'Ancre, ce prince se montra aux fenêtres du Louvres, et dit, en s'adressant à ceux qui l'avaient défait de son ministre : « Grand merci à vous ; à cette heure, je suis roi. » Ce monarque se rappelait sans doute alors que Concini, ne gardant aucune mesure avec lui, avait précédemment osé s'assurer de sa personne, lui défendre de sortir de Paris, et travailler à ne lui laisser que le vain titre de roi. Jouant un jour au billard avec Louis XIII, Concini mit son chapeau sur sa tête, et dit insolemment au prince : « Sire, » votre majesté me permettra bien de me couvrir. »

richesses et décoré des titres les plus flatteurs, avait osé gouverner une nation sans la connaître, et prétendre aux honneurs militaires, et aux récompenses de la valeur, sans avoir tiré l'épée. Son corps fut enterré secrètement le soir, dans l'église de St.-Germain-l'Auxerrois; mais le lieu de cette sépulture ayant été découvert, le peuple s'y attroupa, exhuma le cadavre, le traîna dans les rues et les places publiques, et finit par le pendre et le démembrer. Par arrêt du 8 juillet (1), la mémoire de Concini fut flétrie à perpétuité; ses biens furent confisqués, et son fils fut déclaré ignoble et incapable de posséder aucunes charges et dignités (2). (*Chronologie militaire, tom. II, page 402; Mémoires de Sully, le Père Daniel, histoire de la Mère et du Fils, Mémoires de la régence de Marie de Médicis. Mercure français, Histoire de Louis XIII, par Levassor, Moréri,*

---

(1) Par le même arrêt, Léonore Dori, dite Galigaï, maréchale d'Ancre, fut déclarée coupable de lèse-majesté divine et humaine, et, comme telle, condamnée à être décapitée en place de Grève, puis son corps brûlé et ses cendres jetées au vent. Après avoir donné quelques instants aux larmes et à la douleur, la maréchale s'arma d'une fermeté qui ne se démentit plus. Conduite au supplice dès le même jour, elle en vit les préparatifs sans témoigner le moindre effroi : « Intrépide, mais modeste, » dit Anquetil (*tom. VI, pag.* 393), elle mourut sans bravades et sans » frayeur. »

(2) La plupart des historiens du temps ont peint Concini comme ayant un caractère atroce et capable des plus grandes scélératesses; mais, dit Anquetil, (*Histoire de France, tom. VI, pag.* 390 *et* 391), ces historiens étaient vendus au nouveau gouvernement, ou entraînés par les préjugés qu'on a toujours contre les malheureux. Les mémoires de la régence de Marie de Médicis et Bassompierre disculpent Concini d'une partie des torts qu'on lui imputa, et disent : « que le maréchal était un » galant homme, d'un bon jugement, d'un cœur généreux, libéral jus» qu'à la profusion, de bonne compagnie, d'un accès facile, beau cava» lier, adroit à tous les exercices, jouant beaucoup, mais noblement, » enfin d'un esprit solide et enjoué. » Dans les stances faites par Malherbe sur la chute du maréchal d'Ancre, on trouve les deux vers suivants :

« Va-t-en à la malheure, excrément de la terre,
» Monstre, qui, dans la paix, fais les maux de la guerre. »

*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, *Bauclas*, *Histoire de France, par Anquetil, tom. VI; Dictionnaire universel, par Chaudon et Delandine, tom. V, pag.* 16; *Biographie universelle ancienne et moderne, tom. II, p.* 103.)

DE CONDÉ, *voyez* DE BOURBON.

DE CONÉGLIANO, *voyez* JEANNOT DE MONCEY.

DE CONFLANS (Eustache), deuxième du nom, surnommé *la grande barbe, vicomte d'Oulchy, maréchal-de-camp*, issu de la branche des vicomtes d'Oulchy, seigneurs d'Armentières, fut député de la noblesse des bailliages du Vermandois, aux états de Blois, en 1588. On le reçut chevalier des Ordres du roi, le 5 janvier 1597. Il avait été capitaine de cent hommes d'armes, gouverneur de Saint-Quentin, ambassadeur extraordinaire en Flandre vers les archiducs, et chevalier d'honneur de la reine Marie de Médicis, lorsqu'on le créa maréchal-de-camp par brevet du 24 juillet 1622. Il fut employé en Champagne sous le duc de Nevers, et mourut le 19 juin 1628. (*Chronologie militaire, tom. VI, pag.* 80; *Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, tom. VI, pag.* 147 (1).

DE CONFLANS (Louis), *marquis d'Armentières, maréchal de France*, issu de la branche des seigneurs de Saint-Remy et d'Ennancourt, naquit le 27 février 1711. Il fut pourvu, en 1717, de la charge de premier gentilhomme de la chambre de M. le duc d'Orléans, régent; mais, à cause de sa trop grande jeunesse, cette charge fut successivement exercée, en son nom, par deux de ses oncles. Il entra aux mousquetaires, en 1726, et obtint le régiment d'infanterie d'Anjou, par commission du 16 septembre 1727. Il passa

(1) L'historien des Grands-Officiers de la Couronne le qualifie mal à propos de lieutenant-général des armées du roi. La Chesnaye-des-Bois a commis la même erreur dans son Dictionnaire de la noblesse (*t. III, pag.* 214).

en Italie avec son régiment, au mois d'octobre 1733, et le commanda aux siéges de Gerra-d'Adda, de Pizzighitone et du château de Milan, la même année; à ceux de Novarre et du fort d'Orrono, de Tortone et de son château; à la bataille de Parme; et à celle de Guastalla, où il reçut une blessure, en 1734. Il obtint, par brevet du 18 octobre de cette dernière année, le grade de brigadier, et des lettres de service, du même jour. Il concourut, en 1735, à la prise du château de Gonzague; à celle de Reggiolo et de Révéré; et rentra en France, avec son régiment, au mois de septembre 1736. Employé, par lettres du 20 juillet 1741, dans l'armée auxiliaire envoyée à l'électeur de Bavière, il partit, le 21 août, avec la 4ᵉ division; marcha d'abord en Autriche, et de là en Bohême, où il se trouva à la prise de Prague. Il passa l'hiver aux environs de cette ville, et se trouva à la fameuse retraite que fit l'armée française, en 1742. Dans cette même année, le marquis d'Armentières, joint au comte d'Harcourt, s'était emparé de la ville de Plan et avait forcé la garnison de se rendre prisonnière de guerre. Il avait fait la plus belle défense dans la ville de Leulmeritz, et ne s'était rendu qu'à la dernière extrémité, et après avoir obtenu les honneurs de la guerre (1). Il rentra en France, au mois de février 1743; fut créé maréchal-de-camp, par brevet du 20 du même mois, et se démit du régiment d'Anjou. Employé à l'armée de la Haute-Alsace, sous le maréchal de Coigny, par lettres du 1ᵉʳ août 1743, il contribua à la défaite des ennemis à Rhinwillers. Il servit ensuite à l'armée de Flandre, commandée par le maréchal de Saxe, par lettres du 1ᵉʳ avril 1744; couvrit les siéges de Menin, d'Ypres et de Furnes, et finit la campagne au camp de Courtray. Employé à l'armée du Roi, par lettres du 1ᵉʳ avril 1745, il concourut au siége des ville et citadelle de Tournay, et fut un des maréchaux-de-camp qui restèrent dans la tranchée devant Tournay pendant la bataille de Fontenoy. Détaché, le 5 juillet, avec 1000 grenadiers, 1000 fusiliers, 1000 cavaliers, et les régiments de

(1) Gazette de France des 6 octobre et 29 décembre 1742.

Linden et de Grassin, il chassa les ennemis des postes qu'ils occupaient entre Vaubec et Grammont; se porta jusqu'à Owerbalaere, et donna avis au roi que les ennemis rompaient leurs ponts sur la Dendre, et se retranchaient sur la Marque. Le 6 du même mois, commandant 40 compagnies de grenadiers, 40 piquets et 1000 chevaux, il poussa devant lui un détachement considérable des ennemis; parvint à la barrière de leur camp, et y demeura malgré le feu le plus vif, jusqu'à ce que l'armée du Roi fût arrivée au camp de la Chartreuse. Il servit ensuite, sous les ordres du comte de Lowendal, aux siéges et à la prise d'Ostende et de Nieuport, et monta la tranchée devant cette dernière place, le 2 septembre. Ayant rejoint la grande-armée, il en fut détaché, sous les ordres du comte de Clermont-Gallerande, pour servir au siége d'Ath, où il monta la tranchée, le 7 octobre. Après la prise de cette ville, le roi lui en ayant donné le commandement, il y commanda, pendant l'hiver, sous les ordres du maréchal de Saxe, par lettres du 1er novembre. Il commanda aussi un corps de troupes entre Bruxelles et Louvain, pendant le siége de cette première ville, au mois de février 1746. Employé à l'armée du Roi, par lettres du 1er mai suivant, il attaqua, le 14 juin, à Kerkem, un corps de hussards et de pandours qu'il mit en désordre, en tua une centaine et fit 20 prisonniers. Il s'empara de Leau, le 6 juillet, et se distingua particulièrement à l'arrière-garde de l'armée, lors de sa marche du camp des Cinq-Étoiles à celui de Thyne, le 19 août. Les dispositions prises en cette occasion, par le comte de Lowendal et le marquis d'Armentières, furent si bien secondées, que les ennemis essuyèrent une perte de plus de 2000 hommes. Le marquis d'Armentières demeura ensuite sous les ordres du maréchal de Saxe, qui couvrit le siége de Namur. Il combattit à Raucoux, et apporta au roi la nouvelle de la victoire remportée par l'armée française sur celle des alliés. Créé lieutenant-général, par pouvoir du 14 octobre, il commanda pendant l'hiver à Ath, par ordre du 1er novembre. Employé à l'armée du Roi, par lettres du 1er mai 1747, il combattit, le 2 juillet, à Lawfeld, et retourna ensuite commander à Ath, par lettres du

1er novembre. Envoyé à l'armée des Pays-Bas, par lettres du 15 avril 1748, il servit au siége de Maestricht, où il monta la tranchée, le 27 avril. Après la prise de cette place, il retourna à Ath, où il demeura jusqu'au 23 février 1749, époque à laquelle cette place fut remise à l'impératrice. Nommé chevalier des Ordres du roi, le 1er janvier 1753, il fut reçu le 2 février. Il assista au lit de justice, tenu à Versailles, le 21 août 1756. Employé à l'armée d'Allemagne, par lettres du 1er mars 1757, il se rendit à Dusseldorff, le 25 avril, et marcha avec l'armée jusqu'à Bielfeld, où elle arriva le 16 juin. Le marquis d'Armentières, commandant un corps de réserve, se porta, le 7 juillet, sur les hauteurs de Beverungen, avec 25 compagnies de grenadiers et 400 carabiniers. Il chassa de Lemford 200 hommes d'infanterie et 400 chevaux hanovriens. Il marcha, le 8, à Blankenau; y fit faire deux ponts sur le Weser, qu'il passa, le même jour, à midi, avec 15 compagnies de grenadiers, et s'empara du château de Furstemberg. Il conduisit son corps jusqu'à Boffthen; et, lorsque l'armée eut passé le Weser, il continua de marcher en avant avec 14 compagnies de grenadiers. Il enleva la ville d'Hyen, et combattit avec la plus grande distinction à Hastembeck. Après la capitulation de Clostersevern, l'armée marcha à Halberstadt. Le marquis d'Armentières en fut détaché, au mois d'octobre, avec 4 bataillons et 16 escadrons, pour tirer des contributions du pays de Quedlinbourg. Il passa l'hiver à Zell, qu'on évacua le 26 février 1758, et combattit à Crewelt, le 23 juin. Commandant avec M. de Poyanne les grenadiers de France, ainsi que les grenadiers royaux et les troupes légères, il attaqua, le 15 juillet, au camp de Frowilliers, l'arrière-garde des ennemis, à laquelle on prit une pièce de canon : on tua à cette arrière-garde 200 hommes, et on lui fit 100 prisonniers. Il continua de commander un corps séparé, qui suivit l'armée à mesure qu'elle avança sur la Lippe, et couvrit avec ce corps la route que tinrent M. de Chevert et le duc de Fitz-James, pour rejoindre l'armée après la bataille de Lutzelberg. Détaché, le 24 octobre, avec les grenadiers de France, 4 bataillons de grenadiers royaux, la brigade de Champagne,

celles du roi et de Bourgogne cavalerie, les hussards de Turpin, 8 pièces de canon et 2 obusiers, il marcha sur Restenfort. A son approche, le général russe, Kilmanseck, qui avait sous ses ordres un corps d'infanterie et de cavalerie, repassa la Verse, coupa ses ponts, et dirigea sa marche sur Munster. Le 25 du même mois, le marquis d'Armentières ayant été joint par le marquis de Poyanne, marcha en avant, obligea le général Kilmanseck de rentrer dans Munster et de s'y renfermer, après avoir coupé ses ponts. Le marquis d'Armentières fut employé pendant l'hiver, et commanda l'armée en l'absence du maréchal de Contades. En 1759, il commanda un corps séparé sur le Bas-Rhin; obligea les ennemis d'abandonner le pays, et occupa les rives de la Roer et de la Basse-Lippe. Il rassembla, au mois de juin, toutes les troupes qui étaient à ses ordres près de Wesel, et se mit en état de passer le Rhin au premier ordre du maréchal de Contades. Il marcha d'abord sur Dorstein, puis sur Schemberg, d'où il ne cessa d'inquiéter les ennemis par les fréquents détachements de volontaires qu'il envoyait de tous côtés. Il se dirigea, le 5 juillet, sur Borken; enleva, le 7, un magasin de grains à Coesfeld; se rendit, le 8, à Nottelen, et investit, le 9, la ville de Munster. Chargé de faire le siége de cette place, et voulant donner aux ingénieurs la facilité de s'approcher et de sonder la profondeur des eaux du fossé, afin de profiter des circonstances, si elles se présentaient heureuses, il fit faire, dans la nuit du 11 au 12, cinq attaques, dont trois fausses et deux vraies : elles furent toutes exécutées avec la plus grande bravoure ; mais la défense des ennemis fut tellement vigoureuse, que les espérances conçues par le marquis d'Armentières ne purent être réalisées. Il fit ouvrir la tranchée, le 19, devant la ville, et, le 21, devant la citadelle. La garnison de la ville, qui craignit d'être forcée l'épée à la main, se retira, le 22, dans la citadelle. Pendant le siége de cette dernière, le marquis d'Armentières fit enlever tous les magasins de fourrages et d'avoine que les ennemis avaient laissés sur le bas Ems et dans l'évêché de Munster. La citadelle capitula le 25; et son gouverneur, le baron de Zastrow, lieutenant-géné-

ral, ainsi que 3490 hommes qui composaient la garnison de cette place, se rendirent prisonniers de guerre. Le marquis d'Armentières cantonna ensuite les troupes qui étaient sous ses ordres aux environs de Warbourg. Après la bataille de Minden, il se rapprocha de Cassel, et marcha à Wolfaghen pour faciliter la retraite de l'armée; mais, ayant été suivi dans sa marche par le prince de Holstein-Gottorp, il se replia dans le plus grand ordre, le 17 août, sur Frizlar, d'où il alla s'emparer de tous les défilés des environs de Marbourg. Il partit, le 27, pour se rendre sur le Bas-Rhin, et y prendre le commandement des troupes qui s'y trouvaient et de celles qui devaient s'y rendre de France. Ayant appris en chemin que les ennemis avaient ouvert la tranchée devant Munster, dans la nuit du 26 au 27, il rassembla toutes les troupes qui se trouvèrent en état de marcher; passa le Rhin, le 4 septembre, sur le pont de Wesel; et, après plusieurs marches forcées, arriva, le 6, à portée de Munster, dont les ennemis levèrent le siége avec tant de promptitude que le marquis d'Armentières ne put les joindre. Il entra dans la place, et prit sur-le-champ toutes les mesures nécessaires pour l'approvisionner et réparer les ouvrages que les ennemis avaient endommagés. Après avoir renforcé la garnison, il se mit en marche, le 11, pour aller sur le Rhin attendre la cavalerie qui venait de France. Les ennemis s'étant de nouveau rapprochés de Munster, le marquis d'Armentières rassembla toute l'infanterie et la cavalerie qui étaient sous ses ordres; marcha, le 21, à Dorstein; le 22, à Recklingausen; fit attaquer Luynen, qu'on emporta; y campa, le 24, et envoya des détachements de troupes légères jusqu'aux environs de Soest. On fit partir de Wesel, le 28, un convoi considérable de vivres et munitions de toute espèce destinés pour Munster, et sous une escorte commandée par le marquis Dauvet. Le général ennemi Imhoff ayant fait marcher un corps de troupes pour attaquer ce convoi, le marquis d'Armentières fit partir le vicomte d'Escars pour renforcer le marquis Dauvet; et, s'y étant porté lui-même, il fit attaquer les premières troupes des ennemis, et les obligea de se retirer : le convoi entra dans Munster, le 2 octobre. Le

marquis d'Armentières retourna, le 3, à Dorstein; fit quelque séjour dans ce camp et dans celui de Bockum; y prit les dispositions nécessaires pour secourir Munster, devant lequel les ennemis avaient ouvert la tranchée, le 8 novembre; partit, le 16, de Dorstein; et passa par Haltern, Seperac et Senden, où il arriva le 18. Il fit attaquer, dès le 19, les villages d'Amelbure et d'Albacten, d'où les ennemis furent chassés avec perte. Cependant le marquis d'Armentières ayant reconnu que la position avantageuse des ennemis ne permettait pas de les attaquer avec succès, évacua, le 28, les deux villages, et se replia sur Dorstein, où il arriva le 22. Il y prit les mesures convenables pour faciliter à la garnison de Munster une capitulation honorable. Après la prise de cette place, il revint en France. On lui donna le commandement des trois évêchés, Metz, Toul et Verdun, par commission du 31 janvier 1761. Il fut créé maréchal de France, le 2 janvier 1768, et mourut en 1774. (*Chronol. milit.*, *tom. V*, *p.* 346; *mém. du temps*, *Gaz. de France.*)

DE CONFLANS-D'ARMENTIÈRES (Louis-Gabriel), *marquis, maréchal-de-camp*, fils du précédent, naquit le 28 décembre 1735. Il entra aux mousquetaires en 1750, et fut fait mestre-de-camp-lieutenant du régiment de cavalerie d'Orléans, par commission du 10 avril 1752. Il commanda ce régiment au camp de la Sambre, en 1755; à la bataille d'Hastembeck, à la prise de Minden et d'Hanovre, et aux camps de Clostersevern et de Zell, en 1757. Il se trouva avec son régiment à la retraite de l'électorat d'Hanovre; à la bataille de Crewelt, et à celle de Lutzelberg, en 1758. Chargé de porter au roi la nouvelle du gain de cette dernière bataille, il arriva à Versailles, le 18 octobre. En 1759, après le combat d'Erbefeld, étant à la tête de 800 hommes, il poursuivit un corps de Hanovriens, et l'obligea de repasser la Roer. Il marcha ensuite sur Munster, sous les ordres du marquis d'Armentières, son père; se porta, le 7 juillet, avec 500 chevaux et 300 hommes d'infanterie, sur Hepenhul, d'où il alla, le 8, jusqu'au-delà de Munster, pour bloquer cette place du côté des en-

nemis. Il servit avec distinction au siége et à la prise de Munster, puis au secours qu'on donna à cette ville, lorsqu'elle fut assiégée par les ennemis à la fin de la campagne. Il se trouva aux affaires de Corback et de Warbourg, en 1760. Créé brigadier, par brevet du 20 février 1761, il se trouva à l'affaire de Grunberg et de Lich, au mois de mars, et obtint, par commission du 27 avril, le corps de Fischer, qu'on mit sous le nom de régiment de dragons-chasseurs de Conflans, par ordonnance du même jour. Il se démit alors du régiment d'Orléans, et commanda son nouveau régiment à l'armée d'Allemagne, jusqu'à la paix. Il se trouva, le 15 juillet 1761, à l'affaire de Filinghausen. Il se mit, le 20, à la poursuite du prince Ferdinand qui était décampé de Soest; marcha sur Erveté; joignit une colonne des équipages ennemis, fit quelques soldats anglais prisonniers et prit quantité de chariots. Le 12 août, il attaqua, aux environs d'Husdelmen, un bataillon de la légion britannique, en tua une partie, et prit le reste, ainsi que tous les équipages. Le 20, il attaqua l'arrière-garde des ennemis à leur retraite d'Ippenburen, et emmena 40 prisonniers. Le 30, il attaqua l'arrière-garde d'un corps de 3000 hommes des ennemis qui se retiraient de Rhenne, fit 50 prisonniers, enleva les tentes de la cavalerie du corps de Scheiter, et une trentaine de voitures d'équipages. Détaché ensuite vers Osnabruck, il prit, dans cette ville, des magasins de farine et d'avoine, s'empara de 400 chevaux, et fit couper les jarrets à ceux qu'il ne put emmener: il fit conduire à Coesfeld 800 chariots chargés de subsistances, capturés en cette occasion. Dans le mois de septembre, il fit, près de Dulmen, quelques prisonniers de la légion britannique; enleva, près de Munster, un détachement de dragons qui en était sorti, et se saisit d'un convoi de provisions destinées pour cette place. Il fut alors déclaré brigadier. Attaqué par le prince héréditaire, près de Reclinghausen, le 25 juin 1762, il battit les troupes de ce prince, tua 20 hommes, en blessa deux fois autant, et prit 200 hommes à cheval avec un colonel, un cornette, des gendarmes hessois, un major, et un cornette des carabiniers de Bruns-

wick. Il marcha, au mois d'octobre, sur Smalenberg, d'où 400 hommes des ennemis se retirèrent à son approche. Les ayant attaqués dans leur retraite, il força 95 hommes d'infanterie, 14 officiers, et 132 hommes de cavalerie, de mettre les armes bas, et les fit prisonniers. Il fut déclaré, au mois de mai 1763, maréchal-de-camp, pour prendre rang du 25 juillet 1762, jour de la date de son brevet. Cependant il conserva son régiment sous le nom de Légion de Conflans. Il fut présenté à la cour de Florence, le 27 juillet 1764, et à S. M. l'impératrice de Russie, le 24 février 1765. On le créa lieutenant-général, le 5 décembre 1781. Il mourut en 1789. (*Chronologie militaire, tom. VII, pag.* 603; *états milit.*, *mémoires du temps, Gazette de France.*)

DE CONFLANS DE BRIENNE (Hubert, *comte*), *maréchal-de-camp*, issu de la branche des seigneurs de Fay-le-Sec, et de la même famille que les précédents, naquit vers 1690, et fut fait chevalier de Saint-Lazare, en 1705. Il entra dans la marine en 1706; servit à la fin de cette même année, et en 1707 et 1708, sous du Quesne-Guitton, et en 1709, sous Duguay-Trouin, avec lequel il concourut à la prise d'un vaisseau anglais. Il fit la campagne de mer de 1700, et contribua, en 1701, à la prise d'un vaisseau portugais. Devenu enseigne de vaisseau, en 1712, il arma cette année et les suivantes, jusqu'en 1719. Il fut chargé, en 1722, de reconduire à Constantinople Mehemet-Effendi, ambassadeur de la Porte-Ottomane. Il arma, en 1723 et 1724; fut fait lieutenant de vaisseau en 1727, et monta sur l'escadre qui se trouvait à Cadix pour observer les Anglais le long des côtes d'Espagne. En 1728 et 1729, il servit sur l'escadre qu'on envoya pour faire la guerre aux Tripolitains et pour bombarder leur ville. Il fit, en 1730, partie de l'escadre employée à protéger le commerce dans les parages de Tunis et d'Alger. En 1731, il fut fait lieutenant des gardes de la marine à Rochefort, et on le créa chevalier de Saint-Louis en 1732. Il eut, dans la même année, le commandement d'une flute qui portait des vivres et des munitions de guerre aux îles de Cayenne et de la Martini-

que. Pendant le trajet, il obligea une frégate anglaise de venir à son bord, et de rendre au pavillon du roi l'honneur qui lui était dû. Nommé capitaine de vaisseau en 1734, il fit partie d'une escadre d'observation sous Duguay-Trouin. Il servit dans la même escadre, en 1735, et fut employé sous le marquis d'Antin, en 1740 et 1741. Sur la fin de cette dernière année, le roi lui confia le commandement de la compagnie des gardes de la marine de Brest. Il commanda un vaisseau en 1743 et 1744. On le détacha, cette dernière année, avec 14 vaisseaux, pour exécuter un embarquement de troupes à Dunkerque. Ayant ensuite fait voile vers l'Amérique, avec deux vaisseaux, il rencontra, à l'ouest de Berlingues, un bâtiment anglais de 70 pièces de canons qui se battit successivement avec les deux vaisseaux français. Le comte de Conflans, par l'habileté de sa manœuvre, tint le vaisseau ennemi sous le feu et l'obligea de se rendre. Dans cette action, le capitaine anglais fut blessé à mort; 100 hommes de son équipage y périrent, et le vaisseau anglais fut mis entièrement hors de combat. La chute d'un barottin du gaillard d'arrière qui fut emporté, rendit, pendant quelques heures, le comte de Conflans perclus de tous ses membres. Le roi lui accorda, en 1745, une pension de 1500 livres sur la marine, et une autre de 1000 livres sur l'ordre de Saint-Louis. Dans la même année, le comte de Conflans fit route pour la Martinique, d'où on le détacha pour croiser vers la Grenade. Dans cette croisière, il s'empara d'un vaisseau anglais, et revint ensuite à la Martinique prendre le commandement d'une escadre qu'il ramena en France, et avec laquelle il escorta 36 navires marchands qui arrivèrent heureusement. Il commanda une escadre destinée à escorter une flotte de 250 voiles pour les Iles-du-Vent et Sous-le-Vent; et, malgré la supériorité des forces ennemies, il parvint à faire arriver ce convoi à sa destination. Il attaqua, sous le môle Saint-Nicolas, 5 vaisseaux de guerre anglais qu'il obligea de prendre la fuite. Dans un autre combat, il prit un vaisseau de guerre anglais, en coula à fond un second, mit en fuite un troisième, et prit 20 bâtiments marchands. Cette action occasiona la capture

de presque toute la flotte ennemie, composée de 70 navires, dont les corsaires français se saisirent. Le roi lui accorda, à cette occasion, une nouvelle pension de 1500 liv. sur le trésor royal. Ayant été nommé, par provisions du 1er mai 1747, gouverneur et lieutenant-général des Iles-Sous-le-Vent de l'Amérique, il monta, pour se rendre à cette destination, la frégate *la Renommée*, qui, après avoir soutenu, le 24 septembre, un combat des plus vifs contre une frégate anglaise, fut enfin contrainte de se rendre à un vaisseau de la même nation qui l'avait également attaquée. Dans le combat qui eut lieu avec ce dernier bâtiment, le comte de Conflans fut blessé d'un coup de fusil à la cuisse, et d'un éclat au bras. Il fut mené prisonnier en Angleterre. Échangé, en 1748, contre le général Ligonier, il obtint, le 1er avril, le grade de chef d'escadre, et se rendit à son gouvernement, où il résida depuis 1748 jusqu'en 1751. Il y rétablit le commerce, remit les fortifications dans un meilleur état, et fit régner le bon ordre et la discipline. Rappelé en 1751, il fut élevé, par pouvoir du 1er septembre 1752, au grade de lieutenant-général des armées navales. Il commanda, en 1756, une escadre destinée à croiser dans l'Océan, afin d'imposer aux ennemis et de favoriser la conquête de l'île Minorque. Créé vice-amiral de France, à la mort du marquis de Macnemara, par provisions du 14 novembre, il prêta serment en cette qualité, le 26. Il commanda dans l'Océan, en 1757, la même escadre que celle précédemment placée sous ses ordres. Il commanda aussi, en 1758, une escadre de 21 vaisseaux. Après 53 ans de service non interrompus, tant en paix qu'en guerre, le comte de Conflans fut créé maréchal de France, par état donné à Versailles, le 18 mars 1758, et prêta serment, pour cette charge, le 9 avril. Commandant l'escadre du roi, en 1759, il sortit de la rade de Brest le 14 novembre, et rencontra, le 20, à la hauteur de Belle-Ile, une escadre anglaise sous les ordres de l'amiral Hawke. Après quelques heures d'un combat désavantageux pour l'escadre du roi, un coup de vent, ou une fuite honteuse, ou une manœuvre maladroite

de l'amiral français, sépara les combattants (1), et les Français se retirèrent, partie à l'île d'Aix, partie dans la rivière de la Villaine (2). Le maréchal de Conflans mourut à Paris, en 1778. (*Chronologie militaire, tom. III, pag.* 442; *mémoires du temps, états militaires, Gazette de France, Histoire de France, par Anquetil. tom. IX, pag.* 61 *et* 62.)

CONROUX (Nicolas), *baron de Pepinville, général de brigade,* naquit à Douay, le 17 février 1770. Il commença sa carrière militaire dans le 6e régiment d'artillerie, où il entra le 17 février 1786 (3). Il passa sous-lieutenant au 58e régiment d'infanterie de ligne, le 22 août 1792, et y fut fait lieutenant, le 11 septembre suivant. Il servit au siége de Thionville et à la campagne de Trèves, sous le général en chef Beurnonville, en 1792, et combattit à l'affaire d'Arlon, en 1793. Il se trouva aux combats de Kayserlautern; à la levée du blocus de Landau; à la conquête du palatinat du Rhin par le général en chef Hoche; à la reprise d'Arlon par l'armée de la Moselle; et aux batailles de Charleroi (4) et de

(1) Anquetil, *Histoire de France, tom. IX, pag.* 62.

(2) Dans cette journée, à laquelle on donna par dérision le nom de *bataille de M. de Conflans*, l'escadre française perdit un vaisseau qui fut pris, deux qui furent brûlés, et trois qui s'échouèrent ou s'engloutirent. (*Anquetil, tom. IX, pag.* 62.)

(3) Germain Conroux, son père, chevalier de Saint-Louis, était officier dans ce régiment.

Un frère du général Conroux s'est fait remarquer dans les armées françaises par sa bravoure, et en a donné plus particulièrement des preuves dans l'armée d'expédition d'Égypte, de 1798 à 1800.

(4) Pendant la bataille de Charleroi, Conroux reçut du général Morlot, dont il était aide-de-camp, la mission d'aller porter l'ordre de retraite à la 34e demi-brigade d'infanterie et au 14e régiment de dragons, qui étaient sur le point d'être cernés par l'ennemi. Sur le chemin que le lieutenant Conroux avait à parcourir pour exécuter cette mission, se trouvaient déjà beaucoup de tirailleurs ennemis, la plupart hussards. Conroux traversa courageusement leur ligne, parvint jusqu'au général Olivier qui commandait la brigade compromise, et lui transmit à temps l'ordre du général Morlot.

Fleurus, en 1794. Nommé capitaine de la 1re compagnie du 1er bataillon de la 116e demi-brigade d'infanterie de ligne, le 20 avril 1795, il servit avec ce corps à l'armée de Sambre-et-Meuse, et combattit aux journées de Maestricht et de Juliers. En 1796, il servit à la même armée, en qualité d'aide-de-camp du général Bernadotte. Il se trouva, le 2 juillet, au passage du Rhin par l'armée française. Ayant été chargé de concourir à l'attaque d'une redoute en avant du village de Benndorf, Conroux se porta rapidement sur ce point, et concerta si bien son attaque avec celle de l'adjudant-général Mireur, qu'en moins de dix minutes le village et la redoute furent enlevés. Les Autrichiens s'étant avancés avec des forces supérieures pour reprendre cette position, l'adjudant-général Mireur fit braquer contre eux 2 pièces de canon, dont le feu fût si habilement dirigé par Conroux, que l'ennemi, se trouvant canonné, fut forcé de se retirer, après avoir essuyé une perte assez considérable. Le capitaine Conroux continua de servir, sur les bords du Rhin, jusqu'en 1797, époque à laquelle il marcha en Italie, sous les ordres du général Bernadotte. Il se trouva au passage du Tagliamento, le 16 mars suivant; à la prise de Trieste, et à celle de Gradisca, le 18 du même mois. La valeur qu'il déploya dans cette dernière affaire lui mérita le grade de chef de bataillon, auquel il fut promu, sur le champ de bataille, par le général en chef Buonaparte, qui le cita honorablement dans son rapport au gouvernement. En 1798, le chef de bataillon Conroux fut employé à l'armée dite d'Angleterre, sous les ordres du général Championnet, dont il était devenu aide-de-camp depuis plusieurs mois : cette armée s'opposa à une descente que les Anglais avaient tenté d'effectuer à Ostende. Au mois de novembre de la même année, Conroux empêcha la prise de Malines, en remportant le premier avantage sur les révoltés de la Belgique, avec une colonne dont le commandement lui avait été confié par le général Béguinot. Il eut, le 24 octobre 1798, une commission temporaire d'aide-de-camp de Championnet, général en chef de l'armée de Rome, et fut promu, par ce général, au grade de chef de brigade, sur le champ de ba-

taille, le 27 janvier 1799, lors de la prise de Naples : cette promotion fut confirmée, par le directoire exécutif, le 3 février suivant. Le chef de brigade Conroux, s'étant distingué aux affaires de Fossano et de Mondovi, fut nommé adjudant-général, par le général en chef Championnet, le 13 novembre de la même année; et cette promotion fut également confirmée par lettres de service du premier consul Buonaparte, en date du 16 avril 1800. Employé à l'armée de l'Ouest, Conroux y servit avec distinction en 1800 et 1801. Nommé chef de brigade titulaire de la 17ᵉ demi-brigade d'infanterie de ligne (depuis 17ᵉ régiment d'infanterie de ligne), il se comporta avec autant d'habileté que de bravoure au combat naval qui eut lieu, le 16 mai 1804, entre la flottille batave et l'escadre anglaise commandée par le commodore Sidney Smith : cette action eut lieu lors du passage de la flotille batave de Flessingue à Ostende (1). Le chef de brigade Conroux fit, à la grande-armée, la campagne de 1805 contre l'Autriche, et y servit sous les ordres du général Bisson. Le corps d'armée du général Murat, marchant sur Ried et Haag, le 31 octobre, le 17ᵉ régiment d'infanterie, commandé par Conroux, engagea fortement l'action avec un corps russe, dont il ébranla la ligne, ce qui permit aux chasseurs et aux dragons français de charger ce corps avec une telle impétuosité qu'il fut mis en déroute. Le colonel Conroux fut nommé général de brigade, par décret daté de Schœnbrunn, près Vienne, le 24 décembre suivant. Employé, en cette qualité, au 7ᵉ corps d'armée commandé par le maréchal Augereau, par lettres du 15 février 1806, il fit la campagne contre la Prusse; passa, le 9 novembre de la même année, à la division de réserve des grenadiers, commandée par le maréchal Oudinot; combattit vaillamment à la célèbre journée d'Iéna, le 14 octobre, et

(1) La conduite distinguée que tint en cette occasion le chef de brigade Conroux a été attestée dans une déclaration, donnée, le 20 juin 1805, par le vice-amiral Verhuell, qui commandait la flotille batave au combat du 16 mai 1804.

y fut blessé. Il combattit également avec distinction aux combats d'Ostrolenk et de Dantzick, et à la bataille de Friedland, en 1807. Buonaparte le créa commandant de la Légion-d'Honneur, le 22 juin 1807, et l'éleva à la dignité de baron de l'empire, le 19 mars 1808. Le général Conroux fut employé, en 1809, à la grande-armée, et y servit dans le corps commandé par le maréchal Oudinot. Dans la nuit du 4 au 5 juillet, le baron Conroux se mit, par ordre de ce maréchal, à la tête de 1500 voltigeurs, qui furent embusqués sur le Danube et débarquèrent sur la rive gauche de ce fleuve, au-dessous de l'île de Lobau. Cette troupe repoussa tous les postes ennemis placés sur cette rive, et les força de se replier jusqu'au village de Muhlleuten. Le lendemain, 6 juillet, fut livrée la mémorable bataille de Wagram, que les Français gagnèrent sur les Autrichiens. Le général Conroux y donna des preuves de la plus grande valeur, et en fut récompensé par le grade de général de division, qui lui fut conféré le 31 du même mois. On l'employa en cette qualité à l'armée d'Anvers, par lettres de service du 25 août suivant. Désigné, le 26 mars 1810, pour servir à l'armée de Catalogne, il eut des lettres de service, du 10 septembre suivant, pour commander la 2e division du 9e corps de l'armée d'Espagne. Il servit à cette armée avec la plus grande distinction, et combattit à la bataille de Fuentes-de-Onoro, le 5 mai 1811. Les Espagnols ayant fait, dans le mois de juin suivant, des tentatives sur Séville et Grenade, le maréchal Soult, duc de Dalmatie, prit des mesures pour mettre en sûreté ces deux villes. Le général Couroux reçut alors l'ordre de marcher sur l'Andalousie, en traversant les chaînes de montagnes qui séparent l'Estramadure, et de manière à tomber sur le point de rembarquement des Espagnols à Huelba et Moguer. Cette dernière partie de l'expédition du général Conroux ne put réussir, parce que les Espagnols évacuèrent avec précipitation leur camp de Niebla à l'approche des colonnes françaises. Par ordre du duc de Dalmatie, daté de Séville, le 27 juillet 1812, le général Conroux passa au commandement de la 4e division de ligne et de la 3e division de dragons, en remplacement du général

Leval. Le 31 mai 1812, le général espagnol Ballesteros passa le Guadalite entre Bornos et Arcos, et se porta sur le derrière de la position de Bornos, dans l'espoir d'y surprendre les divisions aux ordres du général Conroux. Les troupes Espagnoles se trouvant en présence des divisions françaises, le 1er juin à six heures du matin, les premiers commencèrent vivement leur attaque par un grand feu de mousqueterie; mais, quoiqu'elles fussent beaucoup plus nombreuses que celles du général Conroux, elles ne purent résister à la valeur audacieuse du 9e régiment d'infanterie légère, du 96e régiment de ligne, d'un escadron du 5e régiment de chasseurs, et d'un détachement du 2e régiment de la même arme. Les Espagnols furent repoussés vigoureusement; culbutés jusqu'au-delà du gué de Guadalite, et perdirent, en cette occasion, 4 pièces de canon, 2 drapeaux et 5 à 600 hommes faits prisonniers : leur perte en hommes tués fut très-considérable. Cette affaire couvrit de gloire le général Conroux, ainsi que les braves troupes qu'il commandait (1). En 1813, pendant le siége de Saint-Sébastien par les Espagnols, le général Conroux fut chargé de garder, avec sa division, le débouché de Sarre. Ayant été attaqué, le 31 août, dans ce poste, il parvint à s'y maintenir. La division Conroux fut de nouveau attaquée à l'improviste, le 8 octobre, au moment où elle se disposait à passer la revue du duc de Dalmatie. Les Espagnols lui enlevèrent les redoutes dites de *Sainte-Barbe*, avant que le général Conroux pût arriver pour donner ses ordres; mais la bonne contenance que firent ses troupes, lorsqu'il se fut mis à leur tête, arrêta les progrès de l'ennemi. Le 20 du même mois, après une attaque très-vive, les généraux Conroux et Reille, chargeant à la tête d'une colonne de grenadiers, rentrèrent dans la redoute de *Sainte-Barbe* et s'y maintinrent. Le 10 novembre, le général anglais, lord Wellington, déboucha, avec 30,000 hommes, derrière la montagne de Rhune, et vint tomber sur la divi-

(1) *Voyez* sur l'affaire de Bornos le rapport du maréchal Soult, dans le *Moniteur* du 29 septembre 1812, pag. 1077.

sion Conroux, qui occupait cette montagne, le camp de Sarre et la redoute de *Sainte-Barbe*. Après une vive résistance de la part des Français, cette redoute resta à l'ennemi. Les troupes de la division Conroux, qui défendaient le sommet de la Rhune, voyant l'ennemi maître de *Sainte-Barbe*, craignirent d'être enlevées; et, sans attendre d'ordres, elles abandonnèrent le poste qui leur avait été confié et descendirent dans la plaine. Bientôt les autres divisions de l'armée française furent obligées d'évacuer leurs positions. Les ouvrages construits en seconde ligne, en arrière d'Ascuin, tombèrent aussi au pouvoir de l'ennemi; et ce fut en les défendant avec la plus grande vigueur, que le brave général Conroux, frappé d'une balle à la poitrine, tomba mort au milieu de ses troupes (1), qui le regrettèrent vivement: l'armée perdit en lui un de ses meilleurs et de ses plus courageux officiers. (*Brevets et états militaires, Moniteur, annales du temps.*)

DE CONTADES (Georges-Gaspard), *lieutenant-général*, naquit le 17 juin 1666. Il entra dans les pages du roi en janvier 1683; fit, en cette qualité, la campagne de Flandre, en 1684, et passa aux mousquetaires en 1686. Il devint successivement enseigne de la compagnie de Caillavel, au régiment des gardes-françaises, le 27 août 1687; enseigne de la compagnie des grenadiers de Beauregard, le 19 février 1689; puis de la compagnie de Saillant, aussi grenadiers, le 29 mars suivant. Il combattit avec la plus grande valeur à l'attaque de Valcourt, au mois d'août de la même année, et à la bataille de Fleurus, en 1690. Il servit au siége de Mons, en 1691, et y reçut, le 2 avril, une blessure à la tête qui obligea de le trépaner. Il devint sous-lieutenant de la même compagnie, le 6 juin suivant, et lieutenant de la compagnie colonelle, le 29 avril 1692. Il servit, avec cette compagnie, au siége et à la prise des ville

(1) Le général Conroux avait, dit-on, annoncé quelques jours auparavant: « que Sarre serait son tombeau. »

et château de Namur; combattit à Steinkerque, et marcha au bombardement de Charleroi, la même année. Il se trouva, en 1693, au siége de Huy; à la bataille de Nerwinde; au siége et à la prise de Charleroi; à la marche de Vignamont au pont d'Espierre, en 1694; et au bombardement de Bruxelles, en 1695. Il se démit de sa lieutenance, le 24 février 1697, et fut fait capitaine au régiment des gardes, le 7 mars suivant. Il commanda sa compagnie au camp de Coudun, près Compiègne, en 1698; à Bruxelles, et à la défense des lignes, en 1701. Employé à l'armée de Flandre, en 1703 et 1704, il combattit avec valeur à Ramillies, en 1706. On le fit major du régiment des gardes, par brevet du 16 juin, après la mort de M. de Bernières, tué à cette bataille. Il servit, en qualité de major-général de l'armée de Flandre, par ordres des 18 juin 1706, 20 avril 1707, 7 mai 1708, 18 juin 1709, 24 avril 1710, 2 mai 1711, et 30 avril 1712. Pendant les campagnes de ces années, il fut créé brigadier, le 19 juin 1708, et se distingua dans toutes les occasions qui se présentèrent, notamment au combat d'Oudenarde, en 1708; à la bataille de Malplaquet, en 1709; à l'attaque d'Arleux, en 1711; à l'attaque des retranchements de Denain, et aux siéges de Douay, du Quesnoy, de Bouchain, en 1712. Nommé major-général de l'armée du Rhin, par ordre du 13 mai 1713, il servit, en cette qualité, au siége de Landau, à la défaite du général Vaubonne, au siége et à la prise de Fribourg : il fut blessé à l'attaque du chemin couvert de cette dernière place. Il accompagna le maréchal de Villars, à Rastadt, en 1714; vint rendre compte au roi des difficultés qui se rencontraient à la conclusion du traité, et retourna à Rastadt avec les instructions de Louis XIV. Lorsque le traité fut signé, il l'apporta au roi, qui lui donna l'expectative d'une place de grand'croix de l'ordre de Saint-Louis, avec la permission d'en porter les marques, par lettres du 24 avril. Il obtint le gouvernement de Schelestadt, par provisions du 30 juillet 1715, et eut une place de grand'croix de Saint-Louis, par provisions du 30 juillet 1719. Il fut promu au grade de maréchal-de-camp, le 30 mai 1713, et à celui de lieutenant-général des armées

du roi, le 30 mars 1720. Il obtint le gouvernement de Beaufort, en Anjou, par provisions du 15 juin 1721; et on lui accorda pour son fils aîné (depuis maréchal de France), la survivance de cette charge, par provisions du lendemain 16. Il fut pourvu du gouvernement de Guise en remettant celui de Schelestadt, par provisions du 20 juillet 1727. Nommé lieutenant-colonel du régiment des gardes, il y prit une compagnie de fusiliers, par commission du 4 janvier 1730. Employé à l'armée d'Italie, par lettres du 6 octobre 1733, il y servit aux siéges de Gerra-d'Adda et de Pizzighitone. Détaché, le 2 décembre, pour faire le siége du château de Crémone, il obligea la garnison de capituler le 4. Il rejoignit ensuite l'armée, et servit au siége du château de Milan, qui se rendit le 29. Il se trouva à la prise de Trezzo, de Lecco, de Fuentes, de Saravalle, de Novarre et d'Arrona, ainsi qu'à celle des ville et château de Tortone, en janvier et février 1734. Il combattit à Parme, au mois de juin, et à Guastalla, au mois de septembre suivant. Étant rentré en France, il se démit, au mois de mars 1735, de la lieutenance-colonelle du régiment des gardes et de la compagnie qu'il avait dans ce régiment (1). Il possédait encore les gouvernements de Beaufort et de Guise, lorsqu'il mourut, à Bourbon, le 3 octobre de la même année, à l'âge de 72 ans. (*Chronologie militaire, tom. V, pag.* 100, *mémoires du temps, Histoire de la maison du roi, par l'abbé de Nœufville, tom. III, pag.* 84; *Gazette de France.*)

DE CONTADES (Louis-Georges-Érasme, *marquis*), *maréchal de France*, fils du précédent, naquit en octobre 1704. Il fut successivement second enseigne au régiment des gardes-françaises, le 1^er^ février 1720, et premier enseigne, le 2 juillet suivant. Il obtint le gouvernement de Beaufort, en Anjou, en survivance de son père, par provisions du 16 juin 1721. On le nomma lieutenant au régiment des gar-

(1) Le roi lui accorda en récompense de ses services une pension de 6000 liv., et l'agrément de vendre sa compagnie.

des, le 15 juin 1724, et capitaine, au même régiment, le 27 juin 1729. Il fut fait, par commission du 10 mars 1734, colonel du régiment d'infanterie de Flandre, lors de la promotion du marquis de Mison au grade de maréchal-de-camp. Il se démit, à cette époque, de sa compagnie au régiment des gardes, et alla rejoindre le régiment de Flandre à l'armée d'Italie. Détaché, le 1^er^ juin, avec 400 hommes d'infanterie, il alla s'enfermer dans le château de Colorno. Les ennemis, au nombre de 14,000 hommes, l'y ayant attaqué, il leur opposa la plus vive résistance pendant deux heures, et n'abandonna la place qu'après en avoir reçu l'ordre du marquis de Maillebois, qui commandait le camp de Sacca. Il fit sa retraite par des prairies coupées de fossés pleins d'eau, et manœuvra si habilement que les ennemis, attachés à sa poursuite, ne purent entamer son arrière-garde. Il obtint le régiment d'Auvergne, à la mort du comte de Clermont, par commission du 15 du même mois de juin. Il combattit à Parme, le 29, et y fut blessé. Après la guérison de sa blessure, il rejoignit l'armée sur la Secchia, et combattit, à la tête du régiment d'Auvergne, à Guastalla, le 19 septembre. Créé brigadier, par brevet du 18 octobre, il passa l'hiver à Lodi, et servit en Italie, en 1736. Il entra en jouissance du gouvernement de Beaufort, à la mort de son père, le 3 octobre de la même année. Désigné pour servir en Corse comme brigadier, par lettres du 2 décembre 1737, il passa dans cette île, avec son régiment, au mois de janvier 1738, et y demeura l'année entière. Il eut ordre du roi de revenir en France, au mois de janvier 1739, pour y concerter les moyens de réduire les rebelles de la Corse. Il retourna dans cette île, au mois d'avril suivant, et y fit la campagne qui décida de la soumission de tout le pays. Il acheva, pendant l'hiver, le désarmement des peuples de la montagne, et revint à Bastia, en 1740. Il fut créé maréchal-de-camp, par brevet du 1^er^ janvier de la même année. Il repassa en France, au mois de juin 1741, et fut employé à l'armée de Westphalie, sous le maréchal de Maillebois, par lettres du 1^er^ août : il y passa l'hiver. Il commanda, au mois d'août 1742, la 4^e^ division de cette armée, qui partit de Dussel-

dorff, le 4 de ce mois, pour se rendre sur les frontières de Bohême, d'où elle vint ensuite sur le Danube. Il partit de Ratisbonne pour s'acquitter, auprès du roi, d'une commission particulière dont le maréchal de Maillebois l'avait chargé. Employé à l'armée du Rhin, sous le maréchal de Noailles, par lettres du 1er avril 1743, il la joignit à Worms, et combattit à Ettingen. Le dérangement de sa santé l'obligea de quitter momentanément, au mois d'août, le service actif, et de passer l'hiver en France. Employé à l'armée de Flandre, sous le roi, par lettres du 1er avril 1744, il servit au siége de Menin; à celui d'Ypres, où il monta la tranchée, le 25 juin; et à celui de Furnes, où il monta la tranchée, le 8 juillet. Il passa à l'armée du Rhin, par lettres du 19. Détaché, le 27 août, pour suivre l'arrière-garde des ennemis jusqu'à Canstadt, au-delà du Neker, il revint, par les villes forestières, devant Fribourg, dont on faisait alors le siége. Il y servit à la seconde attaque du chemin couvert à la droite: elle réussit. Après la prise de cette place, qui capitula le 6 novembre, il conduisit des troupes à Worms, et fut employé, pendant l'hiver, sous les ordres du maréchal de Maillebois, par lettres du 1er novembre. On le fit inspecteur-général de l'infanterie, par ordre du 31 janvier 1745. Il se rendit, au mois de février, à Sarre-Louis, pour marcher sous les ordres du comte de Lowendal avec 15 bataillons et un régiment de dragons. Il se porta successivement sur le Rhin, en traversant l'Hunsruck; de là sur le Mein, et enfin sur la Lahn. Employé à l'armée de Flandre, par lettres du 1er avril, il y arriva, le 1er mai, pour l'ouverture de la tranchée devant Tournay. Il fut créé lieutenant-général, par provisions du même jour; mais le roi, ayant jugé à propos de ne déclarer sa promotion qu'au mois de novembre suivant, il continua de servir comme maréchal-de-camp. Il commanda le siége de Tournay, lorsque l'armée passa l'Escaut pour le combat de Fontenoy: Tournay capitula le 23 mai, et sa citadelle le 20 juin. Il servit au siége d'Ostende, qui capitula le 23 août, et à celui de Nieuport, où il monta la tranchée, le 1er septembre: cette ville battit la chamade le 5 septembre. Il commanda à Bruges, pendant l'hiver, par lettres du 1er no-

vembre. A la fin de cette année, il se rendit à Dunkerque, et ensuite à Calais, pour y faire les préparatifs d'un embarquement projeté, mais qui n'eut pas lieu. Étant revenu à Bruges, il y trouva l'ordre de conduire à Bruxelles 25 bataillons et 25 pièces de canon. Il arriva, à la fin de janvier 1746, devant cette place; attaqua la redoute des Trois-Trones, et fit prisonnières de guerre les troupes qui la défendaient. Il força, le 4 février, le château de Wilworden, dont la garnison demeura prisonnière de guerre, et s'empara de Bruxelles, le 20 : après cette expédition, le marquis de Contades retourna à Bruges. Employé à l'armée de Flandre, par lettres du 1<sup>er</sup> mai, il y commanda plusieurs corps séparés. Il servit à la tête de la réserve de l'armée, à la bataille de Raucoux, le 11 octobre, et fut employé, pendant l'hiver, en Bretagne, par lettres du 8 du même mois. Il resta, dans cette province, jusqu'au mois de février de l'année suivante, empêcha les Anglais d'y pénétrer, et les força de se rembarquer. Employé à l'armée de Flandre, par lettres du 1[er] avril 1747, il attaqua le fort de la Perle, qui se rendit le 24 avril. Liefkenshoeck capitula le 25. Il emporta, l'épée à la main, les deux redoutes appelées les Kient, sur la chaussée qui conduit au Zandberg, et ouvrit la tranchée devant le Zandberg, qui capitula le 9 mai. Hulst lui ouvrit ses portes le 11, et Azel le 16. Il reçut, au mois de juillet, l'ordre de se rendre avec une partie de ses troupes devant Berg-op-Zoom, dont le siége avait été commencé par le comte de Lowendal. Sans se joindre au comte, il devait s'en tenir assez près pour être à portée de faire monter la tranchée, et pour remplacer le comte de Lowendal, si celui-ci tombait malade. Après la prise de Berg-op-Zoom, qui fut emporté d'assaut, le 16 septembre, le comte de Lowendal étant effectivement tombé malade, le marquis de Contades disposa tout pour le siége des forts Frédéric-Henri, Lillo et de Sainte-Croix : le comte de Lowendal, étant rétabli, les emporta le 12 octobre. Le marquis de Contades fut employé pendant l'hiver en Flandre, par lettres du 1[er] novembre. Il servit, dans la même province, par lettres du 15 avril 1748. S'étant mis à la tête de 2000 hommes, il escorta deux convois qu'il conduisit

à Berg-op-Zoom. Il se porta ensuite à Diest, pour couvrir les convois qu'on tirait de Louvain pendant le siége de Maestricht. Il rentra à Bruxelles après l'armistice, et y resta jusqu'à l'évacuation des Pays-Bas. La paix conclue à Aix-la-Chapelle ayant été rompue par les Anglais, le marquis de Contades fut employé à l'armée auxiliaire d'Allemagne, par lettres du 1er mars 1757. Il y commanda la première ligne de l'infanterie; s'empara de la Hesse, sans éprouver de résistance; rejoignit l'armée qui avait passé le Weser, et combattit, le 25 juillet, à la bataille d'Hastembeck, où il commanda encore la première ligne de l'infanterie. Employé à la même armée, par lettres du 1er mai 1758, il combattit à Crewelt, le 23 juin. Il remplaça le comte de Clermont dans le commandement en chef de l'armée d'Allemagne, par pouvoir du 4 juillet. Il suivit de près l'armée hanovrienne; lui rendit ses subsistances difficiles; offrit la bataille au prince Ferdinand de Brunswick, sur les hauteurs de Caster, et obligea ce prince de repasser sur la rive droite du Rhin. Le marquis de Contades fut fait maréchal de France, par état donné à Versailles, le 24 août. Le nouveau maréchal ayant conçu le projet de surprendre le camp que le prince de Holstein-Gottorp commandait à Bork, et qui était composé d'un gros corps d'infanterie et de 2000 dragons ou hussards, fit exécuter ce projet, dans la nuit du 28 au 29 septembre, avec le corps des grenadiers de France et des grenadiers royaux. Ces troupes commencèrent à déboucher à minuit à la droite de la Lippe, et leur avant-garde attaqua, à la pointe du jour, à un quart de lieue du village d'Hasselen, un poste retranché, que l'officier hanovrien qui y commandait défendit vigoureusement. Les ennemis ayant cependant abandonné tous les autres postes avec précipitation, furent poursuivis jusqu'à une demi-lieue au-delà du camp. Le prince de Holstein les rallia et les forma en bataille sur une bruyère en avant de Holstein, où il paraissait vouloir s'arrêter; mais, dès qu'il vit 2 escadrons français se déployer dans la plaine, il continua sa retraite sur Halteren : le camp du prince fut pillé; après quoi les Français repassèrent la Lippe. Les ennemis ayant attaqué, le 18 octobre, le duc de Chevreuse

dans son camp, les dragons français que l'on y surprit furent contraints de céder à des forces supérieures et de se replier. Le maréchal de Contades, averti de ce qui se passait, monta à cheval et se porta avec un corps d'infanterie au-devant de la division du duc de Chevreuse. Dès qu'il l'eut jointe, il fit des dispositions qui imposèrent aux ennemis et qui les obligèrent d'abandonner Werle. Le maréchal de Contades, après avoir visité, dans le courant de décembre, tous les postes français sur les deux rives du Rhin, établit son quartier-général à Crewelt, et se rendit à Paris. Il fut créé chevalier des Ordres du roi, le 1er janvier 1759. Il prêta serment, comme maréchal de France, le 24, et fut reçu chevalier des Ordres, le 2 février. Nommé pour commander l'armée du Roi en Allemagne, par pouvoir du 18, il arriva à Francfort, le 25 avril. A la tête de l'armée, il poussa les ennemis de poste en poste; s'empara de la Hesse, de Paderborn, de Munden, de Minden, d'Osnabruck, d'une partie de l'électorat d'Hanovre, de Munster et de sa citadelle. Il attaqua le prince de Brunswick, à Minden, le 1er août, et fut complétement battu (1). Il se tint le reste de la campagne sur la défensive. Ayant été rappelé, il remit le commandement de l'armée au duc de Broglie, le 1er novembre, et revint en France. Le roi lui donna, en 1762, le commandement de la province d'Alsace. Il était doyen des maréchaux de France, lorsqu'il mourut à Livry, le 19 janvier 1775. (*Chronologie militaire, tom. III, pag.* 446; *mémoires du temps, Gazette de France, Nobiliaire universel de France, tom. I, pag.* 103.)

DE CONTADES (Érasme-Gaspard, *comte*), *maréchal-de-camp,* petit-fils du précédent, naquit à Angers, le 12 mars 1758. Il fut fait colonel du régiment des chasseurs de Picardie, le 11 novembre 1782; émigra, en 1791, et fit la campa-

---

(1) Le maréchal de Contades attribua sa défaite au duc de Broglie. (*Voyez* dans cet ouvrage, *tom. III, pag.* 234, la note à l'article *Broglie* (Victor-François.)

gne de 1792 à l'armée des princes français. Il servit, en qualité de major-général dans l'armée qui débarqua à Quiberon, en 1795, sous les ordres du marquis de Puysaye. Nous ne connaissons pas la date de la promotion du marquis de Contades au grade de maréchal-de-camp; mais nous trouvons cet officier porté dans le tableau des pensions inscrites au trésor public, à la date du 1er septembre 1817, pour la retraite de ce grade de maréchal-de-camp, après 12 ans 9 mois et 16 jours de service. (*Etats militaires, Nobiliaire de France, par M. de Saint-Allais, tom. I, pag.* 104.)

DE CONTADES (Louis-Gabriel-Marie), *marquis de Gizeux, maréchal-de-camp,* frère puîné du précédent, naquit à Angers, le 11 octobre 1769. Il était colonel du régiment d'Anjou infanterie, lorsqu'il émigra, en 1791. Il fit la campagne de 1792 dans l'armée des princes français, et passa, en 1794, à Saint-Domingue, où il commanda une légion de l'armée royale, à la solde de l'Angleterre. Il a été créé maréchal-de-camp, le 27 décembre 1795. On le trouve porté dans le tableau des pensions inscrites au trésor public, à l'époque du 1er septembre 1817, pour la retraite du grade de maréchal-de-camp, après 18 ans 8 mois et 16 jours de service. (*Etats militaires, Nobiliaire de France, par M. de Saint-Allais, tom. I, pag.* 104.)

DE CONTENANT, *voyez* DE BAUVES.

CONTY, *voyez* DE BOURBON.

COQUILLE DU GOMMIER (Jacques-François), *général en chef,* naquit à la Basse-Terre (île de la Guadeloupe), en 1736. Il entra au service à l'âge de treize ans; mérita par sa bonne conduite la croix de Saint-Louis qui lui fut accordée, et se retira, avec le brevet de lieutenant-colonel, à la Martinique, où il se trouvait l'un des plus considérables et des plus riches planteurs, lorsque la révolution française éclata en 1789. Cette révolution s'étant propagée dans l'île de la Martinique, du Gommier fut nom-

mé député à l'assemblée coloniale, qui devait s'occuper de la réforme des abus. Bientôt après, la déclaration *des droits de l'homme* ayant été promulguée, les Noirs se révoltèrent contre leurs anciens maîtres. Obligé de défendre sa personne et ses propriétés, du Gommier eut à soutenir contre les Nègres et les mulâtres plusieurs combats sanglants, pendant et après lesquels les insurgés commirent des actes de barbarie que la plume se refuse à décrire. Cependant le patriotisme qui animait du Gommier et la considération dont il jouissait, le firent nommer colonel des gardes nationales de la Martinique. L'insurrection faisant des progrès effrayants, du Gommier se retira avec environ 4000 mille hommes dans le fort Saint-Pierre. Il y fut investi par une armée nombreuse et formidable de rebelles de toute couleur, sous la conduite d'un nommé Behague. Il soutint ce blocus pendant sept mois, malgré la diminution de plus d'un tiers de ses troupes que la famine avait enlevées progressivement. En 1791, lors de l'arrivée d'un nouveau gouverneur et des commissaires envoyés à la Martinique par le roi Louis XVI, du Gommier cessa de combattre, et se retira dans ses foyers. Il croyait y trouver le repos; mais sa vie se trouvant menacée et sa tête ayant été mise à prix, il fut obligé de fuir précipitamment, erra long-temps sans nourriture dans les déserts les plus affreux, et parvint enfin à gagner avec ses deux enfants un rivage, où il s'embarqua. Il passa en France, dans l'intention d'y solliciter des secours contre les ennemis de la révolution dans les colonies. Il arriva dans la métropole, en 1792, se présenta chez les ministres, et n'y recueillit que des refus et des dégoûts, pour tout fruit de ses sacrifices et de ses pénibles démarches. Il se disposait à retourner aux îles, lorsque la guerre vint interrompre les communications. Dans cet état de choses, du Gommier sollicita l'honneur de défendre sa patrie sur le continent. Il avait été nommé député de la Martinique à la convention nationale; mais il préféra suivre la carrière des armes. Il fut assez long-temps sans pouvoir obtenir du service; mais enfin on le nomma général de brigade, en 1793, et on l'envoya en

cette qualité à l'armée d'Italie. Cette armée, affaiblie par les détachements qu'on en avait distraits pour les faire marcher contre la ville de Toulon, en état d'insurrection, venait d'éprouver un échec à Lantofca. Sa gauche avait dû céder à des forces supérieures et s'était repliée sur Utelle. Ce fut le commandement de cette aile gauche que l'on donna dans ces circonstances au général du Gommier, qui établit son quartier-général à Utelle. Sur ces entrefaites, 8000 Austro-Sardes, aux ordres du général de Wins, venaient de descendre par la vallée de Blure-sur-Gillette et le Broc, et occupaient le poste de Gillette dans la vue de couper à l'armée française d'Italie ses communications avec l'intérieur de la France. A la nouvelle de cette invasion, du Gommier, après avoir confié à l'adjudant-général Despinois la défense d'Utelle, part à la tête de 300 chasseurs et grenadiers. Il fait surprendre par le chef de bataillon Martin le village de la Roque, dans lequel on fit prisonniers 88 Autrichiens, et où l'on délivra une compagnie française qui s'était retranchée dans un vieux château. Du Gommier de son côté, fait une marche de sept lieues pendant la nuit, réunissant tous les détachements qui se trouvent sur son passage, et arrive en présence de l'ennemi, le 16 octobre, au point du jour. Il avait tout au plus 1000 hommes sous ses ordres; mais, sans être arrêté par l'infériorité numérique de sa troupe, il attaque avec la plus grande impétuosité le poste de Gillette, défendu par 4000 hommes et 6 pièces de canon, culbute les Austro-Sardes et les force à évacuer Gillette. Les ennemis perdirent en cette occasion 800 hommes morts, 700 prisonniers, l'artillerie, les munitions et les tentes du corps d'armée du général de Wins. Cette action glorieuse garantit le pays d'une invasion, et rétablit la sûreté des troupes dans le comté de Nice. Le poste important d'Utelle, dégarni des troupes qui avaient été employées à l'expédition contre Gillette, se trouvant dans un danger imminent, du Gommier se hâta d'y revenir avec son détachement, et eut à se féliciter de sa prévoyance à cet égard; car, dans la nuit même de son retour à Utelle (22 octobre 1793), ce poste fut at-

taqué par le gros de l'armée austro-sarde. Un brouillard des plus épais, et qui rendait la nuit encore plus sombre, favorisant la marche des Austro-Sardes, ils arrivent sans être aperçus jusqu'aux avant-postes français, qu'ils trouvent endormis et fatigués d'une marche longue et pénible; ces avant-postes sont égorgés avant d'avoir pu se mettre en défense. Cependant la grand'garde française, avertie par le bruit, a le temps de signaler l'attaque de l'ennemi par une décharge de coups de fusil, et de se retirer sur Utelle. Le seul poste de la Madone, placé sur un pic très-élevé, n'avait point été surpris, et tenait encore : la conservation de ce poste était très-importante. Déjà l'ennemi se disposait à fondre sur les Français, lorsque le jour paraîtrait; mais du Gommier avait de son côté pris toutes ses mesures, et attendait paisiblement le moment de l'attaque. Pour arriver jusqu'à lui, les Austro-Sardes devaient traverser un défilé couvert de rochers; et c'était là que du Gommier avait préparé ses moyens de succès. 600 Français, embusqués par ses ordres, devaient attendre l'ennemi, et ne l'attaquer que lorsqu'il serait engagé dans le défilé. D'un autre côté 200 hommes étaient envoyés au secours du poste de la Madone : tous ont reçu la défense de brûler une seule amorce, et c'est à la baïonnette qu'il leur est enjoint de repousser les assaillants. Enfin le jour paraît, et les Austro-Sardes, comptant sur une victoire certaine, s'enfoncent dans le défilé. Aussitôt les ordres de du Gommier sont ponctuellement exécutés; l'ennemi, surpris et attaqué de toutes parts, est repoussé avec perte, et 5000 Piémontais battent en retraite, dans le plus grand désordre, devant un nombre bien inférieur de Français. Après cette brillante affaire, du Gommier, remit le commandement de l'armée du comté de Nice, au général Dumerbion, et alla prendre, par ordre du comité de salut public, celui de l'armée qui assiégeait Toulon. Cette ville était alors au pouvoir des Anglais, et l'amiral Hood l'avait fait mettre dans un état de défense respectable. La garnison était forte d'environ 25,000 hommes, et l'armée des assiégeants s'élevait tout au plus à 40,000 combattants. Aussitôt que du Gom-

mier eut reconnu la place, il partagea ses troupes en deux corps destinés à attaquer sur autant de points différents. Il se réserva le commandement du premier, qui embrassait le front des défenses extérieures du côté de l'Ouest, et mit sous les ordres du général Lapoype le second corps en position au nord de la ville. Ce grand développement, la faiblesse de l'armée assiégeante, et la force des assiégés déterminèrent le général en chef du Gommier, sur la proposition du chef de bataillon du génie Marescot, à faire fermer par des lignes de contrevallation les vallées qui s'étendent entre les hauteurs de Piétaillas, des Arènes, des Gaux et de la Goubreu, par lesquelles la garnison pouvait faire le plus facilement des sorties. Jusqu'alors les dispositions d'attaque avaient été bornées à l'établissement de quelques batteries provisoires placées avec avantage par le chef de bataillon Buonaparte (Napoléon), commandant en second l'artillerie républicaine; mais, le 28 novembre au matin, du Gommier fit démasquer une batterie de 6 pièces de 24, établie sur la hauteur des Arènes, et qui pendant plusieurs jours dirigea sur le fort Malbousquet un feu très-vif, auquel l'ennemi répondit vigoureusement. L'occupation des Arènes par les assiégeants était très-préjudiciable aux assiégés : ces derniers firent, le 30 novembre, à la pointe du jour, une sortie forte de 5 à 6000 hommes, dans le dessein de repousser l'armée de siége et de détruire ses ouvrages. La colonne sortie de Toulon se sépara en deux, pour attaquer en même temps la montagne des Arènes, et les postes établis dans le vallon de Piétaillas: Déjà les Anglais s'étaient rendus maîtres de la hauteur des Arènes, ainsi que de la batterie nouvellement construite, et avaient encloué les pièces; ils menaçaient même de s'emparer par un détachement de la grande route d'Ollioules, lorsque du Gommier accourut au bruit des premiers coups de fusil qu'il entendit, et s'efforça de rallier les bataillons qu'il trouva épars et rompus. Après une harangue courte et énergique, adressée à ses troupes, il se met à leur tête et les précipite sur l'ennemi, qui, pressé à son tour et assailli de toutes parts, est obligé d'abandonner le terrain et les

canons dont il s'était saisi, et de rentrer dans la place, après avoir laissé sur le champ de bataille beaucoup de tués et de blessés. Parmi les prisonniers anglais, dont le nombre fut assez considérable, se trouvait le général en chef O-Hara, commandant des troupes dans Toulon. Dans cette journée, le général du Gommier reçut deux coups de feu, l'un au genou et l'autre au bras. En attendant l'arrivée de quelques bataillons aguerris, qui devaient venir de l'armée du Var, du Gommier, fit, le 14 décembre, accompagné des commandants Marescot et Buonaparte, la reconnaissance de la grande redoute anglaise, placée sur une hauteur vis-à-vis le village de la Seyne : l'escarpement et les fortifications de ce poste formidable, lui avaient fait donner le nom de *Petit-Gibraltar*. Après l'inspection du terrain, du Gommier fit les dispositions convenables pour enlever cette redoute, l'épée à la main; et, à cet effet, il rassembla, le 16, toutes ses troupes pour une attaque générale, qu'il fit commencer dans la nuit du 17 au 18. D'après les instructions de du Gommier, ces troupes gravissaient déjà la montagne et se portaient contre la redoute anglaise, lorsqu'un orage épouvantable qui éclata dans ce moment vint ajouter aux difficultés qu'offrait le terrain et aux effets du canon et de la mousqueterie ennemie. Rien cependant ne peut arrêter l'élan et le courage des braves soldats républicains, qui, montés sur les épaules les uns des autres, s'élèvent à la hauteur des embrasures de la redoute, et pénètrent dans l'intérieur, en profitant du recul que font les pièces, après avoir vomi leur charge. Bientôt le combat s'engage dans la redoute même. Les Anglais s'y battent avec intrépidité; favorisés d'ailleurs par des traverses disposées de manière à former une seconde enceinte, ils obligent une première fois les assaillants de se retirer par les embrasures qui leur ont servi d'entrée. Une seconde fois, les républicains rentrent par les mêmes moyens dans les redoutes : ils en sont encore chassés. Enfin, par un troisième et dernier élan, ces intrépides soldats s'établissent dans l'épaulement, et s'y maintiennent. Cependant la pluie qui tombe par torrents, les cris de victoire des Français, ceux de désespoir des Anglais voués à

une mort presque certaine, les éclats du tonnerrre qui domine le bruit des armes, tout concourt à mettre dans les rangs français un désordre, dont les Anglais allaient peut-être profiter pour se dégager, lorsque du Gommier fait avancer des troupes fraîches pour succéder à celles qui sont épuisées de fatigue. Ces nouveaux assaillants forcent toutes les traverses de l'intérieur de la redoute, égorgent les canonniers anglais sur leurs pièces, et tuent ou dispersent tout ce qui s'offre à eux. Au point du jour, l'ennemi avait totalement évacué la redoute, et s'était retiré sur les hauteurs qui dominaient les forts de l'Éguillette et de Balaguier. Pendant que du Gommier dirigeait en personne l'attaque de la redoute anglaise, le général Lapoype, de son côté, avait attaqué et enlevé un poste anglais établi sur la sommité retranchée de la montagne dite de la Croix-Faron. On évalua la perte des Français, dans cette journée, à 1200 hommes tués ou blessés, et celle des Anglais à 2000, morts, blessés ou faits prisonniers. Le résultat de cette affaire fut l'expulsion des Anglais de la totalité du promontoire, et l'occupation par les Français des forts de l'Éguillette, de Balagnier et de la Croix-Faron. Bientôt après, sur des démonstrations faites par les ordres de du Gommier, les ennemis abandonnèrent la redoute de Saint-André, les forts de Pomets et des deux Saint-Antoine, le formidable poste de Malbousquet et le camp de Saint-Elme. Les succès de l'armée républicaine et l'incendie de plusieurs maisons de la ville, par les batteries françaises, répandirent bientôt la confusion dans Toulon. La mésintelligence ne tarda pas non plus à se glisser parmi les troupes anglaises et espagnoles de la garnison. Décidés à abandonner la place, les Anglais détruisent tout ce qu'ils ne peuvent emporter ou emmener. Ainsi l'arsenal (1), les magasins de la marine et plu-

(1) Les forçats du bagne de Toulon rompirent leurs chaînes, et se jetèrent dans l'arsenal où ils parvinrent à éteindre une partie des mèches enflammées que les Anglais y avaient attachées. Ce fut à ces hommes dégradés, mais moins féroces que les Anglais, que l'on dut la conserva-

sieurs des vaisseaux qui se trouvaient dans le fort furent livrés aux flammes. A la vue de ce vaste incendie, les républicains demandent qu'on les conduise à l'assaut, dans l'espoir de pouvoir empêcher les ennemis de se rembarquer; mais il était trop tard; et les Anglais, ainsi que leurs alliés, avaient déjà cherché leur salut à bord de leurs vaisseaux. Le 19 décembre au matin, du Gommier entra dans Toulon à la tête de son armée (1). En janvier 1794, l'armée espagnole inondait le Roussillon, occupait Collioure, Bellegarde et toutes les places fortes du pays, et menaçait Perpignan. Dans ces circonstances fâcheuses, le comité de salut public crut devoir donner le commandement en chef de l'armée des Pyrénées-Orientales au général du Gommier, déjà célèbre par ses succès dans les Alpes, et plus encore par la reprise de Toulon. A son arrivée à cettte armée, du Gommier se mit en mesure d'arrêter les progrès de l'ennemi. Il prit d'abord le Tech pour limite, et repoussa tous les postes espagnols au-delà de cette rivière. Du Gommier avait reçu du comité de salut public l'ordre de prendre l'offensive et d'attaquer Port-Vendre

---

tion d'une partie de cet édifice et de ce qu'il renfermait. De 41 vaisseaux ou frégates qui se trouvaient dans le port et dans la rade de Toulon lors de l'occupation de cette ville par les Anglo-espagnols, 12 furent brûlés et 8 emmenés par eux : 21 restèrent dans le port. Le magasin de la mâture et plusieurs autres devinrent la proie des flammes; mais le grand hangard, le magasin aux câbles, la corderie et les magasins à poudre furent conservés.

(1) Le spectacle que présentait alors cette ville était des plus douloureux. Un grand nombre d'habitants, craignant le ressentiment terrible de la convention nationale, étaient entassés sur le port, tendant, mais en vain, leurs mains suppliantes vers les Anglais, qui, désormais sourds aux cris et aux larmes de ces infortunés, leur refusaient un asile à bord de la flotte. Une partie de ces malheureux périt en cherchant à se sauver à la nage; l'autre partie fut mitraillée par ordre des commissaires conventionnels. Dès que du Gommier eut connaissance de l'ordre donné pour cette exécution sanguinaire, il eut le généreux courage d'en solliciter vivement la révocation : ses efforts furent inutiles.... La convention avait décrété, sur le rapport du comité de salut public, que la ville de Toulon serait rasée; mais ce décret n'eut point de suite.

et Collioure ; mais, ayant reconnu que ce plan était vicieux, il résolut de commencer ses opérations par l'attaque du camp de Boulou. En conséquence, il fit faire, le 30 avril, sur toute la ligne des Espagnols, une attaque générale, dont le résultat fut l'enlèvement de plusieurs redoutes et positions importantes. Le lendemain, 17 mai, il fit marcher ses troupes contre le camp de Boulou, que les ennemis évacuèrent dans le plus grand désordre, après un combat dans leqnel les républicains déployèrent une intrépidité et un dévouement dignes des plus grands éloges. Pour mettre à profit la victoire qu'il venait de remporter, du Gommier donna au général Augereau l'ordre de remonter la vallée du Tech et d'aller attaquer les Espagnols sur la Mouga. La prise de St.-Laurent fut le fruit de cette expédition très-avantageuse en ce qu'elle procura aux Français beaucoup d'effets d'habillement, et toutes les ressources d'une fonderie qui approvisionna l'armée d'une quantité considérable de projectiles. Après la prise de St.-Laurent, du Gommier redoubla ses préparatifs pour le siége de Bellegarde, de Collioure et des autres places françaises occupées par les Espagnols. Les succès obtenus jusqu'alors par du Gommier avaient eu pour résultat de chasser les ennemis d'une partie du Roussillon, et de les forcer de laisser ces mêmes places à découvert. Vers la fin du mois de mai, du Gommier, jugeant que le moment était venu de tenter la reprise de Saint-Elme, Port-Vendre et Collioure, fit attaquer ces trois forteresses, qui tombèrent successivement au pouvoir des républicains. Les travaux que nécessitèrent les siéges de ces diverses places furent très-difficultueux ; mais du Gommier, donnant lui-même l'exemple à ses troupes, était parvenu à vaincre tous les obstacles. La reprise de ces forteresses fut terminée le 29 mai, et la reddition des armes fut faite par les Espagnols au village de Banyuls-la-Maizo (1). Dans une sortie com-

---

(1) Lorsque les Espagnols pénétrèrent sur le territoire français en 1793, les habitants de Banyuls-la-Maizo, livrés à leurs propres forces, se défendirent dans les défilés qui mènent à leur village avec une résolution digne

binée qui avait été faite, le 16 mai, par les garnisons des trois places, du Gommier fut blessé, et il fût même tombé au pouvoir des Espagnols, sans le dévouement des soldats d'un bataillon du 28e régiment de ligne, qui se firent presque tous tuer à ses côtés en le défendant. Aussitôt après la prise de Collioure, du Gommier forma le blocus de Bellegarde, place qui par sa position est regardée avec raison comme une des clefs de la France dans cette partie de nos frontières. Il employa, tant à ce blocus qu'au corps d'observation, environ 35,000 hommes. De leur côté, les Espagnols avaient à peu près 60,000 hommes, dont 45,000 campés aux environs de Figuières, et 15,000 près de Puycerda; mais, ayant été battus, le 13 août, à Saint-Laurent-de-la-Mouga, ils avaient été obligés de se retirer avec perte, et de renoncer à secourir Bellegarde. Cette place ainsi abandonnée à ses propres forces n'en tint pas moins jusqu'au 18 septembre, jour où elle se rendit par capitulation à du Gommier, qui s'y empara de 66 bouches à feu et de 40 milliers de poudre. Le général espagnol comte de La-Union, n'ayant pas pu empêcher la reddition de Bellegarde, prit position entre cette ville et Figuières, avec 50,000 hommes. Sa ligne formée sur un développement de 5 lieues présentait une suite de fortifications, dans laquelle on comptait, depuis Saint-Laurent-de-la-Mouga jusqu'à la mer, plus de 90 redoutes, la

---

des Spartiates. Sommé de mettre bas les armes et de livrer passage aux troupes espagnoles, le maire de ce village, étant à la tête de ses concitoyens, répondit : « Les Français savent mourir, mais ne rendent point » leurs armes. » Le plus grand nombre des habitants succomba sous les efforts des Espagnols, et ce qui resta de ces généreux citoyens se dispersa dans l'intérieur du pays, où ils servirent de guides et d'éclaireurs à l'armée française. Après la prise de Collioure, la convention nationale décréta, 1° que les citoyens de Banyuls avaient bien mérité de la patrie, ainsi que l'armée des Pyrénées-Orientales; 2° que, sur la place de Banyuls, il serait élevé un obélisque de granit avec cette inscription : *Ici 7000 Es-* » *pagnols déposèrent les armes devant les républicains, et rendirent à la* » *valeur ce qu'ils tenaient de la trahison.* » Le souvenir de ce noble dévouement engagea du Gommier à choisir Banyuls-la-Maizo pour le théâtre de la reddition d'armes des Espagnols.

plupart flanquées et fraisées : le tout était soutenu par un vaste camp retranché établi à Liere. Comptant sur le courage de ses soldats qui étaient aguerris par des milliers de combats dans les montagnes, et habitués à affronter toutes sortes d'obstacles, du Gommier résolut d'attaquer les Espagnols, et commença ses opérations, à cet effet, dans la nuit du 16 novembre. L'attaque générale des redoutes espagnoles eut lieu, dès le 17, à six heures du matin, et cette journée fut couronnée d'un succès aussi brillant que complet ; mais la France le paya cher par la mort du général du Gommier, qui fut tué d'un coup d'obus, étant stationnaire sur la montagne Noire, au centre de son armée. Il eut la tête fracassée ; et cependant sa prudence ne l'abandonna pas, même dans les bras de la mort. Il profita d'un reste de vie qui l'animait encore pour dire à deux de ses fils, qui se trouvaient à ses côtés, et aux officiers qui l'entouraient : « Faites en sorte de cacher ma mort à » nos soldats, afin qu'ils achèvent de remporter la victoire, » seule consolation de mes derniers moments. » Il expira en prononçant ces mots. Du Gommier avait 58 ans lorsqu'il succomba glorieusement sur le champ de bataille. Il était l'idole de ses troupes, qui avaient pour lui un dévouement sans bornes. Avare du sang de ses soldats, il s'exposait souvent lui-même avec la plus grande intrépidité. Il visitait fréquemment les camps, et se plaisait à converser familièrement avec les soldats, auxquels il adressait presque toujours des paroles de bonté, d'encouragement ou d'espérance. Lorsque sa mort fut connue, un cri unanime s'éleva dans l'armée ; et de tous les rangs on entendit ces mots, comme autrefois, après la mort de Turenne : « *Nous avons perdu notre père.* » La tribune de la convention retentit des plus pompeux éloges de cet illustre général, et il fut décrété que le nom de du Gommier serait inscrit sur une des colonnes du Panthéon. En 1800, sous le consulat de Napoléon Buonaparte, les restes du général du Gommier et ceux du général Dagobert, qui étaient restés isolés à Bellegarde et à Mont-Libre, furent transférés à Perpignan, et inhumés sous la colonne dépar-

tementale avec cette inscription : « *Aux mânes des généraux* » *du Gommier et Dagobert, adoptés par la reconnaissance* » *du département des Pyrénées-Orientales.* » Deux des fils du général du Gommier, qui avaient servi dans son état-major, ont péri glorieusement pendant la guerre. (*Moniteur, annales du temps.*)

DE CORBEIL DE GREZ (Jean), *maréchal de France*, était revêtu de cette charge lorsqu'il fut envoyé en Flandre pour les affaires du roi, en 1308. Dans l'accord qui fut fait entre le comte de Flandre et les habitants de Douay, et que le roi confirma à Lille, au mois d'octobre 1311, le sieur de Corbeil est nommé avec le titre de maréchal et de commissaire du roi. Il conclut au nom du roi, au mois de mai 1315, la paix avec le fils aîné du comte de Flandre. Le maréchal de Corbeil servait encore en Flandre, en 1318, sous le comte d'Évreux. Il mourut au mois de novembre 1318. (*Chronologie militaire, tom. II, pag.* 117; *mémoires du temps.*)

DE CORBET, *voyez* D'ALÈS.

DE CORBONS, *voyez* GRIMALDY.

CORDA (Joseph, *baron*), *maréchal-de-camp au corps royal de l'artillerie*, naquit à Belrupt, en Lorraine, le 26 novembre 1773. Il entra, en qualité d'élève sous-lieutenant à l'école d'application de l'artillerie établie à Châlons, le 17 septembre 1792; fut fait lieutenant en second, au 7ᵉ régiment d'artillerie à pied, le 18 juin 1793, et passa lieutenant, au même régiment, le 13 novembre suivant. Il commanda en chef, et en cette dernière qualité, l'artillerie de l'une des divisions de l'armée de la Moselle, pendant deux campagnes. Il fut nommé capitaine en second, au même régiment, le 29 juin 1795, et capitaine en premier, le 1ᵉʳ mai 1802. Il avait servi sans interruption aux armées de Sambre-et-Meuse, du Nord, de la Moselle, d'Allemagne et du Rhin; et s'était trouvé aux batailles ou combats d'Honschoote, d'Orchies, de Pirmassens et de Pelingen, et aux siéges de Luxembourg et d'Ehrenbreitstein. Il passa, le 12 mars 1803, au com-

mandement de la 13e compagnie d'ouvriers d'artillerie, qu'il forma et organisa à Metz. Nommé chef de bataillon sous-directeur d'artillerie à Rennes, le 20 septembre 1805, il fut employé à l'armée d'Italie, en 1806, sous les ordres du maréchal Masséna, et servit au mémorable siége de Gaëte en qualité de commandant et de directeur d'artillerie. Il concourut en 1807, au siége de Dantzick, et y servit comme directeur d'artillerie et chef de l'état-major de cette arme, sous les ordres du général Lariboissière. Pendant ce siége, il reçut plusieurs blessures légères et quelques contusions. Nommé colonel attaché à l'état-major de l'artillerie, le 6 juin 1807, il fit la campagne de cette année, à la grande-armée, en qualité de directeur et de chef de l'état-major de l'artillerie du corps d'armée commandé par le maréchal Lannes. Il avait été créé membre de la Légion-d'Honneur, le 4 janvier 1807. Appelé à la direction d'artillerie de Metz, le 10 mars 1808, il fut détaché provisoirement de cette place, en 1809 et 1810, pour être employé comme chef d'état-major et directeur général des parcs dans le corps d'armée qui fut opposé aux Anglais, lors de leur expédition contre Flessingue. Promu au grade de général de brigade, le 6 novembre 1810, il eut d'abord, en cette qualité, le commandement de l'artillerie des îles Ioniennes, à Corfou, puis ensuite de l'artillerie du 4e corps de la grande-armée. Il fit, avec ce corps, les campagnes de cette époque, et fut fait prisonnier de guerre le 13 février 1813. Étant rentré en France, le 15 juin 1814, on lui donna, le 21 du même mois, le commandement de l'école régimentaire d'artillerie établie à Toulouse. S. M. Louis XVIII le créa chevalier de Saint-Louis, le 29 juillet de la même année, et officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, le 17 octobre suivant. Il passa au commandement de l'école régimentaire d'artillerie à Auxonne, le 10 février 1816 (1). Le

---

(1) On trouve, dans le *Moniteur* du 22 août 1817, un article sous la rubrique de Dijon, dans lequel il est dit que le gouverneur de la 18e division militaire, après avoir assisté aux exercices de l'école d'artillerie d'Auxonne, témoigna sa satisfaction de la bonne direction donnée à cette école par le général baron Corda.

maréchal-de-camp baron Corda fut admis au traitement de disponibilité, le 1er mai 1820. On le remit en activité le 1er juin suivant, et on l'employa comme président de la commission chargée de diriger les épreuves d'artillerie ordonnées par le gouvernement. (*Etats et brevets militaires, Moniteur, annales du temps.*)

DE CORDEBEUF DE BEAUVERGER (Jean-François), *comte de Montgon, lieutenant-général*, entra au service comme cornette de la compagnie du colonel-général de la cavalerie, le 30 mars 1664; et combattit, la même année, sous M. de Turenne, à Sintzheim, Ensheim et Mulhausen. En 1675, il combattit aussi à Turkeim, le 5 janvier, et à Altenheim; et contribua, sous M. le prince de Condé, à faire lever aux ennemis les siéges de Haguenau et de Saverne. Devenu sous-lieutenant de la compagnie des gendarmes bourguignons, par brevet du 23 février 1677, il servit au siége et à la prise de Valenciennes et à la bataille de Cassel, où il eut le bras percé d'un coup de pistolet; et finit la campagne sous le duc de Luxembourg. Il marcha, en 1678. au siége et à la prise de Gand et d'Ypres. Il fut fait mestre-de-camp-lieutenant du régiment royal des cuirassiers, par commission du 6 août; et combattit à Saint-Denys, près Mons, à la tête des gendarmes bourguignons. Il se trouva au camp d'Artois, sous M. de Montberon, en 1680; au camp de la Haute-Alsace, en 1681 et 1682; servit à l'armée qui couvrit le siége de Luxembourg, en 1684, et au camp de la Saône, en 1685, et les années suivantes. Il fut employé au même camp, du 6 juin au 12 août 1688; et servit au siége et à la prise de Philisbourg, de Manheim et de Frankendal, la même année. Employé, en 1689, à l'armée d'Allemagne, sous le maréchal de Duras, il passa ensuite dans celle que commandait le maréchal de Lorges, et servit. à la même armée, sous Mgr. le dauphin, en 1690. Créé inspecteur-général de la cavalerie et des dragons, par commission du 25 novembre, il exerça cette charge jusqu'en 1693, époque à laquelle elle fut supprimée, ainsi que toutes celles de même espèce. Nommé brigadier, par brevet

du 25 avril 1691, il fut employé à l'armée d'Allemagne, sous le maréchal de Lorges, et à l'armée de la Moselle, sous le marquis de Boufflers, en 1692. Il servit à l'armée de Flandre, en 1693; s'y trouva à la bataille de Neerwinde, et commanda pendant l'hiver sur la Meuse et sur la frontière de Champagne, sous M. le comte de Gacé, par ordre du 28 octobre. Il servit à l'armée de Flandre, sous Mgr. le dauphin, en 1694; et sous le maréchal de Villeroy, en 1695. On le nomma maréchal-de-camp, par brevet du 3 janvier 1696, et inspecteur-général de la cavalerie et des dragons, après le rétablissement de ces charges, par commission du 21 février suivant. Il fut employé à l'armée du Rhin, sous le maréchal de Choiseul. Étant sorti de Philisbourg à la tête de 120 maîtres, il fut attaqué par un corps d'infanterie ennemie qui s'était embusqué sur son passage; mais il parvint à se faire jour au travers de cette troupe, et à rejoindre l'armée. Il se démit de son régiment, au mois de mars 1697; continua de servir sur le Rhin jusqu'à la paix, et obtint, par commission du 16 octobre 1700, une des charges de directeur-général de la cavalerie et des dragons: charge qu'il conserva jusqu'à sa mort. Employé d'abord en Alsace, par lettres du 9 mai 1701; puis à l'armée d'Allemagne, sous M. le duc de Bourgogne et le maréchal de Villeroy, par lettres du 21 juillet suivant, il fut envoyé à l'armée d'Italie, sous le maréchal de Villeroy, par lettres du 14 août, et combattit à Chiari. Il passa l'hiver à Crémone, où il fut fait prisonnier, le 1er février 1702, après avoir eu son cheval tué sous lui, et avoir été foulé par les chevaux. Détaché, au mois de juin, sous les ordres du comte de Revel, il assiégea et prit la ville et le château de Castiglione-delle-Stivere, combattit à Luzzara et y fut blessé. Il marcha, au mois de novembre, sous les ordres du marquis de Barbesieux, qui s'empara de Saint-Benedetto, et de tous les magasins qui y étaient. Créé lieutenant-général, par pouvoir du 23 décembre, et employé, en cette qualité, à la même armée, en 1703, il contribua à la défaite de l'arrière-garde du général Stahremberg, près de Stradella; à la défaite des ennemis à Castelnovo-de-Bormia, à celle du général

Visconty, et à la prise d'Ast et de Villeneuve-d'Ast. Il servit, en 1704, au siége et à la prise de Verceil, d'Yvrée et de sa citadelle, et au siége de Verüe, en 1705. Il combattit, la même année, à Cassano et à Calcinato; et à l'attaque des retranchements sous Turin, en 1706. Il fut employé à l'armée du Dauphiné, sous le maréchal de Tessé, par lettres du 20 avril 1707; sous le maréchal de Villars, en 1708; et sous le maréchal de Berwick, en 1709, 1710, 1711 et 1712. Il marcha, cette dernière année, au ravitaillement de Gironne, et servit au siége et à la prise de Barcelonne, en 1714. Il n'eut plus d'occasion de servir jusqu'à sa mort, qui arriva le 7 mai 1730; il était alors âgé de 63 ans. (*Chronologie militaire, tom. IV, pag.* 486; *mémoires du temps, Gazette de France.*)

DE CORDEBEUF DE BEAUVERGER (Philippe-Gilbert), *comte, maréchal-de-camp*, parent du précédent, entra au service comme sous-lieutenant au régiment des gardes-françaises, le 14 février 1686, et y fut fait sous-aide-major, par brevet du 24 février 1689. Il se trouva, en cette qualité, à l'attaque de Valcourt, la même année; à la bataille de Fleurus, en 1690; et au siége de Mons, en 1691. Il eut un brevet pour tenir rang de lieutenant, en février 1692. Il servit au siége de Namur, et combattit à Steinkerque, la même année; et se trouva à la bataille de Neerwinde et au siége de Charleroi, en 1693. Nommé aide-major du régiment des gardes, le 2 septembre de cette dernière année, il continua de servir en Flandre. Il obtint une compagnie dans le même régiment, par commission du 25 février 1698, la commanda au camp de Compiègne, au mois d'août suivant; au combat de Nimègue, en 1702; à celui d'Eckeren, en 1703; à la bataille de Ramillies, en 1706; à Oudenarde, en 1708; et à la bataille de Malplaquet, en 1709. Il fut fait capitaine d'une compagnie de grenadiers, par lettres du 18 février 1710. Créé brigadier, par brevet du 29 mars suivant, il commanda sa compagnie de grenadiers en Flandre, et pendant les campagnes de 1710, 1711 et 1712, et s'y trouva à l'attaque d'Arleux; à celle de De-

nain, et aux siéges de Douay, du Quesnoy et de Bouchain. Il passa, en 1713, à l'armée du Rhin; servit aux siéges de Landau et de Fribourg, et contribua à la défaite du général Vaubonne. Il fut promu au grade de maréchal-de-camp, par brevet du 1[er] février 1719; et nommé gouverneur de l'île d'Oléron, par provisions du 21 avril 1720. Il se démit de sa compagnie, et alla résider à son gouvernement, où il mourut, le 13 octobre 1724. (*Chronologie militaire, tom. VII, pag.* 60, *mémoires du temps.*)

DE LA CORÉE, *voyez* DU PLESSIS.

LE CORNU (François), *marquis de Balivières, lieutenant-général,* entra comme cornette au régiment de cavalerie de Bouillon, le 2 avril 1675. Il servit à l'armée d'Allemagne, sous le maréchal de Turenne; combattit à Altenheim, après la mort de ce général; marcha ensuite au secours d'Haguenau et de Saverne, dont les ennemis levèrent le siége; et combattit à Kokesberg, sous le maréchal de Luxembourg, en 1676. Il obtint une compagnie au même régiment, par commission du 12 mars 1677, et continua de servir à l'armée d'Allemagne, sous le maréchal de Créquy, jusqu'à la paix. Le régiment de Bouillon ayant été réformé, le 8 août 1679, le marquis de Balivières fut entretenu capitaine réformé à la suite du régiment de Crillon, par ordre du 15 du même mois. Il leva une compagnie dans le régiment de cavalerie de Bulonde, par lettres du 8 mars 1682; mais cette compagnie ne s'étant point trouvée complète, il fut cassé, au mois d'octobre 1683, et remplacé capitaine au régiment de cavalerie de Blaigny, le 24 juin 1684. Ce régiment ayant aussi été réformé, le 26 septembre suivant, le capitaine de Balivières fut fait capitaine réformé à la suite du régiment Royal Cavalerie, par ordre du 1[er] octobre. Il y obtint, le 20 février 1688, une compagnie, avec laquelle il servit, en 1688, au siége et à la prise de Philisbourg, de Manheim, de Franckenthal, et à la soumission des autres places du Palatinat. Il fut fait major de son régiment, par brevet du 15 janvier

1689; servit, la même année, à l'armée d'Allemagne, sous le maréchal de Duras, et continua d'être employé en Allemagne, en 1690 et 1691. Devenu troisième enseigne de la compagnie des gardes-du-corps, par brevet du 12 novembre 1691, il obtint, le 13 du même mois, une commission pour tenir rang de mestre-de-camp de cavalerie. Il fut fait deuxième enseigne de la même compagnie, le 21 janvier 1692; servit au siége de Namur; au combat de Steinkerque; au bombardement de Charleroi, la même année; au siége de Huy; à la bataille de Nerwinde; au siége de Charleroi, en 1693; et à l'armée de Flandre, jusqu'à la paix. Il devint premier enseigne, le 12 juin 1698; troisième lieutenant, par brevet du 27 juin 1699; et brigadier de cavalerie, par brevet du 29 janvier 1702. Employé à l'armée de Flandre, par lettres du 21 avril, il contribua à la défaite des Hollandais, sous Nimègue. Il devint 2e lieutenant de sa compagnie, le 14 février 1703, et 1er lieutenant, le 5 mai suivant. Il combattit, la même année, à Eckeren; fut employé à l'armée de Flandre, en 1704, et obtint le grade de maréchal-de-camp, par brevet du 26 octobre. Il commanda à Thionville, pendant l'hiver. Étant sorti de cette place, le 10 mars 1705, avec un détachement de la garnison, pour aller contre un parti ennemi qu'il avait à dessein donné ordre de laisser passer, il l'enveloppa, le 11, et le défit si complétement, que de 500 hommes dont il était composé il n'en échappa que 40 : tout le reste fut tué ou pris. Le marquis de Balivières servit la même année, en Flandre, et fut employé en Lorraine, pendant l'hiver, sous le comte de Druy. Il combattit à Ramillies, en 1706; fit la campagne de 1707, en Flandre, sous le duc de Vendôme; et commanda au Cateau-Cambrésis, pendant l'hiver, par ordre du 18 octobre. Il combattit à Oudenarde, en 1708; à Malplaquet, en 1709; et commanda en Artois, pendant l'hiver, par ordre du 31 octobre. Promu au grade de lieutenant-général des armées du roi, par pouvoir du 29 mars 1710, et employé en cette qualité à l'armée de Flandre, il marcha, avec le comte d'Estaing, pour soutenir la communication de l'armée de France avec Bouchain

mais les ennemis s'étaient déjà emparés de cette place avant l'arrivée du comte d'Estaing. Il servit encore à l'armée de Flandre, en 1711 ; commanda à Mézières, pendant l'hiver, par ordre du 29 octobre ; se trouva à l'affaire de Denain ; aux siéges de Douay, du Quesnoy et de Bouchain, en 1712 ; à la défaite du général Vaubonne ; et aux siéges de Landau et de Fribourg, en 1713. On lui donna le gouvernement de Rocroy, par provisions du 1er octobre 1718. Il obtint, par provisions du 6 février 1728, une place de grand'croix de l'ordre de Saint-Louis, dont l'expectative lui avait été accordée par lettres du 15 avril 1720. Il quitta les gardes-du-corps, au mois de février 1730, et mourut à Paris, le 18 juin 1730, âgé de 78 ans (1). (*Chronologie militaire, tom. IV, pag.* 661 ; *mémoires du temps, Histoire de la maison du roi, par l'abbé de Nœufville, tom. I, pag.* 313 ; *Gazette de France.*)

LE CORNU (Nicolas-Pierre), *marquis de Balivières*, parent du précédent, naquit au Bois-André, en Normandie, le 12 juin 1738. Il fut créé *lieutenant-général*, le 13 août 1814, et grand'croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 3 mai 1816. Il avait été admis, avant 1817, à la retraite du grade de lieutenant-général, après 53 ans et demi de service effectif. Il est mort en 1821. (*Etats militaires.*)

CORSIN (André-Philippe, *baron*), *maréchal-de-camp*, naquit à Piolenc, dans le comtat Venaissin, le 31 août 1733. Il entra au service, le 8 mars 1789, comme soldat dans le régiment du Perche infanterie, où il fut fait caporal-fourrier, le 1er mars 1791, et sergent, le 27 mai 1795.

---

(1) L'abbé de Nœufville, dans son *Histoire de la maison du roi*, le nomme par erreur Antoine, et se trompe aussi en disant que le marquis de Balivières parvint par degrés à être colonel d'un régiment qui porta son nom, et à la tête duquel il se distingua par une bravoure peu commune. Le marquis de Balivières n'eut point de régiment. C'est le chevalier de Balivières, son frère, qui en eut un.

Il devint adjudant-sous-officier dans la légion de police-générale, le 8 juin suivant, et y fut fait capitaine, le 8 septembre 1796. Il passa avec ce dernier grade dans le 12ᵉ régiment d'infanterie légère, le 18 octobre 1798. Il avait fait en ces diverses qualités les campagnes de 1792, 1793, 1794 et 1795, aux armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse. Il avait été blessé au bras droit, d'un éclat d'obus, à la bataille de Pirmassens, le 22 septembre 1793, et d'un coup de feu au pied gauche à la bataille de Fleurus, le 16 juin 1795. En 1796, il fit partie de l'expédition d'Irlande, sous le général Hoche, et fut embarqué à Dunkerque sur le bâtiment *la Charlotte* : cette épédition échoua. Il fit les campagnes de 1796 et 1797 à l'armée du Nord; celles de 1798, 1799, 1800 et 1801 aux armées d'Italie et du Rhin, et enfin cellés de 1804 et 1805 aux armées de l'Ouest et de Hollande. Nommé, le 19 juin 1806, chef de bataillon au 12ᵉ régiment d'infanterie légère, dans lequel il était capitaine, il fut employé à la grande-armée, et y fit les campagnes de Prusse et de Pologne, en 1806 et 1807. Il obtint la décoration de la Légion-d'Honneur, le 8 mai de cette dernière année. Le 20 mai suivant, une division prusso-russe, forte de 6000 hommes, ayant débarqué dans l'île de Nehrung, avec le projet de se jeter dans la place de Dantzick assiégée par l'armée française, força et mit en déroute le 2ᵉ régiment d'infanterie légère. Corsin, arrivant sur ces entrefaites avec son bataillon, forma sa troupe en colonnes, et se précipita brusquement au milieu de l'ennemi. Quoique les forces des Prusso-Russes fussent infiniment supérieures à celles du chef de bataillon Corsin, celui-ci, après un combat opiniâtre, obligea les ennemis de quitter le champ de bataille dans le plus grand désordre, et de se retirer précipitamment sous la protection d'une escadrille et des batteries du fort Wasser. La perte des Prusso-Russes, en cette occasion, s'éleva à 1000 hommes, tués ou blessés, et le commandant de leur colonne fut trouvé parmi les morts. Cette action s'était passée en présence du maréchal duc de Montebello et du général Oudinot (depuis maréchal de France), qui donnèrent des éloges à la con-

duite du chef de bataillon Corsin, et le recommandèrent à Napoléon Buonaparte. En récompense de ses services, Corsin fut nommé colonel à la suite du 12ᵉ régiment d'infanterie légère, pour prendre rang du 3 juin 1807. Le 23 du même mois de mai, Corsin, étant de tranchée à la tête de son bataillon devant la place de Dantzick, le 22ᵉ régiment d'infanterie de ligne, qui était également de tranchée, fut attaqué et surpris par 2 bataillons de grenadiers prussiens, qui, après s'être emparés de la tête de sape et avoir égorgé les mineurs, se préparaient à enclouer l'artillerie qui se trouvait à leur portée. Le commandant Corsin, ne consultant alors que son courage et ne considérant que l'honneur des armes françaises, n'attend point d'ordre, et, se précipitant sur l'ennemi, à la tête des braves voltigeurs de son bataillon, il franchit la contrescarpe, descend dans le fossé de la place sous le feu croisé de l'artillerie et de la mousqueterie des assiégés, oblige les deux bataillons prussiens d'abandonner leur prise, les met en désordre, et les poursuit jusqu'aux poternes. Il reçut pendant cetre action plusieurs balles dans ses vêtements, et eut le bras gauche cassé d'un coup de feu. La brillante conduite du colonel Corsin ayant été signalée à Buonaparte par le maréchal Lefèbvre, qui commandait l'armée de siége, ce colonel fut élevé, le 23 mars 1808, à la dignité de baron d'empire, avec une dotation de 4000 francs de revenu. Il fut aussi nommé, le 28 du même mois, colonel titulaire du 4ᵉ régiment d'infanterie légère. Il obtint la décoration d'officier de la Légion-d'Honneur, le 28 juin suivant, et celle de commandant de cette légion, le 22 novembre. Il passa dans la même année à l'armée d'Espagne avec son régiment, et l'y commanda avec distinction, en Espagne et en Portugal, pendant cette campagne et celle de 1809. Il fut blessé à la jambe droite, à l'affaire de la Corogne, le 16 janvier de cette dernière année. Le 29 mars suivant, le 4ᵉ régiment d'infanterie légère ayant été chargé d'attaquer les redoutes de gauche qui couvraient la ville d'Opporto, fut repoussé jusqu'à trois fois de suite. Tous

les officiers supérieurs et la plus grande partie de ce régiment étaient déjà hors de combat, lorsque le colonel Corsin qui le commandait, et qui avait à peine pris le temps de se faire panser d'un coup de mitraille reçu à la cuisse droite, reparaît à la tête de son régiment, porté à bras par ses sapeurs. Après avoir relevé le courage de ses soldats, il tente une quatrième attaque qui réussit, enlève les redoutes, culbute l'ennemi et pénètre enfin dans la ville, où il entre en vainqueur, toujours porté par ses sapeurs. Cette glorieuse action et les éloges que lui donna le maréchal duc de Dalmatie valurent au colonel Corsin le grade de général de brigade, qui lui fut conféré, le 15 octobre suivant. Il continua d'être employé en cette qualité à l'armée d'Espagne, en 1809, 1810 et 1811. Il reçut une blessure à la jambe gauche, à l'affaire de Villa-Franca en Galice, le 29 août de cette dernière année, et fut cité avec éloges dans le rapport du comte Dorsenne, général en chef de l'armée du nord d'Espagne. Le baron Corsin fit la campagne de 1812 à la grande-armée de Russie, et s'y conduisit, en plusieurs occasions, avec sa bravoure accoutumée. Pendant la retraite de Moscou, il fut fait prisonnier de guerre à Orcha, en Lithuanie, le 20 novembre, et conduit à Saratof, près du Volga. Il rentra en France, le 6 août 1814, et fut créé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 24 du même mois. On l'employa dans la 8e division militaire. Il commandait à Antibes, lorsque Buonaparte fit son invasion en France, en 1815. Quelques hommes appartenant à l'expédition de Buonaparte s'étant présentés devant Antibes, le 1er mars, le général Corsin les fit désarmer. Il fit arrêter et emprisonner un officier envoyé par Buonaparte pour sommer la ville d'Antibes de se rendre. Il s'assura aussi de la personne d'un autre officier qui était venu l'inviter à se rendre au golfe Juan, près de Buonaparte. Après le 20 mars, et lorsque Buonaparte eut ressaisi les rênes du gouvernement français, le général Corsin prit sous lui du service, et eut, au mois de juin, le commandement d'une division d'infanterie

dans le 2ᵉ corps de la grande-armée (1). En 1816, le baron Corsin eut le commandement du département de Vaucluse (8ᵉ division militaire). Il commandait le département des Bouches-du-Rhône, dans la même division militaire, lorsque S. M. Louis XVIII le créa grand-officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, au mois de mai 1821. (*États et brevets militaires, Moniteur, annales du temps.*)

(1) Biographie des hommes vivants, tom. II, pag. 240.

# ADDITIONS,

## RENVOIS ET CORRECTIONS.

### TOME II.

BERTRAND (*comte*), page 204, 1re ligne de l'article biographique, *au lieu de : Gratien, lisez : Gatien.* Page 208, ligne 6e, après le mot Bade, *ajoutez ce qui suit :*

Napoléon Buonaparte étant mort à l'île Sainte-Hélène, le 5 mai 1821, le général comte Bertrand quitta alors cette île, passa d'abord en Angleterre, et se rendit ensuite en France, où il se mit à la disposition du ministre de la guerre. S. M., par ordonnance du 24 octobre de la même année, rendue sur le rapport du garde-des-sceaux, ministre de la justice, déchargea le général Bertrand des condamnations prononcées contre lui, le 7 mai 1816, et ordonna qu'il fût immédiatement mis en liberté (1). Cette ordonnance qualifie le comte Bertrand de lieutenant-général.

---

(1) L'un des considérants de l'ordonnance royale est conçu dans les termes suivants : « Nous avons reconnu que les faits imputés audit comte Bertrand permettaient de l'admettre à jouir de l'amnistie accordée par la loi du 12 janvier 1816, et que ce général en rentrant en France, et en se remettant à la disposition de notre ministre secrétaire-d'état de la guerre, avait fait tomber le jugement rendu par contumace contre lui, le 7 mai 1816, par le deuxième conseil de guerre de la première division militaire. De l'avis de notre conseil, nous avons ordonné et ordonnons, etc. »

DE BIAUDOS (Jean-François), *marquis de Casteja.* Page 283, *ajoutez à la fin de l'article :* Il avait été créé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

DE BIAUDOS (Stanislas), *comte de Casteja.* Page 284, ligne 10ᵉ de l'article, *au lieu de :* avril, *lisez :* août.

DE BIGARRÉ (*baron*). Page 304, ligne 1ʳᵉ de la note au bas de cette page, *au lieu de :* 14ᵉ de ligne, *lisez :* 4ᵉ de ligne.

FIN DU TOME QUATRIÈME.

| DATE DUE | | | |
|---|---|---|---|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |



